BnF Gallica

Mercure de France : journal politique, littéraire et dramatique / par une société de gens de lettres

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure de France : journal politique, littéraire et dramatique / par une société de gens de lettres. 1800-12.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Inc. 2 41.

I. 2400
M.

G 1563.
P 3.

DEP.T DE LA SEINE
5
CCIL

MERCURE
DE
FRANCE,
LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

TOME TROISIÈME.



BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE.
AN IX.

BIBLIOTECA NACIONAL
PARIS

LOUIS LABOISSIERE

GALERIE
DU BOULEVARD

ELYSÉE

DE

DIEPPE

22 Dec 1800

(N.° XIII.) 1.er Nivose An 9.

MERCURE DE FRANCE.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

FRAGMENT d'un Poème inédit sur les Sciences.

CHANT DE L'ASTRONOMIE.

LORSQUE du vieux chaos, Dieu brisa la barrière,
Aux orbes étonnés il traça leur carrière;
Tous les globes, partis des bords de l'occident,
Vers l'astre du matin marchent d'un pas ardent;
La distance, le temps, la masse et l'intervalle
Distinguent, il est vrai, leur carrière inégale;
Mais dans leur cours divers, soumis au même roi,
Esclaves éclatants, ils n'ont tous qu'une loi.
Dans une ellipse immense ils mesurent l'espace.

Aux regards du Soleil, présentant sa surface,
Décoré de moissons, et de fleurs couronné,
Entre Mars et Vénus notre globe étonné,
Loin des glaces d'Herschel et des feux de Mercure,
Roule dans un espace aimé de la nature.
Astre favorisé, riche et pompeux séjour,
Que d'un œil amoureux voit le père du jour.

Sur les signes divers notre terre inclinée,
Change ses horizons ; et, conduisant l'année,
Se couvre tour-à-tour de fruits et de glaçons ;
Donne le jour, la nuit, la marche des saisons ;
En deux cercles égaux fait circuler les heures ;
Et parcourt en un an les célestes demeures.
Brillante économie ! ordre mystérieux !
Que l'homme cependant sut emprunter aux cieux,
Quand fixant sur l'émail de l'horloge légère,
Des routes du Soleil la trace passagère,
Et que, forçant Saturne à des retours constants,
Dans sa prison de verre il divisa le temps.

Mais quel astre, étalant son écharpe d'albâtre,
Blanchit des vastes cieux le pavillon bleuâtre ?
Laissez-moi contempler, du front de ces coteaux,
Ce disque réfléchi qui tremble sur les eaux !
Liée à nos destins, par droit de voisinage,
La Lune nous échut à titre d'apanage :
Par l'éternel contrat qui l'enchaîne à nos lois,
Près de nous, d'un vassal remplissant les emplois,
Elle nous fait goûter les douceurs de l'empire.
Des feux brûlants du jour, quand le monde respire,
Tributaire fidelle, en rayons amoureux,
Elle vient du Soleil nous réfléchir les feux ;
Tantôt offre un croissant, tantôt se montre entière,
Et commerce avec nous et d'ombre et de lumière.
Cet Astre, au front mobile, en voyageant dans l'Air,
Obéit à la Terre, et commande à la Mer,
Ramène de Thétis la fièvre régulière,
Et balance ses flots sur leur double barrière.
Dans un cercle inégal, mesurant chaque mois,
La Lune autour de nous circule douze fois,
Et son pas suit de près les pas de notre année.
Satellite paisible, elle nous fut donnée

Pour dissiper des nuits la ténébreuse horreur,
Et cette obscurité, mère de la terreur:
Tandis que le Soleil, éclairant d'autres mondes,
Ne laisse sur ses pas que des ombres profondes,
O Phébé! dévoilant ton char silencieux,
Vers les monts opposés, lève-toi dans les cieux:
Sur le dôme étoilé que ton éclat décore,
Le soir, fais luire aux yeux une plus douce aurore;
Et, remplaçant le jour qui s'éteint et s'enfuit,
Prends de tes doigts d'argent le sceptre de la nuit;
De tes tendres clartés carresse la nature,
Rends leur émail aux champs, aux arbres leur verdure.
A travers la forêt, que ton pâle flambeau
Se glisse, et du feuillage éclairant le rideau,
A l'ame, en ses pensers doucement recueillie,
Révèle le secret de la mélancolie!
Quel demi-jour charmant! quel calme! quels effets!
Poursuis, reine des nuits, le cours de tes bienfaits;
Protége de tes feux, et rends à son amante
Le jeune homme égaré sur la vague écumante;
Au voyageur perdu dans de lointains climats,
Prête un rayon ami qui dirige ses pas;
Tandis que le sommeil, les songes, le silence,
Doux et paisible essaim qui dans l'air se balance,
Planent près de ton char, et composent ta cour, etc.

CHÊNEDOLLÉ.

VERS présentés au maréchal de RICHELIEU, *dans un bal masqué.*

Tu voudrais connaître mes traits
Et les sentiments de mon ame;
Si je t'aime, je suis Français;
Si je te crains, je suis Anglais;
Si je t'adore, je suis femme.

Par feu RHEULIÈRES, *de l'Académie française.*

L'ENTHOUSIASME ET LA RAISON.

APOLOGUE.

Auprès de la Raison, qu'il n'avait jamais vue,
L'Enthousiasme, un jour, par hasard se trouva.
« Salut à la belle inconnue, »
Dit-il; et sans façon l'étourdi se plaça
D'une manière à faire aisément connaissance.
La pauvrette s'en étonna.
On dit pourtant qu'elle parla
D'abord avec quelque assurance,
Mais bientôt elle se troubla.
L'Enthousiasme en profita,
Non sans un peu de violence;
En l'embrassant il l'étouffa.

Par P. A. DESPEROUX.

ENIGME.

Je végète tout près de terre,
Et sans orgueil, et sans honneurs.
Le vif émail de mes couleurs
A pourtant encor de quoi plaire.

Lecteurs, qui me foulez aux pieds,
Se peut-il que vous ignoriez
Que c'est moi qui suis l'apanage,
Le noble, le divin partage
Qui décore l'humanité
D'un rayon d'immortalité?
N'ai-je pas percé les abîmes?
N'ai-je pas pénétré les cieux?
N'ai-je pas dirigé vos yeux
Vers les objets les plus sublimes?
Et sans moi, que seriez-vous tous?
Que des animaux et des fous.

CHARADE à M.me ***.

On fit votre taille légère
A mon premier;
Quiconque soutient le contraire
Fait mon dernier:
Ce que je dis, chacun le trouve
En vous voyant;
Et mon tout est ce qu'on éprouve
En vous quittant.

AUTRE.

Sur mon premier crains de verser;
Sur mon second crains de glisser;
Sous mon tout crains de t'écraser.

Mots de l'Enigme et de la Charade insérés dans le dernier Numéro.

L'*Enigme* est *Source*, le *Logogryphe* est *Bronze*.

LE POTAGER,

Essai didactique, par J. B. Lalanne.

Deux rivaux que chérit la Muse didactique,
Ont paré, tour-à-tour, du luxe poétique,
Des jardins fastueux, un immense verger.
Moi, faible et jeune encor, au Parnasse étranger,
Interprète nouveau des regrets de Virgile,
Je viens venger l'affront du potager utile.

Ces vers faciles annoncent, d'une manière aimable, le dessein de l'auteur et l'objet de son poème. *Delille* avait chanté les jardins de l'opulence, et *Fontanes*, le verger * qui convient à cette fortune modeste, qu'Horace a si bien nommée, *aurea mediocritas :* pour compléter les Géorgiques françaises, le C. *Lalanne* a voulu peindre le potager rustique, tel que l'indigence même peut le posséder autour de sa cabane ignorée. J'aime le sentiment qui a dicté le choix de ce sujet. Combien de propriétaires, dit l'auteur dans sa préface, dont les jouissances sont aujourd'hui resserrées dans les limites étroites d'un potager ! Il s'efforce d'embellir ce qui leur reste, pour adoucir le souvenir de ce qu'ils ont perdu ; et j'avoue que la poésie me paraît bien digne de son origine céleste, quand elle donne des leçons à la grandeur, et des consolations à l'adversité. Mais peut-être faut-il consacrer par des ouvrages

* L'auteur a fort corrigé et fort étendu ce poème, qui est devenu un ouvrage nouveau et qu'on réimprime.

d'un plus grand caractère ce noble usage de sa puissance ; peut-être le sujet choisi par le C. *Lalanne*, propre à former un épisode charmant dans *les Jardins*, n'est-il pas assez riche, assez fécond, assez varié, pour fournir la matière d'un poème séparé.

L'auteur a tracé son plan d'après la division naturelle des opérations champêtres, qu'exige la culture du potager. On s'apercevra facilement qu'elles ne sont pas particulières à l'objet qu'il traite et à l'art qu'il doit enseigner ; car la clôture d'un champ, les labours, les engrais, les semailles, qui remplissent ses premières descriptions, ne caractérisent point la science du jardinier, et sont des travaux communs à tous les agriculteurs. Aussi, dans cette partie, le C. *Lalanne* porté, par la nature du sujet, à côté de Virgile et de son illustre traducteur, laisse apercevoir l'inégalité de ses forces, et soutient mal un voisinage si dangereux.

Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les vers suivants :

Souvent il faut qu'au gré d'un long cordeau tendu,
Avec le fer tranchant, le terrain soit fendu ;
Et qu'en sillons pareils, de distance en distance,
Votre main économe enferme la semence
De ces grains qui, divers et d'espèce et de nom,
Rendront, sous le fléau, leur sonore moisson :
Tels sont la féve altière, à la cosse alongée,
Et le pois qui garnit la rame surchargée.

Ce style assurément n'a d'autre mérite que celui d'une correction un peu froide ; et cette *sonore*

moisson, traduction malheureuse du vers de Virgile

.....*Fragiles calamos, sylvamque sonantem*,

rappelle trop ce passage où Delille a rendu son auteur avec tant d'harmonie et de précision,

Qu'un vallon moissonné dorme un an sans culture,
Son sein reconnaissant, te paie avec usure ;
Ou bien sème du blé dans le même terrain
Qui n'a produit d'abord que le frêle lupin,
Ou la vesce légère, ou ces moissons bruyantes
De pois retentissants dans leur cosses tremblantes.

Les lois de la saine critique, l'intérêt de l'art et celui du C. *Lalanne* lui-même, obligent de remarquer combien ces deux manières sont différentes. Mais il serait injuste de n'apprécier le talent de ce jeune écrivain, qu'en opposant à son premier essai, l'ouvrage d'un maître, pour lequel il professe autant de respect que d'admiration : son âge, sa modestie, son attachement aux bons principes, et ses heureuses dispositions, permettent d'oublier une lutte inégale, et d'applaudir à ses efforts, sans lui chercher des rivaux parmi ses modèles.

Après avoir décrit les premiers travaux de la culture, l'auteur passe à celle de l'asperge, de différents légumes et du chou, en particulier. Il vante la supériorité du potager sur les bois (ce qui n'est pas vrai, du moins en poésie), et ce grand morceau didactique dont les détails sont quelquefois ennoblis par une expression élégante et hardie, est animé par une belle peinture des bords de la Loire et des landes de Bordeaux. L'auteur attaque

ensuite les insectes, fléau du potager, les taupes, les chenilles, moins dangereuses que l'herbe parasite qui dévore les sucs nourriciers de la terre : il embellit son modeste jardin d'une tonnelle et d'un cabinet de lauriers; la culture des fleurs, lui fournit une épisode historique sur la retraite du grand Condé, à Chantilly. Enfin, il ajoute à son potager l'ornement utile d'un verger, composé d'un petit nombre d'arbres fruitiers : il enseigne à les arroser, à les greffer, et termine par une peinture plus riante que neuve du bonheur paisible du jardinier.

Plusieurs parties, dans cet ouvrage, motivent les espérances des amateurs de la poésie, et signalent avec éclat le talent de l'auteur. D'abord, quoiqu'on puisse lui reprocher une ou deux réminiscences, il est évident que sa pensée et son expression sont à lui; qu'il ne fait pas ses vers avec sa mémoire, et qu'on ne doit pas lui appliquer le mot de Voltaire, sur le prétendu poète

Qui dans ses vers pillés nous redit aujourd'hui,
Ce qu'on a dit cent fois, et toujours mieux que lui.

Un autre mérite qu'on remarque également dans l'essai du C. *Lalanne*, c'est l'étude des bons modèles et des ressources secrètes de son art; on voit que, malgré sa jeunesse, il connaît le génie de la versification française, et qu'il sait en varier le rythme et le mouvement. — En général, son style est exempt de mauvais goût; il y a peu d'incorrections, mais beaucoup d'inégalités. Voyez sa description des landes de Bordeaux.

Et lorsque je revis l'asile de mes pères,
Ces déserts effrayants, immenses, solitaires,

Que bornent vers les mers la Garonne et l'Adour,
Berceau de mon enfance et mon premier séjour;
Lorsque je traversai cette aride étendue,
Je cherchai vainement où récréer ma vue.
La nature immobile, en un morne repos,
Y dort dans la *stupeur*, muette et sans échos.
Le silence et la mort couvrent ce lieu sauvage;
Pas un seul arbrisseau n'y prête son ombrage;
Vous avancez au loin, rien ne s'offre à vos yeux,
Qu'un sable étincelant et la voûte des cieux.
Seulement quelques pins, à la sombre verdure,
Noircissent de leur deuil, le deuil de la nature;
Et d'insectes volants les essaims affamés
Abreuvent dans le sang leurs dards envenimés:
La Douse, aux flots tardifs, sur une noire arêne,
Dans son urne indolente, en dormant s'y promène.

On peint les Dieux des fleuves appuyés sur leurs urnes penchantes, et je n'ai jamais vu de Nayade se promenant dans la sienne. Cependant, à l'exception des vers soulignés, ce morceau me paraît plein de nombre, d'élégance, et brillant de couleur poétique; mérite dont on ne trouve aucune trace dans les vers qui suivent immédiatement.

Quelques bergers épars, habillés de toisons,
Au centre du désert ont bâti leurs maisons.
Sur des supports de bois, où leur taille s'alonge,
Leur corps altier se meut; leur regard au loin plonge,
etc. etc.

Ne semble-t-il pas que, dans cette seconde partie de sa description, l'auteur a perdu tout à fait le sentiment de l'harmonie! Mais on lui pardonne aisément quelques hémistiches durs et secs, en relisant les vers qui précèdent, ou ceux-

ci, qui m'ont paru pleins d'images agréables et d'idées ingénieuses.

..... Autour de vos demeures,
Tout doit vous égayer, même le cours des heures.
Pourquoi donc à mes yeux offrir cet instrument,
Qui du jour fugitif m'avertit tristement,
Interprète muet, colonne où l'ombre agile,
Marque les pas du temps sur l'ardoise immobile?
Que tout vive et *respire* au doux séjour des champs:
Une horloge champêtre y doit régler le temps.
Voyez vers le soleil, la jalouse Clytie
Tourner incessamment sa tête appesantie:
Le dieu qui la trahit, le dieu qu'elle aime encor
A peine a déployé son diadême d'or;
La nymphe, à cet aspect, pour cacher son outrage,
De honte et de douleur a baissé son visage,
Et *cadran* naturel, du travail matinal
Au jardinier actif a donné le signal.
Et lorsque *de ses feux, déjà loin de leur source,*
Le soleil, *enflammant le milieu de sa course,*
Tient au plus haut des airs la balance du jour;
Que Clytie abattue, en vain languit d'amour;
Alors, des simples mets que vous avez fait naître,
Il est temps de couvrir votre table champêtre;
Mais, pour revoir Thétis, sur son char moins ardent,
Phébus se hâte enfin d'atteindre l'Occident,
La nymphe dont le front lentement se relève,
Semble le suivre aux bords où sa course s'achève;
Fermez, alors, fermez vos jardins, vos vergers;
C'est l'instant du repos et des songes légers.

Quand on est capable d'écrire ainsi, on est trop supérieur à ses fautes, pour ne point pardonner à la critique le malheureux devoir qui la force à les

relever. On doit faire plus, on doit les rendre si rares, que le censeur, désarmé, soit obligé de dire avec Horace :

.....Ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura.

J'espère qu'un nouvel ouvrage du C. *Lalanne*, me procurera bientôt ce plaisir.

E.

LETTRE au C. FONTANES, *sur la seconde édition de l'ouvrage de M.me de* STAEL *.

J'ATTENDAIS avec impatience, mon cher ami, la seconde édition du livre de M.me de Staël, sur *la littérature*. Comme elle avait promis de répondre à votre critique, j'étais curieux de savoir ce qu'une femme aussi spirituelle dirait pour la défense de la *perfecti-*

* On ne voulait point répondre à la préface que M.me de Staël vient de faire imprimer dans la seconde édition de son livre, contre le *Mercure*. La réplique était trop facile ; et d'ailleurs de semblables disputes vont toujours plus loin qu'on ne veut. L'auteur des deux extraits qui ont excité tant de colère, s'était cru obligé de raisonner et d'être poli. Les partisans de M.me de Staël se sont dispensés de ce soin. Ils ont évité prudemment toute discussion ; car ces hommes si profonds craignent, en général, de se compromettre, et se dérobent à la difficulté quand on les serre de trop près. Mais ils ont une ressource assurée pour forcer un adversaire au silence. Ils l'accusent de prêcher la *contre-révolution*, sitôt qu'il doute de leur infaillibilité. Quand une discussion littéraire devient un crime politique, il faut se taire et attendre. C'est le parti

bilité. Aussitôt que l'ouvrage m'est parvenu dans ma solitude, je me suis hâté de lire la préface et les notes. Mais j'ai vu qu'on n'avait résolu aucune de vos objections. On a seulement tâché d'expliquer le mot sur lequel roule tout le système. Hélas! il serait fort doux de croire que nous nous perfectionnons d'âge en âge, et que le fils est toujours meilleur que son père. Si quelque chose pouvait prouver cette excellence du cœur humain, ce serait de voir que M.me de Staël a trouvé le principe de cette illusion dans son propre cœur. Toutefois j'ai peur que cette dame, qui se plaint si souvent des hommes, en vantant leur perfectibilité, ne soit comme ces prêtres, qui ne croient point à l'idole dont ils encensent les autels.

Je vous dirai aussi, mon cher ami, qu'il me semble tout à fait indigne d'une femme du merite de l'auteur, d'avoir cherché à vous répondre en élevant des doutes sur vos opinions politiques. Et que font ces prétendues opinions à une querelle purement littéraire? Ne pourrait-on pas rétorquer l'argument contre M.me de Staël, et lui dire qu'elle a bien l'air de ne pas aimer le gouvernement actuel, et de regretter les jours *d'une plus grande liberté?* M.me de Staël était trop au dessus de ces moyens pour les employer. Elle devait les laisser

qu'avait pris le critique de M.me de Stael; mais cette lettre lui parvient au moment même. Les choses neuves, la brillante imagination et l'intérêt dont elle est remplie, ne lui permettent pas de la supprimer et de la retarder. Au reste, elle renferme plusieurs opinions qu'il ne partage pas, et c'est pour cela même qu'il la publie. Ce qu'on y dit de Locke et des idées innées mériterait surtout un long examen. Mais ce qu'on y ajoute sur l'opinion des Anglais, à l'égard de ce même Locke, est de toute vérité. De plus, M.me de Staël est traitée avec tous les égards qu'elle mérite, et c'est la dernière fois qu'il en sera question dans ce journal. (*Note des rédacteurs.*)

à ces hommes qui, par esprit de philanthropie, préparent de loin la route de Cayenne à certains auteurs, si le *bon temps revient jamais.*

A présent, mon cher ami, il faut que je vous dise ma façon de penser sur ce nouveau cours de littérature. Mais en combattant le système qu'il renferme, je vous paraîtrai peut-être aussi déraisonnable que mon adversaire. Vous n'ignorez pas que ma folie, à moi, est de voir Jésus-Christ partout, comme M.me de Stael la *perfectibilité.* J'ai le malheur de croire avec Pascal que la religion chrétienne a seule expliqué le problème de l'homme. Vous voyez que je commence par me mettre à l'abri sous un grand nom, afin que vous épargniez un peu mes idées étroites et ma superstition anti-philosophique. Au reste, je m'enhardis en songeant avec quelle indulgence vous avez déja annoncé mon ouvrage. Mais cet ouvrage, quand paraîtra-t-il? Il y a deux ans qu'on l'imprime, et il y a deux ans que le libraire ne se lasse point de me faire attendre, ni moi de corriger. Ce que je vais donc vous dire dans cette lettre, sera tiré presqu'entièrement de mon livre futur, sur le *Génie du christianisme* ou les *Beautés poétiques et morales de la religion chrétienne.* Il sera divertissant pour vous, de voir comment deux esprits, partant de deux points opposés, sont quelquefois arrivés aux mêmes résultats. M.me de Staël donne à la philosophie ce que j'attribue à la religion.

Et, en commençant par la littérature ancienne, je vois bien avec l'ingénieux auteur que vous avez réfuté, que notre théâtre est supérieur au théâtre ancien; je vois bien encore que cette supériorité découle d'une plus profonde étude du cœur humain. Mais à quoi devons-nous cette connaissance des passions? Au christianisme, et nullement à la philosophie. Vous riez, mon ami, écoutez-moi.



S'il existait une religion dont la qualité essentielle fût de poser une barriere aux passions de l'homme, elle augmenterait nécessairement le jeu de ces passions dans le drame et dans l'épopée; elle serait, par sa nature même, beaucoup plus favorable au développement des caractères, que toute autre institution religieuse, qui, ne se mêlant point aux affections de l'ame, n'agirait sur nous que par des scènes extérieures. Or, la religion chrétienne a cet avantage sur les cultes de l'antiquité: c'est un vent céleste qui enfle les voiles de la vertu, et multiplie les orages de la conscience autour du vice.

Toutes les bases du vice et de la vertu ont changé parmi les hommes, du moins parmi les hommes chrétiens, depuis la prédication de l'évangile. Chez les anciens, par exemple, l'humilité était une bassesse, et l'orgueil une qualité. Parmi nous, c'est tout le contraire: l'orgueil est le premier des vices, et l'humilité la premiere des vertus. Cette seule mutation de principes bouleverse la morale entière. Il n'est pas difficile d'apercevoir que c'est le christianisme qui a raison, et que lui seul a rétabli la véritable nature. Mais il résulte de là que nous devons découvrir dans les passions, des choses que les anciens n'y voyaient pas, sans qu'on puisse attribuer ces nouvelles vues du cœur humain à une perfection croissante du génie de l'homme.

Donc, pour nous, la racine du mal est la vanité, et la racine du bien la charité. De sorte que les passions vicieuses sont toujours un composé d'orgueil, et les passions vertueuses, un composé d'amour. Avec ces deux termes extrêmes, il n'est point de termes moyens qu'on ne trouve aisément dans l'échelle de nos passions. Le christianisme a été si loin en morale, qu'il

a, pour ainsi dire, donné les abstractions ou les règles mathématiques des émotions de l'ame.

Je n'entrerai point ici, mon cher ami, dans le détail des caractères dramatiques, tels que ceux du père, de l'époux, etc. Je ne traiterai point aussi de chaque sentiment en particulier : vous verrez tout cela dans mon ouvrage. J'observerai seulement, à propos de l'amitié, en pensant à vous, que le christianisme en développe singulièrement les charmes, parce qu'il est tout en contrastes comme elle. Pour que deux hommes soient parfaits amis, ils doivent s'attirer et se repousser sans cesse par quelque endroit : il faut qu'ils aient des génies d'une même force, mais d'un genre différent ; des opinions opposées, des principes semblables, des haines et des amours diverses, mais au fond la même dose de sensibilité ; des humeurs tranchantes, et pourtant des goûts pareils ; en un mot, de grands contrastes de caractères, et de grandes harmonies de cœur.

En amour, M.me de Stael a commenté Phédre : ses observations sont fines, et l'on voit par la leçon du scoliaste, qu'il a parfaitement entendu son texte. Mais si ce n'est que dans les siécles modernes, que s'est formé ce mélange des sens et de l'ame, cette espèce d'am ur dont l'amitié est la partie morale, n'est-ce pas encore au christianisme que l'on doit ce sentiment perfectionné? N'est ce pas lui qui, tendant sans cesse à épurer le cœur, est parvenu à répandre de la spiritualité jusque dans le penchant qui en paraissait le moins susceptible? et combien n'en a-t-il pas redoublé l'energie en le contrariant dans le cœur de l'homme ? Le christianisme seul a établi ces terribles combats de la chair et de l'esprit, si favorables aux grands effets dramatiques. Voyez, dans Héloïse, la plus fougueuse des passions luttant contre une reli-

gion menaçante. Héloïse aime, Héloïse brûle ; mais là, s'élèvent des murs glacés ; là, tout s'éteint sous des marbres insensibles ; là, des châtiments ou des récompenses éternelles attendent sa chute ou son triomphe. Didon ne perd qu'un amant ingrat : oh! qu'Héloïse est travaillée d'un tout autre soin ! Il faut qu'elle choisisse entre Dieu et un amant fidèle ; et qu'elle n'espère pas détourner secrètement au profit d'Abeilard, la moindre partie de son cœur : le Dieu qu'elle sert est un Dieu jaloux, un Dieu qui veut être aimé de préférence ; il punit jusqu'à l'ombre d'une pensée, jusqu'au songe qui s'adresse à d'autres qu'à lui.

Au reste, on sent que ces cloîtres, que ces voûtes, que ces mœurs austères, en contraste avec l'amour malheureux, en doivent augmenter encore la force et la mélancolie. Je suis faché que M.me de Staël ne nous ait pas développé *religieusement* le système des passions. La *perfectibilité* n'était pas, du moins selon moi, l'instrument dont il fallait se servir pour mesurer des faiblesses. J'en aurais plutôt appelé aux erreurs mêmes de ma vie : forcé de faire l'histoire des songes, j'aurais interrogé mes songes, et si j'eusse trouvé que nos passions sont réellement plus déliées que les passions des anciens, j'en aurais seulement conclu que nous sommes plus parfaits en illusions.

Si le temps et le lieu le permettaient, mon cher ami, j'aurais bien d'autres remarques à faire sur la littérature ancienne : je prendrais la liberté de combattre plusieurs jugements littéraires de M.me de Staël*.

* Par exemple, cet *esprit philosophique* qu'elle attribue obstinément aux Romains, contre toute évidence. Il est vrai que, dans sa seconde édition, elle donne pour preuve de ce prétendu *esprit philosophique*, la grande vénération du peuple et du sénat pour les lois de Numa qui était *philosophe*. Oh ! pour cette philosophie, à la bonne heure !

Je ne suis pas de son opinion touchant la métaphysique des anciens : leur dialectique était plus verbeuse et moins pressante que la nôtre ; mais en métaphysique, ils en savaient autant que nous.

Le genre humain a-t-il fait un pas dans les sciences morales ? non ; il avance seulement dans les sciences physiques : encore combien il serait aisé de contester les principes de nos sciences? Certainement Aristote, avec ses dix cathégories qui renfermaient toutes les forces de la pensée, était aussi savant que Bayle et Condillac en *idéologie ;* mais on passera éternellement d'un système à l'autre sur ces matières : tout est doute, obscurité, incertitude en métaphysique. La réputation et l'influence de Locke sont déja tombées en Angleterre. Sa doctrine, qui devait prouver si clairement qu'il n'y a point d'idées innées, n'est rien moins que certaine, puisqu'elle échoue contre les vérités mathématiques qui ne peuvent jamais être entrées dans l'ame par les sens. Est-ce l'odorat, le goût, le toucher, l'ouie, la vue, qui ont démontré à Pythagore que, dans un triangle rectangle, le carré de l'hypothénuse est égal à la somme des carrés faits sur les deux autres côtés? Tous les arithméticiens et tous les géomètres diront à madame de Staël, que les nombres et les rapports des trois dimensions de la matière sont de pures abstractions de la pensée, et que les sens, loin d'entrer pour quelque chose dans ces connaissances, en sont les plus grands ennemis. D'ailleurs, les vérités mathématiques, si j'ose le dire, sont innées en nous, par cela seul qu'elles sont éternelles. Or, si ces vérités sont éternelles, elles ne peuvent

mais il est vraisemblable que le législateur inspiré par Egerie, que l'instituteur des prêtres Saliens, s'occupaient peu de l'analyse des facultés de l'ame. L'érudition et les raisonnements de M.^{me} de Staël sont d'une égale force, je leur préfère son imagination et son esprit. (*Note des rédacteurs.*)

être que les émanations d'une source de vérité qui existe quelque part. Cette source de vérité ne peut être que Dieu. Donc l'idée de Dieu, dans l'esprit humain, est, à son tour, une idée innée; donc notre ame, qui contient des vérités éternelles, est au moins une immortelle substance.

Voyez, mon cher ami, quel enchaînement de choses, et combien madame de Staël est loin d'avoir approfondi tout cela. Je serai obligé, malgré moi, de porter ici un jugement sévère. Madame de Staël, se hâtant d'élever un système, et croyant apercevoir que Rousseau avait plus pensé que Platon, et Senèque plus que Tite-Live, s'est imaginée tenir tous les fils de l'ame et de l'intelligence humaine; mais les esprits pédantesques, comme moi, ne sont point du tout contents de cette marche précipitée. Ils voudraient qu'on eût creusé plus avant dans le sujet; qu'on n'eût pas été si superficielle; et que, dans un livre où l'on fait la guerre à l'imagination et aux préjugés, dans un livre où l'on traite de la chose la plus grave du monde, la pensée de l'homme, on eût moins senti l'imagination, le goût du sophisme, et la pensée inconstante et versatile de la femme.

Vous savez, mon cher ami, ce que les philosophes nous reprochent, à nous autres gens religieux: ils disent que nous n'avons pas la *tête forte*. Ils lèvent les épaules de pitié, quand nous leur parlons du *sentiment moral*. Ils demandent *qu'est-ce que tout cela prouve?* En vérité, je vous avouerai, à ma confusion, que je n'en sais rien moi-même; car je n'ai jamais cherché à me démontrer mon cœur, j'ai toujours laissé ce soin à mes amis. Toutefois n'allez pas abuser de cet aveu, et me trahir auprès de la philosophie. Il faut que j'aie l'air de m'entendre, lors même que je ne m'entends pas du tout. On m'a dit, dans ma retraite, que cette manière

réussissait. Mais il est bien singulier que tous ceux qui nous accablent de leur mépris pour notre défaut *d'argumentation*, et qui regardent nos misérables idées comme *les habitués de la maison* *, oublient le fond même des choses dans le sujet qu'ils traitent ; de sorte que nous sommes obligés de nous faire violence, et de *penser*, au péril de nos jours, contre notre tempérament religieux, pour rappeler à ces penseurs ce qu'ils auraient dû penser.

N'est-il pas tout-à-fait incroyable, qu'en parlant de l'avilissement des Romains sous les empereurs, madame de Staël ait négligé de nous faire voir l'influence du christianisme naissant sur l'esprit des hommes? Elle a l'air de ne se souvenir de la religion qui a changé la face du monde, qu'au moment de l'invasion des barbares. Mais, bien avant cette époque, des cris de justice et de liberté avaient retenti dans l'empire des Césars. Et qui est-ce qui les avait poussés, ces cris? les chrétiens. Fatal aveuglement des systèmes! Madame de Staël appelle la *folie du martyre*, des actes que son cœur généreux louerait ailleurs avec transport. Je veux dire de jeunes vierges préférant la mort aux caresses des tyrans, des hommes refusant de sacrifier aux idoles, et scellant de leur sang, aux yeux du monde étonné, le dogme de l'unité d'un Dieu et de l'immortalité de l'ame; je pense que c'est là de la philosophie!

Quel dut être l'étonnement de la race humaine! lorsqu'au milieu des superstitions les plus honteuses, *lorsque tout était Dieu, excepté Dieu même*, comme parle Bossuet, Tertullien fit tout-à-coup entendre ce symbole de la foi chrétienne : « Le Dieu que nous « adorons est un seul Dieu, qui a créé l'univers avec « les éléments, les corps et les esprits qui le composent;

* Phrase de madame de Staël, dans sa nouvelle préface.

« et qui, par sa parole, sa raison et sa toute-puissance,
« a transformé le néant en un monde, pour être l'or-
« nement de sa grandeur.... Il est invisible, quoiqu'il
« se montre partout; impalpable, quoique nous nous
« en fassions une image; incompréhensible, quoique
« appelé par toutes les lumières de la raison..... Rien
« ne fait mieux comprendre le souverain être, que
« l'impossibilité de le concevoir : son immensité le
» cache et le découvre à la fois aux hommes *. »

Et quand le même apologiste osait, seul, parler la langue de la liberté, au milieu du silence du monde, n'était-ce point encore de la philosophie? Qui n'eût cru que le premier Brutus, évoqué de la tombe, menaçait le trône des Tibères, lorsque ces fiers accents ébranlèrent les portiques où venaient se perdre les soupirs de Rome esclave :

« Je ne suis point l'esclave de l'empereur. Je n'ai
« qu'un maître, c'est le Dieu tout puissant et éternel,
« qui est aussi le maître de César *..... Voilà donc
« pourquoi vous exercez sur nous toutes sortes de
« cruautés! Ah! s'il nous était permis de rendre le
« mal pour le mal, une seule nuit et quelques flam-
« beaux suffiraient à notre vengeance. Nous ne sommes
» que d'hier, et nous remplissons tout; vos cités,
« vos îles, vos forteresses, vos camps, vos colonies,
« vos tribus, vos décuries, vos conseils, le palais, le
« sénat, le forum *; nous ne vous laissons que vos
« temples. »

* *Tertul. Apologet. Cap. 17.*

* *Ceterùm liber sum illi. Dominus enim meus unus est, Deus omnipotens, et æternus, idem qui et ipsius.* Apologet. cap. 34.

* *Apologet. cap. 37.*

Je puis me tromper, mon cher ami, mais il me semble que M.me de Stael, en faisant l'histoire de l'esprit philosophique, n'auroit pas dû omettre de pareilles choses. Cette littérature des Pères, qui remplit tous les siécles, depuis Tacite jusqu'à Saint Bernard, offrait une carrière immense d'observations. Par exemple, un des noms injurieux que le peuple donnait aux premiers chrétiens, était celui de *philosophe**. On les appelait aussi *athées* **, et on les forçait d'abjurer leur religion, en ces termes : αἶρε τὸς Ἀθέους, *confusion aux athées* ***. Etrange destinée des chrétiens! Brûlés sous Néron, pour cause d'athéisme; guillotinés sous Robespierre, pour cause de crédulité : lequel des deux tyrans eut raison? Selon la loi de la *perfectibilité*, ce doit avoir été Robespierre.

On peut remarquer, mon cher ami, d'un bout à l'autre de l'ouvrage de M.me de Staël, des contradictions singulières. Quelquefois elle paraît presque *chrétienne*, et je suis prêt à me réjouir. Mais l'instant d'après, la *philosophie* reprend le dessus. Tantôt, inspirée par sa sensibilité naturelle, qui lui dit qu'il n'y a rien de touchant, rien de beau sans religion, elle laisse échapper son ame. Mais tout-à-coup l'*argumentation* se réveille et vient contrarier les élans du cœur; l'analyse prend la place de ce vague infini où la pensée aime à se perdre; et l'*entendement* cite à son tribunal des causes qui *ressortaient* autrefois à ce vieux siége de la vérité, que nos pères gaulois appelaient les *entrailles de l'homme*. Il résulte que le livre de M.me de Stael est pour moi un mélange singulier de vérités et d'erreurs. Ainsi, lorsqu'elle attribue au christianisme la mélancolie qui règne dans le génie

* *St.-Just. Apolog. Tert. Apologet.* etc.
* *Athenagor. Legat. pro Christ, Arnob. lib. 1.*
* *Euseb. lib. 4, cap. 15.*

des peuples modernes, je suis absolument de son avis; mais quand elle joint à cette cause je ne sais quelle maligne influence du Nord, je ne reconnois plus l'auteur qui me paraissait si judicieux auparavant. Vous voyez, mon cher ami, que je me tiens dans mon sujet, et que je passe maintenant à la littérature moderne.

La religion des Hébreux, née au milieu des foudres et des éclairs, dans les bois d'Horeb et de Sinaï, avoit je ne sais quelle tristesse formidable. La religion chrétienne, en retenant ce que celle de Moyse avait de sublime, en a adouci les autres traits. Faite pour les misères et pour les besoins de notre cœur, elle est essentiellement tendre et mélancolique. Elle nous représente toujours l'homme comme un voyageur qui passe ici-bas dans une vallée de larmes, et qui ne se repose qu'au tombeau. Le Dieu qu'elle offre à nos adorations, est le Dieu des infortunés; il a souffert lui-même, les enfants et les faibles sont les objets de sa prédilection, et il chérit ceux qui pleurent.

Les persécutions qu'éprouvèrent les premiers fidèles, augmentèrent sans doute leur penchant aux méditations sérieuses. L'invasion des barbares mit le comble à tant de calamités, et l'esprit humain en reçut une impression de tristesse qui ne s'est jamais effacée. Tous les liens qui attachent à la vie étant brisés à la fois, il ne resta plus que Dieu pour espérance, et les déserts pour refuge. Comme au temps du déluge, les hommes se sauvèrent sur le sommet des montagnes, emportant avec eux les débris des arts et de la civilisation. Les solitudes se remplirent d'anachorètes qui, vêtus de feuilles de palmier, se dévouaient à des pénitences sans fin, pour fléchir la colère céleste. De toutes parts s'élevèrent des couvents, où se retirèrent des malheureux trompés par le monde, et des ames qui

aimaient mieux ignorer certains sentiments de l'existence, que de s'exposer à les voir cruellement trahis. Une prodigieuse mélancolie dut être le fruit de cette vie monastique; car la mélancolie s'engendre du vague des passions, lorsque ces passions, sans objet, se consument d'elles-mêmes dans un cœur solitaire.

Ce sentiment s'accrut encore, par les règles qu'on adopta dans la plupart des communautés. Là, des religieux bêchaient leurs tombeaux, à la lueur de la lune, dans les cimetières de leurs cloîtres; ici, ils n'avaient pour lit qu'un cercueil: plusieurs erroient, comme des ombres, sur les débris de Memphis et de Babylone, accompagnés par des lions qu'ils avaient apprivoisés au son de la harpe de David. Les uns se condamnaient à un perpétuel silence; les autres répétaient, dans un éternel cantique, ou les soupirs de Job, ou les plaintes de Jérémie, ou les pénitences du roi-prophète. Enfin les monastères étaient bâtis dans les sites les plus sauvages: on les trouvait dispersés sur les cîmes du Liban, au milieu des sables de l'Egypte, dans l'épaisseur des forêts des Gaules, et sur les grèves des mers Britanniques. Oh! comme ils devaient être tristes, les tintements de la cloche religieuse qui, dans le calme des nuits, appelaient les vestales aux veilles et aux prières, et se mêlaient, sous les voûtes du temple, aux derniers sons des cantiques et aux faibles bruissements des flots lointains! Combien elles étaient profondes les méditations du solitaire qui, à travers les barreaux de sa fenêtre, rêvait à l'aspect de la mer, peut-être agitée par l'orage! la tempête sur les flots! le calme dans sa retraite! des hommes brisés sur des écueils au pied de l'asile de la paix! l'infini de l'autre côté du mur d'une cellule, de même qu'il n'y a que la pierre du tombeau entre l'éternité et la vie!..... Toutes ces diverses puissances du malheur, de la religion, des

souvenirs, des mœurs, des scènes de la nature, se réunirent, pour faire, du génie chrétien, le génie même de la mélancolie.

Il me paroît donc inutile d'avoir recours aux barbares du Nord, pour expliquer ce caractère de tristesse que M.me de Staël trouve particulièrement dans la littérature anglaise et germanique, et qui pourtant n'est pas moins remarquable chez les maîtres de l'école française. Ni l'Angleterre, ni l'Allemagne n'a produit Pascal et Bossuet, ces deux grands modèles de la mélancolie en sentiments et en pensées.

Mais Ossian, mon cher ami, n'est-il pas la grande fontaine du Nord, où tous les bardes se sont enivrés de mélancolie, de même que les anciens peignaient Homère sous la figure d'un grand fleuve, où tous les petits fleuves venaient remplir leurs urnes? J'avoue que cette idée de M.me de Staël me plaît fort. J'aime à me représenter les deux aveugles; l'un, sur la cîme d'une montagne d'Ecosse, la tête chauve, la barbe humide, la harpe à la main, et dictant ses lois, du milieu des brouillards, à tout le peuple poétique de la Germanie: l'autre, assis sur le sommet du Pinde, environné des muses qui tiennent sa lyre, élevant son front couronné sous le beau ciel de la Grèce, et gouvernant, avec un sceptre orné de laurier, la patrie du Tasse et de Racine.

« Vous abandonnez donc ma cause! » allez-vous vous écrier ici. Sans doute, mon cher ami; mais il faut que je vous en dise la raison secrète: *c'est qu'Ossian lui-même est chrétien*. Ossian chrétien! Convenez que je suis bien heureux d'avoir converti ce barde, et qu'en le faisant entrer dans les rangs de la religion, j'enlève un des premiers héros à *l'âge de la mélancolie*.

Il n'y a plus que les étrangers qui soient encore dupes d'Ossian. Toute l'Angleterre est convaincue que

les poèmes qui portent ce nom, sont l'ouvrage de M. Macpherson lui-même. J'ai été longtemps trompé par cet ingénieux mensonge : enthousiaste d'Ossian, comme un jeune homme que j'étois alors, il m'a fallu passer plusieurs années à Londres parmi les gens de lettres, pour être entièrement désabusé. Mais enfin je n'ai pu résister à la conviction, et les palais de Fingal se sont évanouis pour moi, comme beaucoup d'autres songes.

Vous connoissez toute l'ancienne querelle du docteur Jonhson et du traducteur supposé du barde calédonien. M. Macpherson, poussé à bout, ne put jamais montrer le manuscrit de *Fingal*, dont il avait fait une histoire ridicule, prétendant qu'il l'avait trouvé dans un vieux coffre, chez un paysan; que ce manuscrit était en papier et en caractères runiques. Or, Jonhson démontra que ni le papier, ni l'alphabet runique n'étaient en usage en Ecosse, à l'époque fixée par M. Macpherson. Quant au texte qu'on voit maintenant imprimé avec quelques poèmes de Smith, ou à celui qu'on peut imprimer encore *, on sait que les poèmes d'Ossian ont été traduits *de l'anglais* dans la langue *calédonienne ;* car plusieurs montagnards écossais sont devenus complices de la fraude de leur compatriote. C'est ce qui a trompé le docteur Blair.

Au reste, c'est une chose fort commune en Angleterre, que tous ces manuscrits *retrouvés*. On a vu dernièrement une tragédie de Shakespear, et ce qui est plus extraordinaire, des ballades du temps de Chaucer, si parfaitement imitées pour le style, le parchemin et les caractères antiques, que tout le monde s'y est mé-

* Quelques journaux anglais ont dit, et des journaux français ont répété que le texte véritable d'Ossian allait enfin paraître ; mais ce ne peut être que la version écossaisse, faite sur le texte même de Macpherson. (*Note de l'auteur.*)

pris. Déja mille volumes se préparaient pour développer les beautés, et prouver l'authenticité de ces merveilleux ouvrages, lorsqu'on surprit l'*éditeur*, écrivant et composant lui-même ces poèmes saxons. Les admirateurs en furent quittes pour rire et pour jeter leurs commentaires au feu : mais je ne sais si le jeune homme qui s'était exercé dans cet art singulier, ne s'est point brûlé la cervelle de désespoir.

Cependant il est certain qu'il existe d'anciens poèmes, qui portent le nom d'Ossian. Ils sont Irlandais ou Erses d'origine. C'est l'ouvrage de quelques moines du 13.e siécle. Fingal est un géant qui ne fait qu'une enjambée d'Ecosse en Irlande ; et les héros vont en Terre-Sainte, pour expier les meurtres qu'ils ont commis.

Et, pour dire la vérité, il est même incroyable qu'on ait pu se tromper sur l'auteur des poèmes d'Ossian. L'homme du 18.e siécle y perce de toutes parts. Je n'en veux pour exemple que l'apostrophe du barde au Soleil. « O Soleil, lui dit-il, qui es-tu, d'où viens-tu, où vas-tu, ne tomberas-tu point un jour*, etc. »

Madame de Staël, qui connaît si bien l'histoire de l'entendement humain, verra qu'il y a là-dedans tant d'idées complexes, sous les rapports moraux, physiques et métaphysiques, qu'on ne peut presque sans absurdité les attribuer à un sauvage. En outre, les notions les plus abstraites du *temps*, de la *durée*, de l'*étendue*, se retrouvent à chaque page d'Ossian. J'ai vécu parmi les sauvages de l'Amérique, et j'ai remarqué qu'ils parlent souvent des temps écoulés, mais jamais des temps à naître. Quelques grains de poussière au fond du tombeau leur restent en témoignage de la vie, dans le néant du passé ; mais qui peut leur indiquer l'exis-

* J'écris de mémoire, et je puis me tromper sur quelques mots ; mais c'est le sens, et cela suffit. (*Note de l'auteur.*)

tence dans le néant de l'avenir? Cette anticipation du futur, qui nous est si familière, est néanmoins une des plus fortes abstractions, où la pensée de l'homme soit arrivée. Heureux toutefois le sauvage qui ne sait pas, comme nous, que la douleur est suivie de la douleur, et dont l'ame, sans souvenir et sans prévoyance, ne concentre pas en elle-même, par une sorte d'éternité douloureuse, le passé, le présent et l'avenir!

Mais ce qui prouve incontestablement que M. Macpherson est l'auteur des poèmes d'Ossian, c'est la perfection, ou *le beau idéal de la morale* dans ces poèmes. Ceci mérite quelque développement.

Le beau idéal est né de la société. Les hommes, très-près de la nature, ne le connaissent pas. Ils se contentent, dans leurs chansons, de peindre exactement ce qu'ils voient. Mais comme ils vivent au milieu des déserts, leurs tableaux sont toujours grands et poétiques. Voilà pourquoi vous ne trouvez point de mauvais goût dans leurs compositions. Mais aussi elles sont monotones, et les sentiments qu'ils expriment ne vont pas jusqu'à l'héroïsme.

Le siécle d'Homère s'éloignait déja de ces premiers temps. Qu'un sauvage perce un chevreuil de sa flèche; qu'il le dépouille au milieu de toutes les forêts; qu'il étende la victime sur les charbons du tronc d'un chêne, tout est noble dans cette action. Mais dans la tente d'Achille, il y a déja des bassins, des broches, des couteaux. Un instrument de plus, et Homère tombait dans la bassesse des descriptions allemandes; ou bien il fallait qu'il cherchât le *beau idéal physique, en commençant à cacher.* Remarquez bien ceci. L'explication suivante va tout éclaircir.

A mesure que la société multiplia les besoins et les commodités de la vie, les poètes apprirent qu'ils ne devaient plus, comme par le passé, peindre tout aux

yeux, mais voiler certaines parties du tableau. Ce premier pas fait, ils virent encore qu'il fallait *choisir*; ensuite, que la chose choisie était susceptible d'une forme plus belle ou d'un plus bel effet, dans telle ou telle position. Toujours cachant et choisissant, retranchant ou ajoutant, ils se trouvèrent peu à peu dans des formes qui n'étaient plus naturelles, mais qui étaient plus belles que celles de la nature; et les artistes appelèrent ces formes *le beau idéal*. On peut donc définir le beau idéal : l'*art de choisir et de cacher*.

Le beau idéal *moral* se forma comme le beau idéal *physique*. On déroba à la vue certains mouvements de l'ame, car l'ame a ses honteux besoins et ses bassesses comme le corps. Et je ne puis m'empêcher de remarquer que l'homme est le seul de tous les êtres vivants qui soit susceptible d'être représenté plus parfait que nature, et comme approchant de la divinité. On ne s'avise pas de peindre le beau idéal d'un aigle, d'un lion, etc. Si j'osais m'élever jusqu'au *raisonnement*, mon cher ami, je vous dirais que j'entrevois ici une grande pensée de l'auteur des êtres, et une preuve de notre immortalité.

La société où la morale atteignit le plus vîte tout son développement, dut atteindre le plus tôt au beau idéal des caractères. Or, c'est ce qui distingue éminemment les sociétés formées dans la religion chrétienne. C'est une chose étrange, et cependant rigoureusement vraie, qu'au moyen de l'évangile, la morale avait acquis chez nos pères son plus haut point de perfection, tandis qu'ils étoient de vrais barbares dans tout le reste.

Je demande à présent où Ossian aurait pris cette morale parfaite qu'il donne partout à ses héros ? Ce n'est pas dans sa religion, puisqu'on convient qu'il n'y a point de religion dans ses ouvrages ? Serait-ce

dans la nature même? et comment le sauvage Ossian, sur un rocher de la Calédonie, tandis que tout était cruel, barbare, sanguinaire, grossier autour de lui, serait-il arrivé en quelques jours à des connaissances morales que Socrate eut à peine dans les siécles les plus éclairés de la Grèce, et que l'évangile seul a révélé au monde, comme le résultat de quatre mille ans d'observations sur le caractère des hommes? La mémoire de M.me de Staël l'a trahie, lorsqu'elle avance que les poésies scandinaves ont la même couleur que les poésies du prétendu barde Ecossais. Chacun sait que c'est tout le contraire. Les premières ne respirent que brutalité et vengeances. M. Macpherson lui-même a bien soin de marquer cette différence, et de mettre en contraste les guerriers de *Morven* et les guerriers de *Lochlin*. L'ode que M.me de Staël rappelle dans une note, a même été citée et commentée par le docteur Blair, en opposition aux poésies d'Ossian. Cette ode ressemble beaucoup à la chanson de mort des Iroquois: « Je ne crains point la mort, je suis brave; que « ne puis-je boire dans le crâne de mes ennemis, et leur « dévorer le cœur! etc. » Enfin M. Macpherson a fait des fautes en histoire naturelle, qui suffiraient seules pour découvrir le mensonge. Il a planté des chênes où jamais il n'est venu que des bruyères; et fait crier des aigles où l'on n'entend que la voix de la barnache et le sifflement du courlieu.

M. Macpherson était membre du parlement d'Angleterre. Il était riche; il avait un fort beau parc dans les montagnes d'Ecosse, où, à force d'art et de soin, il était parvenu à faire croître quelques arbres; il était en outre très-bon chrétien, et profondément nourri de la lecture de la bible *; il a chanté sa montagne, son parc, et le génie de sa religion.

* *N. B.* Plusieurs morceaux d'Ossian sont visiblement

Cela, sans doute, ne détruit rien du mérite des poèmes de *Temora* et de *Fingal;* ils n'en sont pas moins le vrai modèle d'une sorte de mélancolie du désert, pleine de charmes. J'ai fait venir la petite édition qu'on vient de publier dernièrement en Ecosse ; et, ne vous en déplaise, mon cher ami, je ne sors plus sans mon Homère de Westein dans une poche, et mon Ossian de *Glascow* dans l'autre. Mais cependant, il résulte de tout ce que je viens de vous dire, que le système de madame de Stael, touchant l'influence d'Ossian sur la littérature du Nord, s'écroule. Et quand elle s'obstinerait à croire que le barde écossais a existé, elle a trop d'esprit et de raison, pour ne pas sentir que c'est toujours un mauvais système; que celui qui repose sur une base aussi contestée *. Pour moi, mon cher ami, vous voyez que j'ai tout à gagner par la chute d'Ossian, et que chassant la *perfectibilité* mélancolique des tragédies de Shakespear, des Nuits de Young, de l'Héloïse de Pope, de la Clarisse de Richardson, j'y rétablis victorieusemeut la mélancolie des idées religieuses. Tous ces auteurs étaient chrétiens ; et l'on croit même que Shakespear était catholique.

imités de la Bible, et d'autres traduits d'Homère, telle que la belle expression *the joy of grief; χαιρειν τεθαρπόμεθα γοοιο.* Od. lib. 11, v. 211, *le plaisir de la douleur.* J'observerai qu'Homère a une teinte mélancolique dans le grec, que toutes les traductions ont fait disparaître. Je ne crois pas, comme madame de Staël, qu'il y ait un âge particulier de la mélancolie; mais je crois que tous les grands génies ont été mélancoliques.

* *N. B.* D'ailleurs, quand ces poèmes auraient existé avant Macpherson (ce qui est sans vraisemblance) ils n'étaient point rassemblés, et les poètes célèbres de l'Angleterre ne les connaissaient pas. Gray lui-même, si voisin de nous, dans son ode du *Barde*, ne rappelle pas une seule fois le nom d'Ossian. (*Note des rédacteurs.*)

Si j'allais maintenant, mon cher ami, suivre madame de Staël dans le siècle de Louis XIV, c'est alors que vous me reprocheriez d'être tout-à-fait extravagant. J'avoue que, sur ce sujet, je suis d'une superstition ridicule. J'entre dans une sainte colère, quand on veut rapprocher les auteurs du dix-huitième siècle, des écrivains du dix-septième : et même à présent, que je vous en parle, ce seul souvenir est pret à m'emporter *la raison hors des gonds*, comme dit Blaise Pascal. Il faut que je sois bien séduit par le talent de madame de Staël, pour rester muet dans une pareille cause.

Mon ami, nous n'avons pas d'historiens, dit-elle. Je pensais que Bossuet était quelque chose ! Montesquieu, lui-même, lui doit son livre de la grandeur et de la decadence de l'empire Romain, dont il a trouvé l'abrégé sublime dans la troisième partie du Discours sur l'histoire universelle. Les Hérodote, les Tacite, les Tite-Live, sont petits, selon moi, auprès de Bossuet ; c'est dire assez que les Guichardin, les Mariana, les Hume, les Robertson, disparaissent devant lui. Quelle revue il fait de la terre ! Il est en mille lieux à la fois : patriarche sous le palmier de Thophel, ministre à la cour de Babylone, prêtre à Memphis, législateur à Sparte, citoyen à Athènes et à Rome, il change de temps et de place à son gré ; il passe, avec la rapidité et la majesté des siécles. La verge de la loi à la main, avec une autorité iucroyable, il chasse pêle-mêle devant lui, et juifs, et gentils au tombeau ; il vient enfin lui-même à la suite du convoi de tant de générations, et, marchant appuyé sur Isaïe et sur Jérémie, il élève ses lamentations prophétiques à travers la poudre et les débris du genre humain.

Sans religion on peut avoir de l'esprit, mais il est presque impossible d'avoir du génie ; qu'ils me semblent petits la plupart de ces hommes du 18.me siécle, qui, au lieu

de l'instrument infini, dont les Racine et les Bossuet se servaient pour trouver la note fondamentale de leur éloquence, emploient l'échelle d'une étroite philosophie, qui subdivise l'ame en degrés et en minutes, et réduit tout l'univers, Dieu compris, à une simple soustraction du néant!

Tout écrivain qui refuse de croire en un Dieu, auteur de l'univers et juge des hommes dont il a fait l'ame immortelle, bannit l'infini de ses ouvrages. Il enferme sa pensée dans un cercle de boue, dont il ne saurait plus sortir. Il ne voit plus rien de noble dans la nature. Tout s'y opère par d'impurs moyens de corruption et de régénération. Le vaste abyme n'est qu'un peu d'eau *bitumineuse;* les montagnes sont de petites protubérances de pierres *calcaires* ou *vitrescibles.* Ces deux admirables flambeaux des cieux, dont l'un s'éteint quand l'autre s'allume, afin d'éclairer nos travaux et nos veilles, ne sont que deux masses pesantes, formées au hasard, par je ne sais quelle agrégation fortuite de matière. Ainsi tout est désenchanté, tout est mis à découvert par l'incrédule: il vous dira même qu'il sait ce que c'est que l'homme; et, si vous voulez l'en croire, il vous expliquera d'où vient la pensée, et ce qui fait que votre cœur se remue au récit d'une belle action; tant il a compris facilement ce que les plus grands génies n'ont pu comprendre! Mais approchez et voyez en quoi consiste les hautes lumières de la philosophie! Regardez au fond de ce tombeau; contemplez ce cadavre enseveli, cette statue du néant, voilée d'un linceuil: c'est tout l'homme de l'athée.

Voilà une lettre bien longue, mon cher ami, et cependant je ne vous ai pas dit la moitié des choses que j'aurais à vous dire.

On m'appellera capucin, mais vous savez que Diderot aimait fort les capucins. Quant à vous, en votre qua-

lité de poète, pourquoi seriez-vous effrayé d'une barbe blanche? Il y a longtemps qu'Homère a reconcilié les Muses avec elle. Quoi qu'il en soit, il est temps de mettre fin à cette épître. Mais, comme vous savez que nous autres papistes avons la fureur de vouloir convertir notre prochain, je vous avouerai en confidence que je donnerais beaucoup de choses pour voir M.me de Staël se ranger sous les drapeaux de la religion. Voici ce que j'oserais lui dire, si j'avais l'honneur de la connaître :

« Vous êtes sans doute une femme supérieure : votre « tête est forte, et votre imagination quelquefois pleine « de charmes, témoin ce que vous dites d'Herminie « déguisée en guerrier. Votre expression a souvent de « l'éclat et de l'élévation.

« Mais malgré tous ces avantages, votre ouvrage est « bien loin d'être ce qu'il aurait pu devenir. Le style « en est monotone, sans mouvement, et trop mêlé « d'expressions métaphysiques. Le sophisme des idées « repousse, l'érudition ne satisfait pas, et le cœur « surtout est trop sacrifié à la pensée. D'où proviennent « ces défauts? de votre philosophie. C'est la partie « éloquente qui manque essentiellement à votre ou- « vrage. Or, il n'y a point d'éloquence sans religion. « L'homme a tellement besoin d'une *éternité* d'espé- « rance, que vous avez été obligée de vous en former « une sur la terre par votre système de *perfectibilité*, « pour remplacer cet *infini*, que vous refusez de voir « dans le ciel. Si vous êtes sensible à la renommée, « revenez aux idées religieuses. Je suis convaincu que « vous avez en vous le germe d'un ouvrage beau- « coup plus beau que tous ceux que vous nous avez « donnés jusqu'à présent. Votre talent n'est qu'à demi- « développé; la philosophie l'étouffe; et si vous demeu- « rez dans vos opinions, vous ne parviendrez point à

« la hauteur où vous pouviez atteindre, en suivant la « route qui a conduit Pascal, Bossuet et Racine, à « l'immortalité. «

Voilà comme je parlerais à M.me de Staël, sous les rapports de la gloire. Quand je viendrais à l'article du bonheur, pour rendre mes sermons moins ennuyeux, je varierais ma manière. J'emprunterais cette langue des forêts qui m'est permise, en ma qualité de sauvage. Je dirais à ma néophite :

« Vous paraissez n'être pas heureuse : vous vous plai- « guez souvent, dans votre ouvrage, de manquer de « cœurs qui vous entendent. Sachez qu'il y a de cer- « taines ames qui cherchent en vain dans la nature les « ames auxquelles elles sont faites pour s'unir, et qui « sont condamnées par le grand Esprit, à une sorte de « veuvage éternel.

« Si c'est là votre mal, la religion seule peut le guérir. « Le mot *philosophie*, dans le langage de l'Europe, « me semble correspondre au mot *solitude*, dans « l'idiome des sauvages. Or, comment la *philosophie* » remplira-t-elle le vide de vos jours? Comble-t-on le « desert avec le désert ? »

« Il y avait une femme des monts Apalaches qui « disait : Il n'y a point de bons génies, car je suis mal- « heureuse, et tous les habitants des cabanes sont « malheureux. Je n'ai point encore rencontré d'homme, « quel que fût son air de félicité, qui n'entretînt une « plaie cachée. Le cœur le plus serein en apparence « ressemble au puits naturel de la Savanne *Alachua* : « la surface vous en paroît calme et pure; mais lors- « que vous regardez au fond du bassin tranquille, « vous apercevez un large crocodile que le puits nour- « rit dans ses ondes.

« La femme alla consulter le jongleur du désert de « *Scambre*, pour savoir s'il y avait des bons génies. Le

» jongleur lui répondit : Roseau du fleuve, qui est-ce
« qui t'appuiera, s'il n'y pas de bons génies ? Tu dois
« y croire, par cela seul que tu es malheureuse. Que
« feras-tu de la vie, si tu es sans bonheur, et encore
« sans espérance ? Occupe-toi, remplis secrètement la
« solitude de tes jours par des bienfaits. Sois l'astre de
« l'infortuné; répand tes clartés modestes dans les om-
« bres ; sois témoin des pleurs qui coulent en silence,
« et que les misérables puissent attacher les yeux sur
« toi, sans être éblouis. Voilà le seul moyen de trouver
« ce bonheur qui te manque. Le grand Esprit ne t'a
« frappée que pour te rendre sensible aux maux de tes
« frères, et pour que tu cherches à les soulager. Si
« notre cœur est comme le puits du crocodile, il est
« aussi comme ces arbres qui ne donnent leur baume
« pour les blessures des hommes, que lorsque le fer
« les a blessés eux-mêmes.

« Le jongleur du désert de *Scambre*, ayant ainsi
« parlé à la femme des monts Apalaches, rentra dans
» le creux de son rocher. »

Adieu, mon cher ami, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

L'auteur du Génie du christianisme

SUITE DU SALON DE L'AN VIII.

TANT d'ouvrages distingués, produits en si peu de temps par des artistes parmi lesquels on ne compte point les trois hommes les plus célèbres de notre école moderne, attestent sa supériorité sur toutes celles qui existent aujourd'hui. La peinture eut parmi nous une époque de décadence bien marquée : c'est celle où le faux goût, dédaignant de suivre la trace des grands

modèles, substitua la recherche à la simplicité, la mignardise à la noblesse, la manière à la grace, et plaça les *Pierre*, les *Coypel*, les *Boucher*, à la tête d'une école à jamais illustrée par le génie du Poussin et de Lesueur. Peut-être il existait encore, à cette époque, des artistes capables d'en soutenir la gloire; Voltaire ne disait pas sans raison,

> Après Vanlo, Coypel obtient l'emploi
> De premier peintre ou barbouilleur du roi,
> Ah! mon ami, malgré ta suffisance,
> Tu n'étais pas premier peintre de France.

Mais le véritable talent était découragé par l'abandon et par l'infortune, quand il n'était pas séduit par le double prestige de la mode et de la faveur. Enfin *Vien*, quoique bien jeune, eut l'honorable courage d'attaquer à la fois la corruption du goût et l'autorité des réputations, et de soutenir, trente ans, cette lutte pénible dans laquelle il n'eut d'abord pour lui que la sûreté de ses principes et la conscience de ses talents.— Il a triomphé. — L'école française, régénérée par ses travaux et par son exemple, est revenue à la grandeur simple et sévère des modèles antiques. Elle y a joint une étude approfondie du costume, et une exactitude laborieuse, qui donne au moindre détail la perfection dont il est susceptible. C'est aujourd'hui son caractère dominant : mais il est menacé d'une nouvelle dégradation, si le génie et le goût ne se réunissent pas pour le défendre contre les innovations barbares qu'on s'efforce d'accréditer. On a vu, cette année, au Salon, un ouvrage qui, dit-on, représente une scène de la vie d'*Ossian;* production très-ambitieuse et très-ridicule, qui n'offre qu'une image grossière de l'enfance de l'art, et qui, paraissant tout à coup au milieu du treizième siècle, n'aurait pas même mérité les éloges que reçurent justement les premiers

essais de *Giotto* et de *Cimabue ;* car, dans ces restes informes que la curiosité reconnaissante des artistes va visiter au *Campo santo* de Pise, *la Bella Vergognosa* rappelle du moins l'idée de la peinture, ornée des graces naïves de l'enfance ; et l'on n'y voit point, comme parmi ces figures imputées aux compagnons d'Ossian, un chien que l'on est tenté de prendre pour un tronc d'arbre. On assure que les protecteurs de cette toille bizarre, (car je ne dois pas humilier la peinture, au point d'appeler cet ouvrage un tableau), prennent le titre de *Penseurs.* J'avoue, moi, que parmi les peintres qui méritent ce titre glorieux, je suis assez content du Poussin, et j'ai de la peine à croire que les novateurs fassent mieux que lui.

Il n'est pas vraisemblable, malgré le bel enthousiasme de ses partisans, que cet ouvrage ait beaucoup d'imitateurs. Mais il peut être utile de répéter aux jeunes artistes, justement prévenus contre le genre faux qui dominait il y a quarante ans, qu'on ne doit pas le remplacer par un autre système qui, quoique très-opposé, n'en est pas moins vicieux ; que pour éviter d'être lâches, mous et maniérés, il ne faut pas devenir froids, durs et grossiers ; que la simplicité la plus pure et la plus sévère a ses bornes, et que les tableaux ne sont pas des bas-reliefs.

J'ai parlé de tous les peintres dont les ouvrages m'ont frappé, dans *l'exposition de l'An VIII.* — Mais avant de passer à la sculpture, je dois un hommage au fils d'un homme justement célèbre, qui ne dément ni la renommée de son nom, ni les premiers gages donnés par son talent. — C'est *Vernet.* Il n'a mis au Salon que deux dessins ; l'un, représentant la *Mort d'Hyppolite ;* l'autre, *un Vainqueur à la course des chars.* Mais on y reconnaît aisément l'auteur du *Triomphe de Paul-Emile.* Ces dessins sont du plus grand caractère, pleins

de grace, d'expression, et de l'effet le plus piquant.— Un autre dessin, qui joint au mérite de l'exécution l'intérêt d'un *événement* mémorable que les amis et les ennemis de la France ont également célébré, par les cris ou par le silence de l'admiration, c'est le *Passage de l'Armée de réserve au grand Saint-Bernard.* — Il fait honneur au talent de *Gauthier.*

SCULPTURE.

La sculpture a produit peu d'ouvrages remarquables pendant l'année qui vient de s'écouler.—Une statue et quelques bustes en marbre, plusieurs autres en plâtre, dont il faut attendre les auteurs à la prochaine exposition, voilà tout ce que le public a distingué parmi les travaux d'un art rival de la peinture, mais beaucoup moins fécond et beaucoup moins varié.

La statue en marbre est celle de *Michel Montaigne*, exécutée pour le gouvernement, par le C. *Stouff.* Il peut y avoir des beautés techniques dans cet ouvrage ; en ce cas, c'est du talent perdu. La pensée, l'expression, le costume, tout est faux. Rien n'y rappelle la plus légère idée du philosophe qu'on a voulu mettre sous nos yeux. Qu'il y a loin de cette figure sans caractère à la statue de *Saint-Vincent de Paule*, où le même artiste a fondu l'expression sublime de toutes les vertus de la religion et de la nature ! Je ne pouvais la regarder sans être vivement ému par la douce image de la bienfaisance et de la piété ; tandis que ce marbre infidèle, qui devait me rappeler un esprit si pénétrant, un jugement si droit, une naïveté si piquante et si fine, me laisse insensible et froid comme lui.

Houdon et *Pajou*, tous deux de l'ancienne académie, tous deux de l'institut national, tous deux dignes de la réputation brillante qu'ils ont acquise depuis long-

temps, n'ont exposé que des bustes.—Ceux du premier joignent au mérite de la plus fidèle ressemblance, le travail d'un ciseau toujours pur, facile et gracieux. Il ne faut pas oublier que les arts du dessin doivent à ce maître un *écorché*, qui passe pour le modèle le plus parfait que nous possédions en ce genre, et qui fournira longtems aux jeunes élèves un objet d'étude et d'admiration.

Ce qui fait à *Pajou* plus d'honneur que le buste en plâtre dont il a gratifié l'exposition, c'est le sien, exécuté en marbre, par *Roland*, son élève. Cet ouvrage me paraît admirable pour la ressemblance, pour la finesse des détails et la pureté du ciseau. L'auteur a fait une très-belle statue du Grand Condé. Si je ne l'avais pas su, le seul buste de *Pajou* m'aurait appris qu'il en est capable.

La figure en plâtre de l'*Immortalité*, dont le caractère est noble et la draperie d'un beau jet, prouve que *Bridan fils* héritera des talents de son père. Ce respectable vieillard, accablé de longues et cruelles infirmités, trouve encore dans son atelier les consolations du travail et de la gloire. Il s'y rappelle son fameux groupe de *Saint Barthélemy sur le point d'être écorché*, morceau qui, par la vigueur de la pensée et de l'exécution, introduisait dans la sculpture le caractère mâle et fier du pinceau des Carraches. Il a offert, cette année, aux regards du public, dix figures en marbre, dont cinq de grandeur naturelle, et toutes exécutées de sa main. La difficulté du transport a empêché de les placer au salon; mais son atelier a été ouvert aux curieux pendant toute la durée de l'exposition.

Les derniers ouvrages sur lesquels j'arrêterai l'attention du lecteur, sont la statue de *la Victoire*, et le groupe des *trois Horaces*, par le C. *Goix*. On lui doit des éloges pour le courage avec lequel il a choisi ces

grands et nobles sujets, et pour la fierté de son dessin. Si l'exécution en marbre remplit l'espérance que le plâtre a fait naître, ce jeune artiste laissera derrière lui le plus grand nombre de ses rivaux. L'aîné des trois Horaces a le plus beau caractère ; sa démarche est ferme et pleine d'ardeur : le second, quoique très-bien, n'a pas un mouvement aussi fier, aussi déterminé : le troisième a l'air de se laisser entraîner. J'ignore si le statuaire, en variant ainsi l'expression de ses figures, a voulu se ménager des oppositions, ou s'il a cru devoir faire pressentir l'événement du combat. Mais la faiblesse marquée du jeune Horace est contraire à l'idée que nous avons de l'héroïsme également féroce des trois frères, qui, tous les trois, se chargèrent, avec le même empressement, de la fortune de leur patrie ; voilà pour la pensée. — Quant à l'exécution, je crois qu'il faut recommander à l'artiste d'étudier plus soigneusement les formes, et de traiter ses draperies avec plus de sévérité.

J'ai rempli la tâche pénible qui m'était imposée ; je soumets au public, et surtout aux artistes, les jugements que j'ai hasardés, après avoir recueilli l'opinion et comparé les témoignages de plusieurs d'entr'eux. J'ai cherché la vérité, sans crainte de la trouver à côté de la critique, trop heureux quand je l'ai vue à côté de la louange ! et sans pouvoir me flatter d'aucun trait de ressemblance avec Tacite, j'ai du moins la conscience d'avoir écrit comme lui, *sine ira et studio, quorum causas procul habeo.*

E.

SPECTACLES.

THÉATRE DE LA RÉPUBLIQUE ET DES ARTS.

La reprise de *Dardanus* n'a obtenu qu'un succès médiocre comme l'ouvrage, et n'a point attiré la foule à l'Opéra. Les ressources de la magie ont fourni des chef-d'œuvres à ce théâtre, quand le génie de Quinault les a combinées avec les fictions ingénieuses du Tasse et de l'Arioste. — Armide et Roland resteront à jamais comme des modèles de l'emploi qu'on peut faire, à l'Opéra, de la féerie et du merveilleux; mais dans les sujets donnés par l'antiquité, la mythologie grecque offrira toujours des moyens plus dramatiques, et blessera moins la vraisemblance théatrale.

Il faut bien que ce principe soit d'une application constante, même sur la scène lyrique, puisque le poème de *Dardanus*, écrit avec une élégance qui rappelle quelquefois la douce harmonie de Quinault, animé par le jeu des passions les plus tragiques, telles que l'amour, la jalousie et la vengeance; offrant encore, à des hommes avides de spectacle, la pompe des décorations et la variété des situations dramatiques, a toujours paru froid, languissant et sans intérêt. Deux compositeurs illustres, *Rameau* et *Sacchini*, l'ont orné successivement de la musique la plus à la mode dans leur temps. Cependant le succès a toujours été faible, malgré les dépenses extraordinaires qui ont été faites pour le remettre, en différentes occasions.

Les auteurs de cet ouvrage étant connus et jugés depuis très-longtemps, nous ne chargerons point cet extrait des éloges ni des critiques qu'on pourrait leur adresser. Nous observerons seulement que la partie du

chant, qui laisse toujours beaucoup à desirer dans les opéra français, est extrêmement soignée dans celui-ci. Plusieurs chœurs ont été longtemps et vivement applaudis. M.me *Chéron* chante le rôle d'*Iphise* sans grimaces et sans contorsions; il est aussi juste de lui rendre cet hommage, que bizarre d'avoir à louer un pareil mérite. — Les ballets soutiennent et justifient, comme à l'ordinaire, la grande réputation de ce spectacle, et sa supériorité décidée sur tous les théâtres de l'Europe. E.

THÉATRE FRANÇAIS DE LA RÉPUBLIQUE.

L'INQUISITION minutieuse d'un gouvernement timide et méprisé avait banni de la scène, ou mutilé tous les chef-d'œuvres, où le portrait de la tyrannie et de la bassesse devait provoquer des rapprochements et des allusions aussi justes que rapides. Il était digne d'un gouvernement protégé par ses triomphes et par ses bienfaits, d'opposer aux inquiétudes jalouses de la lâcheté, la sécurité de la gloire et de l'héroïsme. — Les comédiens français viennent de jouer *Mérope*.

Il est triste que cet ouvrage admirable, qui fixa le rang de Voltaire, et qui lui mérita pour la premiere fois l'honneur, aujourd'hui si stupidement prodigué, d'être appelé sur la scène au milieu des acclamations universelles, ait été joué avec la plus monotone médiocrité. — Quand la critique ne peut pas être utile, elle devient offensante et cruelle. Ainsi, parmi les artistes qui ont concouru à la représentation de *Mérope*, je ne citerai que *Saint-Fal* et M.lle *Raucourt*. *Saint-Fal* a joué le cinquième acte avec une lenteur dans le débit, non-seulement très-fatigante pour les oreilles sen-

sibles, mais encore qui m'a paru tout à fait opposée au caractère et à la situation d'*Egiste*. Certainement lorsque le fils des Héraclides, frappé, pour ainsi dire, d'une inspiration soudaine, s'écrie :

....En d'autres temps, mon courage tranquille
Au frein de vos leçons serait souple et docile;
Je vous croirais tous deux : mais, dans un tel malheur,
Il ne faut consulter que le Ciel et son cœur,
Qui ne peut se résoudre, aux conseils s'abandonne;
Mais le sang des héros ne croit ici personne.
Le sort en est jeté.....

L'acteur, emporté par un sentiment impétueux, devrait renoncer à cette déclamation lourde et brisée, à ces finales retentissantes qui n'ont ni grâce, ni expression. Ce défaut que le C. *Saint-Val* n'évite pas avec assez de soin, a été surtout très-remarquable dans les dernières scènes de son rôle. — M.lle *Raucourt* a eu des moments plus heureux dans le sien. Elle a joué la grande scène du 3.me acte avec plus de noblesse et de profondeur qu'elle n'en met ordinairement dans la peinture des émotions violentes. Sa dernière entrée sur le théâtre a été fort belle, parce que le mouvement en était juste, naturel et vrai. Mais on a retrouvé, dans tout le reste, les défauts ordinaires de sa déclamation, qu'un organe ingrat rend trop souvent pénible et forcé. C'est dans la représentation d'un chef-d'œuvre, tel que *Mérope*, que les premiers acteurs de la nation devraient réunir tous leurs moyens, et développer toutes les forces de leurs talents, pour s'élever, autant qu'il est possible, à la sublimité des conceptions de l'auteur. E.

P. S. La seule nouveauté représentée la quinzaine dernière, au théâtre Français, est une comédie en

trois actes et en vers, intitulée *LE MARIAGE SUPPOSÉ*. Le succès en a été si faible et si contesté, que l'auteur est occupé, dit-on, à des retranchements considérables, et que la seconde représentation paraît retardée. — Nous l'attendrons pour en rendre compte.

ANNONCES.

Les 2.e et 3.e volumes de la Bibliothéque des romans ont répondu à l'attente des amateurs.

On trouve, dans le second, *Valcour et Lucie*, nouvelle du C. *Vigée*;

Florisée et Claréo ou *la plaisante Histoire des amours de Florisée et de Claréo, et de la peu fortunée Yséa*, roman imprimé à Paris, en 1554, et traduit du Castillan;

Le revenant de Turretville ou *la Ressemblance mystérieuse*, roman du 12.e siécle, traduit de l'anglais;

Le plaisir, conte allégorique, par *A. H. KERATRY*.

Le troisième volume contient : *l'Epouse infortunée* ou *Enrique et Rosalie*, histoire italienne, galante et tragique, par *M. D. P. B.*;

Alcibiade solitaire, conte;

Mémoire de Lucie d'Olbéry, traduit de l'anglais par M.me *B... G...* auteur des Lettres de Milady Bedfort.

Les faux pas ou *Mémoires de la baronne* ***, traduits du Breton, et recueillis dans le tome XIV de la Bibliothéque de campagne.

Les morceaux qui composent la nouvelle Bibliothéque des romans sont choisis; la plupart des rédacteurs ont en général du talent et du goût; on reconnaît leur bon esprit dans cet avis que l'un d'eux donne aux jeunes lecteurs : qu'il faut *lire les romans comme des*

romans, et ne *jamais les regarder comme des modèles utiles*, *ni comme des guides à suivre.*

MÉLANGES sur différents sujets d'économie publique, par *F. ROBERT*, géographe de l'institut de Bologne, etc. *A Paris, chez Lenormant, rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois.* An 8.

DICTIONNAIRE universel de la révolution française, *ou* Table chronologique et alphabétique du *Moniteur.*

Un titre si rare suppose un travail immense. Le C. Girardin l'a entrepris avec courage, et tout prouve qu'il sera exécuté avec autant de clarté que d'exactitude. On sent aisément toute l'utilité de cet ouvrage. Il sera imprimé en deux formats; l'un, gros volume *in-folio*, semblable au Moniteur, l'autre, 3 vol. *in*-4.°, format des journaux ordinaires. Le prix n'est point encore déterminé: il ne pourra l'être qu'au moment de la publication, qui sera annoncée par la voie des journaux et affiches. Une souscription sera ouverte, pour la continuation d'année en année, au bureau du Moniteur, rue des Poitevins; et au cabinet littéraire du C. Girardin, palais du Tribunat, n.° 156.

THEORIE des lois politiques de la France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours, divisée en quatre époques.—A Paris, chez la veuve *Nyon*, libraire, rue du Jardinet. Les deux premières époques de cet ouvrage, imprimées en 1790, forment 8 vol. in-8°. Prix, papier ordinaire, broché, 36 fr.; papier d'Angouléme, 56 fr.; papier vélin, broché en carton, 80 francs.

Cet ouvrage suppose des études et des lectures immenses. Il mérite l'attention de tous les érudits versés dans la connaissance de nos origines. On l'attribue au rédacteur d'un journal très-digne d'estime, qu'on imprime à Elten, sous le nom du *Conciliateur.* On aura occasion de parler plus longuement de ce grand ouvrage, qui doit être lu et médité avec attention.

POLITIQUE.

EXTERIEUR.

DERNIÈRE partie des Considérations générales sur les Etats barbaresques.

MAROC.

L'EMPIRE de Maroc comprend le royaume de Maroc proprement dit; le royaume de Fez, celui de Taffilet, celui de Sus, celui de Sugulmène et la grande province de Dahra : l'empereur de Maroc prend le titre d'empereur du Biledulgerid. Ses états sont situés sur la côte d'Afrique, dans la partie la plus occidentale de la Barbarie, sous le climat le plus doux et le plus tempéré. Leur étendue est d'environ 250 lieues de long sur 140 de large.

Les villes principales de l'empire de Maroc, sont : *Fez*, capitale du royaume de ce nom, ville célèbre dans toute l'Afrique, pour le savoir, la politesse et les voluptés qu'on y trouve réunies; elle jouit d'une sorte d'indépendance : *Miquenez*, résidence actuelle de l'empereur : *Tanger*, port misérable et sans commerce : *Tétouan*, ville très-commerçante, et le grenier de Gibraltar : *Salé** , fameuse par ses corsaires, et qui, sous ses alkaïdes ou gouverneurs, jouit du droit de s'administrer elle-même sous la protection de l'empereur : *Maroc*, ancienne capitale : *Saffié*, ville très-

* Les gouverneurs, citoyens ou habitants de la ville de *Salé*, traitent directement avec la France, après qu'on a préalablement traité avec l'empereur de Maroc.

commerçante sur l'océan, au nord-ouest de *Maroc* : et *Sainte-Croix*, près du cap d'Agner, à deux lieues de la rivière de Sus, port considérable et très-fréquenté *. Dans le Biledulgerid sont encore les villes de *Sus*, *Taffilet* et *Kitwa*, capitales des provinces dépendantes de l'empire de Maroc dans cette partie de l'Afrique.

L'empire de Maroc est peuplé d'Arabes, de Maures, de Nègres et de Juifs, et il est très-bien peuplé. La ville de *Fez* renferme 80,000 habitants; on compte 5,000 Juifs à *Tétouan*; les habitants des campagnes demeurent dans des *édouars* ou rassemblements circulaires de tentes; chaque tente peut renfermer dix personnes.

En 1774, l'empereur de Maroc avait 12 frégates ou chebecks, et 12 galiotes en état d'aller à la mer. Les principaux ports où il tient ses corsaires sont : *Tétouan*, *Tanger*, *Larache* et *Salé*. Ils sont situés dans le détroit de *Gibraltar*, ou à portée de ce passage; il est difficile d'approcher les côtes de Maroc, elles sont basses et dangereuses; on ne peut y croiser que dans la belle saison.

L'empereur de Maroc a su se procurer, des princes européens, plus de 60 mortiers et plusieurs centaines de canons. Il peut mettre sur pied, en très-peu de temps, 60,000 ou 100,000 hommes. Tous les Maures ont des armes et deviennent soldats au premier ordre du prince. Les Juifs de Maroc sont nombreux et bons guerriers. Les armées maroquines sont, pour la meilleure partie, composées de Nègres. C'est Muley-Ismael qui les y appela. Ce grand homme sentit la nécessité

* Les Espagnols possèdent sur la côte de l'empire de Maroc, *Melille*, au nord-est de *Fez*, sur la Méditerranée; *Pignon de Velez*, et *Ceuta* sur le détroit de *Gibraltar*. Les Portugais y possèdent *Mazagan*, ville sur l'océan, au nord de *Saffié*.

de composer son armée de soldats étrangers, parmi des sujets toujours prêts à se révolter. Ses successeurs se sont trop départis de cette politique.

Salé et quelques autres places sont munies de fortifications qui ne servent qu'à prolonger les guerres civiles qui déchirent souvent l'état. Aussi ne voit-on pas que Muley-Ismael, qui entreprit tant d'ouvrages publics, ait bâti une seule forteresse. *Fez* a le ridicule privilége de se rendre à la première sommation.

L'empereur de Maroc possède des propriétés. Probablement il lève la dîme territoriale, qui est l'impôt généralement usité dans toute l'Afrique. Il perçoit un droit de douane; mais il s'est fait un revenu annuel de ce que lui donnent les puissances auxquelles il vend la paix. En 1774, le roi de Danemarck et la république de Venise lui payaient chacun un tribut annuel de 25,000 piastres fortes.

L'empire de Maroc est héréditaire. Il y a onze siécles qu'il est dans la famille de Muley-Ismael. Les villes de *Fez* et de *Salé*, sous prétexte de maintenir leurs priviléges, forcent souvent l'empereur à prendre les armes, soit qu'elles appuient quelqu'un de ses compétiteurs à l'empire; car d'ordinaire, à chaque vacance du trône, il éclate une guerre civile; soit qu'elles favorisent les prétentions du *morabil* ou grand pontife, qui tend sans cesse vers l'usurpation. Durant ces désordres, les *bachas* ou gouverneurs de *Tanger* et de *Tétouan* se rendent presqu'indépendants. Les Arabes, toujours vagabonds, ont besoin d'être contenus, de même que les troupes nègres, qui desirent souvent un nouveau règne, qui soit l'ouvrage de leurs mains. En 1776, l'empire était partagé entre Muley-Soliman et Muley-Aïchem. Muley-Soliman était maître de *Salé*. On traite l'empereur de Maroc de *très-haut, très-excellent et très-puissant prince*, et ses *alkaïdes, d'illustres et magnifiques seigneurs*.

C'est en 1630, pour la première fois, que la France a traité avec l'empire de Maroc, et qu'elle a envoyé un consul à *Salé*. La Hollande qui, la première, a acheté la paix de l'empereur de Maroc, l'a fait avec trop de libéralité, et c'est vainement qu'elle a voulu secouer le joug volontaire qu'elle s'était imposé. Le Danemarck et la Suède suivirent son exemple. L'Angleterre souffre les insolences des Maroquins, parce que *Tétouan* et *Alger* approvisionnent *Gibraltar*. Il leur envoie régulièrement des agrès, des armes, des bombardiers et des canonniers. L'Espagne recherche leur souverain; le Portugal a donné plus de 450,000 liv. pour en obtenir la paix. La France n'a jamais fait que les présents indispensables et d'usage.

Le commerce de Maroc pourrait absorber la valeur de 900,000 liv. en marchandises françaises, telles que toiles de Laval, de Bretagne et de Cambrai, draperie, papier, sucre, coton, soufre, quincaillerie et drogueries. Les négociants de Maroc, tirent tous ces objets d'Angleterre; ils préféreraient les recevoir des Français, dont ils ont généralement meilleure opinion. Le reste de l'Europe envoie à Maroc de la cochenille, des toiles d'Allemagne, des draps, des drogues, etc... On en exporte de la cire, de la laine, du cuivre tangoult ou neuf, du cuivre vieux, du maroquin, des cuirs tannés et en poil, des peaux de chèvre, des amandes, des blanquilles, des ducats et de la poudre d'or, que rapportent les caravanes que les Maures envoient toutes les années en Nigritie et en Guinée. Les caravanes qui vont à *la Mecque* et qui en reviennent, forment aussi une branche de commerce assez considérable. Les Anglais, du temps de Muley-Ismael, ont envoyé jusqu'à 100 bâtiments par an à *Salé*, et, dans les moindres années, 40 à 50, tandis qu'on y voyait à peine 4 ou 5 tartanes françaises. Il faudrait

pouvoir établir à *Salé* le commerce des grains; ils y sont à très-bon marché et plus beaux que dans le reste de la Barbarie. Ils seraient plus à portée de nos départements de l'Ouest. L'huile qu'on tirerait de ces contrées, serait égale en qualité à celle d'Espagne et d'un meilleur prix. La rupture avec Maroc dérange infiniment notre commerce de *Cadix;* elle gêne extrêmement les Anglais dans *Gibraltar;* elle détruit le commerce de fret que les Hollandais font dans la Méditerranée.

Nota. Nous donnerons dans le prochain numéro un morceau intéressant sur les mœurs de ces mêmes états barbaresques, dont nous venons de donner la description statistique.

BARCELONE.

12 Novembre 1800.

Nous venons de recevoir ici la réponse du cabinet de Stockolm aux réclamations de notre cour, du 17 septembre dernier, relativement à la violence commise dans notre rade par quelques officiers de la marine anglaise sur un vaisseau marchand de la Poméranie-Suédoise, pour le faire servir à une entreprise hostile contre deux de nos frégates. Cette réponse est telle qu'on pouvait l'attendre, quant aux dispositions du roi de Suède et à son desir d'obtenir réparation de l'injure faite à son pavillon. Mais on croit reconnaître dans quelques expressions, dans quelques phrases de cette réponse, un ton différent de celui qui convient à des relations censées amicales, et où du moins les intérêts sont communs. Plus il est évident que, dans cette affaire, la Suède est partie principale, qu'elle n'est soumise à aucune responsabilité, qu'elle n'a aucun compte à rendre, plus on peut s'étonner que le cabinet de

Stockolm ait cru nécessaire de le rappeler dans la note remise à notre ministre. Mais ce qui nous étonne le plus, c'est le reproche qui semble fait à notre cour, vers la fin de la note, d'avoir négligé des réclamations, des représentations relatives à des bâtiments suédois, pris pendant cette guerre et conduits dans nos ports. Ces réclamations n'ont dû avoir pour objet que des bâtiments pris par nos vaisseaux ou par ceux de nos alliés. Loin de les négliger dans aucun cas, notre cour s'en est toujours occupée avec une attention recherchée; et dans tout ce qui a dépendu d'elle, non-seulement elle a rendu justice, mais elle a été souvent génereuse.

Il fut un temps, et ce temps n'a été que trop long, où nous ne pouvions obtenir de la France la restitution de nos propres bâtiments pris par ses corsaires. Que la Suède juge si, à cette époque, malgré nos efforts, malgré notre zèle, nous aurions pu obtenir la restitution de ses bâtiments, pris à l'entrée ou à la vue de nos ports. La Suède ne nous fera pas sans doute un crime du malheur de notre position; la Suède qui ne peut garantir le succès de ses plaintes à la cour de Londres, la Suède qui y soutient inutilement, depuis deux ans, un procès connu de toute l'Europe, la Suède sait si les réclamations les plus justes et les plus vives réussissent toujours auprès de certaines puissances, lorsqu'on ne peut leur opposer que les armes de la raison.

J'ai dit que, dans tout ce qui a dépendu d'elle, notre cour a été non-seulement équitable, mais généreuse; et le cabinet de Stockolm ne peut en disconvenir. Elle lui a souvent restitué jusqu'à des prises condamnées par nos tribunaux; et, contre l'usage, il leur a été donné d'amples dédommagements pour leur séjour forcé dans nos ports. Personne ne peut mieux l'attester que le ministre envoyé aujourd'hui par la Suède à Londres, M. le baron d'Ehrensward. Par un arrangement

conclu, le 12 septembre 1796, avec M. le chevalier de Colombi, chargé des pouvoirs du roi à cet effet, M. d'Ehrensward obtint la restitution de plus de 400,000 réaux pour vingt-cinq prises suédoises, conduites dans nos ports depuis le commencement de la guerre.

La nation suédoise n'est pas la seule qui ait éprouvé à cet égard notre justice. Par une convention du 16 décembre 1796, entre le même agent espagnol, et le ministre danois, M. de Dreyer, il fut accordé à son gouvernement 1,259,324 réaux pour trente-quatre prises danoises conduites dans les ports espagnols. Les Hollandais ont obtenu postérieurement des sommes encore plus fortes. Par deux conventions arrêtées, l'une le 8 avril, l'autre le 21 août 1797, entre M. Colombi, pour l'Espagne, et M. Aubert, chargé d'affaires de la république batave, il fut accordé aux Hollandais, par la première, 2,051,787 réaux pour dédommagement de l'embargo mis sur trente-six de leurs navires, à l'époque de l'invasion de leur pays par les Français; et, par la seseconde, 1,918,248 réaux pour quarante-cinq prises, conduites dans les ports espagnols. Il y avait d'autant plus de générosité dans les dédommagements accordés pour l'embargo, qu'il avait été mis, pour sauver les propriétés des Hollandais comme les nôtres.

Ces traits suffisent pour montrer à l'Europe quel a été le respect de notre cour pour la neutralité; quel intérêt elle doit prendre aux efforts des puissances qui en défendent les droits, et quelle injustice il y aurait à lui reprocher des pertes, effets de l'inflexibilité de ce directoire qui se montra constamment sourd aux réclamations les plus soutenues, et qui, sous les apparences du républicanisme, étendit un despotisme accablant jusques sur ses alliés. Certaine d'être plus heureuse aujourd'hui, et d'obtenir justice auprès du gouvernement qui régit maintenant la France, notre

cour a pu, a dû même invoquer avec assurance le droit des gens contre l'entreprise des Anglais dans notre rade; et la vigueur qu'elle a mise dans les réclamations qu'elle a adressées à la cour de Suède, n'a pu déplaire qu'à la puissance dont les officiers l'avaient provoquée.

Par inclination, comme par intérêt, notre pays fait plus de vœux que tout autre pour le succès des vues que l'on suppose aux puissances du nord, et qui tendent à rétablir sur les mers un équilibre salutaire. Sans égard pour les malheurs qui nous avaient entraînés, comme malgré nous, dans une guerre désastreuse; sans égard pour les ménagements que nous avons longtemps gardés, soit en faveur du Portugal, soit dans le desir de ne pas coopérer à l'exécution de projets perturbateurs, les Anglais nous ont combattus à outrance, et n'ont négligé aucun moyen de nous nuire.

On parle encore d'une expédition qu'ils préparent contre nos possessions de l'Amérique méridionale, et l'on peut tout craindre de leur part, depuis qu'on les a vu menacer la plus importante de nos places, dans un temps où la contagion la plus déplorable, et un deuil profond, en faisaient un lieu redoutable et sacré. On a dit, avec raison, que c'était *jeter des bombes sur un hôpital*, et ce mot suffit pour caractériser une attaque dont il faut croire que la nation anglaise elle-même a eu horreur. La contenance énergique, et le noble langage de notre brave général de Morla, les préparatifs qu'il a dirigés, au milieu de la désolation qui l'entourait, et les effets qu'ils ont produits sur les dispositions de notre ennemi, attestent qu'au fond des cœurs espagnols, vit encore le sentiment de dignité et de bravoure qui illustra nos pères. Mais la nature semble d'accord avec la politique pour affaiblir les moyens, pour détruire les forces qui pourraient nous replacer au rang qu'ils occupèrent en Europe. Les effets de la

maladie pestilentielle qui ravage l'Andalousie, les pertes qui en résulteront pour la population et le commerce ne pourront être appréciés, que lorsque nous serons enfin délivrés de cette affreuse épidémie. Ce n'est qu'après avoir dépeuplé Cadix et Séville, qu'elle semble s'être un peu adoucie. Mais elle s'appesantit encore sur la malheureuse Cordoue. Tout ce que les poëtes ont dit, en décrivant de pareils fléaux, de familles entières détruites, de villes devenues désertes, de pays abandonnés, de cadavres laissés sans sépulture, tout cela paraît faible auprès des tristes réalités que nous apprenons à chaque instant. Les précautions que prescrit la sagesse du gouvernement pour arrêter les progrès de la contagion, servent elles-mêmes à augmenter le deuil répandu sur notre malheureux pays.

VIENNE.

18 novembre.

Ceux qui connaissent la confiance de l'empereur dans M. de Thugut, n'ont pas été occupés, comme le public, des bruits et des apparences d'un changement dans la direction des affaires. Ils n'en ont vu qu'un très-léger dans les titres ou les formes; et, sans rechercher les motifs qui l'ont amené, ils croient devoir prendre, pour base de leurs calculs sur l'avenir, le caractère et les principes de l'homme qui tient encore le timon des affaires. Cependant, comme dans tout ce qui s'est passé à certaines époques, ici, à Hohenlinden et en Italie, il n'y a pas une parfaite cohérence, on doute que la même main ait constamment tout dirigé; et ce doute, joint à l'impénétrable secret dont M. de Thugut est accoutumé à couvrir ses plans, réduit à très-peu de chose les données sur lesquelles nous pouvons juger des probabilités de la paix ou de la guerre. On peut toutefois prévoir que si l'Autriche négocie avec la France, sans l'Angleterre, si ces négociations ou la paix

même du continent ne sont pas accompagnées, ou promptement suivies de négociations qui conduisent à la paix maritime, on peut prévoir, dis-je, que tôt ou tard nous nous rattacherons au cabinet de Saint-James. Ne vous étonnez donc pas si nous faisons peu de bruit pour l'invasion de la Toscane, si nous avons même l'air de dissimuler cette injure, et si pendant tous les pourparlers qui servent de prélude aux négociations, nous poursuivons avec vigueur nos préparatifs militaires. L'insurrection hongroise nous fournira une armée de cinquante à soixante mille hommes; déja quelques divisions ont quitté leur pays et sont entrées en Autriche, ou se sont mises en route pour les provinces les plus exposées aux premiers coups de l'ennemi. Il n'est pas de succès * qu'on ne puisse espérer de ces excellentes troupes; les hongrois ont fait leurs preuves depuis longtemps. On peut attendre les mêmes forces et le même zèle de la Bohême, où l'archiduc Charles anime tout par sa présence. Il s'est entouré de nos meilleurs officiers d'état-major, tels que M. de Schmidt, et M. de Weyrotter, dont vous avez eu raison de vanter souvent les talents. Si le jeune héros, à la personne et à la fortune duquel ils se sont attachés, n'a pas encore le titre de généralissime, il l'a au moins reçu de l'opinion; et sans doute, pour en signer le diplome, on n'attend d'autre signal que le premier coup de canon tiré contre nous par les Français. C'est dans ce titre, accompagné de tous les pouvoirs qui lui appartiennent, que le général trouverait de nouveaux moyens de gloire, l'armée de nouvelles forces, la monarchie entière et l'Allemagne de nouvelles espérances.

* Cet article, extrait en partie de l'un des meilleurs journaux du nord de l'Europe, est daté de Vienne, le 18 novembre : il est curieux de rapprocher les prophéties des événements, et les espérances des faits.

En attendant que nous ayons réparé les revers de la dernière campagne, et que nous soyons en mesure de prendre l'attitude qui nous convient, nous tâchons de vivre en paix avec tout le monde. La Prusse se plaint-elle d'une violation de la ligne de neutralité? nous lui promettons et lui donnons satisfaction. Paraît-il une brochure contre le premier consul? nous la supprimons, et nous faisons poursuivre les auteurs. La Russie refuse-t-elle de recevoir notre ambassadeur? nous gardons à ce sujet un profond silence.

Je ne vous parle pas des troubles interminables des provinces turques qui nous avoisinent, des combats perpétuels entre Passwan-Oglou et les pachas fidèles à la Porte. On y est tellement accoutumé depuis quelques années, qu'on ne s'en occupe plus; cependant nous ne sommes pas sans inquiétude pour la Valachie, dont l'hospodar est menacé par Passwan-Oglou, et quelques-uns de nos négociants tremblent pour Bucharest, entrepôt de beaucoup de marchandises. Sans doute, lorsque les affaires générales de l'Europe seront réglées, on s'occupera de rendre la paix à des pays pillés et dévastés depuis cinq ans; ce sera la petite pièce après ce grand drame. Si l'on veut laisser Constantinople aux Turcs, il faudra bien secourir, contre ses propres sujets, une puissance qui ne sait combattre ni Menou en Egypte, ni Passwan-Oglou dans la Bulgarie; qui ne peut protéger ses provinces, et à laquelle cependant on confie généreusement la protection de la nouvelle république qui s'élève dans la mer Ionienne.

PÉTERSBOURG.

6 novembre.

La nature nous avait relégués à l'extrémité de l'Europe; mais la politique de nos souverains nous a sou-

vent rendus le centre des relations de ses divers états. Sous ce rapport, comme sous les autres, le règne actuel est digne des précédents. Il n'est aucune puissance qui, dans ce moment, ne fixe ses regards sur Paul I.er, et ne mette une haute importance à entretenir ou à recouvrer son amitié; mais ce monarque ne paraît pas encore également bien disposé envers toutes celles qui cherchent à se rapprocher de lui. Le secret qui enveloppe les opérations de notre cabinet ne nous permet que des conjectures à cet égard : mais la gloire du consul de France, les principes qu'il porte dans son administration, les espérances qu'il donne pour sa politique extérieure, son empressement à rechercher l'amitié de la Russie, ont amené ce prince, on ne saurait en douter, à se rapprocher de la France; on peut juger de ces dispositions de Paul I.er, et par ses discours, et par ses actions, et par l'éloignement qu'il témoigne aux ennemis de la France. Le refus, officiellement publié, de recevoir le prince Auersberg, prouve qu'il est des griefs difficiles à effacer auprès de Paul I.er, et fait voir combien il est pénétré du sentiment de sa dignité et de sa puissance.

L'embargo mis depuis peu sur les vaisseaux anglais, prouve aussi que pour avoir Malte, l'empereur ne croit pas avoir besoin d'user de ménagements envers l'Angleterre, et qu'il s'en fie à ses droits sur cette île. Ces mesures contre les Anglais peuvent faire juger du vif intérêt que mettra l'empereur à faire reconnaître par eux des lois maritimes plus favorables aux puissances neutres que celles qui ont été en vigueur jusqu'à ce jour, et rien d'ailleurs ne l'atteste mieux que les nouveaux passe-ports délivrés aux vaisseaux russes, d'après lesquels toute visite de la part des Anglais serait regardée comme une déclaration de guerre.

Ces dispositions sont évidemment liées au système de

neutralité ou de médiation armée, dont vous parlez *, depuis quelques mois, et qu'on peut regarder comme parvenu à maturité, depuis que le plus desirable accord règne entre la Russie et la Prusse. Ce système sera soutenu avec énergie, mais il est aisé de voir qu'il n'y entre aucune vue ambitieuse; aussi, tandis que Paul I.er anime tout le Nord, menace l'Angleterre, refuse l'ambassadeur de l'Autriche, protége les rois d'Italie, et désigne avec assurance la garnison de Malte, son pavillon flotte aux Dardanelles, ses vaisseaux y sont en station, sans inspirer à la Porte la moindre inquiétude. Loin de l'humilier, loin de profiter de sa faiblesse, Paul I.er la relève et l'honore, en plaçant sous sa suzeraineté **, une république formée de quelques débris de celle qui régna si longtemps sur la mer Adriatique.

ALTONA.

12 décembre.

Le comte de Schimmelmann, envoyé extraordinaire du Danemarck, près le cercle de Basse-Saxe, est mort à Hambourg vendredi matin, âgé de quarante-sept ans. C'était un homme honnête, loyal, et ne manquant

* Cette lettre est extraite du *Spectateur*, et adressée au rédacteur de ce journal célèbre dans le nord de l'Europe.

**Voici ce que disent, à ce sujet, les lettres de Constantinople, du 10 octobre. « Les îles ex-vénitiennes seront désignées sous le nom des sept îles unies: elles formeront une république aristocratique; le gouvernement aura son siége à Corfou; il sera représenté par un sénat, composé de députés qui seront nommés par voie d'élection: tout ce qui en émanera aura force de loi. Les sept îles unies auront des troupes et adopteront un pavillon particulier. Elles seront en tout indépendantes de la Porte, à qui elles paieront, tous les trois ans, un tribut de 75,000 piastres, en reconnaissance de sa suzeraineté. Elles auront un député qui résidera constamment à Constantinople.

pas d'esprit naturel, mais dépourvu d'instruction, n'ayant jamais rien lu, et nul pour les affaires. La chasse, la pêche, le billard, la table, voilà de quoi se composait son existence. Son poste ici, qui est du nombre de ceux desquels on peut dire, *tant vaut l'homme tant vaut la place*, sera, dit-on, fort brigué. On assure qu'il est fort desiré par le comte François, frère du mort, et marié à une très-aimable française, la fille du comte de Lowendal. Si cela est, il l'obtiendra probablement. Le grand crédit dont jouit, à juste titre, celui des frères qui est ministre des finances à Copenhague, ne permet guères d'en douter; celui qui vient de mourir laisse un fils auquel presque toute sa fortune est substituée, et une fille mariée à un français, le comte de Crimisnil.

LONDRES.

10 décembre.

* Les gazettes du continent nous apprennent que la dernière tentative faite par notre flotte sur Cadix, donne lieu à des sorties amères contre notre gouvernement et nos généraux. On nous accuse d'avoir outragé ce que respectèrent souvent les peuples barbares, le malheur; mais l'ordre d'attaquer Cadix était donné à l'amiral Keith et au général Abercrombie, avant que le gouvernement connût les désastres de cette ville. Dès qu'il en fut instruit, il expédia une frégate pour contremander l'attaque, mais la frégate ne joignit lord Keith que devant Cadix, lorsqu'il avait déja fait les premières sommations.

Cela est attesté par des lettres d'officiers qui servent sous lord Keith. Nos gazettes ont publié ces lettres, et ce ne sont pas là des témoignages mendiés. On pensera peut-

* On voit, par ce premier paragraphe, que les Anglais sentent plus la justice de l'accusation, qu'ils ne sont heureux en moyens de défense et d'apologie.

être que lord Keith et le général Abercrombie auraient dû interpréter les dispositions du gouvernement, et suspendre au moins l'attaque. Mais est-il bien sûr qu'il soit permis à des généraux de consulter leur inclination sur les ordres du gouvernement? Plutôt que de les blâmer, plaignons-les d'avoir été forcés d'opposer à leurs sentiments, comme hommes, leur devoir comme militaires, et croyons qu'ils se sont réjouis de recevoir un contre-ordre qu'aurait conseillé l'intérêt, s'il n'avait été dicté par l'honneur et l'humanité. La conquête de Cadix eût été bien chère, si la contagion fût passée de la ville à notre flotte; c'est alors que la guerre fût devenue pour nous un véritable fléau.

Jusqu'ici, elle n'avait guères eu ce caractère pour la Grande-Bretagne; des maux légers étaient effacés par des succès maritimes, des acquisitions et l'accroissement de son commerce. Mais la famine dont nous menaçâmes la France, nous menace aujourd'hui, et si les accapareurs ne recèlent pas des approvisionnements que la cherté devrait faire enfin sortir de leurs greniers, si la disette est réelle, il est difficile d'apercevoir d'où nous viendront les grains dont nous aurions besoin, lorsque la Russie met un embargo sur nos bâtiments, lorsque la Prusse défend l'exportation de Dantzig, lorsque le Danemarck et la régence d'Hanovre nous ferment l'Elbe et le Weser, par les mêmes prohibitions.

Cependant plus le prix des grains s'élève, plus il y a d'appas pour la cupidité; d'ailleurs, le parlement vient d'aiguillonner l'industrie par des primes, et la surveillance des gouvernements qui nous refusent des grains, ne peut-être telle qu'un grand nombre de bâtiments ne sachent s'y dérober. Mais ce sont des hasards qui n'offrent rien de rassurant, et les prohi-

bitions du continent sont effrayantes pour nous, en cela surtout qu'elles sont générales et paraissent combinées.

Il est probable, je le sens bien, que les grands états qui s'opposent à l'exportation, ont été moins guidés par les principes constants de l'économie politique, que par des motifs de circonstances. Nous voyons depuis quelques mois se former dans le Nord une ligue qui tend à abaisser la puissance britannique, ou du moins à contrarier son accroissement, et à modifier sa domination sur les mers. Si l'Autriche faisait une paix séparée, nous nous trouverions sans alliés sur le continent. Il serait assez singulier de voir les puissances auxquelles nous avons fourni des subsides contre les Français, faire cause commune avec eux contre nous; et c'est là ce dont nous sommes menacés. La confiance que montrent ou qu'affectent nos ministres dans les dispositions du cabinet de Vienne, ne nous rassure qu'imparfaitement sur la solidité et l'utilité de cette alliance.

Nous ne supposons pas dans M. de Thugut, une grande inclination pour la paix, pour une paix surtout nécessairement différente de celle qu'il eût pu faire avant la dernière campagne; mais nous croyons à l'irrésistible loi de la nécessité, et nous ne voyons pas comment l'Autriche, sans aucun espoir d'appui sur le continent, réparera la désastreuse journée de Maringo, les revers de la Souabe et la perte des places qui pouvaient retarder la marche des Français sur Vienne. Il y a du vague dans tout ce que les ministres nous disent des négociations de l'Autriche; elle désavoue la convention signée à Paris par le comte de Saint-Julien, et elle ne peut s'empêcher d'avouer la convention, beaucoup plus fâcheuse, d'Hohenlinden. Est-ce parce que l'un a le titre de préliminaires, et l'autre



celui d'armistice? Mais l'Autriche et l'Allemagne ont cruellement perdu à cet échange. Que pouvons-nous y avoir gagné?

Il est encore fort difficile de savoir à quoi aboutiront toutes ces dépêches portées par ces courriers qui vont et viennent sans cesse. Mais, dès le commencement du mois d'août, nos ministres croyaient intéressant de négocier; ils reconnaissaient dès-lors qu'on pouvait traiter avec le consul. Sur quel fondement croit-on qu'il y ait eu, à cet égard, un changement dans leurs idées? Ils ont refusé deux choses: d'abord de traiter séparément, ensuite d'accorder toutes les conditions que la France demandait pour l'armistice; mais certes ces conditions n'eussent pas été différentes, si, pendant la guerre, il y avait eu balance d'avantages entre les deux nations.

Dans la situation actuelle, je ne vois de ressource, pour les deux alliés, que la paix générale, ou des négociations assez lentes, pour que l'Autriche ait le temps de se restaurer, et l'Angleterre de travailler à ramener les cabinets du Nord.

Les dernières lettres de Madras annonçaient que l'île de France s'était déclarée indépendante, et la perte de cette colonie pour les Français eût évidemment tourné à notre avantage; mais cette nouvelle, si souvent répandue, sans qu'il y eût un mot de vrai, est encore fausse. Les habitants de l'île de France ne se sépareront jamais de leur métropole. On sait d'ailleurs qu'ils ont pour gouverneur un officier général de l'ancien régime *, qui sans doute aime très-peu la révolution, mais qui est connu pour aimer beaucoup son pays, et qui est trop sage pour ne pas sentir les dan-

* M. de Malartic.

gers d'une indépendance qui mettrait la colonie dans nos mains.

Un pays que nous sommes accoutumés à regarder comme une colonie anglaise, le Portugal, nous laisse, par son alliance avec nous, dans la même incertitude que le cabinet de Vienne. En même temps qu'on nous apprend que la cour de Lisbonne continue de faire filer des troupes et de l'artillerie vers ses frontières, on nous mande qu'elle a choisi M. de Souza pour négocier avec la France. L'Espagne est sans doute fort intéressée au succès de cette négociation ; et, de son côté, la cour de Lisbonne pourrait bien craindre enfin l'époque où les Français, n'ayant plus sur le continent d'autre ennemi qu'elle, n'auront besoin que d'une partie de leurs forces pour soumettre cette extrémité de l'Europe, et nous chasser des bords du Tage. Si elle craint un tel événement, elle cherchera à le prévenir, et les nœuds qui la lient à notre cabinet ne seront sûrement pas resserrés par des procédés tels que l'ordre donné récemment à nos flottes, de visiter les vaisseaux.

En voyant notre cabinet choquer ainsi, sans aucun égard, cet allié, on pourrait croire qu'il compte avec assurance sur celui de Vienne. Mais la manière dont M. Pitt s'est exprimé hier sur ce point, au parlement, dans sa réponse à M. Sheridan, n'annonce pas une parfaite sécurité. Il compte sans doute davantage, et avec plus de raison, sur nos conquêtes. Il pense peut-être que la Grande-Bretagne ayant les mains pleines, n'a qu'à les ouvrir pour éteindre les haines, dissiper les jalousies, rallier autour d'elle ses anciens amis, et nous assurer une paix bienfaisante et glorieuse.

SUITE de la notice historique sur le général

WASHINGTON.

WASHINGTON ne parut pas, avec l'éclat de ces hommes qui doivent leur ascendant à la force de leur génie, ou à la souplesse de leur esprit. La nature lui donna précisément autant de talents qu'il en fallait pour obtenir une influence bienfaisante dans le pays qui le vit naître, et qu'il devait gouverner un jour. La vraie source de sa grandeur était dans son caractère, mais plus encore dans l'heureuse proportion de ses diverses qualités, que dans la supériorité d'aucunes d'elles. Sa constance ne démentait jamais son courage ; sa prévoyance dirigeait son ardeur à entreprendre. Aussi accessible aux propositions d'une paix honorable, que disposé à une guerre nécessaire, il montrait autant de modération dans la prospérité, que de résolution dans le danger, et d'égalité dans le malheur.

Enfin, ce qui le distinguait éminemment, c'était le trait caractéristique du vrai sage, que les anciens rendaient par une expression si heureuse, *compos mentis*, il était toujours maître de lui dans les grandes et dans les petites occasions.

Quoique Washington ne fût pas lettré, il s'en faut bien, comme plusieurs ont affecté de le dire, qu'il fût d'une ignorance absolue. A la vérité, il ne parlait aucune langue étrangère, n'entendait que très-imparfaitement le français ; mais on a des preuves qu'il possédait assez de connaissances d'ailleurs, pour remplir les obligations de sa place. Il écrivait ses lettres et ses dépêches importantes, non-seulement sans le secours d'autrui, mais encore de sa propre main, et en conservait

avec soin les minutes. Ses dernières déclarations publiques rendent témoignage de son amour pour les sciences, et de son zèle pour les progrès de l'éducation publique.

Si dans les commencements, il prit moins d'intérêt aux lettres, il faut l'attribuer à cet accord particulier et admirable qui exista toujours entre ses facultés intellectuelles, et l'état, les besoins et le degré de culture de sa nation. Du reste, on l'accuse avec raison de n'avoir pas été très-abordable aux savants étrangers, et en général aux étrangers curieux. Un ami lui avait dit un jour qu'ils ne venaient tous que pour le *peindre :* cet avertissement lui suffit.

Washington n'eut aucun goût plus dominant que celui de l'économie rurale, on peut même dire que ce fut son unique passion. Sa campagne était le modèle de toutes celles du pays, ses champs les mieux cultivés, ses troupeaux les meilleurs, ses arbres les plus beaux. Toutes les améliorations étaient en grand, et calculées pour l'avenir. Lorsqu'il montrait ses établissements économiques (et c'était toujours avec une sorte de complaisance) il ne manquait pas de faire observer ce qu'il donnait à l'exemple. C'est ainsi que, dans la plus grande partie de ses terres, il avait supprimé la culture du tabac pour répandre de plus en plus celle du blé, quoique cette dernière fût moins productive.

Son gout pour l'agriculture, naturellement lié à une grande simplicité de mœurs, lui attirèrent quelquefois le reproche d'avarice. Mais toutes les actions de sa vie publique détruisent à jamais cette calomnie.

Pendant la guerre, Washington ne retira aucune espèce d'émoluments de sa place, et se contenta des *rations* en usage, qu'il prit toujours en nature. Le congrès lui ayant confié le soin de répartir les contributions extraordinaires d'argent, il les avança de ses

propres fonds, et après la guerre, lorsqu'il rendit compte de son administration, on apprit avec étonnement que la somme n'excédait pas 33,000 écus. Le congrès, pénétré d'admiration, fit déposer le compte dans une jolie cassette de bois d'acajou, pour le conserver comme un monument de la sagesse de son président. Lorsqu'il fut réélu en 1792, il renonça encore à tous hononaires, ne se réservant strictement que ce qui devait fournir aux dépenses de sa place. Le trait suivant achève de le peindre :

En 1781, époque de son expédition contre le lord Cornwalis, lorsqu'il marchait vers la Caroline, à la tête de l'armée des Provinces-Unies, Washington passa sur une de ses terres, située entre Annapolis et Alexandrie. Il s'y arrêta un jour entier; mais malgré son attachement pour cette campagne, dont il avait été éloigné plus d'une année, malgré son goût pour l'agriculture, rien ne put le déterminer à consacrer seulement un quart-d'heure aux affaires particulières qu'on voulait lui proposer. Et cependant, ce même homme avait administré, sans interruption, pendant toute la guerre, une tutelle qui lui avait été confiée, parce qu'alors il croyait obéir à un devoir rigoureux.

Washington ne connut jamais que ce devoir : naturellement ennemi de toute affectation, il sut néanmoins conserver la dignité qui convenait à son caractère. Peut-être même fut-il, sur ce point, conscientieux jusqu'à l'excès. Jamais, par exemple, il ne voulut manger chez l'ambassadeur de France, quoique les relations étroites et importantes des deux pays rendissent celui-ci, du tems de la monarchie, un des personnages les plus considérables de l'Amérique. Mais lorsqu'il croyait pouvoir oublier son caractère public, particulièrement à Mount-Vernon, c'était un homme sans prétention, un ami de bonne compagnie, un hôte prévenant, un

convive aimable et intéressant. On sait qu'il avait un extérieur noble et une superbe figure.

Tout ce qu'était Washington parut au grand jour, et un de ses avantages particuliers, fut d'être vraiment tout ce qu'il paraissait être. Aussi est-il peu d'hommes sur lesquels l'histoire prononcera de si bonne heure et avec tant de certitude. On peut même dire que la postérité a déjà existé pour lui, et que, de l'aveu de tous les partis, du consentement de toutes les nations, Washington fut un homme d'état consommé, un général illustre, et le plus grand citoyen du dernier siécle.

INTÉRIEUR.

PARIS.

Le gouvernement a reçu des nouvelles d'Egypte, en date du 18 brumaire. L'armée française y est dans l'état le plus brillant. Plus de 20,000 hommes parfaitement équipés, les contributions acquittées, et les beys repoussés dans le désert; la commission chargée de recherches savantes, parcourt librement le pays. Les états de situation, expédiés par le général en chef, passent toutes les espérances que l'on pouvait concevoir. Des bâtiments échoués ont fourni la plus belle artillerie et des approvisionnements en tout genre.

Le plus profond secret environne toujours les conférences de Lunéville. Les plénipotentiaires s'y donnent tour à tour des repas et des fêtes. Les amis de la paix mêlent, à quelques craintes, beaucoup d'espérances. Une grande victoire remportée près d'Hohenlinden, par laquelle Moreau a rouvert la campagne, les succès de l'armée de Batavie, sous les ordres du général Augereau, la générosité du gouvernement français, le besoin

de tous les peuples, l'union des puissances du nord, tout paraît conspirer pour la pacification de l'Europe et du monde.

M. le baron de Sprengporten, général russe, est arrivé à Paris avec toute sa suite, et descendu à l'hôtel Grange-Batelière.

Le 18, quatre officiers russes, prisonniers en France, ont passé à Francfort. Ils retournaient dans leur pays, libres et sans rançon.

Les conseillers d'état Barbé-Marbois, Duchâtel et Fourcroi sont chargés de parcourir les départements de l'Ouest pour en reconnaître la situation, et cicatriser toutes les blessures dont une guerre trop funeste a couvert ces contrées.

Des troubles se sont manifestés dans la Corse : le C. Miot, conseiller d'état, qu'une première mission a déja recommandé comme le pacificateur de ce pays, est envoyé, avec les pouvoirs nécessaires, pour y rétablir l'ordre et l'harmonie.

Le sénat conservateur a nommé membres du corps législatif Lebrun-de-Rochemont, frère du troisième consul, et Viennot-Vaublanc, *ex-législateur*, de Seine-et-Marne, en remplacement des CC. Sœlleville et Isaac Tarteyron, démissionnaires.

Le C. Dedelay-d'Agier a été proposé à la fois par le premier consul, le tribunat et le corps législatif, au sénat conservateur; il a été admis en conséquence au nombre des membres du sénat.

Lyon rappelle tant de vertus, de malheurs et de

crimes, que rien de ce qui répare ou adoucit ses maux, ne peut être indifférent. Le C. Verninac, préfet du département, fait inscrire sur les hospices de cette ville, au milieu de couronnes de chêne, les noms des bienfaicteurs de ces hospices, la date, et l'espèce de leur donation. Le gouvernement vient d'adopter un projet pour la reconstruction de la place Bellecour.

On aime, surtout, à voir le préfet du département de la Nièvre, réunir, dans leur ancienne maison, à Nevers, les respectables filles de S. Vincent de Paule. Cette réunion s'est opérée par le zèle de madame Verninac, qui est allée chercher ses compagnes, réfugiées dans différents départements.

Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, est arrivé à Madrid, avec sa suite.

Le préfet du Gard, le C. Dubois, vient d'établir un *institut de santé et de salubrité* pour ce département, et des sociétés de bienfaisance qui distribuent les secours à domicile.

Il paraît certain que l'on construira une route de communication, entre la France et le Piémont, par le mont Genièvre.

On s'occupe aussi, pour l'intérieur de la république, de cette partie importante de l'administration. On a pu remarquer, dans les différentes statistiques des départements, combien ces travaux devenaient de jour en jour plus nécessaires. Le préfet du département de la Gironde a ordonné la prompte réparation de la route de Paris en Espagne, par Angoulême, Bordeaux et les Landes.

Les routes, mieux entretenues, seront aussi plus sûres. Le ministre de la police, dans un rapport fait consuls, le 18 frimaire, a demandé, selon le vœu

général des préfets, que des commissions extraordinaires fussent créées, pour juger toutes les espèces de brigands qui désolent la voie publique. Beaucoup ont été arrêtés, et trop peu ont été punis : ce qui est, à la fois, un éloge pour la police et un reproche pour les juges.

Le C. Esmenard vient d'être nommé chef du bureau des théâtres, au ministère de l'intérieur.

Trois nouveaux journaux excitent une juste curiosité, en nous découvrant de nouvelles richesses littéraires.

Le premier, entrepris par les rédacteurs du *Journal de la littérature de France*, est entièrement consacré à la *littérature étrangère*. Il contient l'annonce des livres nouveaux, cartes géographiques, gravures, objets d'arts, inventions et découvertes nouvelles, qui paraissent dans tous les pays étrangers. Des remarques analytiques font connaître les divers ouvrages. — L'année se compose de douze cahiers grand in-8.° Le prix de la souscription est de 21 fr. pour l'année, franc de port. On souscrit, à Paris, chez Treuttel et Würtz, quai Voltaire.

Un autre, sous le titre de *Notices littéraires*, ou *Esprit des journaux étrangers sur les sciences, la littérature et les arts*, embrasse à peu près le même plan, mais avec des avantages particuliers. Il renferme aussi des analyses détaillées, sans être diffuses, et distinguées par leur impartialité. L'auteur appartenait autrefois à l'Académie des inscriptions, dont il était un des membres les plus estimables. Une partie du journal est consacrée aux anecdotes littéraires et à la nécrologie des hommes que leurs talents ont recommandés. Il annonce de plus les nouveaux livres français, et les juge,

quoique avec moins de détail. — Il paraîtra un numéro par mois. Le prix de l'abonnement, pour l'année, est de 18 fr. pour Paris et Strasbourg, et de 21 fr. pour les départements. On s'abonne, à Paris, chez Amand Kœnig, quai des Augustins, n.° 18, et à Strasbourg, chez le même, rue du Dôme.

La *Bibliothèque germanique*, plus rare dans son ensemble, est en même temps plus complète dans ses détails; le ton est tel aujourd'hui qu'on devait l'attendre des trois rédacteurs, et l'érudition de M.me de Polier, l'esprit facile du C. A. Labaume, et les connaissances variées du C. Demaimieux, inventeur de la Pasigraphie, ne pouvaient être mieux à leur place. Les amis des lettres leur sauront gré de l'importation qu'ils se proposent de faire en France des richesses étrangères, et particulièrement de la littérature allemande. On peut espérer, d'après leur nouvelle préface, qu'une critique judicieuse, un goût pur et sévère préviendront tous les dangers de cette importation. Ecoutons-les parler eux-mêmes. « On reprocherait, avec « raison, disent-ils dans leur préface, aux auteurs de la « *Bibliothèque germanique*, un excès d'enjouement qui « toucherait de bien près à la démence, si, donnant « une admiration exclusive aux productions de la lit- « térature allemande, ils prétendaient les offrir à leurs « compatriotes, comme devant faire oublier les chef- « d'œuvres et les modèles dont la littérature française « s'honore à juste titre. »

Ce journal est divisé en deux parties principales: la première est la *Bibliographie germanique*, proprement dite; la seconde est une *bibliographie universelle*, rédigée par le C. Demaimieux. Beaucoup de méthode et de précision distinguent cette seconde partie, qui

comprend tous les objets d'arts et de sciences. Parmi les articles piquants qu'on y remarque, nous citerons le morceau suivant, qui paraîtra curieux à tous les lecteurs, quelle que soit leur opinion.

« Un célèbre professeur de *philosophie morale*, à « Edimbourg, s'entretenait un jour avec le fameux « Duluc. Celui-ci lui ayant présenté le livre intitulé « *Morale universelle*, ou *les devoirs de l'homme fondés* « *sur sa nature;* ce vieillard refusa l'offre, et dit : J'ai « été, pendant plusieurs années, professeur de cette pré- « tendue science; j'avais épuisé toutes les bibliothèques « et mon cerveau pour en trouver les fondements. Mais « plus je cherchais à persuader mes disciples, moins « j'avais moi-même de confiance en ce que je leur en- « seignais; tellement qu'enfin je changeai de vocation, « et repris la médecine qui avait été l'objet de mes « premières études. J'ai néanmoins continué, pen- « dant quelque temps, d'examiner tout ce qui pa- « raissait sur ce sujet, *où* je ne m'étais pas senti en « état d'enseigner avec conviction : mais enfin j'ai « lâché prise, en reconnaissant très-profondément que, « sans une sanction divine, immédiate, des lois mo- « rales, sans lois positives accompagnées de motifs « précis et pressants, les hommes ne sauraient être « convaincus qu'ils doivent se soumettre à aucun code « pareil, ni en concevoir entre eux. Depuis ce temps- « là, je ne lis aucun *ouvrage de morale* que la bible, « et la lis toujours avec un nouveau plaisir. »

L'abonnement est de 32 fr. pour l'année, 17 fr. pour six mois et 9 fr. pour trois mois. On s'abonne, à Paris et à Strasbourg, chez les frères Levrault, et au bureau de la Pasigraphie, rue et faubourg Montmartre, n.° 25.

Suite du mémoire sur le département de la Seine-Inférieure.

Dans la première partie de ce mémoire, le C. Beugnot avait indiqué la loi sur le partage des fortunes comme la cause d'un plus grand nombre de mariages, et par conséquent d'une population plus abondante. Aujourd'hui, il examine les inconvénients de cette loi : ils résultent moins de l'accroissement de la population en lui-même, que de la nouvelle distribution d'hommes que la grande division des fortunes doit occasionner.

Sans doute, continue-t-il, nous sommes éloignés du moment où un excès de population pourrait inspirer des craintes fondées. Cependant il est vraisemblable que le morcellement des fortunes contraindra un grand nombre de propriétaires à déserter les villes, pour aller vivre dans leurs petits héritages ; et alors, le produit de l'agriculture, ce produit net et excédant le besoin des campagnes, sur lequel seul repose la subsistance des villes, en sera-t-il augmenté ? Non ; parce que ces nouveaux habitants de la campagne, bientôt entourés de familles nombreuses, au milieu de toutes les causes qui favorisent la fécondité, consommeront les produits de la terre que peut-être ils auraient améliorée.

En vain dirait-on que les villes, devenues moins populeuses, n'auront pas besoin des mêmes approvisionnements. On oublie que ceux qui les auront abandonnées, s'y trouvaient réduits à un étroit nécessaire, et par conséquent n'augmentaient pas beaucoup les demandes des marchés. Ils seront tous de la classe des propriétaires de fonds ruraux, classe réduite, mais cependant assez nombreuse pour fournir des éléments à la population. Cette théorie est appuyée sur des

faits : le pays de *Caux* était renommée par les droits exhorbitants que l'ancienne coutume de Normandie accordait aux aînés. Les terres de ce pays sont d'une grande valeur, d'une exploitation peu dispendieuse et très-productive. Divisées en grandes propriétés, elles se prêtent à toutes les améliorations qu'il serait absurde de tenter sur de petites teneures. Cependant ce pays si riche ne fournit presque rien à la ville de Rouen pour ses subsistances. A quoi l'attribuer? si ce n'est à sa grande population qui, indépendamment des rôles et des registres, se prouve encore par le bas prix de la main-d'œuvre. Maintenant que l'on favorise la multiplication des hommes par le morcellement des propriétés, et l'habitant de *Caux* se trouvera réduit à manger lui-même ses poules.

Si l'on veut des exemples d'un pays moins favorisé de la nature, on sera conduit aux mêmes résultats. On trouvera en général que la consommation des petits propriétaires à la campagne (qui encore ne s'y astreindront pas à l'économie qu'ils auraient observée dans les villes), doit laisser les marchés de celles-ci sans approvisionnements.

La grande division des fortunes n'est donc pas sans inconvénient, par la distribution forcée de la population qui en est la suite. Voyons l'effet qu'elle doit produire sur l'agriculture.

On se plaignait jadis, et non sans raison, que les grands propriétaires n'allaient presque jamais visiter leurs possessions, et en consommaient les revenus à la cour, à la capitale, ou dans les villes du second ordre. Il est incontestable que le séjour de ces hommes opulents, dans leurs terres, y eût répandu l'abondance et la vie. Mais, lorsqu'à la suite du partage des successions, les héritiers de ces immenses domaines seront contraints d'aller vivre sur la portion qui

leur en sera échue, ils ne seront plus, comme leurs prédécesseurs, de grands tenanciers, capables de grandes entreprises et de grands sacrifices; ce n'est pas la vie qu'ils apporteront aux campagnes, ils viendront l'y chercher. Cependant ils auront été précédés par des milliers de consommateurs affamés; car, pour que la loi du partage atteigne, d'une manière sensible, les fortunes colossales, il faut qu'elle en ait tué des milliers de petites qui ne pourront résister à la première sous-division.

La plupart, accoutumés à voir l'agriculture se charger du soin de nourrir les hommes, s'imaginent qu'il est indifferent pour elle de les nourrir à la ville ou à la campagne.

L'agriculture est bien, il est vrai, la grande fabrique d'où les hommes tirent leur subsistance. Cette fabrique ressemble aux autres en ce que, plus on y emploie de bras au-delà des nécessaires, plus l'exploitation en est dispendieuse; mais elle en diffère en ce que, plus on y emploie d'ouvriers au-delà des nécessaires, moins on obtient de produits, parce qu'il faut prélever sur ce produit (sur les objets mêmes de la fabrication) ce qui est nécessaire pour la consommation des travailleurs.

Je suppose que ceux qui se réfugieront dans les campagnes, serviront l'agriculture de leurs conseils ou de leurs bras, et cette supposition admet beaucoup d'exceptions. Quoi qu'il en soit, pour porter jusqu'à l'évidence, les inconvénients de la multiplication des petits propriétaires, il suffit d'en considérer les suites naturelles. Les châteaux seront renversés, et ce n'est pas ce que l'on doit regretter; mais ils seront remplacés par des habitations plus nombreuses; ces habitations, les bâtimens ruraux, les chemins pour y arriver, enlèveront un plus grand terrain à l'agriculture; on

pourrait montrer encore des bouquets des bois extirpés çà et là, par des propriétaires affamés ou pressés de jouir; les troupeaux privés de *parcours*, dont ils ont un aussi grand besoin que de pâture; enfin, et c'est surtout ce qui doit fixer l'attention, il deviendra impossible de former des haras, des semis, de grandes irrigations, tous les aménagements, en un mot, que l'on ne peut tenter que sur des propriétés d'une vaste étendue.

La trop grande division des fortunes n'est pas moins préjudiciable aux arts de première nécessité.

Le commerce tire de l'agriculture et fournit aux arts les matières premières. Il les reprend d'eux, ouvragées, et les distribue ensuite avec plus ou moins d'intelligence, et toujours le plus utilement qu'il peut sur tous les points où il les croit démandées. Il lui faut donc des matières premières ou brutes, des ouvriers pour leur donner les divers apprêts qu'elles exigent, des consommateurs pour les acheter, et de grands capitaux pour soutenir de grands atteliers.

Il est d'abord évident que l'effet de l'accroissement de la population, sera d'augmenter le nombre des consommateurs, et les besoins avec leur nombre; mais l'aisance de chacun étant diminuée par la trop grande division des fortunes, il aura recours à son industrie particulière pour se vêtir; l'on fera moins de demandes aux fabriques, et le commerce trouvera moins de défaites. Au reste, ce serait inutilement que l'on ferait de plus fortes demandes aux fabriques, puisque l'agriculture, réduite, comme nous l'avons prévu, à extirper les bois, pour semer du blé, privée de troupeaux de moutons, obligée enfin de ne s'occuper que de la reproduction des subsistances, ne pourra plus fournir comme auparavant les matieres qui s'ouvragent dans les atteliers. Il faudra donc laisser tomber nos manufactures faute d'aliments, ou recourir à l'étranger. Mais, sans parler des suites désastreuses d'une semblable mesure, qui élève quelques fortunes particulières aux dépens de toutes, le commerce et les manufactures qui demandaient auparavant de grands capitaux, en exigeront de plus considérables encore, car il y en aura d'absorbés par l'étranger, qui ne rentreront jamais dans la circulation.

La division des fortunes permettra-t-elle de trouver ces capitaux nécessaires? Il est probable qu'ils auront le sort des autres propriétés. Répartis plus ou moins inégalement, ils pourront suffire aux jouissances particulières de quelques-uns, procurer à d'autres une aisance plus durable; mais ils ne formeront plus de sommes assez considérables pour décider, par l'espoir du profit, les propriétaires à les prêter au commerce, et le commerce centuple ses forces en empruntant.

S'il doit manquer de fonds, il est vrai qu'il ne manquera pas de bras; il en trouvera même beaucoup plus qu'il n'en pourra employer, vu la réduction des capitaux, la diminution des matières premières, le peu d'aisance des consommateurs. La concurrence des ouvriers fera donc baisser le prix de la main-d'œuvre; le commerce y gagnera donc quelque chose, mais jamais assez pour compenser le tort que lui fera la trop grande division des fortunes.

L'auteur examine ensuite l'influence du partage des fortunes sur les mœurs. Il voit, dans l'abolition du droit de tester, l'affaiblissement de l'autorité paternelle, et il regrette, avec raison, ce tribunal domestique, dont le pouvoir illimité dans les républiques anciennes, ne fut pas l'occasion d'un seul abus; tribunal en quelque sorte plus élevé que tous les autres, et qui, non-seulement connaît des actions, mais encore des intentions et des volontés qu'il peut diriger.

Les nouvelles lois sur les successions restreignent à un certain point cette dernière observation, ainsi que la plupart de celles contenues dans ce mémoire. Néanmoins il présente les vues les plus utiles, il annonce un observateur judicieux, accoutumé à envisager les détails d'administration dans leurs rapports avec les grandes vérités de la législation et de l'économie politique.

P. S. Moreau poursuit ses succès; il a passé l'*Inn* sur plusieurs points. Le nombre des prisonniers Autrichiens faits à la bataille de Hohenlinden, s'élève à 15,000, parmi lesquels 6,000 grenadiers Hongrois.

Le général Macdonald, à travers les glaces et les avalanches, est parvenu à passer le Simplon.

6 Janv 1801

(N.° XIV.) 16 Nivose An 9.

MERCURE DE FRANCE.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

Sur l'attentat du 3 nivose.

D'où partent ces cris de terreur ?
Le danger d'un grand homme alarme un peuple immense.
Pourquoi tant d'alégresse, après tant de douleur ?
Le salut d'un grand homme a rassuré la France.
Quelques moments de plus, le crime est consommé !
Au milieu de Paris en cendre
Il périssait celui qui, dans Paris charmé,
Revient, le front couvert des lauriers d'Alexandre,
Dompter des factions le monstre ranimé.
O vous ! de ma patrie oppresseurs implacables,
Vous ! aux seules vertus ennemis redoutables,
Lâches tyrans, dont la fureur
Egara trop de fois une foule crédule,
Orateurs factieux, que la publique horreur
Seule a sauvés du ridicule,
Vous lui donniez la mort !.... il nous donne la paix.
Le nombre des heureux que sa puissance a faits,
Egalera bientôt celui de vos victimes ;
Le sort de Bonaparte est d'effacer vos crimes
Par sa gloire et par ses bienfaits.

Par le C. FLINS.

FRAGMENT du Poème intitulé: LE MALHEUR *et* LA PITIÉ; *par* JACQUES DELILLE.

HÉLAS! plus d'un Français, dans ces moments funestes,
Se montra des Français l'implacable ennemi.
Tel ne fut pas ton cœur, toi, courageux ami
De ceux que poursuivait la fortune inhumaine,
Toi, que chérit Bellone, ainsi que Melpomène,
Qui, parant la vertu par d'aimables dehors,
Joint la beauté de l'ame à la beauté du corps.
Qu'on ne me vante plus le Chantre de la Thrace,
Des tigres, des lions apprivoisant l'audace.
Ton art, qui, dans la Grèce, aurait eu des autels,
O Marin! sut dompter des monstres plus cruels,
Le désespoir affreux, la hideuse indigence.
Que de fois, au plaisir mêlant la bienfaisance,
Stérile pour toi seul, ton talent généreux
Mit son noble salaire aux mains des malheureux!
Ainsi, par le concours de brillantes merveilles,
Charmant le cœur, l'esprit, les yeux et les oreilles,
On te vit, tour à tour, vouer à nos malheurs,
Ta lyre et ton épée, et ton sang et tes pleurs.
Le concert de vertu, de grâce et de génie,
Ah! voilà ta plus belle et plus douce harmonie.
Tel, beau, jeune et vainqueur, le dieu de l'Hélicon
Chantait, touchait sa lyre et combattait Python.

ÉPITAPHE d'un antiquaire.

Ci-gît un antiquaire, acariâtre et brusque :
Oh! qu'il est bien logé dans cette cruche étrusque!

Par feu DIDEROT.

TRADUCTION DE L'ODE D'HORACE:

Tyrrhena regum progenies, etc. Liv. III.

ODE 29.me

HATE-TOI, je t'attends, fils des rois d'Etrurie;
D'un vin choisi pour toi les flots purs vont couler;
Les parfums sont tout prêts, et la rose fleurie
A tes cheveux doit se mêler.

Viens, mon banquet t'appelle; un moment, abandonne
Ces beaux aspects, ce lieu par tes soins embelli,
D'où l'œil découvre au loin le mont de Télégone,
Tibur, Esule et Tivoli.

Trop souvent le dégoût est né de l'abondance;
Fuis Rome, et de ses jeux le délire éternel,
Son bruit et sa fumée, et ce palais immense
Dont les tours s'approchent du ciel.

Pour les grands, fatigués d'un luxe asiatique,
A la table du pauvre il est doux d'être assis,
Et souvent se déride à la table rustique
Leur front chargé de noirs soucis.

Déja luit dans les cieux l'étoile de Céphée.
Tout brûle; et, déchaîné sous un ciel dévorant,
Le lion en fureur, sur la terre échauffée,
De ses feux verse le torrent.

Le pasteur, aussi las que le troupeau débile,
Cherche les frais ruisseaux et les bois chevelus.
Tout se tait, et, le long de la rive immobile,
L'aile des vents ne frémit plus.

Mais tu ne peux de Rome éloigner ta pensée;
Tu crains de voir encor nos confins envahis
Par le Mède orgueilleux de sa grandeur passée,
Et l'habitant du Tanaïs.

Laisse-là tous ces soins : un Dieu, par sa prudence,
D'une ombre impénétrable, a chargé l'avenir;
Et rit quand des mortels la folle impatience
S'agite pour le prévenir.

Le présent t'est donné; jouis-en, cher Mécène.
Tout le reste est semblable à ce fleuve inconstant,
Qui tantôt coule en paix dans la mer de Tyrrhène,
Tantôt se gonfle en s'irritant :

Il s'irrite, et du chêne entraînant les racines,
Et l'étable, et le roc qui roule dans ses flots,
Des antres et des monts, et des forêts voisines,
Au loin fatigue les échos.

Heureux qui, dans son cœur, tous les jours peut se dire,
J'ai vécu : que demain le sombre Jupiter
Obscurcisse le ciel, ou, daignant me sourire,
D'un pur soleil orne l'Ether;

Il ne m'ôtera point, si j'ai joui d'avance,
Ce que l'heure emporta dans son cours passager.
Jupiter, le passé n'est plus en ta puissance,
Tout ce qui fut ne peut changer.

La fortune se plaît dans un trafic barbare;
De ses jeux insolents tout reconnaît la loi;
Sa faveur incertaine à chaque instant s'égare,
D'un autre à vous, de vous à moi.

Présente, je l'accueille, et, lorsqu'elle s'envole
Je lui remets ses dons sans en être abattu;

Et, pauvre avec honneur, bientôt je me console,
Enveloppé de ma vertu.

Qu'un autre, si le vent bat la rive africaine,
Conjure en vain les mers de ne point engloutir
Ses vaisseaux, dont le sein ne peut porter qu'à peine
Les trésors de Cypre et de Tyr.

Puisse, par l'Yapix, ma barque protégée,
Alors voguer sans crainte ; et, glissant sur les eaux,
Echapper aux écueils de la rive d'Egée,
Sous les regards des deux jumeaux!

Par feu CHABANON, *de l'Académie française.*

CHARADE.

Tu seras à mes yeux plus vil que mon premier,
Si, pour les malheureux, ton ame est mon dernier ;
Des prés et des bosquets mon tout fait la parure,
Souvent dans nos salons on le voit en peinture.

ENIGME.

Je suis une marque d'honneur ;
Je suis un signe de richesse ;
Tantôt j'ajoute à ton bonheur ;
Tantôt je prouve ta noblesse.
Si, parfois, avec moi, tu cours plus d'un danger,
Sous deux rapports divers je peux te protéger.
A la guerre, surtout, je suis fort en usage,
Grand, je couvre un guerrier ; petit, je l'encourage.
Qui m'aime trop est dédaigné ;
Qui m'aime trop peu n'est pas sage.
Lecteur, tu sourirais, je gage,
Si je venais chez toi des miens accompagné.

LOGOGRYPHE.

Je suis sur mes cinq pieds ton langage ordinaire.
Sur quatre, des jardins, parure printanière;
L'amour, à la beauté, souvent m'offrit en don;
Sur trois, près de Philis, je dis ce qu'il faut faire;
Et sur deux, je suis un pronom
Que le froid égoïste à tout autre préfere.

Mots de l'Enigme et des Charades insérées dans le dernier Numéro.

Le mot de l'*Enigme* est *Pensée.*

Le mot de la première *Charade* est *Tourment*; et le mot de la seconde *Charpente.*

Lycée, ou *Cours de Littérature ancienne et moderne; par J. F.* Laharpe. *A Paris, chez Agasse, rue des Poitevins, n.°* 18.

L'Histoire de la littérature et celle de la politique ont ensemble des rapports frappants. Les révolutions y sont fréquentes; et, plus d'une fois produites par les mêmes causes, elles ramènent souvent les mêmes effets. Des grands hommes, presque toujours contemporains, élèvent les arts et les empires au plus haut degré de splendeur. Ils laissent après eux des préceptes, et des exemples qui s'altèrent de jour en jour, et sont bientôt abandonnés. Alors, sous leurs trop faibles successeurs, on voit se propager, en tout genre, les

doctrines de l'anarchie ; les paradoxes et les sophismes s'introduisent dans les lettres ; les vices et la tyrannie dans les gouvernements. Tout est perdu, si des esprits sages ne luttent contre les maximes nouvelles, et ne s'efforcent de rappeler, en dépit des injures et des persécutions de la haine, les principes conservateurs du goût et de la société. Ainsi, pour ne parler que des arts, quand les défauts du style des deux Sénèques dominaient dans l'éloquence et la poésie latine, l'auteur des *institutions oratoires* tenta de remettre en honneur les anciens modèles, et légua toutes les traditions du siécle d'Auguste aux hommes de talent qui, peu de temps après, illustrèrent le siécle heureux de Trajan. Qui sait tout ce que dut aux leçons de Quintilien le génie de Tacite lui-même? L'ouvrage qu'on attribue généralement à ce dernier sur *les causes de la corruption de l'éloquence*, semble être la suite des *Institutions*, et prouve qu'il avait senti de bonne heure le besoin de suivre d'autres maîtres que Sénèque et Lucain. Il faut avouer qu'un auteur tel que Tacite, plein de traits et de pensées, eut plus de mérite qu'un autre à repousser les défauts voisins de ses beautés même, je veux dire la recherche dans les idées, et dans l'expression.

On avait vu, vers la fin du siécle de Périclès et d'Alexandre, un philosophe qui devait régner deux mille ans sur l'esprit humain, recueillir toutes les règles de la rhétorique et de la poétique pour l'instruction de la postérité. Les deux codes immortels où il les avait rassemblées ne furent point étudiés sans succès par la génération qui le suivit. Trente ans s'étaient écoulés à peine depuis sa mort, et la Grèce, qui semblait fatiguée d'avoir produit

tant de grands hommes et tant de chef-d'œuvres, se ranima un moment sous Ptolemée-Philadelphe. Les lettres eurent un second âge que les leçons d'Aristote avaient préparé. Le bon goût reparut, à cette époque, dans les vers de Callimaque et de Théocrite. Il se maintint après eux dans les écoles d'Alexandrie, par l'étude d'Homère et les conseils de son éditeur, du sévère et du savant Aristarque. En un mot, Ptolemée-Philadelphe transmit à quelques-uns de ses successeurs l'amour des arts qu'il avait ranimés, et son règne fut ainsi pour la littérature de la Grèce, ce que fut le règne de Trajan pour la littérature romaine.

Ainsi la bonne critique n'est jamais inutile; elle triomphe tôt ou tard des erreurs que répandent les mauvais écrivains pour la défense et l'apologie de leurs ouvrages. Ils se liguent, à la vérité, contre elle, et l'insultent longtemps. Ils l'accusent de borner les idées toutes les fois qu'elle les éclaire, de rendre les écrivains timides quand elle leur enseigne l'art d'oser avec succès, de fermer la carrière, parce qu'elle éloigne des fausses routes, et d'arrêter enfin l'essor du génie à qui elle donne, seule, tous ses développements et son véritable appui. Mais les clameurs passent, et la vérité reste. Dans tous les temps, comme dit Voltaire,

> Il est des cœurs bien faits, il est de bons esprits,
> Qui peuvent, des erreurs où je la vois livrée,
> Ramener au droit sens la patrie égarée.

Si quelque chose peut justifier la prédiction de Voltaire, c'est, sans doute, l'influence du Cours de Littérature que J. F. Laharpe vient de publier, à une époque peu différente de celle où parut Quintilien.

Ce monument est le plus vaste que la critique ait encore élevé. L'auteur embrasse l'histoire des arts et de la philosophie, depuis Homère jusqu'à Racine ; depuis Racine jusqu'à Delille ; depuis Platon, Aristote et Démosthènes, jusqu'à Descartes, Pascal et Bossuet ; depuis ces derniers jusqu'à Buffon, Jean-Jacques et Montesquieu. Les plus grands hommes de tous les siécles sont évoqués et jugés pour l'instruction du nôtre. Jamais le goût ne pouvait faire un présent plus utile à la génération présente, qui a passé trop d'années dans l'oubli des lettres et des bonnes études. Quoique ce grand ouvrage ait un intérêt universel, il semble surtout destiné à remplir, pour les jeunes gens, les lacunes et l'insuffisance de leur instruction ; il préservera leurs fils du même danger ; il est, pour ainsi dire, un supplément à l'éducation nationale.

Dix volumes de ce cours ont déja paru. On examine, dans les trois premiers, l'épopée grecque et latine, les auteurs tragiques et comiques d'Athènes et de Rome, leurs poètes lyriques, leurs orateurs, leurs historiens et leurs philosophes.

Les quatre suivants sont consacrés au grand siécle de Louis XIV. Ils remontent même un peu plus haut, jusqu'à Malherbe qui, le premier, connut, dans le genre noble, l'élégance et l'harmonie poétiques, et de Malherbe jusqu'à Marot qui, dans de petits sujets, avait su répandre auparavant des graces naïves qui n'ont point vieilli.

Les trois derniers volumes renferment l'analyse de tous les poèmes français, composés dans le dix-huitième siécle, et du théâtre entier de Voltaire.

Quelques discours généraux sont placés à la tête des principales divisions de cet ouvrage. Ils contiennent des vues sur l'art, et l'extrait de ces grands ouvrages de critique, où tous les siécles et tous les peuples ont cherché les règles du bon sens et du bon goût. Ainsi, la Poétique d'Aristote, le Traité du sublime de Longin, les Dialogues sur l'éloquence de Cicéron, et le livre de Quintilien sont tour-à-tour analysés. Partout les pensées du nouveau critique éclaircissent, fécondent et confirment celles de ses prédécesseurs. Partout il rend à la raison sa vieille autorité; partout il la venge, au nom de tous les grands hommes dont elle inspira les ouvrages, et dont elle justifie sans cesse la renommée.

L'Europe a compté, depuis cent ans, plusieurs traités estimables, sur les diverses parties de la littérature. Mais il est rare que leurs auteurs aient cultivé avec succès l'éloquence et la poésie. Le poète qui peignit Warwick et Philoctète, l'orateur qui loua dignement Catinat et Fénélon, a, sans doute, un prodigieux avantage sur ceux qui n'ont point exercé l'art dont ils développent les principes. Il parle des chef-d'œuvres du génie en homme fait pour les imiter. L'artiste se passionne pour eux, au moment même où le juge les examine. Ce double caractère donne à sa critique un intérêt plus sûr et plus vif, en réunissant ce qu'il y a de mieux dans l'instinct et dans l'expérience, dans le sentiment et dans la raison. Aussi la manière de l'écrivain est toujours d'accord avec le sujet qu'il traite, avec les talents qu'il apprécie. L'impression de tous les objets passe fidèlement dans son expression qui se varie comme eux. Son style s'élève avec Homère, il devient

grave et profond avec Tacite, sublime et rapide avec Bossuet, abandonné, facile et gracieux avec Anacréon, Quinault et Tibulle.

Cette justesse et cette flexibilité d'imagination se font voir à chaque page. Ouvrez le premier volume, et, dès le début, vous êtes frappé des observations sur Homère. C'est à lui que tous les arts ont commencé; c'est vers lui qu'ils remontent sans cesse, pour s'agrandir; c'est autour de son image que les plus fameux critiques ont rassemblé leurs disciples, et dicté leurs leçons. Ainsi J. F. Laharpe devait le placer, comme eux, à la tête de sa poétique; mais il le caractérise avec une éloquence qui lui est particulière, et sa voix semble donner une autorité nouvelle à la voix de tous les siécles réunis pour louer Homère.

« Ce n'est point ici, dit l'auteur, le langage d'une « admiration outrée pour l'antiquité. Je rends un « compte exact de l'impression que j'ai tout récem- « ment éprouvée. Il y avait bien des années qu'il ne « m'était arrivé de lire de suite plus d'un chant ou deux « de l'Iliade. On ne peut guères en lire davantage, « quand on se livre au plaisir de détailler les beautés « d'un style tel que celui d'Homère, et d'une langue « que l'on goûte davantage à mesure qu'on l'étudie. « Mais, en dernier lieu, voulant prendre une idée « juste de l'effet total du poème, je lus de suite « les douze premiers chants. Je fus frappé de la « marche simple et noble de l'ouvrage, de l'intérêt « de l'exposition, de la manière dont les premiers « mouvements des deux armées commencent par un « combat singulier entre Ménélas et Pâris, les deux « principales causes de la querelle, et de l'art que « montre le poète en faisant intervenir les dieux pour

« interrompre un combat, dont l'issue devait termi-
« ner la guerre. Je remarquai cet endroit où Hélène
« passe devant les vieillards Troyens, qui la regardent
« avec admiration, et ne s'étonnent plus, en la voyant,
« que l'Europe et l'Asie se soient armées pour elle;
« et cette conversation avec Priam, à qui elle fait con-
« naître les principaux chefs de la Grèce, que le vieux
« roi, assis sur une tour élevée, voit combattre sous
« les murs. Je fus attendri de cette scène touchante
« des adieux d'Hector et d'Andromaque, quand ce
« héros, qui a quitté le champ de bataille pour venir
« ordonner un sacrifice, retourne au combat, et sort
« de Troie pour n'y plus rentrer. Cependant plus ces
« morceaux me faisaient de plaisir, et plus je regrettais
« qu'il n'y eût pas un plus grand nombre de ces épi-
« sodes pour varier l'uniformité de l'action principale,
» qui, depuis le quatrième chant jusqu'à la fin du hui-
« tième, me montrait toujours les Troyens combat-
« tant contre les Grecs. Le neuvième chant me parut
« l'emporter sur tout ce qui avait précédé; c'est le
« chant si dramatique où Homère, aussi grand ora-
« teur que grand poète, a donné des modèles de tous
« les genres d'éloquence dans les discours de Phénix,
» d'Ulysse, d'Ajax, qui, tour-à-tour, s'efforcent de
« fléchir l'inexorable Achille, et dans cette belle ré-
« ponse du héros où il déploie son ame toute entière.
« Après cette scène si attachante, je trouvai faible
« l'épisode de Diomède et d'Ulysse, qui vont, la nuit,
« enlever les chevaux de Rhésus, épisode que Virgile,
« en l'imitant, a passé de si loin dans celui de Nisus
« et d'Euryale. Je voyais, à regret, je l'avoue, que
« les combats allaient recommencer après l'ambassade
« des Grecs, et je me disais qu'il était bien difficile
« que le poète fît autre chose que de se ressembler en
« travaillant toujours sur un même fonds. Mais quand

« je le vis tout à coup devenir supérieur à lui-même,
« dans l'onzième chant et dans les suivants ; s'élever
« d'un essor rapide à une hauteur qui semblait s'ac-
« croître sans cesse ; donner à son action une face nou-
« velle ; subtituer à quelques combats particuliers le
« choc épouvantable de deux grandes masses précipitées
« l'une contre l'autre par les héros qui les commandent
« et les dieux qui les animent ; balancer longtemps avec
« un art inconcevable une victoire que les décrets de
« Jupiter ont promis à la valeur d'Hector ; alors la
« verve du poète me parut embrasée de tout le feu
« des deux armées. Ce que j'avais lu jusque-là, et ce
« que je lisais, me rappelait l'idée d'un incendie qui,
« après avoir consumé quelques édifices, aurait paru s'é-
« teindre, faute d'aliments, et qui, ranimé par un vent
« terrible, aurait mis en un moment toute une ville
« en flammes. Je suivais, sans pouvoir respirer, le poète
« qui m'entraînait avec lui ; j'étais sur le champ de ba-
« taille ; je voyais les Grecs pressés entre les retran-
« chements qu'ils avaient construits, et les vaisseaux
« qui étaient leur dernier asile ; les Troyens se préci-
« pitant en foule pour forcer cette barrière ; Sarpedon,
« arrachant un des créneaux de la muraille ; Hector,
« lançant un rocher énorme contre les portes qui la
« fermaient, les faisant voler en éclats, et demandant
« à grands cris une torche pour embraser les vaisseaux ;
« presque tous les chefs de la Grèce, Agamemnon,
« Ulysse, Diomède, Euripide, Machaon blessés et
« hors de combat ; le seul Ajax, le dernier rempart
« des Grecs, les couvrant de sa valeur et de son bou-
« clier, accablé de fatigue, trempé de sueur, poussé
« jusque sur son vaisseau, et repoussant toujours l'en-
« nemi vainqueur ; enfin la flamme s'élevant de la flotte
« embrasée, et, dans ce moment, cette grande et
« imposante figure d'Achille, montée sur la poupe

« de son navire, et regardant avec une joie tranquille
« et cruelle ce signal que Jupiter avait promis, et
« qu'attendait sa vengeance. Je m'arrêtai, comme
« malgré moi, pour me livrer à la contemplation du
« vaste génie qui avait construit cette machine, et
« qui, dans l'instant où je le croyais épuisé, avait pu
« s'agrandir à mes yeux ; j'éprouvais une sorte de
« ravissement inexprimable ; je crus avoir connu,
« pour la première fois, tout ce qu'était Homère :
« j'avais un plaisir secret et indicible à sentir que
« mon admiration était égale à son génie et à sa re-
« nommée, que ce n'était pas en vain que trente
« siécles avaient consacré son nom, et c'était pour
« moi une double jouissance de trouver un homme si
« grand, et tous les autres si justes. »

Ne semble-t-il pas que, dans tout ce morceau, le génie d'Homère lui-même ait inspiré le panégyriste ? On dirait que son style s'anime par degrés, comme l'action de l'Iliade, et que ses images s'agrandissent, en quelque sorte, avec la figure d'Achille. Tout bon critique aurait su développer, sans doute, le plan de l'Iliade, et même en indiquer les beautés; mais un critique éloquent pouvait seul les faire sentir et les reproduire avec cette vérité. Son ame est émue par celle d'Homère, et communique ses mouvements à toutes les autres.

Cherchez-vous des tableaux d'une autre espèce ? passez aux historiens et aux orateurs. Ils ne sont pas moins bien jugés que les poètes. Une des parties supérieures de ce Cours est même celle où l'auteur développe le génie et le système de l'éloquence ancienne. Il compare, dans des analyses approfondies, les plus beaux ouvrages des deux

grands maîtres qui ont illustré le barreau de Rome et la tribune d'Athènes. Il les traduit, et, pour la première fois, on lit des traductions dignes d'eux. Il rend, avec le même succès, la rapide énergie de Démosthènes, et la magnifique abondance de Cicéron. Le morceau sur les historiens latins est achevé. Le portrait de Tacite est surtout remarquable. Il est fait de verve, quoiqu'il semble avoir été longtemps médité. Les idées et les sentiments s'y mêlent en foule. On le citera comme celui d'Homère. Il est d'un genre tout à fait différent. Il n'en prouvera que mieux ce talent si rare et le premier de tous, qu'on a déja remarqué plus haut, le talent de varier sa manière, et de prendre ce style toujours convenable, qui n'est point au dessous de la majesté d'Homère et de Bossuet, et qui n'est point au desssus d'un couplet de Chapelle et d'une saillie d'Hamilton.

« On ne peut pas dire de Tacite comme de Salluste, « que ce n'est qu'un parleur de vertu : il la fait res- « pecter à ses lecteurs, parce que lui-même paraît la « sentir. Sa diction est forte comme son ame, singu- « lièrement pittoresque, sans être trop figurée ; précise, « sans être obscure ; nerveuse, sans être tendue. Il « parle à la fois à l'ame, à l'imagination et à l'esprit. « On pourrait juger des lecteurs de Tacite par le mé- « rite qu'ils lui trouvent, car sa pensée est d'une telle « profondeur, que chacun y pénètre plus ou moins, « selon le degré de ses forces. Il creuse à une profon- « deur immense, et creuse sans efforts. Il a l'air bien « moins travaillé que Salluste, quoiqu'il soit, sans « comparaison, plus plein et plus fini. Le secret de « son style, qu'on n'égalera peut-être jamais, tient

« non-seulement à son génie, mais aux circonstances « où il s'est trouvé. Cet homme vertueux dont les « premiers regards, au sortir de l'enfance, se fixèrent « sur les horreurs de la cour de Néron, qui vit en- « suite les ignominies de Galba, la crapule de Vitel- « lius, et les brigandages d'Othon, qui respira enfin « un air plus pur sous Vespasien et sous Titus, fut « obligé, dans sa maturité, de supporter la tyrannie « ombrageuse et hypocrite de Domitien. Obscur par « sa naissance, élevé à la questure par Titus, et se « voyant dans la route des honneurs, il craignit pour « sa famille, d'arrêter les progrès d'une illustration « dont il était le premier auteur, et dont tous les « siens devaient partager les avantages. Il fut con- « traint de plier la hauteur de son ame et la sévérité « de ses principes, non pas jusqu'aux bassesses d'un « courtisan, mais du moins aux complaisances, aux « assiduités d'un sujet qui espère et qui ne doit rien « condamner, sous peine de ne rien obtenir. Incapable « de mériter l'amitié de Domitien, il fallut ne pas « mériter sa haine, étouffer une partie des talents et « du mérite du sujet, pour ne pas effaroucher la « jalousie du maître, faire taire à tout moment son « cœur indigné, ne pleurer qu'en secret les blessures « de la patrie et le sang des bons citoyens, et s'abs- « tenir même de cet extérieur de tristesse qu'une « longue contrainte répand sur le visage d'un honnête « homme, et toujours suspect à un mauvais prince, « qui sait trop que, dans sa cour, il ne doit y avoir de « triste que la vertu. Dans cette douloureuse oppres- « sion, Tacite, obligé de se replier sur lui-même, jeta « sur le papier tout cet amas de plaintes, et ce poids « d'indignation dont il ne pouvait autrement se sou- « lager. Voilà ce qui rend son style si intéressant et « si animé. Il n'invective point en déclamateur : un

« homme profondément affecté ne peut pas l'être ;
« mais il peint avec des couleurs si vraies tout ce
« que la bassesse et l'esclavage ont de plus dégoûtant,
« tout ce que le despotisme et la cruauté ont de plus
« horrible, les espérances et les succès du crime, la
« pâleur de l'innocence et l'abattement de la vertu ;
« il peint tellement tout ce qu'il a vu et souffert,
« que l'on voit et que l'on souffre avec lui. Chaque
« ligne porte un sentiment dans l'ame : il demande
« pardon au lecteur, des horreurs dont il l'entretient ;
« et ces horreurs même attachent au point qu'on
« serait fâché qu'il ne les eût pas tracées. Les tyrans
« nous semblent punis quand il les peint. Il représente
« la postérité et la vengeance, et je ne connais point
« de lecture plus terrible pour la conscience des
« méchants. »

On ne pouvait descendre plus avant dans l'ame de Tacite, et dans le secret de son génie. Tous les traits de ce tableau sont choisis et frappants. Il y en a de sublimes, tels que celui-ci : *Les tyrans semblent punis, quand il les peint.* Montesquieu ne jugerait pas Tacite, avec plus d'énergie, de profondeur et de précision. Et quelle heureuse idée que d'avoir cherché le caractère du style de l'historien, dans cette longue indignation retenue au fond de son cœur, et *dont il se soulagea, comme d'un poids*, si tôt que la présence des bourreaux ne fit plus taire la vérité ! Certes, si parmi les témoins des horreurs et des bassesses révolutionnaires, un homme, digne de les retracer, veut en écrire l'histoire, il aura sans doute, comme Tacite, éprouvé, dans ses plus chers sentiments, cette contrainte qui en redouble la vigueur. Il aura besoin de soulager aussi ce tour-

ment d'une ame vertueuse fatiguée de son silence, et d'associer à sa haine contre les oppresseurs de sa patrie, la haine de tous les peuples et de tous les âges.

Pour mieux sentir la supériorité de cet admirable fragment sur Tacite, il faut le comparer à d'autres jugements portés sur le même historien, par des auteurs dignes d'estime. Thomas a joui d'une grande réputation. Il a même fait des enthousiastes et des disciples qui ont exagéré tous les défauts de leur maître. Il a consacré, dans son Essai sur les éloges, un chapitre entier à Tacite. Thomas qui cherchait surtout l'effet et la pensée, semblait propre à bien juger l'historien qui pense avec le plus de profondeur. Eh bien! lisez cette page de l'Essai sur les éloges, à côté de celles du C. Laharpe.

« L'éloquence de Tacite est connue. En général, ce
« n'est pas une éloquence de mots et d'harmonie;
« c'est une éloquence d'idées qui se succèdent et se
« heurtent. Il semble partout que la pensée se resserre
« pour occuper moins d'espace. On ne la prévient ja-
« mais, on ne fait que la suivre. Souvent elle ne se
« déploie pas toute entière, et elle ne se montre,
« pour ainsi dire, qu'en se cachant. Qu'on imagine
« *une langue rapide comme les mouvements de l'ame;*
« une langue, qui pour rendre un sentiment, ne le
« décomposerait jamais en plusieurs mots; une langue
« dont chaque son exprimerait une collection d'idees;
« telle est presque la perfection de la langue romaine
« dans Tacite. Point de signe superflu, point de cor-
« tége inutile. Les pensées se pressent et entrent en
« foule dans l'imagination, mais elles la remplissent
« sans la fatiguer jamais. A l'égard du style, il est

« hardi, précipité, souvent brusque, toujours plein « de vigueur. Il peint d'un trait. La liaison est plus « entre les idées qu'entre les mots. Les muscles et les « nerfs y dominent plus que la grace. C'est le *Michel-* « *Ange des écrivains.* Il a sa profondeur, sa force, et « peut-être un peu de sa rudesse. »

Tout était vrai, tout était animé, tout était profondément senti dans Laharpe; tout est vague ou forcé dans Thomas. Les idées ne se *heurtent* point dans Tacite. Rien n'est moins juste et moins clair que cette expression. *Une langue rapide comme les mouvements de la pensée*, peindrait mieux l'impétuosité passionnée de Démosthènes et de Bossuet, que la mâle austérité de l'historien qu'on prétend apprécier. En un mot, le rapprochement avec Michel-Ange est tout à fait bizarre. La rudesse de Michel-Ange n'est point de la même nature que la sévérité de Tacite. Tous les arts peuvent sans doute se prêter des lumières et des ornements; mais quand ils veulent s'exprimer avec précision, ils doivent garder leurs principes et leur langage particuliers. Thomas affectait la force et la gravité dans le style; mais Tacite était énergique et grave sans affectation. Rien n'est plus opposé que la manière de ces deux écrivains.

Je n'ignore point qu'on trouve des beautés réelles dans l'Essai sur les éloges, ainsi que dans d'autres ouvrages du même auteur. Il faut même avouer que les vices ordinaires de son style, qui rendent si pénible la lecture de ses premiers discours, ont presque entièrement disparu dans plusieurs chapitres de cet Essai sur les éloges, et dans le panégyrique de Marc-Aurèle. Mais il était

pourtant bon d'observer que les écrivains appelés *penseurs* dans un certain parti (et Thomas était de ce nombre), ont bien moins pensé que d'autres écrivains doués d'un esprit juste et d'un goût pur, à qui l'ignorance et la haine refusent ordinairement de la force et de l'originalité. D'ailleurs, les partisans de Thomas ne peuvent se plaindre. On n'a point choisi, pour établir ce parallèle, un morceau qui demandât un style aimable et facile. Thomas aurait eu trop de désavantage; c'est dans un sujet où l'énergie des idées et des expressions était nécessaire, que la comparaison s'est établie, et la victoire n'est pas douteuse. Elle reste toute entière à l'auteur du *Cours de littérature*.

Ce qui distingue éminemment cet ouvrage, c'est l'impartialité du critique. On peut ne pas adopter entièrement toutes ses opinions, quelle que soit leur autorité; mais on voit qu'il pense tout ce qu'il écrit, et qu'il juge toujours comme il sent. Il paraît même quelquefois s'être mis en garde contre son penchant naturel, pour tenir la balance d'une main plus sûre entre les divers talents qu'il examine et qu'il oppose. Un esprit tel que le sien semblait devoir préférer la sage magnificence de Virgile à la prodigue abondance d'Homère. Cependant il met l'auteur de l'*Iliade* au dessus de l'auteur de l'*Enéide*, et je ne sais si le poète latin n'est pas un peu trop abaissé devant le maître, dont il est devenu le rival, au jugement de tous les siécles. Il ne faut pas sans doute, pour élever Virgile, soutenir avec Voltaire que l'auteur de l'*Iliade* n'a jamais fait verser de larmes. Les adieux d'Hector et d'Andromaque, l'entrevue de Priam et d'Achille, les gémissements d'Hécube sur le corps de son fils, réfutent assez l'opinion de

Voltaire ; mais on ne peut nier que Virgile ne soit en général plus pathétique et plus touchant. L'imagination est plus enflammée par Homère, mais l'ame se plaît mieux avec Virgile. Sa sensibilité, plus tendre, appartient à ses premières habitudes ; elle se développa au milieu des guerres civiles et des proscriptions de sa famille. Il fut élevé près des lacs et des forêts de Mantoue, au milieu des mœurs et des occupations pastorales ; les aimables rêveries du berger semblent avoir passé dans tous les vers du poète, et leur communiquent je ne sais quel charme pénétrant et profond qui distingue cet auteur de tous ceux qui l'ont précédé ou qui l'ont suivi ; je crois même apercevoir que les six derniers livres sont plus souvent empreints de cette douce mélancolie. Le personnage d'Enée est sans doute moins dramatique et moins brillant que celui d'Achille. Enée a trente ans, il est père et fondateur d'un empire ; il doit l'exemple de toutes les vertus à son jeune fils Ascagne, et les mêmes traits ne pouvaient convenir aux deux héros. Mais le guerrier troyen est-il donc sans intérêt ? N'est-il pas quelquefois placé dans des situations attendrissantes, et n'exprime-t-il pas des sentiments qui le font aimer ? Dans le douzième chant de l'*Enéide*, par exemple, il est prêt à se mesurer contre Turnus, pour la dernière fois. Il s'arrête un moment. Il songe à tous les malheurs de Troie et de la race de Priam dont il est le reste. Il s'émeut et prend Ascagne dans ses bras : « *Jeune enfant*, dit-il, *d'autres t'apprendront à jouir des faveurs de la fortune, apprends de moi à supporter toutes ses épreuves avec constance. Je vais te défendre et sauver mon peuple. Que l'exemple de ton père et celui*

BIBLIOTHÈQUE ROYALE I

du grand Hector, dont ta mère était la sœur, t'excitent un jour à la vertu.

Disce, puer, virtutem ex me verum que laborem,
Fortunam ex aliis, etc. etc.

On trouverait dans ces six derniers livres trop peu loués, ce me semble, une foule de beautés semblables. Les traits du caractère d'Enée avaient été d'avance tracés par l'auteur de l'*Iliade*, et Virgile ne pouvait guères s'éloigner des traditions reçues. Avec quel art merveilleux cependant il relève la grandeur de son héros dans l'avant-dernier livre de son poème! Des ambassadeurs latins sont envoyés à Diomède, qui a fondé une colonie voisine. Ils lui proposent de joindre ses armes à celles des princes ligués contre Enée. Diomède les refuse. Il leur peint tous les désastres éprouvés par les vainqueurs de Troie, après la destruction de cette ville, dont les ruines sont encore protégées par des divinités puissantes. *J'ai vu de près Enée*, ajoute-t-il, *je sais comme il manie la lance et l'épée; portez-lui, de ma part, des présents et non des menaces;* et quand les envoyés du roi Latinus viennent, après leur défaite, réclamer du chef des Troyens la permission d'ensevelir leurs morts: *Vous me demandez la paix pour les morts*, s'écrie Enée, *et plût aux Dieux que je pusse aussi la donner aux vivants!* Il me semble que ce mélange continuel d'héroïsme et d'humanité donne un intérêt particulier au personnage d'Enée.

Le C. Laharpe observe judicieusement que les vainqueurs de Troie sont environnés d'un éclat et d'une renommée que ne peuvent avoir les guer-

riers inconnus de l'antique Latium. Mais Virgile répare habilement ce défaut de son sujet, en faisant voir l'élévation future de Rome dans l'obscurité de son origine. Le tombeau de tout ce qui fut grand et le berceau de tout qui doit l'être, frappent également l'imagination par l'intérêt des souvenirs et par celui de l'espérance. Virgile montre à la fois, dans le même tableau, et la grandeur de Troie qui n'est plus, et la grandeur de Rome qui naît pour la remplacer. En un mot, de ce toit de chaume où deux chiens fidèles gardent le bon roi Evandre qui n'a pas d'autre palais; du fond de cette caverne où Hercule et Cacus ne combattaient que pour des troupeaux; de ces bois sauvages qu'habitent des pâtres indigents, Virgile fait sortir déja la ville éternelle dont il semble égaler toute la majesté par celle de son génie.

C'était au C. Laharpe à développer toutes ces idées qu'on lui soumet; il pardonnera facilement cet enthousiasme pour Virgile qu'il a jugé d'ailleurs, comme tous les grands critiques, pour la perfection du style, et pour la supériorité décidée du second, du quatrième et du sixième chants de l'Enéide sur tous les autres morceaux de poésie.

S'il prodigue l'admiration à l'Iliade, il ne juge pas l'Odyssée avec la même faveur. Longin met aussi ce dernier poème fort au dessous du premier. Mais, par une image digne d'Homère, il compare le génie du poète dans l'Odyssée, au reflux de l'Océan qui abandonne ses rivages. *Homère y semble rêver quelquefois*, dit-il; *mais après tout, ses rêves sont ceux de Jupiter.* Le nouveau critique est moins indulgent. Je vais rapporter ses paroles.

« Je ne vois dans l'Odyssée ni ces grands tableaux,

« ni ces grands caractères, ni ces scènes dramatiques,
« ni ces descriptions remplies de feu, ni cette élo-
« quence du sentiment, ni cette force de passion qui
« font de l'Iliade un tout plein d'ame et de vie.....
« La marche de l'Odyssée est languissante. Le poème
« se traîne d'aventures en aventures, sans former un
« nœud qui attache l'attention, et sans exciter assez
« d'intérêt.... Homère a outré l'effet des contrastes,
« et passé toute mesure. Il fallait sans doute que le
« héros fût dans l'abaissement, mais non dans l'abjec-
« tion.... Ce n'est pas ainsi qu'il faut descendre, et
« Raphaël ne prenait pas les sujets de Callot. »

Observons qu'Horace est moins sévère que Longin et Laharpe. Quand il parle du génie d'Homère, dans son épître à Lollius et dans son Art poétique, il indique également l'Odyssée et l'Iliade.

Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem
Cogitat, ut speciosa dehinc miracula promat
Antiphaten, Scyllam, et cum Cyclope Charybdim, etc.

Il me paraît que, sans mettre, comme Horace, l'Odyssée à côté de l'Iliade, sans préferer, comme Fénélon *, les aventures d'Ulysse à la colère d'Achille, on peut cependant estimer, plus que Laharpe et Longin, ce poème où respire toute la simplicité des mœurs de l'ancien monde, et qui en est peut-être le monument le plus instructif et le plus curieux.

Si le plan de l'Iliade se retrouve, en partie,

* On prétend que c'était l'opinion secrète de Fénélon. Dans sa lettre à l'académie, dans quelques autres endroits de ses ouvrages, on sent sa prédilection pour l'Odyssée, dont Télémaque est souvent une imitation embellie.

dans le poème du Tasse, si l'Iliade échauffa plus d'une fois le génie de Milton, l'Odyssée, à son tour, inspira les six premiers chants de l'Enéide et le Télémaque tout entier. Les fables même racontées par Ulysse et les tons variés de ses récits avertirent l'Arioste qu'il existait, pour son imagination capricieuse, une autre sorte d'épopée. Combien il dut être puissant, le génie de cet homme à qui tous les autres génies ont dû leur force et leur fécondité !

Le fond du sujet de l'Odyssée, malgré les langueurs du dénouement, n'est-il pas fait pour attacher et pour plaire? Un roi sage et magnanime, exilé de sa patrie par une suite de malheurs que surmontent son courage et sa prudence, y revient, au bout de vingt ans, pour venger sa famille et punir les usurpateurs de son héritage. Telle est la fable de l'Odyssée. Je la crois intéressante. On en retrouve des imitations dans les contes les plus touchants de tous les peuples. Il faut donc qu'elle ait un charme universel.

« L'Iliade et l'Odyssée, dit le C. Laharpe, sont « également remplies de fables; mais les unes sem- « blent faites pour les hommes, les autres pour les « enfants.... Homère raconte sérieusement ces extra- « vagances, etc. etc. »

Oui, l'Odyssée est pleine de fables qui ne sont pas toujours des fictions grandes et ingénieuses, comme dans l'Iliade. Mais qu'on songe un moment à l'époque où vivait le poète. Quoique la navigation fût encore dans l'enfance, l'audace de ses premiers essais ne semblait pas moins extraordinaire aux peuples anciens, que le succès de ses derniers efforts aux peuples modernes. Les

voyages plus difficiles et plus périlleux, excitaient plus de surprise et d'admiration. Or, la surprise et l'admiration exagèrent toujours. Les bords de la Sicile et de l'Espagne, autour desquels s'égare Ulysse, étaient alors le pays des mystères et des prodiges. L'Espagne fournissait l'or aux Phéniciens qui s'avançaient jusqu'au détroit de Cadès, et s'appelait le jardin des Hespérides. La Sicile, travaillée par ses feux souterrains, opposant une triple barrière aux mers orageuses qui grondent autour d'elle et qui la défendent, la Sicile que sa fécondité surnaturelle faisait regarder comme le premier séjour de Cérès et de Triptolème, n'était pas moins propre que l'Espagne à recevoir toutes les fictions de la poésie. C'est là que les Cyclopes forgeaient la foudre auprès des volcans; non loin, chantaient les Sirènes, assises sur les plus beaux rivages; c'est là, qu'au milieu de sites ravissants, ou qu'à travers des rochers arides, l'enchanteresse Circé présentait aux voyageurs dignes d'être aimés d'elle, une plante merveilleuse qui leur faisait oublier les maux de la route, ou qu'elle leur donnait des poisons qui métamorphosaient en bêtes les hommes sans prudence. Imaginez quel dut être l'étonnement des peuples du seizième siécle, quand on découvrit l'Amérique, et quels étranges récits devaient faire à l'ignorance curieuse ces hardis navigateurs qui avaient suivi Colomb, Américic et Pizarre. Eh bien! la Sicile et l'Espagne étaient, en quelque sorte, l'Amérique de l'ancien monde. La brillante imagination d'Homère se plut à retracer des événements merveilleux qui tenaient alors toutes les nations attentives. Il ne faut pas sans doute chercher, dans ses poèmes, ce qui n'y est pas, en

imitant la superstition de ses commentateurs. Mais ceux qui ont cru voir, dans l'Odyssée, la peinture de tous les progrès successifs de la société, ont-ils fait trop d'honneur à la philosophie de ce poète qui fut aussi le géographe et l'historien le plus exact des premiers âges?

Les Cyclopes, dans l'Odyssée, ne sèment et ne labourent jamais; ils vivent de chair crue et de fruits sauvages. Aussi ces hommes n'ont que peu d'idées : leur état est celui de l'ignorance et de la barbarie absolues; c'est la première époque du genre-humain. Des mœurs plus douces caractérisent la seconde, qui est celle des peuples pasteurs dont Homère aime à peindre la simplicité. La troisième est celle des peuples agriculteurs, qu'il offre souvent pour modèles de la société perfectionnée. Enfin le commerce se réunit à l'agriculture; les arts du luxe se développent; les idées s'agrandissent, et les mœurs se corrompent. C'est l'état des Phéaciens, qui atteignent le dernier terme de leur civilisation, et le premier de leur décadence. C'est ainsi, du moins, qu'Homère les représente. Un écossais plein d'esprit et de lumières, m'a dit à Londres que Ferguson était nourri de la lecture de l'Odyssée quand il écrivit son histoire de la société civile : cette anecdote ne doit pas surprendre.

Enfin il serait possible d'accorder les admirateurs des deux poèmes d'Homère, en convenant d'abord que l'Iliade annonce une plus grande force créatrice, et que la conception en est plus imposante et plus dramatique, mais en avouant aussi que les beautés de l'Odyssée sont plus douces, plus variées et plus amusantes.

Lucain a pris, comme on sait, une autre route

qu'Homère et que Virgile. Il a des défauts monstrueux et des beautés originales, qu'apprécie avec la même impartialité l'auteur du *Cours de Littérature*, qui a plus d'une fois embelli les vers de la Pharsale en les traduisant.

Sa dissertation sur les poètes lyriques est aussi remarquable par la vérité des observations que par l'élégance du style. C'est avec la plus grande justesse qu'il remarque la différence de l'ode ancienne et de l'ode moderne; il explique très-bien pourquoi l'harmonie de Pindare devait plaire essentiellement aux peuples de la Grèce, et pourquoi l'esprit d'Horace plaît à tous les peuples.

Celui qui a su transporter avec tant de succès le Philoctète de Sophocle sur notre scène, devait parler en juge éclairé de la tragédie grecque et de la tragédie française. Mais on réserve pour un autre extrait cette partie du *Cours*, qui est la plus étendue, la mieux travaillée et la plus complète.

Ceux qui lisent cet ouvrage avec le plus de plaisir et de fruit, auraient desiré que l'auteur n'eût pas glissé si légèrement sur les historiens de la Grèce, et qu'il leur eût donné le même soin qu'aux historiens de Rome. Je ne sais même si le jugement sur Thucydide et sur Xénophon est d'une entière exactitude.

Ce jugement ferait croire que les sept livres

« Thucydide a beaucoup de pensées, dit le C. La-
« harpe, mais elles sont quelquefois obscures; il a,
« dans son style, la gravité d'un philosophe, mais il
« en laisse un peu sentir la sécheresse. Aussi le *lit-on*
« *avec moins de plaisir* que Xénophon, qui écrivit
« quelque temps après lui.... Ce fut lui qui continua
« l'histoire de Thucydide, à laquelle il ajouta sept
« livres. »

ajoutés par Xénophon, se *lisent avec plus de plaisir* que les huit premiers écrits par Thucydide. Il me semble, au contraire, qu'on y trouve moins d'ornements comme moins d'énergie. Xénophon n'a point voulu laisser imparfaite cette intéressante histoire de la guerre du Péloponnèse; il s'est asservi à la marche tracée par son prédécesseur. Mais l'a-t-il égalé dans cette continuation? Je m'en rapporte aux hommes plus versés que moi dans la littérature grecque. En admirant l'auteur de la retraite des dix mille et de la Cyropédie, on peut le trouver inférieur à lui-même et à Thucydide, dans un ouvrage dont il n'avait pas conçu le premier plan. Je doute même qu'il existe dans aucun historien de l'antiquité, un tableau plus éloquent que celui où Thucydide peint, dans son troisième livre, avec des couleurs si effrayantes, tous les fléaux de l'anarchie, accumulés sur les peuples de Corcyre.

Hérodote est le père de l'histoire, comme Homère est celui de la poésie. Il méritait, je crois, un peu plus d'éloges qu'on n'en trouve dans le *Cours de littérature*. Voltaire le critique avec la plus indécente bouffonnerie, dans un ouvrage très-superficiel qu'il intitule *la Philosophie de l'histoire;* mais l'auteur grec est tous les jours vengé par les voyageurs les plus savants. Son exactitude, quelquefois contestée, est plus souvent reconnue. J'avoue qu'il est pour moi bien peu de lectures plus agréables que celle des neuf livres d'Hérodote, après les poèmes d'Homère. On croit sentir encore le génie de l'épopée dans les narrations de l'historien. Quel trésor d'observations sur les mœurs et les usages des anciens peuples! Quels tableaux attachants de l'inconstance de la

fortune ! Est-il dans ce genre un apologue plus frappant que l'entrevue de Solon et de Crésus ? La description du passage d'Annibal en Italie est admirable dans Tite-Live. Mais Hérodote n'a-t-il pas su peindre aussi le passage de Xerxès en Europe, avec la richesse qui convient au style de l'histoire ? Ces deux morceaux sont dignes d'être comparés.

On a multiplié les discussions, depuis Hérodote, sur la meilleure forme de gouvernement, et sur les avantages et les inconvénients de la monarchie, de l'aristocratie et de la démocratie. Qu'on relise avec attention les discours qu'il fait tenir aux sept grands de la Perse, après la mort de Smerdis, et l'on verra que tous les publicistes de l'Europe n'ont rien dit de meilleur sur ce sujet traité, il y a plus de deux mille ans, par quelques sages de l'Asie.

Voulez-vous voir un exemple frappant de la majestueuse simplicité des anciens, et la comparer au style ambitieux de quelques modernes qui ont joui d'une grande renommée ? Prenez Hérodote : il va parler de toutes les nations connues, il raconte les annales de l'univers au peuple le plus éclairé, qui l'écoute dans la plaine d'Olympie. Voici comme il commence *:

« En publiant ces recherches, Hérodote d'Halycar-
« nasse se propose de préserver de l'oubli les actions
« des hommes, de célébrer les exploits des Grecs et
« des Barbares, et surtout de développer les motifs
« de leurs divisions et de leurs guerres... Il embras-
« sera l'histoire des petits états comme des grands ;
« car ceux qui fleurissaient jadis, sont la plupart ré-

* *N. B.* On se sert de la traduction du savant et respectable Larcher.

« duits à rien, et ceux qui fleurissent aujourd'hui « étaient autrefois peu de chose. C'est la considéra- « tion de cette instabilité dans la fortune humaine « qui me détermine à parler des uns et des autres. »

Comme ce début appelle sans effort toute l'attention ! Comme on s'intéresse d'avance à la destinée de tous ces empires qu'élève et qu'abaisse la fortune ! Comme l'imagination est attentive au grand spectacle qui va s'ouvrir !

Rapprochez de cette première page d'Hérodote le commencement d'une histoire fameuse écrite par un philosophe de ce siécle, et jugez :

« Je me suis imposé une tâche effrayante. J'y ai « consacré ma vie. J'ai interrogé les vivants et les « morts ; les vivants dont la voix s'est fait entendre à « mes côtés ; les morts qui nous ont transmis leurs « opinions et leurs connaissances. Si l'on m'eût nommé « sous la ligne ou sous le pôle, un homme en état de « m'éclairer sur quelque point important, j'aurais été « sous la ligne ou sous le pôle, le sommer de s'ouvrir « à moi. L'image auguste de la vérité m'a toujours « été présente. O vérité sainte ! c'est toi seule que « j'ai toujours respectée. Si mon ouvrage trouve « encore quelques lecteurs dans les siécles à venir, je « veux qu'en voyant combien j'ai été dégagé de « passions et de préjugés, ils ignorent la contrée où « j'ai pris naissance. Le premier devoir est de purger « son ame de toute crainte et de toute espérance. « Elevé au dessus de toutes les considérations hu- « maines, c'est alors qu'on plane au dessus de l'at- « mosphère, et qu'on voit le globe au dessous de soi. « C'est de là qu'on voit la tête orgueilleuse du tyran « s'abaisser et se couvrir de fange, tandis que le front « modeste du juste touche les cieux. »

Tel est le début de l'histoire philosophique du commerce des Européens dans les deux Indes, par l'abbé Reynal; l'emphase du style philosophique n'a jamais été, je crois, plus extravagante et plus ridicule. Il y a sans doute des choses très-utiles et mieux écrites dans cette même histoire, mais elle est trop défigurée par la déclamation et l'incohérence des styles. Remarquez bien que le judicieux Hérodote, qui avait voyagé longtemps pour recueillir la vérité, ne dit pas un mot de ses longues recherches, et que Reynal, du fond de son cabinet, interroge les habitants de la ligne et du pôle, qu'il n'a jamais vus. Il prétend qu'à son impartialité on ne reconnaîtra pas le temps et les lieux où il a vécu. Reynal se trompe. On voit sur le champ qu'il vivait à la fin du 18.e siécle, au milieu des sophistes dont Diderot était le maître.

Le nom de Diderot me ramène à la partie de ce cours de littérature, où le C. Laharpe examine les ouvrages des philosophes. Après avoir mis Platon et Ciceron à la tête de ceux de l'antiquité, il réfute une longue apologie composée par ce même Diderot en faveur de Sénèque, et qui fit du bruit, il y a vingt ans. Il fallait que la manie du paradoxe se fût étrangement emparée du siécle qui vient de finir, pour qu'on prît la peine d'écrire deux volumes sur l'innocence d'un philosophe stoïcien qui prêchait la pauvreté dans le sein du luxe, qui rabaissait sa dignité jusqu'à se rendre le ministre des plaisirs de Néron, et qui a fini enfin par justifier un fils du meurtre de sa mère. Qu'un sophiste français ait pris la défense du sophiste latin, passe encore, leur cause est commune; mais que cette défense ait été si fort

louée quand elle parut, c'est ce qu'on a peine à concevoir. Le langage outré des admirateurs peut seul justifier les longs développements que le C. Laharpe a cru devoir donner à sa réfutation. L'apologiste avait non-seulement justifié le caractère de Sénèque, mais il avait encore préféré le faste de ses sentences philosophiques à toutes les richesses du bon sens et du bon goût, renfermées dans les traités de Ciceron. L'absurdité de l'un et de l'autre jugement est ici portée jusqu'à l'évidence, et pour cette fois les plus forcenés enthousiastes de Sénèque sont réduits à l'impuissance de répondre. Il ne leur reste que la ressource des injures. C'est en lisant quelques articles du même genre, que d'Alembert appliquait plaisamment au C. Laharpe, ce vers que d'autres ont répété depuis :

Gille a cela de bon ; quand il bat, il assomme.

Cependant il me semble que, dans un ouvrage fait, comme celui-ci, pour la postérité, on regretterait que l'auteur perdît trop de temps à combattre des adversaires indignes de lui. Il faut bien qu'il s'approche quelquefois de l'ignorance et de la sottise pour les terrasser ; mais, sûr de ses forces, il ne doit leur porter qu'un premier coup décisif, et passer outre.

L'autorité de l'apologiste de Sénèque ne pouvait balancer longtemps celle du C. Laharpe, en fait de goût et de littérature. Diderot est un des écrivains célèbres de ces derniers temps, qui a le plus répandu de fausses notions dans la philosophie et dans les arts ; les saillies de son imagination, quelquefois brillante et toujours déréglée, passaient à chaque instant de ses discours dans ses ouvrages; il échauffait la tête, il n'éclairait

jamais la raison. Les qualités contraires aux défauts de Diderot sont précisément celles qui dominent dans le *Cours de littérature*.

La suite aux n.os suivants.

Voyage en Grèce, par Xavier Scrofani, *sicilien*, *pendant les années* 1794 *et* 1795; *traduit de l'italien*, par J. F. C. Blanvillain. 3 vol. in-8.°

« Les deux premiers volumes de ce Voyage prouvent « jusqu'où la prose italienne est susceptible d'exprimer « *la vérité* et le sentiment. Il y a plus : le C. *Scrofani* « a su créer une manière nouvelle, et donner à son « pays le modèle d'un style qui n'existait pas avant « lui. Né dans un climat ardent, et se trouvant au « milieu des ruines éloquentes de la Grèce, il se trans- « porte, par la pensée, dans les siécles de sa gloire, « et y transporte ses amis. Ses lettres sur les Thermo- « pyles, Athènes, Salamine, Olympie, Elice et le « Parnasse, joignent à l'élévation des pensées, *toute* « la force et la chaleur de *la diction. Sous ce rapport*, « nous croyons bien mériter du public, en lui faisant « connaître cette production estimable, qui, d'ailleurs, « a l'avantage de retracer avec intérêt les plus beaux « traits de l'histoire grecque. — On sent bien qu'un « ouvrage de cette nature peut passer difficilement « dans une langue étrangère, sans perdre cette déli- « catesse et cette fleur d'expression qui en fait le « charme principal; mais le traducteur n'a rien épargné « pour en rendre, sinon les images, du moins les idées, « *autant que le lui ont permis la timidité et l'insuffisance* « *de sa langue.* » *Voyage en Grèce, avant-propos des éditeurs.*

L'ouvrage du C. *Scrofani* aurait pu se passer de cette annonce fastueuse, après laquelle tous les éloges paraîtront fades, et toutes les critiques amères : et les éditeurs bénévoles, qui parlent d'un ton si tranchant de l'insuffisance et de la timidité de la langue française, auraient bien dû commencer par l'étudier avec plus de soin. — Les lecteurs éclairés pourront leur pardonner de la juger, mais non pas de l'écrire.

Il serait injuste de reprocher à l'auteur du Voyage, écrivain très-instruit, doué d'un goût aimable et d'une imagination très-vive, les hardis solécismes de ses éditeurs, et le style tantôt lâche, tantôt maniéré de la traduction. Les deux premiers volumes, quoiqu'on y remarque un peu de bel esprit et d'affectation, ont un attrait piquant pour les amateurs de l'antiquité. Le C. *Scrofani* décrit en poète, plutôt qu'en observateur, les îles de la mer Ionième, le Péloponèse, la Béotie et l'Attique. Il conduit ses lecteurs, des rochers d'Ithaque, à la fontaine de Calliroé; des bords de l'Alphée, aux champs où fut Olympie; sur les sommets du Parnasse et du Taïgète; sur les ruines de Lacédémone, de Micène, d'Argos, d'Epidaure, de Thèbes, d'Athènes et de Mégare; et la douceur de cette géographie hellénième prête un charme de plus à l'expression de ses idées, rarement neuves, mais presque toujours ingénieuses et brillantes. Au reste, l'auteur effleure tout et n'approfondit rien. Son livre ne formera ni des antiquaires, ni des historiens, ni des géographes, ni des savants, ni des philosophes; mais il doit plaire un moment à chacun d'eux.

Si l'on en croit les éditeurs : « *Dans le troisième vo-*
« *lume*, l'auteur marche sur les traces des Génovési,
« des Filangieri, des Verri et des Galliani.....Il
« nous présente le tableau de l'agriculture et du com-
» merce des îles ci-devant Vénitiennes, de la Basse-

« Romélie et de la Morée. Cet ouvrage suppose un « travail immense, et offre une justesse et une pré- « cision peu ordinaires. Partout on y trouve l'obser- « vateur exact, et l'écrivain sage et judicieux. » Quoique ce jugement soit celui des éditeurs, il est permis de l'adopter presque sans réserve. Le C. *Scrofani* paraît avoir fait une étude particulière de l'économie politique. Les secours qu'il doit avoir reçus de l'ancien gouvernement de Venise, qui l'avait chargé de constater l'état du commerce et de l'agriculture dans le levant, auront sans doute facilité ses recherches; et la seconde partie de son ouvrage reçoit, des circonstances qui l'ont fait entreprendre, un caractère qui appelle la confiance. Il est vrai que le gouvernement vénitien était encore en arrière de son siécle, et que les progrès de la raison publique était souvent arrêtés, dans le sénat, par la force des anciennes habitudes et des vieux préjugés. Mais le choix qu'il avait fait du C. *Scrofani* prouve qu'il rendait justice aux talents de l'esprit, et même qu'il pardonnait quelquefois à la philosophie ses lumières et ses opinions.

E.

NÉCROLOGIE.

Les lettres ont perdu Legrand-d'Aussi, membre de l'Institut national. On lui doit un recueil de nos anciens fabliaux, ouvrage curieux, mais qui pourrait être plus complet, et qui ne montre pas toujours assez de choix, de grace et d'imagination. Ceux qui parcourent ces vieux monuments de la naïveté française, y retrouvent une foule de contes qui sont copiés, tous les jours, dans les romans modernes. Celui du *Moine* par exemple, est tiré d'un de ces anciens fabliaux; M. Lowis

qui en est l'auteur, n'a point parlé de l'original : jamais un écrivain anglais ne fait de ces sortes d'aveux. Mais les traducteurs français auraient dû indiquer l'imitation. Quand on se donne la peine de lire un peu, on est étonné de tous les plagiats de ce genre. Il est singulier qu'on ne les remarque pas. En général, les meilleures situations des romans actuels sont tirées des contes de nos nourrices. Il y a plus de trente ans que la mienne me racontait l'histoire de la *Nonne sanglante*, et mille autres terribles apparitions de la même force. Il me semble que ses récits étaient plus amusants que toutes les productions romanesques qui, depuis vingt ans, nous arrivent de l'Angleterre.

On dit que Legrand-d'Aussi voulait écrire l'histoire de la vie privée des Français, jusqu'au 14.e siécle. Un pareil ouvrage pourrait être instructif et piquant. Mais l'auteur s'était fait, dit-on, un système peu convenable à l'impartialité de l'historien et à la découverte de la vérité. Il voulait prouver que nos aïeux étaient plus corrompus que leurs enfants, et que cette corruption était due à l'influence des moines et des prêtres. Tout le monde convient, depuis longtemps, des abus de la superstition. Il n'y a pas le moindre mérite à les dénoncer aujourd'hui. Mais il reste à faire sur les ordres religieux, un livre utile et vraiment philosophique. Il faudrait opposer à la barbarie, à la crédulité, à l'ignorance qu'on leur reproche, les lettres, les sciences et la civilisation qu'ils ont, plus d'une fois, conservées et répandues ; à l'indolence dont on les accuse, les grands travaux d'agriculture, entrepris autour des monastères ; aux scandales qu'ils ont donnés, les vertus qu'ils ont signalées dans des missions lointaines, dans les hôpitaux, etc. Voilà une histoire toute nouvelle et digne d'un esprit supérieur. Mais l'auteur qui l'écrira, doit être également éloigné du fanatisme philosophique et du fanatisme religieux.

Au reste, les amis de Legrand-d'Aussi louent son caractère, et les érudits estiment ses recherches.

Il était chargé de la garde des manuscrits du moyen âge, à la bibliothéque nationale. Il est remplacé par le C. Dacier, ancien secrétaire de l'Académie des inscriptions, et membre de l'Institut national. On ne pouvait faire un meilleur choix.

Du meilleur mode de contribution ; par Joseph-Etienne MICHEL. *A Paris, de l'imprimerie de Hy, rue des Boucheries-Saint-Honoré, n.° 926.*

L'AUTEUR est un propriétaire qui écrit sur l'impôt, et un administrateur qui traite des contributions ; trop souvent on a parlé de l'impôt, sáns en avoir jamais payé, et des contributions, sans les avoir réparties. Son mémoire est plus solide que brillant ; obligé de renfermer, dans un cadre étroit, un sujet très-vaste, l'auteur indique, plutôt qu'il ne développe. Mais on reconnaît toujours le propriétaire observateur, l'administrateur éclairé ; et l'on retrouve, dans son mémoire, les vrais principes sur le choix des contributions, ces principes connus au temps de Charlemagne, et oubliés dans le nôtre : l'impôt foncier ou direct en nature, l'impôt indirect sur les consommations, c'est-à-dire, l'impôt demandé aux choses et jamais à l'homme.

Comme ce journal est moins destiné à louer qu'à instruire, on se permettra, après avoir rendu à l'auteur la justice qui lui est due, de présenter quelques observations à l'appui des siennes.

Le système des contributions en nature n'est pas nouveau. Il était connu dans l'antiquité. L'auteur

cite les Romains ; il aurait pu citer les Juifs, chez lesquels la dixme était une institution aussi politique que religieuse, comme toutes leurs autres institutions. Et certes, lorsqu'il est question d'institutions durables, il est permis de citer cette constitution « que « cinq mille ans, dit Jean-Jacques, n'ont pu détruire « ni même altérer, et qui est à l'épreuve du temps, « de la fortune et des conquérants. » Ce système a été renouvelé dans les temps modernes., et même par Vauban ; il l'est aujourd'hui par l'auteur *du meilleur mode de contribution*, et il le sera *jusquà ce qu'il soit adopté*, car il le sera. Il le sera, parce qu'il est, de tous les impôts fonciers, le seul *naturel ;* je veux dire le seul qui soit en proportion nécessaire avec le travail de l'homme et les bienfaits de la nature, et qui, une fois fixé, indépendant de toutes les variations du signe, et soustrait ainsi au caprice des gouvernants, demeure fixe, comme les besoins de l'homme et le cours des saisons ; car on ne doit pas fixer l'impôt sur les besoins de l'administration, mais sur les facultés de la famille et sur la dignité de l'homme ; puisque le premier besoin de l'état est de conserver la famille dans ses facultés, et l'homme dans sa dignité.

En effet, l'homme et la terre doivent, chacun, à la société, souveraine de l'un et de l'autre, une partie d'eux-mêmes. L'homme s'acquitte par le service personnel ; la terre, par l'impôt en nature de denrées brutes ou façonnées ; et jamais, dans le système que je défends, un exacteur avide ou un garnisaire insolent ne viennent violer l'asile inviolable de l'honnête homme, contrister sa famille, et dépouiller sa maison, pour obtenir de l'homme l'argent que l'homme n'a pas et qu'il ne fait pas. Et c'est ce qui fait dire à Jean-Jacques : « Je crois la corvée moins contraire à « la liberté que les taxes. » Et il a raison cette fois là.

Ce n'est que depuis que l'argent est devenu la seule divinité des hommes, et le commerce, leur seule religion, que *la contrainte par corps*, pour dettes, s'est introduite dans la législation, et qu'un homme honnête et malheureux a pu être légalement privé de sa liberté. Ceci, comme on voit, tient au côté moral de l'impôt que l'auteur du *meilleur mode de contribution* n'a pas considéré, et qui en est le côté le plus intéressant. Les défenseurs de ce système calculent beaucoup trop l'argent qu'il produit pour le trésor public, calcul superflu, puisque tout état appelé à vivre, a nécessairement assez d'hommes et de choses pour se conserver; et ils n'observent pas assez l'effet qu'il produit sur les mœurs. La répartition de l'impôt en argent, source inévitable d'inégalités et d'injustices, fait haïr au contribuable l'autorité, et jalouser son semblable. Les villageois se menaçaient, en France, de la capitation, comme, en Italie, on se menace du poignard. Après la répartition, viennent les dégrèvements pour cas fortuits, nouvelle source de corruption, à cause des mensonges et des bassesses auxquelles descend le plaignant, et de la faveur et des préférences auxquelles se livre l'administrateur; et ce n'est pas un des moindres avantages de ce système de contribution, de ne donner jamais lieu à aucune demande de ce genre.

La contribution en nature sera donc établie tôt ou tard, « parce qu'un état ne cesse d'être agité, dit « Jean-Jacques, jusqu'à ce que l'invincible nature ait « repris son empire. » Mais sans doute, « il faudra « du temps, comme dit Duclos, parce que cela est « raisonnable. »

Autrefois les grands propriétaires redoutaient l'impôt en nature; aujourd'hui, écrasés par les taxes et par la cherté de la main-d'œuvre, ils sont les pre-

miers à le desirer. Je n'ignore pas les objections que l'on peut faire contre ce système ; mais, *comment faisait le clergé ?* et cette réponse lève toutes les difficultés.

La contribution en nature était la seule connue, en France, dans les premiers temps, pour l'église et pour l'état ; car on avait, dans ces temps de barbarie, des idées fort singulières sur la société civile. On regardait la religion comme une société, sœur de la société politique, puisqu'on voyait, dans l'une comme dans l'autre, un *pouvoir*, des *ministres*, des *sujets ;* et l'on affectait une dixme religieuse aux frais du culte, et une dixme politique ou champart aux dépenses de l'état ; et même on appelait alors, du nom commun de *bénéfices*, les biens publics qui appartenaient à l'un et à l'autre. Ces mêmes idées se retrouvent chez les modernes, et même chez les plus récents. Un homme profondément versé dans la science de la société, le citoyen Sieyes, écrivait en 1789 : « Plus je « réfléchis à cette alternative (de doter le clergé en « propriétés ou de le salarier en argent), moins je « peux trouver mauvais que le service ecclésiastique « ait continué d'être à la charge de terres cédées au « clergé, et même j'oserai regretter que les dépenses « militaires aient cessé d'être acquittées par cette « énorme quantité de fiefs fondés, en France, en « faveur d'un corps national militaire qui n'existe « plus ; et on ne me fera jamais accroire que cette « manière d'assurer les deux grands services publics « est plus onéreuse au peuple que l'impôt dont il est « presque partout accablé. »

Les temps sont changés, et surtout depuis la révolution. Tous les grands services publics étaient dotés en terres ; ils portent tous aujourd'hui sur le fisc, et s'acquittent par un impôt forcé ou volontaire. La

religion publique, l'instruction publique, la charité publique, établies sur les biens fonciers de l'église, des colléges, des hôpitaux, ne sont plus que des impôts; tout est impôt, jusqu'aux plaisirs publics, et l'habitant des rochers des Pyrénées paye pour l'*Opéra* de Paris. Il faut, dans cet ordre de choses, forcer les impôts; car au 18.e que propose, pour le taux de la contribution en nature, l'auteur *du meilleur mode de contribution*, l'état percevrait, pour les hôpitaux, tout au plus 2,500 fr., sur les mêmes biens qui, autrefois possédés par un hôpital, lui rapportaient annuellement 50,000 fr. Encore faut-il observer que le nombre des pauvres s'accroît avec la population, et que la culture diminue de moyens, et conséquemment de produit, avec la division des héritages. (Voyez ce qui a été dit, à ce sujet, dans la statistique du département de la Seine-inférieure, au n.° 13 du Mercure.)

Le système de la contribution en nature sera adopté, je le répète, parce qu'il est conforme à la nature, et que tout ce qui est conforme à la nature est tôt ou tard *nécessaire*. D'ailleurs, il convient mieux au système politique défensif, dans lequel la France sera placée, par ses dernières conquêtes. Le temps viendra où les gouvernements, moins occupés de rendre les peuples riches que de les rendre bons, s'apercevront que, de toutes les institutions sociales, celles qui laissent ou qui rendent les hommes meilleurs, sont très-certainement les meilleures institutions. (*Article communiqué.*)

Note des Rédacteurs. L'étendue d'un grand état s'oppose peut-être à la perception de l'impôt en nature, et c'est la principale objection que l'auteur n'a pas entièrement résolue. En citant l'exemple

de Charlemagne, il aurait dû rappeler le mode de perception qui sauvait alors les inconvénients de cet impôt. Du reste, à la netteté et à la précision de ses idées, on reconnaîtra facilement qu'il est un des hommes les plus accoutumés à réfléchir sur les matières d'économie politique.

SPECTACLES.

THÉATRE DE LA RÉPUBLIQUE ET DES ARTS.

Le fameux *Oratorio* de *la Création du Monde*, quoique protégé par des noms célèbres et des annonces magnifiques, n'a désarmé ni la critique sévère de la raison, ni la satire indiscrète de l'esprit et de la malignité. On a dit très-légèrement que Paris était aujourd'hui la ville du monde où l'on était le plus en état de sentir et d'apprécier le chef d'œuvre de Haydn; il est beaucoup plus certain que c'est le pays où trois heures de musique sans action produiront toujours le plus d'ennui pendant le concert, et le plus d'épigrammes le lendemain.

Ceux qui prétendent à des connaissances approfondies dans la musique, reprochent à cet *Oratorio* si vanté, de n'être qu'une symphonie savante et riche dans les détails, mais sans caractère et sans poésie dans l'ensemble de la composition. On a remarqué, dès le commencement, de très-beaux effets d'harmonie, surtout à ce passage:

Dieu voulut la lumière et la lumière fut.

Mais il s'en faut de beaucoup que le désordre, la

confusion, le choc des éléments, cet amas informe de matière, qu'Ovide appelle

rudis indigestaque moles ;

et dont la peinture devait nécessairement précéder le prodige de la création, soient présentés à l'esprit d'une manière convenable dans une introduction où tout est calme et tranquille. En général on reconnaît que la facture de ce morceau doit inspirer la plus haute estime pour le talent de Haydn dans le technique de son art ; mais l'on ajoute qu'il en a méconnu le beau idéal, en négligeant, dans la partie de son ouvrage, qui pouvait être la plus poétique, ce qui distingue éminemment la musique des grands maîtres, l'avantage de peindre par les sons. *Salieri*, dans le prologue de *Tarare*, paraît avoir beaucoup mieux conçu les effets que le musicien devait produire pour exprimer l'idée du chaos.

Haydn a cherché ce mérite de l'harmonie imitative, qui, dans son art, est peut-être le premier de tous, lorsqu'il a chanté la création des animaux. Ici, l'intention est clairement annoncée, et l'exécution souvent ingénieuse. Cependant des critiques d'un goût difficile, prétendent qu'au lieu d'une expression simple et noble, qui devait caractériser l'ensemble de ce tableau, le compositeur a multiplié les détails minutieux, froids et communs, et que ce fragment bizarre n'est pas digne de la grandeur et de la majesté du sujet.

Enfin la partie vocale de l'ouvrage a paru très-opposée au génie et au goût dominant des Français, qui veulent presque toujours retrouver, dans la musique, la déclamation théatrale et l'accent des passions. Mais on s'accorde généralement à dire que toutes les richesses du savoir musical y sont prodiguées, et l'enthousiasme contagieux des artistes doit triompher de la sévérité

des censeurs. L'orchestre, composé des hommes les plus célèbres de la capitale, dirigé par un musicien du plus rare talent, a contribué beaucoup au succès de cette production singulière, sur laquelle il serait peut-être aussi juste que difficile de réconcilier la critique et l'admiration. Au reste, les parodies de l'*Oratorio* se succèdent avec rapidité sur tous les petits théâtres; l'Opéra-Comique n'a pas dédaigné d'en accueillir une très-ingénieuse et très-piquante. Ces ouvrages, d'un jour, font à l'amour-propre des blessures profondes qui laissent un long souvenir. Peut-être serait-il utile de bannir de la scène, avec les pièces qui blessent le gouvernement et les mœurs, toutes celles qui n'ont pour objet que de livrer à la malignité publique des hommes vivants et connus.

E.

THÉATRE FRANÇAIS DE LA RÉPUBLIQUE.

Un fait historique, qui prouve encore, après mille exemples, l'alliance heureusement très-commune de la douceur et de la bravoure, de la gloire militaire et de la bonté, vient de fournir aux CC. *Dumaniant* et *Pigault Lebrun*, un acte en prose intitulé: *Les Calvinistes* ou *Villars à Nîmes*. Le succès en a été faible et contesté. L'ouvrage a cependant de l'intérêt, et rappelle des souvenirs; c'est un hommage à la mémoire du héros de de Dénain, qui, dans la guerre si honteusement célèbre sous le nom des *Dragonades*, déroba plus d'une victime au zèle fanatique de l'intendant du Languedoc. Celle qu'on voit dans la pièce, est un négociant de Nîmes, accusé d'avoir eu l'honorable courage de donner un asile à un ministre protestant, d'avoir reçu ses

derniers soupirs et de servir de père à ses enfants. — Le fils de cet homme généreux a été fait prisonnier sous les drapeaux du fameux *Cavalier*, chef des *Camisards*; il en faut beaucoup moins pour fonder une dénonciation, qu'un misérable nommé *Belfort*, a portée au maréchal. On devine aisément que la franchise, la loyauté, la grandeur d'ame du guerrier, protégent un vieillard vénérable contre son lâche délateur. *Villars*, attendri par les larmes d'une famille infortunée, frappé du courage stoïque d'un homme qui refuse de désavouer une belle action, quand elle peut le conduire à l'échafaud, prend sur lui de le soustraire à des lois cruelles et ridicules; et son dénonciateur, convaincu lui-même d'avoir fourni des armes aux rebelles, est conduit, par les ordres du maréchal, au tribunal inflexible de M. l'intendant.

La scène dans laquelle *Villars* interroge le vieux *Daubusson*, devait faire la fortune de l'ouvrage; elle est remplie d'intérêt et de mots heureux. *Batiste* la joue d'une manière originale et piquante, mais avec trop peu de noblesse et de dignité. Le public, réfroidi par les longueurs qui, dès le commencement de la pièce, embarrassent la marche de l'action, n'a rendu qu'une demi-justice aux auteurs, qui ont au moins le mérite d'avoir choisi ce sujet, et aux acteurs qui rendent leurs rôles avec un talent très-distingué. E.

ANNONCES.

CONSIDÉRATIONS sur divers points de l'ordre social, de la morale publique et sur le système pénal; par un ancien publiciste. A Paris, chez *Delaplace*, libraire, quai des Augustins, n.° 62. An 9.

L'auteur promet un ouvrage plus étendu, et le fait desirer. Cette brochure offre, dans un petit nombre de

pages, beaucoup de vieilles vérités, et le talent de les dire ; des principes avoués de tous les bons esprits sur les sociétés et sur les lois qui les conservent. Elle est terminée par une dissertation sur les lois pénales, et en particulier sur la peine de mort. L'auteur s'élève, avec autant de force que de raison, contre ces philanthropes, qui craignent d'ôter la vie au scélérat qui ne s'en sert que pour méditer le crime et donner la mort. Assez de forfaits, sans doute, réfutaient les sophismes de cette prétendue philanthropie ; mais ses partisans les plus déclarés, s'ils n'ont été qu'abusés par un excès d'*humanité*, voudraient-ils laisser vivre les féroces conspirateurs du 3 nivose?

DU Calcul des dérivations ; par *L. F. A. ARBOGAST*, de l'Institut national de France, professeur de mathématiques à Strasbourg. A Strasbourg, de l'imprimerie de *Levrault* frères. A Paris, chez les mêmes, quai Malaquais. An 8. — 1800.

« On s'est proposé, dans cet ouvrage, d'offrir un genre de calcul qui embrasse la théorie des suites, et dont le calcul différentiel n'est qu'un cas particulier. Il fournit des procédés qui abrégent des opérations laborieuses, et des formules qui facilitent les recherches dans des matières compliquées. Il sert à lier entre elles plusieurs branches de l'analyse. Appliqué à une assez grande variété d'objets, il a conduit l'auteur à des résultats dont plusieurs paraîtront nouveaux. »

C'est ainsi que le C. Arbogast annonce lui-même le plan et le but de son livre, et ses talents, universellement reconnus, le rendent digne de le remplir.

ABRÉGÉ des Révolutions de l'ancien gouvernement français ; ouvrage élémentaire, extrait de l'abbé *Dubos* et de l'abbé *Mably* ; par *THOURET*, membre de l'Assemblée constituante, pour l'instruction de

son fils. Prix, 1 fr. 20 c. broché. A Paris, chez *Pierre* et *Firmin Didot*. An 9.

VOYAGES chez les peuples sauvages, *ou* l'Homme de la nature; histoire morale des peuples sauvages des deux continents, et des naturels des îles de la mer du Sud; par le C. *F. BABIÉ*, de la commune de Lavaur, département du Tarn, d'après les mémoires du C. R.... 3 vol. *in*-8.°, avec fig. Prix, 15 fr. pour Paris, 19 fr. franc de port, pour les départements.

A Paris, chez *Laurent* aîné, imprimeur-éditeur, rue d'Argenteuil, n.° 212; *Laurent* jeune, rue Saint Jacques, n.° 32; *Delespinasse*, rue de Thionville; *Fuchs*, rue des Mathurins; *Deseme* et *Lepetit*, palais Egalité.

CODE du commerce de terre et de mer, *ou* Conférences sur les lois, tant anciennes que modernes, publiées sur le commerce: ouvrage enrichi du développement des principes fondamentaux du commerce; du tableau des usances et des jours de grace en usage dans les différentes places de l'Europe; des modèles des lettres de change, etc.; par *J. Ch.* PONCELIN. Quatrième édition. 2 vol. A Paris, chez *F. V. Poncelin* jeune, imprimeur-libraire, rue du Hurepoix, quai des Augustins, n.° 17. An 9 (1800).

TABLE générale raisonnée des matières contenues dans les 30 premiers volumes des annales de chymie, suivie d'une table alphabétique des auteurs qui y sont cités. A Paris, chez *J. J. Fuchs*, libraire, rue des Mathurins. An 9. Prix, 5 fr., et 6 fr. 50 c.

TABLEAU synoptique de la langue allemande, au moyen, duquel on a fait disparaître les longueurs de l'enseignement de cette langue, inséparable de la forme des grammaires. Méthode applicable à toutes les langues de l'Europe. A Paris et à Strasbourg, chez *Amand Kœnig*. 1801. Prix, 1 fr. 50 c.

POLITIQUE EXTÉRIEUR.

CARACTÈRE général des Barbaresques *.

LES Barbaresques sont étrangers à cet instinct de sociabilité qui fait un des caractères distinctifs de l'homme. Quoique liés par des relations naturelles et civiles; quoique réunis dans leurs cités pour leurs commodités mutuelles, ils paraissent ignorer les plaisirs des communications sociales, et être incapables d'en jouir. Leurs maisons et leurs jardins ont l'air de prisons, où ils se renferment pour éviter les regards des hommes et la lumière même du soleil. Ils semblent se fuir les uns les autres. Quand, par hasard, on rencontre deux ou trois hommes ensemble, ce qui est rare, on les voit ordinairement assis à terre, sur leurs talons, souvent dans la boue, le dos appuyé contre un mur, tous en silence. On les voit rarement se parler, excepté quand ils sont en colère. Telles sont les mœurs de l'Orient et les effets du despotisme. Les hommes, qu'une autorité jalouse et tyrannique opprime et intimide constamment, ne sont point communicatifs; il faut qu'ils soient à leur aise pour devenir sociables et humains.

* On a pensé que ces observations inédites, extraites d'une lettre très-récente d'un voyageur, pourraient avoir de l'intérêt, à la suite des notions politiques et géographiques qui ont paru dans les derniers *Mercures* sur ces mêmes contrées.

Ces peuples (dans la plaine surtout, car les montagnards sont plus industrieux) sont à peine au dessus de l'état pastoral dans l'échelle de la civilisation. Ils ne connaissent presque point ce grand principe de perfectionnement des sociétés, la division des travaux. Leurs instruments, pour les travaux les plus nécessaires, sont très-grossiers et très-imparfaits.

On est porté à croire qu'il doit se retrouver parmi eux quelques vestiges de leur ancienne grandeur, de leurs arts anciens ; mais on oublie avec quelle rapidité s'accélère nécessairement la chute d'un empire corrompu, avec quelle facilité les idées s'effacent, et les connaissances se perdent. Un état dégénéré diffère beaucoup de l'état sauvage ; il est plus faible et plus abject ; et quand l'esprit général est une fois abattu et avili, il ne paraît plus possible de le remonter, de lui rendre de l'énergie, si ce n'est par la conquête et la colonisation.

Il est étonnant combien peu de lumières les nations les plus cultivées et les plus éclairées reçoivent les unes des autres, et combien de temps il leur faut pour acquérir ce peu ; les nations encore ignorantes, ou tombées dans la barbarie, sont beaucoup plus lentes dans ces progrès.

Je trouve, dans un voyageur anglais, le passage suivant :

« L'empereur de Maroc nous reçut avec beaucoup « d'affabilité. Encouragé par son accueil et par les « questions qu'il nous faisait, j'ai quelquefois tâché de « tourner son attention sur des objets d'utilité, mais « en vain. Une supériorité, qui n'est jamais contredite, « gâte les hommes pour la conversation, comme pour « toute autre chose. Accoutumés à toujours conduire, « ils ne peuvent jamais suivre, et ils sont devenus si « chatouilleux, qu'ils ne peuvent admettre dans la con-

« versation que les sujets qu'ils y introduisent eux-
« mêmes. D'ailleurs la ruse, la jalousie et la vanité
« qui leur sont habituelles, même lorsqu'elles sont
« sans utilité, jointes à l'ignorance et à la timidité des
« interprètes, rendent presque impossible de rien ex-
« pliquer à ces princes, et de parler raison un certain
« temps avec eux. Ils ne conversent guères avec quelque
« attention, que sur les sujets où il est question d'ar-
« gent. »

On ne peut observer le caractère de ce peuple que, pour ainsi dire, à la dérobée, et par des circonstances isolées, comme le hasard les présente. Les Barbaresques, à la guerre, ont, par accès, malgré leur indolence, des instants de courage, de fureur ou d'enthousiasme, et alors ils se font tuer d'assez bonne grace. Ils sont sobres, pénétrants et adroits; mais en même temps, ils portent beaucoup trop loin la duplicité, la ruse et la fourberie. Ils ont de la fierté et de la *hauteur*, mais non celle qui exclut la bassesse et la fraude.

Heureusement ces vices se tempèrent les uns les autres. L'avarice commence à devenir plus tolérante parmi eux, du moins dans les ports. Le commerce et la fréquence des présents qu'ils reçoivent des chrétiens, ont fixé leur attention, et l'espoir de tirer quelque chose de ces infidèles leur procure accidentellement des civilités de la part des étrangers.

Du secours et du contrepoids mutuel de l'action et de la réaction, dépend le système entier de la nature, et physique et morale. Les plus beaux pays semblent exiger les plus fréquents renforts de population, soit comme colonistes, soit comme conquérants; et le monde semble divisé pour les hommes comme pour les troupeaux, en cantons qui *produisent*, et en pays qui nourrissent. Les derniers doivent être fréquemment recrutés par les premiers. Les plus fertiles plaines et

les plus beaux climats servent tout à la fois à engraisser, à gâter et à énerver les habitants, et invitent ceux des pays moins fertiles et des climats plus âpres (et ce sont d'ordinaire les habitants des montagnes), à conquérir les plaines ou à y porter des colonies. Il n'y a aucune amélioration de ce genre à espérer. Tout ce que le peuple de Maroc peut attendre de mieux, c'est d'être stationnaire. Il paraît cependant assez porté à l'étude et à la réflexion, et pourrait faire des progrès dans les sciences, s'il y était encouragé par le gouvernement. Il porte l'air de la réflexion jusques dans ses jeux ; celui des échecs y est assez en usage, mais seulement dans les ports de mer, non dans les cantons de l'intérieur, où le peuple est probablement trop misérable pour se livrer à ce genre d'amusement.

Une observation qui a été faite par quelques voyageurs, contredit l'hypothèse de l'infériorité de la race noire à l'égard des blancs. Les meilleurs officiers, comme les meilleurs cultivateurs, les ouvriers les plus industrieux dans les états barbaresques, sont, en général, de race noire. Les hommes de différentes couleurs y ont tous à peu près le caractère africain, qui comprend, comme partout, une grande variété de nuances diverses, qui se conservent, malgré l'influence puissante de mœurs et de lois communes, etc.

Sur la Basse-Saxe.

C'est un des cercles les plus intéressants de l'Allemagne ; il tient à deux mers. Il y possède trois ports importants, Lubeck, Hambourg et Bremen ; il est arrosé et vivifié par un grand fleuve ; trois rois y ont une partie de leurs états, ceux d'Angleterre, de Prusse et de Danemarck. Quoique le climat n'y soit en gé-

néral ni beau, ni sain; quoique les moyens de communication soient lents et pénibles, à travers les sables et les bruyères qui occupent une grande partie de sa surface, sa population est nombreuse; les lumières y sont répandues plus peut-être qu'en aucune autre partie du nord : le commerce et l'industrie y fleurissent. Nous allons parcourir rapidement les divers états qui le composent, et dire ce qu'en ce moment chacun d'eux offre de plus remarquable : nous commençons par le Mecklenbourg.

Ce duché, situé le long de la Baltique où il a un petit port, celui de Rostock, est partagé entre deux branches de la maison qui porte son nom, celle de Mecklenbourg-Schewerin et celle de Mecklenbourg-Strelitz: la première est, sans comparaison, plus riche que la seconde; mais toutes les deux ont les plus illustres alliances. On sait que le duc de Mecklenbourg-Strelitz est le frère de la reine d'Angleterre, et le beau-père du roi de Prusse; celui de Mecklenbourg-Schewerin vient de marier son fils à une grande duchesse de Russie.

Tous ces augustes parentages ne rendent ces petits princes ni plus fortunés, ni plus fiers. Ils sont souvent obligés de végéter dans quelque service étranger, loin de leur sœur, la reine ou l'impératrice; trop heureux, lorsque l'auguste beau-père ou l'auguste sœur, veut bien leur permettre une sorte d'intimité quand ils sont en présence, et correspondre avec eux quand ils sont loin : et les Français n'ont pas droit de s'en étonner; n'ont-ils pas vu eux-mêmes, sous leur monarchie, le comte de Lusace, propre oncle de Louis XVI, se perdre, à Versailles, dans la foule des courtisans, et avoir beaucoup de peine à se faire, *de temps en temps*, inviter à souper?

Les deux ducs de Mecklenbourg n'éprouvent pas de

ces mortifications, et ne s'y exposent pas; celui de Strelitz est dans de fort bons rapports avec sa sœur, qui est à Londres; et le roi de Prusse, qui aime tout ce qu'il doit aimer, qui donne en tout l'exemple des mœurs, a pour le père de son aimable compagne, des attentions recherchées; et assez souvent il s'échappe, à cheval, de Charlotenbourg, accompagné d'un seul domestique, et va rendre visite, du matin, à son beau-père. Son sort est d'ailleurs peu digne d'envie; peu de revenus, beaucoup d'enfants et beaucoup de dettes.

Le duc de Mecklenbourg-Schewerin est plus heureux à tous égards. Il est peu de princes qui, sans se livrer à de honteux excès, jouissent plus complètement de la vie; car il aime les plaisirs de tout genre, et en trouve aussi à exercer la bienfaisance. Ses mœurs sont extrêmement simples, familières même. A Ludwigts-Lust, où il réside presque constamment, on le voit entrer sans façon dans les maisons des plus obscurs bourgeois, des paysans même, s'informer de leurs affaires, leur donner des conseils, et quelquefois des secours. Si le feu prend à une maison de sa résidence, il est le premier à accourir, à travailler lui-même pour arrêter l'incendie; n'a-t-on pu en prévenir les ravages, sa munificence est là pour les réparer.

Aussi est-il singulièrement aimé de sa petite nation, à l'exception des nobles. Le duc trouve un plaisir malin à les tracasser: a-t-il joué un tour à quelqu'un d'eux, il s'adresse au premier venu pour le lui raconter. Ces divisions entre les ducs de Mecklenbourg et leur noblesse, datent déja de loin; elles se sont aigries dans ces derniers temps. La philosophie s'est aussi fait jour dans le pays des anciens Obotrites: on y a senti aussi qu'il était révoltant que l'homme fût la propriété de l'homme. Il y a encore dans le Mecklenbourg des

traces assez sensibles de servitude. Quand les possesseurs de fiefs veulent appesantir leur joug sur leurs serfs, ceux-ci sont fiers de trouver un appui dans le souverain et dans ses tribunaux; c'est ainsi que partout le peuple s'est rangé autour du trône pour tenir tête à la noblesse; de là les révolutions favorables, tantôt à la liberté, tantôt à la tyrannie.

Mais revenons au duc de Mecklenbourg. A la chasse près, qu'on est convenu d'appeler le plaisir des rois, ses goûts ne sont peut-être pas très-nobles, mais on lui pardonne tout en faveur de sa simplicité et de sa bienfaisance.

Depuis quelques années, il a formé sur un point de ses côtes un établissement qui joint l'agrément à l'utilité. Nous voulons parler des bains de mer de Doberan. Doberan est un bourg à deux milles de Rostock, neuf de Schewerin, douze de Ludwigts-Lust. Il n'est qu'à une petite lieue de la mer. C'est là que le duc a fait construire un vaste édifice qui a déja plus de 200 baignoires. Il cherche à y réunir toutes les commodités, et il y passe lui-même toute la saison des bains, c'est-à-dire environ deux mois. Chaque jour, il court à cheval, et vêtu en jokey, du bourg à la mer; puis il se rend à bord d'une sorte de petite frégate qui lui a coûté plus de 40,000 fr. Si le temps est beau, il fait, en pleine mer, une petite évolution, sinon il reste à l'ancre, fume une pipe, et revient. Il est extrêmement affable avec tous les baigneurs. Il n'en est guères qu'il n'accoste, ne fût-ce que pour lui dire deux mots. Aussi tout le monde se loue-t-il beaucoup de son voyage, surtout cette année. Avec le temps, Doberan peut devenir, pour le nord de l'Europe, un rendez-vous de plaisir et de santé, comme Spa et Pyrmont le sont pour l'Europe centrale.

Cette année, la duchesse est venue y passer quelques

semaines et y faire admirer, dans sa personne, la douceur, la noblesse, les graces, tout ce qui rend son sexe agréable et fait pardonner le pouvoir. Le prince héréditaire y a paru aussi. Tout le monde a été enchanté de lui. Il a tout l'extérieur que donne une excellente éducation, et on assure que son intérieur répond à ses apparences. Il y a moins d'un an qu'il fut à Pétersbourg pour y chercher une compagne dans la belle famille qui entoure Paul I.er : l'archiduc palatin, Joseph, qui y était aussi pour la même cause, contribua beaucoup, à son insu, à le faire valoir. On remarqua un étrange contraste entre les formes des deux gendres : l'un, doux, prévenant, tendrement respectueux ; l'autre, sec et taciturne, pour ne rien dire de plus. L'archiduc qui venait d'obtenir la main d'une des plus charmantes femmes de l'Europe, était, depuis plusieurs heures, en voiture avec elle, sans lui avoir adressé la parole ; la comtesse de Lieven, grande maîtresse de la jeune princesse, rompit enfin cet impertinent silence : *Eh bien ! monseigneur, à quoi rêvez-vous donc ; ne la trouvez-vous pas encore assez belle pour vous ?*

Il n'en est pas ainsi du prince héréditaire de Mecklenbourg-Schewerin. Il sent son bonheur, et tout le monde s'en aperçoit. Aussi peut-il se flatter d'avoir une des plus belles et des plus aimables femmes que l'on connaisse. Il est fort attaché à son gouverneur, M. de Lutzow ; et il a pour cela de fort bonnes raisons. Paul I.er lui ayant demandé pour qui il desirait son ordre de Sainte-Anne, le prince désigna celui qui l'avait élevé. *En ce cas*, reprit l'empereur, *je veux vous aider à acquitter votre reconnaissance. Je joins au cordon une pension de* 2000 *roubles.*

Revenons au duc régnant, et terminons cet article.

Dès le début de la révolution française, il n'en était

nullement partisan ; on peut le croire. Depuis, il est devenu beaucoup plus raisonnable. Bien plus, il parle avec enthousiasme des armées françaises et du chef qui les a si souvent menées à la victoire. Il avait, il y a peu de temps, un premier ministre, M. de Dewitz, qui n'était pas sans un certain penchant pour le despotisme ; il prenait le moyen peut-être le plus sûr d'amener une révolution dans le Mecklenbourg. Son successeur, M. de Bassewitz, a pris une toute autre route. Il a rapporté du congrès de Rastadt, où il représentait le duc son maître, des idées libérales ou une crainte salutaire, dont le peuple Mecklenbourgeois se trouve fort bien. Ce peuple est gouverné avec douceur, avec justice ; c'est le moyen d'être gouverné longtemps.

Deux mots sur la cour de Brunswick.

Il est peu de grandes cours plus dignes de l'attention de l'observateur. Quelle est celle où l'on trouve un souverain vieilli dans le métier des armes, et dans la science de l'administration, et également habile dans l'un et dans l'autre ; un souverain étranger aux dissipations, et qui ne connaît d'autre plaisir que de s'occuper de son devoir, soit comme le premier officier général d'une grande monarchie, soit comme appelé à gouverner un petit état, et à lui faire goûter tout le bonheur dont il est susceptible ? L'Europe sait, en général, comment le duc de Brunswick remplit cette double tâche ; mais, pour bien l'en convaincre, il faut avoir passé quelque temps dans sa résidence, qu'il ne quitte que pour aller auprès du roi de Prusse, à l'époque des revues, ou pour faire la visite du cordon de démarcation, dont le commandement en chef lui est confié.

Il faudrait aller à Brunswick, ne fût-ce que pour y voir le duc. Mais sa présence, son génie, sa bienfaisance y ont réuni les objets qui peuvent y arrêter quelque temps les voyageurs. D'abord Brunswick est une ville de 40,000 ames au moins, où la société est choisie, où tout se ressent des mœurs polies du souverain et de sa cour. L'industrie n'y est point étrangère. Les sciences et la littérature (allemande du moins) y sont comme dans leur élément. Plusieurs gens-de-lettres distingués résident dans le duché de Brunswick, où il y a d'ailleurs une université; celle de Halmstadt, qui n'est pas sans renom : les émigrés français n'ont pas eu de plus paisibles asiles que le pays de Brunswick. Ils y ont trouvé des bienfaicteurs et y ont détruit plusieurs préjugés qu'on y avait encore contre leur nation ; ils y ont presque naturalisé leurs mœurs et leur langage. A Brunswick même, il y a des libraires français, une société littéraire française et une comédie française qui, d'abord colonie de celle de Hambourg, s'est détachée de la métropole et vole à présent de ses propres ailes.

A Brunswick, il n'y a pas une seule cour, mais trois ; et, quoiqu'on soit fort bien reçu de chacune d'elles, ce n'est pas ce qu'on trouve de plus agréable dans cette ville.

Vient d'abord, par ordre de date, celle de la duchesse douairière, mère du duc régnant, et sœur du grand Frédéric. Dans un âge très-avancé (elle a plus de quatre-vingt-quatre ans), elle conserve une certaine dignité, tempérée par beaucoup de grace et de bonté. Elle raconte volontiers, et souvent avec finesse ; elle aime assez à rappeler qu'elle a tenu de près au héros du siécle. Pour s'en souvenir, il suffirait de la voir et de l'entendre.

La seconde cour, c'est la cour régnante ; la duchesse y déploie, avec de l'esprit et des connaissances, ces mœurs simples, trop simples peut-être, qui lui firent

donner, il y a douze ans, par Mirabeau, l'épithète fort exagérée de cynique. Le duc conserve beaucoup mieux ces formes *dignes* qu'on permet, qu'on prescrit même au souverain pouvoir, sous peine de se perdre par trop de familiarité. Nul prince n'est cependant plus accessible, plus humain, plus propre à entrer dans les plus petits détails, s'il doit en résulter ou une connaissance précieuse, ou un acte de justice; non-seulement il gouverne et gouverne seul, mais il prépare et expédie lui-même presque toutes les affaires. Aussi ses trois ministres, MM. de Mahner, de Braun et de Boetticher, quoiqu'éclairés, laborieux et justes, sont-ils à peine connus de nom. Le duc de Brunswick avait aussi un ministre des affaires étrangères, M. de Feronce, qui s'était fait une sorte de réputation hors de son pays. Il est mort, et a eu pour successeur un génévois, nommé Galatin, dont les talents ne trouvent pas suffisamment à s'exercer dans les rapports politiques du duc de Brunswick au dehors.

La troisième cour chez laquelle les étrangers un peu présentables sont sûrs de trouver un bon accueil, c'est celle du prince héréditaire, marié à une princesse d'Orange, dont on ne peut dire trop de bien à tous égards.

Elle est pleine d'esprit, de graces, de beauté; elle acquerra certainement beaucoup d'ascendant sur le prince, son époux, faible, maladif, presqu'aveugle; mais assurément ce ne sera pas pour en abuser.

Le duc n'a pas beaucoup à s'applaudir de sa famille.

Au reste, quoiqu'il ait près de soixante-cinq ans, il est sain et robuste, et ses sujets peuvent espérer d'avoir, pendant vingt ans, à bénir son autorité paternelle.

Le duc de Brunswick ne pardonnerait pas le plus léger propos aux dépens de la nation française, et surtout aux dépens de son gouvernement actuel.

HAMBOURG.

Les détails intéressants que vous avez donnés sur M. de Schulenburg peuvent en faire desirer à vos lecteurs sur M. d'Haugwitz : en voici quelques-uns.

M. de Haugwitz est un des plus riches seigneurs de la Silésie, âgé aujourd'hui de 45 à 50 ans ; il vivait paisiblement, soit dans ses terres, soit à Breslau, où il était à la tête de l'administration municipale, lorsque la grande réputation de droiture, dont il jouissait alors, jointe à de vrais talents, fit jeter les yeux sur lui pour remplacer M. de Jacobi à Vienne. C'était à l'époque de l'avénement de Léopold. M. de Jacobi était accusé d'avoir suscité et fermenté les troubles de la Hongrie, qui, sans la mort de Joseph, eussent pu aller très-loin, et l'on a dit, dans le temps, que Léopold en avait envoyé au roi de Prusse des preuves convaincantes.

M. de Haugwitz fut goûté à Vienne ; sa correspondance plut à Berlin ; et, après six mois de mission, il fut appelé au département des affaires étrangères. M. de Finkestein était déja vieux, M. d'Alvensleben paresseux, M. de Haugwitz laborieux : il arriva ce qui devait arriver ; le dernier dirigea les affaires, et eut l'influence qu'a toujours, à la longue, un travailleur. Il passa pour être fort dévoué à M.me de Lichtenau, et il paraît avoir favorisé l'emprunt d'un million d'écus (4 millions de notre monnaie) que le roi venait de faire pour elle, en Hollande, lorsqu'il mourut. Il était donc naturel que le roi aujourd'hui régnant, eût d'abord quelque prévention contre lui ; mais M. de Haugwitz lui démontra ou lui fit entendre que tout ce qu'il avait fait pour M.me de Lichtenau n'avait été que dans l'intention de connaître son secret, de la contenir et de mieux servir l'état ; il indi-

qua d'ailleurs, les moyens de retenir, au profit du trésor royal, ou de faire rentrer aussitôt dans les mains des prêteurs, les sommes provenant de l'emprunt fait en Hollande. Bref, M. de Haugwitz fut conservé; le roi s'accoutuma à son travail, et prit bientôt beaucoup de confiance en lui. Les hommes qui connaissent bien la cour de Berlin, croient que si M. de Luchésini avait été alors à Berlin, il aurait eu beaucoup de chances pour être placé à la tête de ce même département; car il était beaucoup mieux que M. de Haugwitz avec le roi actuel, tandis qu'il n'était que prince royal, sous les dernières années de Fréderic-Guillaume; mais, à cette époque, M. de Luchésini voyageait en Italie, où l'avaient appelé des affaires de famille.

M. de Haugwitz jouit toujours de la confiance du roi, et la justifie par son zèle : il est travailleur, ardent; en toute saison, il est, dès six heures du matin, à son bureau, voit, tous les jours, de la société, après dîner, mais se retire régulièrement à dix heures. Il n'a jamais voulu de traitement; seulement, depuis la mort de M. de Finkestein, il a accepté une indemnité pour sa table.

On croit qu'il aspire au titre de prince, et qu'au commencement du siécle, le roi l'en décorera, ainsi que M. de Schulenburg.

25 novembre, 1800.

Je crois vous faire un vrai plaisir en vous adressant quelques particularités récentes sur la Suède, écrites par un excellent observateur qui en revient.

Il y a encore à glaner dans ce royaume, après les moissons de plusieurs voyageurs modernes; ils en ont trop peu célébré quelques avantages, trop atténué les nombreux inconvénients.

La patrie de Linné contient, proportion gardée avec sa population, au moins autant de lumières qu'aucune autre partie de l'Europe ; sa capitale, ses trois universités de Upsal, de Lunden et d'Abo, peuvent citer des savants distingués. Qui ne connaît pas *Thumberg* et *Sparram*, à Stockholm ? Quelle société savante n'est pas en relation avec le professeur d'histoire naturelle, *Afzelicus*, à Upsal ; avec le professeur *Retzius*, à Lunden ? etc. En revanche, que d'ignorance, que de préjugés, non-seulement dans les campagnes, mais même dans les villes qui ne sont pas seules sur les trois grandes routes qui mènent d'Heisingberg à Stockholm, par Gothenbourg, par Norkoping et par Carlscrona ? que de difficultés pour y faire parvenir l'instruction même la plus ordinaire ?

Malgré l'idée qu'on a, dans le reste de l'Europe, des paysans suédois, parce qu'ils forment, non pas tous à beaucoup près, un ordre dans les diètes, ils sont pour la plupart dans la misère et assez près de l'avilissement. C'est en vertu d'une espèce de corvée qui ne porte que sur eux, que les chemins de Suède sont si bien entretenus. Qui ne les plaindrait pas en les voyant enfermés, la plus grande partie de l'année, dans leurs huttes basses et enfumées, où le jour pénètre à peine, où l'air ne pénètre jamais, où leurs enfants croissent au milieu des exhalaisons empestées, et effraient les passants par la lividité de leur teint ? La nature les avaient placés sous un climat rigoureux ; l'ignorance, la stupide insouciance les condamnent à plus de privations, à plus de tourments que la nature. Ils n'ont ni fruits, ni légumes, presque jamais de viande, ni de vin, pas même de bière ; ils ne connaissent point d'intermédiaire entre l'eau pure et l'eau-de-vie. Celle-ci est tout leur luxe, la consolation de leur misère, l'objet de leur plus violente et de leur

seule passion peut-être ; et cette passion funeste a été encouragée encore par le feu roi, pour favoriser le débit de l'eau-de-vie, dont il s'était approprié la fabrication exclusive. Aussi la calomnie, qui ne l'a pas ménagé de son vivant, et qui ne ménage pas plus sa mémoire, a-t-elle dit, et dit-elle que c'est le même motif qui a dicté la prohibition absolue du café. Elle subsiste encore cette prohibition, et dans toute sa rigueur ; mais contrariant un goût qui, en Suède comme ailleurs, était devenu si vif, comment serait-elle ponctuellement observée ? elle ne l'est peut-être (chose assez piquante) que par le roi lui-même. Quant à cela du moins, le fameux *regis ad exemplar* est en défaut. On trouve du café dans presque toutes les maisons particulières et jusque dans les auberges. On cite les gens de la cour qui s'en abstiennent ; quant au roi, son scrupule, à cet égard, est porté à un excès qui, loin d'être ridicule, comme certains railleurs pourraient le trouver, prouve cette force de caractère, cette volonté arrêtée dont il a déja donné de fréquentes preuves, et qui va bien rarement avec la médiocrité ; et cette abstinence qu'il s'est imposée lui est extrêmement pénible, car il aime beaucoup le café. Dans le dernier voyage qu'il a fait en Allemagne, n'ayant plus à donner l'exemple de l'obéissance à la loi, il s'est livré à son goût sans scrupule et avec volupté. La Baltique repassée, le café a été proscrit de nouveau ; longtemps il en a interdit absolument l'usage à sa jeune et intéressante compagne, et ce n'est que sur l'assurance donnée par les médecins, que cette privation prolongée pouvait nuire à l'enfant qu'elle portait, qu'il lui en a permis deux à trois tasses par jour.

L'objet de cette rigoureuse prohibition, si ce n'est pas son résultat, est de diminuer la sortie du numéraire.

Nul pays, en effet, n'a plus besoin de lois somptuaires que la Suède : la nature marâtre a devancé la loi dans la proscription de toute èspèce de luxe. Le roi veut que l'or et l'argent se cachent. Il n'est que trop bien obéi. Les monnaies de cuivre même se voient rarement ; en Suède, les pièces d'argent se conservent comme des reliques, celles d'or ne se trouvent que dans les médailles des curieux. Qu'il est heureux le paysan, l'habitant même d'une petite ville, à qui un voyageur présente un écu de Suède à changer contre de la petite monnaie, soit en papier, soit en métal de billon ! Il considère le précieux écu avec attendrissement, va bien vîte en chercher l'équivalent, et le serre au fond de son coffre, d'où il ne sortira pas de longtemps.

La misère ne conduit que trop souvent à la bassesse et au crime. Cependant, si l'on en excepte ces petits traits d'avidité, ce n'est pas le cas à l'égard des Suédois ; ou aura de la peine à croire que, dans un pays aussi pauvre, on ne rencontre presque jamais ni mendiants, ni voleurs, et on peut dire, sans être ni *satirique*, ni *populacier*, que ce n'est pas dans les classes les plus infirmes que la cupidité s'est réfugiée.

Les finances se ressentent du peu de ressources que présente un pays, favorisé à tant d'égards ; mais leur délabrement actuel tient peut-être encore davantage aux dépenses qu'ont entraînées le faste déployé par Gustave III, et sa guerre avec la Russie. Il faut à présent que son fils et la nation expient ses brillantes folies. Tel a été un des objets principaux de la dernière diète de Norkoping. Le jeune roi y a déployé de l'adresse et de la fermeté. Il y a été parfaitement secondé par le général Toll qui est peut-être, en ce moment, son plus utile, comme son plus dévoué serviteur. Mais cette diète ne s'est pas passée aussi doucement que



les journaux l'ont dit dans le temps. Les mesures de finances qui y ont été adoptées, grace à l'influence des paysans qu'on avait eu l'art de gagner, ont causé et causent encore des mécontentements dans le reste de la nation. Il en résulte une fermentation qu'une partie des nobles entretient, et qui pourrait être alarmante, si la royauté en général, et le roi actuel en particulier, n'avaient un appui très-respectable dans l'ordre des paysans; si le trône n'était entouré de gens sages et estimés, et si surtout un puissant voisin qui accourrait au premier signal de détresse, n'intimidait les mécontents.

Mais cette situation embarrassée ne peut que gêner les mouvements de la Suède, et l'empêcher de jouer le rôle auquel l'appellent, d'un côté, les qualités précieuses et le courage de la nation, de l'autre, l'énergie et la sagesse de ceux qui la gouvernent.

Deux mots encore sur la Suède, relativement à la philosophie et à la religion.

On sait qu'en général la religion luthérienne est la dominante en Suède; mais on ne sait peut-être pas que son culte y a conservé (au grand scandale des protestants purs) quelque chose de cette pompe qui semble appartenir exclusivement à l'église romaine.

On ignore peut-être aussi que les autres religions, la catholique surtout, y sont tolérées; que Gustave III avait même un certain penchant pour celle-ci, non pas qu'il fût, à beaucoup près, superstitieux, mais parce qu'il sentait sans doute, comme tous les autres rois, que les dogmes de la hiérarchie du catholicisme favorisent les prétentions de la souveraineté illimitée; et c'est surtout dans ce sens, que l'alliance tant rappelée dans ces derniers temps, *du trône et de l'autel*, doit être regardée comme *éternelle* et *nécessaire*.

Une autre secte infiniment plus pure dans ses mœurs,

plus simple dans son culte, celle des hernutes, appelés ailleurs *frères moraves* ou *zinzendorfiens*, est surtout dans un excellent prédicament parmi les Suédois; elle est établie en particulier à Stockholm et à Gothenbourg, et n'y excite que l'édification.

Mais ce qui étonnera bien davantage, c'est que ce fameux Swedenborg, dont le nom seul semble réveiller l'idée de l'enthousiasme le plus extravagant, a peut-être plus que jamais des partisans en Suède. On peut assurer que tous les médecins, tous les naturalistes, tous les philanthropes, tous ceux qui font des vœux et des efforts pour le progrès des lumières, pour le perfectionnement de l'éducation, sont plus ou moins attachés à cette secte; non pas que, comme son fanatique fondateur, ils s'occupent de la recherche d'une nouvelle *Jérusalem terrestre;* non pas même qu'ils regardent Swedenborg comme un homme animé de l'esprit de Dieu, ni qu'ils croient qu'il a été transporté *vivant* dans d'autres mondes, mais ils sont persuadés qu'à la faveur de ces dogmes, tout absurdes qu'ils leur paraissent, à la faveur de la morale bienfaisante qui en découle, ils peuvent faire beaucoup de bien aux hommes, propager des vérités utiles, accréditer des institutions bienfaisantes; et c'est dans cette vue qu'ils se sont associés à la confrairie des Swedenborgiens.

On ne doute pas en Suède qu'on ne doive à cette confrairie, et les efforts répétés qu'on a faits pour opérer l'affranchissement des nègres, et l'établissement de cette colonie *de Sierra Léone*, contre la destruction de laquelle ont protesté également et l'humanité, et la philosophie. Le professeur d'Upsal, Azelius, en partant de ce point du globe où il croyait pouvoir vivre quelque temps en sécurité, avait déja fait dans l'intérieur de l'Afrique deux voyages très-fructueux pour l'histoire naturelle. Au retour du second, il trouva

le fruit de ses recherches entraîné dans le ravage général qui avait dévasté la côte; il gémit de voir que ce fût au nom de la liberté, qu'une nation humaine et éclairée se livrât à de pareils excès. Les Swedenborgiens dont l'esprit bienfaisant avait essayé de porter les lumières et le bonheur sur cette portion de l'Afrique, ne se sont pas laissés décourager par ces douloureux résultats. Ils ont transporté leurs modestes, mais utiles établissements, un peu plus loin de la côte, un peu moins à portée de la persécution des pirates.

Nous reviendrons sur leur existence actuelle en Suède, et sur quelques autres détails relatifs à ce royaume.

24 décembre.

Quoique la gazette de Pétersbourg n'ait pas encore annoncé le déplacement de M. de Panin, et la nomination de M. de Kalitcheff à la place de vice-chancelier, cette nouvelle ne paraît susceptible d'aucun doute. On avait écrit, il y a quelque temps, que M. de Panin s'était chargé de faire rapport à l'empereur, des représentations qui lui avaient été faites par les négociants anglais, au sujet de l'embargo. On savait d'ailleurs que M. de Panin avait été opposé d'opinion aux mesures prises contre l'Angleterre.

On assure même que ce ministre avait rempli avec une grande chaleur la promesse qu'il avait faite aux négociants anglais, de plaider leur cause et de l'appuyer auprès de l'empereur.

Indépendamment des circonstances actuelles, le système politique général de M. de Panin était très-favorable à l'Angleterre et au commerce anglais.

Au surplus, M. de Panin pouvait se tromper, mais il a la réputation d'un homme très-intègre.

M. de Kalitcheff, son successeur, a des principes

politiques tout opposés ; il est connu pour professer hautement le système qui établira des rapports intimes entre la Russie et la France.

M. de Kalitcheff a de l'instruction, des connaissances et l'habitude des affaires.

Il est fort lié avec M. de Rostopschin, membre, comme lui, du collége des affaires etrangères.

M. de Panin, qui a de l'activité et l'amour du travail, se livrera sûrement beaucoup aux différentes branches de l'administration intérieure qui occupent le sénat ; mais s'il conserve de l'ambition, c'est sans doute celle de rentrer dans la carrière diplomatique et d'être employé au dehors, comme il l'a été depuis l'âge de dix-neuf ans.

M.me la comtesse de Lille est partie, vendredi 19, d'Altona, pour le château qu'elle doit habiter aux environs de Kiel. M.me la ci-devant duchesse de Sienne l'avait jointe la veille. Pendant les trois jours qu'elle a passés à Altona, elle a gardé un rigoureux incognito, recevant cependant tous les Français qui se sont présentés chez elle, sans distinction et sans aucune espèce d'étiquette. Elle a défendu aux personnes qui l'entouraient et particulièrement à ses gens, de l'appeler autrement que la comtesse de Lille. Quoique la situation de cette princesse ait infiniment borné ses moyens pécuniaires, elle a fait donner des secours aux Français indigents qui se trouvent encore ici. Elle logeait à Altona, dans une jolie auberge sur l'Elbe, tenue par un français, le ci-devant comte de Milon, gendre du ci-devant marquis de Nieuil, chef-d'escadre.

INTÉRIEUR.

PARIS.

Un an s'était à peine écoulé, depuis l'époque à jamais mémorable du 18 brumaire, et déja la victoire, fixée sous les drapeaux de la république, lui promettait une paix glorieuse; pour la première fois peut-être, nos triomphes militaires avaient ranimé le commerce et l'industrie; un ordre invariable et conservateur s'établissait dans toutes les parties de l'administration; la prospérité publique s'embellisait des jouissances de la liberté privée; la plus jalouse de toutes les propriétés, celle de la pensée et de l'opinion, n'était plus tourmentée, au nom de la philosophie, par des persécuteurs absurdes et fanatiques. Cent mille citoyens, rappelés d'un exil honorable et funeste, venaient offrir l'hommage de la reconnaissance au Dieu de leurs pères et au héros de leur patrie; les temples étaient r'ouverts, la religion consolée, la tolérance affermie; la politique ne comptait plus parmi ses droits l'affreux pouvoir d'outrager la nature; il ne restait aux ennemis de toute vertu, de toute gloire et de tout gouvernement que la ressource d'un grand crime, pour arrêter les destinées de la France. — Ce crime a été tenté.

Le 3 nivose, à huit heures du soir, le premier consul se rendait à l'opéra, avec son piquet de garde. Dans la rue Saint-Nicaise, en face de celle de Malte, le passage était embarrassé par une charrette attelée d'une jument; les deux gardes qui vont en avant la firent ranger; eux passés, le conducteur la remet en travers de la rue; les gardes qui suivaient la font

ranger encore ; le cocher l'évite, et l'explosion éclate. Quelques secondes plus tôt..... que serions-nous devenus ? Des figures affreuses remplissaient le Carrousel et les rues environnantes..... Ces rues ont été ébranlées comme par un fort tremblement de terre, les meubles brisés, les fenêtres criblées ; plusieurs personnes ont été tuées à l'instant ; d'autres sont mortes de leurs blessures ; beaucoup resteront blessées pour la vie. Mais, en songeant à Bonaparte, elles bénissent le Dieu qui l'a sauvé, et la France avec lui.

Tous les Français ont frémi d'horreur à la nouvelle de cet attentat. De tous les crimes dont la fureur des partis a souillé l'histoire de la révolution, aucun sans doute n'est comparable à celui-ci, par l'immensité calculée des résultats qui devaient le suivre, et par l'atrocité froide des combinaisons qui l'ont précédé. — Je ne crois pas qu'il existe, en Europe, un seul homme (si son intelligence peut calculer deux idées politiques, et si son cœur n'est pas fermé à toutes les émotions généreuses) qui ne soit saisi d'une longue terreur en apprenant comment le premier consul a échappé à l'explosion de la *machine infernale*, et comment un intervalle d'une seconde a séparé l'état actuel de la France, de l'avenir qui lui était destiné.

Les tribunaux et l'autorité se taisent encore sur le caractère et le supplice des coupables ; mais l'opinion publique a prononcé. Les yeux les moins clair-voyants ont reconnu la livrée sanglante des hommes du 2 septembre ; les bouches les plus timides les dénoncent et les maudissent. De toutes les parties de la république, un cri général s'élève pour réclamer la vengeance de la société : nul doute que la fortune du gouvernement, le sort de ses institutions et le fruit de ses triomphes n'y soient attachés. E.

Douze individus avaient été arrêtés dans le courant de brumaire, comme enveloppés dans une conspiration contre le premier consul : une machine infernale devait servir à leurs féroces projets. L'attentat du 3 nivose a découvert de nouveaux complices, et cette fois enfin le crime retombera tout entier sur ses auteurs. On nomme parmi les individus arrêtés depuis ce fatal événement, l'ex-conventionnel *Talot ; Mamain*, l'assassin de la princesse Lamballe, *Bergoin*, *Méhée*, *Chrétien*, *Destrem*, *Botto*, ancien secrétaire de Barras, *Mesbecq*, *Lecointre* (de Versailles), *Moyse-Bayle*, *Charles Hesse*, *Duhamel*, le même qui, *en l'an 4*, *proposa pour le service des armées, le prospectus d'une machine infernale, semblable à celle qui a manqué de faire périr le sauveur de la France.* (Extrait d'une lettre du général Gillot, au ministre de la police générale).

Le jury a déclaré qu'il y avait lieu à accusation contre *Cerachi*, *Diana*, *Demerville*, *Arena*, la fille *Fumey*, *Saitey*, *Lavigne* et *Topineau-Lebrun*, sur le complot d'assassinat contre le premier consul, dont l'exécution a été tentée le 18 vendémiaire dernier. On leur suppose des rapports avec les assassins du 3 nivose.

Le célèbre Bernier, ancien curé d'Angers, a prononcé, le 7 nivôse, une instruction religieuse dans l'église des Carmes du Luxembourg ; il a su amener, avec beaucoup de talent et d'éloquence, l'expression des sentiments de la France entière, à la nouvelle de l'attentat qui a menacé la vie de celui *par qui les temples sont r'ouverts*, *par qui la paix de la tolérance a été proclamée*, *par qui toutes les libertés ont été rendues aux consciences.* L'ancien curé de Saint-Sulpice, Pancemont, a ensuite chanté le TE DEUM.

Bonaparte, préservé du plus noir complot, la paix la plus glorieuse, et dont tous les préliminaires sont arrêtés entre Moreau, aux portes de Vienne, et l'archiduc Charles, ouvrent heureusement le nouveau siécle. Voici le message du gouvernement au tribunat, dans la séance du 12 nivôse:

Les consuls de la république, au tribunat.

Tribuns, la république triomphe, et ses ennemis implorent encore sa modération. La victoire de Hohenlinden a retenti dans toute l'Europe : elle sera comptée, par l'histoire, au nombre des plus belles journées qui aient illustré la valeur française; mais à peine avait-elle été comptée par nos défenseurs, qui ne croient avoir vaincu que quand la patrie n'a plus d'ennemis. L'armée du Rhin a passé l'Inn, chaque jour a été un combat, et chaque combat un triomphe.

L'armée gallo-batave a vaincu à Bamberg; l'armée des Grisons, à travers les neiges et les glaces, a franchi le Splugen, pour tourner les redoutables lignes du Mincio et de l'Adige; l'armée d'Italie a emporté de vive force le passage du Mincio et bloqué Mantoue. Enfin, Moreau n'est plus qu'à cinq journées de Vienne, maître d'un pays immense, et de tous les magasins des ennemis.

C'est là qu'a été demandée par le prince Charles, et accordée par le général en chef de l'armée du Rhin, l'armistice dont les conditions vont être mises sous vos yeux.

M. de Cobentzel, plénipotentiaire de l'empereur à Lunéville, a déclaré, par une note en date du 31 décembre, qu'il était prêt d'ouvrir les négociations pour une paix séparée : ainsi l'Autriche est affranchie de l'influence du gouvernement anglais.

Le gouvernement, fidèle à ses principes et au vœu

de l'humanité, dépose dans votre sein, et proclame à la France et à l'Europe entière les sentiments qui l'animent.

La rive gauche du Rhin sera la limite de la république française : elle ne prétend rien sur la rive droite. L'intérêt de l'Europe ne veut pas que l'empereur passe l'Adige. L'indépendance des républiques helvétique et batave sera assurée et reconnue. Nos victoires n'ajoutent rien aux prétentions du peuple français : l'Autriche ne doit pas attendre de ses défaites ce qu'elle n'aurait pas obtenu par des victoires.

Telles sont les intentions invariables du gouvernement : le bonheur de la France sera de rendre le calme à l'Allemagne et à l'Italie ; sa gloire, d'affranchir le continent du génie avide et malfaisant de l'Angleterre.

Si la bonne foi est encore trompée, nous sommes à Prague, à Vienne et à Venise. Tant de dévouement et tant de succès appellent sur nos armées toute la reconnaissance de la nation.

Le gouvernement voudrait trouver de nouvelles expressions, pour consacrer leurs exploits ; mais il en est une qui, par sa simplicité, sera toujours digne des sentiments et du courage du soldat français.

Le gouvernement a proposé au corps législatif quatre projets de loi, ayant pour objet de déclarer que l'armée du Rhin, l'armée Gallo-Batave, l'armée d'Italie et l'armée des Grisons ont bien mérité de la patrie.

Le premier consul, *Signé* BONAPARTE.

La lecture de ce message est immédiatement suivie de celle des conditions de l'armistice signée le 4 nivose. Voici le texte des principaux articles :

V. A l'exception des sauve-gardes ou gardes de police qui seront laissées ou envoyées dans le Tirol par les deux armées respectives et en nombre égal, mais

qui sera le moindre possible (ce qui sera réglé par une convention particulière), il ne pourra rester aucune autre troupe de S. M. l'empereur dans l'enceinte de la ligne de démarcation. Celles qui se trouvent en ce moment dans les Grisons, le Tirol et la Carinthie, devront se retirer immédiatement par la route de Clagenfurt sur Pruck, pour rejoindre l'armée impériale d'Allemagne, sans qu'aucune puisse être dirigée sur l'Italie.

VI. Les forts de Kufstein, Schoërnitz et les autres points de fortifications permanentes du Tirol, seront remis en dépôt à l'armée française, pour être rendus dans le même état où ils se trouvent, à la conclusion et ratification de la paix, si elle suit cette armistice sans reprise d'hostilités.

Les débouchés de Fienstermünz et Nauderz et autres points de fortifications de campagne dans le Tirol, seront remis à la disposition de l'armée française.

VIII. La forteresse de Wurtzbourg en Franconie et la place de Braunau dans le cercle de Bavière, seront également remises à l'armée française, pour être rendues, aux mêmes conditions que les forts de Kufstein et Schoernitz.

X. Toutes les garnisons sortiront avec les honneurs de la guerre, et se rendront avec armes et bagages, par le plus court chemin, à l'armée impériale. Il ne pourra être rien distrait par elles de l'artillerie, munitions de guerre et de bouche, et approvisionnements en tout genre de ces places, à l'exception des subsistances nécessaires pour leur route, jusqu'au-delà de la ligne de démarcation.

XII. Les levées extraordinaires, ordonnées dans le Tirol, seront immédiatement licenciées, et les habitants renvoyés dans leurs foyers : l'ordre et l'exécution de ce licenciement ne pourront être retardés sous aucun prétexte.

XIII. Le général en chef de l'armée du Rhin, voulant, de son côté, donner à son altesse l'archiduc Charles une preuve non-équivoque des motifs qui l'ont déterminé à demander l'évacuation du Tirol, déclare qu'à l'exception des forts du Kufstein, Schoërnitz, Fienstermünz, il se bornera à avoir dans le Tirol les sauvegardes ou gardes de police déterminées dans l'art. V, pour assurer la communication. Il donnera en même temps aux habitants du Tirol toutes les facilités qui seront en son pouvoir pour leurs subsistances, et l'armée française ne s'immiscera en rien dans le gouvernement de ce pays.

XV. Au moyen des dispositions ci-dessus, il y aura entre l'armée gallo-batave en Allemagne, celle du Rhin et l'armée de S. M. I. et de ses alliés dans l'Empire germanique, une armistice et suspension d'armes, qui ne pourra être moindre de 30 jours; à l'expiration de ce délai, les hostilités ne pourront recommencer qu'après 15 jours d'avertissement, comptés de l'heure où la notification de rupture sera parvenue, et l'armistice sera prolongée indéfiniment jusqu'à cet avis de rupture.

XVII. Le général en chef de l'armée du Rhin fera parvenir, le plus promptement, la présente convention aux généraux en chef de l'armée gallo-batave, des Grisons et de l'armée d'Italie, avec la plus pressante invitation, particulièrement au général en chef de l'armée d'Italie, de conclure, de son côté, une suspension d'armes.

Il sera donné en même temps toute facilité pour le passage des officiers et courriers que son altesse royale l'archiduc Charles croira devoir envoyer, soit dans les places à évacuer ou dans le Tirol, et en général dans le pays compris dans la ligne de démarcation, durant l'armistice.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Le ministre de l'intérieur, considérant que les lois des 14 octobre 1790 et 18 août 1792, en supprimant les corporations, avaient conservé aux membres des établissements de charité, la faculté de continuer les actes de leur bienfaisance, et que ce n'est qu'au mépris de ces lois, que ces institutions ont été totalement désorganisées ;

Considérant que les secours nécessaires aux malades ne peuvent être assidument administrés que par des personnes vouées par état au service des hospices, et dirigées par l'enthousiasme de la charité ;

Considérant que, parmi tous les hospices de la république, ceux-là sont administrés avec plus de soin, d'intelligence et d'économie, qui ont rappelé dans leur sein les anciens élèves de cette institution sublime, dont le seul but était de former à la pratique de tous les actes d'une charité sans bornes ;

Considérant qu'il n'existe plus de cette précieuse association que quelques individus qui vieillissent, et nous font craindre l'anéantissement prochain d'une institution dont s'honore l'humanité ;

Considérant enfin que les soins et les vertus nécessaires au service des pauvres, doivent être inspirés par l'exemple et enseignés par les leçons d'une pratique journalière, arrête ;

Art. I.er La citoyenne Delau, ci-devant supérieure des filles de la charité, est autorisée à former des élèves pour le service des hospices.

II. La maison hospitalière des Orphelines, rue du Vieux-Colombier, est mise, à cet effet, à sa disposition.

III. Elle s'adjoindra les personnes qu'elle croira utiles au succès de son institution, et elle fera choix des élèves qu'elle jugera propres à en remplir le but.

IV. Le gouvernement payera une pension de 300 francs pour chacun des élèves dont les parents seront reconnus dans un état d'indigence absolue.

V. Tous les élèves seront assujettis aux règlements de discipline intérieure de la maison.

VI. Les fonds nécessaires pour subvenir aux besoins de l'institution seront pris sur les dépenses générales

des hospices. Ils ne pourront pas excéder la somme annuelle de 12000 francs.

Paris, ce 1.er nivôse an 9. *Signé*, CHAPTAL.

Le bureau temporaire des pensions, établi près le ministère de la guerre, continue ses opérations avec une égale activité. Déja 35 mille liquidations de soldes de retraite, arriérées, sont terminées. A la fin de nivôse, chaque pensionnaire aura reçu avis du montant de la solde à laquelle il a droit.

Trois hommes, justement célèbres, viennent de mourir; Debonnieres, un des premiers avocats du barreau de Paris, dont les vertus égalaient le talent, et dont l'âge peu avancé promettait à ses amis et au public une plus longue vie; Cousin, administrateur habile et savant mathématicien; Lemonnier, éditeur des Œuvres de Mably, et ami intime de ce philosophe.

Ce qui caractérisera surtout la fureur des temps révolutionnaires, c'est la profanation des tombeaux. Mais enfin les principes renaissent. *Nous commençons à respirer;* et, plus près encore de nos malheurs que Tacite ne l'était des Néron et des Domitien, nous respirons, graces au 18 brumaire, avec les mêmes sentiments de reconnaissance pour le présent, et d'espérance pour l'avenir. Déja nous avons vu les cendres de Turenne, solennellement honorées. Un homme, dont la carrière, moins brillante, fut aussi glorieuse, et dont toutes les vertus recommandent le nom, Daguesseau vient de recevoir un semblable hommage, si l'on peut appeler ainsi la réparation d'un grand scandale.

On sait qu'un monument, élevé dans le cimetière de la paroisse d'Auteuil, renfermait les deux cercueils du chancelier et de son épouse. Daguesseau avait lui-même composé l'épitaphe qu'il fit graver sur la tombe de cette épouse chérie, et voulut être enterré auprès d'elle. Ce monument dut périr, comme tant d'autres que la piété filiale avait consacrés: les cercueils *de plomb* furent enlevés; seulement la municipalité, qui n'avait pu empêcher le crime, parvint à recueillir les restes précieux des deux époux.

Le gouvernement a fait rétablir le tombeau à ses frais; et, le 30 frimaire, au milieu d'une foule d'habitants, la famille Daguesseau, invitée par le maire d'Auteuil, a été témoin de la réinstallation des cendres. Le maire a lu publiquement l'arrêté du préfet qui l'ordonne, et prononcé un discours analogue à cette touchante cérémonie. La réponse du C. Daguesseau, président du tribunal d'appel du département de la Seine, a été digne du petit-fils du chancelier.

C'est peu de chose en soi qu'un costume; mais, pour ceux qui croient aux leçons du passé, qui savent, par exemple, que le siécle de Louis XIV, le siécle des grandes choses, fut en même temps le siécle des bienséances et de l'étiquette, il n'est pas indifférent de remarquer un arrêté des consuls, qui permet aux membres du tribunal de cassation de porter, *hors de leurs fonctions*, un costume particulier, *un habit noir, avec une broderie en or, sur le parement et au collet.*

Un projet de loi sur les moyens d'encourager l'agriculture et le commerce, a été soumis dernierement à la discussion du tribunat. Plusieurs orateurs ont envisagé la question sous le rapport particulier de la navigation intérieure, qu'ils regardent avec raison comme une des principales ressources indiquées par la nature même, pour accroître les richesses de la France. Les uns ont ajourné les travaux à la paix, que nos victoires appellent et rapprochent tous les jours; les autres ont vu, dans le moindre retard, des obstacles de plus à la réparation des canaux qui dépérissent, à la confection de ceux qui ne sont que commencés. Ils voudraient que du moins tout fût préparé pour l'instant où la paix, ranimant tous les arts, r'ouvrant les ateliers, occupant tous les bras, nécessitera tous les moyens de transport et de communication.

Le C. Chassiron, membre du tribunat, dans un écrit *, auquel le style ajoute un nouveau mérite, en

* Lettre aux cultivateurs français, sur les moyens d'opérer des desséchements par des procédés simples, peu dispendieux, tels que ceux employés par les Hollandais dans le seizième siécle.... précédée d'un avant-propos sur les lois

même temps que l'expérience et la réflexion y consacrent d'utiles vérités, développe les principes qui doivent diriger, à cet égard, le gouvernement et les propriétaires. Il donne surtout des détails précieux sur l'opération importante des desséchements.

Des terrains considérables sont couverts d'eaux stagnantes, et de là deux grands inconvénients qu'on a toujours reconnus, et jamais corrigés, la perte du sol pour l'agriculture, et la corruption de l'air par les vapeurs qui s'exhalent de ces marais fétides. La difficulté des écoulements, l'énormité des dépenses, ont effrayé : le mal a toujours été s'augmentant. Le réparer en *vidant les eaux intérieures ;* le prévenir *en contenant les eaux extérieures ;* c'était sans doute un des plus importants services qu'on pût rendre à l'agriculture, au commerce qu'elle alimente, à la patrie qui s'enrichit de l'un et de l'autre.

L'instruction publique se soutient toujours dans les écoles centrales, où le zèle et le talent des professeurs suppléent à ce qui peut manquer encore au plan d'éducation. Parmi ces écoles, on doit remarquer celle de Fontainebleau, qui a déja fourni à l'école polytechnique des élèves distingués. Le préfet du département vient de fonder un pensionnat, qui, à peine connu, compte 50 élèves. Il est placé dans la partie du château de Fontainebleau, connu sous le nom de *l'aile neuve.* Tout est reuni pour inspirer aux parents une juste confiance.

Le prix de la pension est de 500 francs pour l'année. On s'adresse au citoyen Hebert, à qui le préfet a confié la direction de cet établissement.

Il est arrivé au muséum d'histoire naturelle plusieurs pieds de canne à sucre, violette, de Batavia, et de canne à sucre, blanche, d'Otaïti. Le produit de ces deux espèces est beaucoup plus considérable que celui de l'espèce commune cultivée dans nos colonies. On espère

---

nécessaires pour assurer la conservation des rivières, des canaux, etc. Par P. Ch. M. Chassiron, membre du tribunat et de la société d'agriculture. — A Paris, de l'imprimerie de M.^e Huzard, rue de l'Eperon, an 9.

que, dès le printemps prochain, on pourra en faire passer des rejetons en Egypte. On doit l'envoi de ces cannes à l'estimable citoyen Joseph Martin, directeur des pépinières nationales à Cayenne.

Le citoyen Félix Cassal, s'entend parfaitement à gouverner les animaux les plus féroces. Les trois lionceaux, dont nous avons précédemment annoncé la naissance, deviennent de plus en plus vigoureux ; déjà ils ont toutes leurs dents incisives. On ne remarque encore aucun changement dans les nuances de leur pelage. Leur mère porte la douceur et la confiance envers sou garde, jusqu'à lui permettre de prendre ses petits et de les soustraire à sa vue.

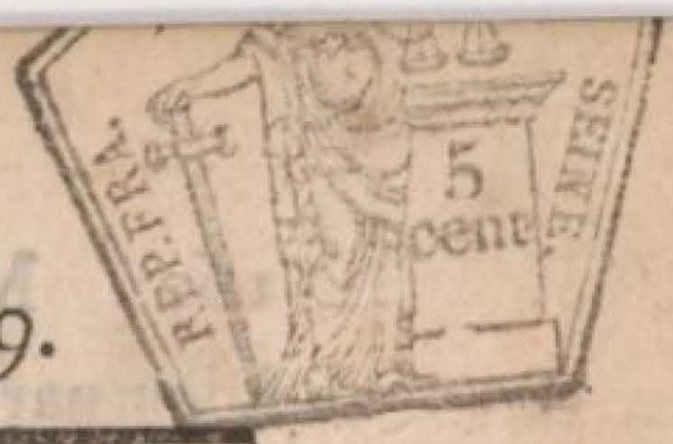
Plusieurs béliers et moutons d'Espagne sont en route pour la France ; ils seront distribués dans les départements les plus propres à conserver cette race et à former des élèves.

Le journal des arts, de science et de littérature, rédigé par les CC. Lavallée, Villeterque et Landon, continue avec le même succès. Il paraîtra désormais, enrichi d'une gravure. Le bureau général d'abonnement est chez le C. *Coulom*, au Louvre, salle des ci-devant ducs et pairs.

Errata du N.° XIII. — Page 15, ligne 16, merite ; *lisez*, mérite. P. 20, lig. 9, les forces de la pensée ; *lis.*, les formes de la pensée. *Idem*, lig. 32, s'occupaient ; *lis.*, s'occupait. P. 35, lig. 27, consiste ; *lis.*, consistent. P. 40, lig. 8, toille ; *lis.*, toile. P. 48, lig. 9, si rare ; *lis.*, si vaste. P. 74, lig. 7, plus rare ; *lis.*, plus vaste. *Id.*, lig. 22, enjouement ; *lis.*, engouement. *Ibid.*, lig. 30, Bibliographie germanique ; *lis.*, Bibliothéque germanique. P. 76, lig. 23, ils auraient ; *lis.*, ils auront. P. 77, lig. 1, renommée ; *lis.*, renommé. P. 80, lig. 21, le simplon ; *lis.*, le splugen.

21 Janv 1801

(N.° XV.) 1.er Pluviose An 9.



MERCURE DE FRANCE.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

FRAGMENT d'un discours inédit qui devait être placé à la tête d'une nouvelle édition des Odes sacrées de feu LEFRANC DE POMPIGNAN*.

QUI n'a relu souvent, qui n'a point admiré
Ce livre par le ciel aux Hébreux inspiré?
Il charmait à la fois Bossuet et Racine.
L'un, éloquent vengeur de la cause divine,
Semblait, en foudroyant des dogmes criminels,
Du haut du Sinaï tonner sur les mortels;
L'autre, de traits plus fiers, ornant la tragédie,
Portait Jérusalem sur la scène agrandie.
Rousseau saisit encor la harpe de Sion,
Et son rhythme pompeux, sa noble expression,
S'éleva quelquefois jusqu'au chant des prophètes.
Imitez cet exemple, orateurs et poètes,
L'enthousiasme habite aux rives du Jourdain,
Aux sommets du Liban, sous les berceaux d'Eden.
Là, du monde naissant vous suivez les vestiges,
Et vous errez sans cesse au milieu des prodiges;

* Une personne, très-recommandable et très-digne de foi nous écrit qu'elle tient ces vers d'un ami de Lefranc de Pompignan. Ils méritent d'être connus.

Dieu parle : l'homme naît ; après un court sommeil,
Sa modeste compagne enchante son réveil.
Déja fuit son bonheur avec son innocence.
Le premier juste expire : ô terreur ! ô vengeance !
Un déluge engloutit le monde criminel.
Seule, et se confiant à l'œil de l'éternel,
L'arche domine en paix les flots du gouffre immense,
Et d'un monde nouveau conserve l'espérance.
Patriarches fameux, chefs du peuple chéri,
Abraham et Jacob, mon regard attendri
Se plaît à s'égarer sous vos paisibles tentes.
L'Orient montre encor vos traces éclatantes,
Et garde de vos mœurs la simple majesté.
Au tombeau de Rachel je m'arrête attristé,
Et tout à coup son fils vers l'Egypte m'appelle.
Toi qu'en vain poursuivit la haine fraternelle ;
O Joseph ! que de fois se couvrit de nos pleurs
La page attendrissante où vivent tes malheurs !
Tu n'es plus. O revers ! près du Nil amenées,
Les fidelles tribus gémissent enchaînées.
Jéhova les protége, il finira leurs maux.
Quel est ce jeune enfant qui flotte sur les eaux ?
C'est lui qui des Hébreux finira l'esclavage.
Fille des Pharaons, courez sur le rivage,
Préparez un abri loin d'un père cruel,
A ce berceau chargé des destins d'Israel.
La mer s'ouvre : Israel chante sa délivrance.
C'est sur ce haut sommet, qu'en un jour d'alliance,
Descendit avec pompe, en des torrents de feu,
Le nuage tonnant, qui renfermait un Dieu.
Dirais-je la colonne et lumineuse et sombre,
Et le désert témoin de merveilles sans nombre ?
Aux murs de Gabaon le soleil arrêté,
Ruth, Samson, Débora, la fille de Jephté,
Qui s'apprête à la mort, et parmi ses compagnes,

Vierge encor, va deux mois pleurer sur les montagnes.
Mais les juifs aveuglés, veulent changer leurs lois;
Le ciel, pour les punir, leur accorde des rois.
Saül règne, il n'est plus; un berger le remplace :
L'espoir des nations doit sortir de sa race.
Le plus vaillant des rois, du plus sage est suivi.
Accourez, accourez, descendants de Levi!
Et du temple éternel, venez marquer l'enceinte.
Cependant, dix tribus ont fui la cité sainte.
Je renverse en passant les autels des faux dieux,
Je suis le char d'Elie emporté dans les Cieux;
Tobie et Raguel m'invitent à leur table :
J'entends ces hommes saints dont la voix redoutable,
Ainsi que le passé, racontait l'avenir.
Je vois, au jour marqué, les empires finir.
Sidon, reine des eaux, tu n'es donc plus que cendre.
Vers l'Euphrate étonné, quels cris se font entendre?
Toi qui pleurais, assis près d'un fleuve étranger,
Console-toi, Juda! Tes destins vont changer.
Regarde cette main vengeresse du crime.
Qui désigne à la mort le tyran qui t'opprime.
Bientôt Jérusalem reverra ses enfants
Esdras et Machabée, et ses fils triomphants
Raniment de Sion la lumière obscurcie.
Ma course enfin s'arrête au berceau du Messie.

MA CABANE.

ROMANCE.

MA Cabane, de la tempête,
Ne craint point le souffle odieux;
L'arbre planté par mes aïeux,
Au loin, en ombrage le faîte.

A ses pieds roule avec douceur
D'un ruisseau l'onde diaphane.
Zéphir y porte la fraîcheur.
Ah! combien j'aime ma Cabane!

Ma Cabane, de Philoméle,
Entend les accords amoureux :
C'est là que soupire ses feux,
La trop sensible tourterelle;
Loin de la ville et des jaloux,
C'est là qu'à l'ombre d'un platane,
Ma lyre rend des sons plus doux.
Ah! combien j'aime ma Cabane!

Mais, vers une rive étrangère,
Mes yeux se tournent malgré moi;
La beauté qui reçut ma foi
Vit loin de mon toit solitaire.
Le temple qu'habitent les Dieux,
Loin d'elle est un séjour profane,
Mes amours sont loin de ces lieux.
Non, je n'aime plus ma Cabane.

Par le C. Flins.

ENIGME.

Voici quel je suis à peu près;
Debout, sur mille pieds, je porte cinq cents têtes.
Que de gens me donnent des fêtes,
Pour me mettre en leurs intérêts!
De leur fortune alors je gouverne la roue;
Je mets la honte ou l'honneur sur leur front.
Qu'on me respecte et qu'on me loue,
Puisque j'ai dans mes mains et la gloire et l'affront.

LOGOGRIPHE.

Je suis, dans mon total, une assez laide chose;
Mais en revanche aussi, si vous me démembrez

Chaque membre qui me compose
En contient que vous aimerez.
Si vous m'otez un membre de derrière,
Le reste n'est qu'un jeu pour vous :
Si vous m'otez la tête entière,
Le reste est fort solide et grand ami de tous.
Prenez précisément mon milieu, je vous offre
Un meuble des plus précieux,
Qui va quelquefois mal, tantôt bien, tantôt mieux;
Le tout selon que va le coffre.
Si vous m'otez la tête encor,
Mes autres membres sont confrères;
Accusés de rouler sur l'or,
Tous deux fuyant loin de leurs mères
Et tous deux voyageant toujours,
Chacun chez même hôtesse allant finir son cours.
Rassemblez ma queue et ma tête,
Je n'admets que du bon, du meilleur qu'il se peut.
On me recherche, on me fait fête;
Mais je suis rare, et ne m'a pas qui veut.
Pour ne rien passer sous silence,
Retranchez quatre parts de mon commencement,
Je suis un gage sûr que souvent la prudence
Préfere à la foi du serment.
Vous vous creusez la cervelle, je gage,
Pour deviner tout ce détail.
Ne vous fatiguez pas, et laissez-là l'ouvrage;
Car pour apprécier au juste ce travail,
Perte de temps, pur badinage.

Mots de la Charade, de l'Enigme et du Logogriphe insérés dans le dernier Numéro.

Le mot de la Charade est *Verdure*; le mot de l'Egnime *Ecu*; le mot du Logogriphe *Prose*, où l'on trouve *rose*, *ose* et *se*.

HOMÈRE et ALEXANDRE, poème ;
par Louis LEMERCIER,

Me raris juvat auribus placere.
MARTIAL.

A Paris, chez Ant. Aug. Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 42.

« SI mes vers sont bons, les satires ne les dé-
« truiront pas; il est un petit nombre de vrais
« savants, amis de la vieille littérature, qui seuls
« font les réputations : c'est pour eux que je
« travaille, et c'est à leur jugement que je me
« soumets. »

C'est avec cette franchise et ce bon esprit que s'exprime Louis Lemercier dans un court avertissement : il mérite d'entendre la vérité; nous ne croyons pas être au nombre *des vrais savants, qui seuls font les réputations ;* mais nous sommes *amis de la vieille littérature.* Nos observations seront fondées sur ses principes : si elles sont judicieuses, elles seront utiles à l'auteur ; si elles sont fausses, elles ne nuiront pas à son succès; car notre opinion est soumise, comme l'ouvrage lui-même, *au jugement des vrais savants.* Le poème que nous annonçons est dedié au siècle qui va naître; cette dédicace est digne du caractère de l'auteur. En effet, il est du petit nombre des gens de lettres qui ont toujours ignoré les brigues littéraires; il n'est membre d'aucune de ces associations obscures, qui, sous d'autres noms, et pour un autre but, ressuscitent les ridicules des anciennes confrairies; il ne fait point ligue

avec ceux qui, d'un côté, insultent aux noms consacrés par l'admiration de l'Europe, et de l'autre, prodiguent sans choix et sans mesure, à tous les amours-propres naissants, des éloges dont la vanité des panégyristes a d'avance exigé l'usure. Louis Lemercier s'est toujours présenté devant l'opinion publique, sans patrons et sans clients, escorté de ses seuls ouvrages.

Des considérations d'un autre genre doivent attirer sur sa personne un intérêt doux et touchant. Dès l'enfance, il est accablé de toutes les infirmités, dont une seule est un malheur pour la vieillesse; mais la nature, qui compense les biens et les maux, lui a donné pour consolation l'amour des arts, et le talent de la poésie.

Telle sont, sans doute, les idées que Louis Lemercier a voulu exprimer dans les vers suivants.

Je n'ai pas eu les dons du fils d'Alcmène:
Ma droite infirme, et qui me sert à peine,
A mon pays n'a pu se consacrer.
En cavalier, osé-je figurer?
L'étrier manque à ma droite incertaine;
Et m'échappant, le coursier fugitif
Se rit bientôt du conducteur qu'il mène.
Sur une rosse, écuyer hors d'haleine,
Je crois monter un Pégase rétif.
De fendre l'onde, irai-je faire gloire?
Pauvre poisson, qui n'ai qu'une nageoire,
Des flots roulants le cours m'ensevelit:
La Seine alors, dans le fond de son lit,
En se moquant, m'aveugle et me fait boire.

Ce tableau manque de charme et d'intérêt; il appartient presque au genre grotesque; c'est d'un ton plus noble et plus touchant, que Milton, dans

le Paradis perdu, se plaint de son aveuglement*.

Tout meurt et tout renaît : l'automne, tous les ans,
Fait place au triste hiver que suit le doux printemps.
Les zéphirs en tous lieux raniment la verdure;
Aux arbres dépouillés ils rendent leur parure,
Et, par l'ordre constant d'une agréable loi,
Tout revient, mais le jour ne revient pas pour moi.
Fleurs, qui nous étalez vos peintures nouvelles;
Roses, que du matin la fraîcheur rend si belles;
Vous ! filles de l'aurore, éclatantes couleurs,
Vous ne pourrez donc plus m'adoucir mes malheurs !
.....
.....
.....
Dans un affreux néant tout me semble abîmé,
Et pour moi, la nature est un livre fermé.

Mais quittons l'aveugle d'Albion pour nous occuper du divin aveugle de la Grèce : parlons du poème d'Homère.

CHANT PREMIER.

Homère arrive à Cumes où il chante des fragments de l'Iliade. Clèos, élève d'Hésiode, le reçoit avec honneur, et au nom des citoyens de Cumes, lui promet qu'il sera nourri aux dépens du public; mais Mars, dont Homère, dans l'Iliade, a peint les fureurs odieuses, fait insulter Homère par Polème, vieux et farouche soldat. Homère, indigné, se retire. Mars insulte Apollon. Minerve les appaise. Appollon, sous les traits de Cléos, console Homère, et l'engage à se rendre dans l'île de Chio pour confondre Thestoride qui s'attribue les vers dont Homère l'a fait confident.

* *N. B.* On se sert de la traduction de Racine le fils.

CHANT SECOND.

Un songe, sous les traits de Saturne, fait passer sous les yeux d'Homère, tous les grands hommes de l'antiquité, depuis Platon jusqu'à l'Arioste, depuis Eschile, jusqu'à Voltaire. Arrivés à l'île de Chio, les matelots dépouillent Homère et l'abandonnent sur le rivage. Homère se plaint; les nymphes l'entendent : il s'égare et est recueilli par Glaucus dont les *chiens* voulaient le dévorer.

CHANT TROISIEME.

Le fils de Cléophile, riche habitant de Chio, vient visiter Homère avec Licurgue. Entretien de Licurgue et d'Homère, Homère, arrivé chez Cléophile, s'assied à un festin avec Thestoride. Thestoride, invité à chanter, s'embarrasse, rougit et refuse. Homère prend la lyre qu'Apollon lui apporte, et chante lui-même la victoire d'Ulysse sur les amants de Pénélope.

CHANT QUATRIEME.

Fin de l'Odyssée. Confusion de Thestoride. Les Dieux veulent rendre la paix à Homère; Junon s'y oppose : Jupiter la fléchit. Homère enseigne l'art des vers à Agathon, et obtient une vieillesse heureuse.

Ce plan a été conçu par une imagination poétique : partout il offre de grands souvenirs, et les beautés de l'antiquité pourraient y être reproduites avec éclat; cependant on peut lui reprocher un peu de langueur. (Nous parlerons plus loin de la narration). Toujours le poète décrit où le héros chante; au moins fallait-il prêter à Homère une lyre digne de lui.

Homère, retiré à Cumes, y chante un morceau de l'Iliade : c'est Priam redemandant à Achille les restes sanglants d'Hector.

..... Mais quel est ce vieillard malheureux,
Qui, dans l'ombre, ose entrer sous la tente d'Achille ?
C'est Priam ! c'est ce roi d'une superbe ville,
Dont l'Asie admira les destins fortunés.
Père de tant de fils que Mars a moissonnés,
Qui, pour son cher Hector, troublé de soins funestes,
Vient à son meurtrier redemander les restes.
A ces mots du vieux roi, blanchi dans les douleurs :
« Songe à ton père, Achille, et respecte mes pleurs. »
Ces deux grands ennemis, qu'un sort fatal rassemble,
Tristement embrassés, pleurent soudain ensemble ;
L'un, regrettant son fils devant lui massacré ;
L'autre, son père absent, et Patrocle expiré.

Voltaire que Louis Lemercier traite un peu légèrement, comme nous le verrons bientôt, a imité le même morceau.

L'horizon se couvrait des ombres de la nuit ;
L'infortuné Priam, qu'un Dieu même a conduit,
Entre et paraît soudain sous la tente d'Achille.
Le meurtrier d'Hector, en ce moment tranquille,
Par un léger repas suspendait ses douleurs.
Il se détourne ; il voit ce front baigné de pleurs,
Ce roi, jadis heureux, ce vieillard vénérable,
Que le fardeau des ans, et la douleur accable,
Exhalant à ses pieds ses sanglots et ses cris,
Et lui baisant la main qui fit périr son fils.
Il n'osait sur Achille encor jeter la vue ;
Il voulait lui parler, et sa voix s'est perdue.
Enfin il le regarde, et, parmi ses sanglots,
Tremblant, pâle et sans force, il prononce ces mots :
« Songez, seigneur ! songez que vous avez un père. »

Nous observerons que Voltaire avait plus de 80 ans, lorsqu'il fit ces vers; cependant ils peuvent soutenir avec avantage le rapprochement que nous en faisons avec ceux de Louis Lemercier.

De pareils rapprochements peuvent être à la fois piquants et instructifs. D'ailleurs, ils évitent au critique l'embarras d'être tranchant; celui-ci n'est alors qu'un rapporteur impartial, entre deux écrivains différents; le lecteur seul juge et prononce.

Des auteurs novices, dit Louis Lemercier, lui ont reproché ses fréquentes imitations des anciens. Il faut l'en louer, au lieu de l'en accuser. Ceux qui n'imitent point les modèles, ne seront jamais modèles eux-mêmes: malheur aux écrivains indigents qui, voulant toujours vivre de leurs propres fonds, tournent sans cesse autour de la même idée, et, selon l'expression de Jean-Baptiste Rousseau, *sont plagiaires d'eux-mêmes*. Mais en cela, comme en tout, les intentions louables ne suffisent pas, il faut encore y joindre le talent de l'exécution.

Pour faire passer avec succès dans les langues modernes, les beautés des langues antiques, on doit avoir longtemps consulté le génie de sa propre langue. Jetons les yeux sur les premiers âges de notre littérature. Alors les poètes français tentèrent aussi des incursions dans les langues grecques et latines, mais ils n'y firent point de conquêtes; ils en arrachèrent des lambeaux, mais ils n'eurent point l'art de s'enrichir de leurs dépouilles. Malherbe d'abord, et ensuite, avec plus de succès et d'éclat, Racine et Boileau, seuls, surent transporter et naturaliser les richesses antiques dans cette langue française dont ils ont agrandi l'empire, et fixé sans retour la gloire et le génie, les lois et les limites.

Si, sous prétexte d'être neuf et hardi, l'on ose s'écarter de ces règles immuables, on court les risques d'être barbare, au lieu d'être original. Qu'on n'objecte point la différence qui paraît exister entre quelques grands écrivains; Corneille, Racine, Bossuet, Fénélon, Montesquieu, Buffon et Voltaire, tous ceux dont la manière paraît contraster davantage, ont entre eux un point de contact qui n'échappe point à l'œil exercé. Le dessin est tracé d'après les mêmes principes; la couleur seule est différente.

D'après ces observations, pouvons-nous citer avec éloge les vers suivants?

Le Peuple et le Sénat contemple, avec surprise,
Ce vieillard indigent qu'Apollon favorise;
Ce voile que la parque a jeté sur ses yeux,
Sa vaste tête, Olympe ouvert à tous les Dieux,
Son front chauve et pensif que la tristesse ombrage.

Nous choisissons ces vers pour qui l'auteur paraît avoir de la prédilection, puisqu'il les a fait graver au bas du portrait d'Homère. Mais qu'est-ce qu'une *vaste tête, Olympe ouvert à tous les Dieux?* On lit plus loin ces vers non moins étranges:

Homère, dans le *songe où flottent ces images,*
Tu vois les nations te garder leurs hommages,
Clio t'interroger sur les *fastes ravis*
Des états en poussière, à qui seul tu survis,
Et ta source profonde, intarissable veine,
Nourrir en bouillonnant les torrents d'Hippocrène.

L'auteur du *Misanthrope* est-il mieux peint dans ces vers?

Son art jetant partout des traits hardis, perçants,

Peint le dernier mortel, valet du dernier rustre,
Comme il ose des cours peindre un valet illustre.

Pour être fidelle aux costumes des tableaux antiques, Louis Lemercier a eu souvent à lutter contre des détails qui semblent d'abord répugner à la délicatesse de notre langue ; mais les grands maîtres ont toujours su vaincre ces difficultés. Boileau, dans le Lutrin, et Racine dans Athalie, ont revêtu des couleurs de la poésie des images, qui, sous des pinceaux vulgaires, eussent été mesquines et dégoûtantes.

Le chantre d'Homère a eu moins d'art et de bonheur.

Cependant le vieux pâtre a choisi deux victimes,
L'une, *enfant d'une truie*, et l'autre un jeune agneau ;
Il tend *leur col au ciel*, et plonge le couteau ;
Le sang coule. A sa voix, sa fille vigilante,
Sur le feu d'un brasier pose leur chair sanglante ;
Dans une urne d'argile elle va puiser l'eau,
Et sur sa *tête blonde* en charge le fardeau,
Puis revient de Glaucus abreuver le convive.
En ces paisibles lieux, le char bruyant arrive ;
Elle entend s'arrêter les coursiers bondissants,
Qui *fumaient de sueur* dans la cour hennissants.

Et ceux-ci ?

Le trait fuit : *à la gorge il perce* Antinoüs,
Et tranche de *son col les flexibles tissus.*
La coupe de sa main tombe ; son front s'incline.
Un noir ruisseau de sang jaillit de *sa narine.*
Son pied *chasse la table, et, loin d'elle poussés,*
Roulent les aliments sur la terre versés.

Dans tous ces détails, l'expression manque de choix, de goût, et d'élégance.

Nous pourrions multiplier les exemples. On se demande à quel siécle semblent appartenir de pareils vers ? Ce n'est pas au siécle présent : les versificateurs modernes font moins d'efforts pour être mauvais. La langue française a été dotée par les grands poètes, d'une certaine harmonie élémentaire et de formes heureuses et variées. En s'emparant de ces richesses d'emprunt, les hommes médiocres peuvent donner à leur style une élégance commune qui en impose à la multitude. Le seul initié connaît leur indigence et peut déceler leurs larcins.

Louis Lemercier a plus d'audace.

Ce projet neuf m'a longtemps attiré ;
J'aime à tenter un chemin ignoré.

C'est aussi ce qu'ont tenté les grands maîtres ; mais il faut le franchir comme eux. Or, les vers que nous venons de citer, n'appartiennent sûrement pas au goût du siécle de Louis XIV : peut-être faudrait-il traverser deux siécles, pour leur trouver des objets de comparaison.

Quoiqu'en général, ce qu'en poésie on appelle les mœurs, soit assez bien observé dans cet ouvrage, on y trouve quelques défauts de convenance. Qu'Homère, malheureux et abandonné, dise en parlant des bergers :

Heureux, qui, tel que vous, nourri par ses travaux,
Vit du prix des toisons que filent ses fuseaux !

Fort bien ! Mais devait-il ajouter ?

Ou le pirate obscur, fils guerrier de Neptune,
Qui, sur un frêle esquif, tente au loin la fortune.

Le nom de pirate est heureusement relevé par

l'expression poétique de *fils guerrier de Neptune*. Leur profession était honorée chez les anciens, mais elle est odieuse chez les modernes. Un poète français, lors même qu'il traite un sujet antique, doit respecter la délicatesse des peuples modernes. Si, dans *Iphigénie en Aulide*, Racine eût fait dire à Achille, ce que ce héros dit dans l'Odyssée, *un chien vivant vaut mieux qu'un héros mort*, Achille eût été sifflé du parterre. Il est applaudi en exprimant les sentiments contraires :

Je puis choisir, dit-on, ou beaucoup d'ans sans gloire,
Ou peu de jours suivis d'une longue mémoire.

Et qu'on ne dise pas qu'il y a contre-sens, puisqu'il y a contrariété ; c'est la vérité, sous deux points de vue différents. Racine est fidelle au beau idéal du caractère d'Achille, comme Homère est fidelle à la naïveté des mœurs antiques.

Homère a perdu la vue pour avoir, comme Actéon, profané d'un regard indiscret, les bains de Diane.

La mer me découvrait sa *liquide étendue*.
Au penchant d'un coteau, Diane, *toute nue*,
Brillait, humide encor des ondes de Téthys,
D'où ses pieds éclatants à peine étaient sortis.
Les nymphes s'y baignaient, et par troupes légères
Montraient *leur sein*, *leur dos*, sur les vagues amères.
Plongeaint, etc.

Nous ne parlerons pas du style ; à de très-rares exceptions près, il est partout le même. Mais combien cette nudité absolue est loin d'être vo-

luptueuse ! *Diane toute nue ! les nymphes qui montrent leur sein, leur dos !* Il y a de quoi dégoûter de Vénus même. Nous n'abuserons pas des citations, et nous renvoyons les amateurs des images voluptueuses, au quinzième chant de la *Jérusalem délivrée*, et même au chant de *Gabrielle* dans cette Henriade, pour laquelle on affecte tant de mépris. Dans un poème que les mœurs ont toujours réprouvé, mais qui fera toujours sourire l'esprit, Voltaire, après avoir peint la gorge d'Agnès, s'arrête :

Car la vertu, qu'on nomme bienséance...
Vient arrêter mes pinceaux trop hardis.

Et cette réticence est commandée par la nature comme par le goût. Dans ces moments d'abandon extrême, où la pudeur vaincue va laisser tomber tous ses voiles, la volupté elle-même en retient une partie, pour donner au plaisir un charme de plus, et à la poésie plus de mystère.

Le chantre d'Homère a pu dire que ses poèmes feraient les délices de tous les peuples policés ; mais il fallait exprimer son idée par d'autres vers que ceux-ci :

Ses vers, transcrits un jour, *en feuilles voleront*
Parler à tous les cœurs des peuples *qui naîtront.*

Dans cette galerie de tableaux, où Louis Lemercier a voulu caractériser la plupart des grands poètes anciens et modernes, on ne trouve pas un seul portrait achevé ; on rencontre seulement quelques vers heureux. Nous choisissons les meilleurs.

Sur Milton par exemple :

.....Uranie est son guide;
Sa lyre méconnaît le tartare et ses Dieux;
Il s'ouvre un autre enfer; il franchit d'autres Cieux.
Des âges et du monde il a vu la naissance,
Et des premiers humains la timide innocence.
Leurs bocages sacrés, le lit de leurs amours.
Lieux charmants! dons heureux et perdus pour toujours.

Sur Ossian :

Tel que brille dans l'ombre un pâle météore,
Tel le feu d'Ossian luit en de froids déserts.

Et plus bas, en le comparant à Homère :

Cet astre nébuleux s'éclipse à ta lumière.

On peut reprocher à tous ces morceaux, de la longueur et de la pesanteur dans les détails; il fallait, d'un pinceau rapide, saisir chaque trait principal, et présenter partout des résultats et des images; c'est le talent de Voltaire dans la Henriade.

A travers mille feux je vois Condé paraître;
Tour-à-tour la terreur et l'appui de son maître,
Turenne, de Condé le généreux rival,
Moins brillant, mais plus sage et du moins son égal.
Catinat réunit, par un rare assemblage,
Les talents du Guerrier, et les vertus du Sage.
Vauban, sur un rempart, un compas à la main,
Rit du bruit impuissant de cent foudres d'airain.
Malheureux à la cour, invincible à la guerre,
Luxembourg fait trembler l'Empire et l'Angleterre.

Louis Lemercier emploie environ soixante vers

pour caractériser le génie d'Horace. Boileau avait mieux dit :

Horace, à cette aigreur, mêla son enjouement;
On ne fut plus ni sot, ni fat impunément;
Et malheur à tout nom qui, propre à la censure,
Put entrer dans un vers sans rompre la mesure.

Et Voltaire en moins de vers encore, avec plus de mouvement et de grace,

Sur vingt tons différents, tu sus monter ta lyre;
J'entends ta Lalagé, je vois son doux sourire;
Je n'ose te parler de ton Ligurinus.

Et ailleurs :

Je suis un peu fâché, pour Virgile et pour toi,
Que tous deux, nés Romains, vous flattiez tant un roi.

Voici huit vers de Louis Lemercier sur Corneille :

Que d'autres sur la scène exaltant leurs faiblesses,
De pleurs, de désespoir, enivrent les amants;
Toi, Corneille, animé des plus fiers sentiments,
Trace les grands forfaits, les vertus politiques;
Des princes généreux, les flammes héroïques,
Entretiens un Condé, de gloire et de combats,
Et forme à tes leçons les maîtres des états.

Voltaire avait mieux dit dans un seul vers qui présentait une image noble et touchante à la fois,

Le Grand Condé pleurant aux vers du Grand Corneille.

Aucun poète, depuis Homère, n'a été plus célébré que Voltaire. Nous ne ferons point de comparaisons : elles seraient peu favorables à

Louis Lemercier. Citons seulement deux vers qui renferment plutôt un épigramme qu'un jugement :

Qui, froid pour Callioppe, ardent pour Melpomène,
S'éteint dans l'Epopée et brille sur la scène.

La Henriade laisse sans doute plusieurs choses à desirer. On peut lui reprocher l'absence de certaines beautés, mais nous desirons que Louis Lemercier s'élève souvent à toutes celles qu'on y rencontre.

Voltaire reçoit plus loin un autre reproche :

Son esprit raille Homère et croit juger Corneille.

Voltaire a jugé Corneille dans un commentaire où son jugement est appuyé de quelques bonnes raisons, à une époque où son âge, et le succès de ses nombreux ouvrages, donnaient à son opinion, du poids et de l'autorité ; et le jeune homme qui accuse Voltaire de témérité, marque lui-même, et sous le nom d'Apollon, le rang de tous les génies anciens et modernes.

Le chantre d'Homère a voulu louer trois poètes vivants ; *Ducis*, *Delille* et *Lebrun*. L'Eschille anglais, dit-il :

Génie ardent, profond, dont Mégère est la Muse,
Laisse au brûlant Ducis sa torche et sa terreur.

On sait que la gloire de Ducis est surtout d'avoir reproduit les beautés de Sophocle, et Mégère n'est point la muse du peintre touchant d'Antigone. Delille est traité encore avec moins de façon dans un style qui n'appartient pas à l'école de l'élégant traducteur des *Géorgiques*.

Lebrun est loué avec culte, par des vers pleins de métaphores. L'encens est digne du Dieu.

Et Pindare, leur guide, aigle de l'Hélicon,
Prête son vol, sa foudre au Chantre de Buffon.
S'il pleure un feu trahi, Vénus même l'inspire,
Et *l'aigle fier* se change en *ramier qui soupire.*
S'il veut lancer un trait, par Catulle aiguisé,
L'éguillon sort en feu du carquois embrâsé.

Que Lebrun soit Pindare, c'est une alliance de mots convenue dans son école. Mais *un ramier!* Le dernier éloge est bien mérité. L'épigramme est depuis quarante ans, ce que Lebrun a fait le plus souvent, le plus volontiers et le mieux.

N'allons pas plus loin: nos observations seraient pénibles pour nous, puisqu'elles seraient peu flatteuses pour Louis Lemercier; mais nous l'engageons à comparer ses imitations de l'Odyssée à la traduction de Rochefort. Rochefort faisait des vers comme un académicien des inscriptions. Assez de fidélité, une élégance commune, de la correction; voilà tout. Comme poète, Louis Lemercier lui est fort supérieur dans Agamemnon, mais il lui reste inférieur dans les imitations de l'Odyssée.

Nous ne parlerons pas d'*Alexandre*, nous y trouverions les mêmes fautes. Le poème en outre manque d'action, et ce défaut est impardonnable. Homère peut chanter, mais Alexandre doit agir. Louis Lemercier reproche à certains critiques modernes de se croire des *Longin*, nous ne mériterons pas ce reproche, en citant Longin lui-même.

De là vient, à mon avis, que comme Homère a composé son Iliade, durant que son esprit

*était dans sa plus grande vigueur, tout le corps de son ouvrage est dramatique et plein d'action, au lieu que la meilleure partie de l'Odyssée se passe en narrations, qui est le génie de la vieillesse...**

Il est un autre défaut essentiel et commun au poème d'Alexandre comme à celui d'Homère. L'auteur paraît ignorer absolument l'art de la narration, et c'est, dans l'épopée, le point principal ! le fonds est narratif ; les morceaux descriptifs n'y sont qu'accessoires. C'est le grand talent de Voltaire. Thomas ne l'aimait pas, et comme il faisait aussi un poème épique, il disait beaucoup de mal de la Henriade. Cependant il rendait justice à la supériorité de la narration.

Ces observations sont sévères ; mais le motif en est honorable pour Louis Lemercier : l'estime qu'inspire sa personne, les hautes espérances que sa tragédie d'Agamemnon avait données, ont, plus encore que les défectuosités de ses poèmes, commandé la sévérité de la critique. En effet, il est de ces éloges que l'indifférence accorde à des ouvrages sans caractère, et à des auteurs sans conséquence.

Mais un homme qui a également dédaigné et les chemins battus dans ses vers, et, dans sa conduite, les petites intrigues littéraires ; qui tente un nouveau style inconnu à Racine et à Boileau, qui, avant d'avoir atteint sa trentième année, a fait entendre seize mille vers sur la scène française ; qui de-là se repose dans deux poèmes épiques, et en attendant mieux (comme il l'annonce lui-même), s'empare d'abord d'Homère et d'Alexandre, un tel homme est au dessus des ménagements que la médiocrité peut attendre

* Traduction de Despréaux.

de la pitié. Il doit s'élever au sommet, ou tomber dans les précipices.

Que Louis Lemercier jette les yeux en arrière, et qu'il considère où l'a conduit cette audacieuse fécondité! que n'écoutant ni les attaques lâches et indirectes de ses ennemis, ni les flatteries de ceux qui ont la douceur de l'aimer, il recueille les avis de ce public éclairé, juge lent, mais irrévocable de toutes les réputations.

Les tragédies de Louis Lemercier ne furent d'abord que des tentatives plus ou moins malheureuses. Enfin parut Agamemnon, et tous les yeux se fixèrent sur son auteur.

Le rôle de Cassandre frappa les regards les plus vulgaires. L'œil exercé découvrit dans cet ouvrage un mérite qui, pour être moins saillant, n'en est pas moins réel. Le sujet est ingrat, l'auteur en a tiré le meilleur parti possible.

Si Clytemnestre n'est qu'odieuse, c'est la faute du sujet seul. Sémiramis et Clytemnestre, dans l'Oreste de Voltaire, sont intéressantes, parce que pour elles le crime est passé, et le remords présent.

Le rôle d'Egyste annonce des connaissances dans l'art dramatique. Egyste, meurtrier du grand Agamemnon n'est pourtant pas un vil assassin; car il est aussi, comme Agamemnon, issu de cette famille d'Atrée, dont les descendants doivent tous périr, égorgés par la main de leurs neveux, de leurs fils et de leurs frères.

Egyste, en séduisant la femme d'Agamemnon, n'est pas non plus un vil adultère, parce que la séduction est pour lui un moyen de vengeance; et d'ailleurs, si selon les lois, l'adultère est également un crime chez l'un et l'autre sexe,

l'opinion y ajoute, pour les femmes, l'idée d'une chute et d'une défaite, et pour les hommes au contraire, je ne sais quelle idée de succès et de triomphe.

Le style d'Agamemnon est loin d'être entièrement formé, mais il est beaucoup plus pur et plus correct que celui des autres tragédies de Louis Lemercier. On y rencontre souvent ce qu'on appelle de beaux vers. Cet ouvrage seul place Louis Lemercier dans les premiers rangs des jeunes tragiques modernes.

Depuis ce succès, chaque pas de Louis Lemercier fut rétrograde. J'excepte Pinto, dont le caractère est original, comme le dit l'auteur lui-même, avec une candeur digne d'estime. Mais ce caractère devait être développé dans une action plus savante et plus piquante à la fois, et entouré de caractères qui le fissent mieux ressortir par leur résistance et leurs contrastes.

D'ailleurs les temps de la comédie politique ne sont pas encore arrivés, nous sommes trop près de la révolution, pour aimer à voir des révolutions sur le théâtre. Il faut attendre. Un jour, la scène pourra s'emparer des sujets politiques avec succès, lorsque, semblable à l'optique, elle n'offrira plus que des souvenirs éloignés.

Sans me nommer, je puis assurer Louis Lemercier que ces observations ne sont pas l'ouvrage d'une plume rivale et ennemie; j'aime la poésie plutôt que je ne la cultive. Il y a dix ans, lorsque je demeurais à Paris, j'ai quelquefois rencontré Louis Lemercier dans le monde; il était très-jeune et j'étais déja vieux. Je distinguai dès-lors en lui, son amour pour l'antiquité, son talent pour les vers, et le ton d'une éducation

distinguée. Depuis ce temps-là, ruiné par la révolution, je me suis retiré à la campagne, où je cultive, de mes mains, le champ de mes pères. Dans les longues soirées d'hiver, je me console par des lectures, qui, dans les jours de ma fortune, m'ont aussi donné les plus douces consolations.

Mes amis m'envoient quelquefois de Paris des nouveautés qui étonnent mon goût, plutôt qu'ils ne le flattent, en lui offrant un merveilleux contraste avec mes vieux livres.

Au reste, le ton des journalistes modernes est fort différent du mien. Ils s'acharnent sur les ouvrages éprouvés par le temps, mais pour les ouvrages nouveaux, leur plume ne connaît que les exagérations de l'éloge : et comme l'éloge motivé exigerait quelqu'esprit et des connaissances en littérature, ils se servent plus volontiers des comparaisons.

Tous les matins, le soleil éclaire, et le journal annonce un nouveau Corneille, un nouveau Racine, un nouveau Voltaire, etc. etc. Quant aux Tibulles, aux Catulles, aux Chaulieux et aux Gressets, c'est une monnaie de billon, multipliée à l'infini et dont à peine on tient compte.

Combien ce siécle lui seul serait plus riche que les quatre grands siécles littéraires à la fois, si un exemple récent n'avait appris qu'une grande nation peut s'appauvrir en multipliant indiscrètement les signes fictifs des richesses !

Louis Lemercier a trop d'esprit et de talent pour ne pas préférer à ces éloges parasites la franchise de mes avis. Peut-être les formes de mon style manquent-elles d'urbanité et de grace. Depuis dix ans, vivant seul au milieu des forêts,

j'en ai sans doute la rudesse et l'âpreté ; mais, semblable à certains fruits de l'Amérique, la critique éclairée, qui présente d'abord une écorce dure et amère, renferme aussi des sucs doux et réparateurs.

L'auteur d'Agamemnon doit à Cassandre, des sœurs dignes d'elles, et à nous aussi des consolations, en nous donnant le droit de le louer encore. *Le Solitaire du départ. de la Marne.*

Les Mères rivales, ou *la Calomnie ; par M.me de* Genlis, *4 vol.* in-8.° *; à l'ancienne librairie de Dupont, rue de la Loi, n.° 33, trois éditions à la fois de* 6, 9 *et* 12 *francs.*

Un nouveau roman de M.me de Genlis est une nouvelle jouissance pour le public : *Adèle et Théodore, les Veillées du Château, les Chevaliers du Cygne, les petits Émigrés, les Vœux indiscrets, etc.*, n'ont épuisé ni la fécondité de sa plume, ni l'abondance de ses observations morales, ni l'empressement du public à la lire. Cet empressement est tel, que, lorsqu'elle donne un nouvel ouvrage, les libraires ont à peine le temps de le mettre en vente : et les journalistes, quelque diligence qu'ils fassent pour l'annoncer, arrivent après qu'il est lu, et leur jugement n'est que l'écho de l'examen universel qui en a été fait. Cet examen a été sévère pour les *Mères rivales ;* et, quoique le résultat ait confirmé l'opinion qu'on a du style de l'auteur, il paraît qu'elle a besoin de réflechir encore sur une partie non moins essentielle de son art, qui est l'invention. Il faut convenir que celle des *Mères rivales* est mêlée de beaucoup d'invraisemblances. Les hommes, d'un zèle délicat pour la morale, ont même censuré quelques tableaux où le vice est peint avec beaucoup de vérité peut-être, et trop

peu de réserve. L'hypocrisie de M.me du Resnel offre une scène plus révoltante que la tentation de M. Tartuffe, dont Orgon dit avec justice :

« Voilà, je vous l'avoue, un abominable homme. »

Et l'emportement amoureux de M.lle de Rosmond passe celui de Sapho, et égale la fureur des Bacchantes. Qu'un remords violent succède aussitôt à sa faute honteuse, le lecteur le conçoit ; que son repentir dure toute sa vie, on l'approuve ; que ce repentir l'excite à faire exécuter un beau jardin, où des routes escarpées mènent au temple de la Vertu, et des pentes fleuries aux abymes effroyables du vice, on sourit ; qu'elle appelle dans sa retraite une amie, autre victime des faiblesses amoureuses, on gémit sur les erreurs des ames tendres. Mais qu'elle laisse retomber, par une imprudence volontaire, et qui dure quinze années, le poids de sa faute sur l'innocente et chaste Pauline ; qu'ayant rendu son mari coupable, elle la rende malheureuse, et la livre aux soupçons injustes de ce mari même, et aux conjectures malignes de toute une province ; qu'elle soudoye dans la maison de Pauline des correspondants perfides ; qu'elle y fasse une apparition semblable à celle d'un spectre, etc. etc., voilà une de ces fictions auxquelles le lecteur honnête et raisonnable se refuse, d'abord par sentiment, et bien plus ensuite par réflexion, lors même qu'il se plaît aux détails pleins de charme, dont l'auteur a couvert toutes ces monstruosités. On a beau dire qu'elles étaient nécessaires pour la contexture de la fable ; on répond que la fable devait être supprimée, si les moyens en sont trop vicieux ; et on s'écrie avec Horace :

Ou sachez me tromper, ou je ne puis vous croire *.

On est donc très-péniblement affecté du long malheur de Pauline ; et ce qui afflige le plus, c'est qu'elle peut

* *Quod cumque ostendis mihi, sic incredulus odi.*
HOR.

en partie se le reprocher à elle-même. Elle a cédé à sa sensibilité plus qu'à sa raison. Elle s'est chargée d'élever Léocadie. Je ne dirai rien des circonstances mystérieuses et romanesques qui accompagnent la découverte de cet enfant : ces sortes d'inventions sont abandonnées à la fantaisie de l'écrivain ; et on ne peut répandre trop de fleurs sur le berceau d'un enfant : mais l'amour qu'il inspire à sa mère adoptive, excède la mesure de cet amour maternel, qui n'est sans mesure que pour celle à qui la nature destinait ce trésor d'affections inépuisables. Une passion si tendre et si énergique à la fois ne se dirige que vers un seul objet, et son instinct ne se méprend jamais sur d'autres. Quel enfant est aimé d'une mère comme l'est le sien ? Et le fils de Pauline ne paraît pas plus aimé d'elle que Léocadie : il semble même qu'il occupe beaucoup moins sa pensée. J'avoue que Pauline en ceci semble satisfaire une fantaisie, beaucoup plus que remplir un devoir. La nature ne lui demandait pas cette superfluité de tendresse pour laquelle elle sacrifie, pendant quinze ans, sa réputation et son repos. Qu'on ne s'y trompe pas ; la réputation et le bonheur d'une épouse ne sont pas tellement sa propriété, qu'elle ne soit en même temps celle du mortel auquel elle fut unie. Le mari de Pauline, père, sans le savoir, de cette Léocadie si adorée, la supporte plutôt qu'il ne l'aime ; il est très-malheureux, et par ses soupçons, et par les persécutions qu'éprouve la vertu de son épouse. Sans doute il mérite d'être malheureux, puisqu'il lui fut infidelle un moment : mais combien la douleur de Pauline serait plus vive encore, si elle savait que le malheur de son époux vient de cette imprudente et fatale tendresse pour un enfant à qui elle n'aurait dû que de la compassion et des soins, et non cette profusion d'amour, et le bienfait sans bornes d'une véritable adoption? Son erreur est respectable et n'appartient qu'à un très-heureux naturel : mais c'est une

erreur ; et quand je vois qu'elle s'attache à cette erreur, et qu'ensuite elle est chaque jour plus assaillie par la calomnie, et tourmentée par sa délicatesse, je reconnais qu'elle est punie, et j'avoue en gémissant qu'elle s'y est exposée.

Reviendrons-nous encore un moment sur la comtesse de Rosmond ? car elle porte ce nom de famille après qu'elle en a emprunté un autre pour égarer un jeune homme, après qu'elle a substitué un enfant mâle à Léocadie dont il est le père, après qu'elle lui a soustrait l'objet véritable de son affection, et qu'en le lui ôtant, elle lui a rendu sans cesse présent pour le tourmenter sans cesse, après enfin qu'elle l'a introduit dans sa maison comme un enfant inconnu, et qu'elle a rendu sa femme suspecte et prodigieusement malheureuse. Dirons-nous qu'elle est la mère de Léocadie, ou qu'elle est le mauvais génie qui désole le château d'Erneville ? Quoi qu'il en soit, voilà comme la comtesse de Rosmond et Pauline sont *les Mères rivales.* L'une l'est devenue par un égarement insensé ; l'autre, par un acte de bienfaisance irréfléchi. La véritable mère n'a cessé d'être coupable et odieuse qu'à la fin du roman ; l'autre, qui a mérité quelques épreuves, est devenue, chaque jour, plus intéressante et plus pure ; et lorsqu'elle recouvre enfin son bonheur et l'éclat de sa renommée, le lecteur, qui n'a pu l'abandonner un moment, depuis qu'il a ouvert le livre, se trouve heureux et satisfait avec elle : du moins (jusqu'au moment fâcheux où il faut compter avec sa raison du plaisir qu'on a eu) il oublie qu'il a soutenu une longue intrigue, et rencontré plus d'une invraisemblance.

Il faut reconnaître ici la magie du talent ; et M.me de Genlis possède cette magie dans un haut degré : le talent, dis-je, sait faire disparaître les vices d'une fable, et on est presque tenté de plaindre la critique d'être

chargée de les ramener à la vue des lecteurs. C'est son triste privilége : mais si elle est juste, en même temps qu'elle prononce avec impartialité sur les défauts, elle insiste avec complaisance sur l'éloge ; elle dépose ce caractère de sévérité qu'a dû revêtir le juge, pour revenir à l'illusion qu'éprouva le lecteur. On cesse de contester avec l'écrivain sur la construction de sa machine ; et l'on convient ingénument de l'effet qu'il en a obtenu. Sans doute ce que, dans le langage nouveau, on appelle les *données* d'un auteur, c'est-à-dire, ses suppositions, ne sont pas une chose indifférente à la vérité ni aux mœurs : il importe souvent de les examiner avec attention ; car c'est le fonds du livre, et le reste n'en est que l'ornement et la broderie : mais, par une fatalité heureuse pour les lecteurs qui veulent surtout écarter l'ennui, c'est cet ornement qui devient le fonds, et qui recommande plus sûrement un ouvrage. C'est le cas d'appliquer le mot célèbre de Buffon : *le style est tout l'homme ; car l'homme n'existe que par la pensée et la passion, et le style les renferme l'une et l'autre.*

Il y a bien peu de romans qui soutiennent l'examen qu'on ferait de leur fable ; l'art n'y fait le plus souvent que réparer l'invention. Cette invention souvent est pénible : la mécanique paraît faible ; et elle le paraît davantage, quand les poulies et les ressorts y sont multipliés, et que l'auteur s'égare dans la complication des événements ; mais le style dégage tout, met tout en mouvement, conduit tout à une heureuse fin. Il n'est plus d'objection contre ce qui me distrait et me charme ; et j'ai beau dire à l'Arioste que son *Hyppogriffe* n'exista jamais dans la nature, Astolphe n'en a pas moins chevauché cet Hyppogriffe ; il est allé jusque dans la Lune, et, qui plus est, il y a retrouvé la fiole de son bon sens que lui avait ravi une belle.

Venons donc à parler du style de M.me de Genlis. Les qualités en sont inappréciables ; c'est la clarté, l'élégance, le naturel : les défauts en sont légers ; et elle n'a sans doute besoin que d'en être avertie pour les éviter. Par exemple, elle aime trop à citer, et très-souvent elle n'en a pas besoin. Cela tient à l'éducation primitive. La modestie aime à s'appuyer d'autorités ; et, par un autre sentiment que tout lecteur devine sans le nommer, on aime à montrer un peu d'érudition. Rien n'est si voisin de l'étalage. Que m'importent beaucoup de passages anglais ou italiens que cette dame quelquefois a cloués à des chapitres qui valent beaucoup mieux par eux-mêmes ? Que m'importe un vers d'un poète ignoré, ou je ne sais quelle sentence assez commune de M. Caraccioli, qui, s'il n'est pas mort, ne vit guères qu'en sa qualité de pape, dans les *Lettres* qu'il a forgées sous le nom de Clément XIV ?

Si l'on peut, d'après les observations que nous nous sommes d'abord permises, dire que M.me de Genlis se trompe quelquefois dans l'invention, on doit ajouter qu'elle ne s'égare jamais lorsqu'elle peint. L'art de décrire ne peut être porté plus loin ; celui de narrer peut être différent, mais non pas meilleur : elle n'affecte pas la briéveté ; son talent ressemble plutôt à celui de l'Arioste, ce conteur unique, qui n'omet jamais rien, et qui a le secret de ne paraître jamais long.

Mais que dire de la justesse de ses observations si variées sur les mœurs françaises ? Ces mœurs n'existent plus ; un événement prodigieux, inattendu, nous a forcés à en prendre d'autres. Le siécle a fini brusquement pour nous, emportant nos institutions, nos usages et toutes les formes que prenaient nos vertus et nos vices. La méchanceté humaine nous est restée, et aussi la bonté, qui, dit-on, repose au fond du cœur, et qui prendra peut-être le dessus. Mais quand les exemples passés

auraient disparu de la mémoire, comme de la société présente, les tableaux de M.me de Genlis, ont un caractère de vraisemblance si frappante, que l'on continuerait à dire, cela fut vrai, cela fut ressemblant; il y avait chez ce peuple un tel mélange de bien et de mal, qu'il avait grand besoin de réforme; mais qu'une destruction totale était fâcheuse, et qu'on aurait dû se souvenir du sage Babouc, qui disait tour-à-tour: *Persépolis sera détruite; il faut conserver Persépolis.* Il ne put résoudre son doute; il renvoya la question au génie Ituriel, et, lui montrant une petite statue fabriquée de vingt métaux différents, il lui dit: *La briserez-vous, parce qu'elle n'est pas entièrement d'or?*

Nous sommes si persuadés que les *Mères rivales* ont été lues généralement, que nous nous dispensons d'en donner l'analyse, estimant inutile de prétendre guider le lecteur, quand il ne faut que lui soumettre nos remarques. Il les appliquera lui-même, et verra combien de caractères sont peints dans ce livre: presqu'aucun n'est extraordinaire; tous sont vrais: mais le dirai-je? il est une classe de lecteurs et de juges pour qui ce mérite est nul, qui dédaignent la vérité, la simplicité, le bonheur constant des détails. Ce bonheur leur paraît celui de la médiocrité, comme la beauté soutenue des vers de Racine est appelée *la monotonie de la perfection;* ou, comme dans le siécle passé, quelques tableaux d'Europe portés à des amateurs chinois, qui ne faisaient cas que de ce qui ne ressemble à rien, leur parurent dépourvus de génie. « Ces Européens, disaient-ils, ne « savent faire que des hommes, des femmes, des ani- « maux, et rien de plus. »

C'est peut-être avec la même sagacité et la même justice que quelqu'un a prononcé que le sort de M.me de Genlis, est d'être *toujours bien, et jamais mieux.* A-t-on prétendu caractériser et borner son mérite? Il faut se

défier de ces sentences d'une précision apparente, dont l'auteur se dissimule quelquefois le sens ambigu. La malignité les recueille, et les lance comme une flèche qui perce et qui blesse: la pointe s'enfonce dans l'esprit de l'écrivain; son courage en est affaibli; et ce n'est plus à la gloire qu'il lui est permis d'aspirer : car à quelle hauteur est placé le *mieux* indéfini auquel il n'a pu atteindre? Croit-on que l'émulation, ou, si l'on veut, l'amour-propre, se contente d'être *toujours bien?* Il n'y avait qu'à interroger là-dessus feu le prince de Conti; il trouvait fort ennuyeux pour lui d'être né prince du sang, parce qu'il était condamné à l'être toute sa vie. *Parlez-moi*, disait-il, *d'un maître des requêtes; cela avance toujours, et sa fortune est toujours en mouvement. Il devient intendant, conseiller d'état, ministre; et que sait-on ensuite? On a un bel exil, et les gens vont vous voir.*

Je connais peu de fortunes littéraires aussi positivement bonnes que l'était alors l'état de prince du sang. Mais un auteur, non plus qu'un prince, ne veut pas se borner à être *toujours bien;* il se flatte d'exceller davantage de quelqu'autre manière.

Si M.me de Genlis, mécontente d'être *toujours bien*, veut aspirer à ce *mieux* que ses censeurs lui refusent, nous ne lui conseillons pas de s'arrêter aux observations sincères que nous lui avons proposées, mais de nous faire quelque ouvrage dans le goût de ces messieurs et de ces dames; un ouvrage conçu tellement, que chaque expression soit un livre, et le livre, un code irréfragable de la raison, de la politique et du goût, toutefois en se permettant un peu de vague, de gigantesque et de bizarre.

B. V.

Relation de l'ambassade anglaise envoyée en 1795, *dans le royaume d'Ava, par le major* Michel Symes, *chargé de cette ambassade; traduite de l'anglais, avec des notes, par* J. Castera. Paris, chez Buisson, rue Hautefeuille, n.° 20. An 9.

Dans la vaste péninsule qui sépare le golfe du Bengale des mers de la Chine, il existe un peuple de 14 à 15 millions d'hommes, dont le vrai nom était encore ignoré de nos jours. La position exacte du pays des *Birmans* n'était pas plus connue que leurs mœurs, et ce voyage que l'on peut regarder en quelque sorte comme la continuation de celui du lord Marcatney, remplit à la fois un grand vide dans la géographie de l'Inde et dans l'histoire des hommes.

Le royaume d'*Ava* ou l'empire des Birmans, situé entre le 9.e et le 26.e degré de latitude septentrionale, le 92.e et le 107.e degré de longitude, à l'est du méridien de Greenwich, comprend les dominations jadis indépendantes d'Arracan, de Siam, du Pégu et d'Ava.

Son origine fut sanglante comme l'origine de tous les grands empires. Les haines et les vengeances nationales y furent encore excitées par l'avidité européenne. Cet état ne prit enfin sa forme actuelle, et ne se reposa de ses longues secousses, qu'après une de ces révolutions rapides et imprévues qui changèrent tant de fois la destinée des peuples de l'Orient. Vers le milieu de ce siécle, l'autorité et la prééminence résidaient au royaume du *Pégu*, lorsqu'un *Birman* de condition obscure, *Alompra*, soulève sa nation contre les oppresseurs, et leur impose le joug qu'ils avaient

appesanti sur elle. Ce héros indien n'est pas indigne d'être placé à côté de ceux qui ont illustré notre hémisphère. Alompra voulut expier sa gloire militaire par de grands bienfaits : il donna de bonnes lois aux nations qu'il avait réunies. Sous le règne de ses descendants, qui occupent aujourd'hui le trône, ces nations ne formant plus qu'un seul peuple, montrent dans leur police intérieure le plus haut degré de la civilisation asiatique.

Tel est à peu près le résultat d'une notice historique sur les *Birmans*, qui précède la relation du major Symes. Il nous apprend ensuite, l'objet de l'ambassade dont il fut en même temps le chef et l'historien.

La position respective du Bengale et du royaume d'Ava, détermine entre les deux pays des relations commerciales très-importantes, on peut même dire indispensables pour l'Inde Anglaise, « car sans le *teak* « ou *tek*, espèce de bois propre à la construction, qui « croît dans les forêts du Pégu, il est impossible d'é- « lever un seul vaisseau dans la rivière du Bengale. » Le major Symes allait donc solliciter un traité de commerce.

Arrivé à Rangoun, l'un des ports les plus considérables de la côte d'Ava, on témoigna d'abord un peu de froideur et de défiance pour les uniformes anglais. Cependant l'ambassadeur reconnaît aux habitans des vertus douces et hospitalières. Il décrit avec intérêt, leurs mœurs, leurs usages, leurs costumes et leurs *feux d'artifice, et leurs spectacles les plus beaux et les meilleurs qu'il ait jamais vus dans toutes les Indes.* Tout cela doit être fort curieux sans doute : mais plus encore que *la robe de velours ou de satin que portent les hommes, ou la coutume particulière aux femmes, de se teindre les ongles en rouge, les dents en noir, de semer sur leur sein de la poudre de bois de sandal ;* le

trait suivant distingue ces peuples des sociétés connues jusqu'à présent.

Environnés de toutes ces sectes différentes dont le fanatisme rigoureux divise les peuples du Bengale et de la Chine, les Birmans professent aussi une religion dominante, et néanmoins une tolérance indéfinie. « Chez eux, ils est permis de porter son offrande à leur « dieu *Gaudma* ou au dieu des *Indous*. Souvent même « les processions de différents cultes se rencontrent, « sans qu'il en naisse le moindre désordre. » Il est vrai que l'empereur honore et protége toutes les religions, et que son unique secret pour entretenir l'amour et la soumission des *Péguans* asservis, consiste à embellir, chaque année, leur grand temple de *Shoc-Madou*.

Après une heureuse navigation sur *Lirraouaddy* ou grande rivière d'Ava, le major Symes aborda à *Umerapoura*, capitale de l'empire. C'était l'époque d'une éclipse de lune, et pendant toute la lunaison funeste, il est retenu hors de la ville, sans pouvoir parler de traité ni de commerce. Ici les Birmans démentent leur haute sagesse. Notre voyageur leur reproche encore d'autres abus qui, chez nos ancêtres, accompagnèrent la même superstition. Par exemple, ils se soumettent aux épreuves judiciaires de l'eau, qu'ils appellent *Ordalie* ; ils reconnaissent aussi cette loi des Gaules barbares, d'après laquelle un débiteur insolvable devient la propriété de son créancier, etc.

Ainsi, comme les mêmes sentiments sont au fond du cœur de tous les hommes, les mêmes mœurs appartiennent successivement à tous les peuples. Les sociétés ressemblent aux individus. On les voit croître, se développer et vieillir de la même manière. Les passions de l'individu changent avec ses années, les usages de la société changent avec ses époques. Mais ses changements sont asservis à des lois régu-

lières. Tous les empires semblent parcourir d'un bout du monde à l'autre, les mêmes périodes de barbarie et de civilisation, d'ignorance et de lumières.

Cependant le major Symes, après avoir essuyé tous les désagréments que les hauteurs de la cour Birmane pouvaient ajouter à la superstition, obtient une audience publique de l'empereur. La société de Calcuta nous a familiarisés avec les pompes et l'étiquette religieuse des monarques d'Asie. Tous se sont entourés à peu près du même cérémonial, qui tient à la nature de leur pouvoir, et rend ce pouvoir même inviolable et sacré. Aussi, nous ne dirons rien des prosternements, des parfums brûlés devant les *pieds d'or* *, pour appeler l'intérêt sur des considérations plus solides, et qui prêtent moins à l'imagination du voyageur.

Pendant son séjour dans le royaume d'Ava, le major Symes fut à portée de se convaincre de l'importance du traité qu'il venait de conclure. Il s'en explique avec une franchise qui semble réserver son livre aux seuls lecteurs anglais.

« L'Inde Anglaise, dit-il, a de plus grands rapports « commerciaux avec cette partie de l'empire des *Birmans*, « appelée *le Pégu*, que ne se l'imaginent plusieurs personnes, d'ailleurs instruites des affaires de l'Inde. « Les trois principaux objets de ce commerce sont: de « tirer du Pégu des approvisionnements réguliers de bois « propres à la construction, sans quoi la marine de « l'Inde Anglaise ne pourrait être que très-bornée; de « trouver pour nos marchandises un débouché dans les « provinces du sud-ouest de la Chine, par le moyen de « la grande rivière d'Ava; enfin de surveiller avec soin

* Les Birmans, en parlant de leur empereur, disent: se prosterner *aux pieds d'or*, *parler aux oreilles d'or*; l'or est chez eux le signe de l'excellence.

« les mouvements et les progrès que pourraient faire les « nations étrangères pour détourner le commerce dans « d'autres canaux, et obtenir un établissement dans un « pays si voisin de la capitale de nos possessions. — Cette « dernière considération est la plus importante... Sous « très-peu d'années, il pourra se former, sur les rives « de Lirraouaddy, et à moitié moins de frais que « dans le Gange et à Bombay, une marine formidable « tirée des forêts du Pégu. On ne sait peut-être pas « que nos ennemis * y élevent des ouvriers précisé- « ment pour cet objet, tandis que nous encourageons « leurs progrès dans cet art, en les mettant à même « de faire des bénéfices, et d'acquérir de l'expérience. « La sureté nationale et l'avantage du commerce, nous « imposent la nécessité d'avoir toujours l'œil attentif sur « un pays d'où l'on peut tirer tant de moyens de nous « nuire. » —

Le fait suivant, rapporté par le major Symes, prouvera combien l'Angleterre elle-même est intéressée à protéger ce commerce exclusif au Pégu.

« En 1794, lorsque la famine ajoutait de nouvelles « horreurs aux calamités de la guerre, le comité secret « des directeurs de la compagnie des Indes, à la solli- « citation des ministres du roi, firent passer un exprès « à lord *Teignmouth*, gouverneur général de l'Inde, « pour l'informer des maux qui menaçaient la Grande- « Bretagne. Aussitôt le gouverneur, avec cette énergie « qui a distingué son administration, envoya en Angle- « terre quatorze mille tonneaux de riz sur des vaisseaux « construits, *la plupart, avec les bois* du Pégu, chargés « et fretés dans le port de Calcutta en moins de cinq

* Il y a déja quelques temps que les Français ont un résident à *Rangoun*, et qu'ils sont instruits de tous les avantages de cette position.

« mois. Le secours arriva fort à propos pour les pauvres « de Londres, et fit baisser le riz à un sol et demi « anglais la livre. »

Ce trait, qui honore le patriotisme des colons anglais, peut être opposé à certains publicistes du Nord, qui affectent de regarder l'Inde comme une terre indépendante, et presque indifférente à la prospérité de la Grande-Bretagne. Si l'on convient avec eux que l'exportation des marchandises anglaises excède, dans une très-grande proportion, l'exportation des marchandises étrangères; que celles-ci même ajoutent peu à sa richesse nationale, on voit du moins que l'Angleterre peut avoir, avec la compagnie des Indes, des rapports plus intéressants que ceux d'un commerce manufacturier. Il n'est pas besoin de dire combien ces rapports sont devenus nécessaires dans les circonstances où elle se trouve.

Le major Symes s'annonce comme un militaire chargé d'une négociation commerciale, dont le succès doit l'occuper tout entier. Cependant on reconnaît, dans ses récits, un certain goût d'érudition particulier aux voyageurs anglais. Ceux qui cherchent dans les ressemblances des cultes et des langages, dans la comparaison des monuments, dans le grand livre des ruines, la trace des communications des premières familles de la terre, trouveront des détails curieux dans cet ouvrage. Les notes et les commentaires du C. Castera donnent un grand prix à l'érudition anglaise.

Nous terminerons par une observation de cet estimable traducteur. « On voit, dit-il, dans cette rela- « tion, tous les efforts des Anglais pour ruiner le cré- « dit que nos missionnaires et nos navigateurs nous « avaient acquis au Pégu et dans plusieurs contrées « de l'Asie orientale. Ces pieux et intrépides mis- « sionnaires, enfoncés vers ces extrémités du monde, « attendent un regard d'une patrie, qui les méconnaît

« depuis dix ans, pour la servir encore, et lui offrir « l'alliance des peuples nouveaux dont ils ont mérité « l'amour. Sans doute on ne négligera pas de se rattacher « des hommes qui, en favorisant notre commerce à la « Chine et dans toute la partie de l'Inde située au-delà du « Gange, peuvent nous r'ouvrir l'une des plus grandes « sources de la prospérité nationale. »

Non, sans doute, les vœux du C. Castera ne seront point trompés; et le gouvernement qui a conçu le grand et noble projet de civiliser l'Asie et l'Afrique, n'oubliera pas quels secours il peut attendre de ceux qui policèrent les hordes les plus sauvages du Nouveau-Monde, et qui avaient donné aux peuples du Paraguay un gouvernement admiré par Robertson et Montesquieu.

G.

DICTIONNAIRE portatif de la fable, par CHOMPRÉ; nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmentée par *A. L. Millin*, conservateur des médailles, pierres gravées et antiques de la Bibliothéque nationale, etc. etc. 1 vol. in-8.° de plus de mille pages, imprimé par *Crapelet*. Prix, broché, 5 fr. 25 c. et relié, 6 fr. A compter du premier germinal prochain, le prix sera de 6 fr. broché et de 7 fr. relié. Port franc par la poste, 8 fr. 50 c. jusqu'au premier germinal seulement, passé cette époque, 9 fr. 50 c. A Paris, chez *Desray*, libraire, rue Hautefeuille, n.° 36.

LE Petit Dictionnaire de Chompré est entre les mains de tout le monde : c'est celui que l'Université donnait à ses élèves. Cependant il était susceptible de développements et même de corrections importantes. Trop peu de détails ne laissaient souvent qu'une idée imparfaite et vague des Dieux, des

Héros, ou des institutions religieuses, dont on aurait voulu connaître l'origine, les attributs et le caractère.

Le C. Millin a travaillé sur le même plan que Chompré : mais quoiqu'il ait emprunté des articles entiers du petit dictionnaire, on peut dire que l'ouvrage qu'il donne aujourd'hui est presque nouveau. Il s'est entouré de tous les monuments qui pouvaient éclairer ses recherches.

Il interroge tous les âges ; il consulte les historiens, les fabulistes, les orateurs, les poètes ; il consulte des témoins plus sûrs et plus invariables encore, les pierres gravées, les marbres, les tableaux, les colonnes, les médailles, et tous ces débris si chers à l'érudition, qu'elle a su découvrir à travers les ravages du temps et de la barbarie. Des contes agréables (voyez, par exemple, l'article *Dryades*), des rapprochements ingénieux, des observations savantes, intéressent à chaque instant le lecteur. Les opinions diverses, les étymologies les plus vraisemblables, les allégories les plus piquantes, sont rapportées avec précision et clarté. Il dit plus de choses, et les dit mieux. Ce dictionnaire, considérablement augmenté, est encore le *Dictionnaire portatif*, parce qu'on est sûr d'y trouver tout ce qu'il est nécessaire ou simplement utile et curieux de connaître en mythologie. C'est un très-bon ouvrage à joindre à celui que nous avons annoncé dans le n.° XI, sous le titre de *la Mythologie mise à la portée de tout le monde*. A. R.

Le Solitaire des Pyrénées ; 3 vol. in-12, avec figures, chez Maradan.

Pour être des romans, il ne manque à beaucoup de vies que d'être écrites. Rien ne le prouve mieux que cet ouvrage, composé en grande partie de faits réels

et même ordinaires. Qu'y a-t-il en effet de moins extraordinaire que de trouver dans le monde des hommes confiants, qui, entraînés en amour et en amitié par une première impulsion, s'y laissent aller avec plus d'abandon que de prudence, et sont trompés à la fois dans le mariage et dans l'amitié? On le voit tous les jours; mais on le voit avec distraction et légèreté. On ne soupçonne pas qu'on vit au milieu des circonstances auxquelles rien ne manque pour attacher et émouvoir que d'être exposées avec fidélité.

Ce peu de mots suffit pour donner une idée du *Solitaire des Pyrénées*, ouvrage qui tient du genre des mémoires et de celui du roman. La vérité y sert de base à la fiction, et de ce mélange il est résulté beaucoup d'intérêt et peut-être quelques défauts.

En racontant ses aventures et des événements vrais pour la plupart, on est naturellement disposé à croire que ce caractère de vérité suffit pour les rendre tous également intéressants, et on laisse courir sa plume avec trop de confiance. On conserve même avec scrupule, dans ce genre mixte, des détails que le goût eût rejetés dans un ouvrage purement d'imagination. L'auteur ou l'éditeur du *Solitaire des Pyrénées* me paraît être tombé quelquefois dans cet inconvénient.

Mais à côté de cet écueil, il y a, pour les ouvrages de ce genre, plusieurs avantages d'un très-grand prix. Le naturel vient s'y offrir de lui-même; les peintures de la société n'étant point idéales, peuvent difficilement y manquer de ressemblance, et l'imitation des mœurs, de fidélité: si la marche et l'intérêt ne suivent pas les gradations que l'art emploie dans les ouvrages dont il dispose avec une entière liberté, cet inconvénient est racheté par une plus grande conformité avec les scènes ordinaires de la vie, dont l'objet du roman est d'offrir la représentation la plus exacte.

Ces qualités sont celles, en effet, qui distinguent cette nouvelle production et qui en rendent la lecture très-attachante : en outre, les formes et le langage y sont parfaitement adaptés aux habitudes et au ton de la société élevée dans laquelle sont pris les personnages.

M.

SPECTACLES.

THÉATRE DE LA RÉPUBLIQUE ET DES ARTS.

Le nouveau ballet des *Noces de Gamache*, applaudi vivement à sa première représentation (le 28 nivose) jouira sans doute d'un succès durable, car il a le mérite d'employer les talents les plus rares, de la manière que le plus grand nombre apprécie le mieux. — L'auteur a suivi littéralement, dans le plan de son ouvrage, le roman de *Don-Quichotte;* c'est uue preuve de sens et d'esprit ; il en a tiré un spectacle assez original, plein de mouvement, de fraîcheur, et d'une gaîté qu'on affecte partout et que je voudrais bien trouver quelque part. Des amateurs délicats condamnent un peu de bouffonnerie dans le personnage de *Sancho Pança;* la dignité de l'opéra s'en offense ; mais le censeur le plus chagrin dira peut-être comme l'oncle du Métromane,

J'ai ri : me voilà désarmé.

D'ailleurs, les premiers artistes de la danse y font briller leurs talents : les costumes et les décorations offrent un heureux mélange de grâce et de vérité : la musique est médiocre et le choix des airs n'a rien de piquant ; mais l'ensemble forme un spectacle, qu'on ne va pas ordinairement chercher au Théâtre des Arts, et qu'on sera toujours bien aise d'y trouver.

E.

THÉATRE FRANÇAIS DE LA RÉPUBLIQUE.

L'AMOUR et l'Intrigue, drame en cinq actes et en prose.

ON pourrait dire de la littérature allemande ce qu'on disait autrefois de la secte philosophique, (quand l'audace de certaines opinions était déconcertée par ses propres excès); *elle a fait, cette année, une bien mauvaise campagne.* Malgré l'alliance redoutable de l'envie et de la sottise, le bon goût et l'esprit français commencent à triompher. Les modèles antiques, les maîtres de l'art, ne sont plus insultés par le succès de ces productions monstrueuses, qu'on opposait à leurs chef-d'œuvres. Encore un drame comme l'*Amour et l'Intrigue*, et le troupeau des novateurs, réformateurs, traducteurs, compilateurs et colporteurs anglo-germaniques, aura terminé le rêve de ses conquêtes. On peut désormais lui garantir le sort de cette cabale politique contre le cardinal de Fleuri, qu'on appela, dans le temps, *la faction des marmouzets;* un jour de ridicule et des siécles d'oubli.

Remarquons que le roman de *Schiller*, enterré d'une manière si bruyante au théâtre de la république, conserve l'existence la plus honorée sur tous ceux de l'Allemagne. Il est vrai que le traducteur ne l'a pas embelli; seulement il avait déguisé l'atrocité triviale du dénouement. Mais quand même le style n'aurait pas trahi l'origine tudesque de l'ouvrage, on l'aurait aisément reconnue à cette complication d'incidents bizarres et de maximes communes, à cette affectation puérile de philosophie et de sensibilité, à ces déclamations insipides contre les rangs, les institutions et les usages reçus, qui, du moins, eurent parmi nous, au commencement du siécle dernier, l'attrait des nouveautés audacieuses; mais qui, dépouillées par une expérience cruelle de l'importance qu'elles avaient dans le catéchisme de l'anarchie, sont aujourd'hui abandonnées aux regrets d'une poignée de factieux, et aux méditations des laquais de

place. — Aussi l'auteur les avait-il mises dans la bouche d'un valet de pied, qui est bien le plus ennuyeux bateleur de morale qu'on ait entendu sur aucun tréteau philosophique; et je ne conçois pas comment *Monvel* n'a pas refusé de prêter, à cette grotesque parodie, le talent qui rend, avec une expression si pénétrante, les nobles vertus de Lusignan, d'Alvarès et de Fénélon.

Il serait difficile d'offrir au lecteur l'analyse fidelle d'une pièce sifflée sans interruption depuis la fin du premier acte, jusqu'au commencement du cinquième, où la patience révoltée des spectateurs a fait baisser le rideau. Quelques journalistes l'ont entrepris; mais aucun n'a bien fait connaître l'incohérence des idées, le décousu des scènes, la nullité du plan et l'absurde invraisemblance des moyens, quoique toutes les situations soient usées, tous les détails communs et tous les caractères depuis longtemps épuisés. Au reste, il faudrait avoir écouté le jargon sententieux de tous les personnages, ou pouvoir supporter, à la lecture, ce mélange incompréhensible de recherche et de puérilité, d'enflure et de *janotisme*, pour avoir le droit d'en offrir un extrait soporifique à ceux qui ont eu le bonheur d'esquiver la représentation.

Il serait plus agréable, et surtout plus utile, de discuter une question qui s'est élevée pendant l'exécution de ce drame scandaleux, et qui intéresse tous les véritables amis de l'art dramatique. Il s'agit de savoir s'il ne convient pas de changer le mode de réception pour les pièces nouvelles, et s'il est impossible de prévenir ces choix ridicules, qui dégradent la gloire du théâtre français. Il paraît assez difficile de concilier ici l'intérêt de l'art avec les caprices de la mode, et les prétentions des comédiens avec les droits du public. Mais il paraît encore plus dangereux de ne pas modifier l'autorité arbitraire d'un comité, dont les séances ont fourni le sujet d'une excellente caricature; et dans tous les cas, on est generalement d'accord sur la nécessité de priver, pour toujours, ceux qui ont reçu *l'Amour et l'Intrigue*, du droit de voter.

E.

ANNONCES.

MÉMOIRES relatifs à la marine; par *A. THÉVENARD*, vice-amiral, 4 *vol. in*-8.° de 540 à 580 pages chacun, avec plusieurs planches et tableaux détachés.

I.er *vol.* Sur l'Origine de la Boussole. — Calcul raisonné de la force d'un appareil pour tirer un vaisseau à terre. — Calcul de la force d'un homme qui tire horizontalement, sur une corde. — Sur la mer Rouge. — Sur la mâture des vaisseaux. — Sur la construction des avisos et petites corvettes. — Méthode de mesurer la profondeur de la mer, lorsque le vaisseau dérive en sondant, et de déterminer la dérive pendant cette opération.

II.e *vol.* Remarque sur la rade de Brest, ses environs, les côtes, rades et îles, depuis Ouessant jusqu'à la Loire, et sur des étymologies et antiquités celtiques.

III.e *vol.* Sur les phares anciens et modernes. — Sur la santé et la conservation des gens de mer. — Sur les avantages des pêches de morues, de sardines et de baleines, etc. — Expériences sur la portée de différentes bouches à feu, tirées du rivage vers la mer. — Observations sur le raccourcissement des canons de fer de marine. — Comparaison des courbes de bois à celles de fer, pour la liaison des vaisseaux. — Sur les toiles à voiles pour chaque grandeur des bâtiments. — Principales dimensions et force en artillerie de chaque rang de bâtiments de guerre. — Progression ascendante et descendante des marées.

IV.e *vol.* Expériences sur la résistance des fluides.

— Quantités et valeurs de matières et autres articles de construction, armement et équipement d'un vaisseau, frégate et corvette. — Sur les causes de l'excès du froid de l'hémisphère Sud, sur celui de l'hémisphère Nord. — Observations sur la méthode de lester les vaisseaux dans le port, avec de l'eau de mer. — Sur la capacité de l'arche du Déluge. — Des signes du beau temps etdu mauvais temps, et proverbes marins. — Sur le cap de la Circoncision, l'île de Juan de Lisboa, l'île de la Trinité et Danger. — Expériences sur la force de matières pour la construction et armements des vaisseaux. — Force de bois différents. — Force de deux espèces de fer du Berry, en barres cylindriques. — Force du cuivre et du chanvre. — Sur le poids des ancres, relativement à chaque bâtiment. — Transport de troupes, de France aux colonies, sur des bâtiments uniquement employés pour cet objet. Prix des 4 vol. 24 francs, et 30 francs pour les départements. A Paris, au dépôt général des bonnes nouveautés. Chez Laurent, imprimeur-libraire, rue S. Jacques, n.° 32, vis-à-vis celle des Mathurins.

Le C. *Giguet* et compagnie, imprimeurs-libraires, ci-devant place des Petits-Pères, à côté de la Bourse, et maintenant rue de Grenelle St. Honoré, n.° 42, ancien hôtel des Fermes, viennent de mettre en vente L'HISTOIRE de la Révolution de France, pendant les cinq dernières années du règne de Louis XVI; *par A. F. Bertrand* DE MOLEVILLE, *ministre d'état*, 9 vol. *in*-8.° en deux parties, imprimés sur papier carré fin de Limoges, et caractères cicéro et petit romain.

Il a été tiré dix exemplaires, revus et corrigés, sur papier grand-raisin, vélin satiné et superfin, de Lagarde.

Prix de la première partie, composée de 5 vol. *in*-8.° d'environ 400 pages, papier carré, broc.. 21 fr.
—— papier grand-raisin ordinaire, broc.... 30

—— papier vélin grand-raisin (très-belle impression) cartonnés..... 60

En envoyant 6 fr. de plus, on recevra les cinq volumes francs de port. On rendra compte de cet ouvrage.

ELOGE historique de Jean-Baptiste-Gaspard Bochart de Saron, premier président du parlement de Paris, et membre honoraire de l'académie des sciences; par *F. L. C.* MONTJOYE. A Paris, chez *Lenormant*, libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n.° 42.

LES DAMES, poème, par Ph. *QUENARD*, ancien avocat au parlement. A Paris, chez les Marchands de nouveautés, an IX, 1800.

ESSAI sur la critique, poème en trois chants, suivi de deux discours philosophiques, traduction en vers libres de l'Anglais, de Pope; par *E. AIGNAN*. A Paris, chez *Egron*, imprimeur, rue des Noyers, n.° 24, an 1081.

DE la Translation des cimetières hors de Paris, avec les moyens de l'effectuer, de façon à relever l'honneur de la sépulture, et à rendre ces établissements une source abondante de secours pour les pauvres ou les malheureux; par le C. *PATTE*, architecte. — Nous aurons occasion de rappeler ce mémoire, que le nom de l'auteur recommande d'avance aux amis des arts et de l'humanité. — Il se vend à Paris, chez *Onfroy*, libraire, quai des Augustins.

ELOGE historique de M. de *PERIGORD*, dernier commandant dans la ci-devant province de Languedoc, adressée à M.me ***, par M.lle D. S. Chez *Debray*. Prix, 75 centimes.

VOYAGE pittoresque et physico-économique dans le Jura; par J. M. *Lequinio*, agent forestier, 2 tomes. A Paris, chez *Caillot*, imprimeur-libraire, rue du Cimetière-André-des-Arcs, n.° 6; *Desenne* et *Debray*, au palais du Tribunat; *Henrichs*, à l'imprimerie de

Dupont, rue de la Loi; *Fuchs*, rue des Mathurins; an 9. Nous reviendrons sur cet ouvrage.

HISTOIRE secrète de la Révolution française; par *FRANCOIS PAGÈS*, tome 6.

Ce sixième volume contient: 1.° un tableau ou précis rapide de tous les événements de la Révolution, depuis son origine jusqu'à ce jour.

2.° L'Histoire particulière de l'ancien Directoire ou du Gouvernement directorial, et les Portraits ou Caractères de plusieurs Directeurs, Ministres, etc.

3.° Un Coup-d'œil général et politique sur la situation actuelle et respective des principaux Etats de l'Europe, surtout de la France et de l'Angleterre, depuis le Traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748, jusqu'à ce jour.

4.° Le Tableau de toute la campagne d'Egypte et de Syrie.

5.° Tous les événements de la campagne actuelle en Allemagne, jusque et compris la bataille de Maringo; l'état intérieur de la France, avec des réflexions sur les sciences et arts, sur la législation, etc.

6.° Et un précis de toute la carrière politique et militaire de Bonaparte. Prix, 4 fr. pour Paris, et 5 fr. 50 cent. franc de port par la poste.

Nota. Les personnes qui prendront les six volumes réunis ne payeront que 24 fr., et 32 fr. par la poste. A Paris, chez *Dentu*, imprimeur-libraire, palais du Tribunat, galeries de bois, n.° 240.

DICTIONNAIRE néologique des hommes et des choses, *ou* Notice alphabétique des hommes de la révolution qui ont paru à l'auteur les plus dignes d'attention dans l'ordre militaire administratif, etc. des monuments, découvertes, etc. des ouvrages politiques, littéraires, et des événements, époques, etc. les plus propres à donner aux lecteurs une juste idée des hommes et des choses; par le *Cousin-Jacques*. A Paris, chez Moutardier.

Nous donnerons une notice de cet ouvrage dans le prochain N.° En attendant, nous croyons devoir annoncer que le septième cahier vient de paraître. Il contient des anecdotes curieuses sur le premier Consul, et prouve que l'auteur sait à la fois bien juger les grands hommes et leur donner d'utiles conseils.

POLITIQUE.

EXTÉRIEUR.

LETTRE au Rédacteur de la partie politique du MERCURE, *sur les négociations de paix avec l'Autriche.*

JAMAIS plus belle occasion ne s'est offerte aux spéculateurs politiques, d'exercer tout l'art de leurs conjectures. Ils ont à leur disposition un vaste empire, dont la conquête semble ne dépendre plus que de notre volonté, un grand nombre d'états occupés par nos armes, qu'ils peuvent, suivant leurs affections, ériger en nouvelles républiques, ou distribuer à de nouveaux souverains.

Je n'ai à vous présenter ni projets, ni prédictions; mais je voudrais observer avec vous la position où la France se trouve placée depuis que l'Autriche a si cruellement expié ses dernières fautes; je voudrais rechercher ce qui garantit notre ennemi et l'Europe même de toutes les suites que la France pourrait donner à ses victoires.

On éprouve à la fois de l'admiration et de la sécurité, quand on lit et les conditions de la dernière armistice, et le message dans lequel le premier Consul l'annonce au Corps législatif. Cette armistice nous livre toutes les barrières de l'Autriche; de fertiles provinces, un pays belliqueux nous ouvre le chemin le plus court et le plus assuré vers sa capitale, divise toutes les parties de cet empire, ou plutôt l'abandonne à la discrétion du vainqueur. Ce message annonce que l'empereur conservera toutes ses provinces, qu'il restera l'une des premières puissances de l'Europe. Rien n'y manifeste le ressentiment des artifices par lesquels la modération de notre gouvernement venait d'être trompée.

Voici donc une négociation de paix telle que l'Europe, depuis qu'elle est civilisée, ne nous en montre pas

d'exemples. L'une des puissances n'a rien à offrir en compensation de toutes ses pertes ; elle n'a plus d'autres ressources que les débris de ses armées vaincues. L'autre veut bien traiter avec elle, comme si elle conservait encore la plus grande partie ou l'intégralité de ses forces.

Je sais que le désespoir du vaincu peut souvent être compté au nombre des forces morales qui soutiennent et relèvent un empire, dont tout semblait annoncer la chute. Mais que pourrait l'empereur, s'il laissait écouler l'intervalle de trente jours sans avoir signé la paix ?

L'exemple de Marie-Thérèse recouvrant, avec ses fidelles Hongrois, ses états envahis de toutes parts, s'offrirait en vain à ce monarque. Marie-Thérèse n'avait point à combattre de telles armées, ni de tels généraux ; car le Grand-Frédéric ne faisait que s'annoncer. Elle résistait à une coalition déja divisée sur le partage des dépouilles promises ; elle résistait à l'agression la plus injuste et la plus odieuse. Elle avait pour elle l'intérêt de l'orpheline dépouillée.

L'Empereur, en fuyant en Hongrie, y trouverait peut être les restes d'une rébellion a éteindre. Sa déplorable situation toucherait moins les peuples que leurs misères présentes, que leurs malheurs prochains. Il serait hors d'état de pouvoir porter du secours à ses autres provinces, et même d'en recevoir. Les fautes de ses ministres, leur dévouement à l'Angleterre, source de tous ces fléaux, les intrigues de cette reine de Naples qui ne s'est exilée de son propre royaume que pour causer la chute d'un autre, ce seraient là de faibles aiguillons à ce dévouement des peuples, qui a quelquefois sauvé leurs princes.

Ainsi l'Autriche qui, jusqu'à présent, n'a jamais été plus à craindre qu'au moment où s'ouvraient les négociations, se trouve placée aujourd'hui dans une situation où sa politique est enchaînée, où la nécessité lui interdit tout délai, où elle ne pourrait employer de subterfuges qui ne fussent à l'instant punis par une ruine entière.

Le gouvernement français a plus à délibérer avec lui-même qu'à débattre avec la puissance qui traite de la paix.

Il semble d'abord que les limites de ses vœux n'exis-

tent que dans sa volonté. Il est au moins vrai de dire que tout se réunirait ici pour séduire un gouvernement qui n'aurait pas toutes les forces de la sagesse.

Placez, sous Louis XIV, les événements que nous voyons aujourd'hui; voyez Turenne pénétrant où Moreau vient de parvenir; songez en même temps à l'orgueil du monarque, à l'ivresse de sa cour, au besoin et presqu'à l'habitude que les Français avaient alors de continuels prodiges; supposez encore à Louis XIV le ressentiment d'avoir vainement présenté la paix, d'avoir, sans fruit, accordé déja deux armistices; pensez-vous qu'il se fût satisfait de la gloire de signaler sa modération, qu'il n'eût imposé ni sacrifices nouveaux, ni conditions outrageantes à l'Autriche vaincue? Pensez-vous qu'il eût laissé échapper une telle occasion d'exécuter le projet de monarchie universelle qui s'offrit quelquefois à sa pensée, et dont ses ennemis l'accusèrent, au moins avec assez de vraisemblance? A quelles conditions aurait-il rendu à leurs princes tant d'états envahis? N'en eût-il pas fait ses vassaux, ses tributaires?

Prenez maintenant une hypothèse opposée. Supposez la France aujourd'hui gouvernée par un sénat ambitieux, ou par quelques magistrats oppresseurs qui seraient convaincus que la France république doit imiter Rome conquérante; qui ne pourraient déguiser les désordres de leur administration que par la guerre, qui cacheraient la petitesse de leurs vues ou la bassesse de leur caractère sous les trophées de nos armes, qui ne sauraient imposer silence au mécontentement universel que par des victoires; supposez que de tels hommes aient aujourd'hui à recueillir le fruit de nos derniers triomphes, ne voyez-vous pas renaître le projet de république universelle? Ne voyez-vous pas s'étendre au loin la chaîne de républiques tributaires, et dans toute l'Italie, et même dans une grande partie de l'Allemagne, partout les peuples déposant leurs princes, nous payant d'énormes contributions, jouets de tous nos caprices, victimes de notre gloire, et s'appelant libres?

Dans ces deux hypothèses, le repos de l'Europe est également menacé. Mais ni le monarque ambitieux,

ni les républicains conquérants n'auraient jamais pu parvenir à une position aussi brillante, aussi assurée qu'est la nôtre aujourd'hui. Tous les états qu'ils auraient conquis, seraient en soulèvement ; la grande puissance qu'ils auraient vaincue, verrait venir vers elle des alliés qui prodigueraient tout pour la soutenir et la venger. La nation serait épuisée au dedans. Les mécontents se rendraient redoutables. Aujourd'hui, la nation commence à être soulagée, elle s'unit au gouvernement, se félicite des victoires, sans desirer les conquêtes ; les pays que nous occupons, obéissent et supportent en silence l'oppression momentanée qui résulte du droit de la guerre. L'Empereur ne peut trouver un allié parmi ses puissants voisins. Nos succès ont donc été préparés par la modération du gouvernement, et c'est elle qui en profitera.

Nos destinées ont été confiées à un homme qui vainquit à l'âge d'Alexandre, avec la même impétuosité que lui. Cet homme ne cherche pas la gloire des conquérants.

Le mot de conquérir n'appartient presque plus aux temps modernes ; on lui a substitué celui de s'agrandir, qui exprime au moins une idée plus restreinte. Un parallèle de Charles XII et de Frédéric II expliquerait fort bien la différence de ces deux mots.

Le vœu de la limite du Rhin était une pensée hardie et presque gigantesque, au moment où on l'annonça. Bonaparte avait, une première fois, assuré cette limite, par le traité de Campo-Formio ; aujourd'hui, il ne voit et ne peut voir, pour la France, rien au-delà de cette limite. S'agrandir par delà le Rhin, par delà les Alpes, c'est diviser et affaiblir ses moyens de défense, compromettre la sureté intérieure, augmenter toutes les charges de l'état, et peut-être ne rien ajouter à ses revenus. Le gouvernement français ne doit pas même être loué de sa modération à cet égard.

Mais ce qui demande une sagesse supérieure, c'est la manière dont on va régler, tant en Italie qu'en Allemagne, le sort des états placés entre l'Autriche et nous. Le roi de Bohême et de Hongrie n'a rien à craindre, mais l'empereur d'Allemagne, le roi des

Romains, peut perdre quelque chose de ses prérogatives.

Il ne faut pas qu'à ses forces réelles, il puisse joindre, au premier signal, des forces auxiliaires. La ligue germanique voit plusieurs de ses liens rompus: est-ce au gouvernement français à les reformer? On fait mal ce qu'on n'est point appelé à faire. La Bavière, la Souabe, la Franconie, ont assez cruellement senti leur dépendance, pour songer à la rendre moins absolue, pour tourner leurs regards vers d'autres protecteurs; mais il serait cruel et impolitique de ne leur rendre qu'une demi-existence, de leur faire encore sentir de loin le joug que la guerre leur fait aujourd'hui supporter.

Nous avions inspiré à l'Europe deux sortes de craintes, celle de notre agrandissement et celle de nos principes. Le gouvernement français saura à la fois calmer l'une et l'autre.

Cette métaphore qui figure la nation française entourée d'un grand nombre de républiques, sous les emblemes de *Saturne* ou de *Jupiter*, escortés par leurs satellites, a produit beaucoup de conceptions étroites et d'effets désastreux.

On est allé jusqu'à se persuader que ces états voisins, et un peu dépendants par leurs positions, devaient être soumis à nos lois, entraînés par notre mouvement. Dieu sait à combien de bouleversements quelquefois ridicules, plus souvent odieux, nous les avons condamnés en nous obstinant à les faire tourner autour de notre systeme. Le gouvernement français repousse aujourd'hui toutes ces imitations contraintes: il leur parlera moins de liberté, il leur assurera plus d'indépendance.

C'est une belle idée que l'unité dans toutes les parties d'un vaste empire; mais c'est une absurdité cruelle que de vouloir rendre homogène avec nous, tout ce qui nous avoisine.

L'Europe s'effraye encore plus de ce qui nous imite que de ce qui nous appartient. Les préjugés, les vieilles institutions doivent, autant qu'il se peut, être respectés, surtout hors de nos limites. Nous ne pourrions rien attaquer à cet égard, dans le midi de l'Eu-

rope, qui ne causât un légitime effroi dans le nord.

J'allais vous développer quelques idées à cet égard; je voulais sortir du vague où ces considérations générales m'ont placé, mais j'ai commencé par vous parler du ridicule des rêves et des conjectures politiques, et je dois m'en abstenir.

LACRETELLE jeune.

SUR la politique et la situation de l'Angleterre.

DEPUIS huit ans, le gouvernement anglais fait la guerre à la révolution française, et depuis huit ans, il proteste qu'il est prêt à embrasser la paix, aussitôt qu'elle offrira moins de dangers que la guerre.

L'opposition, qui a toujours prétendu que le cabinet de Saint-James était en guerre, moins contre la France que contre la réforme de son système politique et économique, a constamment soutenu à M. Pitt qu'il verrait toujours plus de dangers dans la paix que dans la guerre, tant que la contre-révolution ne serait pas faite en France.

En effet, l'Angleterre qui a donné le premier exemple, et, la première, a recueilli les fruits d'une révolution de réforme; l'Angleterre, qui a fait pour son compte sa révolution de 1688, et qui lui a dû sa banque, son crédit public, son agriculture, sa circulation intérieure, son système politique, maritime, colonial et manufacturier, et qui a vu les mêmes causes produire les mêmes effets dans l'Amérique libre, et, en moins de vingt ans, presque tripler la population, le capital, l'agriculture des Etats-Unis, et plus que décupler leur commerce extérieur; l'Angleterre sans doute doit redouter plus que personne la jeunesse d'une révolution de réforme, à laquelle elle ne peut opposer que la décrépitude de la sienne. M. Pitt sait bien que sa nation a eu cette existence brillante et courte, dont la menaçait J. J. Rousseau. Elle aura vécu un siecle; et dans un siécle, épuisé la vie d'un grand empire; épuisé toutes les jouissances ou plutôt tous les excès de la richesse et de

la puissance, de l'orgueil et du luxe. Aussi est-elle vieille et blasée; et si sa politique n'avait retenu l'Irlande dans la médiocrité et dans la vigueur d'ame qui l'accompagne; si elle n'avait transporté l'Irlande sur sa flotte; la gloire de sa marine ne survivrait pas longtemps à celle de son armée. La corruption, qui est aussi bien dissolution dans l'ordre politique, que dans l'ordre physique et moral, a infecté tous les membres de l'état, toutes les branches de l'établissement public. Elle est la seule base comme le principal instrument de la puissance ministérielle, à laquelle elle sert tout à la fois de point d'appui et de levier. Et cette corruption même, M. Pitt est parvenu à la faire dégénérer, en convertissant en simple trafic d'argent, ce qui souvent était un trafic d'ambition; en substituant dans la chambre des communes, l'intérêt mercantille à l'intérêt territorial, et en écrasant le parti des indépendants (*country-gentlemen*) par les banquiers de Londres, et les nababs de l'Inde par les adjudicataires exclusifs de ses fournitures et de ses emprunts.

Cette révolution, opérée par le génie machiavélique et corrupteur de M. Pitt, explique pourquoi l'opposition ne fait point, sur la phalange de ce ministre, les conquêtes qu'à chaque *budget*, et après chaque nouveau désastre, elle faisait sur les auxiliaires de lord North, durant la guerre d'Amérique. Et ce qu'il y a de plus remarquable, ce qui caractérise parfaitement la politique et la tactique de M. Pitt, c'est l'emploi de ses moyens pour amener cette révolution. Il a mis à l'encan la chambre des lords, pour remplir de ses créatures la chambre des communes. « Je prends « l'engagement de prouver à la barre, lui disait en « plein parlement M. Tierney, le 12 nivose an 7, que « tel homme, le banquier Robert Smith, devenu lord « Carrington, dont tous les services et tout le mérite « sont dans sa bourse, vient d'être nommé par vous « pair de la Grande-Bretagne, parce qu'il vous a « acheté, au prix de 70,000 liv. sterling, trois votes « de plus, pour la chambre des communes. » — On voit qu'il n'y a pas de moyen plus économique et plus facile, pour s'assurer à la fois la majorité des deux

chambres; et l'on pourra juger du parti qu'en a tiré M. Pitt, quand on saura que lui seul a créé plus de pairs, qu'il n'en avait été nommé depuis 1688, jusqu'à son entrée au ministère.

Ce n'est que depuis l'explosion de la révolution française, que M. Pitt a pleinement recueilli les fruits de ce nouveau système de corruption. Déja maître absolu par elle dans les deux chambres du parlement, il a encore enchaîné sa nation par l'intérêt et par la peur, par ses préjugés et par ses passions. Tous les ressorts sont dans sa main, et il les fait tous mouvoir, pour bien affermir sa domination. Il tient le clergé, par son fanatisme et sa cupidité; la noblesse, par son orgueil et ses priviléges; la classe moyenne, par le monopole du commerce extérieur et par la dette nationale; la classe inférieure du peuple, par sa misère, par sa dépendance des riches, et surtout par ses 25,000 hommes de cavalerie, et par les 130,000 baïonnettes de ces associations de volontaires, qui, à la honte éternelle du nom Anglais, se sont montrées les plus serviles, les plus sanguinaires instruments du despotisme de M. Pitt.

Il sut persuader à sa nation, que, pour nous arracher notre liberté, il fallait qu'elle se résignât à renoncer à la sienne. Il lui garantit, pour prix de son asservissement et du nôtre, son empire ou plutôt son usurpation des mers; son monopole de commerce, de crédit public, de circulation, d'industrie; sa domination dans l'Inde, et sa suprématie impériale en Europe, et par conséquent dans le reste du monde; et l'Anglais, graduellement façonné au joug, sous la race allemande qu'il a placée sur le trône des Stuarts; l'Anglais devenu souple, égoïste et cupide, esclave de sa convoitise et de son ambition, de ses besoins et de sa dette nationale, a laissé tout envahir, tout dévorer par son ministre usurpateur; ses garanties constitutionnelles, son opposition parlementaire, la liberté de la presse, la liberté personnelle, la liberté de se réunir, de discuter les intérêts et les droits communs, de pétitionner; l'indépendance et le crédit de sa banque, la responsabilité ministérielle, la concession libre des taxes et l'appropriation de leur pro-

duit ; l'Anglais a tout sacrifié pour dominer et pour jouir. — Mais fera-t-il sa proie de notre liberté et de nos dépouilles? Dictera-t-il ses lois dans tous les marchés, dans tous les cabinets de l'Europe? Fera-t-il triompher ces insolentes prétentions à l'empire des mers, qui lui ont coûté treize milliards, qui ont créé toutes les dettes nationales de l'Europe, qui ont nourri, à force d'or et d'intrigues, les jalousies, les divisions intestines, les longues et sanglantes guerres qui la déchirent depuis un siécle?

La question vient d'être décidée sous les murs de Vienne, et les prédictions de M. Fox vont s'accomplir. L'ere des gouvernements représentatifs ne sera pas interrompue ; et l'ère du monopole britannique et des usurpations maritimes, coloniales et mercantilles, va finir. La guerre sourde que M. Pitt a faite à la révolution française, dès sa naissance, et la coalition européenne qu'il a depuis soulevée et soudoyée contre elle, ont eu le résultat ordinaire des réactions violentes contre les progrès de l'esprit humain, et d'une opposition armée contre les principes et la raison. M. Pitt et la féodalité anglaise ne feront point la contre-révolution en France ; et la France restera toujours triomphante et libre. La république va recueillir les fruits de sa constance, de ses sacrifices et de ses victoires ; et l'Angleterre, plongée dans une aveugle et servile apathie qui la perd et qui la déshonore, livrée en ce moment aux terreurs de la famine, désertée de tous ses alliés qui l'accusent ; l'Angleterre va se trouver seule en lutte contre la France, avec sa dette de treize milliards, avec son despotisme militaire, avec sa corruption, ses habitudes de luxe et de domination, son crédit ébranlé, sa masse énorme d'assignats, son peuple écrasé d'impôts, et enfin la responsabilité qui va l'atteindre, et qui n'attendra pas l'arrêt de la postérité pour lui demander compte du sang et des larmes qu'elle a fait répandre.

MASCLET.

LONDRES.

16 décembre.

Certaines phrases échappées à quelques membres des deux partis dans les communes, ont d'abord fait croire que la conduite de la Russie, à notre égard, déciderait notre cabinet à des mesures très-vigoureuses contre cette puissance. On a parlé de représailles, de rupture, d'hostilités, de l'envoi d'une flotte dans la Baltique. Mais la saison n'est pas favorable à de pareilles mesures, et peut-être l'état de l'horizon politique les conseille encore moins que l'état de la saison; peut-être aussi les ennemis ou les antagonistes des ministres, ne demanderaient pas mieux que de les précipiter vers des démarches violentes ou du moins inconsidérées, qui accroîtraient leurs embarras, en rompant brusquement des liens déja très-affaiblis, mais qui enfin nous unissent encore aux puissances du nord.

Notre cabinet s'en tient jusqu'ici à l'observation et aux ménagements. Le ministre de Suede, M. d'Ehrensward, a été reçu et accueilli, quoique notre chargé d'affaires à Stockholm n'ait pu obtenir sa première audience; les dernières paroles du Danemarck sont pour une conciliation; le cabinet de Berlin est aussi plus enclin au *mezzo termine*, qu'aux moyens extrêmes.

Je ne vous rappelerai pas tout ce qui a été dit dans les dernières séances du parlement. Les débats d'aujourd'hui ne sont qu'une répétition des précédents. D'un côté, la nation est peinte heureuse et triomphante; de l'autre, opprimée, malheureuse et appauvrie; on croirait qu'il est bien difficile de se décider entre deux opinions si opposées. Il ne s'agit cependant que de prendre entre elles à peu près le milieu; c'est là ce que dit le bon sens qui, en considérant un tel sujet, ne saurait perdre de vue ni les avantages de notre position, ni les conséquences incontestables des énormes dépenses de la guerre. Le parti de l'opposition devait trouver de nouvelles armes, une nouvelle force, dans l'espèce de garantie qu'offrent à l'Europe les principes suivis par le nouveau gouvernement de France, soit dans son admi-

nistration, soit dans sa politique extérieure, quoique, sous ce dernier rapport, ils ne puissent être sensibles pour nous; mais aussi le parti ministériel ne fait-il plus entrer dans ces motifs, qui prolongent les hostilités, le maintien de l'ordre social; la grande question de la guerre et de la paix, paraît être revenue à ses éléments ordinaires.

Les ministres n'affectent pas plus de confiance qu'ils n'en ont dans l'alliance de l'Autriche. La bataille de Maringo leur a commandé, à cet égard, une grande réserve. Ils ont paru compter sur la fidélité et la loyauté de l'Autriche. Cette puissance les a justifiés lorsque, malgré tous ses désavantages, elle a rengagé la lutte; mais les ministres sentent bien que, si elle se doit à ses engagements, elle se doit d'abord à elle-même, et qu'elle peut éprouver des désastres après lesquels elle devra obéir à la première de toutes les lois, celle de sa propre conservation. On ne peut sur ce point reprocher à M. Pitt ni déguisement, ni réticence.

En attendant que notre situation s'éclaircisse pour notre repos et celui de l'Europe, notre marine continue de protéger notre honneur et tous nos intérêts. L'activité qui règne dans nos ports, et les escadres qui n'y attendent qu'un signal pour mettre à la voile, avertissent les puissances du Nord que nous sommes prêts contre toute attaque.

L'intérieur * offre un aspect sinon très-satisfaisant, au moins rassurant. Nous avons passé les temps les plus difficiles pour la disette des grains. Depuis le palais du roi jusqu'à la chaumière du pauvre, tous les Anglais se sont résignés à des privations, à des sacrifices. Les mutins de l'Irlande sont toujours contenus avec vigilance, vigueur et succès; en un mot, si le parlement des trois royaumes semble ouvrir sa première session sous des auspices peu favorables, en se réunissant, pour la première fois, dans des circonstances pénibles et orageuses, on peut dire qu'il commence ses travaux à l'époque la plus remarquable par l'énergie du gouvernement.

* On sent qu'un correspondant qui écrit de Londres doi tâcher de voir en beau.

HAMBOURG.

2 janvier.

La grande influence qu'exercent nécessairement aujourd'hui, sur les intérêts et les destinées de l'Europe entière, les différents rapports entre l'Angleterre et plusieurs puissances continentales, m'engagent à vous transmettre des pièces diplomatiques qui n'ont point encore paru, sur ce qui a précédé et suivi l'occupation de Cuxhaven par les troupes de S. M. P.

I.re *Note verbale du ministre de S. M. B. près la cour de Berlin.*

BERLIN, 16 novembre 1800.

Dans l'instant que le comte de Carysford, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. Britannique, eut appris que S. M. Prussienne se disposait à faire entrer un détachement de ses troupes à Cuxhaven, et que la raison que le public se plaisait à donner de cette démarche, était le refus qu'avait fait le gouvernement de Hambourg, de faire relâcher un bâtiment qui, après avoir été pris par un des vaisseaux de guerre de S. M. B., avait été obligé, pour éviter les dangers de la mer, d'entrer dans le susdit port, il crut de son devoir de demander une audience à S. E. M. le comte de Haugwitz, ministre d'état et du cabinet, afin de s'informer de cette affaire.

Il a reçu de S. E. l'assurance que les intentions de S. M. P. n'étaient nullement hostiles, ni contraires aux intérêts de la Grande-Bretagne, mais que l'occupation qu'elle avait ordonnée, avait pour but principal de maintenir l'autorité de S. M. en sa qualité de chef et de protecteur de la neutralité du nord de l'Allemagne, et qu'elle était de l'aveu et du consentement de la ville de Hambourg même.

Lord Carysford n'étant pas exactement informé des circonstances dans lesquelles le vaisseau dont il est question se trouvait, a remis à une autre occasion les observations qu'il eût voulu soumettre à S. E. Il a maintenant lieu de croire que ce bâtiment, chargé de contrebande, a été pris par un des vaisseaux de S. M. B., comme il entrait dans le Texel, c'est-à dire dans un port

appartenant aux ennemis de S. M., et qu'il a été rendu aussitôt que l'officier qui en était chargé a pu demander les ordres de ses supérieurs.

Pour ce qui est de l'occupation de *la ville* de Cuxhaven par les troupes prussiennes, qui doit avoir été fondée sur des conventions particulières entre S. M. P., et le sénat de Hambourg, il ne se croit pas appelé à prendre part à cette discussion ; mais il se sent autorisé à réclamer en faveur des sujets et des vaisseaux du roi son maître, tous les droits auxquels ils peuvent justement prétendre dans un port neutre, appartenant à une république, dont les liaisons avec les états de S. M. sont très-anciennes et généralement connues ; aucune convention faite entre la ville de Hambourg et S. M. P. ne pouvant infirmer, ni altérer ses droits.

D'après ces considérations, il ose espérer que S. M. P. pourra suspendre encore l'occupation de Cuxhaven, jusqu'à ce que les deux cours aient pu s'expliquer, surtout puisque cette occupation, dans les circonstances actuelles, pourrait donner lieu à des esprits mal disposés, d'attribuer à S. M. P. des vues néanmoins opposées aux sentiments de justice et de modération qui dirigent toutes ses démarches, ainsi qu'à l'amitié et à la bonne harmonie qui subsistent entre elle et S. M. B.

Au reste, il n'échappera pas à la sagesse et à l'humanité de S. M., que l'entrée d'un corps nombreux de troupes dans un *village très-pauvre*, et n'ayant qu'un territoire de très-peu d'étendue, augmenterait probablement la misère de ses habitants, et que la ville de Hambourg ayant toujours possédé cette place indispensable à la conservation de la navigation sur l'Elbe, tout ce qui pourra troubler cette possession, déranger les anciens usages, et porter des pilotes qui y demeurent actuellement, à chercher asile ailleurs, porterait un coup sensible au commerce de tous les pays du nord de l'Allemagne et à celui des états mêmes de S. M. P. *Signé*, CARYSFORD.

II.e *Note du même.*

18 novembre, 1800.

Le soussigné, envoyé exraaordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. B., se croit obligé de s'adresser

encore à S. E. M. le comte d'Haugwitz, au sujet de l'intention de S. M. P. à prendre une possession militaire de Cuxhaven. Quand le soussigné a eu l'honneur de remettre à S. E., la note verbale du 16, on ne savait pas encore avec certitude que le vaisseau prussien, amené dans ce port, avait été restitué. Le fait étant maintenant constaté, aussi bien que le zèle que le sénat de Hambourg a mis à remplir les volontés du roi, la surprise et la consternation qui ont été excitées dès le moment que l'on a appris les ordres qui avaient été donnés pour la marche d'un détachement de troupes, s'accroîtraient au dernier point, si l'on apprenait que, nonobstant une satisfaction complète donnée à S. M. P. sur tous les points dont elle a cru avoir à se plaindre, elle ne paraissait pas moins dans la résolution de faire occuper Cuxhaven par ses troupes. En effet, il paraît, au premier coup-d'œil, que cette occupation serait si propre à donner les plus vives alarmes aux nations commerçantes qui y sont intéressées, qu'on croit pouvoir attendre de la justice et de la modération de S. M. P., que pour cette raison seule (sans parler des interprétations que la malveillance chercherait à donner à cette mesure), elle se déterminera à n'y point donner de suite.

Le soussigné néanmoins ne croirait pas avoir fait son devoir, s'il négligeait de représenter à S. E. les vives inquiétudes qui résultent nécessairement de l'incertitude où l'on reste encore à cet égard. Les assurances réitérées que le soussigné a reçues de S. E., de l'amitié et de la bienveillance de S. M. P. envers le roi de la Grande-Bretagne, ne lui permettent pas de croire qu'aucune mésintelligence puisse naître entre les deux cours, mais il ne peut se cacher que les ennemis du bien de l'humanité et du repos public chercheront à profiter de l'alarme qui est généralement répandue pour semer la discorde parmi les puissances qui devraient toutes se réunir et maintenir la sureté et l'indépendance de l'Europe entière.

Signé, CARYSFORD.

RÉPONSE de M. le comte de HAUGWITZ.

Le ministre d'état et de cabinet soussigné, se trouve autorisé par les ordres du roi à calmer entièrement les inquiétudes et les appréhensions que milord

Carysford, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. B, lui a témoignées dans ses deux notes du 16 et du 18 novembre. Le vaisseau prussien le *Triton*, a été rendu, il est vrai, à son propriétaire; *mais le mode de la relaxation a été tout aussi irrégulier que les procédés qu'il avait essuyés précédemment*, et en examinant, dans toutes ses circonstances, l'incident dont il a eu à se plaindre, on retrouve partout une *infraction manifeste* des principes de la neutralité du nord de l'Allemagne. C'est cette considération majeure, jointe au refus déloyal du magistrat de Hambourg, qui a dicté au roi la résolution de faire occuper militairement le port de Cuxhaven et le bailliage de Bitzebüttel. La mesure en a été exécutée aussitôt que prise, et elle n'est pas dans le cas d'être révoquée; l'exemple de ce qui s'est passé impose à S. M. P., la nécessité de veiller efficacement au maintien de la neutralité qu'elle a garantie à ses co-états.

Le roi ne saurait imaginer que S. M. B., *après avoir participé, en sa qualité d'électeur d'Hanovre, aux avantages et aux bénéfices de cette même heureuse neutralité*, puisse concevoir la moindre alarme en voyant entrer une garnison prussienne dans le port que l'Angleterre a choisi pour son point de communication avec le nord de l'Allemagne.

Placé de cette manière sous la garantie immédiate du roi, il en sera d'autant plus à l'abri de toute espèce d'atteinte, et les troupes de S. M. P. n'auront d'autre devoir à remplir que d'y faire respecter les lois du bon ordre et de l'équité. On peut s'en rapporter, avec confiance, aux sages dispositions du duc régnant de Brunswick, qui est chargé du commandement de la ligne de démarcation.

S'il fallait cependant encore, à cet égard, des assurances plus particulières, le roi se ferait un plaisir de les donner par la présente à S. M. B., et de lui déclarer, en termes exprès et positifs, que l'ordre actuel des choses ne dérangera en rien la liberté du commerce et de la navigation dans le port de Cuxhaven, ni surtout la continuation de la correspondance de l'Angleterre; l'officier commandant les troupes du roi, en garnison dans le bailliage de Bitzebüttel, se fera au contraire un devoir d'y apporter de son côté, toutes les facilités imaginables.

En général, la démarche à laquelle le roi a été entraîné par la nécessité, n'admet aucune interprétation équivoque. Elle n'a d'autre but que le maintien du système dont il est l'auteur et le défenseur, et ce but ne sera point outre-passé ; sa façon de penser et d'agir, lui a concilié la confiance de l'Europe entière, qui ne se démentira jamais, et quoiqu'il ne soit point à prévoir que les autres puissances soient tentées de se méprendre sur la pureté de ses vues dans la circonstance présente, S. M. P. se réserve cependant de s'en expliquer ultérieurement et d'une manière convenable, avec qui il appartiendra. Berlin, le 20 novembre, 1800.

Signé, HAUGWITZ.

STOCKHOLM, 18 décembre.

Le voyage du roi à Pétersbourg donne lieu à plus d'une conjecture, et certainement il a plus d'un objet. Son principal prétexte et sans doute une de ses causes, est le besoin que nous avons de grains : mais on croit que ce qui a décidé ce voyage, est le desir de s'expliquer sur les résultats possibles d'une convention très-sage, très-nécessaire en toute autre circonstance, mais très-embarrassante en ce moment pour notre commerce, qui est dans une fâcheuse stagnation, et pour nos finances dont les embarras sont connus. Nous voudrions donc pouvoir nous dispenser d'avancer, ou du moins ne pas supporter seuls les frais de l'armement, suite inévitable de la convention qui se signe peut-être en ce moment à Pétersbourg *.

La Russie viendra-t-elle à notre secours? Si elle nous doit encore, comme on le prétend, deux ou trois cent mille roubles, en conséquence de la paix de Warela, Paul I.er est loyal, il ne nous refusera pas cette somme. Mais que serait-ce que 2 à 300,000 roubles, pour les dépenses d'un armement propre à fournir notre contingent dans la flotte combinée de la Baltique. Nous ne pouvons donner moins de cinq ou six vaisseaux de ligne, avec un nombre proportionné de petits bâtiments de guerre.

On doit en ce moment rechercher l'amitié et l'alliance de la France, entièrement négligées depuis quelques années.

* En effet, l'importante nouvelle de la signature d'une quadruple alliance entre les cours de Pétersbourg, Berlin, Stockholm, Copenhague, est arrivée à Paris le 26 nivose. La ruple alliance a été signée à Pétersbourg le 16 décembre.

INTÉRIEUR.

PARIS.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

RAPPORT présenté aux Consuls de la République, par le ministre de l'intérieur, le 11 *nivose an* 9.

Citoyens consuls, en obéissant à votre arrêté qui m'ordonne de mettre sous vos yeux le tableau des victimes de l'attentat commis le 3 nivose, et des dégâts qui ont été la suite de ce forfait, je voudrais pouvoir exprimer aussi les émotions profondes dont tous les citoyens ont été pénétrés dans cette occasion si douloureusement mémorable. — Pour la première fois, peut-être, les sentiments les plus opposés ont une expression commune; car les cris de fureur et d'indignation qui s'élèvent de toutes parts, contre les auteurs du crime, sont en même temps un tribut d'amour et d'admiration pour celui que le crime devait frapper. Mais je ne dois point séparer le vœu de Paris et des départements qui l'environnent, de celui de la république entière, et je me propose de vous offrir incessamment les hommages réunis de tous les Français.

Il résulte des renseignements qui m'ont été transmis par les municipalités de Paris, que le nombre des victimes, par suite de l'explosion de la machine infernale, est de 7 morts, 20 blessés grièvement, 5 blessés légèrement.

Les femmes et enfants que ce désastre met dans le cas de recourir à la bienfaisance du gouvernement, sont au nombre de 22, et les besoins de plusieurs de ces infortunés sont très-pressants.

La commission des inspecteurs généraux des bâtiments civils, que j'ai chargée de vérifier les dégâts causés par cet événement affreux, a divisé son travail en deux classes : la première comprend les dégradations des immeubles, dont ces commissaires ont éva-

lué par aperçu la dépense, non compris les domaines nationaux, dont plusieurs ont beaucoup souffert, à la somme de..... ..... 40,845 fr.

La deuxième comprend la perte des marchandises et du mobilier; et les commissaires la portent à..... 123,645 fr.

TOTAL..... 164,490 fr.

C'est en conséquence de ces divers rapports, que j'ai l'honneur de vous proposer l'arrêté ci-joint.

Salut et respect, *Signé*, CHAPTAL.

Arrêté du 11 *nivose.*

Les consuls de la république, sur le rapport du ministre de l'intérieur, arrêtent ce qui suit :

Art. I.^er Les citoyens qui ont éprouvé des dommages par l'effet de l'explosion de la machine infernale, seront indemnisés de leurs pertes.

II. Les femmes et enfants des citoyens tués ou blessés par l'effet de l'explosion, recevront des secours répartis selon la nature et l'étendue de leurs besoins.

III. Il sera mis à la disposition du ministre de l'intérieur, pour l'exécution du présent arrêté, une somme de 200,000 francs, qui sera prélevée sur les fonds communs des départements.

Les membres du gouvernement, les corps administratifs, les sociétés littéraires, tous les citoyens se sont empressés de concourir au soulagement des victimes. Tous, en effet, ont été sauvés avec le premier consul, et tous devaient à la Divinité protectrice ce tribut de reconnaissance.

MINISTÈRE DE LA POLICE.

RAPPORT aux Consuls, du 11 *nivose an* 9.

Citoyens consuls, la France frémira longtemps de l'attentat du 3 nivose. A la nature de ce forfait, aux nombreux homicides qu'il devait produire, et qu'il a produits, même en manquant son but, on a pu voir qu'il n'a pu être commis que par les ennemis des hommes.

Paris et la république donnent des larmes et des secours aux victimes qui ont été frappées, et le premier consul, échappé aux dangers, est plus environné, plus pressé, en quelque sorte, mieux gardé que jamais par l'amour et par les forces de tous les citoyens.

Par ce forfait inoui, qu'ils viennent d'ajouter à tant d'autres forfaits, les homicides ont rendu plus inviolable encore l'union intime et sacrée de la république et de son premier magistrat; ils ont donné plus de puissance à ce qu'ils ont voulu anéantir; ils ont manifesté, aux yeux de l'Europe entière, combien est indestructible une autorité qui a pour fondement les lois, et pour appui, l'amour de tous ceux qui leur obéissent.

Des hommes exercés à tous les genres de forfaits renouvellent chaque jour, sous toutes les formes, le plan conçu d'anéantir en France l'ordre et le bonheur publics.

Ce ne sont pas là de ces brigands contre lesquels la justice et les formes sont instituées, et qui menacent seulement quelques personnes et quelques propriétés; ce sont des ennemis de la France entière et qui menacent, à chaque instant, tous les Français de les livrer aux fureurs de l'anarchie.

Ces hommes affreux sont en petit nombre, mais leurs attentats sont innombrables.

C'est par eux que la convention nationale a été attaquée à main armée, jusque dans le sanctuaire des lois de la nation; ce sont eux qui ont voulu faire, tant de fois, de tous les comités de gouvernements les complices ou les victimes de leur rage sanguinaire; ce sont eux qui ont essayé de faire tourner contre le directoire exécutif et contre la ville de Paris, les troupes destinées à les garder. Ils ne sont pas les ennemis de tel gouvernement, mais de toute espèce de gouvernement, et celui qu'eux-mêmes auraient créé, serait bientôt renversé de leurs propres mains.

Ils ont dû changer de tactique à l'aspect d'un gouvernement constamment environné de l'opinion publique, et fort spécialement par l'affection du peuple. Sous ce gouvernement, ils ont senti qu'ils ne pouvaient pas multiplier les groupes, soulever le peuple qui leur montre tous les jours le mépris et l'aversion qu'il a pour eux.

Aussi tout ce qu'ils ont tenté depuis un an n'avait pour but que des assassinats, soit sur le chemin de la maison de campagne du premier consul, soit à l'Opéra, soit dans les rues, soit même en s'introduisant, par des souterrains, dans l'intérieur des Tuileries. La stupeur, le désordre qu'aurait produits la mort du premier consul de la république, paraissaient propices à leurs affreux desseins.

C'est une guerre atroce qui ne peut être terminée que par un acte de haute-police extraordinaire.

Parmi ces hommes que la police vient de signaler, tous n'ont pas été pris le poignard à la main, mais tous sont universellement connus pour être capables de l'aiguiser et de le prendre.

Il ne s'agit pas seulement aujourd'hui de punir le passé, mais de garantir l'ordre social.

Signé, FOUCHÉ.

EXTRAIT du registre des délibérations du conseil d'état.

Séance du 11 nivose.

Le ministre de la police fait un rapport, à la suite duquel il présente un projet d'arrêté pour mettre en surveillance, hors du territoire européen de la république, un certain nombre d'individus.

Le premier consul soumet ensuite à la délibération du conseil, les deux questions suivantes :

Première question. — La mesure proposée par l'arrêté présenté par le ministre, est-elle nécessaire à la conservation de la constitution, et de la liberté publique?

Deuxième question. — Cette mesure doit-elle être un acte de haute-police du gouvernement, ou être convertie en projet de loi?

Le conseil d'état, délibérant sur ces deux questions, et considérant, sur la première, que depuis le commencement de la revolution, il a existé une classe d'individus qui, profitant des divers interrègnes de la loi et de l'absence de toute force publique, s'est livrée à des crimes dont l'impunité a été une source de calomnies contre la liberté et la nation française; que, depuis l'organisation du gouvernement actuel, elle n'a pas été un seul jour sans tramer l'assassinat des principaux magistrats de la république; qu'ainsi cette classe,

produit d'une révolution qui a déchaîné toutes les passions, ne peut être et n'est en effet envisagée, par toute la nation, que comme une ligue de brigands qui est en guerre permanente contre tout ordre public; qu'une constitution et des lois faites pour le peuple le plus généreux et le plus doux de la terre, ne peuvent offrir aucun moyen contre cette classe d'individus;

Est d'avis que, pour assurer la constitution et la liberté publique, le gouvernement doit mettre en surveillance, hors du territoire européen de la république, les individus que le ministre de la police lui indiquera, et que le gouvernement reconnaîtra comme appartenants à cette classe d'hommes.

Sur la seconde question, le conseil est d'avis que l'acte de haute-police dont il s'agit, n'est pas de nature à être l'objet d'une loi.

Néanmoins, le conseil considérant que cet acte étant un acte extraordinaire, et ayant pour objet le maintien de la constitution, et de la liberté publique, est, par cela même, de la compétence spéciale d'un corps qui, par l'esprit de son institution, doit veiller à tout ce qui intéresse la conservation du pacte social;

Que d'ailleurs, dans un cas comme celui-ci, le référé du gouvernement au sénat conservateur, pour provoquer sur ses propres actes l'examen et la décision de ce corps tutélaire, devient, par la force de l'exemple, une sauve-garde capable de rassurer, pour la suite, la nation, et de prévenir le gouvernement lui-même contre tout acte dangereux à la liberté publique,

Est d'avis que cet acte du gouvernement doit être porté par trois membres du conseil d'état au sénat conservateur, pour devenir la matière d'un senatus-consulte, prononçant sur la question de savoir, si cette mesure est conservatrice de la constitution.

Approuvé, le 14 nivôse an 9.

Le premier consul, *Signé*, BONAPARTE.

EXTRAIT des registres des délibérations des consuls de la république.

Paris, le 14 nivose an 9 de la république.

Les consuls de la république, sur le rapport du mi-

nistre de la police, le conseil d'état entendu, arrêtent ce qui suit :

ART. I.er Seront mis en surveillance spéciale, hors du territoire européen de la république, les citoyens dont les noms suivent :

André Louis ; Bailly André-Antoine-Côme ; Barbier Jean-François ; Bandray Jean-Baptiste ; Bescher ; Boisjolly, dit Chrétien ; Boniface Antoine ; Bormans Adrien-Antoine ; Bouin Mathurin ; Braban Jacques ; Brissevin Jean-Michel ; Brochet ; Barlois Laurent.

Cardinaux Pierre-Maurice ; Carretté Pierre ; Ceyrat, président des assasins de septembre ; Château Joseph ; Château-Neuf, père, Joseph Hugot ; Château-Neuf, fils, Philippe-Valeri Hugot ; Chalandon Claude ; Cheval Charles-Auguste ; Chevalier Claude-Louis ; Choudieu ; Chrétien Pierre-Nicolas ; Colette Claude ; Coquerelle Claude ; Cordas Jacques ; Corchant André ; Cozzette Pierre ; Crépin Jacques ; Crosnier.

Daubigny Vilain ; David, marchand de vin ; Delabarre Robert-Guillaume-Antoine ; Delrue Jean-Baptiste Edouard-Joseph ; Derval Nicolas-Joseph ; Destrem Hugues ; Derville Georges-Laurent ; Ducatel Pierre ; Dufour François ; Dupont Guillaume-Jean ; Duscussy Joseph.

Eon Paul-Marie-Dominique-Bonaventure ; Fiquet Claude-Antoine ; Flamant Claude ; Fontaine ; Fouryon François ; Fournier l'Américain Charles ; Frenière Barthélemy ; Fyon Jean-Joseph.

Gabriel, ouvrier, septembriseur ; Gaspard Gilles, septembriseur ; Georget Jean-Baptiste ; Gerbaux Jean-Louis ; Giraud ; Gosset Jean ; Gosset Louis ; Goulard Jean-Baptiste ; Guillemot Bertrand.

Hesse Charles ; Humblet ; Jacquot-Villeneuve Jacques-Chrisostôme ; Jallabert Etienne ; Jolly René, septembriseur ; Jourdeuil.

Lageraldy Jean-Pierre ; Lamberté Théodore ; Laporte ; Lacombe Bertrand ; Lefebvre, colonel de gendarmerie ; Lefebvre Pierre ; Lefranc Jean-Baptiste-Antoine ; Legros aîné, septembriseur ; Lemmery Louis-Julien ; Lepelletier Félix ; Lépine Louis-Marie-Daniel ; François-Victor ; Leroy ; Lesueur Jean-Nicolas ; Leboist-Linage Jean-Pierre ; Linage Christophe ; Louis, dit Brutus.

Mamin; Marlet Michel; Maignan Joseph; Marconnet Ambroise; Marseau; Marquesi; Marcelin Jean-François-Julien; Marchand; Massard Guillaume-Gilles-Anne; Menessier; Metivier Pierre; Michel, du 6.me arrondissement; Michel Sulpice; Millières François; Moneuse, marchand de vin; Moreau Louis; Mulot.

Niquille Jean; Pachon Charles; Paris Nicolas; Perrault François; Pepin-Desgrouettes Pierre-Athanase; Pradel Jean-Baptiste; Prevost Gabriel-Antoine, septembriseur.

Quinou Joseph, septembriseur.

Richardet Claude-Marie; Richon Pierre; Rivière; Rossignol, ex-général de l'armée révolutionnaire; Rousselle Robert.

Saint-Amand Jacques, septembriseur; Saulnier Jean; Saulnois Charles; Serpollet Nicolas-François; Simon Jacques-Marie; Soullier Nicolas.

Talot Michel-Louis; Taillefer Jacques; Thiebault Sébastien-Hubert; Thirion; Tirot Claude; Toulotte, de Saint-Omer; Trehant Jean-Nicolas-Paul.

Vacray; Vanneck Jean-Baptiste; Vatar René; Vauversin Pierre; Vitra Agricole-Louis.

II. Les ministres de la marine et de la police générale sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au bulletin des lois *.

Le premier consul, Signé, BONAPARTE.

EXTRAIT du registre du sénat conservateur, du 15 nivose, an 9 de la république.

Le sénat conservateur arrête qu'il sera fait un message aux consuls de la république, pour leur transmettre l'acte dont la teneur suit :

SENATUS-CONSULTE.

Le sénat conservateur, réuni au nombre de membres prescrit par l'art. 90 de la constitution :

Délibérant sur le message du gouvernement, du 14 de ce mois, qui lui a été transmis par trois conseillers d'état; ledit message relatif à l'attentat du 3 nivose, et aux mesures de précaution et de haute-police qu'il nécessite;

* Un grand nombre de ces individus sont partis les 29 et 27 nivose, pour Orléans.

Après une seconde lecture des diverses pièces de ce message, savoir :

1.° Le discours de l'orateur du gouvernement ;

2.° La délibération du conseil d'état, du 11 nivose ;

3.° Le rapport du ministre de la police, du 14 nivose ;

4.° L'arrêté des consuls de la république, du même jour, qui met en surveillance spéciale, hors du territoire européen de la république, les citoyens dont les noms sont portés audit arrêté ;

Après avoir entendu le rapport de sa commission spéciale, nommée dans la séance d'hier, pour lui rendre un compte particulier desdites pièces ;

Considérant qu'il est de notoriété que, depuis plusieurs années, il existe dans la république, et notamment dans la ville de Paris, un nombre d'individus qui, à diverses époques de la révolution, se sont souillés des plus grands crimes ;

Que ces individus, s'arrogeant le nom et les droits du peuple, ont été et continuent d'être, en toute occasion, le foyer de tout complot, les agents de tout attentat, l'instrument vénal de tout ennemi étranger ou intérieur, les perturbateurs de tout gouvernement, et le fléau de l'ordre social ;

Que les amnisties accordées à ces individus, en diverses circonstances, loin de les rappeler à l'obéissance aux lois, n'ont fait que les enhardir par l'habitude, et les encourager par l'impunité ;

Que leurs complots et attentats réitérés dans ces derniers temps, par cela même qu'ils ont échoué, leur deviennent un nouveau motif d'attaquer un gouvernement dont la justice les menace d'une punition finale ;

Qu'il résulte des pièces soumises au sénat conservateur, que la présence de ces individus dans la république, et notamment dans cette grande capitale, est une cause continuelle d'alarmes, et d'une secrète terreur pour les citoyens paisibles qui redoutent, de la part de ces hommes de sang, le succès fortuit de quelque trame, et le retour de leurs vengeances ;

Considérant que la constitution n'a point déterminé les mesures de sureté nécessaires à prendre en un cas de cette nature ; que, dans ce silence de la constitution et des lois, sur les moyens de mettre un terme à des

dangers qui menacent, chaque jour, la chose publique, le desir et la volonté du peuple ne peuvent être exprimés que par l'autorité qu'il a spécialement chargée de conserver le pacte social, et de maintenir ou d'annuller les actes favorables ou contraires à la charte constitutionnelle ;

Que d'après ce principe, le sénat, interprète et gardien de cette charte, est le juge naturel de la mesure proposée en cette circonstance par le gouvernement;

Que cette mesure a l'avantage de réunir le double caractère de la fermeté et de l'indulgence, en ce que, d'une part, elle éloigne de la société les perturbateurs qui la mettent en danger, tandis que, d'autre part, elle leur laisse un dernier moyen d'amendement ;

Considérant enfin, selon les propres expressions du conseil d'état, « que le référé du gouvernement au sénat « conservateur, pour provoquer sur ses propres actes « l'examen et la décision de ce corps tutélaire, devient, « par la force de l'exemple, une sauve-garde, capable de « rassurer pour la suite la nation, et de prémunir le gou- « vernement lui-même contre tout acte dangereux à la « liberté publique. »

Par tous ces motifs, le sénat conservateur déclare que l'acte du gouvernement, en date du 14 nivose, est une mesure conservatrice de la constitution.

Signé, LAPLACE, *président ;* CLÉMENT-DE-RIS et ROUSSEAU, *secrétaires.*

Les nommés Chevalier, teinturier et artificier de profession, et Pierre Veycer, garçon marchand de vin, ont été condamnés, le 21, à la peine de mort, par une commission militaire, comme convaincus d'avoir conspiré pour la subversion du gouvernement. Ils ont été fusillés le même jour, à sept heures du soir. — Louis Decreps, co-accusé, a été acquitté et mis en liberté. — La même commission est saisie de l'affaire du 3 nivose, elle informe et prend des instructions sur Metge et quelques autres.

Mais les révélations qui ont été faites jusqu'à présent, ne paraissent pas encore avoir signalé les principaux chefs de toutes ces manœuvres infernales.

Talot, Destrem, Felix Lepelletier et Charles Hesse, sont partis, le 23, de la maison d'arrêt du Temple, et seront retenus aux îles de Rhé ou d'Oléron, jusqu'à ce qu'il ait été statué ultérieurement sur le lieu de leur destination.

Le tribunal criminel de la Seine a condamné, le 19, à la peine de mort, Ceracchi, Démerville, Aréna et Topino-Lebrun. Ils se sont pourvus en cassation. Les co-accusés Diana, Diateg, Delavigne et la fille Fumey, ont été acquittés.

Le citoyen F.... me communique l'extrait de la lettre d'un Voyageur, que ses principes et son style feront aisément reconnaître.

Que la Loire est belle! que son cours est tranquille et ses bords majestueux! D'un côté, des forêts, du sein desquels s'élèvent des châteaux somptueux : vis-à-vis, des coteaux peuplés de villages comme les environs de Marseille sont peuplés de bastides : le grand chemin domine toujours sur le bord du fleuve. — Ces châteaux, mon ami, sont l'ancien repaire des chouans : leur vue m'a rappelé les maux de la guerre civile, heureusement étouffée depuis le 18 brumaire : cette vue m'a irrité contre les rebelles qui déchiraient le sein de la patrie..... Mais soudain la Loire s'est irritée contre moi..... Le génie plaintif du fleuve, perçant le tourbillon de ses vagues, s'est élevé sur la surface; et son front, couvert de cicatrices, teint de sang, m'a glacé d'horreur : il s'est écrié :... « Carrier! « noyades! » Et il s'est abîmé dans les flots, que j'ai vu rougir et rouler des cadavres....

Les titres définitifs du roi d'Angleterre sont ceux-ci : *Georgius tertius, Dei gratiâ, Britanniarum rex, fidei defensor.*

Une loi a suspendu l'empire de la constitution, jusqu'à la paix maritime, dans les départements du Golo et du Liamone. Le premier consul, par un arrêté du 17 nivôse, a nommé le conseiller d'état, Miot, administrateur général de ces départements. Toutes

les autorités civiles et militaires lui sont soumises : ses règlements auront force de loi, et pourront même porter la peine de mort. Son traitement est de 4000 fr. par mois.

Une loi adoptée à l'unanimité, déclare que l'armée d'Orient, les administrateurs et les savants qui font partie de l'expédition d'Egypte, ont bien mérité de la patrie. — Un pareil hommage a été rendu aux armées du Rhin, Gallo-Batave, des Grisons et de l'Italie.

L'armée des Grisons est entrée, le 17 nivose, dans la ville de Trente.

Les forêts nationales vont enfin être soustraites à la dévastation, que l'impunité ou le défaut de surveillance encourageaient depuis si longtemps. Une nouvelle administration forestière vient d'être adoptée, et déja le gouvernement s'occupe de nommer aux places que nécessite l'exécution de la loi.

Statistique du département de Lot et Garonne.

Le département de Lot et Garonne, situé entre le 44.e le 45.e degrés de latitude, et les 17.e et 19.e de longitude (méridien de l'Ile-de-Fer), est composé d'une partie de l'ancien Condomois, de quelques portions démembrées des ci-devant évêchés de Cahors, de Bazas, de Lectoure, et de la totalité de celui d'Agen. Il s'étend sur une surface d'environ 4,902 myriares.

Ses bornes sont; au nord, le département de la Dordogne; au sud, celui du Gers; à l'ouest, ceux des Landes et de la Gironde; à l'est, celui du Lot.

Sa population est de 320,439 individus, et sa garde nationale de 54,659 hommes. Ses deux contributions, foncière et mobilière réunies, s'élèvent, pour l'an 7, à 3,125,340 francs.

Villes principales.

Il est divisé en quatre sous-préfectures, dont les chefs-lieux sont, Agen, Marmande, Nérac, Villeneuve-d'Agen.

Agen, principale ville du département, est le siége du conseil de préfecture, et possède une école centrale, auprès de laquelle est établi un jardin des plantes dans un superbe local. L'heureuse position de cette ville sur la rive droite de la Garonne, ses promenades charmantes, son commerce, l'avoient déja rendu célèbre, lorsque les Romains conquirent les Gaules. Sa population est d'environ 12,000 ames.

Marmande, située sur la même rive, dans une plaine vaste et fertile.

Villeneuve, bâtie en 1250 sur le Lot, et riche, avant la guerre, par un commerce considérable de minots.

Nérac, sur la Baïse, où cette rivière commence à devenir navigable, et qui n'offre plus qu'un faible reste de ses manufactures et de sa prospérité. Tonneins, Casteljaloux, Laurun, Valence, sont les villes les plus remarquables après Agen.

Rivières.

Trois rivières principales arrosent ce département, la Garonne, le Lot et la Baïse.

La première, qui prend sa source aux Pyrénées, le traverse depuis Montardin, limite du département du Lot, jusqu'au ruisseau de Hure, limite du département de la Gironde, sur une étendue d'environ 123 kilomètres.

Sa navigation est libre partout; seulement, dans le temps des basses eaux, les masses de rochers, les bancs de sable forment quelques obstacles momentanées.

Le Lot prend sa source dans les Cévennes, un peu au dessus de Mende, et se jette dans la Garonne, au dessous d'Aiguillon. Son cours, dans ce département, est de 72 kilomètres. Il est navigable, au moyen de douze écluses, dont une, à la charge du gouvernement, n'est pas achevée.

La Baïse est navigable dans le département, depuis Nérac jusqu'au port de Pascau, où elle se perd dans la Garonne. Quelques écluses, ajoutées aux anciennes, pourraient prolonger la navigation jusqu'à Saint-Jean-de Puch, au dessus de Condom.

Le Dros, susceptible de devenir navigable, serait d'une grande ressource pour la facilité des transports.

Il est encore plusieurs petites rivières, la Barguelone,

l'Auvignon et l'Avance qui se perdent dans la Garonne; l'Armance et la Léde, dans le Lot: mais elles n'offrent au commerce, ni navigation, ni flottaison. La Gélyse, affluente de la Baise, présente seule une utilité réelle; elle verserait ses eaux dans le canal de jonction de l'Adour et de la Garonne. Ce canal, projeté depuis longtemps, procurerait des avantages inappréciables. Son étendue de onze myriamètres, entre Lavardac, et le Mont-de-Marsan, vivifierait, dans plusieurs cantons, l'industrie agricole et manufacturière qui languit, faute de débouches. Une communication plus sûre serait ouverte du port de Bayonne au port de Bordeaux; enfin il réunirait l'Adour et la Garonne à moitié de leur cours, à peu près à égale distance de Bordeaux, Bayonne et Toulouse.

Agriculture.

Le département de Lot et Garonne, situé sous le plus beau ciel de la France, produit abondamment tout ce qui peut être nécessaire à la vie. On doit cependant y distinguer deux territoires. La surface du département est, en général, variée par de nombreux coteaux; mais tous ne sont pas riants et fertiles, comme l'ont prétendu quelques voyageurs, trompés apparemment par les belles vallées du Lot et de la Garonne. Beaucoup ne présentent qu'un sommet aride, dénué de bois, et revêtu à peine de terres médiocres, qu'abandonne ou néglige l'agriculture. Dans toute la partie, connue sous le nom de Haut-Agénois, ce n'est plus qu'une terre ingrate, une argile ferrugineuse. La portion des Landes, et elle forme le huitième du département, ne se compose presque partout que de sables mobiles, où végete, à force d'engrais, un peu de seigle et de panis, où la vue, égarée sur de maigres pâturages, ne se repose que sur la sombre verdure des liéges et des pins.

L'agriculture est encore au berceau. Heureusement quelques cantons privilégiés produisent de riches récoltes, en dépit de l'ignorance et de la routine qui négligent ou contrarient la nature. C'est au temps, c'est au gouvernement surtout à éclairer, sur leurs vrais intérêts, les habitants des campagnes.

Les propriétés territoriales sont ordinairement composées de terres labourables, de vignes, et d'une cer-

taine quantité de prairies : des bœufs exécutent les labours; les métayers fournissent la moitié des semences, travaillent la vigne, et retirent la moitié des fruits.

Les terres se sèment, en général, de deux années l'une : leur production principale est le froment ; le seigle est aussi très-cultivé dans certains cantons. De bons terrains y donnent du maïs, un des meilleurs fourrages pour les bestiaux. Ils souffrent de la rareté des prairies artificielles, qui, malgré l'exemple et le succès de quelques propriétaires éclairés, sont trop peu connues.

Les territoires de Tonneins, d'Aiguillon, du port Sainte-Marie, produisent une assez grande quantité de chanvre, reconnu d'une qualité supérieure à celui du nord.

On recueillait autrefois beaucoup de lin, et l'on en fabriquait des toiles et du linge de table qui s'exportaient en Espagne.

On peut remarquer encore des plantations de garance, dont un agriculteur vient de donner exemple.

L'espèce de bœufs, employée aux travaux des terres, est belle et forte. Mais la race des bêtes à laine est chétive et très-négligée : l'économie rurale, à cet égard, est bien peu avancée dans toute la France.

La culture des vins est presque généralement aussi mal entendue que celle du grain et du fourrage. A quelques exceptions près, ils sont d'une qualité médiocre ; mais leur quantité excède la consommation annuelle du département. Une partie se convertissait en eaux-de-vie, qui descendaient à Bordeaux, où elles entraient dans le commerce : deux causes ont desséché cette branche d'industrie ; la guerre, et le dépérissement des bois. Cette seconde aura surtout de longs et funestes effets, si des mesures promptes n'empêchent de nouvelles dégradations.

Manufactures.

Le commerce du Lot et Garonne consistait presque tout entier dans l'exportation de son superflu chez les étrangers : la guerre a dû ruiner la plus grande partie de ses ressources ; ainsi les Landes regrettent des fabri-

ques considérables d'huile de térébenthine ; les environs de Casteljaloux, leur cire et leur miel ; Agen, ses nombreuses manufactures d'indienne, de molleton et de couvertes.

Cette ville possède une manufacture importante, celle des toiles à voile : elle en expédie de toute qualité, pour le service de la marine, aux ports de Brest, de Rochefort, de Toulon, etc. ; mais elle aurait besoin des chanvres de Naples et de Russie.

Les autres moyens de commerce du département sont particulièrement un ou deux ateliers où l'on travaille le vieux cuivre, dans le canton de Villeneuve ; neuf papeteries sur la Lède, la Lemance et la Thèse ; cinq forges et six fonderies de fer sur les mêmes rivières ; une faïencerie, actuellement sans travail, dans le canton de Fumel. Une poterie s'établit près Villeneuve, où l'on se propose de substituer, aux formes grossières de la poterie commune, les formes élégantes et pures des vases étrusques, grecs et romains.

Routes.

Un des premiers bienfaits de la paix sera de multiplier, dans l'intérieur de la France, toutes les voies de transport et de communication. Le département de Lot et Garonne appelle l'attention du gouvernement sur ses routes à peine commencées, ou rendues impraticables par les dégradations de toute espèce. De grands souvenirs ont consacré quelques-unes de ces routes : tout, au reste, dans ce département, atteste l'ancien séjour des Romains. On ne fait guères de fouilles un peu considérables, surtout aux environs d'Agen, qu'on ne rencontre des débris de marbre, des inscriptions, des pavés à la mosaïque, et beaucoup de médailles du haut et du bas Empire, la plupart bien conservées.

Climat.

L'air est, en général, très-sain : cependant le voisinage de marais que l'on n'a pas pu dessécher, les eaux stagnantes de la partie des Landes, l'inconstance de sa température, de longues alternatives de pluie et de sé-

rénité, nuisent beaucoup aux récoltes et à la santé des habitants. Trop souvent un météore particulier, connu, dans le pays, sous le nom de *brouillard*, désole les campagnes, depuis germinal jusqu'en messidor. Il suffit, pour l'exciter, d'une brume légère, immédiatement suivie d'un coup de soleil vif et brillant.

Histoire naturelle.

La minéralogie n'offre rien de remarquable. La zoologie présente plus d'intérét : les écureuils sont communs dans les bois des Landes : les sangliers l'étaient aussi, il y a quelques années. La rigueur de l'hiver amène quelquefois l'outarde dans les campagnes, et le cygne sur les rivières ; on y voit le goéland, le cormoran, et même l'aigle de mer, etc.

Les rivières sont poissonneuses. La lamproie, le saumon, l'esturgeon, et l'alose, surtout, remontent la Garonne. Les étangs des Landes fournissent en abondance les tanches et les anguilles.

Les naturalistes trouvent aussi, dans le règne végétal, une source précieuse et riche, de plaisir et d'instruction.

Les habitants ont les mœurs douces ; vifs, spirituels, gais et belliqueux, comme tous les peuples du midi, ils auraient l'industrie qui distingue ceux du nord, s'ils étaient moins attachés à leurs habitudes. Les femmes y sont laborieuses et fécondes.

Le département de Lot et Garonne a produit plusieurs hommes célèbres : Agen a vu naître *Latinus-Pacatus Drapanius*, un des premiers orateurs du quatrième siécle ; l'historien, *Sulpice Sévère* ; Joseph Scaliger fameux par sa vaste érudition.

Jean Claude, l'un des plus fermes défenseurs de la religion protestante ; Antoine Ferrni, médecin célèbre, etc. etc.

Romas, physicien habile, inventeur du cerf-volant électrique, au même temps que Francklin faisait la même découverte à Philadelphie, et plusieurs autres encore ont illustré cette partie de la France.

5 Fev 1801

(N.° XVI.) 16 Pluviose An 9.

MERCURE DE FRANCE.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

L'A-PROPOS *.

Cet infatigable vieillard,
Qui toujours vient, qui toujours part,
Qu'on appelle sans cesse, en craignant ses outrages,
Qui mûrit la raison, et même la beauté,
Et que suivent en foule, à pas précipité,
Les heures, et les jours, et les ans, et les âges,
Le temps qui rajeunit sans cesse l'univers,
Et de l'immensité parcourant les espaces,
Détruit et reproduit tous les mondes divers;
Un jour, d'un vol léger, suspendu dans les airs,
Aperçut Aglaé, la plus jeune des Graces.
Son cortége nombreux fut prompt à s'écarter,
Le Dieu descendit seul vers la jeune immortelle.
Ainsi l'on voit encor, à l'aspect d'une belle,
Les heures, les jours fuir, et le temps s'arrêter.
Il parut s'embellir par le desir de plaire,
Et sans doute le Dieu du temps
Sut préparer, sut choisir les instants,
Ceux de parler, ceux de se taire.

Enfin il fut heureux, malgré ses cheveux blancs.
Un autre Dieu naquit de ce tendre mystère.
Cherchez la troupe des amours,
La plus leste, la plus gentille,
Vous l'y rencontrerez toujours;
C'est un enfant de la famille.
Le don de plaire promptement,
Les rapides succès, les succès du moment,
Forment surtout son apanage;
Il est le Dieu des courtisans,
Et la faveur des cours est encor son ouvrage,
Même quand elle vient par les soins et les ans.
Il donne de la vogue au sage,
Quelquefois de l'esprit aux sots,
Le bonheur aux amants, la victoire aux héros.
On ne le voit jamais revenir sur ses traces;
Il fuit comme le temps, il plaît comme les Grâces,
Et c'est le Dieu de *l'A-propos.*

INSCRIPTION pour le Méridien de l'Hermitage, placé près de la Fontaine d'Amour, et d'où l'on voit l'église de S. Denis.

VOIS la course du temps qui fuit et qui t'entraîne;
L'eau coule de cette fontaine
Avec moins de rapidité.
Lève les yeux; vois au loin, dans la plaine,
Ce temple antique et des rois redouté,
Attestant la fragilité
De toute la grandeur humaine.
Ici, de ton néant tout semble t'avertir;
De ton bonheur, hélas! hâte-toi de jouir.

Embellissez mon hermitage,
Tendre Amitié, Muses, Amours,
Bordez de fleurs l'humble rivage
Où doivent s'écouler mes jours;
Et, jusqu'à mon heure suprême,
De tout ce que j'ai vu s'enfuir,
Laissez dans mon esprit un heureux souvenir.
Ah! laissez-m'en le regret même.

---

*ENVOI à M.me de****

UN jour on disputait sur ce qui plaît d'abord,
Et qui plaît toujours davantage.
L'un dit, c'est un air noble. Oh! non. Vous avez tort;
C'est un air fin. — Et moi, j'aimerais fort
Un air de volupté, joint avec un air sage.
On citait, on nommait, on disputait encor
Quand on vous vit paraître, et parler et sourire.
Messieurs, voilà ce que j'ai voulu dire,
S'écrièrent tous trois : ils parurent d'accord,
Sans cesser de se contredire.

QUATRAIN.

*Sur des tourterelles que M. et M.me de*** nourrissaien dans leur maison de campagne.*

Colombes tendres et fidelles,
De vos amours, l'asile est bien choisi,
Et l'on ne sait si vous êtes ici
Les écoliers ou les modèles.

Nota. Ces quatre petites pièces sont tirées des Œuvres de feu Rulhières, l'un des quarante de l'académie française, qui viennent d'être imprimées à Paris chez Colnet, rue du Bacq, n.° 618. On en rendra compte incessamment.

ENIGME.

Inventé pour tromper, et né pour l'imposture,
Le plaisir et l'erreur composent ma nature ;
Je ne fus point créé, lorsque le Tout-Puissant
Tira le monde du néant.
Chaque printemps, je dois renaître
Pour ne durer qu'un seul instant ;
Car je vois terminer mon être
Dès que je fais un mécontent ;
Utile à tout sexe, à tout âge,
Chacun de moi peut faire usage ;
Et, quoique je sois très-connu,
Personne jamais ne m'a vu.
Si je prenais un corps, j'habiterais dans l'onde ;
Mais telle est ma condition,
Que je ne dois jamais figurer dans le monde
Que comme un être de raison.

LOGOGRIPHE.

Je suis sur mes cinq pieds l'enfant illégitime,
De deux pudiques sœurs qu'on outrage souvent.
Sur quatre, quelquefois je tiens lieu d'un bon vent :
Avec trois pieds, par moi tout vit et tout s'anime,
Et, sur deux, je compose un pronom, dont le sot
Se sert à chaque phrase et presqu'à chaque mot.

Mots de l'Enigme et du Logogriphe insérés dans le dernier Numéro.

Le mot de l'Enigme est *Parterre*.
Le mot du Logogriphe est *Tripotage*, où l'on trouve *tripot*, *Pô*, *Tage*, *triage*, *otage*.

NOUVELLE édition anglaise des ouvrages historiques de Gibbon et des mémoires de sa vie.

L'HISTOIRE de la *Décadence de l'Empire romain* jouit parmi nous d'une grande renommée. Mais la version française, si on excepte les premières parties, est trop défectueuse. Ceux qui s'occupent, depuis vingt ans, à transplanter, dans notre littérature, tant de romans insipides, tant de drames monstrueux qui arrivent de Londres, auraient dû plutôt s'exercer sur les ouvrages de Gibbon. La clarté de son style et le tour de sa phrase qui est presque français, abrégeront de grandes difficultés au traducteur. Ses mémoires ont été plus heureux que ses autres ouvrages. Un homme d'esprit et de goût * les a fait passer dans notre langue, il y a quelques années. Comme ils renferment des anecdotes piquantes, et qu'on en parla trop peu, quand ils parurent, on croit faire plaisir au lecteur, en les rappelant à son souvenir.

Les faits contenus dans ces mémoires, et le nom de leur auteur, mort en 1794, inspirent un grand intérêt. Ce n'est point une de ces confessions scandaleuses, où le vice en démence, non content de souiller les yeux du récit de ses propres turpitudes, ose divulguer encore des secrets qui ne sont pas les siens, et s'érige insolemment en professeur de morale, lorsqu'il en viole toutes les lois. L'ouvrage qu'on annonce, est un modèle pour tous ceux qui ont le desir et

* Le C. Marignié.

qui ont acquis le droit de parler d'eux-mêmes à la postérité. L'auteur a senti que le plus grand homme devait, en se peignant, ne présenter à ses lecteurs que la partie de lui-même digne de les occuper; il développe l'origine et les progrès de ses idées: c'est une histoire de ses études, de sa méthode et de ses travaux; il apprécie, avec justesse, les écrivains qui ne sont plus; il cite des anecdotes curieuses sur ceux qui vivent encore. Les gens de lettres ne sont pas les seuls que doit attacher la lecture de ces mémoires. On y voit un sage observateur de la vie humaine; il choisit dans la sienne, avec un sentiment exquis des convenances, tous les détails d'où peut résulter quelque leçon: jamais l'expérience ne fut plus modeste et plus aimable. J'observe surtout que dans un livre de ce genre, où l'amour-propre, la haine et la vengeance ont tant de prétextes pour se montrer, il n'y a pas un sentiment, une expression qui blesse une seule des bienséances sociales. C'est pourtant un homme de lettres, amèrement critiqué dans sa propre patrie, qui a donné ce rare exemple!

On connaît assez le mérite de Gibbon, qui tient une place distinguée parmi les historiens les plus célèbres de l'Angleterre. Mais il n'est pas exempt des préjugés du 18.e siécle qui a eu les siens, comme un autre, en croyant les rejeter tous. On a loué avec raison, *dans son Histoire de la Décadence de l'Empire romain*, le jugement qu'il porte de Julien, de ce prince célèbre, qui, par ses grandes qualités, était trop sûr d'arriver à la gloire, pour qu'il dût chercher la renommée avec tant de faste et tant d'efforts, par des singularités presque inexplicables.

Un autre morceau fameux, où il examine les causes humaines qui ont favorisé l'établissement du christianisme, souleva contre lui les hommes pieux des communions les plus opposées; mais il vit s'élever, en sa faveur, toutes les voix de la philosophie moderne. Quelque parti qu'on prenne entre ses critiques et ses approbateurs, on ne peut nier qu'il n'ait toujours conservé, dans cette question délicate, le ton grave et décent de l'historien. Gibbon approfondit, dans cet examen, tout ce qu'effleura Voltaire dans *son Essai sur les mœurs*; mais ce dernier, jetant quelquefois un coup-d'œil plus étendu que profond sur les objets qu'il envisage, ne se donne pas le temps de balancer les témoignages des auteurs originaux. Ses préventions l'emportent trop loin; il se passionne contre des opinions, au lieu de juger tranquillement les faits, et alors des sarcasmes indignes de son génie et de l'histoire défigurent cet *Essai sur les mœurs*, où des parties admirables * demandent grace cependant pour les défauts de l'ensemble.

Gibbon fut une conquête tardive de la philosophie: il avait été chrétien, de très-bonne foi, dans sa jeunesse.

Il nous apprend qu'au sortir de l'université d'Oxford, il lut l'*Exposition de la doctrine catholique* et l'*Histoire des variations*, par Bossuet. Ces deux ouvrages, où toutes les armes du raisonnement sont maniées par le plus éloquent des écrivains, changèrent absolument les idées d'un jeune homme élevé dans la religion anglicane. Il ne vit plus la vérité que dans la communion romaine. Malgré les cris de sa famille irritée,

* Par exemple, les chapitres sur l'invasion de Gengiskan, sur les Croisades, sur Louis IX, sur Louis XI, etc. etc.

la douleur de son père et les efforts des ministres protestants, il se fit catholique, et il dit lui-même, avec une candeur peu commune : *si je me trompais en cédant à Bossuet, du moins on avouera que je cédais à un noble adversaire*.... Jamais Bossuet ne reçut un plus grand éloge. On voit tous les jours cependant des hommes médiocres et vains sourire de pitié quand on leur cite ses ouvrages comme des modèles de la plus vigoureuse dialectique : ont-ils donc oublié que leur maître Condillac pense de même ? Ils peuvent ouvrir son traité de l'Art d'écrire, qui d'ailleurs n'est pas exempt de fautes et d'erreurs : on y avoue plus d'une fois que personne n'égale Bossuet dans l'art de raisonner et de lier fortement les idées *.

Des considérations d'un autre genre ramenèrent Gibbon à la religion de ses pères : il rentra en grace avec sa famille. Tour-à-tour catholique et protestant, il finit par le scepticisme comme Bayle ; les premières opinions de sa jeunesse ne revinrent à son esprit qu'au moment de la révolution française. C'est ce qu'on verra tout-à-l'heure ; il ne faut rien anticiper.

Son abjuration lui avait fait quitter l'Angleterre de très-bonne heure. La Suisse et Lausanne furent les lieux de sa résidence. Un attrait invincible l'y ramena toute sa vie. Son imagination n'éprouvait du mouvement que dans le calme de la nature, aux bords du lac Léman, et devant les Alpes et

* Le C. Laharpe observe fort bien, dans son *Cours de littérature*, que les oraisons funèbres de Bossuet, et son discours sur l'*Histoire universelle*, ne donnent pas l'idée de tout son génie. Il recommande au lecteur d'autres ouvrages moins connus du même écrivain. On les indiquera plus particulièrement dans un second extrait du *Cours de littérature*. Cet extrait, que sa longueurs a fait retarder, paraîtra dans le numéro prochain.

le Jura : elle languissait dans le tumulte de Londres et de Paris. C'est à Lausanne qn'il se perfectionna dans l'étude de notre langue : il la sut presque aussi bien que la sienne. Il nous a fait l'honneur de la choisir plus d'une fois pour exprimer ses pensées qui n'y paraissent point étrangères. Il composa en français des éléments de littérature et des essais historiques dont le journal étranger fit mention ; quelques-unes de ses lettres, imprimées à la suite de ses mémoires, et pareillement écrites en français, semblent celles d'un de nos compatriotes les mieux élevés, et les plus ingénieux.

Nos bons auteurs firent les délices de sa retraite ; il admirait Pascal comme Bossuet. Il lut (ce sont ses propres mots) *les Lettres provinciales, une fois tous les ans, depuis sa première jeunesse.* Sa passion pour l'histoire, se développa dès cette époque. Il ne cesse de citer, avec la plus haute estime et la plus vive reconnaissance, les mémoires de l'académie des inscriptions, monument unique en effet, et que les autres peuples n'égaleront qu'avec peine ; les étrangers manquent en général de la précision, de l'ordre et de la clarté, qui sont nécessaires à ce genre d'écrits, et qui se font remarquer surtout dans la première moitié de cette précieuse collection.

L'auteur anglais s'élève avec force contre ceux qui cherchent à jeter du ridicule sur l'érudition ; il accuse de cette injustice les hommes qui cultivent les sciences. Il cite, à ce propos, un passage très-irréfléchi de Dalembert : Au fond, l'érudit peut trouver tout aussi frivole le travail de ceux qui ne s'occupent toute leur vie qu'à enrichir leur collection d'une herbe, d'un coquillage, ou d'une pierre de plus.

Gibbon accuse même les sciences exactes de nous avoir fait contracter des habitudes funestes. Il ne veut pas qu'on applique, de trop près, leurs méthodes aux autres connaissances humaines. Elles nous ont accoutumés, dit-il, à dédaigner l'*évidence morale, si féconde en belles sensations, et qui est faite pour déterminer les opinions et les actions de notre vie.* Ce passage est frappant; mais s'il était développé, il exciterait trop de réclamations; on l'abandonne à l'intelligence et aux réflexions du lecteur.

Gibbon vit à Ferney ce grand homme qui a rempli *trente volumes* in-4.°, *de productions souvent excellentes, toujours amusantes.* Je transcris les propres expressions de l'auteur anglais. C'est là qu'il conçut un grand amour pour notre théâtre. Il préféra, dit-il encore, une nature vraie et choisie aux *proportions gigantesques* de Shakespéar. C'est le premier anglais qui ait fait un tel aveu, de si bonne-foi. Aussi cette prévention en notre faveur a retardé quelque temps les progrès de sa gloire en Angleterre.

L'étude et les beautés de la nature ne l'arrêtaient pas seules en Suisse. Il y connut l'amour: M.lle Curchod, fille d'un ministre protestant, et qui a été connue, depuis, sous le nom de M.me Necker, eut les premiers vœux de Gibbon. Il se flatte de l'avoir intéressée un moment. Du reste, il n'en parle qu'avec une espèce de culte, et dans un langage qui fait honneur à tous deux. Il avoue que le sentiment dont il s'était cru l'objet, fut de courte durée. Obligé de quitter la Suisse, pour quelques mois, il apprit que M.lle Curchod était fort gaie, dans son absence. Il devint moins triste, et se guérit peu à peu. Il revit celle qu'il

avait aimée, quand elle eut changée de fortune. Son langage est toujours celui d'un ancien amant. Il parle assez froidement de M. Necker, de ses plans, de ses livres, de ses opérations. Il réserve tout son enthousiasme pour M.me Necker, qui, à la plus belle ame, à la conversation la plus solide, *joignait encore les plus beaux bras et des yeux charmants.*

Il ne passe point sous silence les hommes de mérite qu'il a vus à Paris. Le savant et sage Foncemagne a son estime. Il devine l'abbé Barthelemy, qui, dans son livre et dans ses mœurs, fut à la fois un ancien plein de graces, et un moderne plein de sens. Il ne pardonne point à l'austérité pédantesque, aux vues courtes et à l'orgueil sans bornes de l'abbé de Mably.

Il peint de même ses amis de l'Angleterre. Fox lui paraît le plus véhément des orateurs et le plus aimable des hommes. Il est juste envers le grand caractère et les talents de Pitt, quoiqu'il ne l'aime pas et qu'il se soit jeté dans le parti contraire. Il juge ses contemporains comme les morts, sans aucun genre de prévention.

L'esprit de Gibbon était éminemment juste, et son ame ne paraît avoir reçu que des impressions assez douces; rien ne fut extrême, ni dans ses opinions, ni dans ses sentiments. Il s'applaudit souvent de sa destinée. En lisant ces mémoires, on sent qu'il a dû être heureux, comme il le répète à chaque page. Il sut jouir de la gloire, mais il eut la force de l'attendre : il ne courut point, avec impatience, au devant d'elle. Son succès fut en quelque sorte proportionné à l'importance et à la longueur de ses études. Il s'assit assez tard, mais dès qu'il parut, entre David Hume

et Robertson, qui eurent l'honneur de lui rendre, les premiers, une justice éclatante.

Deux chagrins, cependant, troublèrent la fin de sa vie : il perdit M. Dyverdun, l'ami de sa jeunesse, qu'il avait connu en Suisse, dès son premier voyage. Ils vivaient ensemble vers la fin de leur carrière, dans cette même ville de Lausane, où ils s'étaient aimés dans leur jeune âge. On croit lire le chapitre de Montaigne sur l'amitié, quand Gibbon déplore la mort de Dyverdun.

J'entends déja le lecteur me demander quel fut le second chagrin de l'auteur anglais. Il faut le dire franchement : ce fut la révolution française. Dès ce moment, son humeur s'altéra, et sa prédilection pour notre patrie disparut entièrement. Cet excès de prévention ne doit pas surprendre : il vivait dans un pays voisin où se retiraient toutes les passions irritées, où ne parvenait encore que le bruit de nos crimes et de nos malheurs. Les méprises des hommes éclairés sur ce mémorable événement, ont été sans nombre. Gibbon, comme tant d'autres, avait prophétisé le triomphe de la coalition, l'arrivée du duc de Brunswick à Paris, etc. etc. Et il est mort en voulant rédiger une profession de foi politique, dans les principes de M. Burke. Voici quelques passages de ses lettres :

Lausane, 12 *septembre* 1793.

« Quelles scènes épouvantables se passent en « France, et peuvent se multiplier jusqu'à ce « que le duc de Brunswick se rende maître de « Paris ! En calculant d'après toutes les données « raisonnables, il doit réussir. Quelquefois le « découragement s'empare de moi. »

27 octobre 1793.

« Quoi ! l'empereur, le roi de Prusse, le pre-
« mier général et la première armée de l'Europe
» ont échoué! Concevez-vous cette tournure inat-
« tendue des choses?

1793.

« L'ouvrage de Burke est le remède le plus ad-
« mirable contre la contagion française. J'admire
« son éloquence, j'approuve sa politique, j'adore
« sa chevalerie et jusqu'à ses *idées religieuses*.
« L'église primitive que j'ai traitée avec un peu de
« liberté, fut elle-même, à sa naissance, une
« innovation, et je tenais à la vieille machine du
« paganisme.

28 février 1793.

« La lutte est enfin terminée. Le malheureux
« Louis n'est plus. J'ai été extrêmement tenté de
« prendre le deuil. Je suis indigné du peu d'im-
« pression que cet événement fait autour de moi.
« J'ai craint qu'un habit noir ne me rendît sin-
« gulier. Imaginez que les émigrés, soit par pru-
« dence ou par pauvreté, n'ont pas pris le deuil,
« pas même les Necker.

« Après l'expérience de l'année passée, je ne
« me fie plus à la raison. Je confesse que je suis
« rempli de crainte pour les événements. Les
« Français sont forts en nombre, en activité, en
« enthousiasme, etc. etc. »

En voilà assez. Il est inutile de réfuter les opi-nions politiques de Gibbon et de Burke par des raisonnements, quand nos généraux et nos soldats les ont réfutées par tant de victoires. Les triom-phes de nos armées et surtout le 18 brumaire, ont aidé puissamment les dialecticiens français contre leurs adversaires ; au reste, dans tous les temps, des

hommes très-vertueux, des génies très-élevés sont tombés dans les mêmes erreurs. Il faut les plaindre et non les persécuter. Fabius Maximus soutenait, au milieu du sénat, que Rome était perdue, si on portait la guerre en Afrique. Le jeune Scipion y descendit, et Carthage fut détruite. Dans ces grandes crises, c'est presque toujours l'audace qui est prudente, et la prudence qui est aveugle.

IDYLLES DE THÉOCRITE, traduites en français, par Julien-Louis GEOFFROY, *ancien professeur de rhétorique au collége Mazarin.*

M. le président de Malezieu disait un jour à Voltaire, *les Français n'ont pas la tête épique.* Voltaire lui répondit en faisant la *Henriade.* Mais si le président avait dit, *les Français n'ont pas le génie de la poésie pastorale*, je ne sais pas comment Voltaire lui-même aurait répondu.

Des hommes, d'un talent facile, cultivèrent ce genre aimable, à l'aurore des beaux jours de notre littérature. Segrais, dont les idylles ont quelquefois de la délicatesse et du naturel, s'y fit même une réputation distinguée. Boileau semblait avoir consacré celle de Racan, par ces vers qu'on a souvent cités,

Malherbe, d'un héros, peut vanter les exploits;
Racan, chanter Phillis, les bergers et les bois.

Il est très certain que la nature inspira plus d'une fois à Racan des vers heureux et même très-poétiques. C'était beaucoup dans son siècle. Mais ce n'était point assez pour élever des monuments durables. Le

goût que Boileau créa parmi ses contemporains, apprend aujourd'hui à récuser un petit nombre de ses jugements, et par exemple, quand il prodigua tant d'éloges à Voiture, cet homme, dont la raison supérieure devait entraîner son siécle, commença par s'égarer avec lui.

Quant aux églogues de Segrais, elles ne méritent guères d'être plus connues que sa traduction des Géorgiques de Virgile; traduction qui, lorsque celle de l'abbé Delille parut, dut, au moins, aux recherches minutieuses de l'envie, un quart-d'heure de souvenir.

A l'époque où nos succès, dans tous les genres dramatiques, fondèrent à jamais la gloire littéraire de la nation, la poésie pastorale, dont les tableaux ne présentent ordinairement qu'un drame simple et rustique, et dont l'origine se retrouve auprès du berceau de la comédie, eut parmi-nous un moment d'éclat, qu'il faut marquer par une observation et par des regrets. Il semble, en effet, que la nature qui réunit, autour d'un grand prince, tant de grands hommes d'un génie si différent, ait voulu que, dans le même temps où Molière et Bossuet, Corneille et Fénélon, Racine et Labruyère, Pascal et Lafontaine fixaient la langue française par leurs chef-d'œuvres, M.me Deshoulières l'enrichît aussi de quelques idylles, les seules qu'on relise encore avec un véritable plaisir. Ainsi la violette et la rose fleurissent dans la même saison qui couvre de verdure le chêne et l'ormeau.

Malheureusement dans l'ordre moral, les jours de la création et de la fécondité ne reviennent pas toutes les années; et dans le long hiver qui les suit, si l'art parvient à contrefaire leurs productions délicates, c'est ordinairement par des

fleurs inodores et factices, telles que les églogues de Lamothe et de Fontenelle.

Ces deux écrivains singuliers semblent avoir pris à tâche de prouver, par leurs poésies pastorales, qu'il est au moins un genre dans lequel l'esprit n'est bon à rien. Je ne crois pas qu'il soit possible d'être jamais plus froid, plus ennuyeux et plus fade, avec plus de finesse, de recherche et de prétention. Au ridicule d'avoir donné le titre d'*Eglogues* à des conversations dignes de nos cercles les plus polis et les plus frivoles, Fontenelle ajouta celui de composer une poétique particulière pour les justifier contre l'exemple de Théocrite et de Virgile. Ses vers ne doivent peut-être qu'à ceux de Lamothe, l'honneur de n'être pas les plus insipides de notre langue; et cependant, après les avoir soutenus de quelques paradoxes, qui ne sont pas toujours ingénieux, l'auteur se crut le modèle et le législateur de la poésie bucolique. Heureusement sa réputation a des bases plus honorables et plus solides; et lorsque, suivant l'expression de M.^me de Sevigné, l'on veut rester fidelle à ses vieilles admirations, on se rappelle *les mondes* et les *éloges des académiciens*.

Je ne crois pas devoir citer parmi nos titres, dans la poésie pastorale, l'imitation également infidelle des Eglogues de Virgile, par l'auteur de *la Chartreuse* et de *Vert-Vert*. On ne supplée point aux graces naïves et champêtres de l'*Idylle*, par la finesse et la légèreté, pas même par cette molle négligence et cette facilité rapide qui caractérisent les vers de Gresset. Il faut traverser un siécle d'essais malheureux et d'oubli mérité, pour entendre enfin les Muses françaises tirer quelques

sons touchants de la flûte des bergers. — Un petit nombre d'églogues et des pastorales en prose poétique, ont fait la fortune littéraire de Florian. Sa plume est chaste, élégante et pure; un intérêt doux et tendre respire dans ses tableaux; mais la couleur en est souvent monotone, la composition froide et commune, et pour me servir d'une expression aussi commune que difficile à remplacer par une autre plus piquante et plus juste, *il n'y a point de loups dans ses bergeries.*

Au reste, Florian, dont la muse timide n'ose faire un pas sans être protégée par des exemples, ne fut que l'imitateur aimable d'un poète étranger, le seul qui, parmi les modernes, ait su rendre à l'églogue ses charmes antiques et ses traits ingénus. C'est à Gessner que cet honneur appartient. — L'histoire de la poésie bucolique, chez nos voisins et chez nos rivaux, n'offrirait d'ailleurs pas plus d'intérêt que le coup-d'œil rapide que nous avons jeté sur la nôtre. Les élégies lugubres des Anglais, et les farces romanesques des Espagnols sont également opposées au caractère de ce genre, toujours facile, riant et naturel. Les Italiens, il est vrai, sont fiers de devoir l'*Aminte* au chantre de Godefroy. C'est leur unique titre; car la *Phillis* de Boranelli, et le *Pastorfido* du Guarini, n'ont dû leur succès qu'au goût effréné de leurs compatriotes pour les jeux de mots et pour la recherche des ces idées à la fois brillantes et subtiles, dont une tournure originale et piquante déguise la fausseté. Mais l'afféterie du langage et l'affectation du bel-esprit sont incompatibles avec la simplicité de la poésie pastorale. C'est elle surtout qui, dans la pensée et dans

l'expression, doit toujours peindre la nature prise sur le fait ; et ce n'est pas aux Italiens modernes que ce talent paraît être réservé.

Pourquoi les nations les plus polies de l'Europe, celles dont les poètes ont revêtu de tant de charmes les fictions brillantes de l'imagination, et l'éloquence passionnée du sentiment, ont-elles si peu réussi dans le genre pastoral ? Pourquoi la grace et la simplicité de l'idylle antique, sont-elles presque inconnues dans la langue moderne la plus douce, la plus harmonieuse et la plus flexible, comme dans celle dont le caractère dominant est la noblesse, la précision et la clarté ? Pourquoi le génie de la poésie bucolique, endormi pendant tant de siécles, s'est-il éveillé tout-à-coup dans les rochers de la Suisse, et comment a-t-il retrouvé, dans un idiome dur et rebelle, la langue presque oubliée de Théocrite et de Virgile ? — Un examen réfléchi de ces diverses questions excéderait les bornes que je me suis prescrites dans cet article ; et peut-être faudrait-il reconnaître, avant de répondre, que, dans la poésie pastorale, les succès dépendent des mœurs, plus que de l'esprit.

Telle paraît être l'opinion du nouveau traducteur de Théocrite, dont ces réflexions nous ont éloignés trop longtemps. Voici comment il s'exprime dans un discours préliminaire où l'on peut apprécier le style et le talent d'un écrivain qui s'est imposé la loi de juger les autres, avec une inflexible sévérité. « La pastorale, dit le C. Geof-
« froi, bannie de l'Europe moderne par l'esprit
« de la chevalerie et le goût romanesque, devait
« trouver un asile dans les montagnes de l'antique
« Helvétie. Astrée en quittant la terre, semblait

« avoir arrêté ses pas dans cette région fortunée ;
« on y retrouvait encore les mœurs patriarchales
« et les vertus de l'âge d'or. Des sites pittoresques,
« des paysages moins riants peut-être que ceux
« de la Sicile, mais plus intéressants, plus fa-
« vorables aux douces rêveries, la considération
« et la richesse attachées à la condition de pas-
« teur ; des cabanes propres et commodes, dont
« n'approchèrent jamais les remords ni les noirs
« soucis ; partout l'abondance sans luxe et sans re-
« cherche ; partout, au sein même de la simplicité,
« l'image de l'aisance et du bonheur ; d'innombra-
« bles troupeaux bondissant sur les collines ; les
« échos des vallons occupés à répéter les chansons
« et les concerts rustiques ; un peuple franc, gé-
« néreux, sensible ; des femmes chastes et fécon-
« des ; des filles belles sans le savoir, parées de
« la pudeur et de l'innocence ; les travaux et les
« soins de la vie pastorale, annoblis par les graces
« et la beauté ; l'amour sans arc et sans bandeau,
« se promenant d'un air modeste au milieu des ber-
« gers et des bergères ; tels sont les tableaux que
« présentait la Suisse au génie de Gessner. On
« pourrait peut-être lui reprocher de la monoto-
« nie, des descriptions prolixes et minutieuses ;
« des monologues trop multipliés ; trop peu de
« mouvements dramatiques, et cette fadeur atta-
« chée à la peinture des mœurs trop parfaites ;
« car tous ses personnages sont autant de prodiges
« de douceur, de fidélité et de vertus, sans aucun
« mélange de ces petits défauts auxquels on re-
« connaît la nature : mais un sentiment délicieux,
« un intérêt touchant couvre ces taches légères ;
« Gessner n'en marche pas moins à côté de Théo-
« crite et de Virgile, laissant derrière lui les poètes

« bucoliques de toutes les nations. Quelques alle-
« mands, il est vrai, ont obtenu des succès dis-
« tingués en ce genre; mais on remarque dans
« leurs idylles, tous les défauts de Gessner, et l'on
« n'y retrouve pas toujours, au même degré, les
« beautés supérieures qui lui servent d'excuses. »

Ce morceau seul annonce un professeur formé dans l'art d'écrire, par l'étude des bons modèles. La première partie pourrait être d'une couleur plus fraîche. La description fleurie des campagnes de la Suisse manque d'éclat et d'originalité; les images qu'elle présente sont dans tous les poètes qui ont fait la peinture de l'âge d'or; et l'élégance pénible du style décèle un écrivain qui, connaissant bien les convenances de son sujet, les observe par principe, plutôt qu'il ne les saisit par inspiration. D'ailleurs, les réflexions qui terminent ce morceau, sont parfaitement judicieuses, et tout le discours préliminaire atteste les profondes connaissances de l'auteur dans la littérature de tous les âges et de tous les pays.

C'est cette instruction, devenue malheureusement si rare, qui, malgré les erreurs de l'esprit et les ressentiments de la mémoire, rapproche aujourd'hui le C. Geoffroi, du moins dans ses jugements, d'un autre critique, illustre par des succès plus brillants et des travaux plus variés. On peut comparer son opinion sur la poésie pastorale, à celle qu'a développée J. F. Laharpe dans le grand ouvrage qu'il achève, pour l'espérance des générations qui naissent, et pour la gloire de celles qui ont disparu; ouvrage qui, malgré les sarcasmes de la médiocrité jalouse, malgré ses propres imperfections, est déja reconnu généralement pour le véritable code de la critique et

du goût. On verra, par ce rapprochement, que la saine littérature a des principes sûrs, une doctrine commune, qui rallient tous les bons esprits, comme la saine morale a des règles invariables sur lesquelles les bons cœurs ne sont jamais divisés.

Le C. Geoffroi s'est montré fidelle à ces principes conservateurs, tant dans la préface que dans les notes de sa nouvelle traduction. Je n'ai remarqué qu'un seul passage où l'habitude de l'humeur ait évidemment égaré sa raison. Il s'agit de l'influence de la cour de Louis XIV sur la littérature française. Voici ce qu'il ajoute à quelques observations malignes sur Lamothe et sur Fontenelle. « Voltaire lui-même fut tellement esclave de l'es-
« prit et du goût de son siécle, qu'il regardait
« comme l'enfance de l'art dramatique, le temps
« des Sophocle et des Euripide, précisément parce
« que ce temps était voisin de l'origine de la
« tragédie; comme si les arts du génie suivaient
« la même progression que les sciences abstraites.
« Voltaire voyait bien que la plupart des chef-
« d'œuvres de Sophocle et d'Euripide seraient sifflés
« à Paris; mais il ne voyait pas que ses meilleures
« pièces eussent été huées sur le théâtre d'Athènes.»

Excepté la ligne sur la différence des arts de l'imagination et des sciences du calcul, qui rappelle une vérité trop oubliée, ce passage n'offre que le résultat des plus déplorables préventions, et de la plus persévérante injustice.—Ces invectives amères ont pour unique prétexte une lettre peu mesurée que Voltaire, âgé de vingt-quatre ans, mit à la tête de son Œdipe; il la supprima depuis; et cet aveu tacite des erreurs qui lui étaient échappées, fut confirmé solennellement par l'étude

approfondie qu'il fit du théâtre grec, par l'hommage qu'il rendit cent fois au génie de ses fondateurs, et surtout par l'imitation fidelle de leurs ouvrages, qu'il porta plus loin qu'aucun de nos poètes tragiques, dans Mérope et dans Oreste. Ces pièces qui, de l'aveu de tous les connaisseurs, rappellent, avec des traits si mâles et si profonds, le caractère de la tragédie antique, n'ont pas été sifflées sur le théâtre de Paris : j'ignore quel sort Alzire et Mahomet auraient éprouvé sur celui d'Athènes, et si ces ouvrages, d'un genre si neuf et si hardi, auraient excité la raillerie ou l'admiration ; mais, à cet égard, il ne paraît pas que les succès de l'envie laissent des souvenirs bien durables : car nous ignorons absolument si les chef-d'œuvres de Sophocle et d'Euripide ne furent pas sifflés, à Athènes, par les Fréron de leur temps et leurs coopérateurs.

Il est pénible, mais il est nécessaire de combattre la haine, quand elle ne s'arrête pas devant un tombeau, protégé par soixante ans de travaux et de gloire. Le C. Geoffroy nous aurait épargné cette tâche cruelle, si, pardonnant enfin aux plus grands hommes de notre siécle, qu'il est capable d'apprécier mieux qu'un autre, il se contentait d'agiter le fouet de la critique sur notre littérature mineure. Qui l'empêche de venger le goût, sans offenser le génie ? C'est un emploi qui convient à son courage, à son expérience, à ses études, à son attachement pour les bons principes ; et l'ouvrage qu'il vient de publier lui donne de nouveaux droits, qu'on ne contestera pas.

En effet, sa traduction de Théocrite, fort supérieure à celles qui l'ont précédée, est d'un homme qui, profondément versé dans l'étude

des deux langues, reste fidelle à ce grand précepte de la raison et du goût, qu'il faut rendre les beautés par des beautés semblables et non pas les mots par les mêmes mots. Il a senti que le plus grand tort qu'on pût faire à Théocrite serait de l'empêcher d'être lu. Il s'est donc préservé de cette exactitude minutieuse, qui se tourmente le plus souvent pour endormir le lecteur, et quelquefois pour le dégoûter. Le père de la poésie pastorale vivait dans un siécle et chez un peuple dont les mœurs différaient essentiellement des nôtres. Il a répandu, dans ses Idylles, des graces simples, des images naïves, des peintures touchantes qui, dans tous les temps et dans tous les pays, auront un charme inexprimable pour les ames douces et les imaginations délicates. Il présente aussi quelquefois des tableaux licencieux et grossiers, et la rudesse naturelle de ses personnages est souvent exprimée d'une façon digne d'eux. Autant qu'une prose élégante et pure peut remplacer des vers harmonieux, le traducteur a conservé les traits les plus aimables du poète; autant que l'exigeait la délicatesse d'une langue chaste et sévère, il a adouci certains passages trop libres pour un pays où la pudeur semble s'être réfugiée dans le langage. — Un helléniste superstitieux accusera quelquefois le C. Geoffroy d'infidélité, mais les lecteurs éclairés le remercieront toujours d'avoir su concilier ce qu'un traducteur doit à son siécle, à ses compatriotes et à son auteur.

ESMENARD.

Lettres sur la vaccine, par J. P. Coladon, *de la société royale de médecine d'Édimbourg.*

L'usage de la vaccine eût été autrefois, en France, le sujet d'une guerre générale entre les savants. Pour qu'une idée nouvelle produisît d'abord cet effet, il n'était pas même nécessaire qu'elle eût un caractère bien frappant d'importance ou d'utilité. Que de clameurs le tabac n'excita-t-il pas en Europe ! Ne vit-on pas un roi, Jacques I.er, se mêler parmi les combattants, et lui faire l'honneur de composer un traité contre son usage? Le procès du café n'est pas encore jugé. Il y a maintenant trois siécles que nous usons de l'un et de l'autre, sans qu'il paraisse que la vie humaine en ait été abrégée. La circulation du sang, cette découverte la plus brillante de la médecine moderne, ne parut qu'une hérésie dangereuse, et ne produisit que d'interminables débats. Procurez quelque nouveau plaisir ou quelque nouvelle connaissance aux hommes, vous en verrez d'abord la moitié s'élever contre vous, et quand on aura beaucoup écrit et longtemps disputé, on finira comme il fallait commencer, on s'en rapportera à l'expérience, et on laissera au temps le soin de décider la question. N'a-t-on pas vu enfin, vers le commencement de ce siécle, un soulèvement presque général contre l'inoculation, et l'autorité plusieurs fois invoquée contre elle?

Pourquoi donc l'usage de la vaccine, qui n'en est que la perfection, n'excite-t-il pas les mêmes clameurs? Je crois peu à la perfectibilité physique de l'espèce humaine. Sans compter la petite vérole elle-même, combien de maladies nouvelles inconnues à

à nos pères ! Mais je crois encore moins, je l'avoue, à sa perfectibilité morale. Quelque opinion qu'on ait embrassée à cet égard, on conviendra sans peine que dans ces dix dernières années, nous n'avons rien gagné en sagesse et en modération. C'est que nous sommes distraits par d'autres objets, c'est qu'il y a des maux bien plus redoutés que la petite vérole, et qui ont laissé après eux des traces bien plus profondes et bien plus terribles. Quelques médecins éclairés rassemblent sans bruit les preuves de la vérité : quelques hommes sages les écoutent en silence. Il ne faut plus de grands efforts pour la défendre, mais il en faut pour appeler l'attention sur elle, pour réveiller l'intérêt qu'elle devrait inspirer, et toujours cependant, il faut dissiper les préjugés, rassurer l'ignorance. C'est-à-dire, que pour faire adopter une vérité utile, il faut peut-être avoir ce courage de patience qui est moins brillant, mais qui est bien plus rare que l'autre. Sans doute, ils sont dignes de nos respects ces hommes qui se dévouent à l'humanité souffrante, et dont la vie se passe à lui accorder les secours qu'elle réclame d'eux. Mais celui qui va lui en chercher de nouveaux, qui emploie toutes les ressources du zèle, de l'expérience et des lumières pour les lui faire accueillir, me semble avoir quelque chose de plus respectable encore, et tel se montre le C. *Colladon* dans ses lettres.

Qu'est-ce donc que la vaccine ? Ecoutons l'auteur lui-même : « Le comté de Glocester est fameux par « ses pâturages et par ses bestiaux. Les vaches y sont, « au printemps, sujettes à une maladie qui se déve- « loppe à leurs mamelles par des boutons bleuâtres. « Cette maladie est sans danger. Leur lait n'en est « point altéré, et elles guérissent en peu de temps. « Les vachers et les servantes des fermes, chargés de « les traire, contractent cette maladie pour peu qu'ils

« aient aux mains quelque gerçure, ou qu'il y ait « quelque part un manque d'épiderme ou première « peau. Il leur vient des boutons semblables à ceux « des vaches; ils ont un peu de fièvre; mais ils ne « sont point assez malades pour garder le lit. Les « gens du pays nomment cette maladie, *petite vérole* « *des vaches*. On l'a depuis appelée *vaccine*. Dès long- « temps la tradition du comté portait que ceux qui « l'avaient eue étaient, par là même, préservésp our « toujours de la petite vérole. Un médecin, à jamais « célèbre, le docteur Jenner, suivit cette tradition, « observa la maladie qui y donnait lieu, et inocula « la petite vérole à plusieurs domestiques de ferme « qui avaient eu la vaccine. Personne ne la prit. Il « répéta ses expériences sur un plus grand nombre de « sujets, et toujours avec le même succès. Il jugea « que la manière dont prenait la vaccine n'étant qu'une « inoculation, elle devait avoir le même effet préser- « vatif, portée sur un fil ou sur une lancette, que « prise immédiatement au pis d'une vache. Il inocula « donc la vaccine, et il produisit un bouton sem- « blable à celui de la vaccine naturelle; il inocula « ensuite la petite vérole, et il ne produisit rien. Il « publia alors sa belle découverte. »

Ce sont des enfants qui trouvèrent, en se jouant, l'art d'étendre notre vue ou d'en aider la faiblesse. C'est le bâton ferré d'un berger qui donna la première connaissance des propriétés de l'aimant. Ce sont des chèvres, dit-on, qui firent soupçonner celle du café. Si l'usage de la vaccine se répand et si elle produit les heureux effets qu'on ose s'en promettre, un jour on dira : c'est à de simples villageois que nous la devons. Les savants étudient, les artistes se fatiguent, et c'est souvent de quelques hommes obscurs, ou du simple hasard que nous tenons les plus brillantes dé-

couvertes. Mais que l'ignorance ne s'en orgueillisse pas. J'admire les combinaisons du hasard qui fait rencontrer une idée heureuse, et je garde ma reconnaissance pour les savants, qui seuls ont l'art de la propager et de la rendre utile. A. C.

Dictionnaire néologique des hommes et des choses, ou *Notice alphabétique des hommes de la révolution, qui ont paru à l'auteur les plus dignes d'attention dans l'ordre militaire, administratif*, etc. *des monuments, découvertes*, etc. *des ouvrages politiques, littéraires*, etc. *des événements, époques*, etc. *les plus propres à donner aux lecteurs une juste idée des hommes et des choses ; par le* Cousin-Jacques. A Paris, chez *Moutardier.*

Le second titre explique le premier, et il faut convenir qu'il en avait besoin. Il n'eût pas été, je crois, sans un peu d'aide, facile de comprendre ce que pouvait être un *Dictionnaire néologique des hommes et des choses*, et on peut dire que ce titre est lui-même une sorte de néologisme. En effet, on est néologue, non-seulement par l'invention ou par l'usage qu'on fait de termes nouveaux, mais encore par l'emploi des mots reçus, dans un sens nouveau ou différent de la signification ordinaire ; et c'est ce qui a lieu ici, où l'on applique *aux hommes et aux choses* une expression qui ne convient qu'*aux mots* : Le *Cousin-Jacques* sait cela tout comme nous ; mais son humeur est de n'en tenir compte. Il a rapporté cette disposition *de la lune*, où il a fait, comme on sait, de fréquents voyages. On n'est pas

moins étonné de toutes les matières hétérogènes qu'il a rassemblées sous l'ordre, ou plutôt sous un véritable désordre alphabétique. Son dictionnaire a cela de particulier, qu'on ne peut jamais être sûr d'y trouver ce qu'on y cherche. Le premier mot qui s'offre est *Aar*, rivière d'Allemagne, qui se jette dans le Rhin *. Vous croyez que c'est un Dictionnaire de géographie ; point du tout : le second est *Abeillard*. Ce sera peut-être un Dictionnaire de grands hommes ; pas davantage : le troisième est *Abaisser*, et vous pourriez croire alors que c'est un vocabulaire de mots, un Dictionnaire de langue. La vérité est qu'il tient de tout cela, mais dans le rapport plus ou moins direct qu'ont les mots dont se composent les articles du Dictionnaire avec les circonstances de la révolution. Voilà le fil qui les lie entre eux, et ce fil encore est assez sujet à rompre. Par exemple, il est difficile de trouver quelque analogie entre les hommes et les choses de la révolution, et *Abdélazis*, tragédie d'*André Murville*, non plus qu'avec le portrait de Brunet dans le désespoir de Jocrisse, du citoyen *Abos*. L'un et l'autre pourtant ont trouvé place dans le Dictionnaire, ainsi qu'une foule de mots auxquels peut s'appliquer la même observation.

Du reste le Cousin-Jacques, qui a prévu ces critiques faciles, a essayé d'y répondre d'avance dans une assez longue préface, qu'il appelle *courte introduction*. Depuis dix ans, y est-il dit, il travaille à ce Dictionnaire ; c'est à-dire, que depuis dix ans, il tient note de tout

* Pour le dire en passant, le Cousin-Jacques a fait ici une petite erreur. *L'Aar* dont il parle, et sur lequel il a été livré, comme il dit, au mois de juin 1799, de furieux combats entre les Français et les Autrichiens, n'est pas *l'Aar, rivière d'Allemagne*, mais *l'Aar*, rivière de Suisse, qui prend sa source dans le Grimsel. Il y a deux rivières de ce nom, l'une qui coule en Allemagne, et l'autre en Suisse.

ce qui se passe, et, en outre, il a obtenu, sans les chercher, une foule de renseignements de toute espèce; et c'est pour tirer de ces notices le parti le plus avantageux possible, qu'il a composé le *Dictionnaire néologique*. « Ainsi, dit-il, j'ai pu et j'ai dû parler de qui bon me semble, laisser de côté aussi qui bon me semble; et si j'ai insisté sur tel personnage plutôt que sur tel autre, c'est qu'il *m'a plu* d'insister sur lui; si j'ai passé sous silence tel événement et tel ouvrage, c'est qu'il *m'a plu* de le passer sous silence. » On pourrait bien trouver encore qu'il y a un peu *de lune* dans cette manière de faire et de s'exprimer; mais, à quelqu'un de si décidé et dont le parti est si bien pris, il est plus court et plus convenable de s'en tenir à dire comme Valère à Sganarelle :

Cette réponse est juste, et le bon sens paraît
A ne vouloir jamais faire que ce qui plaît.

Après ces remarques, que nous avons cru aussi qu'il nous convenait de faire pour l'honneur de la méthode, il est juste d'avouer que l'esprit dans lequel est composé cet ouvrage est fort bon. L'auteur s'est montré constamment fidelle à l'épigraphe qu'il a adoptée :

La modération dont on nous fit un crime,
Des vertus, en tout temps, sera la plus sublime.

Il l'a empruntée de ses œuvres, et la critique pourrait bien trouver à y reprendre. Parmi beaucoup de belles épithètes qui conviennent à la modération, celle de *sublime* n'est pas la mieux choisie. Mais elle est une si bonne chose à la suite d'une révolution qui en est une si terrible, qu'on peut permettre à l'exagération de la qualifier. Tous les noms qui ont acquis, dans ces derniers temps, une célébrité quelconque, se trouvent ou se trouveront dans ce livre, qui paraît devoir être com-

plet à cet égard ; cependant le blâme y est répandu avec une discrétion et un ménagement très-remarquables ; toutefois cette modération pour les personnes ne s'étend pas jusqu'aux choses : les mauvaises actions et les principes pernicieux y sont, les uns racontés, les autres jugés avec une juste sévérité, et souvent avec une véhémente indignation. Cette distinction est d'un excellent esprit, et, dans beaucoup de cas, d'une équité rigoureuse. Combien de doutes peuvent rester sur la moralité de ceux dont les actions furent les plus repréhensibles ! Quel beau précepte est renfermé dans ce peu de mots ! Ne jugez point, *ne judicamini !* Mais comme tout a des bornes, et que dans un travail de ce genre, on rencontre des noms pour qui le ménagement ne serait que lâcheté, l'auteur alors n'use envers eux d'aucune indulgence. Outre ce mérite essentiel dont tous les bons esprits doivent savoir gré à l'auteur, ce Dictionnaire se recommande par le nombre et la variété des articles, et par l'originalité souvent piquante que le tour d'esprit particulier au Cousin-Jacques leur communique. Il nous paraît devoir obtenir beaucoup de succès ; et, malgré les critiques qu'on s'est permises en commençant, sur la forme de cet ouvrage, il en est peu de ce genre qui méritent plus de lecteurs. M.

L'ART du Poète et de l'Orateur, par J. P. PAPON, *volume in-8.°, cinquième édition, corrigée et augmentée. Prix* 4 *francs pour Paris, et* 5 *francs* 50 *cent. franc de port ; et se trouve chez Obré, rue Mignon,* n.° 1.

Tous les préjugés favorables se réunissent en faveur de cet ouvrage : le nom d'un auteur estimé, quatre

éditions qui ont précédé celle-ci, le jugement qu'en porta dans le temps Querlon, qui ne vantait pas tous les livres. Il en parla presque comme d'un livre *classique* : il remarqua qu'il conservait les principes et la tradition de l'art, en écartant la routine; et que, fidelle à recommander l'imitation des anciens, il savait la modifier dans l'application à nos usages. Cet éloge était motivé. Si l'art est dans tous les siécles nécessairement le même, la différence des usages fait pourtant que les ouvrages modernes doivent différer des anciens. L'art de la tragédie sera toujours celui d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide ; mais notre tragédie ne peut plus être celle d'Athènes. On ne défendra jamais mieux les causes que Cicéron ; mais le *forum* et les juges de Rome étaient si différents des nôtres, que les plaidoyers ne peuvent plus être les mêmes. Aristote sera toujours le premier des maîtres qui ont enseigné la rhétorique : il faut toujours revenir à lui; et l'on peut appliquer à ce précepteur d'Alexandre ce qui a été dit très-ingénieusement de son élève : « Il faut encore qu'il se trouve dans tous nos panégyriques ; et il semble, par une espèce de fatalité glorieuse à son nom, que nul autre ne puisse recevoir des louanges qu'il ne les partage. » On le relit avec étonnement, même après avoir médité Cicéron et Quintilien. Mais tout honneur a ses bornes, et le culte le plus légitime ne doit point dégénérer en superstition. Ainsi l'auteur mérite des éloges pour avoir pensé qu'il fallait savoir oser avec circonspection, et que les préceptes de la rhétorique ne devaient point être, dans notre siécle, comme ils l'ont été si longtemps, une répétition servile de ceux d'Aristote.

Une courte citation va faire connaître l'excellent esprit dans lequel il a écrit. « On trouvera peut-être que mon ouvrage respire un peu trop les mœurs et les

usages du temps passé.... Est-ce ma faute, si je tiens encore, pour le fond, à une méthode qui, malgré ses défauts, a été justifiée par les plus grands succès, qui a formé autrefois, dans tous les états et dans toutes les conditions, des hommes dont nous admirons les ouvrages, et dont nous regrettons encore les vertus? On ne me persuadera pas aisément qu'ils eussent tort d'étudier l'eloquence et la poésie dans leurs sources, de connaître les beautés des anciens, et de se les rendre familiers, de puiser dans leurs ouvrages le goût des mœurs simples et austères.... et enfin d'apprendre d'eux l'art difficile des bienséances, cet art si peu connu aujourd'hui.

L'ouvrage est précédé d'un essai sur l'éducation. La base en est la religion : le développement se fait en six cours d'études, où les plus excellents modèles sont présentés à l'élève avec ordre et suivant ses forces.

L'art du Poète et de l'Orateur, vient ensuite. L'auteur en parcourt les préceptes en les appliquant au barreau, à la chaire, au théâtre tragique. Ainsi il se borne aux genres du plaidoyer, du sermon, de l'oraison funèbre, de la tragédie, et ne parle point des autres compositions. Des gens difficiles lui reprocheront le choix de quelques exemples pris dans des modèles du second ordre, et surtout une multitude de chapitres, où les détails de l'art sont plutôt indiqués qu'exposés. On pourrait aussi critiquer cette phrase de la préface : *Je suis parfaitement d'accord sur les principes avec ce que M. de Laharpe a publié, ... et mon ouvrage ne semble être qu'un abrégé du sien, qui a paru* 35 *ans après.* M. de Laharpe ne se doutait point d'avoir eu trente-cinq ans d'avance un tel abréviateur. Un abégé qui précède de si loin est l'original et le modèle, et l'ouvrage qui arrive si longtemps après, n'en est que le développement et le commentaire. Est-ce là la pensée du

REP. FRA. LA SEINE 5 Cent. 3

C. Papon, homme généralement connu pour raisonnable et modeste ? Non, il veut dire seulement qu'il a écrit plus briévement d'après des principes foncièrement les mêmes. Ils le sont en effet, et doivent l'être. Dans tout art, dans toute doctrine, les bons esprits partent du même point, et tendent au même but. C'est le talent d'exposer et de pratiquer les principes, qui diffère. Tout peintre compose, colorie, espace les objets d'après les mêmes règles: mais un tableau estimable peut être loin encore des chef-d'œuvres de Raphael et du Poussin; et les maximes du P. *Gaichiés* sur l'éloquence de la chaire ne valent pas apparemment le traité de l'orateur de Cicéron, ou la lettre de Fénélon à l'académie. B. V.

Le Cultivateur anglais, ou *Œuvres choisies d'agriculture et d'économie rurale et politique, d'Arthur Young; traduit de l'anglais, par les* CC. Lamarre, Benoist et Billecocq, avec des notes par le C. Delalauze, coopérateur du cours d'agriculture de l'abbé Rozier; avec des planches en taille-douce : 6 vol. *in*-8.° Prix, 33 fr., et 42 fr., franc de port par la poste. A Paris, chez Maradan, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n.° 16. An 9 (1800).

Tout ce que l'on peut tenter pour la perfection de l'agriculture en Angleterre, est décrit ou enseigné dans ce livre d'Arthur Young; tout ce que l'on peut faire, pour en rendre les préceptes applicables à la France, nous paraît avoir été exécuté par les traducteurs. Ils sont connus, et leurs noms, à la tête d'un livre, an-

noncent que ce n'est point une spéculation mercantille, un appât presenté aux oisifs, mais une œuvre utile, une instruction civique. Quant au nom d'Arthur Young, quel homme, même faiblement initié aux lectures d'économie rurale, n'a entendu parler de ses courses agronomiques en Angleterre, en France, en Italie, en Espagne? Il voyage, comme l'antiquité nous peint Céres et Triptolème, en enseignant à construire la charrue, et à faire croître les épis. Il parcourait la France, dans l'année même ou se formait la tempête politique, dont nous avons commencé à respirer en l'an VIII. On se souvient du livre où il rendit compte de cette course, comme d'un ouvrage, non-seulement utile, mais ingénieux. Il y a quelque chose de piquant, et presque d'amusant et de badin, dans l'évaluation arithmétique de la somme des terrains, et de la valeur des produits de notre agriculture. Son récit ne manquait pas de quelque agrément; et dans des temps moins orageux, ses leçons auraient invité aux expériences, et produit d'heureux accroissements dans notre richesse champêtre.

Le ton de l'écrivain est différent dans cet ouvrage. On s'aperçoit que c'est de son propre pays qu'il s'occupe; il songe, non à se distraire dans des narrations, mais à rendre un compte sérieux et complet. Il s'arrête cependant quelquefois, quand un beau château se présente, ou qu'une belle vue charme ses regards. Il faut bien qu'il décrive quelque ancienne abbaye bien gothique, ou quelque situation sauvage, *of a very fine melancoly*. Tout anglais doit ce tribut au goût national. Il parle aussi, en passant, des manufactures, et il raisonne sur l'emploi de la richesse; mais les moyens de l'obtenir par l'agriculture, fixent surtout son attention. Il examine les terrains, les labours, les plantations, les troupeaux, les engrais, les dessèchements,

les fossés, les haies, les abris, les tiges fruitières, les bonnes et grasses prairies naturelles, les prés non moins féconds que l'on obtient par l'artifice de la culture, le produit du trèfle, du sainfoin, de la vesce; quelle espèce de chou plaît davantage aux animaux; comment ils se nourrissent avec la pomme de terre, la carotte et le turnep; quelle est la manière d'en recueillir beaucoup; comme il faut les ménager, et comme il faut les consommer dans la ferme, au profit de la vache et du cochon, qui seront d'une bonne graisse et d'un produit incroyable. Je dis *incroyable*, et cette expression n'est pas aussi vague qu'elle le paraît; car on a refusé, en Angleterre, de croire ce que M. Young racontait de la grosseur de tel ou tel cochon vendu par tel ou tel fermier.

Il était, quand on l'eut, de grosseur raisonnable; mais quand M. Young a articulé le nombre de *stones** que pesait cet animal, les rieurs ont voulu contester, et il a fallu les convaincre par des témoignages authentiques.

Il ne faut point croire que chacun des articles que nous venons de nommer presqu'au hasard, ni une foule d'autres, nécessaires à la confection d'un traité d'économie rurale, soient traités par chapitres, suivant la méthode de notre bonhomme Ligier, dans sa *Maison rustique*, ou de l'abbé Rozier, dans son *Dictionnaire d'agriculture*. Ce sont des observations succinctes, de simples énonciations de faits, suivies de courtes et judicieuses remarques; mais ces énonciations sont répétées chaque fois que les faits reparaissent, et ils se reproduisent sans fin dans quatre voyages, aux quatre

* Il pesait 20 à 25 stones; c'est-à-dire, de 280 à 350 livres. Ce poids n'est étonnant que pour le nord de l'Angleterre.

coins de l'Angleterre, Sud, Est, Ouest et Nord.

Il y est parlé cent fois de la forme et du poids des instruments aratoires, de l'écoulement des eaux, de l'amendement des prés et des améliorations de toute espèce. Suivant M. Young, elles ne peuvent se tenter avec succès que sur des propriétés d'une vaste étendue et avec des avances considérables. « Les grandes fer-« mes, dit-il, sont l'ame de l'agriculture. » Un gros fermier est à l'agriculture ce qu'un riche capitaliste est au commerce. Mais le propriétaire d'un capital quelconque ne peut être décidé à l'emploi de ses fonds que par la considération d'un profit certain et calculé sur l'avenir. Un cultivateur, et surtout le cultivateur d'une ferme étendue ne pourra donc se livrer aux améliorations qui doivent en augmenter le produit, que lorsqu'un bail assez long lui permettra d'espérer l'intérêt et le recouvrement de ses avances. Les longs baux ! les grandes fermes ! s'écrie souvent M. Young. C'est à ces deux causes qu'il attribue les progrès de la culture dans le Norfolk. D'ailleurs, il trouve partout la confirmation de sa maxime favorite. Partout il porte son crayon pour noter et dessiner, sa plume pour calculer et raisonner. Il voyage en voiture et à pied; il gravit des pentes escarpées, il s'arrête dans un pré bien fourni de plantes, dans un champ bien semé; il entre dans une usine, il se repose tantôt chez un pauvre tenancier, tantôt chez un lord; il s'informe de tout, tient registre de celui qui cultive le mieux, et dit par quels moyens il réussit. Ce n'est pas toujours à la dépense qu'est proportionnée la récolte, mais à cette même dépense réglée par l'attention et secondée par le travail. Tel entreprend beaucoup et dissipe ses fonds. D'autres ont commencé par une mise légère, ont suivi leurs travaux avec constance, les ont étendus avec ordre, et ont fini par retirer *cent pour cent.*

M. Young proclame leurs noms et les inscrit aux fastes des bons laboureurs

Dont Cérès exauça les avides prières *.

Quand un grand seigneur, ou un riche propriétaire, ne se contentant pas d'être magnifique et libéral, a donné l'exemple d'une culture plus intelligente et plus fructueuse ; quand il a perfectionné le choix des semences, ou l'emploi des terrains, ou l'art de dessécher, de fossoyer, de planter et d'enclore, ou la race des troupeaux, ou leur nourriture, ou les outils champêtres, ou les constructions rustiques, M. Young lui donne des éloges avec dignité et avec mesure, tels qu'on doit les attendre d'un homme libre. Mais quand un *gentleman* peu opulent, ou un modeste fermier, ou un bon curé pratiquant dans ses loisirs et suivant ses moyens, l'art de cultiver, créé par *le Très-Haut* ** ; quand ces hommes, dis-je, ont inventé ou adopté quelque pratique utile, accrédité quelque usage louable, obtenu quelque accroissement de produits rustiques, M. Young les visite avec empressement, les écoute avec attention, tient registre de leurs sages opérations ; mais on ne peut dire avec quelle satisfaction il se livre à l'éloge d'un pauvre journalier qui a su se créer un champ, et qui parviendra à se faire une petite ferme ; M. Young raconte soigneusement l'histoire de ses travaux qui ne sont pas petits et de ses succès qu'il a bien attendus et bien achetés ; il sollicite pour lui les regards et les encouragements publics, il veut contribuer à son aisance et parvient à la lui procurer par les dons de la nation. Il jouit fran-

* *Ut quamvis avido parerent arva colono.*

VIRGILE.

** Expression de la Bible, *rusticationem creatam ab Altissimo.*

chement de la petite prospérité que va atteindre ce pauvre homme.

Si ses éloges sont remarquables, ses censures sont justes et graves. Il semble dire, comme le roi Salomon : *Mon ame hait deux choses, et en déteste une troisième.* Les deux choses qu'il hait, sont la paresse et les mauvais raisonnements ; celle qu'il déteste, c'est la charlatanerie. La paresse mine ce que le travail ne surveille pas. Où la dépense abonde et où la vigilance manque, la moisson est nulle et l'entreprise ruineuse. Notre auteur indique tel et tel qui laissent faire leurs valets, et que leurs valets laissent appauvrir. Quant aux mauvais raisonnements, aux fausses analogies, aux spéculations qui n'ont pas pour base la nature et pour guide la prudence, elles écartent du but même auquel on pouvait aspirer, et les exemples abondent, en agriculture comme ailleurs, pour prouver qu'il ne suffit pas d'avoir raison au fond, si l'on ne sait pas raisonner. Mais la charlatanerie est surtout une peste redoutable ; on est ambitieux de gloire, même au village, on veut faire du bruit et étonner les fermiers de la contrée. Des gens étalent des produits, et dissimulent la mise coûteuse et la mauvaise vente. Quelquefois (et cela s'est vu en France, et la remarque est de nous, et non pas de l'auteur anglais) ils ont la prétention d'écrire, et même ils y réussissent ; et l'on apprend enfin avec surprise, que l'écrivain s'est ruiné, comme feu M. le marquis de Turbilly qui prêcha tant les défrichements, et qui vit vendre ses terres. Il en est d'autres qui n'imitent pas tout-à-fait son malheureux exemple, et qui, après avoir fait un moment de bruit par leur doctrine, se reposent et laissent les dissertations et les essais. M. Young rapporte l'exemple d'un jeune fermier qui écrivit sur la culture des carottes. Son écrit était excellent, ses calculs irrépréhensibles, et on lui dé-

cerna un prix très-mérité et qui lui fit beaucoup d'honneur. Mais qu'arriva-t-il? Après avoir exalté la vertu des carottes et le bon profit qu'on en tire, il donna, le premier, l'exemple d'abandonner cette culture, et allégua, pour excuse, que ses calculs n'avaient été que spécieux, et qu'il en était désabusé. M. Young prouve contre lui, assez plaisamment, ce me semble, que ses calculs étaient bons, qu'il avait bien gagné le prix, et qu'à présent, il méritait le blâme d'avoir abandonné une bonne route que lui-même avait frayée. Le desir de la célébrité la lui avait fait rencontrer; la paresse le ramena dans les sentiers de la routine.....

Tel est l'aperçu que nous pouvons donner de cet excellent livre. La lecture en fait aimer l'auteur; il aime, de son côté, notre nation; et il s'est montré sensible à l'honneur que « lui a fait le gouvernement « français, en encourageant la traduction et la publi- « cation de ses écrits. » Ce sont les termes de sa lettre aux traducteurs.

S'il faut examiner le style et la facture de son ouvrage, il nous paraît mériter des éloges. Il n'est nullement atteint des maladies qui travaillent la plupart de nos écrivains actuels, la manie de l'éloquence, l'enthousiasme poétique, l'orgueil des maximes, la fureur d'enorgueillir les pauvres, sous prétexte de corriger les riches, etc. Il avait de belles occasions de dogmatiser et d'étaler du *patriotisme*, en rencontrant sur son chemin de certaines questions politiques, par exemple, la taxe des pauvres, etc.

Son livre est encore une réfutation continuelle de Mably, Rousseau, et de tous ces philosophes chagrins qui déclamèrent contre l'accroissement de la population et le grand nombre des villes. M. Young raisonne bien mieux et avec moins d'esprit et de peine; il prouve, par des faits et des calculs positifs, l'avantage d'un *grand nombre de villes*. En effet, la dispersion des cités sur

le territoire d'un état, y multiplie les marchés ; et le voisinage d'un marché, en etablissant la *concurrence*, éveille et perfectionne l'industrie. Aussi voyons-nous, aux extrémités de l'Angleterre, l'agriculture en honneur, l'education des troupeaux, les dessèchements et toutes les entreprises de l'économie rurale, tentées avec la même intelligence et le même succès que dans le voisinage de notre capitale. Aucune condition ne doit être mécontente de cet ouvrage, toutes en peuvent profiter ; et tout lecteur qui n'est pas decidément frivole, le parçourra avec plaisir. Le vieux Caton en eût fait ses délices. Les Catons sont rares ; mais il y a bon nombre de gens qui n'étudiaient autrefois que la manière de dépenser avec agrément, et que

Nécessité, la mère d'industrie,

a avisés de cultiver avec profit ce qui leur reste de leurs champs. Beaucoup de ceux-là ont acheté le livre d'Young. Ses pensées leur sont plus nécessaires que celles d'Young le nocturne ; ils se félicitent de les avoir lues, et demandent instamment la suite des volumes qui suivront. Aussi nous avons le plaisir de dire d'un livre qui n'est pas encore complet, et dont les journaux n'ont guères parlé : *Il a réussi.*

Les traducteurs y ont contribué par les notes et les tableaux qu'ils y ont joints. B. V.

SPECTACLES.

THÉATRE FRANÇAIS DE LA RÉPUBLIQUE.

Reprise d'HENRI VIII, tragédie du C. CHENIER.

QUAND les productions d'un auteur ont provoqué les éloges les plus pompeux et les satires les plus amères; quand son nom ne peut être prononcé, sans aigrir et sans opposer les passions les plus impétueuses, l'écrivain qui se respecte et qui respecte les lettres, est obligé, plus que jamais, de repousser les injures et les suffrages politiques, d'oublier l'homme et les circonstances, et de porter, dans l'examen des ouvrages, une critique sans fiel, comme sans préjugé. Presque tous ceux qui ont parlé des tragédies du C. Chénier, ont montré, dans cette discussion, une partialité déclarée, ou trahi des préventions secrètes. Faute de séparer ses vers, de ses principes et de ses opinions, les censeurs ont souvent abandonné leur rôle pour descendre à celui de calomniateurs, ou s'élever à celui de juges; ces deux caractères nous sont également étrangers. Il s'agit ici d'un titre littéraire; nous tâcherons de l'apprécier sans humeur et sans faiblesse; et nous prévenons ceux qui vont lire cet article, que nous professons la haine la plus constante pour le fanatisme de toutes les sectes, et le mépris le plus profond pour la livrée de tous les partis.

La tragédie d'*Henry VIII* est, selon nous, un des plus faibles ouvrages du C. Chénier. Il est bien difficile d'y reconnaître la politique et le caractère de ce tyran capricieux et cruel, qui voulut asservir jusqu'à la conscience du peuple anglais, dont le règne fut ce-

pendant tranquille au milieu de cette nation orageuse, et qui devait être peint de la main d'un Tacite, pour la vengeance tardive de la postérité. — L'histoire est encore plus ouvertement démentie dans le rôle de *Crammer*, qu'on fait agir et parler ici, comme Las Casas ou comme Fénélon, et qui ne fut en effet qu'un prêtre impudique et séditieux, élevé, par ses intrigues, du sein de la bassesse au siége épiscopal de Cantorbéry, pour être ensuite précipité, des marches du trône, dans les flammes d'un bûcher. Le C. Chénier a sans doute une prédilection particulière pour le beau caractère d'*Alvarès*, dans *Alzire ;* car il s'est efforcé de reproduire ce personnage, à la fois philosophique et religieux, sous les traits de *Crammer*, dans *Henry VIII*, et dans ses deux drames de *Calas* et de *Fénélon*. Mais quelles que soient les nuances particulières qui les distinguent, toutes les copies sont faibles et décolorées, auprès de l'original.

Les rôles d'*Anne de Boulen* et de *Jeanne Seymour* ne sont guères plus fidelles à la vérité historique, que ceux d'*Henry VIII* et de *Crammer* ; mais l'un et l'autre sont pleins de beautés ; j'avoue que lady *Seymour*, s'exposant à périr pour sa rivale, demandant la mort, et tombant dans les convulsions du désespoir, au récit de son supplice, blesse toutes les convenances de sa position, et par là même s'écarte un peu trop de la vraisemblance théatrale. Cependant la noblesse exagérée de ses sentiments couvre quelquefois l'inutilité de sa présence, et repose l'ame du spectateur, fatiguée des atrocités qui remplissent la pièce. Ce rôle a dû paraître neuf, quoique celui de *Constance*, dans *Inès de Castro*, en ait sans doute fourni l'idée. Au reste, l'auteur a réservé ses forces pour *Anne de Boulen*. Le charme mélancolique que la voix de M.^lle Vanhove lui prête, et l'intérêt profond de sa situation, toujours

attendrissante, quoique toujours la même, lui donnent un caractère vraiment tragique. C'est une idée heureuse d'avoir appelé l'attention sur l'enfance d'*Elisabeth*, dont le nom rappelle de si grands souvenirs; et le personnage de *Norris*, tout en augmentant l'invraisemblance, si l'on veut même, l'absurdité des mesures que prend *Henry VIII*, n'en est pas moins utile à la pièce, parce qu'il amène une situation frappante, et produit un grand effet dramatique.

Après avoir soumis aux connaisseurs ces observations sur les *caractères*, nous en ferons une seule sur la *fable* de cette tragédie : c'est que l'opiniâtre cruauté du tyran et sa passion brutale pour *Jeanne Seymour*, ne laissent aucun doute sur le sort d'*Anne de Boulen*; dès-lors, plus de mouvement, plus de révolution possible; à peine l'exposition est-elle faite ; et déja l'espérance est desséchée et l'ame flétrie; c'est un spectacle froidement atroce que celui d'une reine dans les fers, attendant, pendant cinq actes, entre sa fille et sa rivale, le moment de monter sur l'échafaud.

Le style de cet ouvrage est très-inférieur à celui de *Charles IX* et de *Fénélon*. On a beaucoup applaudi quelques vers sur l'immortalité de l'ame, qu'on ne trouve point dans les premières éditions :

Grand Dieu ! des opprimés où serait l'espérance ?
Quel prix dans le malheur soutiendrait leur constance,
Si notre ame, en quittant ce monde criminel,
Ne trouvait devant soi qu'un néant éternel.

Pour n'opposer au C. Chénier, ni les maîtres de la scène française, ni des rivaux indignes de lui, nous rappelerons seulement les vers suivants du C. *Ducis*, dans son *Œdipe chez Admette :*

Où serait, sans la mort, l'espoir de la vertu ?
Va, l'immortalité, quand le juste succombe,

Comme un astre naissant se lève sur sa tombe.
Je vais, du Cithéron remontant vers les Cieux,
Sur le malheur de l'homme interroger les Dieux.

Quand une vérité de morale et de sentiment est ainsi revêtue de toutes les richesses de l'éloquence et de la poésie, ce n'est pas la peine de répéter en vers froids et communs, ce qu'on a déja dit en vers admirables.

Nous aurions plus d'une citation de ce genre à faire, si nous voulions examiner rigoureusement tous les détails de cet ouvrage. En général, on ne se méfie pas assez des réminiscences; et la bienveillance la plus facile ne peut pas croire que certaines imitations ne soient que des rencontres. L'auteur dont nous parlons a trop de moyens pour ne pas dédaigner des ressources aujourd'hui si communes. Il doit les abandonner à ces écrivains à la mode, qui confient à leur mémoire le soin de faire la réputation de leur talent.

E.

---

*Reprise de l'*AMOUR *et l'*INTÉRÊT*, comédie de* FABRE-D'ÉGLANTINE.

On ne pouvait guères rendre un hommage plus maladroit à la mémoire d'un homme que la politique enleva aux lettres, pour son malheur et pour le nôtre. Ses forces ont été jugées dans le *Philinte* et l'*Intrigue épistolaire*, ouvrages de sa maturité : le regret de sa perte ajoute encore à l'idée qu'on a de son talent. La reprise d'une pièce, heureusement oubliée du public et de ses ennemis, ne pouvait que l'affaiblir.

Parmi les nombreux essais de la jeunesse de *Fabre-*

d'*Églantine*, l'*Amour* et l'*Intérêt*, et la tragédie d'*Augusta*, sont les seuls qui aient obtenu les honneurs éphémères de la représentation, sur les théâtres de Paris. La tragédie ne les soutint pas. La comédie eut un succès équivoque, et laissa soupçonner cette verve originale et piquante, que l'auteur a déployée depuis, et qui donne à ses pièces un caractère particulier. — Mais tous les défauts de son style sont dans cet ouvrage, où l'on découvre à peine le germe de son talent. La conception en est médiocre, le plan vicieux, la conduite invraisemblable et forcée, et la versification encore plus incorrecte et plus dure que de coutume.

On avait eu soin de la faire précéder du *Philinte de Molière*, et de la mettre, pour ainsi dire, sous la sauve-garde de la réputation posthume de son auteur. Cet artifice n'a pas réussi. Le mécontentement et l'ennui ont passé du parterre dans les loges, et se sont manifestés d'une manière très-prononcée, quoique sans éclat. Le talent admirable de M.lle *Contat* a lutté, jusqu'à la fin, contre les trivialités burlesques de *Dugazon*, l'engourdissement des autres acteurs, et l'impatience du public : c'est un triomphe qui n'appartient qu'à elle ; mais en consultant l'intérêt de son art, peut-être même celui de son amour-propre, elle verra qu'il ne faut pas s'exposer à l'obtenir plusieurs fois.

E.

ANNONCES.

Ce journal est le premier qui ait annoncé (voyez notre N.° 2) *la géographie d'Hérodote par le major Reynell; l'ambassade au Thibet, par le capitaine Tur-*

*ner** ; et *le Périple de la mer Rouge, par le docteur Vincent*, dont on a rendu compte sur l'original. Nous croyons intéressant d'indiquer à nos lecteurs un ouvrage qui complètera ceux publiés jusqu'à présent sur l'Inde. Des hommes d'un goût éclairé ont recueilli et doivent faire paraître incessamment les premiers cahiers des *Recherches asiatiques*, ou *Mémoires de la société de Calcuta*. Tout lecteur instruit a sans doute entendu parler des travaux de ces savants anglais qui, placés au milieu des traditions des gouvernements et des superstitions de l'Inde, surent toujours concilier l'intérêt des sciences et celui de leur commerce. Mais leurs opinions pourront surprendre les personnes qui ont cru voir dans les traditions de l'Inde et du Nord, des preuves contre les histoires et les traditions de la Grèce. Le résultat des recherches de la société asiatique est tout à l'avantage de ces dernières. D'ailleurs plusieurs rapprochements entre les différentes mythologies et les cultes récemment observés dans l'Amérique septentrionale, nous montrent dans les religions de tous les peuples de la terre, les titres d'une antique alliance et d'une commune origine.

NOTICE sur la vie et les ouvrages de Nicolas Piccini.

Par *P. L. GINGUENÉ*, de l'Institut national des sciences et arts. Prix, 1 fr. 80 cent. ; franc de port, 2 fr. 25 cent. A Paris, chez la veuve *Panckoucke*, imprimeur-libraire, rue de Grenelle, faubourg-Germain, n.° 321, en face de la rue des Pères. An 9.

Ces connaissances variées du C. Ginguené, et ses liaisons avec Piccini, lui donneront droit de nous faire connaître cet artiste célèbre. Cette notice satisfait également l'amitié et le bon goût.

On annonce un ouvrage, sous le titre de *Cornelius*

* On a cité son entrevue avec le grand Lama, n.° 8.

Nepos, *français*, qui comprendra les vies abrégées de cinquante guerriers célèbres par leurs exploits dans cette guerre; on y rassemblera des notices historiques sur les généraux, officiers et soldats qui se sont le plus illustrés. On recueillera les mots heureux, les maximes, les traits d'humanité.... Cet ouvrage formera 4 volumes in-8.°, beau papier. Prix, 12 francs. On souscrit à Paris, chez le C. Châteauneuf, près le palais du Tribunat, chez Henrichs, rue de la Loi, et chez les princ ipaux libraires des départements.

DU TRAITÉ de Westphalie et de celui de Campo-Formio, et de leur rapport avec le système politique des puissances Européennes, et particulièrement de la France; par l'auteur de la Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile. An 9. A Paris, chez *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.

ODES d'Anacréon, traduites en français, avec le texte grec, la version latine, des notes critiques, et un discours sur la musique grecque; par *J. B. GAIL*, professeur de littérature grecque, au collége de France, nouvelle édition, 4 vol. petit *in*-18, ornée d'estampes et d'odes grecques mises en musique, par *MÉHUL* et *CHÉRUBINI*. A Paris, de l'imprimerie de *Didot l'aîné*. Se trouve chez l'auteur, au collége de France, place Cambray.

GRAMMAIRE de l'adolescence, *ou* Exposition des principes généraux de la langue française; par *YVES BASTION*, deuxième édition, revue et augmentée. Prix, 1 franc relié. A Paris, chez l'auteur, cloître Saint-Honoré; *Bailly*, rue Saint-Honoré, barrière des Sergents; *Delalain* fils, quai des Augustins; et *Nyon*, pavillon des Quatre-Nations, an IX.

DES délits et des peines, traduction littérale de l'italien de *BECCARIA*, sur la dernière édition de Pa-

ris, datée de Harlem, et mise en vente à Paris, chez *Molini*, en 1780. Prix, brochée, 1 fr. 50 cent. — A Châteaudun, chez *Lecesne*, imprim.-libr.; et à Paris, chez *Belin*, rue Saint-Jacques, n.° 22.

CONCORDANCE perpétuelle de l'annuaire républicain avec l'ancien calendrier, et de l'ancien calendrier avec l'annuaire républicain. — Ouvrage très-utile aux administrations, aux hommes de loi, aux négociants, aux banquiers, et à tous ceux qui ont besoin de comparer les dates de l'un et de l'autre style, soit pour les actes civils, soit pour les recherches historiques. — Par *A. C. LEFEBVRE*, directeur des postes; un vol. in-8.° Prix, 4 fr., broché, et 4 fr. 80 cent., franc de port.

TRAITÉ pratique des feux d'artifice pour le spectacle et pour la guerre, avec les petits feux de table, et l'artifice à l'usage des théâtres, par *A. M. Th. MOREL*; un vol. in-8.°, avec figures; prix, 4 fr. 50 c. broché, et 5 fr. 50 c. franc de port.

Dans cet ouvrage, fait avec méthode et clarté, le C. *Morel* traite des diverses espèces de feux d'artifice, et donne aux amateurs de la pyrotechnie les moyens de les exécuter facilement. Les planches qui sont bien gravées, font connaître la meilleure disposition des pièces dont ils se composent.

TABLE des carrés et des cubes, jusqu'à *dix mille*: Ouvrage utile aux ingénieurs, mécaniciens, géomètres, architectes, aux élèves en mathématiques et aux instituteurs; un vol. in-8.° Prix, 3 fr. broché; et 3 fr. 75 c. franc de port.

Plusieurs personnes ont desiré que ces tables fussent détachées d'un ouvrage intitulé, *Manuel d'architecture*, par Séguin. Dans une explication sommaire dont l'auteur les a fait précéder, il donne les moyens d'abréger les calculs des carrés et des cubes, ceux d'extraire facilement les racines du carré de l'hyothénuse et des côtés d'un triangle rectangle, et plusieurs formules interessantes.

RECHERCHES sur l'origine du calcul duodécimal. Brochure in-12. Prix, broché, 75 cent.

Ces quatre ouvrages se trouvent à Paris, chez *Firmin Didot*, libraire, rue de Thionville, n.° 116.



POLITIQUE.

EXTÉRIEUR.

RUSSIE.

2 janvier.

Tous les regards sont tournés aujourd'hui vers cet empire qui a commencé avec le dix-huitième siécle, et qui s'avance à grands pas vers ce haut degré de puissance et d'éclat que lui promettent depuis longtemps les prophéties de la plus sage politique.—Rien ne nous a paru plus intéressant qu'une notice sur l'empire de Russie. Nous la diviserons en plusieurs articles.

Population.

Il n'existe en Russie d'autre moyen de connaître la population que celui des dénombrements qui se font de dix en dix années; méthode très insuffisante en elle-même, quand elle est employée seule et qu'il n'y a pas quelqu'autre méthode de comparaison à laquelle on puisse la rapporter en corrigeant l'une par l'autre. Si l'usage des registres de morts et de naissances était pratiqué en Russie, l'observation aurait bientôt déterminé le rapport des uns avec les autres, et on aurait un excellent élément, qui, combiné avec la méthode des dénombrements, donnerait un état un peu moins incertain de la population de cet empire; mais l'usage de ces registres, totalement inconnu en Russie avant Catherine II, n'est établi encore aujourd'hui que dans quelques grandes villes, telles que Pétersbourg, Moscou, Novogorod, etc.

En 1767, l'auteur d'un mémoire manuscrit, rédigé avec soin, et conservé aux archives des relations extérieures, cite un état de population déposé au sénat à Pétersbourg, cette année là même, suivant lequel la population totale s'élève à 15,234,906 individus, hommes et femmes, nobles, négociants, etc.

L'auteur, par un autre calcul, arrive à peu près au même résultat auquel il ajoute seulement 400,000 hommes pour la population de l'Ukraine, qui n'est pas comprise dans l'état du sénat, ce qui lui donne un total de 15,620,000 hommes.

Depuis l'époque de 1767, la population a fait indubitablement des progrès; et, en 1784, on l'évaluait à 24,000,000; mais ce calcul était regardé alors comme fort exagéré, et, je pense, avec raison; car si le tableau de 1767 est fidelle, comme tout porte à le croire, les deux époques sont trop rapprochées pour que le simple intervalle de dix-sept ans, qui les sépare, comporte l'augmentation d'un tiers dans la population. A la vérité, le partage de la Pologne est arrivé pendant ce temps; mais le général Manstein, et ceux qui connaissaient bien la Russie alors, ont pensé que la guerre, la peste et Pugatschew lui avaient fait perdre au moins autant d'hommes que le partage de la Pologne lui en avait procuré, et qu'ainsi sa population n'avait ni gagné ni perdu par cet événement.

Il ne faut donc mettre en ligne de compte que le progrès naturel de la population dans cette époque; et si, en la supposant de quatre millions, on porte à 20 millions le nombre total des habitants en 1784; si ensuite employant la même base et les mêmes éléments, on évalue ce nombre à 24 millions, à l'époque actuelle de 1800 (an IX de la république), on croit que ce calcul approchera beaucoup de la vérité.

On aurait desiré pouvoir présenter l'état de la population des villes; mais on peut assurer, en général, qu'à l'exception de Moscou, dont la population est estimée de 4 à 500 mille ames; et Pétersbourg, où on en compte de 80 à 100 mille, très-peu de villes offrent une population au dessus de 10 mille ames.

Finances.

En 1767, le revenu total de la Russie ne s'élevait pas à plus de..... 15,793,786 roubles.

Les dépenses de l'état montaient à..... 13,792,878

Il restait donc un excédent de. 2,000,908

Cet excédent, depuis cinq ans et demi, que l'impératrice était sur le trône, devait former une réserve de 11,004,994 roubles; mais on a les preuves et calculs que les dépenses extraordinaires de l'impératrice avaient excédé la réserve d'une somme de 4,603,106 roubles, et toutes les dépenses n'étaient pas connues.

Le revenu reçu des améliorations successives, et en 1778 l'état des recettes et dépenses de l'empire montait pour la recette à..... 32,009,160 roubles.

Et, pour la dépense, à..... 30,887,694

Excédent..... 1,121,466

Dont il faut réduire pour non-valeur sur la capitation, etc..... 800,000

Excédent net..... 321,466

C'était, en 1784, l'opinion générale que le chapitre des recettes était forcé, et que celui de la dépense était diminué, afin de présenter toujours à l'impératrice un excédent de revenu au lieu d'un déficit.

Sans chercher à approfondir ce point de discussion, nous nous bornerons à une réflexion frappante; l'état des recettes comprend tellement la totalité des revenus de l'état, que la moindre de ses branches n'a pu être passée sous silence. Ces trente-deux millions de roubles sont donc tout ce que l'empire peut produire, si même le calcul n'est pas un peu exagéré. Mais l'article des dépenses ne présente que les dépenses ordinaires qui ne produisent que le faible excédent de 321,466 roubles.

Cet excédent ne suffisait même pas à l'entretien du seul Landskois, le favori d'alors, qui recevait 10 mille roubles par mois (120 mille roubles annuellement) 100 mille roubles de présent le jour de naissance de l'impératrice, 100 mille le jour de sa propre naissance, et même somme pour célébrer l'anniversaire du jour où il mérita le titre de favori; en tout 420 mille roubles, sans compter les présents en bijoux de toute espèce, un vaste et magnifique palais élevé pour lui en face du palais impérial, l'acquittement de ses dettes; car,

suivant l'usage de ses prédécesseurs, il achetait tout ce dont il avait envie, sans jamais rien payer, et les mémoires étaient toujours soldés par l'impératrice.

Ajoutons encore toutes les dépenses extraordinaires uniquement relatives aux besoins extraordinaires de l'état, puis les largesses sans nombre et sans mesure, prodiguées aux courtisans dans toutes les occasions d'éclat, l'extraordinaire des départements, et surtout de celui des affaires étrangères, qui ne se trouve porté que pour 532,963 roubles, et qui ne comprend pas un seul article des dépenses secrètes, les dilapidations dans chaque département, et particulièrement dans celui de la guerre, etc. et on se convaincra que l'impératrice devait trouver, chaque année, un déficit énorme.

Mais comment couvrait-on ce déficit de chaque année? D'abord le département des finances était parvenu à lui composer un revenu plus considérable, en forçant les ressorts de l'administration; mais ce qui contribua le plus à rétablir le niveau entre la recette et la dépense, ce fut l'abus du papier-monnaie dont la masse fut prodigieusement augmentée par Catherine II, sous un gouvernement despotique; ce papier conserve nécessairement la valeur nominale; un simple *ukase* suffit pour cela, et personne n'ose murmurer; à la vérité, le numéraire en or et en argent disparaît presqu'entièrement; mais comme le papier en remplit les fonctions, cet inconvénient est moindre en Russie qu'il ne le serait partout ailleurs. L'impératrice entraînée par ses idées de magnificence et le desir d'éblouir l'Europe, a poussé très-loin, et sans aucun scrupule ce moyen de finances désastreux; d'abord par goût, et ensuite parce qu'elle n'aimait point son successeur, et qu'elle se souciait fort peu des embarras qu'elle lui préparait pour éteindre cette énorme dette nationale.

On joint ici l'état des finances de 1778, et on le suppose exact, afin d'avoir une base de calcul. Depuis cette époque, la Russie a acquis la Crimée, quelques déserts du côté du Dnieper et du Bog, et la plus grande partie de ce qui restait de la Pologne. On peut assurer que la Crimée et les contrées adjacentes sont pour la Russie plutôt un objet de dépense que de profit réel. J'ajouterai à ses revenus, tant pour la Po-

logne que pour quelques améliorations dans son système financier, une somme de 11,000,000, et j'évaluerai le revenu total à 44,000,000 de roubles dans le moment actuel. Je suis persuadé que c'est le juger avec faveur, et qu'il n'y a pas de calculateur intelligent, pour peu qu'il connaisse le pays, qui ne l'évalue plutôt au dessous qu'au dessus. Au change actuel, 50,000,000 de roubles ne vont guères qu'à 180,000,000 de francs, que je mettrai ici en nombres ronds à 200,000,000 (cela ne va pas à 150,000,000).

L'état qu'on joint ici présente en détail toutes les sources du revenu. On verra, dans le chapitre des dépenses, que la dette extérieure (envers la Hollande) n'est presque rien, et j'ajoute que les intérêts en ont été payés régulièrement pendant même le temps de la révolution.

Il y aurait beaucoup d'autres détails à présenter encore; mais on ne veut pas donner une trop grande étendue à ce mémoire. Voici quelques notions sur les forces de terre.

État militaire.

Les troupes de Russie se divisent en troupes de campagne, troupes de garnison, et milices.

1.° Ce sont les troupes de campagne qui font ce qu'on appelle proprement l'armée. Elles se composent de paysans de la couronne, et paysans appartenants en propriété aux différents seigneurs.

La manière de recruter est fort simple. Le souverain publie un *ukase* par lequel il ordonne une levée de tant d'hommes sur 100, sur 250, sur 500, sur 1000, etc., suivant l'exigence des circonstances. *L'ukase* est envoyé dans les gouvernements, où le gouverneur le fait connaître aux gentilshommes : ceux-ci rassemblent leurs paysans, les font tirer au sort, et font partir tous ceux que le sort a désignés. Comme le paysan est la propriété du seigneur, et qu'au moment où il devient soldat, il cesse d'être la chose de son seigneur, pour devenir celle du souverain, il s'ensuit une perte vraiment irréparable pour la noblesse toutes les fois que cette opération se renouvelle; ce qui en général lui est extrêmement odieux.

Ce moyen de recrutement est on ne peut pas moins embarrassant pour le souverain qui l'ordonne ; il n'est besoin d'aucune exhortation, d'aucune proclamation, d'appel à l'amour de la patrie ; rien de tout cela n'est nécessaire : le souverain veut, il manifeste sa volonté, et des lors tout est fini.

Mais on calcule que ces hommes ainsi levés, ont subi, avant d'arriver aux corps, un déchet considérable par les maladies, les mauvais traitements, la désertion même ; car il arrive qu'ils s'echappent et se sauvent dans les bois où ils menent une vie errante, se joignent à des bandes de fugitifs comme eux, et, dans l'occasion, savent se rendre très-dangereux.

C'est pourquoi il serait extrêmement imprudent au souverain lui-même, de forcer au-delà de la mesure ce moyen de recrutement ; car le mécontentement une fois allumé chez une espèce d'hommes qui croient aux dogmes de la fatalité, et qu'aucune douceur n'attache à la vie, il ne leur faudrait plus que l'occasion d'un Pugatschew, pour les déterminer à allumer un violent incendie dans toute l'étendue de l'empire.

2.° Les troupes de garnison se tirent des troupes de campagne, auxquelles elles servent comme de retraite et de vétérance ; elles forment 84 bataillons, dont 65 de 772 hommes chacun, et les 19 restants, de 775.

40 de ces régiments sont employés à la garde des places sur la mer Baltique, et coûtent 9311 roubles chacun : 25 autres, gardent les places depuis le Dnieper jusqu'à Kislar sur la mer Caspienne, et coûtent chacun 7467 roubles par an ; enfin les 19 qui restent sont employes dans l'intérieur du pays, et coûtent 7500 roubles.

3.° La milice, composée d'une classe particulière de paysans propriétaires, qui se trouvent dans le duché de Smolesko, dans la principauté de Voronitz entre l'Ukraine et le Don, et dans les royaumes de Casan et Astracan : ils peuvent être au nombre d'environ 25,000 hommes. Moyennant un petit apanage qui leur est donné, ils sont obligés de s'armer au besoin ; mais on ne peut les obliger à quitter la province qu'ils habitent. On les comprendra seulement ici *pour mémoire*.

Encore plus a-t-on dû comprendre jusqu'ici *pour*

mémoire, cette foule immense de troupes irrégulières qu'on pourrait appeler de toutes les parties de l'empire au nombre de 300,000 et au-delà, comme Cosaques, Calmouks, Tartares de toute race, etc. Cependant on ne peut prévoir ce que pourrait devenir, sous les yeux et l'impulsion d'un homme de génie, cette tourbe indisciplinée, et particulièrement certaines espèces de Cosaques, tels que les Zaporoviens, ceux du Don, etc., dont l'intelligence est connue et n'est pas sans célébrité.

Pour ne nous arrêter qu'aux troupes régulières, elles se composent d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et du corps du génie.

L'état de 1778, qu'on présente ici comme base de calcul, montre une cavalerie de..... 51,530 h.
L'artillerie et le génie..... 12,884
L'infanterie..... 207,041

Total..... 271,455

Sur quoi observez que l'infanterie comprend 65,000 hommes de troupes de garnison qui ne devraient pas s'y trouver; reste pour l'infanterie 142,041 hommes, et pour le total..... 206,455.

Les états qu'on a sous les yeux pour les trois années 1783, 84 et 85, présentent des résultats qui ne s'éloignent pas beaucoup de celui de 1778, savoir :

1783	Infanterie, 942 compagnies de 156 h. chacune.....	146,952	197,192 h.
	Cavalerie, 320 escadrons à 157 h. chacun.....	50,240	
1784	Infanterie, 936 compagnies à 156 hommes.....	146,016	197,198 h.
	Cavalerie, 326 escadrons à 157 hommes.....	51,182	
1785	Infanterie, 944 compagnies à 156 hommes.....	147,264	198,446 h.
	Cavalerie, 326 escadrons à 157 hommes.....	51,182	

Mais il faut observer que tous ces états supposent l'armée au complet, ce qui était très-rare du temps de l'impératrice Catherine II. Il était extrêmement aisé de tromper sur ce point une femme qui, ne pouvant juger les choses par elle-même, était obligée de s'en rapporter aveuglément à ce que lui disaient les généraux qui tous avaient intérêt à la tromper, et la trompaient effectivement sans pudeur. Le désordre était au comble, surtout dans la cavalerie, dont il passait pour constant que chaque régiment rapportait à son colonel à peu près 20,000 roubles de revenu, pour peu qu'il connût l'art de faire valoir son emploi. Aussi, lorsqu'il fut question de la guerre de Crimée, en 1783, on rassemblait, sur les frontières de Turquie, toutes les forces de l'empire; on dégarnissait la Finlande, on dégarnissait même la Livonie, et il en résultait à peine 100,000 hommes effectifs. Le prince Potemkin voulut tirer de Livonie un régiment de dragons, qui ne se trouva que la moitié de ses hommes, le tiers de ses chevaux et pas une selle.

Cet état de choses a beaucoup changé, sans doute, depuis que Paul I.er est monté sur le trône; on oserait difficilement chercher à tromper, comme auparavant, un prince qui se fait une occupation capitale de son état militaire, qui voit par ses yeux, qui partage les détails avec ses propres enfants, auxquels il a inspiré ses goûts, qui punit exemplairement et avec la plus grande promptitude, tout délit militaire qui vient à sa connaissance, qui commande à une nation susceptible de toutes les impressions qu'on veut lui donner, où on ne connaît que l'obéissance la plus exacte, où personne n'oserait se permettre le moindre commentaire sur les ordres qu'il reçoit, et où chacun renonce absolument à tout exercice de sa propre raison, et fait consister sa perfection particulière dans l'exécution littérale de tout ce qui lui est ordonné.

On peut donc croire que les abus de l'incomplet sont fort diminués, si même ils n'ont pas cessé tout-à-fait. On a pris, depuis quelques années, le parti d'enrégimenter les Cosaques du Don, qui fournissent une cavalerie légère, comparable peut-être aux troupes légères que la maison d'Autriche tire de la Hongrie. Il est vrai-

semblable qu'on commence aussi à recruter en Pologne ; et, avec ces moyens, Paul I.er ne doit éprouver aucune difficulté à mettre deux cent à deux cent vingt mille hommes sous les armes.

Cet état militaire ne doit lui coûter guères au-delà de dix millions de roubles, comme dans le temps de l'impératrice sa mère. Il est vrai que le papier servant à solder cette dépense, il est nécessaire que l'armée reste dans le pays, puisque le papier ne saurait aller plus loin. S'il fallait faire passer ses troupes en pays étranger, il deviendrait nécessaire de se livrer à des calculs tous differens ; et il est douteux que les finances impériales pussent y suffire sans secours étranger.

On verra qu'il est impossible de donner ici les noms propres de chaque régiment.

Il ne reste plus qu'à donner une idée succincte des forces maritimes de la Russie. Cet article important est renvoyé au *Mercure* prochain.

COUP-D'ŒIL politique sur la situation de l'Europe, extrait en partie d'un journal fort estimé dans le Nord.

LES scènes qui se sont passées, depuis un mois, sur le théâtre de la guerre et sur le théâtre politique, n'ont pas trompé notre attente. Elles ont été plus remarquables sur l'un que sur l'autre ; mais sur tous les deux, elles paraissent tendre à un dénouement prochain.

Les Français, après une victoire éclatante, ont franchi l'une des plus importantes barrières de l'Autriche. Le projet de neutralité maritime a pris assez de consistance pour décider le voyage du roi de Suède à Pétersbourg ; le rapprochement de la Russie et de la France a acquis une notoriété importante ; des publications officielles du gouvernement français ont confirmé ce que nous avions dit de la protection accordée, par les puissances du Nord, à l'Italie, et de son efficacité * ; enfin les négociations qui se pour-

* Le *Moniteur* a contredit expressément tous les bruit

suivent, et un besoin de repos universellement senti, font espérer que les grandes puissances vont s'occuper sérieusement de donner à l'Europe une paix durable.

Après une expérience aussi cruelle que celle de Hohenlinden, l'Autriche a dû reconnaître tout le danger qu'elle courait à prolonger une lutte dans laquelle il n'y a plus égalité de moyens; en voyant les Français s'étendre, d'un côté, dans l'archevêché de Saltzbourg, de l'autre, jusqu'aux environs de Lintz, elle a dû rendre de l'activité à son négociateur, ou plutôt la redoubler; et de là tous les envois de courriers dont nous entendons parler depuis quelque temps; de là le bruit précoce de préliminaires déja signés....

Il fut, pendant la guerre, un temps où deux victoires, comme celles de Maringo et de Hohenlinden, auraient répandu une consternation générale; où l'Europe entière se fût effrayée de voir les Français porter leurs armes au-delà de l'Inn, après les avoir déja reportées jusqu'à Livourne. D'où vient donc qu'aujourd'hui, où après les avantages signalés, ils menacent les contrées les plus reculees de l'Allemagne, et envoient deux nouvelles armées * en Italie, à travers les neiges, les glaces, les précipices; d'où vient qu'on regarde cette grande querelle comme particulière à l'Autriche, et qu'on ne s'inquiète ni du sort de la Bavière et des autres états de l'Allemague méridionale, ni du sort du Piémont, de Parme et de Rome? C'est qu'on ne craint plus, comme autrefois, les principes du gouvernement français, qu'il a mis sa politique à découvert, que l'on connait les barrières au-delà desquelles il ne cherchera pas à étendre son territoire, qu'il a renoncé à la manie et aux manœuvres du prosélytisme plus dangereux encore pour l'Europe que le génie militaire de la France; c'est qu'on voit la France tous les jours plus d'accord avec la Prusse et la Russie.

Qu'on demande ensuite ce que veulent ces puissances dont nous avons vanté l'union et indiqué les vues? Nous

qui s'étaient répandus sur le refus de recevoir un envoyé napolitain, et sur la marche des troupes françaises vers Rome.

* Celle de Macdonald, par le Splugen; et celle de Murat, par le Petit Saint-Bernard.

n'aurons pas la prétention d'expliquer leur volonté d'une manière satisfaisante pour des hommes qui aimeraient mieux, sans doute, la voir dans des manifestes que dans des faits, et qui, d'ailleurs, n'ont pu ni dû desirer l'intervention des deux premières puissances du Nord, dans les differents des puissances belligérantes.

Que d'autres hommes s'affligent de voir Paul I.er s'occuper de relever l'honneur des pavillons neutres, se rattacher au système que créa la Russie, il y a vingt ans, et travailler en cela pour les états maritimes du continent, il n'en sera pas moins vrai que ces interêts sont réels, et qu'il importe aux petits états que de grandes puissances se chargent de les faire valoir.

Nous avons entendu un orateur anglais parler, aux Communes, de *priviléges* à maintenir, fondés sur la *supériorité de la marine britannique*. On doit rendre justice au patriotisme de M. Sheridan, mais on doit en même temps reconnaître qu'il ne s'agit, dans son discours, que des priviléges fondés sur la force; ce titre les consacre-t-il à jamais? Certes, on ne doit pas espérer que la Grande-Bretagne se décide facilement à descendre de ses hautes prétentions; mais est-ce une raison pour que les états du continent s'y soumettent? Tout ce qui est exclusivement à l'avantage d'une nation contre les droits et les intérêts des autres, peut avoir une certaine durée, peut se prolonger alors même que ces intérêts sont le mieux sentis, mais doit tôt ou tard trouver un terme. Au point où est parvenue la civilisation, il ne peut y avoir de solidement stable que ce qui a pour base l'intérêt général des membres de la grande société. Voilà ce que doivent dédire les Anglais et tous ceux qui ont leurs raisons pour faire avec eux cause commune.

L'Angleterre est trop puissante, trop de fortunes sur le continent sont liées à sa prospérité, pour que sous l'empire et même autour des gouvernements qui sont ses ennemis, il ne se trouve pas beaucoup d'hommes disposés à faire des vœux pour elle. Eh! qui pourrait d'ailleurs ne pas desirer sa conservation? qui ferait des vœux pour sa ruine? Des ignorants ou des insen-

sés. Nous avons plus d'une fois combattu l'erreur des uns, et signalé le délire des autres. Nous l'avons souvent observé, l'Angleterre est nécessaire au continent, mais le continent est encore plus nécessaire à l'Angleterre; et nous préserve le ciel d'en venir jamais à éprouver lequel des deux peut le plus longtemps se passer de l'autre !

Il est possible que l'Angleterre croie n'avoir pas besoin du continent ; il est certain que cent bouches le diront pour elle, que cent plumes l'écriront. Déja les papiers de Londres nous annoncent qu'elle a, dans ses magasins, des munitions navales pour deux ans. Les gazetiers de Londres ne peuvent le tenir que de l'amirauté ; et l'on peut admirer l'à-propos de la confidence, comme la précision de l'inventaire. Mais l'assertion fût-elle vraie, le serait-il également que l'Angleterre n'eût rien à perdre à l'interruption totale de ses rapports avec le continent ? ou serait-il impossible que le continent lui fût entièrement fermé ? les grandes puissances continentales n'auraient-elles d'ailleurs aucun autre moyen de l'atteindre et de la blesser ? C'est sur quoi ses amis même sont intéressés à s'interroger de bonne foi.

Une coalition maritime contre l'Angletetre n'aurait pas plus de succès que n'en ont eu, que n'en auraient encore des coalitions continentales contre la France. Mais est-il difficile de fermer aux Anglais la Baltique, de leur enlever le Portugal, de leur arracher même la domination de la Méditerranée, de les éloigner au moins du Levant ? Tout cela serait-il sans conséquence pour eux ? Et l'union de la Russie et de la France n'offre-t-elle pas à la Grande-Bretagne une perspective de dangers, éloignés peut-être, mais menaçants pour sa puissance ? C'est au bord de l'Hellespont, plus qu'au golfe de Finlande, qu'elle doit redouter Paul I.er La Porte, avec toutes ses provinces, remise, sans possibilité de résistance, à la disposition des Russes et des Français, compléterait les moyens qu'ils ont déja pour se rendre formidables à la puissance britannique.

Une cérémonie, en apparence peu imposante, et qui, au premier coup-d'œil, paraît tout au plus propre à intéresser la curiosité de quelques spectateurs, a pu

réveiller des idées d'un grand intérêt pour l'Europe et l'Asie, pour l'univers entier. Ce n'est pas un spectacle insignifiant que celui du Kan et du Lama des Calmouks, venus du centre de la Tartarie au rivage de la Baltique pour rendre hommage à Paul I.er, et recevant de sa main les attributs du pouvoir qu'ils exercent sous sa domination. Ces députés de l'Asie semblent, par cet acte de soumission, proclamer les moyens qu'auraient le souverain de la Russie pour étendre sa puissance dans les contrées d'où ils arrivent. Ce spectacle rappelle que Catherine, peu de temps avant sa mort, envoya ses troupes contre la Perse, et marqua ses derniers jours par des victoires sur cette nation. Ce spectacle rappelle que, dans le temps même où la Russie était fort loin du degré de puissance et de gloire où elle est parvenue, elle traitait avec la Chine, et forçait le souverain du plus vaste empire de la terre à reconnaître, pour la première fois, le droit des gens *. Si tel a pu être l'ascendant de la Russie dans cette partie du monde, lorsqu'elle y a porté seule ses armes **, lorsqu'aucun autre peuple d'Europe ne l'y secondait, que serait-ce si, se réunissant aux Ottomans et aux maîtres actuels de l'Égypte, elle ouvrait une route vers le cœur de l'Asie aux milices européennes? A quelle révolution l'Asie alors ne serait-elle pas destinée? Le projet qui fut attribué aux Français, lorsqu'ils débarquèrent en Égypte, paraîtrait-il alors chimérique? Ne nous ont-ils pas appris tout ce que peuvent des Européens contre les Asiatiques? Et lorsqu'après plus de deux ans de conquêtes, l'Égypte reste encore soumise à quelques régiments

* Dans la même année où Pierre I.er devint seul maître de la Russie en 1689, il conclut un traité avec l'empereur de la Chine, au sujet de quelques forts que les deux Etats se disputaient vers le fleuve Amur. Sept ambassadeurs chinois se transportèrent sur les lieux, et l'on y régla la limite. C'était la première fois que la Chine traitait avec une autre puissance. « Cette nation, si renommée pour la morale, ne connaissait pas, dit Voltaire, ce que nous appelons droit des gens. » Le traité fut rédigé en latin par deux missionnaires, jésuites, employés comme interprètes. On le grava sur deux tables de marbre, destinées à servir de bornes.

** Je n'ai cité que deux époques, la plus récente et la plus ancienne; j'aurais pu en citer d'intermédiaires.

français, est-il une entreprise de ce genre dont le succès ne soit croyable ?

Il suffit d'indiquer la possibilité d'événements dont les probabilités ne sauraient être calculées sur des données éventuelles, mais dont les conséquences peuvent être dès aujourd'hui appréciées par les dominateurs de l'Inde.

Espérons cependant que les états dont les forces pourraient opérer cette grande révolution, trouveront, pour assurer leurs intérêts, d'autres moyens que des expéditions lointaines, qui coûteraient tant de larmes et de sang à l'Europe et à l'Asie. On doit bien augurer à cet égard de la réunion qu'offre Pétersbourg en ce moment. Il y a cent ans que Pierre-le-Grand et Charles XII commençaient à désoler le Nord de leurs sanglantes querelles. Il est consolant pour l'humanité de voir leurs successeurs réunis pour s'occuper des intérêts communs de leurs peuples.

La France elle-même, malgré cet esprit militaire et aventureux qui forma en tout temps son caractère, et que la révolution a tant exalté, cherchera plutôt des moyens de conservation que des routes à de nouvelles conquêtes. Le consul, dont la sagesse ne peut être mieux attestée que par le rapprochement de la Russie, et que la mission du général Sprengporten honore autant que les trophées qui l'entourent ; le consul qui, jusqu'ici, a été moins puissant au dedans qu'au dehors ; qui cependant a marqué la première année de son gouvernement par beaucoup de justice et de grands bienfaits, trouvera dans la paix les moyens dont il a besoin pour remplir toutes ses vues, et il réalisera les hautes espérances qu'il a fait concevoir aux Français.

Dans la première année du siécle qui finit, la France vit éclater contre elle une ligue redoutable *, où la jalousie de ses ennemis se déguisa, sous le prétexte de prétentions de son roi à la monarchie universelle. Nous

* Ce fut en 1701 que commença la guerre de la succession. La ligue était certainement préparée dès 1700 ; mais ce fut seulement l'année suivante que l'empereur, l'Angleterre, la Hollande, le duc de Savoie et le Portugal déclarèrent la guerre à Louis XIV.—La guerre de la succession et la guerre de la révolution! Quelle foule de réflexions ne fait pas naître le rapprochement de ces deux époques.

avons droit d'attendre que, dans la première année du siécle qui va commencer, la France verra se dissiper cette ligue formidable, où la jalousie de ses ennemis influa plus que la crainte, tant de fois exprimée, de ses prétentions à la république universelle, ou à une révolution générale.

SUR la Porte ottomane, le sultan Selim, ses favoris et ses ministres.

L'AVÉNEMENT au trône du grand seigneur actuel Selim, fut l'époque d'un changement remarquable dans l'administration de cet empire. Quelques favoris de ce prince, quelques hommes ardents, appuyés du crédit de la sultane mère, s'emparèrent de presque toutes les branches du gouvernement, et composèrent le conseil d'état. L'autorité du grand-visir, d'abord balancée, fut bientôt réduite aux formes et aux apparences du pouvoir. Tout, jusqu'à la volonté du sultan, fut soumis à cette assemblée, des innovations de tout genre signalèrent ses premiers actes. Pour discipliner les troupes, on appela des Européens qui avaient l'habitude et devaient donner l'exemple de la discipline. D'habiles charpentiers vinrent corriger les constructions, et l'on voit actuellement de superbes vaisseaux dans les ports et sur les chantiers. Plusieurs forteresses et de belles casernes furent bâties. On fonda des écoles pour le corps du génie et pour l'artillerie; on établit une imprimerie française, et de toutes parts, à Constantinople et dans les environs, s'élèvent des édifices publics et de magnifiques palais.

Tel fut le fruit des efforts de quelques individus, pour lever enfin le voile dont l'ignorance et le fanatisme avaient jusque là couvert leur nation.

Voyons maintenant quels sont les hommes qui ont pris en main le timon de l'état.

HUSSEIN, *capitaine-pacha*, fut tiré du sérail, lorsque Sélim monta sur le trône. On lui confia l'administration de la marine de l'empire, quoiqu'il n eût aucune connaissance dans cette partie. La haute faveur de son souverain, le genre de son influence, la

suite qu'il mit dans ses plans, le desir de s'illustrer, lui font vaincre toutes les difficultés. Son département languissait dans un état de négligence et de dépérissement; tous les chantiers furent mis en activité, l'excellente manière française de construire les vaisseaux, introduite par le célebre ingénieur *Brun*, actuellement au service de Russie, fournit aux Turcs une des meilleures marines de l'Europe.

Les grands revenus de l'amiral *Hussein*, ses dépenses plus grandes encore, et une générosité sans bornes, par laquelle il encourageait le zèle des Européens, produisirent cette métamorphose dans l'arsenal de Constantinople. Elle étonne ceux qui comparent son ancienne situation avec son état actuel; mais si l'on examine comment cette belle marine est servie, la tenue de l'escadre turque à Corfou, sur les côtes d'Italie, sur celles de l'Egypte et de la Syrie, s'explique facilement.

Hussein, malgré son grand crédit, (fondé principalement sur son mariage avec la fille du feu sultan Abdulhamed), malgré la faveur continuée du sultan Selim, n'a plus cependant la même influence dans le conseil. Celle dont il jouit encore suffit à peine pour lui conserver, dans la place importante qu'il occupe, assez d'indépendance.

Il est vrai qu'on ne peut attribuer la célébrité d'*Hussein*, qu'à sa générosité, à son luxe, et à son penchant pour les habitudes européennes; c'est d'ailleurs un hommes très-médiocre, sans aucun talent militaire, comme il l'a bien prouvé dans ses campagnes.

JOSUF AGA, *sultan Kiaya*, sait profiter des circonstances et des faveurs de la cour. C'est au fond le premier homme de l'empire. Toujours appuyé par la sultane mere, fort de l'indépendance de sa place, il peut sans crainte braver ou punir la jalousie.

ISSUF AGA, consommé depuis longtemps dans l'intrigue, semble s'être approprié toutes les ruses et toutes les finesses de l'art. C'est pour cela qu'il saisit avec tant d'activité le système d'innovation, si favorable à ses principes politiques, si propre à nourrir son avarice, à consolider son crédit.

SOPHIAN AGA, tiré du sérail comme le capitan

pacha, et comme lui, favori du sultan, n'a jamais eu l'ambition de rechercher de ces places qui entraînent à leur suite plus de danger que de crédit. Il s'est fait *capi kiaya* du pacha de Bagdad et de presque tous les visirs, dont il est plutôt le protecteur que l'agent. Quoiqu'il n'ait point de rang particulier, et qu'il n'appartienne à aucune classe d'officiers, il est néanmoins un des plus puissants personnages de la Porte; et ses richesses égalent son influence.

MEHEMET CHELEK EFFENDI, *Tefterdar du camp*, est un des hommes les plus savants et les plus spirituels. Autrefois ministre de la guerre, il quitta cette place pour celle de trésorier de l'armée du grand Visir, où son crédit l'a suivi; depuis longtemps il dirigeait les réformes. Ce fut lui surtout qui les introduisit à travers tous les obstacles des préjugés et de la haine publique. D'abord il ne se plaisait pas beaucoup dans cette nouvelle place, qui l'éloignait de la capitale; il voyait ses ennemis fonder, sur ce changement, l'espoir de sa perte; mais il devint bientôt le bras droit du grand Visir, et déconcerta tous leurs projets.

Tels sont les hommes par qui se meuvent les ressorts du gouvernement, pendant que les autres, depuis le *grand Visir* jusqu'à l'*Effendi de l'empire*, ne donnent à la machine qu'une impulsion monotone, dont la mesure précise est déterminée par les attributions de leurs postes respectifs.

Les premiers de ces ministres sont:

CADJY FEYA, *Jussuf pacha, grand Visir*; il doit ce poste éminent, moins à la faveur qu'à son mérite; et si sa défaite, ou plutôt sa fuite près *Elhanea*, dépose contre son talent, il ne faut pas attribuer cet événement honteux à son ignorance, mais à l'indiscipline de ses troupes. Il montra au contraire, il y a quelques années, de l'activité, de l'énergie et de la prudence dans l'expédition contre les *Cardès*, et surtout dans son gouvernement d'*Ergerum*. Le pouvoir attaché ordinairement à sa place est aujourd'hui restreint par l'influence du conseil: mais il jouit des plus grandes prérogatives et de toute l'apparence d'un grand Visir.

RASSIK MEHEMET, *reis Effendi*, est un homme presque nul; et son peu de mérite justifie cette nul-

lité : il fut employé comme envoyé extraordinaire à Pétersbourg, lors de la conclusion de la paix entre les Turcs et les Russes.

OSMAN EFFENDI, autrefois *Chiaoux bachi*, est *Kiaya beq du camp*. Il a de bons principes et une grande réputation de probité. Il pouvait encore prétendre à la gloire, et se serait certainement distingué en Egypte, si la défaite du grand Visir ne l'avait forcé d'abandonner le Caire, où déja il était provisoirement nommé gouverneur.

JANIB, substitué au *reis Effendi*, et successeur d'*Atif Effendi*, n'occupe cette place que depuis le mois de mai 1800. Il était autrefois secrétaire dans la chancellerie de l'état, il fut nommé surintendant et trésorier des chantiers nouvellement établis pour la construction des vaisseaux suédois. Ce travail étant achevé, il reçut pour récompense la place de *Tefterdar*, et enfin sa place actuelle.

Pendant qu'il surveillait les ouvriers européens de l'arsenal, il apprit la langue italienne, qu'il parle avec assez de facilité. C'est au reste un homme d'esprit et de mérite.

BERLIN.

24 janvier.

La nouvelle la plus remarquable du moment est le désagrément que vient d'essuyer, à Pétersbourg, le ministre de Danemarck, M. de Rozencranz, qui a reçu ordre de quitter cette résidence dans vingt-quatre heures, et qui doit être déja sorti des états de l'empereur.

On ignore les circonstances de cette disgrace; on varie sur les motifs. Voici ce qui s'est répandu ici à ce sujet et ce qui a été généralement adopté.

M. de Rozencranz s'est, dit-on, permis quelques plaisanteries sur un sujet sur lequel l'empereur, pour montrer le mépris qu'il fait de pareilles plaisanteries, a voulu que la gazette même de sa cour, fit un article qui mît l'Europe à portée de juger du prix qu'il met à l'opinion de certaines gens, et aux bruits qu'affectent de répandre ses ennemis; mais en même temps il a mandé M. de Rozencranz, et lui a enjoint de partir dans vingt quatre heures.

Il y a plusieurs lettres de Pétersbourg qui expliquent ainsi le renvoi de M. de Rozencranz; c'est par ces lettres que s'est formée ici l'opinion générale que sa

disgrace est purement personnelle, et qu'elle n'aura aucune influence sur les relations de la Russie et du Danemarck ; ni sur la conduite de cette dernière puissance à l'égard des Anglais.

On apprend aussi de Pétersbourg que Paul I.er a congédié définitivement celui qui se donnait à Pétersbourg pour le ministre de Louis XVIII.

COPENHAGUE.

21 janvier.

On ne peut nier que les dispositions du gouvernement Danois ne soient aujourd'hui très-prononcées et très-actives en préparatifs de tout genre, il est tout dévoué au système de la neutralité maritime, et le gouvernement est très-sérieusement résolu à défendre contre les Anglais le passage du Sund ; on s'occupe seulement de tout ce qu'il faut pour ne pas manquer de temps, de moyens, et surtout d'hommes, afin de le mettre en état de défense.

On a demandé des mémoires et des renseignements à plusieurs Danois qui connaissent parfaitement les lieux : mais il serait peut-être difficile de suppléer l'expérience, et de bien s'entendre pour l'emploi des moyens. On doit se servir de bâtiments rasés et embossés, sur lesquels seraient établies des batteries à boulet rouge, et qui, se liant avec beaucoup de chaloupes canonnières, formeraient une espèce de chaîne entre les deux rives du Sund. Ceci suppose une parfaite harmonie entre la Suède et le Danemarck, de bons ingénieurs, beaucoup d'activité, et puis des matelots et des artilleurs bien décidés pour le service des chaloupes et des batteries. Pour que tous ces moyens puissent concourir à temps, il faut que la Suède et le Danemarck travaillent de concert.

On a dit ici un moment que les 7,000 Russes renvoyés par le consul à l'empereur viendraient s'établir en Danemarck pour y coopérer à sa défense, ou à l'exécution d'autres plans relatifs à l'établissement du système de la neutralité maritime.

On dit que Dumouriez, entrevoyant la possibilité de cette destination, et entretenant correspondance avec Rostopschin, depuis son voyage à Pétersbourg, sollicite vivement le commandement de ce corps russe ; qu'il se flatte même de l'obtenir ; qu'il espère réussir

aussi, par l'entremise de son protecteur le prince de Hesse, gouverneur de Schleswig, et beau-père du prince royal de Danemarck, à avoir la confiance du gouvernement Danois, et à se trouver à la tête des forces combinées; ce qui le rendrait l'ordonnateur de toutes les mesures propres à la défense de Copenhague et du Sund.

INTÉRIEUR.

PARIS.

Les correspondances particulières, les rapports officiels des préfets et des divers administrateurs, offrent, depuis quelque temps surtout, un tableau effrayant de crimes de toute espèce. Des circonstances atroces, des cruautés inutiles et froidement calculées, semblent nous rappeler ces époques de la révolution, où tous les liens politiques et moraux, furent brisés à la fois. Les vols, les suicides, les assassinats se multiplient. *Dans la commune de Gignac, département de l'Hérault, un père assassine son fils à coups de serpette. A Talence, département de la Gironde, un vigneron égorge son frère et sa mère, endormis.* On ne parle que de diligences attaquées, de voyageurs dépouillés ou tués; enfin, et ce nouveau forfait inspire une vive terreur, dans le département des Bouches-du-Rhône, au nombre des brigands qui, la nuit, couverts de masques, ont tenté le pillage d'une maison de campagne, *on a reconnu*, dit-on, *un juge-de-paix et ses assesseurs.*

Tels sont les crimes qui désolent plusieurs contrées de la France; mais telles sont les suites nécessaires d'une longue révolution. La nôtre a tout ébranlé dans son origine, tout entraîné, tout confondu dans son cours. Elle s'est enfin arrêtée. Mais le mouvement qu'elle a imprimé aux passions, dans toutes les classes de la société, n'a pu cesser avec elle. Ce que pouvait, dans le premier moment, une force contraire, c'était de suspendre la cause destructive de l'harmonie sociale; et qui de nous eût même espéré ce prodige, avant que Bonaparte parût? C'est là le bienfait du 18 brumaire. Dans l'ordre moral, la ré-

paration des maux sera plus lente, parce qu'il est plus aisé de réformer des systèmes, que de combattre des passions; d'etablir des idées saines, des plans sages d'administration, que de recréer au fond des cœurs les vieux principes d'honneur et de vertu.

L'histoire offre des résultats semblables à la suite de tous les grands orages politiques, et l'on peut dire avec Voltaire :

De crimes, de brigands, ces bords sont infestés;
C'est le fruit malheureux de nos guerres civiles.
La justice est sans force; et nos champs et nos villes
Redemandent aux Dieux, trop longtemps négligés,
Le sang des citoyens, l'un par l'autre égorgés *.

Gardons-nous d'une censure amère et chagrine. Si la France, dans ses rapports extérieurs, s'est acquise aux yeux de tous les peuples, une grande considération, il est certain que l'intérieur même de notre patrie nous offre beaucoup de consolations et d'espérances. D'abord, ce cri universel qui dénonce les coupables, cette conscience publique qui les accuse et réclame hautement leur punition, est une preuve que le temps du triomphe et de l'impunité est passé pour le crime. Le crime est moins puni, alors qu'il est plus général; il est même moins connu, parce que plus de gens sont intéressés au silence qui le couvre. Ainsi aucune plainte ne s'élevait en France, lorsqu'il n'existait que des complices et des victimes. Aujourd'hui beaucoup de crimes sont commis; mais de toutes parts ils sont dénoncés : ces crimes n'appartiennent donc qu'au petit nombre; et ce petit nombre sera puni.

Il sera puni : nous en avons pour garants l'indignation, et le courage de tout ce qui est honnête et vertueux, le zèle des magistrats, l'intérêt des gouvernés, et même l'intérêt personnel de ceux qui gouvernent.

Ces forfaits qui, chaque jour, menacent les individus, ont un caractère plus grave que celui de crimes individuels. Le scélérat qui vole un négociant, qui pille une diligence, qui tue un voyageur, poursuit surtout le juge, le maire, le préfet. C'est l'homme en place qui l'inquiète et le trouble : c'est lui qu'il veut détruire, comme un anneau de la chaîne politique qui unit les membres du gouvernement. Punir

* Mérope.

un brigand, c'est souvent, dans ces circonstances orageuses, frapper un conspirateur, ou du moins un instrument de conspiration.

Aussi le gouvernement prend-il les mesures les plus efficaces pour prévenir en même temps et les crimes particuliers, et les attentats qu'ils peuvent préparer.

Il veut connaître tous les besoins de la France. A la correspondance des préfets, il joint des renseignements plus immédiats. Des conseillers d'état sont tour-à tour envoyés en mission dans les départements, pour tout observer et lui rendre un compte exact de leur situation.

Des commissions militaires jugent les brigands pris en flagrant délit; et nous ne sommes plus au temps où le nom sinistre de ces tribunaux effrayait la seule innocence.

Des soldats sont commandés pour accompagner les voitures publiques. Egalement redoutables à toutes les espèces d'ennemis, ils ont déja donné des preuves éclatantes de dévouement et de bravoure, en repoussant les assassins et les brigands.

Le gouvernement a ordonné de grands travaux; et de là, le double avantage d'occuper une classe nombreuse, inquiète et pauvre, et d'offrir à la reconnaissance des Français, à l'admiration des étrangers, à l'émulation des artistes, des monuments dignes de la nation.

Enfin la paix devient de plus en plus probable; et cette paix, le besoin et le salut de tous, attachera nécessairement toutes les affections, comme tous les intérêts, au maintien de l'ordre et du bonheur qu'elle promet à la France. A. R.

Ceracchi, Demerville, Topino-Lebrun, et particulièrement Aréna, ont été défendus, au tribunal de cassation, par le C. Guichard, dans deux audiences successives. Une première fois, les juges, au nombre de seize, ont été partagés d'opinion. Cinq membres des autres sections leur ont été adjoints : la cause a été plaidée de nouveau le 9 pluviose. Le tribunal a rejeté le pourvoi en cassation. Le jugement a été exécuté le 11, place de Grêve.

RAPPORT du ministre de la police générale, sur les auteurs de l'attentat du 3 nivose. Paris; 11 pluviose an 9.

Citoyens consuls, deux des auteurs de l'attentat du

3 nivose, sont dans les mains de la police, et leurs aveux ont nommé les autres.

Au premier instant de l'horrible explosion, un seul soupçon se fit entendre; une haine publique et méritée en accusa les mêmes hommes qui venaient de conspirer la mort du premier consul, par les mêmes moyens de destruction.

La police, à ce premier moment, eut d'autres soupçons, parce qu'elle avait d'autres indications.

Dès le mois de brumaire dernier, j'étais instruit que Georges, de retour de l'Angleterre, en avait apporté de nouveaux projets d'assassinat, et des guinées, pour enhardir et payer les assassins. Ceux qui étaient venus à Paris pour préparer le crime et le consommer, m'avaient été signalés; jusqu'au 15 frimaire, la police, dont les mains invisibles environnaient les scélérats, a entendu tous leurs discours, a suivi tous leurs pas, et si elle n'a pas donné d'abord l'ordre de les arrêter, c'est qu'elle voulait les saisir avec des pièces de conviction; autrement, on l'eût accusée d'arrêter sur des soupçons, ou d'après de faux rapports.

Les auteurs de l'attentat du 3 nivose, tous agents de Georges, paraissent successivement à Paris. Joyau, dit *Dassas*, arrive le 13 brumaire, Lahaye-Saint-Hilaire, dit *Raoul*, le 17, et Limoëlan, dit *Beaumont*, le 20 brumaire au soir.

Le caractère de ce dernier, parvenu à mériter le titre de *brigand* parmi des brigands, explique bien le choix qui fut fait de sa personne.

C'est lui qui va se mettre à la tête de tous les complots, et, afin de se dérober aux regards et aux recherches de la police, il prend plusieurs logements. Il n'est d'abord question dans les conciliabules, que de plans pour assurer le vol des fonds publics, que de projets vagues et indéterminés contre le gouvernement, que des moyens de rallumer la guerre civile, dès que les hostilités, suspendues alors par une armistice, auraient recommencé.

Le 25 brumaire, on décide le pillage de la diligence de Troyes. Le lieu en est fixé au 5.me mille de la route, au dessus de Charenton.

François Carbon, dit *Petit-François*, né à Paris, ex-chef de chouans, qui va devenir l'instrument d'un plus grand crime, est chargé de faire passer des ar-

mes à la barrière, dans un rouleau de toile ; mais l'arrestation trop précipitée d'un des complices fait avorter le projet.

Le 30 brumaire, Limoëlan reçoit, par la voie de Boulogne, des nouvelles de Londres ; elles annoncent l'arrivée d'un commissaire nommé Rivière. Les avis qui m'en instruisent ne contiennent rien de positif sur la nature de ses projets et sur ses moyens, mais suffisent pour donner un nouvel éveil à la police.

Ces lettres, venues d'Angleterre, sont bientôt suivies de dépêches de Georges. Limoëlan en fait lecture à ses complices, le 5 frimaire : elles annoncent qu'un nommé Mercier, dit *la Vendée*, arrive à Paris, avec des instructions, et qu'il descend à l'hôtel Vauban.

Ce jour-là, arrive effectivement un agent de Georges ; mais, au lieu de Mercier, c'est Saint-Régent, chef de chouans, du département d'Ille et Vilaine, connu sous le nom de *Pierrot ;* et cet homme est un monstre dont les crimes font frémir l'humanité ! *Il est chargé de frapper le premier consul.*

L'intervalle du 7 au 11 frimaire est consacré à divers soins que conseillait la prudence. On s'assure de nouveaux logements, on fait faire des démarches pour pénétrer la police, on lui prépare des piéges, pour donner le change à sa surveillance.

On balance longtemps sur le choix des armes : Limoëlan et Saint-Regent achètent, le 8, chez Bourin, armurier, palais Égalité, chacun un nécessaire d'armes de 50 louis, ils les essayent au bois de Boulogne. Quelques jours après, ils achètent des carabines à vent, pour s'en servir à l'un des théâtres.

Le 11 frimaire, arrive l'agent de l'Angleterre ; mais, au lieu de Rivière, c'est le nommé Hyde, le même personnage qu'on a vu figurer dans la correspondance du comité anglais. Il rassemble ce jour-là même, à l'hôtel des Deux-Ponts, les agents de Georges, et discute avec eux les moyens de faire réussir l'attentat que le cabinet de Londres, pressé par les victoires des armées françaises, leur ordonnait de consommer *promptement.*

Ce fut dans ce conciliabule que le complot prit, pour la première fois, un caractère fixe et déterminé. Il fut décidé que le premier consul serait assassiné.

Saint-Régent reçoit une lettre de Georges, le 14, par laquelle il l'informe de l'affreux succès de l'assassinat

de l'évêque de Quimper, il loue le sang-froid et l'audace des assassins, il les présente pour modèles, il annonce un envoi d'argent, et exhorte à tout mettre en usage pour presser l'exécution de la *grande affaire*.

Le 15 frimaire, on se rassemble pour arrêter définitivement le moment et le genre de l'assassinat ; mais, des deux individus qui, au milieu de ces scélérats, servaient la police, l'un laissa tomber son masque, en entrant à midi au ministère de la police ; et l'autre me fut enlevé par une circonstance imprévue et forcée, qui vous est connue.

Il y a apparence que l'idée du complot de Chevalier fit songer à l'explosion des barils à poudre. Cette idée aura été d'autant mieux accueillie, que le soupçon du crime devait naturellement tomber sur les auteurs du premier complot.

La police n'avait, dans cette circonstance, d'autre parti à prendre que celui de faire arrêter ceux qu'elle ne pouvait plus suivre ; j'en donnai l'ordre sur le champ, par une lettre en date du 15, au préfet de police. Malheureusement une autre arrestation, faite à côté d'eux, leur donna l'alarme ; on ne les vit plus nulle part, on ne les entendit plus, ou les chercha toujours. Les ténèbres où ils se dérobaient auraient pu être dissipées par certains amnistiés qui communiquaient tous les jours avec la police et avec les conspirateurs ; mais ces hommes épaississaient les ténèbres.

Tous ces détails, citoyens consuls, sont consignés dans les rapports de la police, qui sont sous vos yeux.

Tels étaient les renseignements au jour et au moment de l'explosion. Les premières recherches de la police, dans cet état de choses, devaient tendre à découvrir quelque rapport entre ce qu'elle savait des complots de l'Angleterre et de Georges, et les traces qu'avait laissées dans la rue Nicaise l'attentat qui venait d'y être commis. Le bouleversement produit était si grand, que les débris et les traces du crime semblaient avoir été effacés ou emportés dans la violence de l'explosion. Cependant tous les débris, dont la rue était semée, furent conservés et interrogés, et on vit sortir bientôt plus de lumières qu'on n'en espérait.

Parmi les marchands de chevaux de Paris, qui furent appelés par le préfet de police, celui qui avait vendu le cheval, le reconnut et donna le signalement de

l'homme qui l'avait acheté : on arriva bientôt au grénetier qui avait vendu le grain dont le cheval s'était nourri, au tonnelier qui avait cerclé les barils de poudre, à l'individu qui avait vendu la charrette, à la rue où la charrette avait remisé, au portier et au propriétaire de la maison, aux fripiers chez lesquels les auteurs du crime avaient pris les blouses bleues dont ils étaient couverts en se préparant au crime et en l'exécutant.

Les signalements donnés par tant de personnes si diverses, se trouvaient d'une similitude parfaite ; et ce qui était plus fait encore que cette conformité pour frapper la police et pour l'éclairer, c'est que chacun de ces signalements en particulier, et tous ensemble se rapportaient par les traits du visage, par les proportions de la taille, par le genre des costumes et du langage, à ces agents de Georges sur lesquels tous mes soupçons s'étaient fixés dès les premiers jours.

Si ces soupçons n'étaient pas fondés, ceux qu'ils accusaient devaient paraître; en paraissant, en se faisant confronter à ceux qui avaient donné les signalements, ils étaient justifiés. Si ces soupçons étaient fondés, ceux qu'ils accusaient devaient se cacher plus que jamais ; s'ils se laissaient saisir, tous ceux qui avaient donné les signalements auraient dit : *Ce sont eux que nous avons signalés.*

Or, jusqu'au 3 nivose, plusieurs des amnistiés les avaient vus ; et depuis le 3 nivose, on eût cru qu'ils avaient disparu de la terre.

A la suite de toutes les autres circonstances, une pareille disparition était de nature à convaincre tous les esprits ; mais je sentais et je savais que dans la tournure que cette affaire avait prise, pour offrir une preuve, il fallait au moins avoir un des coupables.

Tout se taisait à Paris sur les domiciles qu'ils y avaient occupés; j'ai fait demander des renseignements autour de Georges même ; et c'est de là que sont venus ceux qui ont conduit la police dans la maison habitée par le nommé François Carbon, avant le 3 nivose et depuis encore ; il n'y était plus ; mais on y a trouvé un baril de poudre et des cercles qui auraient pu servir au même crime : on y a interrogé des personnes qui ont révélé son asile ; on l'y a arrêté. L'espèce de cet asile est une circonstance remarquable de cette affaire, c'est une maison occupée par des ci-devant religieu-

ses, rue Notre-Dame-des-Champs. M.mes de Goyon, de Cicé et plusieurs autres se trouvent compromises.

François Carbon, voyant que son silence ne pouvait sauver que ses complices, reconnu d'ailleurs par tous les vendeurs du cheval, de la charrette, des barils à poudre, par le propriétaire de la remise, etc. etc., et espérant que ses révélations le sauveraient lui-même, a fait connaître tous les détails du crime, tous ses auteurs et tous ses instruments. Les auteurs, ce sont les mêmes agents de Georges, suivis, observés et recherchés par la police avant et depuis le 3 nivose.

Si les révélations de François avaient été obtenues de lui, deux heures plutôt, Saint-Régent *dit* Pierrot, était aussi arrêté le même jour; mais, averti de l'arrestation de François, il a pensé que son complice dirigerait la police dans son asile, et il en a cherché un autre. On a trouvé dans celui qu'il venait de quitter, et sous son lit, une lettre écrite de sa main à Georges, dans laquelle, sans presqu'aucun déguisement de langage, il lui rend le compte le plus circonstancié de tout ce qui a précédé, accompagné et suivi l'explosion de la rue Nicaise.

Saint-Régent, qui a mis le feu lui-même à la poudre, jeté par l'explosion sur une borne, a failli périr avec les victimes de son attentat. Le préfet de police a reçu la déclaration du médecin Collin, qui l'a visité, et qui, par sa conduite dans cette affaire, a rendu son arrestation indispensable. Dans les premiers jours, il se croyait assez caché par l'opinion publique elle-même, qui portait tous les soupçons sur une autre classe d'hommes.

Un agent de Georges, que j'avais laissé libre parce qu'il était désormais le seul qui pût me conduire à Saint-Régent, trahit sans s'en douter, son asile, en y entrant lui-même le 7 pluviose. Je donnai sur le champ ordre au préfet de police de le faire arrêter, ce qui fut exécuté, à la sortie même de la maison que je lui avais indiquée.

Si Hyde, Limoëlan, Saint-Hilaire et Joyau, étaient déja entre les mains de la police et de la justice, il ne serait pas plus avéré qu'ils sont, avec Saint-Régent et François Carbon, les auteurs de l'attentat du 3 nivose; leurs aveux mêmes ne peuvent rien ajouter aux preuves qui existent; leur arrestation manque à

leur châtiment, mais non pas à leur conviction. S'il n'y eut jamais un forfait plus horrible, il n'y eut jamais non plus de scélérats mieux dévoilés et mieux connus.

Toute la France, attentive à cette découverte, attend avec impatience le jugement solennel des coupables.

Je demande, citoyens consuls, qu'ils soient traduits devant les tribunaux.

Le ministre de la police générale. *Signé*, FOUCHÉ.

Renvoyé au ministre de la justice, pour faire poursuivre l'exécution des lois de la république à l'égard des individus dénommés dans le rapport du ministre de la police générale, leurs fauteurs et complices.

Le 11 *pluviose an* 9.

Le premier consul : *Signé*, BONAPARTE.

Le travail des éliminations de la liste des émigrés se poursuit avec une ardeur aussi honorable pour le gouvernement, que consolante pour les familles auxquelles il va rendre les biens, la liberté, leur patrie enfin, au moment où il est si glorieux de lui appartenir. D'après l'arrêté du 28 vendémiaire an 9, doivent être éliminés :

1.° Ceux qui sont définitivement rayés par le conseil exécutif, le comité de législation de la convention nationale, la convention, le corps législatif et le directoire exécutif.

2.° Les individus rayés provisoirement par les administrations locales, à qui la loi en donnait le droit, depuis le mois d'avril 1792 jusqu'au 1.^{er} germinal an 3; depuis le 1.^{er} brumaire an 4 jusqu'au 1.^{er} prairial an 5; et depuis le 1.^{er} vendémiaire an 6 jusqu'au 4 nivose an 8.

3.° Les individus qui ont été portés sous les qualifications de laboureurs, journaliers, ouvriers, artisans, et tous autres exerçant une profession mécanique, domestiques et gens à gages, femmes et enfants de tous les individus ci-dessus dénommés, sans qu'on puisse avoir égard, pour opérer ce retranchement, aux qualifications énoncées dans des certificats et actes autres que l'inscription.

4.° Les individus inscrits collectivement et sans dénomination individuelle, tels que ceux indiqués en général comme *héritiers* ou *enfants* d'un individu dénommé : néanmoins, la présente disposition n'aura

pas l'effet d'effacer l'inscription individuelle qui aurait pu être faite séparément de l'inscription collective.

5.° Les femmes, autres, premièrement, que celles dont les maris ou enfants sont dans le cas des paragraphes 1.er, 2.e et 3.e de l'art. III*; secondement, que celles qui ont émigré en abandonnant leurs maris.

6.° Les individus qui étaient mineurs de 16 ans au 4 nivose dernier.

7.° Les chevaliers de Malte présents à Malte lors de la capitulation de cette île.

8.° Les individus sortis de France avant le 14 juillet 1789.

9.° Les noms des individus exécutés à mort par suite de jugements des tribunaux révolutionnaires.

10.° Les ecclésiastiques qui, étant assujettis à la déportation, sont sortis du territoire français pour obéir à la loi.

11.° Les individus rayés d'après le travail de la commission créée par l'arrêté du 7 ventose an 8, et qui n'ont pas été écartés lors de la révision de ce travail.

Le premier consul a reçu, le 4 pluviose, par un courrier extraordinaire, la nouvelle d'une armistice conclue à Trévise, le 26 nivose, entre le général Brune et le comte de Bellegarde.

L'armée autrichienne prend pour ligne de démarcation la rive droite du Tagliamento, depuis sa source, près le Mont-Maure, jusqu'à la mer.

On remet à l'armée française, en dépôt jusqu'à la paix, les places de Peschiera et Sermione, les châteaux de Vérone et Legnano, les ville et citadelle de Ferrare, les ville et forts d'Ancône. — Mantoue reste bloquée.

Par une nouvelle armistice, signée le 6 pluviose à Lunéville, entre M. de Cobentzel et le C. Joseph Bonaparte, Mantoue est aussi remise, nonobstant toute stipulation contraire ou différénte, conclue en Italie.

Un officier russe, parti de Pétersbourg, et arrivé

* Cet article III désigne ceux qui sont maintenus :

1.° Ceux qui ont porté les armes contre la France.

2.° Ceux qui, depuis le départ des ci-devant princes français, ont continué de faire partie de leur maison civile ou militaire

3.° Ceux qui ont accepté des ci-devant princes français ou des puissances en guerre avec la France, des places de ministres, d'ambassadeurs, de négociateurs et d'agents.

à Paris en dix-sept jours, a été présenté par le ministre des relations extérieures au premier consul, le 30 nivose. Cet officier a remis une lettre de sa majesté l'empereur de Russie.

L'arrêté suivant, du même jour 30 nivose, prouve de plus en plus l'heureuse correspondance qui s'est établie entre les deux gouvernements français et russe.

Les consuls de la république, sur le rapport du ministre des relations extérieures, arrêtent ce qui suit :

Art. I.er Il est défendu à tous les bâtiments de la république, et à tous ceux armés en course, portant pavillon français, de courir sur les bâtiments de guerre, ou de commerce, de S. M. l'empereur de toutes les Russies, et de ses sujets.

II. Il est, au contraire, ordonné à tous les bâtiments français de prêter secours et assistance à tous les bâtiments russes.

III. Toute prise russe, qui serait faite après le 1.er ventose prochain, sera déclarée nulle par le conseil des prises.

IV. Le ministre des relations extérieures et celui de la marine et des colonies, sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au bulletin des lois.

Le premier consul. *Signé*, BONAPARTE.

Le ministre de la marine a expédié des courriers dans tous les ports de la république, pour faire connaître aux navires neutres qui s'y trouvent l'ordre suivant, donné par le roi d'Angleterre, le 14 janvier.

PAR la très-excellente majesté du roi en conseil :

Attendu que S. M. a été informée qu'un grand nombre de bâtiments appartenants aux sujets de S. M., ont été et sont actuellement détenus dans les ports de la Russie, et que les marins anglais se trouvant à bord de ces bâtiments ont été et sont actuellement détenus comme prisonniers dans divers ports de la Russie ; et de plus, que pendant le cours de ces procédés, une confédération d'une nature hostile * contre les justes droits et les intérêts de S. M. et de ses états, a été conclue avec la cour de Saint-Pétersbourg, par les cours de Copenhague et de Stockholm respectivement **, S. M., de l'avis de son conseil privé, a bien

* C'est de la neutralité que l'on parle.

** Il n'est point question de la cour de Berlin. L'électorat de Hanovre est trop voisin de la Prusse.

voulu ordonner, et elle ordonne par ces présentes, qu'aucun bâtiment ou navire appartenant à aucun des sujets de S. M., n'obtienne la permission de se rendre dans aucun port de la Russie, du Danemarck ou de la Suède, jusqu'à nouvel ordre; et S. M. a bien voulu ordonner en outre; qu'il soit mis un embargo général sur les batiments ou navires russes, danois ou suédois quelconques, qui se trouvent dans ce moment, ou qui pourront se trouver dans la suite, dans aucun des ports, havres ou rades du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, y compris les personnes et effets qui se trouveront à bord desdits bâtiments ou navires; mais en même temps, qu'on ait le plus grand soin de conserver toutes et chacune des cargaisons qui seront dans lesdits bâtiments ou navires, afin d'empêcher tout dégât ou enlèvement illicite.

Et les très-honorables membres, les seigneurs commissaires de la trésorerie de S. M., et les seigneurs commissaires de l'amirauté, et les seigneurs gardiens des cinq ports, donneront les instructions qui dépendent d'eux respectivement.

Les séances du tribunat ont été très-orageuses dans les discussions sur un projet de loi relatif à l'établissement de *tribunaux criminels spéciaux*, dont l'objet serait principalement la répression des brigandages, la sureté des routes et des acquéreurs de biens nationaux. On nous adresse, à cet égard, les observations suivantes.

« Les étrangers qui ignorent l'état véritable de la France, pourraient penser, en lisant les séances du tribunat et le nom de quelques orateurs, que l'esprit de faction s'agite encore. Nous croyons utile de faire, à cet égard, quelques observations.

On a remarqué, pendant le cours de la révolution, un trop grand nombre d'esprits déréglés qui, appliquant à tort et à travers les principes absolus d'une métaphysique abstraite, établissaient, au gré de leurs passions, les systèmes les plus opposés.

Leur fatale influence a présidé à toutes les scènes funestes de la révolution; mais aussi mal habiles à connaître leurs intérêts que ceux de la patrie, on les a vu périr les uns après les autres dans les catastrophes qu'ils avaient préparées.

Quelques-uns cependant caressant à propos les plus

viles idoles, sacrifiant aux restes de Marat les manes de Mirabeau, à la crainte, les sentiments les plus chers de la nature, à l'intérêt de leur conservation tous les intérêts de leur parti, sont parvenus jusqu'aux derniers jours de la révolution, couverts de l'égide de leur divinité tutélaire, la Peur.

Ils devaient reparaître quand les gouvernements oppresseurs avaient disparu; ils reparaissent, en effet, enhardis par les illusions les plus grossières, et armés de cette métaphysique ténébreuse qui jadis fit tour-à-tour leurs succès et leurs fortunes.

Ils sont douze ou quinze, et se croient un parti.

Déraisonneurs intarissables, ils se disent orateurs.

Ils débitent, depuis cinq à six jours, de grands discours qu'ils croient perfides, et qui ne sont que ridicules.

Enfin, au sein d'une société où les idées et les choses sont remises à leur place, ils se proclament sages, et ne s'aperçoivent pas qu'ils sont les seuls insensés.

Quand nous aurons rapporté quelques-uns de leurs raisonnements pour faire apprécier leur raison, cité quelques-unes des suppositions dont ces discoureurs s'étayent, il faudra, ou reconnaître qu'ils sont en effet privés de sens et de raison, ou leur refuser une conscience et des souvenirs.

Ils supposent que tous les hommes sont impartiaux, bons et courageux; que des-lors les lois telles que celles de l'institution des jurés, suffisent à la répression des brigands, qui, organisés en bandes, assassinent sur les grands chemins, dans les villages et presque dans les cités; ils savent cependant que le premier moyen de défense de ces brigands est un engagement par lequel les chefs de bandes promettent d'assassiner les jurés qui trouveraient des coupables.

Ces orateurs pensent sans doute que les jurés aimeront mieux périr que trahir leurs devoirs. Cette erreur sied bien à des hommes qui, pendant dix années, ont fourni tant de preuves de courage.

Si cependant ils ne permettent point cette interprétation de leurs sentiments, ils diront et ils disent en effet, qu'on ne doit voir dans la France qu'un pays tranquille, sans factions, sans guerre extérieure ni intérieure, et plongé dans une abondance inépuisable, fruit de la prospérité du commerce et d'un long repos.

Cette supposition est assez audacieuse pour que ce fût encore ici le cas de louer leur courage: nous nous bor-

nerons cependant à rendre hommage à leur prudence.

En effet, s'ils convenaient des malheurs d'une guerre générale deux fois renouvelée, ils seraient forcés de convenir aussi qu'elle fut provoquée deux fois par l'exécration que leurs maximes et leur conduite inspirèrent à l'Europe.

S'ils convenaient des déchirements de la guerre civile, ils seraient forcés de convenir aussi qu'elle est née de leurs excès, de leur intolérance religieuse, de l'indignation qu'une législation cruelle inspira à des provinces entières.

S'ils reconnaissaient la perversité de l'esprit de faction, ils seraient forcés de reconnaître aussi que les factions furent enfantées par leur opposition constante à la volonté nationale et par les abus de pouvoir qui signalèrent leur puissance, et qui n'offrent point d'exemple dans les annales du monde.

Cependant, ils veulent bien raisonner comme si la guerre intestine avait existé, et comme s'il restait en effet des brigands à détruire, et d'affreux brigandages à réprimer ; et par d'autres suppositions, leur métaphysique ténébreuse attaque en détail les dispositions du projet sur le tribunal spécial.

L'un suppose qu'un rassemblement séditieux veut dire tous les séditieux.

L'autre compare un tribunal formé pour juger des assassins de grands chemins, ou des rebelles pris les armes à la main, aux décrets sur les suspects et sur les ôtages, assimilant ainsi une loi contre les brigands à des atrocités législatives qui semblent avoir été inspirées par les brigands eux-mêmes.

Tous prétendent que les acquéreurs de domaines nationaux n'ont pas besoin de nouvelle garantie.

Ainsi, lorsque sur plusieurs points de la république les acquéreurs de biens nationaux sont alarmés par leurs écrits, leurs discours, leurs harangues de tous les jours, ces orateurs nient les alarmes qu'ils ont eux-mêmes causées.

Mais, oubliant le lendemain leur opinion de la veille, ils vous diront que les propriétés des acquéreurs de domaines nationaux sont mises en péril par l'arrêté du 28 vendémaire. Si cet arrêté n'existait pas; s'il fallait déporter des milliers de citoyens; envoyer au-delà des mers quinze mille vieillards; arracher à leur famille et à leur patrie vingt mille quatre cent soixante-qua-

torze laboureurs et ouvriers, onze mille huit cent vingt-cinq femmes, quatre mille huit cents individus, inscrits collectivement *, ces habiles orateurs sauraient alors, éclairés par le flambeau des furies, prouver que les acquéreurs de domaines nationaux sont sans garantie, accorder leur métaphysique avec cette assertion nouvelle, et bientôt un projet injuste et barbare deviendrait, à leurs yeux, constitutionnel, juste, humain, patriotique et républicain.

Ainsi niant tour-à-tour ce qui existe, et affirmant ce qui n'existe pas, ils vous disent encore que les tribunaux spéciaux sont une institution inouie, à côté de laquelle il n'y a plus ni principe d'ordre social, ni liberté civile.

Ils ignorent, en effet, que l'Hôpital, Montesquieu, d'Aguesseau, n'ont jamais mis en doute la nécessité des jugements prévôtaux.

Ils feignent d'ignorer qu'il n'existe pas en Europe un état sans tribunaux particuliers pour juger les brigands et les rassemblements de séditieux armés.

Ils ne veulent pas même se souvenir des lois qu'ils ont eux-mêmes créées. Ces lois instituèrent un tribunal d'exception pour juger les émigrés. Diront-ils que ces commissions ne jugent pas? Misérables métaphysiciens!!! elles ne jugent pas? cependant elles condamnent à la peine capitale. Leur acte n'est qu'une reconnaissance d'identité! mais de qui? de l'individu inscrit sur une liste d'émigrés! Cette reconnaissance, cet acte qui n'est pas un jugement, change l'état de celui-ci sur le sort duquel il prononce, et lui donne la mort ou le rend à la liberté.

Que ces vains orateurs appliquent à de telles lois leurs principes abstraits de liberté civile; qu'ils nous montrent cette liberté dans un ordre de choses où il suffit d'être inscrit parmi cent quarante mille noms recueillis par la barbarie et signalés par la terreur, pour perdre tous ses droits de cité et se voir dévoué aux échafauds. Ils diront que les circonstances ont fait fléchir les principes; qu'ils reconnaissent donc que,

* Tel est le nombre précis des individus qui sont dans le cas de l'arrêté du 28 vendémiaire. On ne dira pas qu'ils avaient de fausses indications; les désignations de laboureur, artiste, etc. sont prises sur la liste des émigrés, que tout le monde a dans les mains, et ces désignations ont été données aux individus par les municipalités.

s'il est des circonstances où l'on peut proscrire des citoyens, il en est où l'on doit adopter pour eux des mesures de protection contre les brigands qui les assassinent.

Ils furent presque tous les protecteurs et les appuis de la loi du 25 nivose, aussi nécessaire qu'avantageuse par ses résultats. La constitution de l'an 3 la repoussait, les circonstances l'appelaient ; ils l'adoptèrent.

Aujourd'hui, les commissions militaires couvrent le tiers du territoire français; elles ont été créées, non par la loi, mais par la nécessité. Les orateurs supposeront qu'elles n'existent point, parce que d'après leurs principes abstraits, elles ne doivent point exister : ils n'ont donc point de propriétés, point de parens, point de correspondants, point de rapports avec les départements de la république.....

Mais c'est assez se traîner sur des contradictions qui, si elles n'appartiennent à la mauvaise foi, sont le produit du délire.

Faisons des suppositions à notre tour ; donnons, pendant vingt-quatre heures, à ces métaphysiciens qui ne voyent dans la société que des hommes de bien; dans les jurés, que des hommes d'un courage héroïque ; dans la guerre civile, qu'un état paisible ; dans les acquéreurs de biens nationaux, que des propriétaires sans sollicitudes; dans les lois, que l'émanation des règles absolues et des principes éternels; qui ne savent rien enfin des maux nombreux que la révolution a légués à la république ; donnons-leur, dis-je, pendant vingt-quatre heures, le suprême pouvoir; alors ils sauront tout, ils connaîtront tout, ils assureront tout. Aucune circonstance n'échappera à leur ingénieuse et cruelle perspicacité. Ces abstraits métaphysiciens deviendront de forcénés législateurs.

Mais enfin que veulent-ils? à qui en veulent-ils?

Leur influence s'éteint par l'absence des factions ; et parce qu'on commence à les oublier, ils oublient qu'ils ne peuvent rien.

Les blessures qu'ils ont faites à la république se cicatrisent; ils veulent défendre leur ouvrage et les voir saigner encore.

Tout acte par lequel le gouvernement a essuyé une larme, a mis le bien à la place du mal, a produit une amélioration extérieure ou intérieure, a été pour eux un coup de poignard.

S'ils parvenaient à influencer le corps législatif, à

faire rejeter une loi, sans laquelle cette nuée de brigands qu'enfanta la guerre civile et que fomente l'Angleterre, échappera toujours à la justice, les diligences ne cesseraient point d'être volées, les citoyens paisibles, les acquéreurs de biens nationaux, d'être assassinés; les prisons de l'Orient, Nantes, Rennes, Caen, Avignon, Digne, Brignolles, ect., continueraient à être remplies d'assassins. Les jurés acquitteraient les criminels; mettraient en liberté ceux qui blessent ou tuent les gendarmes, et la force publique n'étant plus protégée par les lois, ne protegerait plus les citoyens. Le peuple enfin serait mécontent du gouvernement qui n'aurait pas su le défendre.

Alors les orateurs métaphysiciens trouveraient, dans l'arrêté du 28 vendémiaire, la cause de tous les désordres. Tous les assassins seraient des emigrés, tous les émigrés des assassins, et l'on se garderait de dire que parmi trois mille brigands saisis depuis quelques mois, il n'en n'est pas un seul dans le cas de l'arrêté du 28 vendémiaire.

Les orateurs métaphysiciens établiraient que les prêtres doivent exciter au meurtre, et tireraient de leurs principes la preuve qu'ils dirigent en effet le fer des brigands. La vérité est que la tranquilité des masses dans les départements de Morbihan, d'Ille et Vilaine, de Maine et Loire, est due à la bonne conduite des prêtres et à leur attachement au gouvernement national; mais la vérité n'est rien auprès des déductions de la métaphysique politique, et le gouvernement qui a rendu à leurs familles vingt mille vieillards, en respectant les droits de l'homme et la liberté des consciences, serait accusé du mal qui n'existe que dans les raisonnements des métaphysiciens.

Voila ce que veulent ces douze ou quinze déclamateurs.

A qui en veulent-ils?

Au premier consul.

On a, il est vrai, lancé contre lui des machines infernales, aiguisé des poignards, suscité des trames impuissantes; ajoutez-y, si vous voulez, les sarcasmes et les suppositions insensées de douze ou quinze nébuleux metaphysiciens. Il opposera à tous ces ennemis, LE PEUPLE FRANÇAIS.

P. S. Le 14 pluviose, le tribunat a adopté le projet de loi sur les tribunaux spéciaux criminels, à une majorité de 49 voix sur 41.

20 Fev 1801

(N.° XVII.) 1.er Ventose An 9.

MERCURE DE FRANCE.

LITTÉRATURE.

STANCES

PRÉSENTÉES AU PREMIER CONSUL,

Pendant la fête donnée, le 28 pluviose, par le Ministre des Relations extérieures, à l'occasion du Traité de Paix *conclu à Lunéville, entre la République française, l'Empereur et l'Empire.*

O toi ! dont la sagesse égale à ton courage,
Triomphe de l'Europe, et lui donne la Paix ;
Permets que les Beaux-Arts t'offrent ici l'hommage
De tes propres bienfaits.

Echappés, par tes soins, aux combats homicides,
Que ta noble bonté dissipe leur effroi ;
Comme tes ennemis, les Muses sont timides
Et tremblent devant toi.

Ranime, il en est temps, leurs lyres immortelles ;
Et puissent du Destin les propices décrets
T'accorder un Homère, et du vainqueur d'Arbelles
T'épargner les regrets !

Les Peuples et les Rois aux Nymphes d'Aonie
Doivent le souvenir de leurs faits éclatants;
Et la gloire a besoin des ailes du Génie
Pour échapper au temps.

Mais toi qui désarmas les fureurs de la guerre,
Au cri de la Patrie et de l'humanité,
Tu respires déja, dans l'encens de la terre,
Ton immortalité.

La Victoire partout couronna ta vaillance;
Elle suivit tes pas jusqu'aux bords du Jourdain;
La Mer même, asservie aux rivaux de la France,
Respecta ton destin.

Plaines de MARENGO! Champs à jamais célèbres!
Où l'homme déplora les succès du Héros *;
Vous garderez longtemps les monuments funèbres
De ses nobles travaux.

Un triomphe plus doux, dans ces fêtes heureuses,
Console les humains et charme les Français;
Les lauriers ont produit, dans ses mains généreuses,
L'olive de la Paix.

Elle a mûri pour nous dans ce palais modeste,
Qui vit de STANISLAS la dernière grandeur,
Et qui cacha souvent dans leur exil céleste,
La Paix et le bonheur.

Aux regards étonnés de l'Europe attentive,
Un simple citoyen relève leurs autels,
Et le destin confie à sa prudence active
Le repos des mortels.

* On se rappelle ces belles paroles du premier Consul, en apprenant, au milieu de la bataille, la mort du brave DESAIX: *Que n'ai-je le temps de le pleurer!*

Donnez des fleurs, donnez ! Qu'attendri, mais tranquille,
Le Héros des Français le couronne en ces lieux ;
Déja le jour nouveau, levé sur Lunéville,
A frappé tous les yeux.

Du Tage à la Newa, l'équité souveraine
Dicte tous les traités, respecte tous les droits ;
Et la liberté règne aux rives de la Seine,
Sans alarmer les rois.

Sur l'or et sur l'airain, rappelons ces trophées,
Du règne de Trajan monuments fortunés ;
Les peuples affranchis, les haines étouffées,
Et les trônes donnés *.

Toi qui, pour épuiser les faveurs de la gloire,
N'as plus qu'à soutenir le sort qu'elle t'a fait ;
Toi, dont chaque pensée était une victoire
Et devient un bienfait ;

Je te rends grace, au nom de l'Europe attendrie
Et du peuple français qui te doit le bonheur,
Au nom de ces guerriers que perdit la patrie
Dans les champs de l'honneur.

Ah ! soit que le front ceint du laurier poétique,
D'Homère et de Virgile accomplissant les lois,
Ils jouissent en paix dans l'Élysée antique,
Du bruit de tes exploits ;

Soit qu'au milieu des airs, battus par les orages,
Tels qu'Ossian peignit les ombres des héros,
Leurs manes belliqueux volent sur les nuages,
Et suivent nos drapeaux ;

D'un éclat immortel c'est toi qui les couronnes ;

* La médaille de Trajan : *Regna assignata.*

Tu rends leur chute illustre et leur trépas heureux;
Et le bonheur du monde est le prix que tu donnes
A leur sang généreux.

Jouis de ton triomphe, il sert à ta vengeance;
Il aigrit d'Albion le courroux insensé:
Elle nourrit en vain d'une folle espérance
Son orgueil offensé;

Les peuples qu'elle arma te pardonnent ta gloire;
Et vaincus tour-à-tour, sans être humiliés,
Ils n'oseront jamais réveiller la victoire
Qui sommeille à tes piés.

Tu n'as point de rivaux; domptés par ton génie,
Les partis confondus bénissent tes succès;
Et tu n'as d'ennemis, dans ta course infinie,
Que ceux du nom français.

ESMÉNARD.

PORTRAIT.

D'AIMER jamais si je fais la folie,
Et que je sois le maître de mon choix,
Connais, Amour, celle qui sous tes loix
Pourra fixer le destin de ma vie.

Je la voudrais moins belle que gentille:
Trop de fadeur suit de près la beauté.
Simples attraits peignent la volupté;
Joli minois du feu d'amour pétille.

Je la voudrais moins coquette que tendre;
Sans être Agnès, ayant peu de desirs,
Sans les chercher, se livrant aux plaisirs,
Les augmentant, en voulant s'en défendre.

Je la voudrais sans goût pour la parure,
Sans négliger le soin de ses appas;
Quelque peu d'art qui ne s'aperçoit pas,
Ajoute encore au prix de la nature.

Je la voudrais n'ayant pas d'autre envie,
D'autre bonheur que celui de m'aimer....
Si cet objet, Amour, peut se trouver,
De te servir je ferai la folie.

Par feu M. DE NIVERNOIS, *de l'académie française.*

INSCRIPTION pour une statue de l'Amitié.

O DIVINE amitié! ce temps qui nous outrage,
Loin de briser tes nœuds, les serre chaque jour.
Veux-tu donc à toi seule avoir cet avantage?
Et ne diras-tu point ton secret à l'Amour?

Par STANISLAS BOUFFLERS.

ENIGME.

J'HABITAIS autrefois une verte colline,
Aujourd'hui j'habite un cachot.
J'étais doux dans mon origine;
Aujourd'hui la force est mon lot.
On m'a vu revêtu d'une robe empourprée
Je n'ai plus qu'un habit de bois,
Dans mon premier état, la nature me crée;
L'art est mon père, l'autre fois.
De ma nouvelle façon d'être
Si je tiens de nouveaux appas,
Mortels, ne vous y fiez pas;
J'étais innocent, je suis traître.

LOGOGRIPHE.

Je suis un mot composé de deux mots,
Latin et français l'un et l'autre;
Je suis souvent l'apanage des sots;
Si vous me cherchez trop, je deviendrai le vôtre.

AUTRE.

Qu'on me laisse en entier ou qu'on me décompose,
Je répands partout la terreur.
Je pars sur mes cinq pieds; qu'à moi rien ne s'oppose;
Les obstacles ne font qu'irriter ma fureur:
Sur quatre, encor plus redoutable,
Par d'horribles tourments je conduis à la mort;
Sur trois, d'un coup inévitable,
J'atteins le gueux, le riche, et le faible et le fort.

Mots de l'Enigme et du Logogriphe insérés dans le dernier Numéro.

Le mot de l'énigme est *poisson d'avril.*

Le mot du Logogriphe est *drame*, où l'on trouve *rame*, *ame*, *me.*

*MALVINA ; par M.me ***, auteur de* CLAIRE D'ALBE. Paris, chez *Maradan*, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n.° 16.

UNE femme délicate et sensible, qui se laisse attendrir par les soins d'un libertin jeune et séduisant ; un homme longtemps égaré par l'exemple et par les passions, ramené tout-à-coup près de la vertu par l'ascendant de ce qu'il aime, et bientôt après entraîné de nouveau dans le vice, par une femme dont il a, le premier, possédé les charmes et dépravé la moralité ; c'est ce qu'on a lu dans tous les romans, et c'est ce qu'on voit trop souvent dans le monde ; c'est aussi ce qu'on retrouve dans *Malvina*. Mais quelques situations et les caractères accessoires appartiennent à l'auteur et distinguent son ouvrage de tous les romans auxquels il paraît d'abord ressembler.

Malvina a éprouvé toutes les douceurs de l'amitié avant d'éprouver les tourments de l'amour : *Lady Shéridan* est morte dans ses bras, en la chargeant de l'éducation de sa fille : et l'espèce de culte que *Malvina* rend à la mémoire de son amie, son empressement à servir de mère à *Fanny*, donnent à sa position un intérêt plus noble, et à son caractère je ne sais quoi de grave et de touchant. Mais elle a tort, je crois, de répéter si souvent qu'elle est pour *Fanny* plus qu'une mère ; exagérer un pareil sentiment, est un moyen certain d'en affaiblir l'effet.

Sir *Edmond Seymour* est un libertin assez commun ; il n'a ni cette grace irrésistible, ni ce

génie de perversité qui font de *Lovelace* le héros de ces hommes corrompus. D'ailleurs sir *Edmond* est converti dès qu'il aime ; *Malvina* peut bien ressentir les caprices de la fortune ; mais elle n'a point à douter du cœur de son amant ; et sir *Edmond* s'accuse avec tant de bonne-foi des erreurs de sa jeunesse, il en est si repentant, qu'on est tenté de lui pardonner jusqu'à sa nouvelle faiblesse pour *Kitty*, dans laquelle il est victime plutôt que complice. *Kitty* l'attaque si bien! et puis la walse, le vin de Champagne, la toilette un peu libre de *Kitty*, les portes fermées, les bougies éteintes ! voilà des excuses dont peu de gens refuseront de se contenter. Il serait plus difficile peut-être de justifier la lettre qu'il lui écrit presqu'en sortant de ses bras ; car il n'est pas juste, ni même poli de lui reprocher le pouvoir de ses charmes et l'excès de ses bontés.

Mistriss *Clare*, l'amie et la confidente de *Malvina*, comme miss *Hove* est la confidente et l'amie de *Clarisse*, me paraît beaucoup moins intéressante ; elle s'oppose à l'amour de *Malvina* pour se venger de sir *Edmond* qui, autrefois, a séduit sa jeune sœur ; je préfère miss *Hove* qui, sans ressentiment personnel, avec la candeur du premier âge, combat l'amour de *Clarisse* pour *Lovelace*, et lui dévoile les ruses de son perfide amant, n'ayant pour guide, dans son inexpérience, que la finesse de son esprit et l'instinct d'une vertu dont la sévérité n'ôte rien aux graces. Cette mistriss *Clare* compose des romans pour nourrir sa malheureuse sœur, qu'elle dérobe à tous les yeux, même à ceux de son père et de son époux. Il est difficile qu'elle invente, dans ses écrits, une situation plus invraisemblable que la sienne.

Parmi les personnages accessoires, on distingue deux caractères assez neufs; celui de mistriss *Birton*, femme bienfaisante par ostentation, qui se fait haïr de tous ceux à qui elle prétend faire du bien; et celui de M. *Prior*, prêtre catholique, encore assez jeune et assez bien fait pour donner de la jalousie à sir *Edmond*, quoiqu'il soit plus instruit que spirituel, et plus honnête homme qu'homme aimable. L'amour qu'il a pour *Malvina* se déguise à ses propres yeux; il croit n'éprouver pour elle qu'une amitié tendre, un intérêt sincère; et sa position devient vraiment déchirante, lorsque, sans qu'on sache bien comment, il se trouve appelé à l'autel pour donner la bénédiction nuptiale à la femme qu'il aime, et au rival qu'il déteste.

On peut donner des éloges au style de cet ouvrage, en lui reprochant toutefois un peu de manière et beaucoup de prétention. Passe encore que M. *Prior*, qui se nourrit exclusivement de la Bible et d'Ossian, s'exprime tantôt comme le poète barde, tantôt comme le roi prophète; mais le ton général de la narration pourrait être plus simple et plus vrai. On y trouve quelquefois des idées ingénieuses, exprimées d'une manière piquante. L'auteur a rappelé ce mot connu de Champfort : *On dirait que les femmes ont dans la tête une case de moins que les hommes, et dans le cœur une fibre de plus.* Il a dit, lui-même, avec autant de justesse et plus de grâce : *l'amour n'est qu'un épisode dans la vie des hommes; mais il est, pour les femmes, l'histoire de toute leur vie.*

Nous terminons cette rapide analyse en citant un morceau qui nous a paru plein de grace et d'intérêt.

Sir *Edmond* est attaqué d'une maladie mortelle. Il a perdu toute connaissance. *Malvina*, déguisée, se fait introduire dans sa chambre et lui sert de garde-malade. — Voilà la situation; voici le tableau que l'auteur en a fait :

Dès que Malvina fut seule, elle s'assit auprès du lit, pour épier le premier mouvement d'Emond ; elle ferma soigneusement tous les rideaux pour augmenter l'obscurité de la chambre, et attendit en silence l'instant où la voix chérie de son amant, frapperait encore son oreille. — Au bout d'une heure, il ouvrit les yeux, et portant la main à son front : ah! mon Dieu, dit-il, d'une voix oppressée, combien j'ai souffert ; ma poitrine est en feu : Goodwin, donnez-moi de quoi appaiser l'ardeur dévorante qui me consume. — Malvina lui présenta sur le champ une potion rafraichissante ; mais il était si faible, que, pour la lui faire prendre, elle fut obligée de le soulever dans ses bras, et de s'asseoir sur le bord du lit, afin d'appuyer cette tête adorée contre son cœur. — Restez ainsi, lui dit-il, je suis mieux ; ce changement de position me soulage. — Malvina, heureuse de lui obéir, ne remua plus, ne proféra pas un mot, et *renfonça* des larmes qui auraient pu la trahir. — Et cependant elle tenait embrassé celui qu'elle aimait ; il la croyait coupable, et elle n'osait se faire connaître ; peut-être allait-il expirer dans ses bras, sans qu'elle eût pu lui dire : Juge-moi, Edmond, je suis ici. — Hélas! pensait-elle, en le pressant doucement : Que tu es loin d'imaginer que cette Malvina dont tu crois n'être plus aimé, cachée sous tes rideaux, te portant sur son sein, partageant ton agonie, jure à cet instant de ne pas te survivre, et ne demande au ciel de lui conserver des forces que jusqu'à l'instant affreux où tu

n'en auras plus besoin. — Ces funestes pensées brisaient son ame, et ce n'était qu'avec effort qu'elle étouffait ses sanglots; mais jusque dans sa contrainte, il y avait quelque chose de Malvina, et Edmond, jusque dans sa faiblesse, se sentait ému par une sensation extraordinaire qu'il ne savait pas expliquer.

Il était grand jour lorsque mistriss Goodwin entra. Aussitôt qu'elle parut, Malvina lui remit son cher fardeau; car s'étant aperçue que le son de sa voix, quoique bas et étouffé, avait fait impression sur Edmond, elle craignit qu'il ne lui suffit d'un regard pour la reconnaître, malgré l'habit qui la déguisait; et, redoutant pour lui une émotion aussi vive, et pour elle le danger de voir son secret répandu dans la maison, elle se retira au pied du lit, de manière à tout entendre sans être vue. — N'allez-vous pas dormir, lui dit mistris Goodwin. — Non, j'ai perdu le sommeil depuis longtemps, répondit-elle fort bas; d'ailleurs, je me reposerai aussi bien sur ce fauteuil.

Après un assez long intervalle, mistriss Goodwin, fatiguée de soutenir la tête d'Edmond, la posa sur l'oreiller; ce mouvement le ranimant un peu, il demanda, d'une voix faible: — Etes-vous là, Goodwin? — Oui, monsieur, repondit-elle en se rapprochant; desirez-vous quelque chose? — Est-ce vous qui avez toujours été près de moi? — Non, monsieur. — Qui donc m'a donné à boire? — La femme qui vous a veillé cette nuit. — Aussi n'ai-je pas reconnu votre voix; elle a une voix, cette femme!.... je croyais qu'il n'y en avait qu'une comme cela....

E.

Eloge historique de J. B. G. Bochart de Sarron, premier président du parlement de Paris, et membre honoraire de l'académie des sciences ; par F. L. C. Montjoye. Volume *in*-12. Chez *Lenormand*, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois. Prix 1 fr. 20 centimes, et 1 fr. 50 cent., franc de port.

Un livre de ce genre n'est pas long à parcourir. L'éloge plaît aux ames honnêtes, quand le style en est modeste, et que l'orateur ne cherche point à briller par les efforts. Mais si on veut s'assurer qu'il est vraiment bon, il faut, après l'avoir lu, éprouver au bout de quelque temps si la mémoire y revient d'elle-même, s'il a laissé dans l'esprit des semences de pensées, et dans le cœur de véritables affections. On s'aperçoit de la bonté d'une nourriture, dit, ce me semble, Plutarque, quand, après avoir satisfait le besoin, elle n'a point fatigué l'estomac, et a renouvellé les forces. Tel est le privilége du bon sens ; l'esprit amuse, l'éloquence artificieuse ou superbe fatigue ; le bon sens contente, nourrit, et se change en substance. Il y a beaucoup et de la véritable substance dans cet écrit du C. Montjoie, et je le louerai franchement, non du plaisir qu'il fait, mais de l'impression qu'il laisse. Il a célébré un homme qui eut plus de réputation que d'éclat, et plus de mérite que de réputation. M. Bochart de Sarron honora ses ancêtres, l'alliance de M. d'Aguesseau, la magistrature et les sciences. Il ne resta en arrière de son siécle pour aucune vérité, et ne le suivit dans aucune erreur. Il fit peu de bruit, et le cercle de sa renommée ne s'étendait pas au loin ; mais l'estime, l'amitié,

la vénération, l'entouraient et lui faisaient un cortége continuel et modeste : cortége sûr et inviolable à l'envie ; il ne l'a pas été à la barbarie révolutionnaire. Que Dieu pardonne aux ignorants en démence à qui il se trouva livré ! Ils ne savaient pas quel homme ils égorgeaient ; c'était le plus paisible, le plus occupé du bien, le plus détaché de toute importance politique, le plus soumis même à ce qu'ils appelaient les loix. A l'entrée de la vieillesse, un échafaud a terminé son innocente et honorable vie. Mais la postérité en recueillera les souvenirs, et elle tiendra compte à son panégyriste d'en avoir parlé avec zèle, avec candeur, simplicité et réserve. Il n'y a nulle ambition, mais aussi nulle dissimulation dans son livre. Il professe ouvertement ses opinions, qui, du reste, ne sont pas ignorées. Il loue le mérite littéraire et moral des jésuites, chez qui Bochart de Sarron fit ses premières études ; mais il célèbre avec franchise l'érudition de son savant, son immortel parent, Samuel Bochart, le plus docte des protestants, érudit jusqu'au prodige, zélé jusqu'à l'enthousiasme, qui mourut en disputant dans une conférence publique contre son ami et son rival, l'évêque Daniel Huet.

Le caractère d'esprit de Bochart de Sarron, différait de celui de Samuel : savoir beaucoup et bien, était aussi son ambition ; cacher l'éclat de son savoir, était l'emploi continuel de sa prudence. Il aimait beaucoup l'astronomie. *Ne ferez-vous pas élever un observatoire sur cette maison que vous construisez*, lui disait un astronome ? *Non*, dit-il, *les voisins le remarqueraient.* Ce trait le peint, et il avait journellement de ces traits-là. Personne ne pénétrait dans le cabinet où étaient déposés ces beaux instruments d'optique, si soigneusement exécutés, qu'il avait payés si magnifiquement, qu'il avait perfectionnés lui-même. Ce cabinet était

l'asile de ses voluptés savantes, et la pudeur en tenait la clef. Lorsqu'il s'avisa d'essayer l'art de l'imprimerie, en fondant lui-même de très-beaux caractères, et qu'il imprima en secret la vie du père du chancelier d'Aguesseau, par ce chancelier lui-même, il n'eut pour compagnon et pour aide que M.me de Sarron, petite fille de ce grand homme. Nous dirons en passant que cette vie est peut-être le mieux écrit de tous les ouvrages de d'Aguesseau, et que c'est un excellent modèle d'histoire *. Quelquefois il exécutait très-bien de la musique très-savante, et il laissait ignorer qu'il l'avait composée. On aurait cru que ces goûts l'enlevaient à l'étude de la jurisprudence ; mais il y était très-savant, et non moins modeste ; et personne n'avait débrouillé mieux que lui ce labyrinthe d'usages locaux et de lois communales qu'on appelait les coutumes. Mais, il faut le dire, l'astronomie avait surtout ses préférences. L'estime toujours croissante de ses confrères de l'académie ; les éloges francs que lui donnait Dionis-du-Séjour, le témoignage des CC. Messier et de Lalande, ceux de Bailly et de Le Gentil, apprendront à la postérité qu'il savait également bien manier les instruments et appliquer le calcul. Bailly et Le Gentil vantent la sagacité avec laquelle il pénétra dans l'obscurité du *caliougan* (des époques indiennes). On doit à Herschell la découverte du *sidus georgium ;* mais c'est incontestablement à M. de Sarron qu'on doit la preuve que ce qu'Herschell avait découvert était une huitième planète : car on ne s'en occupait d'abord que comme d'une comète. Une supposition hardie lui ouvrit une route que n'avaient

* Et de piété filiale : d'Aguesseau y montre avec beaucoup d'affection, mais il prouve réellement que son père avait dans l'esprit quelque chose de plus grand et de plus mâle que lui. La vigueur était le caractère de ces hommes que la fortune de Louis XIV rassembla pour illustrer son règne ; ce qui naquit après 1650 en a moins.

point rencontrée Boschovich, Laplace, Lexell et Lalande. Il accorda les observations qu'on n'avait pu faire cadrer ensemble, et montra qu'Herschell, pénétrant dans le ciel douze foi plus loin que le soleil, avait trouvé une nouvelle planète, la plus élevée de notre système, et dont la révolution se fait en quatre-vingt-trois ans. — Tous ces détails sont très-bien expliqués par le C. Montjoie, dans la deuxième partie de son éloge. S'il n'y a pas montré l'agrément de Fontenelle, il a égalé le mérite essentiel de cet historien des sciences, celui de les faire aimer et d'honorer ceux qui les aiment.

Sa troisième partie est principalement destinée au détail de l'assassinat juridique de cet homme précieux à la société et aux arts. Dans cette partie, comme dans les deux autres, l'orateur fait entendre l'accent d'une sensibilité vraie et raisonnable, et non celui d'une dou'eur pompeuse et tragique. L'on verse des larmes douces, et l'on se console par l'idée que la postérité comptera dans notre siécle un homme mémorable de plus.

Toutefois on sent, quoique l'orateur ne le dise pas (mais ses aveux le font assez connaître), que ce savant et respectable magistrat ne déploya pas le juste sentiment de sa grandeur personnelle : il montra plus de résignation que de courage. La tempête des événements l'abattit; il ne se releva par rien de généreux et de remarquable, et tomba presque comme une victime vulgaire. Malesherbes, au contraire, périt comme un homme qui s'était dévoué; il sut mériter l'honneur d'être égorgé par des tyrans; et pour me servir de l'expression d'un de nos vieux poètes, combien il fut *ferme vieillard!* Malesherbes sera l'éternel honneur du beau nom de Lamoignon. B. V.

Essai de recherches étymologiques.

Parmi les moyens de perfectionner le dictionnaire de notre langue, il en est deux qui ont été proposés à la ci-devant académie française, et dont le mérite a été discuté à diverses fois dans ses assemblées. L'un est de joindre à chaque définition, à chaque emploi différent d'un mot, des exemples tirés des ouvrages de nos meilleurs écrivains. L'autre est d'ajouter à chaque mot principal son étymologie la plus prochaine et la plus probable.

Les deux parties de ce plan avaient été adoptées par l'académie, et si un corps littéraire qui la remplacerait, ou ce qui serait plus praticable, une société moins nombreuse, sous la protection du gouvernement, entreprenait une nouvelle édition du dictionnaire; on ne pourrait, ce semble, se dispenser de se conformer sur l'un et l'autre point aux vues de l'ancienne académie et aux desirs du public.

On a des raisons de croire que, pour cette seconde partie du plan proposé, l'ancienne académie elle-même n'avait pas arrêté ses idées sur la nature et les difficultés du travail auquel elle s'engageait; c'est sur la manière dont il pourrait être conduit qu'on se propose de donner ici quelques vues, dans l'espérance que, malgré la sécheresse du sujet, on obtiendra du public quelque indulgence, et peut-être même quelque intérêt.

On entend communément par étymologie l'indication de l'origine d'un mot dérivé d'une autre langue, et la preuve de cette dérivation par l'explication des changements que le mot a subis, si ces changements le rendent difficile à reconnaître. C'est ainsi qu'on donne l'étymologie du mot *équitation*, en disant qu'il vient



du latin *equus*, et celle du mot *laboureur*, venant de *laborare*. On peut appeler l'étymologie de ce genre, *étymologie par dérivation.*

L'étude de cette sorte d'étymologie est une critique qui a ses règles et son mérite. Mais, bornée ainsi, la science étymologique n'est qu'une collection de faits particuliers relatifs à chaque langue, et ne présente que bien peu d'attrait à l'esprit philosophique, et des résultats d'une bien faible utilité.

L'étymologie dont je me propose de donner ici les principes, est l'étymologie qui, par la décomposition des mots et l'explication de toutes leurs parties, cherche à reconnaître leur sens originaire et primitif, et à les suivre dans les déviations auquelles ils ont été entraînés ; ce qui conduit à en fixer mieux le sens, et ce qui, en prévenant les abus et les disputes de mots, peut tarir la source d'une grande partie des erreurs des hommes.

Tous les grammairiens ont observé que les mots non monosyllabiques sont composés de divers éléments qui ont chacun leur sens et leur emploi différents. Ils y distinguent la *racine* communément monosyllabique, les *particules* préposées dans le mot même avant la racine et la *terminaison.*

Les particules préposées avant la racine, et les terminaisons qui la suivent (dans les langues qui connaissent les déclinaisons, les conjugaisons et la distinction des substantifs et des adjectifs, ainsi que dans celles qui sont dérivées de celles-là), ne sont pas fort nombreuses, et, sauf un petit nombre d'exceptions, s'emploient dans le même sens avec les différents mots, et modifient de la même manière le verbe, le substantif et l'adjectif tirés de radicaux différents.

La même particule *ab*, *cum*, *præ*, etc., la même terminaison *itio*, *itius*, *itiosus*, affectent de la même

manière le radical dans *abjungere*, *abstrahere*, *componere*, *conjungere*, *seditio*, *abitio*, *malitia*, *justitia*, *fortitudo*, *magnitudo*, *vitiosus*, *exitiosus*, etc.

Il est évident que le grammairien philosophe qui distingue bien le mot radical, la particule, ou les particules qui le précédent (car il y en a quelquefois plus d'une), et la terminaison, et qui explique le sens de chacune de ces parties, donne la plus utile des étymologies qu'on pourra justement appeler *étymologie analytique*, puisqu'elle procède par l'analyse et la décomposition des mots.

Cependant la partie la plus importante de ce travail est manifestement celle qui porte sur la racine elle-même, car c'est la racine qui présente l'idée dominante dont la particule préposée et la terminaison ne sont que des accessoires variables. Les mots-racines sont sans doute ceux que les hommes ont fait les premiers. Les autres parties du discours par lesquelles se caractérisent les qualités, les temps, les personnes et toutes les modifications des êtres, n'ont été imaginées qu'après un long temps. C'est de l'art étymologique appliqué aux mots radicaux que je me propose de traiter ici.

Les hommes, en se rapprochant, ont deux besoins principaux. L'un de se désigner les uns aux autres les êtres physiques dont ils sont environnés, les impressions qu'ils peuvent en recevoir, l'action qu'eux-mêmes peuvent exercer sur ces êtres; et l'autre de communiquer à leurs semblables leurs idées, leurs desirs, leurs craintes, leurs besoins, et généralement tous leurs sentiments intérieurs.

Un objet sensible peut être designé présent par le geste *indicateur*, absent par le geste *imitateur*; mais cette sorte de désignation n'est pas de notre sujet, ces moyens n'appartiennent pas à la parole: nous n'avons

à considérer que l'emploi des sons articulés pour désigner les objets.

Si l'on joint au geste indicateur de l'objet présent une articulation destinée à le désigner, ce mot ou nom pourra, dans la suite, le désigner même absent, à raison de la liaison qui se sera établie entre la sensation excitée par les sons articulés, et l'idée ou souvenir de l'objet lui-même. Nous n'apprenons guères les langues faites, que par ce moyen. C'est en prononçant à un enfant le mot *pain*, en même temps qu'on lui montre du *pain*, et le mot *cheval* en lui faisant voir cet animal, qu'on parvient à lui faire attacher le même sens que nous aux mots *pain* et *cheval*.

Dans ce procédé, pour celui auquel on *nomme* l'objet, le nom peut être absolument arbitraire; n'avoir aucun rapport, aucune ressemblance avec l'objet désigné; la liaison entre le nom et l'idée s'étant établie uniquement sur la simultanéité du geste indicateur, avec la prolation du nom. Pour celui auquel on enseigne ainsi les noms, c'est un simple fait que *cheval* est le nom d'un tel animal, sans qu'il se demande pourquoi.

Mais nous cherchons ici comment procédent les langues à leur origine et comment se sont établis les noms par ceux qui les ont imposés les premiers. Or, généralement parlant, on ne saurait croire que les noms aient été donnés aux choses sans raison suffisante, et que dans l'infinie multitude d'articulations combinées, dont les hommes peuvent se servir pour désigner les êtres et leurs diverses modifications, ils n'aient pas été conduits par quelque motif ou cause à employer les unes plutôt que les autres.

Cette cause déterminante, ce motif de préférence, ne peuvent avoir été que quelque ressemblance, quelque rapport entre l'articulation ou les articulations qu'on choisissait, et l'objet qu'on voulait désigner, puisque

pour rappeler l'objet absent qu'on nommait pour la première fois, par les sons et mouvements des diverses parties de l'organe de la parole, il n'y avait d'autre moyen qu'une imitation quelconque de cet objet par la voix.

C'est la ressemblance qu'on a pu donner aux inflexions de la voix humaine avec les bruits et les sons émis par les êtres, et les actions des êtres qu'on voulait désigner, qui a conduit à appeler *corvus* le corbeau, *crocitare croassement*, le cri de cet oiseau; *ulula* la chouette, *cucullus* le coucou, *tonitru* le tonnerre, *fragor* un bruit éclatant, *flatus*, *spiritus* le souffle, *pipitus* le cri des petits oiseaux, *vagitus* celui de l'enfant, etc.

Outre cette imitation du bruit, l'organe de la voix humaine s'est trouvé capable de désigner, par le mouvement de ses différentes parties, la figure, la situation, le mouvement, etc. de différents êtres.

L'organe de la voix a pu ainsi se désigner lui-même, et toutes les parties dont il est composé, en les mettant en action. C'est ainsi qu'en articulant des consonnes gutturales, c'est-à-dire qui se prononcent de la gorge, il a indiqué cette partie la plus profonde de l'instrument vocal, et qu'en prononçant des consonnes dentales ou labiales ou linguales, il a désigné, sans équivoque, ces parties du même organe avec lesquelles s'exécutent ces diverses articulations.

Il a peint de même la fixité par les lettres dentales, parce que les dents sont les plus immobiles des parties de l'instrument vocal; d'où *stare*, *stella*, *stips*, *stagnum*, *structure*, etc. où l'on voit dominer le *t*, la plus ferme des lettres dentales;

La cavité par le *k*, le *c*, le *g*, lettres de la gorge, la plus enfoncée des parties de l'organe, *guttur*, *caveo*, etc. etc.

La fluidité, la mobilité légère par l'*n* et *l*, les p'us

liquides, les plus rapides à prononcer de toutes les lettres, *navis*, *flatus*, etc.;

La rudesse, la dureté, le bruit éclatant, déchirant, par l'*r*, l'articulation la plus rude de toutes *frendere frangere*, etc.;

L'action réitérée, le mouvement rapide par la réduplication de cette même lettre, et le frémissement répété de la langue contre le palais, etc. *trepidare tremere*, etc.;

Ici il est important de remarquer que, pour employer avec succès cette ressemblance, il n'est nullement nécessaire qu'elle soit parfaite, parce que le plus faible rapport suffit pour rappeler l'idée de l'objet, et être ainsi la raison du mot.

Chacun de nous peut observer en lui-même la facilité avec laquelle nous trouvons une ressemblance entre deux visages sur le plus faible rapport, sur un seul trait; comment nous voyons dans les formes passagères que prennent les nuages, une figure d'homme ou d'animal, des montagnes, la mer; comment nous reconnaissons un individu dans le trait d'une caricature; comment la plus petite partie d'un objet nous le rappelle tout entier.

Mais cette source du langage, l'*imitation*, quelque abondante qu'on la suppose, n'a pas pu fournir des moyens de désigner, chacun par un nom particulier, tous les objets sensibles et tous leurs mouvements, tant parce que tous ne se prêtent pas à l'imitation, par l'organe de la parole, au moins d'une manière assez distincte, que parce que ces objets et ces mouvements sont en trop grand nombre. Le vocabulaire en serait immense, et tel que nul homme, même dans la société la plus avancée en civilisation, ne pourrait en saisir tout l'ensemble et le fixer dans sa mémoire. A plus forte raison, n'a-t-on pas pu, dans une peuplade

nouvellement formée de familles commençant à communiquer entre elles, à l'aide de la parole, donner un nom particulier à chaque objet physique et à chaque action ou mouvement de cet objet.

Or, pour vaincre cette difficulté et s'épargner la création de tant de mots nouveaux, l'homme s'est ouvert une route nouvelle, en s'appuyant sur la ressemblance qu'il a pu saisir ou imaginer entre l'être physique ou l'action qu'il avait à peindre, et l'être physique ou l'action qu'il avait déja désignée par un mot reçu.

Après avoir dit de l'homme qu'il court, qu'il boit, qu'il siffle, on a dit *le fleuve court*, *la terre boit*, *le vent siffle*, quoique ces actions et ces mouvements du fleuve, de la terre, du vent soient fort différentes de ce qu'elles sont de la part de l'homme. On a dit *la moisson ondoyante* et *le vaisseau volant sur les eaux*, en exprimant le mouvement des épis que le vent agite, par le terme employé à peindre le mouvement des flots, et la course rapide du vaisseau, par le vol de l'oiseau, quoique les épis ne soient pas des flots et que le vaisseau ne vole pas comme l'oiseau.

Dans ce procédé, on voit un mot qui servait à désigner un objet sensible, une action, un mouvement perceptibles aux sens, détourné à signifier un autre objet, une autre action sensible et physique aussi, à raison de la ressemblance qui est entre l'un et l'autre.

Mais nous avons vu qu'outre le besoin que l'homme a de désigner aux autres les objets sensibles et leur action, il éprouve aussi celui de communiquer ses idées et ses sentiments intérieurs. Or, ces idées ne tombent pas sous les sens; elles sont le plus souvent abstraites. Ses volontés, ses desirs, ses besoins sont au fond de son ame. La distance est immense du monde sensible au monde intellectuel. Il a fallu à l'homme un moyen nouveau pour la franchir.

Pour cela, au défaut d'une imitation fondée sur une ressemblance quelconque entre les objets sensibles à l'aide de laquelle il peignait les nouveaux, par les mots déja employés pour d'autres, il s'est appuyé sur quelque *analogie* de l'idée ou sentiment intérieur qu'il cherchait à exprimer avec quelqu'un des objets et des mouvements sensibles dont il avait déja trouvé l'expression.

C'était d'après quelque ressemblance entre les mouvements des flots et ceux d'une moisson, l'un et l'autre agités par les vents, l'un et l'autre objets perceptibles aux sens, qu'on avait dit une *moisson ondoyante ;* et c'est d'après quelque analogie entre l'état de la paille brisée par le fléau appelé *flagellum* et *tribulum*, et la situation de l'ame frappée par le malheur, qu'on a appelé *fléaux* les grandes calamités qui affligent l'espèce humaine, et *affliction*, *tribulation*, le sentiment moral et intérieur qui accompagne cette situation.

L'homme a fort bien jugé qu'aidé de la sagacité naturelle de ses semblables, il pourrait leur peindre le sentiment intérieur et douloureux qu'éprouve le coupable au souvenir d'une mauvaise action, en l'appelant du nom de *remords*, terme servant à signifier la douleur physique que cause une *morsure*, à raison de quelque analogie qu'il a reconnue entre les deux impressions.

En nommant *constance*, *constantia*, cette fermeté de l'ame qui fait supporter la douleur et l'infortune, c'est d'après une analogie qu'il a cru voir entre cette disposition de l'homme ferme dans le malheur, et la manière d'être d'une chose fixée solidement qu'on ne peut ébranler, ou de l'homme lui-même demeurant debout, et ne se laissant point abattre ; et d'après le rapport qu'il a imaginé entre l'infortune et la douleur qui assaillent l'homme, et les coups qu'on pourrait lui porter,

les efforts qu'on ferait pour l'abattre physiquement et le jeter à terre.

Lorsqu'il a appelé *aciditas* une sorte de saveur dans les fruits ou dans les liqueurs appelées *acides*, c'est évidemment d'après quelque ressemblance ou analogie entre la sensation qu'il éprouvait dans l'organe du goût et celle que cause la piqûre d'une aiguille (*acus*) Cette analogie est, comme on voit, entre le sens du goût et celui du toucher.

Lorsqu'il a dit *æquum* et *æquitas* pour signifier la justice, la distribution égale entre les hommes, mots empruntés *d'æquor, l'eau*, qui est le modèle des niveaux, il a été guidé par l'analogie du niveau des eaux avec le niveau moral.

Dans le nom de *delirium* ou délire donné au défaut de raison, à la folie, peut-on méconnaître qu'il est fait d'après quelque rapport, quelque analogie entre la déviation de l'esprit qui s'écarte de la ligne tracée par la raison et le bon sens, et l'écart du laboureur qui ne trace pas droit son sillon appelé *lira*, et que cette analogie a fourni un moyen très-naturel d'exprimer dans l'homme le défaut de raison, la folie.

La lumière et les ténèbres ont servi à désigner la prospérité et l'adversité, le bonheur et le malheur; on a peint les calamités sous l'image d'une inondation qui ravage les campagnes; on a fait ce nom même de *calamité*, du nom latin *calamus*, la tige des plantes graminées que l'orage a brisées, l'un des *fléaux* qui *affligent* les hommes.

On a emprunté de même ces expressions, *un cœur sincère, un ami sincère, un avis sincère*, du miel qui, pour être pur doit être dégagé de la cire qui forme le rayon, on avait dit d'abord du miel *sans cire, sine cerâ* : du *miel sincère*, et on a employé ensuite la même expression pour signifier ce qui est pur, net,

séparé de tout alliage qui le souillerait, sans doute: d'après quelque analogie entre un cœur pur, une amitié pure, un avis franc et désintéressé, et le miel purgé de toute sa cire.

Une preuve incontestable de la réalité de cette cause des mots, et de la force de cette analogie, se tire de ce qu'on la trouve fréquemment guidant des peuples différents dans la même route, sans que les langues se soient copiées les unes des autres.

Les Latins appelaient *calx*, la partie du derrière et du dessous du pied; de-là ils ont donné ce nom à la partie inférieure et à l'extrémité de toute autre chose; ils ont dit finir un ouvrage, un livre *a capite ad calcem*.

Les Grecs de même ayant appelé πτερνα, la partie postérieure et inférieure des pieds, ont employé ce même mot pour signifier l'extrémité, la partie inférieure de toute chose, et nous disons nous-mêmes le pied d'un édifice, etc.

Les Latins disent *animus dejectus*, les Anglais *low spirit*, et nous *un esprit abattu*; ce qui est le même procédé dans les trois langues par des termes différents, sans être le résultat de la traduction d'une des langues dans l'autre, et il ne faut pas croire que ce recours à l'analogie pour peindre les idées abstraites et les sentiments intérieurs, n'ait été imaginé et employé que postérieurement à de grands progrès du langage et de la civilisation.

C'est une réflexion fort juste du docteur Blair, que les hommes n'ont jamais employé tant de figures que lorsqu'ils avaient encore peu de mots pour exprimer leurs idées, et que le langage du sauvage, avant la formation des sociétés politiques et les premiers progrès de la civilisation, a dû et pu être extrêmement figuré.

Aussi les langues pauvres en mots sont-elles plus abondantes en figures, au moins, proportion gardée

avec les autres langues; témoins les langues sauvages et la langue hébraïque elle-même dont Bacon observe que rejetant toute composition de mots, elle a été, par-là même, conduite au fréquent emploi des figures.

J'expliquerai par un exemple comment le langage figuré peut être employé naturellement par les hommes, à une époque où la langue d'une peuplade est encore bien bornée et bien incomplète, et où il n'y a encore de connus et de familiers que des êtres et des objets physiques et sensibles. Je suppose qu'on propose au chef d'une peuplade sauvage, qui n'a encore qu'une langue extrêmement bornée, un parti à prendre, un choix à faire entre deux routes, entre deux actions: il voit des inconvénients dans l'un et l'autre parti, il les compare intérieurement. Après y avoir réfléchi mûrement, il se détermine à l'un des deux, et sa résolution prise, il veut la communiquer à ses compagnons: il dira ou pourra dire: « J'ai *considéré* ce que vous m'avez *proposé*; c'est-à-dire j'ai regardé le projet que vous avez *posé* devant moi, avec l'attention que nous mettons à examiner la situation ou la hauteur des astres, pour guider notre marche dans les forêts (car considérer est fait de *sidus*); j'ai eu l'*idée* de plusieurs inconvénients dans l'un et l'autre parti, c'est-à-dire, je les ai vus avec mon esprit, et intérieurement, comme on voit les objets extérieurs des yeux du corps (car idée est fait d'ειδω, *video*, je vois); j'ai *délibéré*, *balancé* longtemps; c'est-à-dire, j'ai comparé ensemble les suites de l'un et de l'autre parti, comme on compare les poids de deux choses en les pesant dans une balance, ou chacune aux extrémités d'un levier partagé également par le point d'appui (car délibérer est fait de *libra*, et *balancer* de *balance*, et après beaucoup de *réflexion*, c'est-à-dire, après avoir replié mon esprit, ma pensée sur elle-même, comme

je baisse la tête pour penser avec plus d'attention, car réfléchir est emprunté de cette image ou de quelque autre de même genre), je me suis *déterminé*, c'est-à-dire, j'ai mis un *terme*, *terminus*, à mes délibérations (car c'est la métaphore de *terme*, *borne* et *limite* qui a fait le mot *déterminer* au sens métaphysique), etc. Telle est l'analyse du discours que pourra tenir ce sauvage, dans lequel je n'ai pourtant pas rappelé à leur sens physique originaire toutes les expressions que je lui prête. On y voit, je crois, assez clairement le moyen dont il aura pu se servir pour faire passer ses idées et ses sentiments dans l'esprit des autres, en recourant aux objets physiques et à l'analogie qu'ils ont avec les idées et les sentiments métaphysiques qu'il veut exprimer. On pourrait multiplier sans fin les exemples de ce genre, car l'analogie est un champ immense, et dont il est impossible de trouver les bornes; mais ceux-là suffisent ici: on en trouvera une foule d'autres dans un Essai de dictionnaire étymologique où j'ai déja rassemblé un grand nombre de termes de cette espèce. (*La suite au N.° prochain.*)

Par le C. ANDRÉ MORELLET.

FRAGMENTS d'une histoire inédite de LOUIS XI *.

LA naissance de Louis XI fut placée à une des époques les plus désastreuses de la monarchie. L'autorité royale n'avait jamais été plus dégradée, et cet abaissement du trône était alors aussi fatal aux peuples, qu'a pu l'être quelquefois l'excès de sa puissance.

On sait avec combien d'efforts et par quels événements inattendus Charles VII se rétablit sur le trône. Une femme, Isabelle de Bavière, avait causé tous les

* On a déja inséré un fragment du même ouvrage dans le N.° IV de ce journal.

malheurs de la France; deux femmes contribuèrent à la sauver. La première est cette fameuse Jeanne d'Arc, assez grande par son courage pour qu'on n'eût pas besoin de relever sa destinée par des prodiges, et qui, après avoir honoré par ses exploits, son sexe et sa patrie, couvrit d'un opprobre éternel les juges superstitieux et barbares qui la punirent de son héroïsme. Une autre femme célèbre par des vertus plus douces, et par sa beauté, ne fut peut-être pas moins utile à la fortune de Charles VII; ce fut Agnès Sorel. On ne répète point sans attendrissement le nom de la Vallière qui, dans le dernier siécle, aima un roi pour lui-même, et conserva un sentiment vrai dans le séjour où tout est faux et intéressé. Mais la Vallière n'eut que le mérite, bien rare à la vérité, d'être tendre au milieu de la cour, sans aucun mélange d'ambition. Agnès Sorel, mérita le même éloge, et montra plus de courage. Pourquoi son souvenir n'exciterait-il donc pas le même intérêt? Elle eut soin de la gloire de Charles VII dont elle fit le bonheur. Elle éleva son caractère, développa sa valeur, et fit un roi de son amant.

L'amour qui avilit souvent les monarques, donna de nouvelles vertus à Charles VII, et lui rendit peut-être ce trône que la haine maternelle lui avait ravi. Quelques historiens prétendent que Louis, à peine sorti de l'enfance, montra bientôt son naturel féroce, et s'emporta jusqu'à donner un *soufflet* à cette femme tendre et respectable que le choix de son père devait lui rendre sacrée. Une aussi basse violence annonçait ce qu'il devait être un jour. Comment celui qui, dans sa jeunesse, insulte les graces et la faiblesse, aura-t-il, dans l'âge mûr, du respect pour l'humanité?

Mais ce n'était point assez pour Louis d'outrager son père dans Agnes Sorel; il passe bientôt à de plus grands excès.

L'ambition des grands était alorsle plus grand fléau de l'état. Elle ne pouvait être réprimée ni par l'ascendant du maître, qui n'en avait que le nom, ni par la résistance du peuple qui méconnaissait ses véritables droits, et qui, toujours victime des révolutions dont il était l'instrument, croyait triompher quand il changeait de joug et d'oppresseurs. Charles VII, à peine délivré du fer des Anglais, voit s'élever contre lui les prétentions de ces seigneurs ambitieux, de ces princes, de ces vassaux puissants, qui, assis sur les marches du trône, l'ébranlaient ou le soutenaient tour-à-tour, suivant leurs intérêts ou leurs passions. Le sire de la Trémouille, les ducs de Bourbon, le comte de Vendôme, et plusieurs autres chefs mécontents forment une ligue qui pouvait être dangereuse, et qu'ils veulent rendre plus importante encore en y associant Louis *. Ils sont trop secondés par ses dispositions naturelles.

On aime à penser que ces princes coupables qui armaient un fils contre son père, devaient être bientôt eux-mêmes les victimes du dauphin soulevé par eux. Il se souvint, quand il régna, combien ceux dont il avait embrassé le parti, pouvaient être dangereux pour le trône; et c'est peut-être en partageant leurs crimes, qu'il conçut le projet de les punir un jour. Si quelque chose peut instruire les peuples et les rois, et consoler les amis de la vertu, dans ce long spectacle de forfaits que présente l'histoire du monde, c'est de voir presque toujours les punitions sortir du sein des fautes mêmes, et la vengeance suivre de près le coupable. L'histoire, envisagée sous ce point de vue, est un cours de morale à l'usage des ambitieux; mais jusqu'ici elle n'en a détrompé aucun, et les exemples fréquents qu'elle leur donne, ont été perdus.

Les rebelles n'avaient pas manqué d'attester les lois

* Cette ligue s'appelait *la Praguerie*.

et la patrie dans un manifeste qu'ils envoyèrent à plusieurs provinces. Mais ce moyen ordinaire de séduction fut employé vainement. On ne voulut point croire au patriotisme de ceux qui combattaient leur roi par les mains de son propre fils; et un instinct naturel apprit même aux hommes de ces temps barbares, qu'on ne pouvait être un bon citoyen en violant les premiers principes de la morale, et les plus saints de tous les devoirs.

Charles eut pour lui le peuple, la justice et la victoire. Il pardonna en père, une révolte qu'il sut dissiper en roi.....

Le malheureux Charles VII, craignant le poison dans sa dernière maladie, se laissa mourir de faim, soit par excès de douleur, soit pour épargner un crime à son fils. Les deux extrémités de sa vie furent empoisonnées par ce qui en fait ordinairement le charme et la consolation. Sa mère fut le fléau de son enfance, et son fils celui de ses derniers jours. Sa mort offrit un spectacle souvent renouvellé autour du tombeau des rois. Ses funérailles furent abandonnées; ses plus anciens serviteurs, ceux qu'il avait comblés de bienfaits et qui avaient toujours environné son trône, ne suivirent pas même son cercueil. Ils furent ingrats envers le père pour apprendre à flatter le fils, et se déshonorèrent pour mériter les regards de leur nouveau maître.

A la nouvelle de la mort de son père, l'ame de Louis laisse échapper sa joie. Cet homme si habile à dissimuler ne daigne pas même employer cet art dont il se faisait gloire, pour cacher le sentiment le plus odieux et le plus coupable. Déja il ne craint plus les jugements de l'opinion, et c'est, comme on sait, le dernier terme de la corruption dans ceux qui sont tout-puissants.

On l'a vu jusqu'ici fils dénaturé et sujet rebelle; il faut le suivre sur le trône, et juger à quel point il

mérita cette réputation de politique habile, que l'histoire ne lui a pas refusée jusqu'à ce jour.

Déja se prépare le sacre de Rheims, cette cérémonie imposante, où la religion elle-même fut trop souvent complice de la flatterie et de l'orgueil.....

C'est dans ce moment solennel où l'ame d'un roi doit s'ouvrir à toutes les impressions de la grandeur et de la clémence, c'est en présence du Dieu qui règne sur les rois, et qu'atteste Louis, c'est devant le peuple qui tombe aux pieds du nouveau monarque, en lui demandant le bonheur, c'est au nom de l'humanité, de la religion, des droits du sang et de l'hospitalité, que Philippe-le-Bon, le vieux duc de Bourgogne, se jette aux genoux du roi, le conjure d'oublier ses ressentiments, et de pardonner à ceux qu'il croit ses ennemis, parce qu'ils étaient les amis de son père. Ce mouvement d'une ame franche et magnanime émeut tous les spectateurs, mais ne parvient point jusqu'à celle de Louis. Il semble accorder, dans quelques mots ambigus et contraints, ce pardon qu'on lui demande; mais il en excepte sept personnes qu'il ne veut point nommer, et se réserve ainsi plus surement le choix de ses victimes. Tous les anciens et fidelles serviteurs de Charles VII, gémissent en prévoyant l'avenir. La France est consternée. Louis XI s'est déja montré tout entier.

Mais ce qui étonne le plus dans ce politique si vanté, c'est que sa tyrannie ne prend point, en naissant, cette marche lente et tortueuse qu'elle adopta dans la suite. Elle frappe sans intervalle et à découvert les coups les plus hardis et les plus dangereux. Son habileté ne consista presque durant tout son règne qu'a dénouer péniblement, à force de trahisons et de crimes, les nœuds dont il s'etait embarrassé lui-même par des imprudences subites, et quelquefois inexplicables. Il commence par destituer de leurs emplois

tous ceux dont la valeur avait repoussé la domination anglaise, et relevé la fortune de son père; leurs services récents étaient gravés dans la mémoire de tous les Français. La seule politique, au défaut d'un plus noble motif, commandait à Louis de ne se montrer ingrat que lorsqu'il pourrait l'être impunément. C'est une précaution que les rois les moins habiles ont rarement négligée, et ce vulgaire artifice devait être, ce me semble, le premier principe de conduite d'un homme tel qu'on se figure Louis XI. Par quelle singulière imprévoyance n'imita-t-il pas au moins l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, et surtout de Philippe-le-Bel qui, pour abaisser les priviléges des grands, soutint habilement ceux du peuple qu'il s'attacha par des bienfaits intéressés?

Dans tous les lieux et dans tous les temps, sous des constitutions même tolérables, la foule condamnée au travail ou à la misère, nourrit sourdement un esprit de haine contre le petit nombre que les dignités ou les richesses élèvent au dessus d'elle. Quiconque, dans des circonstances favorables, sait développer cette haine naturelle, est sûr de remuer le monde et d'en changer les destinées. C'est surtout dans les pays où les honneurs héréditaires de quelques individus privilégiés, semblent un outrage à la nation entière, qu'on peut employer avec succès ce grand moyen de révolution. Rien n'était plus facile que de la faire servir à l'accroissement de l'autorité royale, dans un temps où elle n'avait rien à craindre que des prétentions d'une noblesse trop puissante. Quel est donc le talent d'un prince qui n'a pas même, en parvenant à la couronne, celui de couvrir son ambition du prétexte usité de l'intérêt des peuples? Il vivait dans ces jours de calamité, où la France gémissait sous le poids de toutes les vexations féodales; et il n'a pas l'art facile de soulever les ressentiments de l'esclave



contre le maître, et de l'opprimé contre l'oppresseur! Il se rend terrible à ses courtisans, et n'en est pas moins haï des sujets éloignés de son trône! Il frappe les grands, et le peuple, pour la première fois, n'applaudit pas à leur chute! Cependant les jalousies aveugles de la multitude, adroitement dirigées, ont servi plus d'une fois à renverser ces grandeurs intermédiaires que la constitution de quelques états place entre le peuple et le monarque, pour la défense de l'un et de l'autre. Tout ce qui est obscur croit s'élever quand on abaisse tout ce qui fut illustre. L'erreur ne se dissipe qu'au moment où le despotisme ayant franchi les remparts qui l'arrêtaient, retombe également avec une force invincible sur toutes les têtes, et ne peut plus être abattu que dans des flots de sang, au milieu de ces convulsions terribles et rares qui bouleversent les empires. Mais le siécle ignorant de Louis XI eût été loin de prévoir les envahissements successifs et les excès du pouvoir arbitraire dans ses premières entreprises, si elles eussent été justifiées par des bienfaits. Tout démontre qu'alors un despotisme artificieux, qui, du haut du trône, aurait gradué sa marche et ses progrès avec quelque prudence, pouvait non-seulement échapper à la haine, mais encore obtenir l'amour et les bénédictions publiques, tant les oppressions des seigneurs étaient odieuses! et tant l'esclavage avait avili nos ancêtres! Louis est donc inexcusable d'avoir réuni en même temps la haine du peuple, et celle de sa cour. Tandis qu'il humilie les noms les plus révérés et les plus puissants, il charge de taxes arbitraires les habitants des campagnes; et du seuil de son palais jusqu'à la chaumière du pauvre, l'indignation se communique des premiers rangs aux derniers, parcourt la France entière, et sort par un cri unanime du fond de tous les cœurs.

C'est alors que se forme de toutes parts, contre Louis, cette ligue fameuse qui fut entreprise pour réformer les abus de l'état, et qui ne se termina qu'après les avoir multipliés; cette ligue *du bien public* qui ne fut, comme toutes les précédentes, que celle de l'intérêt et de l'ambition. Les principaux chefs avaient hautement annoncé qu'ils ne prenaient les armes que pour venger *le pauvre peuple* (telle fut leur expression), et ils les posèrent sitôt qu'ils eurent partagé ses dépouilles. Enfin, si la tyrannie de Louis XI avait réuni, contre toute apparence, la nation avec les oppresseurs féodaux, la mauvaise foi, l'avarice et la bassesse des grands réconcilièrent la nation avec la tyrannie de Louis XI. Plaignons les sujets forcés à cette malheureuse alternative.

Il n'est pas inutile de jeter un coup-d'œil sur l'état de la monarchie et sur les abus du régime féodal, quand Louis monta sur le trône. Il faut encore se former une idée de la puissance et du caractère des grands vassaux les plus redoutables au souverain.

Plus on examine cet étrange gouvernement qui rendait l'homme et la terre esclaves, et qui couvrait la France de brigands superbes et féroces, toujours divisés entre eux, quand ils n'étaient pas unis contre les peuples ou les rois, plus on s'étonne que des auteurs graves aient tenté de s'en faire les apologistes. Quelques-uns d'eux ont-ils pu voir un effort de génie dans ces usages monstrueux nés des usurpations de la force sur la faiblesse, et de l'orgueil sur l'ignorance; dans ce système qui élevait des barrières ennemies entre les hommes les plus rapprochés par la nature et par leurs besoins; dans ce code bizarre, formé de mille lois obscures et discordantes, qui avait peut-être autant de danger pour les maîtres que pour les esclaves, puisque le droit le plus certain et le plus envié qu'il

donna aux premiers, n'était, au fond, que celui d'éterniser la guerre civile.....

Ces absurdes institutions ne procuraient pas même aux serfs avilis, comme on l'a prétendu, ce bonheur honteux et grossier qui fait redescendre l'homme au rang de la béte, et ne consiste qu'à le mettre à l'abri des premiers besoins. Toute l'histoire de la féodalité n'est qu'une histoire de dévastations et de ruines. Partout l'industrie est dans les chaînes, et trop de fois les campagnes ne sont engraissées que du sang des cultivateurs.

Et comment le système féodal aurait-il produit d'autres effets? Quand s'établirent ses priviléges? Quand ses usurpations se changèrent-elles en droits héréditaires? Au milieu de la décadence de la race carlovingienne; c'est-à-dire, dans le temps de nos plus grands malheurs et de notre plus profonde abjection.

Charlemagne avait montré que le génie d'un grand prince a plus de pouvoir pour réformer son siécle, que son siécle n'en a pour arrêter son génie. Son époque est la premiére et la plus imposante de l'histoire moderne. Seul il paraît avec éclat au milieu des ténebres universelles qu'il dissipe un moment; et son nom imprime encore quelque grandeur au berceau des mouarchies modernes qui ne sont que des débris de son empire. Mais l'Europe, quand il disparut, retomba dans ce chaos de barbarie où il avait si rapidement jeté les plus grands traits de lumière. Rome, qu'il avait, en quelque sorte, fait sortir des ruines accumulées par les Goths, les Vandales et les Lombards; Rome, dont il retrouva les anciennes bornes, et qui reprit avec lui vingt sceptres qu'elle avait perdus; Rome mourut presque toute entière avec ce nouveau César, et ne fut plus qu'un souvenir. Le vaste empire que ce grand homme avait élevé et soutenu près

de cinquante ans, écrasa sous son poids ses trop faibles successeurs. On ne voit, après lui, que des scènes d'opprobre et de désolation; des neveux égorgés par leurs oncles, des frères se combattant avec toute la férocité d'une ambition qui n'est jamais justifiée par le talent, un père détrôné par ses propres fils, des évêques complices de ce forfait, condamnant un faible monarque qui, par l'excès de sa bassesse, a mérité qu'on ne plaignît pas l'excès de son malheur. A ces calamités intérieures, se mêlent des calamités étrangères. Le Nord vomit encore des essaims de barbares qui fondent sur l'empire de Charlemagne, comme autrefois sur le premier empire romain. Ils en ravagent toutes les parties; et les lâches descendants de Charlemagne, incapables de se défendre, achètent, avec leurs villes et leurs provinces, les services de leurs plus puissants favoris. Ces favoris eux-mêmes, agrandis aux dépens de leurs maîtres, deviennent aussi redoutables à la France, que les usurpateurs étrangers. Tous veulent être souverains, dès qu'un seul n'est plus digne de l'être.

Alors les champs qui ne peuvent fleurir que dans la paix, se couvrent des monuments de la guerre. Alors chaque seigneur se cantonne dans sa forteresse. Partout de funestes donjons s'élèvent sur ces hauteurs inabordables d'où la violence fond avec plus d'impétuosité sur sa proie. Quelquefois ils s'enfoncent dans ces vallées profondes où l'artifice et la perfidie saisissent plus surement leurs victimes. C'est là que les seigneurs, fatigués des crimes publics qu'ils exerçaient sur leurs vassaux, se retirent pour commettre encore des crimes domestiques. C'est là que se dérobent aux lois tant de jalousies secrètes, tant de vengeances atroces et de sanglantes tragédies qui ont même échappé à l'histoire.....

Plusieurs monarques avaient successivement attaqué la tyrannie féodale; mais les premiers Capétiens ne régnant, pour ainsi dire, que dans leurs domaines, n'osèrent toucher qu'avec circonspection aux prérogatives de leurs égaux. Ils étendirent peu à peu celles du trône, en étendant celles du peuple. Tel se montra Philippe-Auguste, qui eut quelques grandes qualités et des vues dignes d'un autre âge. Tel encore ce Louis IX, que son austère piété rapproche des premiers siécles de l'église, et que les principes élevés de sa politique rapprochent des siécles les plus ennemis de la superstition. Tel fut enfin ce Philippe-le-Bel, moins brillant que le premier, moins vertueux que le second, mais bienfaicteur politique du tiers-état. Les malheurs qui suivirent l'invasion des armes anglaises, la démence de Charles VI, les crimes d'Isabelle de Bavière qui fit voir à l'Europe le spectacle monstrueux d'une mère conspirant contre son fils, enfin toutes les horreurs des guerres civiles et étrangères, affaiblirent de nouveau l'autorité des rois pour l'avantage des seigneurs, et par conséquent pour le plus grand malheur de la nation. Si leur épée rendit la couronne à Charles VII, ils ne rétablirent la royauté que pour s'en rendre indépendants. On les a déja vus s'armer contre Charles VII lui-même, et entraîner son fils dans leur rebellion. C'étaient les mêmes seigneurs ou leurs descendants qui formaient la ligue *du bien public*, et qui conspiraient contre Louis XI, autrefois leur complice.

Le plus puissant de ces chefs factieux, le plus redouté, tant par l'étendue de ses états, que par la violence de son caractère, était Charles, fils du vieux duc de Bourgogne. Charles, issu de la branche la plus voisine de la maison régnante, n'en était pas moins son ennemi le plus acharné. C'est une remarque

trop confirmée par l'histoire, que plus d'une fois la malheureuse condition des rois les a condamnés à craindre, dans leurs plus proches parents, des conspirateurs et même des assassins. La puissance des ducs de Bourgogne égalait celle des monarques français Ils possédaient non-seulement cette province qui avait été donnée en apanage à l'un des fils du roi Jean, victime de sa bravoure inconsidérée dans la funeste journée de Poitiers; mais ils dominaient encore sur le territoire de Liége, la Flandre et les Pays-Bas, dès lors agités par les continuelles révolutions de la guerre et les orages de la liberté. Ils étaient comtes de cette même Hollande qui devait, un siécle après, montrer à l'Europe toutes les merveilles du courage et de l'industrie. Ces contrées ont produit, en tout temps, des hommes laborieux et braves, qu'un esprit d'indépendance ne rendit que plus belliqueux. On a dit plus haut que le commerce avait enrichi les états des ducs de Bourgogne. Ainsi ces princes possédaient les deux grands moyens de la guerre, des bras et de l'or; et ce dernier, comme on sait, fut toujours le plus nécessaire.

Après le duc de Bourgogne, celui de Bretagne était le soutien le plus important de cette ligue contre le roi. Le caractère faible et timide de François II, qui gouvernait alors cette grande province, l'aurait rendu moins dangereux, si les émissaires des autres princes rebelles n'avaient animé ses ressentiments, et si Louis, dès les premières années de son règne, n'avait annoncé avec trop de précipitation, et soutenu avec trop peu d'énergie ses projets contre la Bretagne. Les états de François II, étaient sans doute moins considérables que ceux du duc de Bourgogne. Mais leur situation lui donnait la dangereuse facilité de joindre ses forces à celles de l'Angleterre, et de r'ouvrr le

chemin de la France à ses éternels ennemis. D'ailleurs il commandait à des sujets vaillants et fidelles qui, comme tous les peuples placés au bord des mers, ont je ne sais quoi d'opiniâtre et de mâle dans le caractère. Ce sont eux qui ont su disputer quelques-uns de leurs priviléges, quand le reste de la France avait oublié les siens.....

Louis, déja pressé entre ces deux grands vassaux, avait encore pour ennemis, au centre même du royaume, le duc de Bourbon qui possédait de moins vastes domaines sur le bord de la Loire; mais qui se faisait craindre par son ascendant sur Philippe duc de Bourgogne, dont sa mère était la sœur.

Jean, duc de Calabre, héritier de la maison d'Anjou, venait joindre sa haine à celle des autres princes ligués. Il ne pardonnait pas à Louis de l'avoir mal secondé dans ses prétentions sur Naples et la Sicile. Il venait le combattre, malgré les défenses du vieux roi René son père, comte de Provence. René, las des orages d'une vie agitée, consolait sa vieillesse en cultivant la poésie dans des lieux qui avaient vu Pétrarque, et dans cette langue romance dont le génie italien avait emprunté les plus doux sons. Il ne se mêla point aux intrigues des factions et aux crimes de la politique. Il ne posséda que ces vertus aimables et douces qu'on puise dans le sein des arts, et qui le rendirent l'idole de ses sujets. Aussi les historiens n'ont-ils pas dit qu'il *fut un roi*. Le fils ambitieux d'un si respectable père, amenait, pour la première fois, des troupes suisses du milieu de leurs rochers. C'est depuis ce temps qu'elles ont vendu au despotisme des princes étrangers une valeur qui, chez elle, fonda l'empire de la liberté.

Au-delà de la Loire, le même esprit de sédition avait soulevé les princes de la maison d'Armagnac

qui n'étaient pas les moins factieux, et dont la domination s'étendait dans le voisinage des Pyrénées. L'histoire de cette maison qui tirait son origine de Clovis, offre les plus grands exemples de l'inconstance et des cruautés de la fortune. On y trouve, et surtout dans le siécle de Louis XI, des forfaits et des malheurs inouis. On verra quelle vengeance atroce il exerça sur le duc de Nemours, descendant de cette malheureuse race. Le comte d'Armagnac, qui en était le chef, avait épousé sa propre sœur. Ce crime était loin d'être le plus horrible de ces temps barbares, puisqu'il avait au moins pour excuse l'excès de l'amour. Il fallait que cette passion fût bien violente, car elle résista, dans un siécle superstitieux, aux foudres de l'excommunication romaine et même aux remords des deux coupables, toujours plus repentants et toujours plus épris. Il semble que toutes les passions et les événements qui agitèrent cette famille criminelle et infortunée, aient eu quelque chose de sauvage, d'extraordinaire et de frappant, comme ces contrées âpres et montagneuses où elle était établie. On doit observer que l'habitant des montagnes est en général simple, paisible et doux, tant qu'il vit dans ses solitudes élevées : les passions de la terre, pour ainsi dire, ne montent point jusqu'à lui; mais quand elles l'atteignent une fois, et qu'il descend de ses hauteurs, pour se mêler aux peuples qui vivent au dessous de lui, tout ce qu'il sent est plus énergique, et tout ce qu'il ose est plus hardi.....

Louis n'avait point prévu l'orage excité par ses imprudences; et ce ne fut point en grand roi qu'il le détourna. Au milieu de tous ces ennemis prêts à l'accabler, son premier mouvement n'est point celui du courage qui se roidit contre le danger, ou de la prudence qui affecte au moins d'être tranquille pour ca-

cher le secret de sa faiblesse à ses adversaires et à ses défenseurs. Il forme le projet de fuir, et de se réfugier chez les Suisses, ou chez Sforce, duc de Milan. Ce n'eût pas été une des moindres bizarreries de la fortune, que le spectacle d'un roi de France, fondateur du despotisme, obtenant un asile et trouvant des vengeurs dans la patrie de Guillaume Tell.

Le second séjour que Louis XI voulut choisir, était plus fait pour un roi qui prétendait à la réputation de politique. Sforce, duc de Milan, était un usurpateur, bâtard d'un simple paysan, que son courage avait mis à la tête d'une troupe d'aventuriers, dans les guerres civiles d'Italie. Héritier de l'audace de son père, il avait épousé la fille naturelle d'un duc de Milan, et c'était tout son droit à la souveraineté; mais il avait illustré l'obscurité de cette origine par cette valeur et cette habileté qui firent partout les premiers souverains, et qui, rarement, sont le partage de leurs descendants.

Louis trouva dans ses sujets plus de fermeté que dans son propre caractère. Paris surtout signala son zèle et ses efforts. On vit dans quelques jours se former, au sein de ses murs, une armée entière composée de ses seuls citoyens. Je ne m'écarterai point de mon sujet en observant que Paris, même avant d'être une de nos premières villes, et dès le berceau de la monarchie, a toujours eu, je ne sais quelle influence sur le reste du royaume, et joué un rôle important. Le caractère flexible et mobile de ses habitants, les rend sans doute plus propres à recevoir et à communiquer ces impressions soudaines et ces mouvements décisifs d'où dépend le destin des empires. Je sais que des hommes célèbres, et, après eux, les rhéteurs qui ont cru les égaler en imitant leurs paradoxes, ont prodigué contre les grandes villes les sarcasmes et les anathèmes. Mais ce n'est pourtant qu'au sein de ces vastes foyers que les

lumières faibles et dispersées ailleurs, viennent se réunir pour éclairer le monde. Ce n'est que dans ces lieux où se rassemble une nombreuse multitude, différente de mœurs, d'idées et de couditions, que tous les préjugés disparaissent, et que les pensées du génie peuvent s'agrandir au milieu de tous ses monuments. C'est-là que l'esprit de société, naturellement ennemi des entraves, fait naître, même en dépit du despotisme, une sorte d'indépendance et d'égalité. C'est-là, en un mot, et ce n'est que là que les mille bras du peuple peuvent tout abattre, et tout reconstruire en un moment.

Louis sentait bien de quel prix était la fidélité de sa capitale. *Si je conserve ma bonne ville de Paris*, dit-il, au commencement de cette guerre, *je me sauverai, et avec ma couronne sur la tête. Si les ennemis s'en emparent les premiers, je serai en danger.* Quoi qu'il en soit, l'intrépidité de ses sujets le rappelle à des sentiments plus dignes d'un roi. Il prépare tout pour sa défense, rassemble des soldats, fortifie ses places, développe une activité salutaire, et fond à la hâte sur le plus faible de ses ennemis, sur le duc de Bourbon. Après l'avoir contenu pour quelque temps, il revole vers Paris menacé, retarde la jonction des armées des ducs de Bourgogne et de Bretagne, et court au-devant du comte de Charolais qui, après avoir ravagé la Picardie, avait déjà placé son camp sur les bords de la Seine, non loin de Mont-Lhéry, etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc., etc.

SPECTACLES.

THÉATRE FRANÇAIS DE LA RÉPUBLIQUE.

AUCUNE nouveauté remarquable n'a paru sur les théâtres de la capitale pendant la quinzaine dernière. Mais la reprise de *Rhadamiste* et *Zénobie* intéresse bien davantage les amis de l'art dramatique, que tous ces ouvrages d'un jour auxquels la scène française est si souvent abandonnée, par un calcul aussi contraire au véritable intérêt de la comédie, qu'au bon goût et au vœu du public.

Ceux à qui ce chef-d'œuvre de Crébillon n'est pas assez connu pour qu'il soit nécessaire de leur en offrir l'analyse, sont absolument étrangers à la littérature et ne méritent pas qu'on prenne pour eux un soin inutile. *Rhadamiste* est, de tous les ouvrages de son auteur, celui dans lequel il a le plus heureusement développé les ressources de son génie éminemment tragique, et c'est aussi le seul dans lequel il ait souvent porté la richesse de son style au niveau de la force et de la profondeur de ses conceptions. Voltaire, presque toujours injuste envers un homme que l'envie lui avait opposé trop longtemps, disait un jour à Laharpe: — *Il y a cent beaux vers dans Rhadamiste.* — *Il y a mieux*, répondit le critique en qui le goût a devancé l'expérience, et dont les affections en littérature n'ont jamais altéré la justice, *il y a une belle tragédie.*

Au reste, cette opinion était aussi celle de Voltaire, chez qui la jalousie n'était souvent que le sentiment de la supériorité méconnue : on se rappelle

qu'après le succès de *Sémiramis* et d'*Oreste*, quand M.me la duchesse du Maine lui dit en riant : *Vous ne voulez donc rien laisser à ce pauvre Crébillon ? — Pardonnez-moi*, répondit Voltaire, *il lui restera Rhadamiste.*

L'intrigue est fondée sur un roman peu vraisemblable, et tout le premier acte se passe en développements assez malheureux. Le sujet n'est pleinement révélé aux spectateurs que dans la première scène du second acte ; c'est vraiment là que la pièce commence, et que l'action se lie par des ressorts également simples et dramatiques ; aussi ce premier acte faisait-il dire assez plaisamment à l'abbé de Chaulieu : *La pièce serait fort claire, n'était l'exposition.* Et l'on prétend qu'il excita cette boutade satirique de Boileau mourant, dont plusieurs critiques révoquent en doute l'authenticité : mais Brossette et Jean-Baptiste Rousseau en sont garants ; on peut voir leur correspondance *.

Quoi qu'il en soit, les quatre derniers actes de *Rhadamiste* suffisent pour justifier la grande réputation de son auteur. L'intérêt ne s'y rallentit pas un seul instant ; on y trouve presque partout des beautés du premier ordre, et des scènes égales à tout ce que la tragédie française a produit de plus noble, de plus attendrissant et de plus terrible. Le caractère de Pharasmane, quoique très-ressemblant à celui de Mithridate, porte l'empreinte d'un génie original, même dans ses imitations ; et c'est ici que l'âpreté mâle du style de Crébillon l'a peut-être mieux servi que la douceur inimitable et l'élégance harmonieuse de Racine. Le personnage de *Rhadamiste* était absolument neuf au théâtre, quand il y parut ; et il y

* Lisez le Recueil des lettres de Jean-Baptiste Rousseau, et de Brossette qui a commenté Despréaux.

restera toujours comme un des caractères les plus fortement conçus, les plus énergiquement tracés, et les plus capables d'exciter de puissantes émotions.

Au reste, la pièce a été jouée avec les meilleures intentions : on a reconnu que chacun y mettait toute son intelligence et tous ses moyens. *Larive* a été brillant, mais inégal dans le rôle de Rhadamiste; *Saint-Fal*, sage, intéressant, peut-être un peu fade, dans celui d'Arsame; M.lle *Raucour* a mérité tous les suffrages dans celui de *Zénobie*, qui demande de la dignité sans emphase, et de la sensibilité sans emportement. Quant à *Vanhove*, qu'on avait accablé du rôle de Pharasmane, ses qualités connues ne lui permettront jamais de rendre la fierté sauvage et l'indomptable férocité du vainqueur des Parthes. La nature a fait cet acteur trop rond pour que la tragédie puisse l'agrandir. Il est irrévocablement condamné au drame.

E.

ANNONCES.

LE commerce, les sciences, la littérature et les beaux-arts simultanément enseignés, *ou* Notice raisonnée d'un institut réunissant une éducation littéraire et libérale à un apprentissage effectif de commerce, précédée d'un mémoire qui en démontre la nécessité; par le C. *Pierre* DEJOUX, homme de lettres et instituteur. Le C. *Flournois-Patry*, négociant et co-directeur de l'institut, est spécialement chargé de l'institution commerciale. A Genève, chez *Dumas* et C.ie, *Manget* et *Paschoud*, et ailleurs chez les principaux libraires. An 9 (1801). Les lettres doivent être adressées aux CC. *Dejoux* et *Flournois*, rue du vieux Collége, à Genève.

LES deux Journaux de la *Littérature de France* et de la *littérature étrangère*, dont nous avons déja parlé

dans le N.° XIII du Mercure, continuent à prouver que les sciences et les arts sont loin d'être abandonnés. Le nombre de livres nouveaux en tout genre qu'ils annoncent, est presque infini. La méthode et la précision recommandent ordinairement leurs notices. Le prix du journal général de la littérature de France est de 14 fr. pour l'année; celui du journal général de la littérature étrangère est de 21 fr. En souscrivant à la fois pour les deux journaux, on ne paye que 33 fr.

LE Géographe manuel, nouvelle édition entièrement refondue et considérablement augmentée, par *Victor* COMEIRAS. On y a joint un grand nombre de tables curieuses, rédigées d'après des vues nouvelles, dont l'ensemble forme une collection remplie de recherches intéressantes pour les négociants et voyageurs. — Prix, 2 fr. 50 c. et 3 fr. 25 c. — A Paris, chez *Debray*, palais du Tribunat, n.° 235, et à son dépôt, place du Muséum. De l'imprimerie de Guilleminet. An 9 (1801).

L'ART de tenir les livres en parties doubles, contenant un exposé clair et succinct des principes élémentaires, des modèles de journaux, comptes courants, et de quelques livres auxiliaires dont se servent les négociants; ouvrage nécessaire aux banquiers, négociants, et particulièrement aux jeunes gens qui se destinent au commerce. Vol. in-4.° par *J. R.* RUELLE. — Prix, 7 fr. 50 c. broché, et 9 fr. relié. — A Lyon, chez l'auteur, rue Desiré, n.° 46. — A Paris, chez *Lamy*, quai des Augustins. — On trouve chez le même, Instructions sur les affaires contentieuses des négociants et le dictionnaire de la géographie commerçante. An 8 (1800).

LA Banque simplifiée, des places de premier ordre, présentant une nouvelle manière de faire le change par une seule addition, et les arbitrages par une seule multiplication; par le C. AUBRY, géomètre. Vol. in-18 de 11 feuilles d'impression. Prix, 3 fr. 60 c., pris à Paris, et 4 fr. 20 c. franc de port par la poste.

Cette formule, qui est uniforme pour toutes les places quelconques de l'Europe, est si simple, en comparaison des peines considérables qu'a données

jusqu'à ce jour la *règle conjointe*, qu'on ne pourra que savoir gré à l'auteur de la présenter ici au public dans un exemple d'arbitrage entre Hambourg et Hollande par Vienne. La voici :

Soit le change de Hambourg-Hollande, 32 $\frac{1}{8}$ (0,8031 florins Holland. banco pour un marc lubs), celui de Hambourg-Vienne de 141 (0,705 flor. de Vienne pour 1 marc lubs), et celui de Vienne-Hollande, de 143 $\frac{1}{2}$ (1,1615 flor. Hollande-banco pour 1 flor. de Vienne), *transformation que l'on obtient avec la plus grande facilité, par le moyen de l'ouvrage, et encore plus facilement, par le* SOUVENIR *y mentionné.* On n'a qu'à multiplier les derniers termes l'un par l'autre, le produit qui en résultera apprendra à l'instant qu'il y a bénéfice ou perte; savoir, bénéfice, toutes les fois que le produit de cette multiplication est supérieur au premier terme ; et perte, toutes les fois qu'il lui est inférieur.

Multiplier, en effet, 0,705, (deuxième terme de l'exemple) par 1,1615, (troisième terme), il viendra 0,8188, qui, supérieur à 0,8031, (premier terme), fera connaître à l'instant, non-seulement qu'il y a bénéfice, mais que ce bénéfice est de 15 florins banco 7 dixièmes par chaque millier de marcs lubs, que l'on fera parvenir de Hambourg en Hollande par Vienne, aux changes indiqués; avantage que n'ont pas ceux qui calculent le change par la règle conjointe, puisqu'il leur faut toujours en outre une règle de trois, infiniment pénible, pour connaître la somme à faire passer.

On a cru que la publicité donnée à cette formule, ne pouvait qu'intéresser le commerce et tous ceux qui ont sans cesse en vue le progrès des sciences et des arts.

Comme l'autenr imprime en ce moment *la Banque simplifiée des places de* 1.^{er} *et* 2.^{e} *ordre réunis*, ainsi que les *Arbitrages sans calculs* de ces mêmes places, on est libre de substituer aux prix ci-dessus, ceux de 9 et 11 francs, pour jouir de la totalité de l'ouvrage quand il paraîtra. Seulement, il faudra que ce soit avant le 15 ventose prochain, pour la France, et avant le 1.^{er} avril aussi prochain, pour l'étranger, parce qu'après ces époques, le prix complet de l'ouvrage sera irrévocablement de 12 et 14 francs. A Paris,

chez l'auteur, quai des Augustins, n.° 42, et chez Moreau, libraire, même demeure.

CODE des eaux et forêts, extrait d'une analyse critique de l'ordonnance de 1669 et de tous les projets présentés aux législateurs, précédé d'observations sur le danger d'aliéner les forêts; par *G. F. FORESTIER*, administrateur forestier de la ci-devant maîtrise de Château-neuf, département d'Eure et Loir. An 9. — A Chartres, chez *Durand-Letellier*, imprimeur de la préfecture du département d'Eure et Loir, rue Serpente. — A Paris, chez *Dentu*, imprim.-lib., galeries de bois, palais Egalité. Prix, 1 fr. à Paris, et 1 fr. 50 c. pour les départements.

PROJET de code des eaux et forêts, par le même.

ALMANACH poétique de Bruxelles, pour l'an 9. In-18. Prix, 1 fr. 20 c. et 1 fr. 50 c. franc de port. Bruxelles. A Paris, chez *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins, maison Cluny.

LETTRES de la Vendée, écrites en fructidor an III, jusqu'au mois de nivose an IV; trait historique, par M.me *E. T****. 2 vol in-12, avec figures. Prix, 3 fr. et 4 fr. franc de port pour les departements. A Paris, chez *Treuttel* et *Wurtz*, libraires, quai Voltaire, n.° 2; et à Strasbourg, chez les mêmes libraires, grande rue, n.° 15.

Un fait historique et intéressant a servi de cadre à cet ouvrage, pour peindre quelques événements de cette guerre, avec un aperçu des mœurs, des habitudes et du genre de vie auxquels cette crise a forcé ceux qui s'y sont trouvés engagés. Les épisodes appartiennent au roman; on a voulu que les tableaux et les portraits appartinssent à l'histoire.

AVENTURES et Espiégleries de Lazarille de Tormes, nouvelle édition ornée de 40 figures dessinées et gravées par Ransonnette, 2 vol. in-8.°, grand-raisin, brochés en carton, étiquetés; imprimerie de Didot jeune, 10 francs. On en a tiré quelques exemplaires grand raisin fin, figures avant la lettre 15 fr. Chez *Calixte Volland*, libraire, quai des Augustins, N.° 25. Les frères *Levrault*, quai Malaquais et à Strasbourg, chez les mêmes, rue des Juifs, N.° 33.



POLITIQUE.

EXTÉRIEUR.

COMME rien n'excite plus d'intérêt, depuis la signature de la paix continentale, que la querelle élevée entre l'Angleterre et les puissances du nord de l'Europe, nous nous empressons de publier ces deux lettres qui nous sont adressées de Hambourg, où l'on paraît présenter et discuter avec impartialité les prétentions des Anglais et les raisons des neutres.

LONDRES.

24 janvier.

D'ami que vous étiez, ou du moins que vous paraissiez être, Monsieur, vous êtes devenu pour nous, d'abord neutre, puis ennemi, et votre dernier coup-d'œil est menaçant pour l'Angleterre. Vous n'espérez pas de grands succès d'une coalition contre nous, et cependant vous avez l'air de croire qu'on peut nous fermer la Baltique, nous chasser du Portugal, nous enlever la Méditerranée, au moins le Levant, nous brouiller avec la Porte, nous interdire l'accès du continent, consolider la Colonie française d'Egypte, porter une armée combinée de Russes, de Turcs et de Français au cœur de l'Asie pour faire une révolution dans cette partie du monde, et nous atteindre ensuite dans notre vaste empire de l'Inde, nous en ravir la domination, et faire prendre au commerce une route qui aboutirait sans doute à Damiette ou à Alexandrie. Voilà surement de grandes choses et un plan, sinon très-déterminé, au moins très-vaste. Convenez que, pour croire à la possibilité de l'exécution, il faut la desirer un peu. Si vous étiez cosmopolite, il me serait permis de vous attaquer sur de semblables vœux; mais vous êtes redevenu Français : votre conversion politique est l'ouvrage de Bonaparte; et certes, il a fait de bien autres miracles.

Ce n'est donc pas à vos desirs, c'est à vos vues que je m'en prends.

Je conçois que vous regardiez comme possible, même comme facile de nous enlever le Portugal, en comptant sur une grande complaisance du roi d'Espagne ; je conçois aussi que les trésors du Tage aient des appas bien séduisants.

Mais on aura le temps de sauver une partie de ces trésors ; il y a loin des Pyrénées à Lisbonne, et certainement vous ne nous surprendrez pas là comme à Livourne.

En vous accordant qu'il nous est impossible de défendre le Portugal contre l'invasion des Français et des Espagnols réunis, je ne puis vous accorder qu'il soit possible aux puissances continentales de nous enlever la Méditerranée, ou même de nous fermer la Baltique, pour commencer par ce qui est le plus près de nous ; vous entendez sans doute qu'il est facile de nous barrer le Sund ; mais par quel moyen comptez-vous y réussir ? C'est probablement par des batteries que vous établirez sur les points les plus avancés des côtes correspondantes de la Zélande et de la Scanie, et qui, en se croisant, opposeront à nos vaisseaux une barrière de boulets. Je suppose que vous êtes déja sûr d'une parfaite intelligence, pour cet objet, entre deux Etats, dont l'union jusqu'ici a été assez rare entre la Suède et le Danemarck ; mais êtes-vous également certain que, sur les points de leurs côtes, les plus voisines l'un de l'autre, on puisse établir des batteries dont les feux se croisent, et soient fort dangereux pour les vaisseaux qui tenteraient de passer le Sund? Quand il en serait ainsi, croyez-vous que nos marins n'affronteraient pas ces dangers, que vos batteries anéantiraient une flotte qui traverserait le Sund par un bon vent ? Et en supposant que nous courussions le risque d'avoir quelques vaisseaux endommagés, d'en perdre même quelques-uns, pensez-vous que nous n'en ayons pas assez pour courir ce risque ? Réfléchissez-y bien, et vous verrez qu'en admettant que le passage du Sund soit le seul qui puisse nous conduire dans la Baltique ; ce qui n'est pas démontré, il n'y a qu'un moyen de nous la fermer ; c'est d'établir une chaine de batteries, qui lie

Helsingœr et Elseneur : jusqu'à ce qu'elle soit formée, nous pourrons entrer dans la Baltique, menacer, bombarder Copenhague et bien d'autres ports, bloquer les marines des trois puissances, tenir leur commerce en échec, et leur interdire à elles-mêmes la navigation de cette mer dont elles voulaient nous défendre l'approche.

Je passe à la Méditerranée, et je croirais faire tort à votre jugement si, pour vous convaincre de la solidité de notre empire sur cette mer, je me bornais à vous rappeler que nous possédons Gibraltar, Minorque et Malte. Vous sentez vous-même la force que nous donnent de telles possessions, et vous vous retranchez en quelque sorte dans le Levant. Cependant pour nous en chasser il faut battre nos flottes, et pour nous en fermer les ports il faut nous brouiller avec le Grand-Seigneur. Je conviens que la Russie a de grands moyens pour changer ces dispositions ; que son inimitié pouvant devenir fort dangereuse pour la Porte, elle peut mettre à la continuation de son amitié des conditions fâcheuses pour nous ; que la présence de ses escadres aux Dardannelles ou dans l'Archipel peut donner un grand poids à son langage auprès du divan, etc. Mais qui vous a dit qu'à l'heure où je vous écris, ces escadres n'aient pas déja été attaquées et battues par lord Keith ? Vous croyez sans peine que notre cabinet est assez sage pour en avoir expedié l'ordre longtemps avant d'avertir la Russie de ses intentions, par un embargo.

Pensez-vous que notre marine triomphante n'obtienne pas aussi quelques égards à Constantinople ? et du reste, comment pouvez-vous croire qu'en appréciant, comme nous le devons, la conduite et les liaisons actuelles de la Porte et de la Russie, en calculant l'époque à laquelle chacune de ces puissances reviendra à ses alliés naturels, nous eussions beaucoup à nous affliger des coups que la Russie porterait au grand-seigneur ?

Une telle époque ne peut être que retardée, et il suffirait de vous présenter cet avenir inévitable et qui ne peut être très-éloigné, pour détruire d'avance les plans de cette coalition que vous destinez à opérer

une révolution en Asie, et à nous ravir la domination de l'Inde. Cependant, en supposant que cette coalition pût se former, j'aurais à vous demander ce que vous entendez par une *révolution en Asie?* Comptez-vous la conquérir depuis le Tigre jusqu'au Gange, et la soumettre à la triple alliance, ou la partager entre les alliés? Avez-vous réfléchi à la nature des éléments dont se composeront cette coalition? Le monde a été désolé par de grands conquérants; mais certes, ils eussent été peu à craindre, s'ils avaient commandé des armées formées de soldats aussi opposés de mœurs, de coutumes, d'inclinations, d'intérêts, que le seraient des Russes, des Turcs et des Français. Avez-vous songé aux germes de discorde qu'une telle union porterait en elle-même, et aux effets probables de divisions qui éclateraient entre les troupes et les généraux, à de grandes distances de leurs patries et au cœur d'un pays ennemi? Avez-vous considéré la nullité de la Porte dans une telle entreprise, ou plutôt les obstacles qu'apporteraient à ses desseins ses propres pachas, ces vice-rois, toujours prêts à se remuer, souvent si difficiles à soumettre, et dont notre gouvernement peut si aisément acheter la rebellion? Avez-vous même, et les puissances intéressées ont-elles une connaissance exacte des contrées à conquérir ou à traverser pour arriver dans l'Inde? Pour juger des difficultés qu'elles leur offriraient, attendez l'ouvrage que prépare dans ce moment le major Rennel, sur la géographie des pays qui séparent l'Inde de la Syrie et de l'Égypte; ouvrage qui sera aussi instructif que celui par lequel il nous a donné des détails si précis et si satisfaisants sur la géographie de l'Inde. Ce sera là que vous verrez combien la tentative de nous atteindre dans l'Inde, par terre, serait extravagante, je ne dis pas pour les troupes combinées, mais même pour une armée entièrement française, fût-elle appuyée sur l'Egypte et sur la Syrie.

Je me reproche d'avoir tant insisté sur la sécurité dont nous pouvons jouir pour la domination de l'Inde.

Mais vous voyez combien peu nous devons nous effrayer des menaces dont vous vous êtes en quelque sorte rendu l'organe. Voyons si la cause que vous

défendez, si la neutralité maritime mérite plus de faveurs qu'elle n'a de moyens pour s'établir.

Est-ce sur le droit des gens, ou sur une dérivation de cette loi universelle, que se fondent les prétentions pour l'établissement de la neutralité maritime? Bien loin de là, elles tendent à détruire le droit généralement reconnu et suivi jusqu'ici. Je puis hardiment vous défier de citer un publiciste qui leur soit favorable. Tout le monde sait que ces prétentions ont été hasardées, pour la première fois, il y a vingt ans. Personne n'ignore quel en fut l'effet, quelles en ont été les suites. L'Europe a su que la France et l'Espagne n'avaient pas fait la moindre réclamation à ce sujet, lors de la paix de 1783, et que les puissances du Nord s'étaient en vain efforcées de les décider à faire valoir leurs vues. C'est donc un anéantissement du droit existant, une innovation politique, une révolution dans les lois maritimes, que veulent opérer les puissances du Nord.

Cette révolution est-elle réclamée par la raison ou par l'intérêt des peuples? Non; la raison dit que les puissances neutres ne doivent point porter des secours à l'une des puissances belligérantes contre l'autre; que plusieurs objets de commerce, entre autres tout ce qui est munitions navales, seraient de vrais secours: la raison dit que les puissances belligérantes ayant le droit de s'opposer à une infraction de la neutralité, doivent avoir celui de visiter les vaisseaux neutres; sans quoi, le premier serait illusoire: la raison dit que si ce droit de visite est empêché par la présence d'un bâtiment de guerre escortant les bâtiments marchands, ce droit devient nul, et la neutralité une chimère. Ce n'est pas une injure aux gouvernements que de supposer parmi leurs officiers et leurs agents beaucoup d'hommes disposés à favoriser la fraude et à se laisser tenter par l'appât de la fortune. Il ne faut donc pas se laisser éblouir par cette *dignité des couronnes*, sur laquelle on insiste avec affectation. D'ailleurs, si vous admettez que le pavillon du gouvernement suffise pour garantir le pavillon marchand, lorsqu'il s'agit de la Suède, du Danemarck, ou de toute autre monarchie, de quel droit refuserait-on le même privilége

aux gouvernements qui jouissent de la même souveraineté, de la même indépendance, aux plus petites républiques, à Brême, à Lucques, etc. ? Je n'ai pas besoin de vous faire sentir les conséquences d'un tel système ; je n'ai pas besoin de vous rappeler l'esprit qui anime les peuples uniquement commerçants ; des exemples bien connus nous ont appris qu'il ne répugne pas à leur moralité de vendre des secours à leurs propres ennemis. Comment, lorsqu'ils sont neutres, n'en viendraient-ils pas à l'une des puissances belligérantes ?

N'allez-pas conclure de là que les intérêts du commerce demandent un système de neutralité semblable à celui que veulent établir les puissances du Nord. Je vous ai montré que, dans ce système, il n'y aurait plus de neutralité de fait ; comment voudriez-vous qu'il y eût une neutralité de droit ? Comment permettrait-on qu'il y eût des puissances qui se disent neutres ? et pourquoi consentirait-on à les traiter comme telles, lorsqu'on aurait toute raison de croire qu'elles se conduiraient en ennemies ?

Il est évident qu'elles seraient forcées de se déclarer pour l'une des puissances belligérantes ; qu'elles y seraient contraintes par le parti qui serait ou qui se croirait le plus fort ; que désormais toute guerre maritime serait générale ; que les états faibles, en faveur desquels on prétend établir le nouveau système de neutralité, seraient précisément ceux qui souffriraient le plus ; qu'entraînés dans des luttes fréquentes où ils seraient sans intérêt, ils en éprouveraient les calamités sans en espérer aucun avantage ; et qu'ainsi ces idées libérales qu'on invoque contre un droit positif garanti jusqu'ici par le consentement de tous les états, ne tendraient, dans leur application à une pareille cause, qu'à aggraver les maux de l'humanité.

Mais il n'en sera pas ainsi, et l'Angleterre en préservera l'Europe, comme elle l'a déja protégée contre l'ambition des divers gouvernements qui, depuis dix ans, ont régi la France. La force de notre marine, l'habileté de nos marins, le bon esprit de la nation et l'accord de tous les partis sur de tels intérêts, nous permettent de braver les marines réunies des puis-

sances continentales. Notre commerce extérieur souffrirait quelque chose sans doute d'une semblable guerre; mais comment le continent se passerait-il des denrées que nous seuls pouvons lui fournir? Comment se passerait-il du prix des ventes qu'il ne peut faire qu'à nous? Que de milliers d'hommes alimentés aujourd'hui par la navigation et le commerce, se trouveraient paralysés et réduits à la misère, du jour où nous ne souffririons sur les mers aucun pavillon du continent! Que de maux, que de malédictions ne résulteraient pas de ces prétentions à l'établissement d'un nouveau code maritime!

Je me borne à ces considérations que je vous indique seulement, et dont tous les développements seraient à notre avantage; je me borne, dis-je, à ces considérations parce que vous êtes Français; mais que de dangers pour l'indépendance des divers états, ne leur offre pas le parti de se réunir à la France contre l'Angleterre! Peuvent-ils, sans aucune appréhension, fortifier ainsi une puissance à la supériorité de laquelle ils sont déja hors d'état de résister?

RÉPONSE à la lettre précédente par l'auteur d'un journal français très-répandu dans le Nord.

HAMBOURG.

6 février.

Je vais vous répondre rapidement, non pour ma justification, quoiqu'on m'attaque, mais pour donner à la grande question dont il s'agit, la place qui lui est due dans des considérations sur la situation de l'Europe. J'écarte donc tout ce qui est oiseux dans cette lettre, je cours au fait et je m'adresse directement à l'Anglais qui me combat.

Je pourrais, je devrais peut-être vous abandonner la discussion des moyens qui sont au pouvoir des puissances continentales, pour défendre leurs intérêts contre les prétentions de l'Angleterre. Il n'appartient qu'à la sagesse des gouvernements de se tracer le plan qui convient le mieux à leur cause et à leur situation; un mot cependant sur chacun des moyens que j'ai indiqués.

Vous concevez vons-même qu'il est facile de vous enlever le Portugal ; et l'armée d'observation qu'on rassemble à Bordeaux, vous avertit qu'on s'en occupe. Si vous vous étonnez du concours de l'Espagne à cette expédition, c'est que vous oubliez que, depuis cinq ans, le régent de Portugal aide peut-être à contre-cœur, mais enfin aide sérieusement les Anglais à ruiner les sujets de son beau père.

Vous croyez que le Sund ne peut vous être fermé que par une chaîne de batteries qui unisse Helsengœr et Elseneur. On sait ce qu'il faut entendre ici par le mot *chaîne* ; et sur un détroit aussi resserré, où est la difficulté d'établir assez de vaisseaux embossés, assez de batteries flottantes, pour cribler de boulets rouges la flotte qui voudrait tenter le passage ?

Croyez-vous que la Suède et le Danemarck, unis pour la même cause, se diviseront, lorsqu'il sera question de la défendre ? Croyez-vous que leur union n'est pas garantie par celle de la Russie et de la France ?

Dans la Méditerranée, il est facile de vous fermer tous les ports, et de reprendre Minorque, en vous accordant que Malte et Gibraltar sont inexpugnables. J'ignore si, réduits à ces asiles, vous pourrez regarder votre domination sur la Méditerranée comme aussi utile que périlleuse ; mais quant au Levant, rien de plus aisé que de vous en arracher le commerce ; la Russie et la France n'ont qu'à vouloir, pour vous brouiller avec le grand-seigneur.

A Constantinople, déja la Russie contrarie l'expédition d'Egypte, et commence ainsi à réaliser une partie de ce que je vous ai prédit sur les effets de son inimitié.

Peut-on douter qu'elle ne soit assez puissante auprès du Divan, pour vous faire fermer les Dardanelles ?

En Egypte, le temps qui semblait devoir nuire aux Français, les y fortifie. Pendant que le grand-visir reste inactif en Syrie, que la Russie travaille à détacher de vous le grand-seigneur, que vos généraux et vos amiraux se brouillent dans l'Archipel, que la tempête enfin poursuit et fatigue vos vaisseaux et vos soldats, les Français se disposent à battre vos troupes

déja battues par les éléments, et à les repousser de ces côtes plus dangereuses encore pour elles que celles de la Hollande. Je ne vous parlerai point de la mer Rouge; vous savez quel succès a eu votre première tentative sur Suez, et quel présage on peut en tirer pour celles qui doivent la suivre.

Ne comptez donc pas sur la conquête de l'Egypte, pour mettre à couvert votre domination dans l'Inde; l'Egypte restant aux Français, je leur vois toujours, quoique vous en disiez, deux moyens de vous atteindre dans vos riches possessions d'Asie.

Unis seulement avec la Porte, ils descendent sans obstacle jusqu'au golfe Persique; et si la fortune peut pousser jusque là, une de leurs escadres, que de ressources n'y trouveront pas leur activité, leur industrie, leur audace, pour en faire un entrepôt militaire et commercial, et porter bientôt une armée aux bords du Gange? Unis avec la Porte et la Russie, (et certes rien n'est plus propre que la conduite de votre gouvernement à opérer le miracle de cette triple alliance); unis, dis-je, à la Russie et à la Porte, les Français traversent sans résistance une grande partie de l'Asie, et, soit par leurs armes, soit par leurs négociations, ils se font ensuite de proche en proche des tributaires ou des alliés, jusqu'à ce qu'ils se trouvent à l'entrée de votre empire; voilà ce que j'appelle une *révolution en Asie*.

Vous vous reposez sur la diversité d'intérêts et d'inclinations des troupes qui composeraient une armée combinée comme celle que je propose; mais songez que les Français en feraient le fonds, et que favoriser leur marche, est le plus grand secours que puissent leur donner leurs alliés.

Vous vous reposez encore sur l'esprit remuant, et la corruption des pachas; mais voyez l'Egypte.

Vous m'engagez à attendre le travail du major Rennel. Ce sera, j'en suis persuadé, un très-bel ouvrage, et je l'attends avec impatience; il sera fort utile aux Français. Croyez cependant qu'ils ont aussi leurs ingénieurs, leurs géographes. Mais ceux-ci travaillent pour le gouvernement plus que pour le public.

Si vous me dites ensuite que les moyens aperçus,

présentent de grandes difficultés, des nombreux obstacles, je me garderai de le nier : mais les Français sont appelés à jouer le grand rôle dans l'emploi de ces moyens ; si vous croyez que les obstacles les arrêtent, lisez l'histoire des dernières années.

Les Français cependant ne seront pas les seuls ennemis de l'Angleterre, prêts à braver et à vaincre les obstacles ; la Russie rivalisera avec eux de vigueur et d'énergie. Quel peuple ensuite partagera les intérêts de ces deux puissances, sans partager leur ardeur? et quel peuple sur le continent n'est intéressé dans leur cause.

C'est par cet intérêt général que je réponds à tout ce que vous m'avez dit, pour me convaincre ou vous convaincre vous-même, que cette cause ne mérite aucune faveur.

Vous me parlez de publicistes et de droit public : je fais profession d'un grand respect pour eux ; mais je ne crains pas d'affirmer que, sur la question de la neutralité, telle que nous l'entendons, ils sont parfaitement neutres.

D'ailleurs les publicistes disent plus souvent ce qui est, que ce qui devrait être, et dans le droit public, en donnant au mot la plus grande latitude, il faut distinguer 1.° ce qui est fondé sur l'équité naturelle, sur les notions du juste et de l'injuste ; 2.° ce qui est le résultat des traités, des conventions, des usages.

C'est évidemment sur l'usage que se fondent les prétentions de l'Angleterre. Elle ne peut avoir d'autre titre, et sans hésiter je retourne votre proposition ; l'usage est combattu par la raison et l'intérêt général des peuples.

La raison dit que les neutres ne doivent point souffrir, ou doivent souffrir le moins possible d'une querelle à laquelle ils sont étrangers ; que dès-lors leur commerce ne devrait éprouver aucune gêne ; qu'en tirant de-là une conséquence rigoureuse, le mot *contrebande* devrait être retranché du dictionnaire de la neutralité ; que cette suppression pourrait choquer la force, mais non la justice ; et qu'en conservant le mot, sa valeur au moins doit être modifiée, son étendue restreinte. La raison dit que les mers sont le patri-

moine commun des nations ; qu'il y a là ou qu'il doit y avoir égalité de droits entre elles ; qu'un convoi naviguant sous la conduite d'un officier préposé par son gouvernement, est une espèce d'île flottante, dont la souveraineté appartient à l'état dont elle porte le pavillon ; que la forcer à subir une recherche injurieuse, c'est attenter au droit de souveraineté et se déclarer l'ennemi du souverain. La raison dit que si les droits primitifs et naturels des neutres doivent être restreints, ils doivent l'être par les lois les plus simples et les moins susceptibles de difficultés dans leur application. La raison dit que si la neutralité du pavillon ne neutralise pas les marchandises, le commerce des neutres est livré à toutes les subtilités, à toutes les arguties, à toutes les chicanes de la cupidité et de la mauvaise foi, à toutes les erreurs, à toutes les méprises, à toutes les lenteurs des amirautés ; la raison le dit et l'expérience le prouve. La raison ajoute que, sans ce principe, les puissances belligérantes, toujours armées contre les neutres, peuvent leur faire la guerre la plus cruelle, sous les apparences de la neutralité, et ici encore on peut invoquer l'expérience.

Qui pourrait donc se plaindre de voir simplifier les lois de la neutralité ? Les corsaires, je l'avoue ; et peut-être avez-vous raison pour aimer ce métier.

Je conviens cependant que le plus fort peut s'en plaindre aussi, et les principes proposés doivent déplaire à la nation qui croit pouvoir, dans toute guerre maritime, obstruer ou occuper seule les routes du commerce et exercer un monopole universel ; de-là le cri de tous les partis parmi-vous, et la confiance avec laquelle vous comptez nationaliser cette guerre ; mais ces cris et cette confiance attestent l'intérêt de tous les autres Etats.

En pressant rigoureusement les conséquences de nos principes, vous comptez les décrier, et vous trouvez ridicule qu'un bricq de Brême ou de Luques suffise pour empêcher la visite des bâtiments qu'ils escortent. Cependant si Brême ou Luques favorisent la France, ne peuvent-elles pas aussi favoriser l'Angleterre ? Il y a égalité. — Mais l'Angleterre n'a pas besoin de cette faveur. — J'entends : *votre force*, *votre supériorité*.... je pensais bien que c'étaient là vos seules raisons.

Vous craignez que, même parmi les officiers et les agents des grandes puissances, il ne se trouve des *hommes disposés à favoriser la fraude, et à se laisser tenter par l'appât de la fortune.* Mais ne comptez-vous pour rien les mesures que prendront les puissances pour prévenir ces malversations? La convention du 16 décembre nous éclairera sur cet objet, et répondra à plusieurs de vos difficultés; elle repoussera l'idée qu'il ne puisse plus exister de neutres, parce que les lois de la neutralité seront plus conformes à l'intérêt général.

Vous ne reconnaîtrez plus de neutres, parce que la neutralité cesserait de s'accorder avec vos intérêts. Vous n'en avez donc reconnu jusqu'ici que parce que la neutralité vous était avantageuse? Beau motif pour nous de ne pas desirer un changement.

Lorsque je vous parle d'un intérêt général, vous vous moquez des *idées libérales*, et puis vous vous faite philanthrope pour craindre que les guerres générales n'aggravent les maux de l'humanité. Rassurez-vous, une guerre entre l'Angleterre et tout le continent ne peut pas être de longue durée. Ainsi les guerres maritimes, s'il est vrai qu'elles deviennent générales, seront beaucoup plus courtes, et des maux qu'on ne peut éviter seront plus tolérables alors que la somme de ces maux restant à peu près la même, au lieu de peser sur un ou deux états, sera répartie entre tous.

Que quelques états s'efforcent ensuite de se soustraire à ce triste partage; que malgré les avantages qu'ils aperçoivent dans le nouveau système de neutralité, ils reculent en quelque sorte devant les sacrifices nécessaires pour y parvenir; que quelques-uns soient en cela guidés par des hommes dont l'égoïsme fixe sans cesse le présent et repousse toujours l'avenir; que d'autres calculent avec sagesse, comme des spéculateurs qui ne se connaissent pas assez de capitaux pour se livrer à des entreprises très-lucratives; tout cela est très-simple, et tout cela explique une sorte d'opposition que l'on trouve dans quelques gouvernements et dans quelques particuliers, des consentements donnés avec répugnance ou de mauvaise grace, le mécontentement et l'humeur qui en résultent, beaucoup de faits, en un

mot, que l'histoire recueillera, mais sur lesquels la loi des convenances m'ordonne de jeter un voile.

A Dieu ne plaise d'ailleurs que j'invoque la guerre pour l'établissement du nouveau système maritime ! Une guerre, comme celle qui semble se préparer, produirait par elle-même, on ne peut le nier, des maux incalculables pour le continent. Tout Anglais qui n'avouerait pas les mêmes dangers pour son pays, mentirait à sa conscience, et les maux de l'Angleterre n'adoucieraient pas les nôtres; mais c'est lorsqu'on ne se bat pas encore qu'il faut se presser d'examiner la question pour laquelle on est prêt à courir aux armes; c'est ce que j'ai tâché de faire.

NOTICE historique sur quelques anciens favoris du roi de Danemarck.

KIEL, EN HOLSTEIN.

18 décembre.

LE comte de Holck qui est mort depuis peu dans nos environs, a joué autrefois un rôle important dans la monarchie danoise; il était, il y a plus de 30 ans, le principal favori du roi. Il l'avait accompagné en France, ils étaient alors très-jeunes l'un et l'autre, et payèrent de concert plus d'un tribut aux faiblesses de leur âge.

Quelques censeurs sévères ont même reproché au comte de Holck d'avoir été un des principaux auteurs des désordres qui amenèrent la terrible catastrophe de 1772. A cette époque, il fut éloigné de la cour; et depuis, le roi ne l'a pas revu une seule fois, et peut-être n'a-t-il plus pensé à lui un seul instant; ceux qui l'approchent ne se rappellent pas du moins l'avoir entendu prononcer son nom. Il est vrai que, par ménagement pour ce prince, on a eu soin d'écarter toutes les choses et toutes les personnes qui auraient pu réveiller en lui de fâcheux souvenirs, peut-être empirer sa situation, et le faire sortir de son calme habituel. Il y a quelques années, que le comte de Holck alla à Co-

penhague ; mais il lui fut expressément recommandé de ne pas paraître où le roi aurait pu l'apercevoir. L'espèce d'exil dans lequel il a ainsi vécu, n'a toutefois rien eu de désagréable ; il partageait son temps entre notre ville et sa terre qui n'en est pas éloignée. Ceux qui l'ont fréquenté, soit à la ville, soit à la campagne, conviennent que, mûri par l'âge et par l'adversité, il était devenu un des hommes les plus aimables du pays ; car il joignait à de l'esprit et des connaissances, une rare affabilité et un enjouement soutenu qui jamais ne dégénérait en bouffonnerie ; entre autres enfants qu'il laisse, il a une demoiselle qui réunit tous les agréments de son sexe : elle va dit-on, épouser incessamment le fils du célèbre Portalis, avec lequel elle a fait connaissance pendant le long séjour du père et du fils à Emgendorf, château d'un des comtes de Reventloux, où se trouvaient souvent M. de Holck et sa famille.

Le comte de Holck n'était pas le seul courtisan danois qui avait été éloigné à la suite de la révolution de 1772. On sait qu'elle mit en possession du pouvoir suprême la reine mère Julie-Marie, son fils, le prince Frédéric, et leur favori Guldberg, qui, après avoir été précepteur de ce prince, gouverna plusieurs années le Danemarck, comme premier ministre, sans en avoir le titre. Un autre compagnon de plaisir du jeune monarque, était un M. de Sperling, qui avait été un de ses pages. Il eut ordre de quitter Copenhague, et n'y a plus reparu ; le despotisme d'alors, qui fut plus que sévère envers Struensée et Brandt, ne permit ailleurs aucun acte révoltant de vengeance. Les bannis ne furent pas persécutés, et leur famille encore moins. Une des filles de ce M. de Sperling, mort depuis quelques années, est à la cour de Sleswick, dame d'honneur de la princesse de Hesse-Cassel, sœur du roi.

Parmi les jeunes gens qui, en 1772, entouraient le monarque de plus près, il y avait encore un M. Schack, alors son page de la chambre, qui couchait toujours à portée de sa majesté. Ce fut à lui qu'on s'adressa pour être introduit pendant la nuit dans la chambre à coucher du roi, qui devait signer à l'instant l'ordre d'arrêter l'infortunée Caroline Mashilde, son épouse. Le jeune Schack

céda, soit aux promesses, soit aux menaces; c'était un service signalé dans la circonstance. Il fut reconnu par ceux qui en profitèrent; la reine Julie-Marie, plaça Schack auprès de la personne du roi pour le surveiller sans cesse. Il l'accompagnait partout comme son gouverneur ou comme son premier ministre. C'était par lui seul que la signature du roi était obtenue. Il épiait le moment favorable pour la lui demander, marche que suivent encore à présent les quatre chambellans qui sont constamment de service auprès de lui. Le rôle de M. de Schack finit lorsqu'en 1784, le prince royal prit les rênes du gouvernement; le tout puissant Guldberg qui, il faut en convenir, avait usé de son pouvoir avec une modération tout-à-fait philosophique, fut éconduit à son tour, mais sans disgrace; il fut envoyé grand bailly à Aalberg Surland, où il est encore. M. de Schack fut remplacé près du roi par des personnes qui inspiraient plus de confiance au prince royal; il fut nommé président à Kiel, où il a vécu paisiblement et avec considération pendant plus de 15 ans. Il vient de se retirer dans une de ses terres en Mecklenbourg, d'où sa famille est originaire. Le roi ne s'est pas plus ressouvenu de lui que de M. de Holck; son état le rend aussi incapable de ressentiment que de reconnaissance; mais, grace à la sagesse d'un fils respectueux, à qui *l'autorité* souveraine ne fait point perdre ses devoirs de vue, Chrétien VII vit paisiblement au milieu des hommages qui entourent le rang suprême, sans avoir à remplir aucune des fonctions pénibles qu'il impose.

SUITE de l'article sur la Russie.

Forces maritimes de cet empire.

PIERRE I.er est le créateur de la marine russe; et ce qu'il y a de très-extraordinaire, c'est que, dans sa jeunesse, il avait montré l'aversion la plus décidée pour la navigation; on avait remarqué même qu'il craignait l'eau à l'excès. Personne alors n'aurait imaginé que les triomphes sur cet élément deviendraient un jour l'objet d'une de ses passions dominantes.

A son retour d'Hollande, il entreprit d'établir une marine à Saint-Pétersbourg; il y trouva tant de difficultés, qu'en 1713, sa flotte n'était composée que de quatre vaisseaux de ligne et six frégates; mais il surmonta tous les obstacles; et, en 1718, il put mettre en mer vingt-deux vaisseaux de guerre.

Il paraît cependant que la flotte n'excéda pas vingt-quatre vaisseaux de ligne, puisque son état de mer ne comprenait qu'un grand amiral, 2 amiraux, 2 vice-amiraux et 24 capitaines, qui ne supposent qu'un pareil nombre de vaisseaux.

Cet état diminua beaucoup sous les impératrices qui lui succédèrent, et la marine resta fort négligée jusqu'à Catherine II qui eut la prétention de perfectionner toutes les entreprises de Pierre I.er, et ne manqua pas de succès à beaucoup d'égards.

Elle avait porté, en 1778, la flotte de la Baltique à 40 vaisseaux de ligne de 100 à 64 canons, et 15 frégates de 46 à 24 canons, 12 corvettes de 18 à 16, sans compter les yachts, pinques, bombardes, au nombre d'environ 70, faisant un total de 137 batiments de toute grandeur.

Voilà ce qui composait alors le premier département de la marine.

Indépendamment de celui-là, il en existe un second qui est placé à Sisterberg, près de Pétersbourg, et ne comprend que des galères au nombre de 100, qui mettent les Russes en état de naviguer près des côtes, et dont l'institution est de leur faciliter des descentes en Suède.

La marine russe a dû s'augmenter depuis cette époque; l'invasion de la Crimée ayant fourni à l'impératrice l'occasion de créer une marine entièrement nouvelle sur la mer Noire.

En 1793, elle consistait en 34 vaisseaux de ligne et 12 grosses frégates en état de tenir la mer. Parmi les vaisseaux, on en comptait 8 de 100 canons, dont le plus ancien n'était que de 1783. Ces 8 vaisseaux sont tous de chêne, de même qu'un tiers de la flotte; car le reste est en sapin, et la construction s'en fait à Archangel, tandis que les vaisseaux en chêne se construisent à Pétersbourg ou à Cronstadt.



Si on ajoute à cette énumération 6 vaisseaux et 4 frégates qui vinrent d'Archangel en 1794, on aura un total de 40 vaisseaux de ligne et 16 frégates.

Il avait été question d'augmenter d'un tiers le calibre de l'artillerie de la marine; mais cette innovation ne peut être applicable qu'aux vaisseaux de chêne, ceux de sapin ne pourraient supporter cet excédent.

Tel est l'etat de la marine russe sur la mer Baltique; c'est-à-dire celle qui peut étendre ses opérations sur l'Océan.

L'invasion de la Crimée par l'impératrice Catherine II, donna lieu à la création d'une nouvelle marine destinée uniquement à agir sur la mer Noire. Le siége de cette nouvelle marine avait été d'abord établi à Cherson, ville de construction récente, placée dans le lit même de Dnieper, à un endroit où ce fleuve formant un grand nombre d'îles, se subdivise en une infinité de canaux qui n'ont que très-peu de profondeur.

Le plan de cette ville était formé sur des idées gigantesques et d'une exécution reconnue impossible. L'air y est prodigieusement insalubre. Si, à ce terrible inconvénient, on ajoute le peu de profondeur des passes, qui ne permet pas aux vaisseaux qu'on y construit d'en sortir sans le secours des chameaux, même lorsqu'ils n'ont encore ni lest, ni chargement, ni artillerie, on n'aura pas de peine à se convaincre que le local de cet établissement était on ne peut pas plus mal choisi, et comme rien ne pouvait sortir de Cherson sans être obligé de passer sous le canon d'Oczakow, il fallait renoncer à tout établissement maritime de ce côté, tant que cette place serait restée entre les mains des Turcs.

Bientôt après l'intrigue, la séduction, le canon surtout et l'imbécillité des Turcs, mirent la Crimée entre les mains des Russes, et avec elle un grand nombre d'excellents ports sur la mer Noire, parmi lesquels se distingue surtout celui qui était connu jadis sous le nom d'Actiar, ensuite sous celui de nouveau Cherson, et aujourd'hui sous celui de Sebastopole, port vaste, commode, parfaitement abrité, où les vaisseaux les plus forts peuvent s'amarrer au continent; c'est là que la marine russe fut aussitôt transférée; mais on ne tarda pas à lui reconnaître un autre inconvénient tellement

funeste, qu'il fait disparaître tous ses avantages ; c'est la promptitude avec laquelle les vaisseaux y sont rongés par les vers.

Ce fléau destructeur a forcé les Russes à chercher un asile plus sûr pour leur marine ; ils ont donc songé à construire un nouveau port à l'embouchure du Dnyester. Les plans sont d'un M. Koiser, mais l'exécution en est confiée à M. Voland, tous les deux hollandais, tous les deux officiers du génie. Depuis 1793, on ignore entièrement ce qu'est devenue cette entreprise.

Dans cette même année 1793, la flotte russe sur la mer Noire consistait en 8 vaisseaux de ligne, 12 grosses frégates, et environ 160 bâtiments inférieurs, dont la plupart chaloupes canonnières ; leurs équipages se forment de cosaques zoporoviens.

La flotte russe de la mer Caspienne mérite à peine qu'on en fasse mention. La nature a pourvu à ce qu'elle ne devînt jamais considérable ; les bâtiments se construisent à Casan qui produit le chêne en abondance, et se lancent dans le Volga : mais ce beau fleuve qui, dans un cours navigable de 800 lieues, offre partout une largeur et une profondeur considérables, entre au dessous d'Astracan dans la mer Caspienne par un grand nombre d'embouchures, dont la plus profonde ne l'est que de 9 pieds. Cet inconvénient oblige à une construction plate qui rend les bâtiments mauvais voiliers.

L'escadre russe sur la mer Caspienne en 1788, ne consistait qu'en trois frégates, une bombarde et cinq corvettes. C'est encore plus qu'il n'en faut pour l'usage auquel elle est destinée. Il s'agit effectivement moins pour les Russes, d'avoir une force maritime sur cette mer, que d'empêcher les autres nations riveraines d'en établir une quelconque. Aussi la destination de ces frégates n'est-elle que de visiter de temps en temps les différents ports de cette mer, d'y brûler tous les chantiers, les bâtiments en construction et autres ; ce qu'elles exécutent facilement dans un pays qui, depuis quarante années, est en proie aux dévastations des guerres civiles, et qui ne sait pas quel est le souverain auquel il doit obéir.

Si la marine marchande s'élève et forme une grande multitude de matelots expérimentés, si l'éducation des officiers se perfectionne en ajoutant souvent la leçon

de la pratique à celle de la théorie, on ne voit pas à quel terme pourra s'arrêter la marine russe : rien ne l'empêchera d'atteindre pour le moins le niveau de celle de toute autre puissance de l'Europe ; et il y a cette réflexion à ajouter que, depuis qu'elle a obtenu pour ses escadres le passage libre du Bosphore, la sphère d'activité de sa force maritime sur la mer Noire s'étend prodigieusement en la mettant en contact avec les puissances de la Méditerranée.

L'exemple tout récent d'un ou deux bâtiments sortis de Cronstadt, arrivés dans la Méditerranée et se rejoignant à l'amiral Uschakow pour rentrer avec lui dans les ports de la Crimée, offre dans cette espèce *de tour du monde*, un fait extrêmement remarquable et propre à faire pressentir ce que peut devenir un jour la marine des Russes, si jamais elle est réglée par les maximes saines d'un gouvernement perfectionné.

Dans un état de la marine russe, dressé en 1778, on trouve le prix des vaisseaux y compris les cordages, évalués comme il suit, en argent de France :

Vaisseau de 100 canons.....	647,370 fr.
80.....	549,930
66.....	315,100
54.....	210,390
Frégate de 32.....	89,325

Le prix des matières premières et de la main-d'œuvre n'est surement pas augmenté pour la couronne depuis cette époque.

Nota. Nous donnerons dans le prochain *Mercure* quelques tableaux de la population et du militaire de l'empire russe, pris dans l'époque des vingt dernieres années.

BERLIN.

24 janvier.

Dans l'état actuel de nos liaisons avec la Russie, c'est ici qu'on doit être le plus occupé des disgraces qui se sont succédées rapidement à la cour de Paul I.er, et qui, après la démission du comte Panin, ont fait partir successivement de Pétersbourg le chevalier Balbe, ministre de Sardaigne, le baron de Rosencrantz, ministre de Danemarck, l'envoyé de Louis XVIII. C'est d'ici, par la même raison, qu'on pourrait attendre le plus d'éclaircissements sur les causes de ces disgraces,

mais bien peu de personnes sont dans le secret de Paul I.er, et le silence de celles qui sont instruites n'a rien qui étonne. Les conjectures surprendraient davantage; car elles ne sont guères permises là où les erreurs peuvent être des offenses. Nous vivons dans un temps où tous les ressorts de la politique sont trop compliqués pour qu'on puisse rapporter certains mouvements à des causes très-simples, les expliquer par une impulsion immédiate, et ne pas soupçonner l'action des moteurs très-éloignés. Ceux-ci ne sauraient être aperçus par une curiosité impatiente et avide; le temps seul peut les découvrir. Les causes au reste nous importent beaucoup moins que les effets, et nous avons l'heureuse certitude que les disgraces de quelques ministres à la cour de Russie n'auront aucune influence sur les affaires générales; qu'il n'y a de changement que pour les hommes; que les choses restent les mêmes, et que Paul I.er persévère dans ses dispositions à l'égard des états auxquels il a promis son appui dans la crise actuelle. Nos liaisons avec ce souverain n'ont éprouvé aucune altération; le même accord continue de régner entre les deux couronnes.

C'est sous de tels auspices que la Prusse a célébré la fête séculaire de sa royauté. Elle dut moins à son premier roi * qu'à ses deux successeurs. L'un prit un titre qui n'ajoutait rien à sa puissance; les autres donnèrent à la couronne le poids, le prix et l'éclat qui la rendirent vraiment royale. Pour porter la monarchie au degré de gloire et de puissance qu'elle a atteint, il a fallu surtout du génie et du talent; pour l'y maintenir, il faut surtout de la sagesse. C'est à celle-ci de conserver ce que ceux-là ont créé. Il est, pour les états, une période où la puissance s'accroît par la modération : *Vim temperatam dî quoque provehunt in majus.*

Le frère du premier consul, Louis Bonaparte, est de retour ici depuis quelque temps : il y est recherché et fêté, comme à son premier passage. On ne sait encore ni jusqu'où il a été, ni s'il avait une mission politique. Malgré ce qu'on a dit et écrit de son séjour à Dantzig, quelques personnes s'obstinent à croire

* C'était de lui que Frédéric disait *qu'il avait été grand dans les petites choses, et petit dans les grandes.*

qu'il n'a fait que traverser la Pologne, et qu'il s'est avancé très-loin dans le Nord.

VIENNE.

25 janvier.

Le rappel de l'archiduc Charles au commandement de l'armée, a été trop tardif pour que ce prince pût rattacher la victoire à nos drapeaux. Toute occasion était perdue pour la bravoure et le talent ; il n'en restait que pour la sagesse, et celle de l'archiduc nous a sauvé de plus grands malheurs. Rien ne peint plus éloquemment l'affaiblissement de nos troupes, leur découragement, l'importance des succès de l'ennemi et l'imminence des dangers auxquels nous étions exposés, que l'armistice conclue par le conseil et sous la direction de ce prince. L'évacuation du Tirol suffit pour faire juger de notre position ; et le ton à la fois noble et attendrissant sur lequel l'archiduc a montré aux braves habitants de cette province la fatale nécessité sous laquelle il fallait plier, et cette *main de fer* qui ne permettait aucune résistance, ce langage d'un général qui fut si souvent victorieux, à des hommes qui n'ont pas été vaincus et qui, sous ses ordres, eussent pu faire des prodiges, jette dans l'ame ces sentiments d'effroi qu'on éprouve en considérant le terme auquel de grandes fautes peuvent conduire les plus grands empires.

Dans cette position, mêlée de tristes certitudes et d'anxiétés pénibles, si quelque chose peut nous consoler et nous rassurer, c'est sans doute la confiance sans bornes que l'empereur vient d'accorder à son illustre frère, en le plaçant à la tête du conseil de guerre, après lui avoir conféré le rang si bien mérité de feld-maréchal. Personne n'ignore que le zèle et les talents de l'archiduc furent souvent gênés, contrariés même par des ordres ou des instructions qu'il respecta comme sujet fidelle, alors même qu'il eut à en gémir ou à s'en plaindre comme général. L'armée ne sera plus exposée à un pareil malheur, et si nous étions condamnés à courir encore les hasards de la guerre, nous combattrions avec la certitude que notre défense serait la meilleure possible, avec la confiance que nos efforts et nos sacrifices seraient habilement et utilement dirigés. Le nouveau président du conseil de

guerre, en y appelant M. de Mack et M. de Schmidt, a confirmé tout à la fois nos espérances et l'opinion qu'on avait déja de ces deux officiers. C'est avec de pareils hommes qu'il parviendra à réorganiser une armée presque dissoute par ses revers.

INTÉRIEUR.

PARIS.

Message des Consuls au Corps législatif et au Tribunat.

La paix continentale a été signée à Lunéville. Elle est telle que la voulait le peuple français. Son premier vœu fut la limite du Rhin; des revers n'avaient point ébranlé sa volonté, des victoires n'ont point dû ajouter à ses prétentions.

Après avoir replacé les anciennes limites de la Gaule, il devait rendre à la liberté, des peuples qui lui étaient unis par une commune origine, par le rapport des intérêts et des mœurs. La liberté de la Cisalpine et de la Ligurie est assurée.

Après ce devoir, il en était un autre que lui imposaient la justice et la générosité. Le roi d'Espagne a été fidelle à notre cause et a souffert pour elle. Ni nos revers, ni les insinuations perfides de nos ennemis n'ont pu le détacher de nos intérêts; il sera payé d'un juste retour. Un prince de son sang va s'asseoir sur le trône de la Toscane. Il se souviendra qu'il le doit à la fidélité de l'Espagne et à l'amitié de la France. Ses rades et ses ports seront fermés à nos ennemis; ils deviendront l'asile de notre commerce et de nos vaisseaux.

L'Autriche, et c'est-là qu'est le gage de la paix, l'Autriche, séparée désormais de la France par de vastes régions, ne connaîtra plus cette rivalité, ces ombrages qui, depuis tant de siécles, ont fait le tourment de ces deux puissances et les calamités de l'Europe.

Par ce traité, tout est fini pour la France; elle n'aura plus à lutter contre les formes et les intrigues d'un congrès.

Le gouvernement doit un témoignage de satisfaction au ministre plénipotentiaire qui a conduit cette négociation à cet heureux terme. Il ne reste ni interprétation à craindre, ni explication à demander, ni de ces dispositions équivoques dans lesquelles l'art de la diplomatie dépose le germe d'une guerre nouvelle.

Pourquoi faut-il que ce traité ne soit pas le traité de la paix générale ? C'était le vœu de la France, c'était l'objet constant des efforts du gouvernement; mais tous ses efforts ont été vains. L'Europe sait tout ce que le ministère britannique a tenté, pour faire échouer les négociations à Lunéville. En vain, un agent autorisé par le gouvernement, lui déclara, le 9 octobre 1800, que la France était prête à entrer avec lui dans une négociation séparée ; cette déclaration n'obtint que des refus, sous le prétexte que l'Angleterre ne pouvait abandonner son allié. Depuis, lorsque cet allié a consenti à traiter sans l'Angleterre, ce gouvernement cherche d'autres moyens d'éloigner une paix si nécessaire. Il viole des conventions que l'humanité avait consacrées ; il déclare la guerre à de misérables pêcheurs ; il élève des prétentions contraires à la dignité et aux droits de toutes les nations. Tout le commerce de l'Asie, et des colonies immenses ne suffisent plus à son ambition, il faut que toutes les mers soient soumises à la souveraineté exclusive de l'Angleterre. Il arme contre la Russie, le Danemarck et la Suède, parce que la Russie, la Suède et le Danemarck ont assuré par des traités de garantie leur souveraineté et l'indépendance de leur pavillon.

Les puissances du Nord, injustement attaquées, ont droit de compter sur la France ; le gouvernement français vengera avec elles une injure commune à toutes les nations, sans perdre jamais de vue qu'il ne doit combattre que pour la paix et pour le bonheur du monde.

Signé, BONAPARTE.

Il appartenait à celui qui vient de donner à l'Europe cette paix si desirée, de développer, avec la simplicité qui convient aux grandes choses, les principes qui en

ont été la base et qui en seront la garantie. Voici le texte de ce traité:

TRAITÉ DE PAIX.

SA MAJESTÉ L'EMPEREUR, roi de Hongrie et de Bohême, et LE PREMIER CONSUL de la république française, au nom du peuple français, ayant également à cœur de faire cesser les malheurs de la guerre, ont résolu de procéder à la conclusion d'un traité définitif de paix et d'amitié.

Sadite majesté impériale et royale, ne desirant pas moins vivement de faire participer l'empire germanique aux bienfaits de la paix, et les conjonctures présentes ne laissant pas le temps nécessaire pour que l'Empire soit consulté, et puisse intervenir, par ses députés, dans la négociation, sadite majesté ayant d'ailleurs égard à ce qui a été consenti par la députation de l'Empire, au précédent congrès de Rastadt, a résolu, à l'exemple de ce qui a eu lieu dans les circonstances semblables, de stipuler au nom du corps germanique.

En conséquence de quoi, les parties contractantes ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir: sa majesté impériale et royale, le sieur Louis, comte du Saint-Empire Romain, de Cobentzl, chevalier de la Toison-d'Or, grand-croix de l'ordre royal de Saint-Etienne, et de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, chambellan, conseiller intime de sadite majesté impériale et royale, son ministre des conférences, et vice-chancelier de cour et d'état;

Et le premier consul de la république française, au nom du peuple français, le C. Joseph Bonaparte, conseiller d'état:

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, ont arrêté les articles suivants:

ART. I.er Il y aura à l'avenir, et pour toujours, paix, amitié, et bonne intelligence entre sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, stipulant, tant en son nom qu'en celui de l'empire germanique, et la république française; s'engageant sadite majesté à faire donner par ledit empire, sa ratification en bonne et due forme au présent traité. La plus grande attention sera apportée de part et d'autre au maintien d'une parfaite harmonie, et à prévenir toutes sortes d'hostilités par terre ou par mer, pour quelque

cause et sous quelque prétexte que ce puisse être, en s'attachant avec soin à entretenir l'union heureusement rétablie. Il ne sera donné aucun secours et protection, soit directement, soit indirectement, à ceux qui voudraient porter préjudice à l'une ou à l'autre des parties contractantes.

II. La cession des ci-devant provinces belgiques à la république française, stipulée par l'article III du traité de Campo-Formio, est renouvelée ici de la manière la plus formelle; en sorte que S. M. I. et R., pour elle et pour ses successeurs, tant en son nom qu'au nom de l'empire germanique, renonce à tous ses droits et titres aux susdites provinces, lesquelles seront possédées à perpétuité, en toute souveraineté et propriété, par la république française, avec tous les biens territoriaux qui en dépendent.

Sont pareillement cédés à la république française par S. M. I. et R., et du consentement formel de l'empire;

1.° Le comté de Falkenstein avec ses dépendances;

2.° Le Fricktal et tout ce qui appartient à la maison d'Autriche sur la rive gauche du Rhin entre Zurzach et Bâle; la république française se réservant de céder ce dernier pays à la république helvétique.

III. De même, en renouvellement et confirmaion de l'article VI du traité de Campo-Formio, S. M. l'empereur et roi possédera en toute souveraineté et propriété les pays ci-dessous désignés; savoir:

L'Istrie, la Dalmatie et les îles ci-devant vénitiennes de l'Adriatique en dépendant, les bouches du Cattaro, la ville de Venise, les lagunes, et les pays compris entre les états héréditaires de S. M. l'empereur et roi, la mer Adriatique et l'Adige, depuis sa sortie du Tirol jusqu'à son embouchure dans ladite mer; le thalweg de l'Adige servant de ligne de limitation; et comme par cette ligne les villes de Vérone et de Porto-Legnago se trouveront partagées, il sera établi sur le milieu des ponts desdites villes, des ponts-levis qui marqueront la séparation.

IV. L'article XVIII du traité de Campo-Formio est pareillement renouvelé, en cela que S. M. l'empereur et roi s'oblige à céder au duc de Modène, en indemnité des pays que ce prince et ses héritiers avaient en Italie, le Brisgau qu'il possédera aux mêmes conditions

que celles en vertu desquelles il possédait le Modenais.

V. Il est en outre convenu que son altesse-royale le grand-duc de Toscane, renonce, pour elle et ses successeurs et ayant-causes, au grand-duché de Toscane, et à la partie de l'île d'Elbe qui en dépend, ainsi qu'à tous droits et titres résultants de ses droits sur lesdits états, lesquels seront possédés désormais en toute souveraineté et propriété par son altesse-royale l'Infant duc de Parme. Le grand-duc obtiendra en Allemagne une indemnité pleine et entière de ses états d'Italie.

Le grand-duc disposera, à sa volonté, des biens et propriétés qu'il possède particulièrement en Toscane, soit par acquisition personnelle, soit par hérédité des acquisitions personnelles de feu S. M. l'empereur Léopold II, son père, ou de feu S. M. l'empereur François I.er son aïeul; il est aussi convenu que les créances, établissements et autres propriétés du grand duché, aussi bien que les dettes dûment hypothéquées sur ce pays, passeront au nouveau grand-duc.

VI. S. M. l'empereur et roi, tant en son nom qu'en celui de l'empire germanique, consent à ce que la république française possède désormais, en toute souveraineté et propriété, les pays et domaines situés à la rive gauche du Rhin, et qui faisaient partie de l'empire germanique; de manière qu'en conformité de ce qui avait été expressément consenti au congrès de Rastadt, par la députation de l'empire, et approuvé par l'empereur, le thalweg du Rhin soit désormais la limite entre la république française et l'empire germanique, savoir, depuis l'endroit où le Rhin quitte le territoire helvétique, jusqu'à celui où il entre dans le territoire batave.

En conséquence de quoi, la république française renonce formellement à toutes possessions quelconques sur la rive droite du Rhin, et consent à restituer à qui il appartient, les places de Dusseldorf, Ehrenbreistein, Philisbourg, le fort de Cassel et autres fortifications, vis-à vis de Mayence à la rive droite, le fort de Kehl et le Vieux-Brisac, sous la condition expresse que ces places et forts continueront à rester dans l'état où ils se trouveront lors de l'évacuation.

VII. Et, comme par suite de la cession que fait l'empire à la république française, plusieurs princes et états de l'empire se trouvent particulièrement dé-

possédés en tout ou en partie, tandis que c'est à l'empire germanique collectivement à supporter les pertes résultantes des stipulations du présent traité, il est convenu entre S. M. l'empereur et roi, tant en son nom qu'au nom de l'empire germanique, et la république française, qu'en conformité des principes formellement établis au congrès de Rastadt, l'empire sera tenu de donner aux princes héréditaires, qui se trouvent dépossédés à la rive gauche du Rhin, un dédommagement qui sera pris dans le sein dudit empire, suivant les arrangements qui, d'après ces bases, seront ultérieurement déterminés.

VIII. Dans tous les pays cédés, acquis ou échangés par le présent traité, il est convenu, ainsi qu'il avait été fait par les articles IV et X du traité de Campo-Formio, que ceux auxquels ils appartiendront, se chargeront des dettes hypothéquées sur le sol desdits pays; mais, attendu les difficultés qui sont survenues à cet égard, sur l'interprétation desdits articles du traité de Campo-Formio, il est expressément entendu que la république française ne prend à sa charge que les dettes résultantes d'emprunts formellement consentis par les états des pays cédés, ou des dépenses faites pour l'administration effective desdits pays.

IX. Aussitôt après l'échange des ratifications du présent traité, il sera accordé dans tous les pays cédés, acquis ou échangés par ledit traité, à tous les habitants ou propriétaires quelconques, main-levée du séquestre mis sur leurs biens, effets et revenus, à cause de la guerre qui a eu lieu. Les parties contractantes s'obligent à acquitter tout ce qu'elles peuvent devoir pour fonds à elles prêtés par lesdits particuliers, ainsi que par les établissements publics desdits pays, et à payer ou rembourser toutes rentes constituées à leur profit sur chacune d'elles. En conséquence de quoi, il est expressément reconnu que les propriétaires d'actions de la banque de Vienne, devenus Français, continueront à jouir du bénéfice de leurs actions, et en toucheront les intérêts échus ou à écheoir, nonobstant tout séquestre et toute dérogation, qui seront regardés comme non avenus, notamment la dérogation résultante de ce que les propriétaires, devenus Français, n'ont pu fournir les trente et les cent pour cent demandés aux actionnaires de la banque de Vienne, par sa majesté l'empereur et roi.

X. Les parties contractantes feront également lever tous séquestres qui auraient été mis, à cause de la guerre, sur les biens, droits et revenus des sujets de S. M. l'empereur ou de l'empire, dans le territoire de la république française, et des citoyens français dans les états de sadite majesté ou de l'empire.

XI. Le présent traité de paix, notamment les articles VIII, IX, X, et XV ci-après, est déclaré commun aux républiques batave, helvétique, cisalpine et ligurienne.

Les parties contractantes se garantissent mutuellement l'indépendance desdites républiques, et la faculté aux peuples qui les habitent, d'adopter telle forme de gouvernement qu'ils jugeront convenable.

XII. S. M. I. et R. renonce pour elle et ses successeurs, en faveur de la république cisalpine, à tous les droits et titres provenants de ses droits que sadite majesté pouvait prétendre sur les pays qu'elle possédait avant la guerre, et qui, aux termes de l'article VIII du traité de Campo-Formio, font maintenant partie de la république cisalpine, laquelle les possédera en toute souveraineté et propriété, avec tous les biens territoriaux qui en dépendent.

XIII. S. M. I. et R., tant en son nom, qu'au nom de l'empire germanique, confirme l'adhésion déja donnée par le traité de Campo-Formio, à la réunion des ci-devant fiefs impériaux à la république ligurienne, et renonce à tous droits et titres provenants de ses droits sur lesdits fiefs.

XIV. Conformément à l'article 11 du traité de Campo-Formio, la navigation de l'Adige, servant de limite entre les états de S. M. I. et R. et ceux de la république cisalpine, sera libre, sans que, de part ni d'autre, on puisse y établir aucun péage, ni tenir aucun bâtiment armé en guerre.

XV. Tous les prisonniers de guerre faits de part et d'autre, ainsi que les ôtages enlevés ou donnés pendant la guerre, qui n'auront pas encore été restitués, le seront dans quarante jours, à dater de celui de la signature du présent traité.

XVI. Les biens fonciers et personnels, non-aliénés, de S. A. R. l'archiduc Charles, et des héritiers de feue S. A. R. M.me l'archiduchesse Christine, qui sont situés dans les pays cédés à la république française, leur seront

restitués, à la charge de les vendre dans l'espace de trois ans.

Il en sera de même des biens fonciers et personnels de leurs altesses royales l'archiduc Ferdinand et M.me l'archiduchesse Béatrix, son épouse, dans le territoire de la république cisalpine.

XVII. Les articles XII, XIII, XV, XVI, XVII et XXIII du traité de Campo-Formio, sont particulièrement rappelés, pour être exécutés suivant leur forme et teneur, comme s'ils étaient insérés mot à mot dans le présent traité.

XVIII. Les contributions, livraisons, fournitures et prestations quelconques de guerre, cesseront d'avoir lieu, à dater du jour de l'échange des ratifications données au présent traité, d'une part, par S. M. l'empereur et par l'empire germanique; d'autre part, par la république française.

XIX. Le présent traité sera ratifié par S. M. l'empereur et roi, par l'empire et par la république française dans l'espace de 30 jours, ou plutôt, si faire se peut; et il est convenu que les armées des deux puissances resteront dans les positions où elles se trouvent, tant en Allemagne qu'en Italie, jusqu'à ce que lesdites ratifications de l'empereur et roi, de l'empire et de la république française, aient été simultanément échangées à Lunéville entre les plénipotentiaires respectifs.

Il est aussi convenu que, dix jours après l'échange desdites ratifications, les armées de S. M. I. et R., seront rentrées sur ses possessions héréditaires, lesquelles seront évacuées dans le même espace de temps, par les armées françaises, et que trente jours après ledit échange, les armées françaises auront évacué la totalité du territoire dudit empire.

Fait et signé à Lunéville, le 20 pluviose an 9 de la république française, 9 février 1801.

Signé, LOUIS, comte COBENTZL;
JOSEPH BONAPARTE.

Voici le texte des articles XII, XIII, XV, XVI, XVII et XXIII du traité de Campo-Formio.

Art. XII. Toutes ventes ou aliénations faites, tous engagements contractés soit, par les villes, ou par le

gouvernement, ou autorités civiles et administratives des pays ci-devant vénitiens pour l'entretien des armées allemandes et françaises, jusqu'à la date de la signature du présent traité, seront confirmés et regardés comme valides.

XIII. Les titres domaniaux et archives des différents pays cédés ou échangés par le présent traité, seront remis, dans l'espace de trois mois, à dater de l'échange des ratifications, aux puissances qui en auront acquis la propriété. Les plans et cartes des forteresses, villes et pays que les puissances contractantes acquièrent par le présent traité, leur seront fidellement remis.

XV. Il sera conclu incessamment un traité de commerce établi sur des bases équitables, et telles qu'elles assurent à S. M. l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et à la république française, des avantages égaux à ceux dont jouissent dans les états respectifs les nations les plus favorisées.

En attendant, toutes les communications et relations commerciales seront rétablies dans l'état où elles étaient avant la guerre.

XVI. Aucun habitant de tous les pays occupés par les armées autrichiennes ou françaises ne pourra être poursuivi ni recherché, soit dans sa personne, soit dans ses propriétés, à raison de ses opinions politiques, ou actions civiles, militaires et commerciales, pendant la guerre qui a eu lieu entre les deux puissances.

XVII. S. M. l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, ne pourra, conformément aux principes de neutralité, recevoir dans chacun de ses ports, pendant le cours de la présente guerre, plus de six bâtiments de guerre appartenants à chacune des puissances belligérantes.

XXIII. S. M. l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et la république française, conserveront entre elles le même cérémonial, quant au rang et aux autres étiquettes, que ce qui a été constamment observé avant la guerre.

Sadite majesté et la république cisalpine auront entre elles le même cerémonial d'étiquette que celui qui était d'usage entre sadite majesté et la république de Venise.

Les CC. Lagrange, Laplace, Monge, Bertholet et Prony, directeurs de l'école des ponts et chaussées, ont eu, le 15 pluviose, une longue conférence avec le premier consul, à la Malmaison. Elle avait pour objet le fameux canal souterrain, dit de *Saint-Quentin*, commencé il y a 25 ans, pour unir l'Escaut à la Somme, et par-là ouvrir avec la Belgique une communication facile et rapide. Le canal de Bourgogne, qui joindra l'Yonne à la Saône, complètera la navigation intérieure du Nord au Midi. Un bateau partant d'Amsterdam, pourra, sans être déchargé, arriver à Marseille par l'intérieur de la France. Le canal de Saint-Quentin doit donc être regardé, selon l'expression du premier consul, comme *le premier besoin de la République*. La prospérité du commerce fut toujours la première ambition des industrieux habitants de la Belgique : l'assurer et l'étendre, c'est un soin que conseille la plus saine politique, celle qui consiste à faire le bonheur des peuples. Déja les députés belges se sont glorifiés d'appartenir à la France, et ont remercié Bonaparte et du bienfait général de la paix qui termine les malheurs de l'Europe, et des espérances particulières qui consolent ces belles contrées de la Belgique, jadis si florissantes.

Aussi le premier consul a voulu s'assurer par lui-même des moyens d'achever cet important ouvrage.

Parti de Paris, le 19, il a passé la nuit à la terre de son frère Joseph, à Morfontaine; et le 20, à quatre heures et demie, il était à Saint-Quentin, accompagné du ministre de l'intérieur, du conseiller d'état Cretet, de l'aide-de-camp Duroc, des CC. Monge et Bertholet, et des premieres autorités du département, au milieu de tous les citoyens, heureux de le voir et de le posséder dans leurs murs, au milieu des acclamations universelles et des cris *vive Bonaparte! L'objet de mon voyage*, a-t-il dit, *est de m'assurer de l'utilité du rétablissement du canal de Saint-Quentin, de procurer par-là à la République des avantages inappréciables pour son commerce, et à la ville de Saint-Quentin, une splendeur qu'elle n'a pas connue dans les jours mêmes de ses prospérités.*

Le 21, il a visité le canal, et reconnu l'avantage de sa construction. Il a donné une attention particulière

aux divers établissements de cette fabrique unique en son genre, qui avait procuré à Saint-Quentin un commerce si florissant. Il a conversé avec les principaux négociants, et a laissé à tous la consolation et l'espérance. Tous se sont distingués à l'envi pour lui témoigner les sentiments de reconnaissance et de joie qui animent tous les Français, et que la franchise picarde s'est hâtée d'exprimer. Le soir, il y eut, comme la veille, illumination générale, comédie, concert et un bal auquel il assista. Les cultivateurs lui offrirent un agneau ; les fruitières, un bouquet ; les négociants, des linons et des baptistes. Le 23, il quitta la ville : cinquante coups de canons ont annoncé son départ.

La paix cependant venait de se conclure. Un courrier expédié par les consuls Cambacérès et Lebrun, l'a rencontré revenant à Paris. Il est doux d'apprendre de la bouche de Bonaparte lui-même comment il juge la situation de la France : *La paix intérieure a précédé la paix extérieure. Dans le voyage que je viens de faire dans plusieurs départements, j'ai été touché de l'accord et de l'union qui règnent entre tous les citoyens. On ne doit attacher aucune importance aux harangues inconsidérées de quelques hommes.*

Puisse la paix réunir tous les cœurs dans un seul vœu, dans un seul intérêt, celui du bonheur de tous !

Sa majesté l'empereur de Russie envoie à Paris, avec ses pouvoirs, M. le comte de Kalitschew. Il est accompagné du conseiller d'état de Novikow, du conseiller d'Oubril, du conseiller de cour de Magnitski, des deux aides-de-camp de sa majesté impériale MM. d'Hilrow, et de Bachilow.

Le C. Caffarelli, chef de l'état-major de la garde des consuls, est parti pour se rendre à la frontière, y recevoir M. le comte de Kalitschew, et l'accompagner jusqu'à Paris. Des escortes d'honneur sont disposées dans tous les lieux où doit passer cet ambassadeur.

---

7 Mars 1801

(N.° XVIII.) 16 Ventose An 9.

REPUBLIQUE FRANÇAISE 5 cent

MERCURE DE FRANCE.

LITTÉRATURE.

TRADUCTION *d'un fragment du cinquième chant de* L'ENFER DU DANTE.

En parcourant ces voûtes ténébreuses,
Je reconnus deux ombres amoureuses,
Leurs faibles bras encor s'entrelaçaient,
D'un nœud coupable encor ils se pressaient.
Fatal lien! quelle ame généreuse
Peut refuser à ce noir souvenir
Une pitié profonde, douloureuse!
Infortunés! dis-je, avec un soupir,
Quel châtiment! quelle agonie affreuse
Ils ont trouvé dans les bras du plaisir!
Comme l'on voit deux blanches tourterelles
Entrelaçant et leurs becs et leurs ailes,
Voler ensemble à leur nid délaissé;
A mes accents, tel ce couple fidelle,
Volant vers moi, fendait l'ombre éternelle;
De tous leurs maux je me sentis blessé.

« O vous! leur dis-je, en ma douleur profonde,
« Belle Françoise, ornement des climats,
» Où, fatigué d'arroser tant d'états,

« Le Pô, traînant vingt fleuves sur ses pas,
« Au sein des mers précipite son onde ;
« Vous, son beau-frère ! O Paul ! Vous, tant de fois,
« Si jeune encor, vainqueur dans nos tournois,
« Le Ciel n'a fait que vous montrer au monde.

« L'astre d'Amour n'a donc lui qu'un moment,
« Et sur l'amante et sur le tendre amant?
« Daignez m'apprendre, ô couple trop aimable !
« Comment naquit ce profond sentiment
« Qui vous lia, qui semble inaltérable,
« Qui vit encor dans ce lieu de tourment ?
« Daignez me dire et son commencement,
« Et ses progrès, et sa fin déplorable.

« Tu n'as donc pas une ame impitoyable,
« Me dit Françoise. A tes pleurs, je le vois ;
« Je t'en rends grace, hélas ! qui que tu sois.
« Puisse le ciel, pour nous inexorable,
« Te réserver un sort plus favorable !
« De ton devoir, mieux que nous, suis les loix.
« Vis plus heureux. Tu veux donc que ma voix
« Te fasse encor le récit lamentable
« De nos malheurs rappelés tant de fois ;
« Les pleurs qu'on donne aux maux d'un misérable
« Semblent souvent en alléger le poids ;
« Et cependant c'est r'ouvrir la blessure
« D'un tendre cœur. Ces regrets superflus,
» Ces souvenirs d'un bonheur qui n'est plus,
» Ne font qu'aigrir la peine qu'on endure.

« Tu vois l'objet de mon unique erreur ;
« C'est mon excuse. Oui, je l'aimais ; oui, j'aime,
« J'adore encor cet époux de mon cœur.
« Le ciel, témoin d'une innocente ardeur,

« Le fut aussi de cette horreur extrême
« Que je jurai, jusqu'au pied de l'autel,
« A l'autre époux, à ce tyran cruel,
» Dont la fureur, d'un coup, deux fois mortel,
« Trancha nos jours au sein du bonheur même.

« Entre mes bras, c'est lui que je serrais,
« Lui qu'on ne peut m'arracher désormais,
« Quand cet époux, quand ce frère barbare
« Qu'attend Caïn, dans le fond du Ténare,
« Fondit sur nous: transportés, eperdus,
« Dans le plaisir.... dans la mort confondus,
« Lorsque notre ame et se mêle et s'égare,
« Le fer nous frappe, et nous ne craignons plus
« Qu'aucun destin désormais nous sépare.

« Nous espérions, hélas! de plus longs jours;
« Quand nos beaux ans commencerent leur cours,
« Qu'enfants encor, simples et sans détours,
« Assis, tous deux, sans témoins, sans alarmes,
« Au fond des bois, nous lisions les amours
« De Lancelot. Ce récit, plein de charmes,
« Faisait passer dans nos sens, dans nos cœurs,
« L'ardeur brûlante et les molles langueurs.
« Nous savourions à l'envi la peinture
« D'un feu constant et d'un tendre retour;
« Cette naïve et touchante lecture
« Devint pour nous le truchement d'amour.

« O doux transports! ô fatale journée!
« Nous en étions à cet heureux moment,
« Où Lancelot, du prix le plus charmant,
« Voit sa constance à la fin couronnée,
« Quand il couvrit, sous un baiser brûlant,
« De Geneviève un sourire agaçant,

« Quand il cueillit de sa bouche enivrée
« Tous les trésors d'une bouche adorée.

« De Lancelot, imitant le transport,
« Mon jeune ami dompta mon faible effort;
« Par un baiser sa foi me fut donnée.
« Ce seul instant, ce baiser fit le sort
« Du malheureux et de l'infortunée
« Qui sont passés de l'amour à la mort. »

Elle se tut. Mon ame resta pleine
De ses accents. Paul, sur son sein penché,
Fondait en pleurs et respirait à peine;
Et moi, tremblant, pâle, l'œil attaché,
Sur ce beau sang, dont leur flanc est taché,
Je demeurai sans pouls et sans haleine,
Comme un mortel que la foudre a touché.

Par le C. CARRION DE NISAS, *membre du tribunat.*

LA PAIX,
LA MUSE DE L'HISTOIRE,

DIALOGUE.

LA PAIX (*portant une couronne*).

LA Victoire a fermé le temple de Bellonne :
Viens offrir ton burin au plus grand des Guerriers.

CLIO.

Je te suis; mais, Déesse, où placer ta couronne
Sur un front que Pallas ceint de tant de lauriers?

CHATEAUNEUF.

IMITATION DE MAROT.

JEUNE, j'aimai : ce temps de mon bel âge,
Ce temps si court, l'amour seul le remplit;
Quand j'atteignis la saison d'être sage,
Encor j'aimai : la raison me le dit.
Me voici vieille, et le plaisir s'envole;
Mais le bonheur ne me quitte aujourd'hui,
Car j'aime encor, et l'Amour me console,
Rien n'aurait pu me consoler de lui.

Par Mme D'HOU....

VERS mis au bas du portrait de M.me la duchesse de la VALIÈRE, *encore belle à soixante ans.*

LA Nature prudente et sage
Force le temps à respecter
Les charmes de ce beau visage,
Qu'elle n'aurait pu répéter.

Par la même.

A M.lle L.... en lui envoyant un chat.

BELLE Églé, vous aimez les chats;
On les accuse d'être ingrats.
Avec beaucoup d'esprit, ils ont l'humeur légère.
Mais des gens avec qui l'on vit
L'on prend beaucoup, à ce qu'on dit.
Aimable Églé, s'il peut vous plaire,
Le chat auprès de vous gardera son esprit,
Et changera son caractère.

Par le feu comte de TRESSAN.

ENIGME.

Qu'on lise à l'ordinaire ou qu'on lise à rebours,
Je suis toujours la même chose;
Le genre humain me doit ses jours,
Quoique de son trépas je sois aussi la cause.

LOGOGRIPHE.

Fille du ciel, mère des arts,
Je réjouis le monde et le monde m'adore.
Du canon, pour m'avoir on brave les hasards,
Et sitôt qu'on m'obtient le canon gronde encore.
Vous me tenez enfin, sachez me conserver;
Je veux votre bonheur bien plus que vos hommages,
En vous mêmes, chacun, puissiez vous me trouver,
Ainsi qu'au sein de vos ménages!
Mon nom est court, mais doux: pour me connaître mieux
Retranchez moi la tête, et je suis une ville
Qu'enrichit de Pallas le fruit délicieux.
Transposez moi trois pieds; sur un rameau fertile
Du plus frais vermillon je me pare à vos yeux.
Enfin de ma moitié le convive joyeux
Aime à remplir sa coupe, et boit à la vaillance
De ces héros victorieux
Dont le sang me donne à la France.

Mots de l'Enigme et des Logogriphes insérés dans le dernier Numéro.

Le mot de l'énigme est *le raisin* ou *le vin*.

Celui du premier logogriphe est *têtu*.

Celui du second est *orage*, où l'on trouve *rage* et *âge*, etc.

Lycée ou *Cours de littérature, ancienne et moderne. Par* J. F. Laharpe ; *chez Agasse, rue des Poitevins, n.°* 18. (Second extrait.)

Les principes du goût sont invariables, mais leurs développements, leur application et leurs rapports peuvent s'étendre et se varier sans cesse. Ainsi des critiques également habiles, concevront quelquefois, d'une manière très-différente, le plan d'un cours de littérature, en s'accordant sur les vérités essentielles. Ils ressembleront en quelque sorte à des voyageurs qui, partis d'un point et pour un but commun, ne suivent pas cependant une direction semblable. Il est impossible alors que chaque objet soit vu avec les mêmes détails et sous les mêmes faces. Les uns négligent, les autres préférent certains aspects de la route, suivant leurs goûts particuliers, et par la diversité de leur marche, de leurs études et de leur caractère ; ils recueillent enfin des observations diverses et non pas contradictoires. On ne doit pas s'étonner que le C. Laharpe, si favorablement connu, dès l'âge de vingt-quatre ans, par un succès tragique, ait consacré la plus grande partie de son cours de littérature à l'analyse des chef-d'œuvres du théâtre. Il est aisé de reconnaître dans le soin qu'il donne à leur examen, la vivacité des passions de la jeunesse, le souvenir des premiers triomphes, et les méditations de la vie entière. C'est dans ce genre qu'il a rassemblé le plus de lumières et d'idées. Sans doute il était juste, qu'en classant toutes nos richesses littéraires, on assi-

gnât la première place à cet art dramatique, approfondi par le génie de quelques-uns de nos poètes, et devenu, grace à leurs efforts, le plus beau monument de la gloire nationale.

L'extrait des ouvrages dramatiques remplit, à peu près, la moitié des dix volumes qui sont publiés. Le critique, en développant les beautés des maîtres de la scène française, fait voir à chaque instant la difficulté d'un art qui, dans l'espace de vingt siécles, ne s'est élevé jusqu'à une grande hauteur, que sous Périclès et sous Louis XIV, que dans Athènes et dans Paris. On ne doit point s'étonner, sans doute, que, depuis son origine, il n'ait encore compté que deux époques glorieuses. D'autres genres de poésie sont nés au fond de la retraite, et ne fleurissent que loin du monde ; le berger prend sa flûte, et seul, au milieu de la prairie et de son troupeau, il invente le poème bucolique en célébrant ses plaisirs ; l'amour malheureux trouve sans peine l'élégie en racontant ses douleurs. L'hymne, l'ode et la chanson s'échappent d'une ame vivement frappée, ou par la puissance des dieux, ou par les grands spectacles de la nature, ou par les combats des athlètes, ou par la joie des festins. Le génie même de l'épopée, qui embrasse une si vaste scène, et qui a besoin de tant de couleurs, peut vivre solitaire, et ne chanter que pour l'avenir. Mais le talent dramatique cherche partout des témoins et des juges. Il les appelle autour de son théâtre, et son but est de leur retracer tout ce qu'ils éprouvent ; ce n'est point assez pour lui d'étudier les premiers traits des passions dans le cœur de l'homme de la nature, il doit suivre tous leurs développements, et saisir toutes leurs nuances dans le cœur de

l'homme de la société ; il doit les faire parler avec cette énergie et cette franchise qui les portent dans l'ame du spectateur, et soumettre en même temps leur langage à ces rigoureuses bienséances qu'exigent le regard et l'oreille des hommes rassemblés. On sent dès-lors que les prodiges dramatiques sont dus en grande partie à ceux de la civilisation. Voltaire a dit dans deux vers de sa vieillesse :

De la société, les douceurs desirées,
Dans vingt états puissants sont encore ignorées.

Ce n'est point chez ces peuples là que se développe l'art du théâtre. Il a besoin du concours de tous les talents et de toutes les lumières qu'on ne trouve qu'au milieu des sociétés perfectionnées. Il est ordinairement le partage d'un peuple sensible, ingénieux et poli, vers cette époque où les mœurs n'étant ni trop simples, ni trop raffinées, ni trop austères, ni trop corrompues, montrent l'accord de la liberté et de la décence, de la noblesse et de la familiarité. C'est pourquoi les Athéniens et les Français ont excellé dans ce genre, au moment où leur caractère national eut le plus de graces et d'élévation.

Mais quoique le système dramatique des deux peuples soit fondé sur les mêmes principes, il a pourtant des différences essentielles. Elles sont très-bien marquées dans plusieurs endroits du cours de littérature..

« Nous portons, dit l'auteur, au spectacle, un esprit « tout différent de celui qu'y portaient les Grecs, et « ce qu'ils exigeaient de leurs auteurs dramatiques ne » suffirait pas, à beaucoup près, pour faire réussir les « nôtres. Une scène ou deux par acte, et des chœurs « qui ne quittaient pas la scène, et se mêlaient au

« dialogue dans les situations les plus intéressantes ;
« voilà tout ce que l'on demandait au poète. Tous les
« sujets tirés de l'histoire des Grecs les attachaient
« sans peine, malgré leur extrême simplicité, sans qu'il
» fût besoin que l'action, graduée sans cesse par des
« alternatives de crainte et d'espérance, ne s'arrêtant
« et ne se ralentissant jamais, offrît à tout moment
« un nouveau degré d'intérêt, un nouvel aliment à la
« curiosité durant le cours de cinq actes, et ne la sa-
« tisfit entièrement qu'à la fin du drame. Pourquoi ?
« c'est que, parmi nous, le spectacle est pour une assem-
« blée choisie ; chez eux, le spectacle était pour tout
« un peuple. Une tragédie, chez les Grecs, était une
« fête donnée par les magistrats dans certains temps
« de l'année, aux dépens de la république, dont on
« y prodiguait les richesses. On rassemblait dans un
« amphithéâtre immense, une foule innombrable de
« peuple, et l'on représentait devant lui des événe-
« ments célèbres, dont les héros étaient les siens, dont
» l'époque était présente à sa mémoire, et dont les
« détails étaient sus par cœur, même des enfants. Une
« architecture imposante, des décorations magnifiques
« attachaient d'abord les yeux, et auraient suffi pour
« faire un spectacle. La déclamation des acteurs, assu-
« jettie à un rhythme régulier et au mouvement donné
« par l'orchestre ; un chœur nombreux, dont les chants
« s'élevaient sur un mode plus hardi et plus musical,
« et devenaient plus retentissants par tous les moyens
» qui peuvent ajouter à la voix, quand ils sont sug-
« gérés par la nécessité de se faire entendre au loin,
« dans un espace couvert de simples toiles ; l'accord
« soutenu entre la déclamation notée, les gestes me-
« surés et l'accompagnement, accord qui faisait un
« des plus grands plaisirs d'un peuple sensible à l'har-
« monie, au-delà de ce que nous pouvons imaginer ;

« enfin tout ce que nous savons, quoique très-imparfaitement, des spectacles anciens ; les masques faits « pour enfler la voix ; les vases d'airain disposés pour « la multiplier, tout nous fait voir qu'ils accordaient « aux sens infiniment plus que nous ; que la nature « vue de plus loin sur le théâtre, était nécessairement « agrandie ; qu'exagérés dans leurs moyens et dans leurs « procédés, ils s'occupaient plus de réunir plusieurs « sortes de jouissances, que de se rapprocher d'une « vraisemblance exacte, et cherchaient plus à plaire « aux yeux et aux oreilles qu'à faire illusion à l'esprit.

« Que l'on réfléchisse maintenant sur toutes les différences qui se présentent entre ce système théatral « et le nôtre. Nous sommes renfermés dans des bornes « locales très-étroites, et les objets d'illusion, vus de « plus près, doivent être ménagés avec une vraisemblance beaucoup plus rigoureuse. Nous parlons à une « classe d'hommes choisis, dont le goût, exercé par « l'habitude de juger tous les jours, est nécessairement « plus sévère, et dont l'ame, accoutumée aux émotions, « n'en est que plus difficile à émouvoir. Sans aucun « objet qui puisse les distraire et flatter leurs sens, « ils peuvent s'armer de toute la rigueur de leur raison, « et sont encore plus disposés à juger qu'à sentir. Il « n'y a là aucune distraction favorable au poète : lui « seul est chargé de tout, et on ne lui fait grace de « rien. Point de musique qui enchante l'oreille, point « de chœur qui se charge de remplacer l'action par « le chant. On ne lui permettrait pas de faire un acte « avec une ode et un récit, comme il arrive si souvent « aux poètes grecs. Il faut qu'il aille toujours au fait, « quoiqu'il n'en ait qu'un seul à traiter pendant cinq « actes ; qu'il soutienne la curiosité, quoiqu'il n'ait à « l'occuper que d'un seul événement ; que le drame « fasse un pas à chaque scène, et tourmente sans cesse

« le spectateur, qui ne veut pas qu'on le laisse respirer
« un moment. A tant de difficultés, que doit vaincre
« tout auteur dramatique, qui veut être joué avec un
« succès durable, joignez la difficulté bien plus grande
« encore et bien plus rarement vaincue, que doit sur-
« monter l'homme de génie qui veut être lu par ses
« contemporains et par la postérité; la difficulté d'être
« poète dans une langue moins poétique que celle des
« Grecs, et dans un genre où il faut cacher la poésie
« aussi soigneusement qu'ils la montraient; et vous
« verrez que les Racine et les Voltaire sont des hommes
« encore plus rares que les Euripide et les Sophocle. »

Le C. Laharpe ne s'est pas contenté, dans ce morceau, de bien marquer les divers caractères de la tragédie grecque et française; il développe, en passant, tous les secrets de l'art dramatique. On sent qu'il les a trouvés dans sa propre expérience, comme dans l'exemple des grands maîtres, dont il est le disciple le plus fidelle. Au reste, on ne doit pas craindre, qu'en faisant valoir les avantages des modernes, il dissimule ceux des anciens, et qu'il élève Racine et Voltaire pour abaisser Euripide et Sophocle, qu'on n'a pu surpasser qu'en les imitant.

« Il est vrai que les modernes, ajoute t-il plus bas,
« approfondissent davantage les sentiments et les pas-
« sions, s'enfoncent plus avant dans une situation
« théatrale, remuent le cœur plus puissamment, et
« savent mieux varier et multiplier les émotions. C'est
« un progrès que l'art a dû faire; mais s'il a pu ac-
« quérir de l'énergie dans nos grands tragiques, ils
« n'ont pu surpasser les anciens pour la vérité, et
« dans cette partie les Grecs ne sauraient être trop
« étudiés, ni trop admirés..... Quoique nous ayons

« à peu près créé cette science, qui consiste à nouer « une intrigue attachante, et à suspendre le spectateur « entre l'espérance et la crainte, quoique nous ayons « mis bien plus de variété dans les objets de nos pièces, « et bien plus d'habileté dans la manière de les con- « duire ; enfin, quoique nous sachions beaucoup, « gardons-nous de croire qu'ils ne puissent nous rien « enseigner. Ils ont saisi la nature dans ses premiers « traits ; étudions chez eux cette vérité précieuse, le « fondement de tous les arts d'imitation, et que nos « progrès mêmes tendent à nous faire perdre de vue. « La simplicité des anciens peut instruire notre luxe ; « car ce mot convient assez à nos tragédies, que nous « avons quelquefois trop ornées. Notre orgueilleuse « délicatesse, à force de vouloir tout ennoblir, peut « nous faire méconnaître le charme de la nature primi- « tive, qui ne perdra jamais ses droits sur les hommes. « C'est en ce genre que les Grecs peuvent encore nous « être utiles. Il ne faut pas sans doute les imiter en « tout ; mais, dès qu'il s'agit de l'expression des sen- « timents naturels, rien n'est plus pur que le modèle « qu'ils nous offrent dans leurs bons ouvrages. C'est-là « que jamais l'accent de l'ame, si cher à l'homme sen- « sible, n'est corrompu, ni par l'affectation, ni par le « faux esprit ; c'est en un mot la science dont ils sont « les véritables maîtres. »

Les partisans éclairés des anciens et des modernes seront également satisfaits des passages qu'on vient de citer. L'opinion qu'y développe l'auteur, concilie le respect qu'on doit aux premiers modèles, et l'admiration raisonnée que méritent les efforts de leurs vainqueurs. Jusqu'ici la prééminence des deux théâtres avait été plus débattue qu'éclaircie. On avait tour-à-tour

porté, dans cet examen, les préjugés du collége ou les préventions du bel esprit, la partialité de Brumoy ou celle de Lamotte. L'excellent esprit du nouveau critique l'éloigne de tous les excès. Il combat également le fanatisme pédantesque de ceux qui n'admirent que l'antiquité, et l'orgueilleuse ignorance de ceux qui la méprisent. Son jugement peut rendre inutiles toutes ces apologies des anciens et des modernes, qui se sont tant multipliées depuis la fin du dernier siécle, entre les écrivains qui n'avaient que de l'esprit, et les savants qui n'avaient que de l'érudition. Il reste aujourd'hui certain, qu'on ne doit imiter ni les déclamations des tragiques grecs, comme Longepierre, ni méconnaître leurs beautés simples et vraies, comme Crébillon, qui, dans la préface de son Electre, ose dire qu'*il s'est bien gardé d'imiter Sophocle*. Remarquons un moment, que ce blasphème de Crébillon ne lui fut jamais reproché par ceux qui l'opposèrent quarante ans à Voltaire, et qu'on accuse encore celui-ci, de quelques jugements précipités sur l'Œdipe grec et sur son auteur, quoiqu'il les ait expiés par un désaveu formel, et surtout par sa Mérope, où respirent le goût et le génie de l'antiquité toute entière.

Une autre cause plus puissante, et qu'indique ailleurs le C. Laharpe, a surtout déterminé le différent caractère des deux théâtres. C'est l'influence des femmes dans les états modernes. Cette influence est surtout remarquable chez le peuple français, qui conserve à cet égard les mœurs des Gaulois, ses ancêtres *. L'amour est dans le cœur des femmes

* L'autorité des femmes chez les Gaulois est connue par

l'occupation de la vie entière, et c'est pour obtenir leurs suffrages qu'on a tant de fois reproduit sur notre scène la peinture de cette passion.

Une critique chagrine a trop répété que ce besoin de leur plaire, obligeait les poètes d'énerver et d'affadir la tragédie. Si ce reproche a pu quelquefois être fondé, ne doit-on pas avouer aussi que le théâtre doit au tableau de l'amour ses émotions les plus puissantes et les plus variées? L'amour est de toutes les passions celle qui a le plus d'inconstance et d'orages. Il allie au plus haut degré, et presqu'au même moment tous les contrastes et tous les excès, la crainte et l'espérance, l'enthousiasme et l'abattement, la violence et la douceur, la tristesse et la joie, les délices et les souffrances. C'est au milieu de ce flux et reflux de mouvements contraires que se plaît la tragédie; c'est du fond des cœurs tourmentés par le plus invincible de tous les sentiments, que l'action dramatique doit sortir avec le plus d'énergie et d'impétuosité.

Je ne sais pourquoi Lefranc de Pompignan *

ceux qui ont un peu étudié l'histoire et les mœurs des anciens peuples. Il suffit d'en rappeler un seul exemple bien remarquable et trop peu cité. Quand Annibal traversa les Gaules pour se rendre en Italie, on convint que si nos ancêtres avaient à se plaindre dans son passage des troupes qu'il commandait, le jugement serait renvoyé aux capitaines Carthaginois qui étaient en Espagne; et que si, au contraire, les soldats d'Annibal accusaient les Gaulois de quelque outrage, les femmes de ces derniers seraient prises pour arbitres. Elles jugeaient souvent, dit Plutarque, les différends qui s'élevaient entre les peuplades voisines, et leurs décisions étaient toujours respectées.

* Voyez la préface de sa traduction d'Eschyle.

loue les Grecs de n'avoir point introduit l'amour dans leurs compositions dramatiques. *Ils ne l'employaient point*, dit-il, *pour exciter la terreur et la pitié. Ils le croyaient indigne de la tragédie.* Ce jugement est très-irréfléchi. Euripide et Sophocle n'ont point dédaigné les effets de l'amour, mais il les ont moins employés, moins bien connus que Racine et Voltaire. L'intérêt qu'inspirent les femmes était-il donc si méprisable aux yeux d'un peuple qui s'armait pour les conquérir ou pour les venger? Homère a-t-il donc avili la majesté de l'*Epopée* en retraçant la querelle d'un roi grec et d'un prince phrygien, qui se disputent une épouse et une amante? Il ne croyait pas sans doute ce ressort sans noblesse et sans importance, puisqu'il y attache la destinée de tant de peuples et de tant de héros? C'est Homère qui a le mieux peint la toute-puissance de la beauté, lorsqu'il en a mis l'éloge dans la bouche des vieillards assis près des portes de Scée. Ces vieillards sont les plus illustres et les plus graves des Troyens. C'est Clytius, descendant de Mars, c'est Antenor et Priam, fameux par leur prudence, qui s'écrient en voyant passer Hélène : *Il ne faut pas s'étonner qu'une aussi belle femme trouble l'Europe et l'Asie.* Certes si, dans le premier des poètes, une femme peut aveugler à ce point la sagesse des vieillards, si le sentiment qu'elle inspire divise le monde et le ciel même, on ne dira point que ce qui fut assez grand pour l'*Iliade* ne l'est point assez pour une tragédie. Non, l'amour n'est point au dessous de la scène quand il y tient la première place, comme l'a si bien recommandé Voltaire. Si les poètes anciens n'ont pas tiré de ce sentiment tout ce qu'il peut



produire, c'est que la connaissance de quelques-uns de ses mystères et de ses effets appartient à des temps postérieurs; c'est que le commerce habituel des deux sexes toujours rapprochés dans le même genre de vie, a donné, chez les peuples modernes, plus de jeu aux mouvements de cette passion, plus de nuances à ses premiers traits, et plus de fécondité à son langage.

Virgile écrivit dans un siécle où la civilisation était plus avancée qu'à l'époque de l'*Iliade*, et c'est pour cela qu'il descendit plus avant dans les secrets d'un cœur passionné. Il ne crut point l'amour trop petit pour être placé entre l'incendie de Troie et la fondation du capitole, entre la ville des Césars et celle d'Annibal. C'est sur le bucher de Didon que l'amour prépara les haines de Carthage contre les grandeurs de Rome, et qu'il fit entendre avec une énergie qu'on n'avait point encore connue, toutes ses fureurs et tous ses gémissements. C'est là qu'après dix-sept siécles, il se fit voir une seconde fois à Racine, comme il s'était montré à Virgile, au milieu des douleurs, des vengeances et des remords qui doivent lui servir de cortége. C'est là, si je puis m'exprimer ainsi, que, recueillant tous ses feux et toutes ses larmes, il les fit passer dans la tragédie française, et dans les vers de cet homme immortel qui, des traits approfondis du caractère de Didon, composa celui de Roxane, de Phèdre et d'Hermione, et qui, seul parmi les modernes, retrouva le génie et l'expression du poète romain.

N'en doutons point: c'est Virgile encore plus qu'Euripide, qui fut le maître de Racine. C'est celui qui, dans le quatrième livre de l'*Enéide*, connut et peignit si bien toutes les agitations du

cœur d'une femme, *notumque furens quid fœmina possit ;* c'est le créateur de Didon qui avertit l'auteur d'Andromaque des nouvelles beautés dont il pouvait enrichir le théâtre, déja fondé avec tant de grandeur par le génie de Corneille.

« Le Cid, dit l'auteur du *Cours de littérature*, avait « été la première époque de la gloire du théâtre fran- « çais. Andromaque fut la seconde et n'eut pas moins « d'éclat. Ce fut une espèce de révolution. Racine, en « étalant sur la scène des peintures si savantes et si « expressives de cette inépuisable passion de l'amour, « ouvrit une source nouvelle et abondante pour la tra- « gédie française. Cet art que Corneille avait princi- « palement établi sur l'étonnement et l'admiration, et « sur une nature quelquefois trop idéale, Racine le « fonda sur une nature toujours vraie, et sur la con- « naissance du cœur humain. »

Le parallèle de Corneille et de Racine ne fut pas essayé moins souvent que celui des anciens et des modernes. Il fit naître autant de disputes et d'injures. Le génie de Racine, d'abord méconnu, s'est agrandi successivement à tous les yeux ; plus on regarda ses ouvrages, et plus ils furent admirés. Longtemps Despréaux, fort de sa renommée, soutint seul l'auteur de Phèdre et d'Athalie, contre le mauvais goût protégé par le duc de Nevers, M.me Deshoulières et M.me Sévigné, qui ne rougissaient pas de s'associer à Pradon. Despréaux mourut. Après lui, Fontenelle et Lamothe prirent un ascendant funeste aux beaux-arts, et qui n'est pas même absolument détruit. L'école de ces deux hommes, si étrangers à la nature et à la poésie, ne rendit jamais une entière justice au plus

sensible et au plus harmonieux de tous nos poètes. D'ailleurs, le sage Fontenelle, dont on a tant loué le calme philosophique, se souvint toujours de la charmante épigramme faite contre sa tragédie d'Aspar*; et, comme il eut cinquante ans d'influence sur l'opinion des gens de lettres, il retarda, tant qu'il put, la justice de la postérité pour un grand homme dont il était l'ennemi : cela prouve que la colère des philosophes est aussi vive et bien plus durable que celle des poètes. Quand on fera l'histoire des haines, des vengeances et des cabales littéraires, il faudra toujours donner la première place aux philosophes, si on ne veut pas violer la convenance des mœurs, et la vérité des caractères.

Le premier homme, peut-être, qui ait fait sentir toute la supériorité de Racine, qui ait bien marqué son caractère, et qui lui ait assigné son véritable rang, c'est l'illustre Vauvenargues, trop tôt enlevé aux lettres et à la gloire.

« Il semble, dit-il, qu'on ne convienne de l'art de « Racine que pour donner à Corneille l'avantage du « génie. Qu'on emploie cette distinction pour marquer « le caractère d'un faiseur de phrases, je la trouverai « raisonnable : mais lorsqu'on parle de l'art de Racine, « l'art qui met toutes les choses à leur place; qui ca- « ractérise les hommes, leurs passions, leurs mœurs, « leur génie; qui chasse les obscurités, les super- « fluités, les faux brillants; qui peint la nature avec

* Voyez l'épigramme intitulée : *L'Origine des sifflets*, dans les œuvres diverses de Racine. Au reste, son ami Despréaux pensait comme lui; car il écrivait dans une de ses lettres: *L'académie va de mal en pis; on vient d'y recevoir Fontenelle.*

« feu, avec sublimité et avec grace ; que peut-on
« penser d'un tel art, si ce n'est qu'il est le génie des
« hommes extraordinaires et l'original même de ces
« règles que les écrivains sans génie embrassent avec
« tant de zèle et si peu de succès ? »

Il ajoute plus bas :

« Qui créa jamais une langue, ou plus magnifique,
« ou plus simple, ou plus variée, ou plus noble, ou
« plus harmonieuse et plus touchante ?... Nul n'éleva
« si haut la parole et n'y versa tant de douceur. Nul
« ne mit jamais autant de vérités dans ses dialogues,
« dans ses images, dans ses caractères, dans l'expres-
« sion des passions : serait-il trop hardi de dire que
« c'est le plus beau génie qu'ait eu la France ? etc. »

Vauvenargues écrivait, à peu près en 1740, plus de vingt années avant que Voltaire, en commentant Corneille, développât les mêmes idées sur les deux maîtres de la scène française. N'est-il pas étonnant qu'un jeune officier, mort des fatigues essuyées à la retraite de Prague, soit le premier écrivain qui ait porté un jugement si sûr, et qui l'ait exprimé avec cette élégance ?

Mais si on a trop longtemps rabaissé Racine devant Corneille, on n'en doit pas rendre moins d'hommages au père du théâtre français, et c'est ici que se fait voir l'impartialité du C. Laharpe qui les rapproche encore tous deux dans le morceau suivant :

« Ceux qui se sont imaginés qu'en relevant les dé-
« fauts de Corneille, on le mettait au dessous de Racine,
« sont tombés dans une méprise très commune et même
« presque générale, qui montre bien que rien n'est si

« rare que de savoir précisément de quoi l'on dispute.
« On confond deux choses très-distinctes ; les auteurs
« et les ouvrages. Quoi ! dira-t-on, n'est-ce pas la
« même chose ? Nullement. Il y en a d'abord une
« raison qui est ici particulière, et de plus il y en a
« une générale : toutes deux sont péremptoires. La
« raison particulière, c'est que tous deux ont écrit
« en différents temps et dans des circonstances diffé-
« rentes. Corneille est venu quand il n'y avait encore
« rien de bon : il a donc un mérite qui lui est propre,
« celui de s'être élevé sans modèle aux beautés supé-
« rieures. Racine ne s'est point formé sur lui, il est
« vrai, mais il a nécessairement profité des lumières
« déja répandues ; il a trouvé l'art infiniment plus
« avancé ; il a pu s'instruire, et par les succès de
« Corneille, et même par ses fautes. A partir de ce
« point, il n'y a plus de parité.... S'agit-il donc de
« décider qui des deux avait plus de génie? Je crois
« que personne ne peut le savoir si ce n'est Dieu
« même qui leur en avait donné beaucoup à tous deux.
« Mais s'agit-il des ouvrages ? Demande-t-on quels
« sont les meilleurs, les plus beaux, les plus parfaits ?
« Ceci est différent, et peut se réduire en démons-
« tration, car il y a des principes reconnus et des
« effets constatés. Le bon-sens, la nature, l'expé-
« rience, le cœur humain, voilà les arbitres infailli-
« bles qui ont ici le droit de juger ; et de ce que je
« viens de dire, il suit que la grandeur personnelle
« de Corneille, n'est nullement intéressée dans ce
« jugement. J'ajoute qu'autant que la première ques-
« tion est oiseuse, autant l'autre est utile, parce
« qu'elle est une source d'instruction, parce que l'on
« peut y procéder avec méthode, clarté, certitude ;
« parce qu'il importe de montrer, et à tous ceux
« qu'on veut éclairer, et à tous ceux qu'il faut con-

« fondre, que l'exemple d'un homme tel que Cor-
« neille, quand il s'est trompé, n'est point une auto-
« rité ; que les fautes sont partout des fautes ; que
« s'il a fait beaucoup, il n'a pas tout fait ; qu'après
« lui, l'on a été, dans des parties essentielles, infini-
« ment plus loin que lui, et que l'art est plus étendu
« que l'esprit d'un homme. »

Le critique marque ensuite, avec un goût supérieur, le différent caractère du génie et du style de Racine et de Corneille. Il réfute ceux qui ont cru que la nature de leur talent fut déterminée par les circonstances et les époques où ils furent placés : *Ce ne sont pas*, dit-il, *les troubles de la fronde, qui ont fait faire à Corneille Cinna et les Horaces, et ce serait borner étrangement le talent d'un homme tel que Racine, de prétendre qu'il n'a fait que la tragédie de la cour de Louis XIV.*

Ici s'offrent quelques observations.

Les troubles de la fronde n'eurent aucun effet, sans doute, sur le génie de Corneille, puisqu'il avait publié *le Cid, les Horaces, Cinna, Polieucte*, avant ces émeutes des bourgeois de Paris, dirigées par leur archevêque contre un cardinal italien. Mais Corneille était né en 1606, sous le règne d'Henri IV. Il put converser avec les témoins et les acteurs des plus tragiques événements de notre histoire, avec ces vieux guerriers, compagnons d'armes du *bon roi*, avec les anciens ligueurs, dont la clémence et la victoire avaient triomphé. Il vit les restes de cette génération guerrière et théologienne à la fois, nourrie dans le tumulte des armes et dans les disputes de l'école. Plusieurs capitaines de ce temps-là ne manquaient point d'instruction. Ils lisaient Plutarque sous la tente ; ils

rappelaient quelquefois, par leur simplicité héroïque, les plus grands personnages de la Grèce et de Rome. Corneille avait déja trente-cinq ans lorsque Sully mourut ; ce Sully, le plus loyal des chevaliers, et le plus sage des économes, qui, selon l'usage antique, se plaçait toujours sur un siége plus élevé, au milieu de ses enfants, et qui, après avoir commandé des armées, et tenu les rênes d'un empire, ne s'occupait plus enfin, pour me servir de ses propres expressions, que du *labourage et du pâturage, les deux mamelles de l'état.* Alors, dans d'autres professions, se trouvaient des mœurs plus simples encore et non moins recommandables. Une seule lampe éclairait les veilles du savant de Thou, des Harlay, des Pothier, des Molé, des ancêtres du chancelier d'Aguesseau et du président de Lamoignon. Ces vénérables magistrats, fatigués des longues études de la nuit, se levaient avant le jour, et se hâtaient d'aller rendre la justice au peuple qui reposait encore. Ils ne se permettaient un peu de loisir que pendant quelques semaines de l'automne, et ce loisir même était occupé. Ils se retiraient dans leurs maisons de campagne, à côté des grands bois plantés par leurs pères, et dont ils perpétuaient avec soin les riches ombrages. Quand on entrait, naguères encore, dans les châteaux habités jadis par ces hommes illustres, quand on contemplait leurs images, aujourd'hui détruites par l'ingratitude, ne croyait-on pas revoir, plus d'une fois, le visage des vieux Romains ou des anciens preux ? Ne retrouvait-on pas dans quelques-unes de ces augustes physionomies, le caractère de dom Diégue ou celui du père des Horaces ? Les femmes mêmes de ce siécle, avaient en général des traits plus nobles et plus touchants. L'urne que tient Cornélie n'au-

rait point paru déplacée dans les mains de ces nobles françaises qui habitaient, il y a deux cents ans, les donjons, asiles de l'honneur chevaleresque et des vertus domestiques.

Corneille dut être nécessairement frappé de ce tableau, dont le souvenir seul excite un étonnement mêlé de respect. Au milieu de tant d'ames fortes, la sienne s'agrandit. Il fut le peintre de l'héroïsme. Il préféra les sujets politiques, et remplit ses plus belles scènes de l'amour de la patrie et du fanatisme de la liberté. On en sera moins surpris, en songeant que les idées de ce genre s'étaient propagées au milieu des guerres civiles. Les états-généraux tenus à Blois, le calvinisme et le livre de Bodin*, avaient déja répandu le germe de ces principes, qui devaient tôt ou tard changer la France. Ainsi, le siécle où vécut Corneille, put donc avoir quelque influence sur son génie. Ce génie fut élevé, fier et mâle, comme les mœurs de ses contemporains; mais il s'altéra par le mélange des subtilités scolastiques et de l'enflure espagnole. Ses défauts prouvent, comme ses beautés, le pouvoir des circonstances sur les plus grands hommes.

Quant à Racine, on est bien loin de le connaître et de le sentir, quand on prétend qu'*il n'a fait que la tragédie de la cour de Louis XIV*. Le C. Laharpe a trop raison de relever un tel blasphème et d'en faire justice. Mais il faut avouer que le talent de Racine dut aussi quelque chose à toutes les impressions qui l'environnèrent.

Les mœurs, en gardant leur dignité, devinrent alors moins graves et moins fières. On y mit, par degrés, plus de décence que de franchise,

* Le livre de *la république*, publié à la fin du XVI.e siécle.

et plus de noblesse que d'énergie. La grandeur fut obligée d'être aimable, sous peine d'être méconnue. Les arts s'approchèrent du trône ; et, pour attacher les yeux du monarque, ils empruntèrent ces formes élégantes et polies qui n'excluent point la force, mais qui en modèrent l'expression. La galanterie et les plaisirs régnaient dans cette cour brillante. L'usage et le besoin de plaire, exigèrent quelques sacrifices de la Muse de Racine. Il voulut allier l'esprit du plus aimable des courtisans à l'éloquence du plus grand des poètes. Mais, élevé chez les solitaires de Port-Royal, il garda heureusement les principes sévères et le goût pur de leur école. Athènes et Jérusalem le défendirent contre Versailles. La bible et Homère qu'il avait tant étudiés, le retinrent toujours près de la nature, et l'y ramenèrent, jusqu'au milieu des illusions du monde et de la pompe des palais. Il prit seulement, à la cour et dans l'élite de la société, tout ce qui peut orner le génie, sans l'affaiblir et le corrompre. Ainsi, doué du talent le plus flexible, que tant de causes diverses avaient modifié, il porta tour-à-tour, dans son style, les graces et l'urbanité de son siécle, l'imagination des poètes grecs et l'enthousiasme des prophètes hébreux.

Il faut lire attentivement les analyses de chaque tragédie de Racine. Les jugements sont appuyés sur une suite d'observations qui doivent être vues dans leur ensemble, et qu'on ne peut détacher, sans nuire à leur effet. La gloire de Racine fut commencée par Andromaque, et fut complétée par Athalie. Aussi les extraits de ces deux pièces sont les plus brillants et les plus approfondis. Jamais l'œil du goût ne vit mieux les mystères du génie. Jamais le talent ne sut mieux en parler.

Le critique qui juge si bien les admirables créations de Corneille et de Racine, n'en est pas moins équitable envers Quinault ; et, s'éloignant toujours des opinions dictées par l'esprit de parti, convenant que si les satires de Boileau ont trop rabaissé l'auteur de Roland et d'Atys, les éloges de Voltaire et de Marmontel l'ont aussi trop élevé ; il apprécie, avec la raison la plus sûre et dans le style le plus élégant, ces opéra dont il ne faut ni méconnaître les graces, ni exagérer les beautés.

« Quinault, dit le C. Laharpe, n'a sans doute, « ni cette audace heureuse de figures, ni cette élo- « quence de passion, ni cette harmonie savante et va- « riée, ni cette connaissance profonde de tous les effets « du rhythme et de tous les secrets de la langue poéti- « que : ce sont-là les beautés du premier ordre, et « non-seulement elles ne lui étaient pas nécessaires, « mais s'il les avait eues, il n'eût point fait d'opéra, « car il n'aurait rien laissé à faire au musicien. Mais « il a souvent une élégance facile et un tour nom- « breux ; son expression est aussi pure et aussi juste « que la pensée est claire et ingénieuse ; ses construc- « tions forment un cadre parfait, où ses idées se pla- « cent, comme d'elles-mêmes, dans un ordre lumineux « et dans un juste espace ; ses vers coulants, ses « phrases arrondies n'ont pas l'espèce de force que « donnent les inversions et les images ; ils ont tout « l'agrément qui naît d'une tournure aisée et d'un « mélange continuel d'esprit et de sentiment, sans « qu'il y ait jamais, dans l'un et dans l'autre, ni re- « cherches, ni travail. Il n'est pas du nombre des « écrivains qui ont ajouté à la richesse et à l'énergie « de notre langue ; il est un de ceux qui ont le mieux

« fait voir combien on peut la rendre souple et flexi-
« ble. Enfin, s'il paraît rarement animé par le génie
« des vers, il paraît très-familiarisé avec les graces ;
« et comme Virgile nous fait reconnaître Vénus à
« l'odeur d'ambroisie, qui s'exhale de la chevelure et
« des vêtements de la déesse ; de même, quand nous
« venons de lire Quinault, il nous semble que l'Amour
« et les Graces viennent de passer près de nous. »

Ce morceau charmant doit réunir toutes les opinions, et *le sévère satirique qui*, selon Voltaire, dans le Temple du goût, *embrassait, en grondant, l'aimable lyrique*, l'embrasserait sans humeur, aujourd'hui que l'éloge est sans excès.

Il est difficile, par exemple, d'expliquer pourquoi Voltaire a placé La Fontaine au dessous de Quinault. L'auteur des fables a sans doute une grande supériorité sur l'auteur des opéra. Au reste, il est bien vengé, dans le Cours de littérature, de cette injustice et de quelques autres légèretés de Voltaire. Plusieurs fables sont analysées dans cet ouvrage, et l'instinct de La Fontaine n'est pas moins bien dévoilé que l'art sublime de Racine.

Champfort a fait aussi un éloge de La Fontaine, et même il remporta le prix sur son concurrent, à l'académie de Marseille. Cet éloge fut très-vanté. Il renferme en effet des vues ingénieuses, des traits d'un talent distingué et même quelques sentiments aimables. Mais comment les admirateurs n'ont-ils pas senti que tout ce discours était fondé sur une opinion fausse et bizarre ? Champfort devait plus croire aux combinaisons de l'esprit qu'aux inspirations de la nature. Aussi s'efforce-t-il de prouver que les fables de La Fontaine ne sont pas les fruits d'un instinct heureux, mais ceux d'un art très-approfondi.

« Je vois, dit Champfort, cet homme extraordinaire, « doué d'un talent qu'il ignore jusqu'à vingt-cinq ans, « s'enflammer tout-à-coup à la lecture d'une ode de « Malherbe, comme Mallebranche à celle d'un livre « de Descartes. Mais La Fontaine abandona bientôt « Malherbe. *Il s'aperçut que la naïveté était le vrai « caractère de son esprit.* »

Il me semble *qu'on est naïf sans s'en apercevoir.* Mais, continuons.

« Ainsi le talent de La Fontaine ne se forma que *par « degrés ; il ne put être que le fruit de la maturité.* Il « faut du temps à certains esprits pour connaître les « qualités différentes dont l'assemblage forme leur vrai « caractère, les *combiner*, les *assortir*, *fortifier* les *traits « primitifs par l'imitation* des écrivains qui ont avec « eux quelque ressemblance. Jusqu'alors, l'auteur ne « faisant pas usage de tous ses moyens, ne se présente « point avec tous ses avantages. C'est un *Athlète*, « doué d'une force réelle, mais qui *n'a point encore « appris à se placer dans une attitude qui puisse la dé- « velopper toute entière.* »

La Fontaine *changé en Athlète et cherchant une attitude* pour écrire ses fables! Quelle image! quel singulier style, en parlant de l'écrivain qui abandonna le plus et ses jours et ses vers aux fantaisies de l'imagination.

Champfort s'élève sans cesse contre *ce préjugé qu'il appelle vulgaire*, et qui *représente La Fontaine, dominé par un instinct involontaire.* Et pourquoi Champfort n'admet-il point cette tradition si bien établie? Pourquoi veut-il absolument que La Fontaine soit un bel esprit comme lui? N'avait-il donc pas lu Labruyère qui vivait avec

le fabuliste, et qui l'a peint en ces mots: *Un homme paraît lourd, grossier, stupide, il ne sait ni parler, ni raconter ce qu'il vient de voir. S'il écrit, c'est le modèle des bons contes; il fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle point. Ce n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel*, etc. etc.

Que peut répondre Champfort à ce passage? Rien. Mais une académie a trouvé son discours très-neuf et très-piquant! et ce discours donne un démenti formel au siécle entier de Louis XIV, qui nous a laissé sur La Fontaine des détails authentiques et des témoignages irrécusables!

Au reste Champfort avait beaucoup d'esprit, mais non pas de celui qui sent et qui juge bien La Fontaine.

Dans les derniers jours de la monarchie, on trouvait commode de vivre avec les grands, de ménager leur crédit, d'en faire les instruments de sa fortune, et de se permettre, en leur présence, les sarcasmes les plus piquants sur toutes les dignités sociales. Ce ton, qui n'est pas celui de la reconnaissance, mais qui suppose de l'adresse et de la grace dans l'esprit, avait très-bien réussi à Champfort. Il détestait les grands, et les recherchait. Il se moquait d'eux, et on le trouvait fort aimable. Au moment de la révolution, son caractère s'est manifesté tout entier. Il est devenu l'ennemi le plus acharné de ceux dont il avait été si bien accueilli. Il s'est aperçu trop tard qu'un bel esprit comme lui ne pouvait cependant trouver de place qu'au milieu de ces anciens abus, dont il faisait une critique si imprudente. Il s'est fâché contre la révolution, quand elle a contrarié les prétentions de ses amis et les siennes; il a voulu

tourner contre les nouvelles puissances révolutionnaires l'arme du ridicule, dont il s'était servi contre celles de l'ancienne monarchie, mais il n'a pas trouvé la même indulgence et le même succès. Il est mort dans les convulsions du désespoir. Un tel homme n'était pas, je crois, le plus propre à louer le *bon-homme*.

Au reste, on a fait paraître un ouvrage posthume de Champfort sur les fables de La Fontaine. Les notes du commentateur prouvent qu'il n'a pas toujours senti les graces de l'original. Il critique même plus d'une fois des traits d'un naturel exquis. En comparant ces notes aux analyses du Cours de littérature, on sent combien le goût de Champfort était inférieur à celui du C. La Harpe, dont presque tous les jugements seront confirmés par la postérité.

L'intérêt qu'inspire le *Cours de Littérature*, le plaisir de rendre justice à son auteur qui se vit tant de fois préférer des rivaux trop au dessous de lui, le besoin de mêler quelques réflexions aux siennes, tout a prolongé ces deux premiers extraits au-delà des bornes ordinaires : on a déja trop parlé peut-être, et on n'a point rendu compte des analyses de Molière, de Boileau, de Bossuet, de Pascal, de Fénélon, et de Voltaire, etc. etc. Le lecteur, en faveur de ces grands noms, permettra encore un coup-d'œil sur un ouvrage de cette étendue et de cette importance.

(La suite incessamment.)

Journal de la Société des pharmaciens de Paris, ou *Recueil d'Observations de chimie et de pharmacie, publié pendant les années VI, VII, et VIII de la République, par les CC. Fourcroy, Vauquelin, Parmentier, Dégens et Bouillon-Lagrange, destiné à servir de suite aux annales de chimie, formant un volume in-4.° de 500 pages à deux colonnes. A Paris, chez Bernard, libraire pour les mathématiques, sciences et arts; quai des Augustins, n.° 37; an VIII de la République.*

Réunir, pour les conserver, les cahiers d'un journal composé par les hommes distingués, dont on a lu les noms au titre de cette annonce, et recueillir ces feuilles savantes pour en composer un livre; c'est rendre à la chimie, aux sciences et aux arts nombreux, qui ont avec elle des rapports plus ou moins directs, un service important et durable. On n'a pas oublié le succès, si bien justifié qu'obtinrent les *Annales de chimie*, dont ce nouveau journal est la suite. On retrouve parmi les noms des rédacteurs, quelques-uns de ceux qui donnèrent tant d'éclat aux Annales, et l'on est autorisé à dire que ce sont elles qui ont reparu sous un autre nom, après une interruption de quatre années. On ne fera pas aux rédacteurs un reproche de cette lacune. Ces années malheureuses furent celles de ce *silence* de la terreur, qui ne fut interrompu que par les cris des bourreaux; car les victimes retenaient jusqu'à leurs gémissements. Et comment la science, dont il est particulièrement question dans cet article,

n'aurait-elle pas suspendu ses travaux ; ou du moins, comment ses organes n'en auraient-ils pas étouffé la manifestation ? La plupart d'entre eux, et surtout les plus distingués, n'étaient-ils pas obligés, sous peine de la vie, de se consacrer uniquement au service du monstre, qui les tenait en réquisition permanente ; et, comme on l'a entendu dire énergiquement à l'un d'eux, de s'enterrer, pour y chercher leur salut, dans les magasins à poudre ? Encore se souvient-on, avec une douleur qui sera longtemps présente, que cet abri lui-même fut trop insuffisant pour préserver Lavoisier, le plus illustre des savants de cette classe.

Sans cesser de regretter cette perte, la France, inépuisable dans toutes ses ressources, conserve des noms qui lui promettent de soutenir la supériorité en chimie, que lui avait acquise sur tout le reste de l'Europe, celui qu'on a cité, et ils ont tous contribué à donner du prix au volume que nous annonçons. Il est impossible d'extraire les articles savants qui le composent, qui sont eux-mêmes des extraits des ouvrages et des travaux chimiques dont on y rend compte. L'état de la science, qui a fait de si grands pas à la fin de ce siécle, y est suivi, dans sa marche accélérée, avec autant d'exactitude que de sagacité. Comme parmi les diverses branches des connaissances, il n'en est point qui soit cultivée avec autant d'activité, il n'en est point pour qui il soit plus nécessaire de tenir un registre exact de ses découvertes méthodiques.

Il faut dire encore, à l'éloge de cet ouvrage, et pour le faire connaître sous un de ses rapports les plus utiles, que ses auteurs n'ont point négligé d'y consigner les faits et les procédés de la science, qui sont plus applicables aux usages journaliers de la vie. Ainsi, la pharmacie modeste n'y est point sacrifiée à la chimie transcendante ; et l'économie rurale, et même l'é-



conomie domestique y trouvent d'utiles instructions. Le bon esprit et l'esprit étendu, qui ne s'excluent point, ou plutôt de l'alliance desquels résulte l'excellent esprit, aiment cette varieté, et se plaisent dans ces rapprochements. Soit que le talent s'élève, ou qu'il s'abaisse; soit qu'il creuse, ou qu'il effleure, il se fait toujours reconnaître. Ainsi, dans ces feuilles, auprès de tant d'étonnantes découvertes de nouvelles terres et de nouveaux métaux, auprès des merveilles de ces décompositions qui atteignent jusqu'aux éléments eux-mêmes, et de ces créations qui dégagent un être simple du corps étranger qui l'enveloppait, on trouvera des procédés, pour perfectionner la préparation des médicaments les plus vulgaires; des méthodes, pour accélérer la maturation des fruits, pour rendre, à leur état primitif, les aliments altérés, tels que les huiles, les graisses et le beurre.

Il nous semble qu'il serait possible et facile même d'étendre davantage la connaissance de toutes ces recherches utiles, de toutes ces découvertes pratiques, dont un assez grand nombre de feuilles savantes sont enrichies. Les journaux de la capitale, qui en sont dépositaires, n'ont, dans les départements, que peu de lecteurs. Il est donc à souhaiter que les préfets propagent, dans toutes les feuilles qu'ils surveillent, ces découvertes vraiment populaires qui ne peuvent arriver autrement aux classes les plus éloignées du centre de l'instruction.

Au reste, cette idée n'a pas échappé à tous les administrateurs; mais elle mériterait d'avoir son développement. Nous citerons, pour exemple, un département voisin, celui de l'Oise, qui peut-être n'est pas le seul qui l'ait adoptée, mais dont la feuille nous paraît rédigée dans un esprit digne de servir de modèle. On y reconnaît l'influence du préfet éclairé qui administre ce département, le C. Cambry.

SUITE de recherches étymologiques.

CETTE seconde source des mots, l'analogie, paraît être beaucoup plus abondante que l'imitation ; c'est avec son secours qu'on est parvenu à peindre les mouvements, les sentiments intérieurs les plus délicats, les idées les plus abstraites, et à *donner de la couleur et du corps aux pensées.*

C'est l'analogie qui, autorisant à employer un mot qui avait servi à signifier une chose, pour en désigner une autre, et à le transporter d'un usage à un autre usage, a donné l'existence à la *métaphore*, nom qui signifie *transport*, *translation*, et qui est lui-même très-métaphorique.

C'est la métaphore qui a enrichi les langues, en suppléant aux mots nouveaux dont elles auraient eu besoin, et qui ne pouvaient pas être en nombre suffisant pour tous les objets existants, et toutes les idées, et tous les sentiments nouveaux ; c'est la métaphore qui a dispensé de cette création au dessus des forces de l'homme, en faisant employer les anciens mots dans de nouveaux sens.

C'est surtout à la poésie, née dans les temps voisins de l'enfance des nations, que les langues doivent les plus grandes richesses qu'elles ont tirées de l'usage de la métaphore. Les poètes, qui ont été les premiers historiens, les premiers orateurs, les premiers moralistes, en des temps où les langues n'étaient pas encore abondantes, ont été conduits, par cette disette même, à emprunter continuellement le secours de la métaphore ; ce sont eux qui ont les premiers donné des ailes aux vents, des mugissements à la mer, de la vie aux plantes, de la dureté, de la souplesse, de la douceur au carac-

tère moral, du poids à l'âge, de la légèreté à la jeunesse, etc.

Ce travail de l'esprit de l'homme, qui, dès l'enfance des sociétés, a commencé à former les langues par l'emploi métaphorique d'un petit nombre de racines, occupe encore, dans une vue différente, les bons écrivains de toutes les nations, non-seulement dans les ouvrages d'imagination, mais jusque dans les productions des sciences les plus sérieuses et les plus utiles.

Il n'est aucun mot abstrait qui ne soit métaphorique à son origine; mais l'énergie de ceux qu'on a employés le plus fréquemment s'est perdue par l'usage. C'est, dit Beccaria, le sort ordinaire des métaphores lorsqu'elles deviennent communes, et que le peuple les emploie, de perdre leur qualité de métaphore, et de devenir l'expression propre de l'objet qu'elles représentent. *Recherches sur le Style*. Trad. du C. MORELLET.

Le premier qui a dit: *Comment vous portez-vous?* en employant cette forme, a créé une expression figurée, empruntée, de la manière dont l'homme se soutient; indice naturel de sa force, de sa santé. Mais après s'être servi quelque temps de cette expression, on a oublié son sens originaire et physique, et on n'a plus entendu que l'état intérieur et non sensible de la santé de celui dont on parle ou à qui on parle; la métaphore s'est perdue.

Celui qui a dit le premier: *La fraîcheur du teint, la droiture de l'esprit, la dureté du caractère*, a employé des métaphores très-hardies qui ne sont plus aujourd'hui que des expressions propres et naturelles, et qui sont employées dans le langage commun et familier. Ce sont, pour ainsi dire, des métaphores usées.

C'est le travail continuel des bons écrivains, et surtout des poètes, de redonner à la langue l'énergie qu'elle a perdue ainsi par l'usage même. Ils cherchent à en tirer une nouvelle d'une acception plus éloignée, d'une

métaphore plus hardie, toujours entre de certaines limites que le goût prescrit.

On ne peut pas s'étonner que les beaux-arts aient une langue figurée, comme la poésie, avec laquelle ils ont tant d'analogie.

Les artistes ont leur manière *large*, *sèche*, *fière*, *grande*, *forte*, leur pinceau *vigoureux* ou *faible*, leur ton *pesant*, leur couleur *fraîche*, des ombres *dures*, *tendres*, leur pinceau *gras* et *moelleux*, etc. et leur langage va se chargeant tous les jours davantage de métaphores quelquefois outrées, et qui trop souvent ne portent à l'esprit aucune idée nette; mais en blâmant l'abus, il faut bien convenir qu'ils ne peuvent se passer de recourir à l'analogie pour expliquer les moyens et les effets de l'art.

L'art oratoire a emprunté de la métaphore les mêmes secours; et, comme la poésie et les beaux-arts, il en a étendu l'usage.

L'orateur anime son style par un emploi neuf et détourné des mots qui éveillent et fortifient l'attention. En présentant l'objet avec plus d'intérêt, quoique, sous l'air d'une moindre simplicité, il donne au style plus de clarté, et ce qui est une espèce de paradoxe, sans lui faire perdre de sa propriété.

Cicéron, parlant de l'orateur Callidius, nous fait bien entendre comment le terme métaphorique substitué au mot propre, peut encore être regardé comme propre. Selon l'orateur romain, ce Callidius, dont il fait d'ailleurs le plus grand éloge, comme orateur, employait le plus souvent, au lieu des termes propres, des mots métaphoriques, placés si heureusement, qu'ils semblaient non pas s'être emparés d'un lieu qui leur fut étranger, mais n'occuper que leur place naturelle; *non propria verba rerum, sed pleraque tralata, sic tamen ut ea non irruisse in alienum locum, sed immigrasse in suum diceres* (De claris Oratoribus.)

Cette observation, d'un des plus grands maîtres dans l'art d'écrire, nous conduit à une conséquence importante, qui est en même temps un des secrets du style ; c'est que le mot propre et le mot métaphorique ne sont pas les deux contraires, et que chez les bons écrivains, même en prose, la métaphore est un des moyens d'éclairer le discours, de le rendre énergique et vrai. Aussi, selon Aristote, parlant de la poésie, mais dont la maxime est applicable à tous les autres genres, « l'usage sobre et bien placé de la métaphore « éclaire le discours, tandis que, prodiguée, elle l'obs- « curcit, et, continuée trop longtemps, elle en fait « une véritable énigme. »

Cet emploi utile de la métaphore peut avoir lieu non-seulement dans le genre oratoire, mais encore dans les discussions philosophiques les plus abstraites. La métaphore qui semble à quelques personnes, étrangère au style des sciences, y apporte non-seulement de la grace et de la beauté, mais aussi de la justesse et de la force.

Le philosophe qui veut rendre une pensée profonde et même abstraite, cherche une expression vive et forte en même temps que juste ; il tâche de la revêtir de termes énergiques ; et cette énergie, il la trouve dans la métaphore, lorsqu'elle a de la justesse et n'est point forcée.

J'éclaircirai ceci par quelques exemples.

« *J'ai du regret*, dit notre Montesquieu (à l'occasion de quelques bons mots que Tite-Live prête à Annibal, en faveur de Fabius et de Marcellus contre lui-même), de voir l'historien romain *jeter ses fleurs* sur ces énormes *colosses* de l'antiquité. Je voudrais qu'il eût fait comme Homère qui néglige de les *parer*, et qui sait si bien *les faire mouvoir*. » (Grand. des Rom.)

« Dans le cours de tant de prospérités où l'on se né-

glige pour l'ordinaire, le sénat agissait toujours avec la même *profondeur*; et pendant que les armées *consternaient tout, il tenait à terre ceux qu'il trouvait abattus.* » *Ibid.*

« Sylla, homme emporté, *mène violemment* les Romains à la liberté; Auguste, rusé tyran, *les conduit doucement* à la servitude. » *Ibid.*

« Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle qu'on exerce à *l'ombre* des lois, lorsqu'on va *noyer* des malheureux sur *la planche* même sur laquelle ils s'étaient sauvés. » *Ibid.*

Il représente ces nations barbares qui ont *envahi* si souvent l'Europe, repoussées dans le Nord, comme *adossées aux limites de l'Univers et y tenant ferme* jusqu'au moment où elles *inonderont* l'Europe une troisième fois. *Ibid.*

Il y a, selon lui, des causes générales, soit morales, soit physiques, qui agissent dans chaque état, *l'élèvent, le maintiennent, ou le précipitent.* Si une cause particulière, comme le hasard d'une bataille, a ruiné un état, il y avait une cause générale qui faisait que cet état devait périr par une seule bataille. *L'allure* principale *entraîne* avec elle tous les accidents particuliers. *Ibid.*

Il dit d'Harrington, traçant le plan d'une république où l'on jouirait du plus haut degré possible de liberté, et écrivant au sein de l'Angleterre, qu'il *n'a cherché la liberté qu'après l'avoir méconnue près de lui, et qu'il a bâti Calcédoine, ayant le rivage de Bysance sous les yeux;* allusion à la faute des Mégariens qui avaient fondé Calcédoine sur la côte d'Asie, en négligeant la côte opposée qui leur offrait l'admirable situation de Constantinople.

Que de charmes ces formes animées ne prêtent-elles pas à la vérité? Combien elles la rendent plus sensible et plus pénétrante; c'est ainsi que l'imagination sert

la raison sans plus se cacher d'elle, et, qu'alliée à la philosophie, elle répare les maux qu'elle a causés à l'humanité en la nourrissant trop souvent d'erreurs et de fables.

C'est la possibilité de cet emploi de la métaphore, et l'énergie et les beautés que les bons écrivains savent en tirer, qui condamnent ce néologisme aussi inutile que barbare, dont notre langue s'est souillée en des temps malheureux, dont cette corruption du langage conserverait, malgré nous, le triste souvenir, si nous n'employons pas tous les moyens possibles d'en arrêter les progrès.

Quelques philosophes d'un goût beaucoup trop sévère, ont reproché à M. de Buffon un style qui, selon eux, n'est pas celui de la chose. Heureux sommes-nous que le Pline moderne ne se soit pas assujetti plus que l'ancien, à ces préceptes exagérés qu'on peut comparer à ceux du philosophe Schyte, dont parle La Fontaine qui

Conseille à ses voisins, prescrit à ses amis
Un universel abatis.

Nous n'aurions pas ces tableaux sublimes où l'auteur de l'*Histoire naturelle* nous peint avec tant de chaleur et de vérité, les grandes opérations de la nature, dans l'étendue de l'espace et du temps, où, suivant lui-même les préceptes de l'art d'écrire, tracés dans son discours de réception à l'académie, il donne à son style de la rapidité par l'enchaînement des idées, de la clarté par l'ordre dans lequel elles sont placées, de la noblesse jusque dans la description des choses communes, en les nommant par les termes les plus généraux, et de la sublimité en représentant chaque idée par une image vive et forte, ce qui est le grand usage et le grand avantage de la métaphore.

On ne peut pas plus justement blâmer l'usage de la

métaphore dans les discussions philosophiques que celui des comparaisons, qui ne sont que des métaphores prolongées, et qui peuvent être employées utilement et agréablement pour les lecteurs à expliquer et éclaircir les idées les plus abstraites ; ce qu'on me permettra d'appuyer par un exemple.

Smith, auteur de l'excellent ouvrage anglais qui a pour titre : *Inquiry on the wealth*, etc. *Recherches sur la richesse des nations*, matière très-abstraite, voulant expliquer un des avantages attribués à l'établissement des banques, qui consiste, selon les écrivains économiques, à mettre en activité, comme capital, une partie de l'or et de l'argent employée stérilement à conduire la circulation dans le corps politique, se sert très-heureusement d'une comparaison métaphorique qui explique nettement une idée profonde.

« On peut comparer, dit-il, l'or et l'argent circulant dans un pays, à un grand chemin qui, en servant au transport et à la circulation de tout le foin et de tout le blé qui s'y consomment, ne produit pas une poignée de l'un et de l'autre ; une banque en fournissant une sorte de voiture qui marche par les airs, met la nation en état de convertir une grande partie de ces grandes routes en prairies et en terres à blé, et par là d'augmenter considérablement le produit annuel de sa terre et de son travail. »

Enfin la métaphore s'est introduite jusque dans la langue des sciences en apparence les plus sèches, les plus ennemies des ornements.

Les mathématiciens ont des solutions élégantes de leurs problèmes les plus difficiles ; ils *construisent* leurs équations, ils *dégagent* leurs inconnues, ils font *évanouir* une quantité, etc.

Les marins disent *aveugler* une voie d'eau, pour signifier qu'on la ferme avec une voile passée sous le vais-

seau ; qu'un vaisseau se *comporte* bien, pour signifier qu'il soutient bien la mer, qu'il se gouverne facilement ; qu'un mât *consent*, pour dire qu'il plie et reste dans une mauvaise situation, sans être tout-à-fait rompu ; un *fin* voilier, le *jeu* des voiles, un vaisseau qui *marche* bien, une mer *courte* ou *longue*, une mer qui *moutonne*, un vent *fait*, etc. ; et ce sont là autant de métaphores de la plus grande hardiesse.

On voit par tout ce qui précède que le genre d'étymologies dont j'ai voulu occuper mes lecteurs, est celui qui, par l'analyse et la décomposition du mot, et l'explication de ses parties et surtout du radical, peut faire reconnaître la métaphore à l'aide de laquelle il a été formé par le passage d'un sens et d'un objet physique à un objet physique, ou d'un sens et d'un objet physique à un objet qui ne tombe pas sous le sens.

On ne peut nier que ce genre d'étymologies ne soit le plus utile de tous pour arriver à la véritable intelligence des mots, et voici de grandes autorités à l'appui de cette opinion.

Selon le chancelier Bacon, *de Aug. scientiarum*, il y a une espèce de grammaire qui s'occupe de rechercher non pas l'analogie des mots entre eux, mais celle des mots avec les choses, *non analogiam verborum ad invicem, sed analogiam inter verba et res.*

Il y a, dit Michaelis dans sa *Dissertation de l'influence des opinions sur le langage*, « des étymologies qui renferment des descriptions exactes et des définitions réelles, qui développent les idées, qui non-seulement préviennent les erreurs et les disputes de mots, mais qui découvrent à celui qui a le bonheur de les trouver dans sa langue, des vérités où les philosophes ne parviennent pas sans beaucoup de travaux. »

Enfin, selon le sage et profond Locke, « reconnaître dans les langues les métaphores dont elles sont rem-

plies, est un des moyens qui peut nous approcher davantage de l'origine de nos connaissances, en nous faisant observer comment les mots dont nous nous servons pour énoncer directement des objets sensibles, ont été détournés à des significations plus abstraites, pour exprimer des idées qui ne tombent point sous les sens, et comment les hommes ont été obligés d'emprunter leurs mots de sensations connues, afin de faire concevoir les idées qu'ils avaient eux-mêmes, et qui ne pouvaient être représentées aux autres d'aucune autre manière. » Liv. 3, c. I.er

A. MORELLET.

VARIÉTÉS.

ON vient de mettre en vente, chez *Colnet*, libraire, rue du Bacq, un assez grand nombre de pièces fugitives et quelques fragments isolés qu'on a recueillis sous le titre d'*Œuvres de Rhulières*. — Les neveux de cet académicien, célèbre pendant sa vie par l'opinion qu'il avait donnée de son esprit plus que par l'importance des ouvrages qu'il avait publiés, ont désavoué cette édition infidelle qui parait avoir été faite avec peu de soin. En effet, plusieurs des pièces qui la composent n'appartiennent point à Rhulières; non-seulement on n'y reconnaît pas toujours son talent, mais on y trouve quelquefois des fautes qu'il ne pouvait pas commettre, et des lignes rimées où les premiers principes de la versification française sont méconnus.—Ce recueil ne contient d'ailleurs ni *les jeux de mots*, poème dénoncé, pour ainsi dire, à la critique, par le succès prodigieux qu'il eut dans la société; ni l'*Histoire générale de la Pologne*, ouvrage attendu depuis longtemps, et regardé comme le gage

le plus durable de la réputation de son auteur. — L'éditeur paraît craindre que l'un et l'autre soient perdus, mais les héritiers de Rhulières ont rassuré le public à cet égard.

Parmi les pièces que cette collection renferme, il faut surtout remarquer *les Disputes* et l'*Épitre à Champfort*. La première est un petit poème satirique où Voltaire reconnaissait le sens exquis, la correction, la justesse, l'énergie même de Boileau, et cent vers que le législateur du Parnasse n'aurait pas désavoués. Aux yeux d'un professeur sévère, la seconde paraîtra sans doute inférieure. Mais c'est peut-être la plus aimable de toutes celles qui sont échappées à la plume de Rhulières, parce qu'au lieu de ses qualités ordinaires, l'esprit, la finesse et la précision, on y trouve de la sensibilité, de la mollesse, de l'abandon dans le style, et de la poésie dans l'expression. Ceux qui l'ont lue, reliront avec plaisir les vers suivants; ceux qui ne la connaissent point, me pardonneraient-ils de ne pas les citer?

O combien la nature est féconde en plaisirs!
L'hiver a ses beaux jours, et l'été ses zéphirs.
Dans ces affreux climats où régnent les deux ourses,
Où l'océan glacé, par de plus froids hivers,
Est immobile et sourd aux sifflements des airs;
Où les fleuves, six mois, s'enferment dans leurs sources,
Où la nuit d'un seul voile embrasse deux saisons;
Quand les Lapons sous terre ont creusé leurs maisons,
Ils vivent, sont heureux, et chantent sous la glace:
Ils savent affronter les frimats; et souvent
Un fragile traîneau, plus léger que le vent,
Fuit, vole, et de la neige effleure la surface,
Sans laisser en fuyant une légère trace.
Ces effroyables lieux ont même leur beauté:
Souvent, dans les horreurs de cette obscurité,
Des rayons du matin la nuit semble parée;
L'aurore, de feux entourée,

Loin de son humide séjour,
Se lève sans ouvrir la barrière du jour,
Et dans les cieux quelque temps égarée,
Couvre de ses rubis les antres de Borée.
Cependant les zéphirs sortent d'un long sommeil,
Et l'onde blanchissante annonce leur réveil.
Le jour, pendant six mois, ne descend plus sous l'onde;
L'horizon tout entier sert de route au soleil;
Il semble, sur les flots, voguer autour du monde;
L'automne et le printemps confondent leurs trésors;
Tant les cieux ont versé de bienfaits sur ces bords!
Tant d'un soin maternel, la nature partage
Entre tous ses enfants son immense héritage!

Nous avons déja choisi dans ce recueil quelques autres pièces fugitives, dont nous avons enrichi ce journal. Toutes celles qui sont de Rhulières se font reconnaître aisément par l'élégance et la pureté du style, et par la finesse piquante de la narration. C'est un des traits particuliers qui caractérisent son talent.

Au reste, si, comme on l'assure, l'éditeur anonyme de cette collection est un homme d'un goût délicat et d'un esprit cultivé, il ne faut lui imputer ni le choix des pièces qu'on a réunies, ni la notice qu'on a placée à la tête du recueil. Mais il est difficile de lui pardonner la négligence qui a laissé confondre les vers de Rhulières avec des morceaux évidemment indignes de lui, et qui a reçu aveuglément la préface de l'ouvrage, d'une main qui paraît accoutumée à ne respecter ni les convenances du style, ni celles du moment.

E.

SPECTACLES.

THÉATRE DES ARTS.

Le plaisir de rapprocher deux époques mémorables, et de chercher, dans la vie d'un romain célèbre, quelques traits qui puissent convenir à un français dont la gloire peut déja défier la jalousie des comparaisons, a sans doute dicté l'opéra de *Flaminius à Corinthe*, joué, le 8 ventose, sur le théâtre des arts, avec un succès très-équivoque. — On aurait pu pardonner à l'ouvrage en faveur du sujet et de l'intention. Mais la paix conclue avec l'Autriche n'a pas fait cesser la guerre que le public a déclarée aux pièces nouvelles; et si la pompe accoutumée du théâtre des arts, la magnificence des accessoires et le charme des ballets, n'avaient protégé la nullité de l'intrigue et la faiblesse du style de *Flaminius*, il est vraisemblable qu'une chute scandaleuse aurait interrompu la scène de son triomphe.

La Grèce est assemblée pour célébrer les jeux isthmiques : *Anaïs*, fille de *Chariclés*, magistrat de Corinthe, doit être le prix du vainqueur : elle aime *Anténor*, qui, blessé au bras dans un combat contre les Romains, ne peut plus disputer sa maîtresse; en ce moment arrive *Flaminius* : tout le monde sait que ce général romain n'usa de ses victoires contre Philippe, que pour donner à la Grèce la paix et la liberté. Cette conduite magnanime lui a mérité l'honneur de prêter son nom à ce portrait allégorique, dans lequel on a voulu peindre un héros moderne, à qui l'Europe doit de plus grands bienfaits. *Flaminius* s'intéresse au sort des deux amants, et ses desirs sont des lois pour *Chariclés*. Il unit *Anténor* avec *Anaïs*, et les

Grecs célebrent par des fêtes cette paix conquise par les armes de Rome et affermie par les vertus de son consul.

Nous pensons qu'une justice exacte envers les auteurs de cette pièce, serait une injustice rigoureuse : la précipitation avec laquelle elle a été composée, le sentiment qui l'a dictée, le zèle que les premiers artistes ont apporté dans l'exécution, tout appelle l'indulgence et la justifie. — La musique est des CC. *Kreutzer* et *Nicolò Isoard*, jeune compositeur napolitain, que ses amis annoncent avec une complaisance peu réfléchie. Il faut attendre un ouvrage plus considérable pour apprécier ses talents. — Ceux du C. *Kreutzer* sont trop connus pour que la chute d'une composition éphémère affaiblisse une réputation que le succès même n'aurait pas augmentée. E.

THÉATRE FRANÇAIS DE LA RÉPUBLIQUE.

L'AIMABLE VIEILLARD, comédie en cinq actes et en vers.

SANS avoir, pour les pièces nouvelles, l'indulgence réfléchie de certains auteurs, qui, par souvenir ou par prévoyance, se respectent eux-mêmes dans la chute des autres, on pourrait accuser le public d'avoir fait preuve d'une sévérité prématurée à la représentation de cet ouvrage. Dès la fin du premier acte, les sifflets ont prononcé sa bruyante décision, et la patience obstinée des acteurs n'a pu la lui faire révoquer. A travers les cris, les huées, les éclats de rire prolongés, ils ont traîné le fardeau de leurs rôles jusqu'au milieu du cinquième acte, où des clameurs irrésistibles les ont forcés de laisser tomber le rideau.

Cependant une bonne comédie en cinq actes et en vers, est une œuvre si difficile, que celui qui l'entreprend mérite au moins d'être écouté. C'est à l'égard des pièces de ce genre, que je suis quelquefois tenté d'imiter le Philinte du *Glorieux*, quand il dit :

..... J'avouerai qu'au plus mauvais ouvrage,
Bien souvent, malgré moi, je donne mon suffrage;
Un auteur, quel qu'il soit, me paraît mériter
Qu'aux efforts qu'il a faits l'on daigne se prêter.

Ce jugement est de Destouches, qui certainement avait le droit d'être aussi sévère que le parterre du théâtre français d'aujourd'hui.

Au reste, c'est à Destouches lui-même qu'appartient la première idée de la pièce qu'on a si rudement accueillie. Le caractère et les aventures d'un homme qu'il connaissait, lui avaient fourni le plan de l'ouvrage. « Nous l'intitulerons l'*AIMABLE VIEILLARD*, « écrivait-il à son neveu, car il n'y a pas au monde « un caractère plus gracieux que le sien; et l'art et « la facilité de se rendre aimable à son âge, et de « se faire aimer sincèrement par une jeune femme « toute charmante, qui a pu se résoudre, pour l'épouser, à lui sacrifier un amant aimé, sont des « talents et des dons singuliers qu'on peut justement « regarder comme un phénomène. — Tout ce que je « crains, c'est que ce caractère, quoique copié d'après « nature, ne paraisse pas vraisemblable; car où sont « les vieillards qui peuvent parvenir au bonheur de « M. votre oncle? » — Destouches a tracé, dans ces dix lignes, l'exposition, le sujet, les caractères et les défauts de la pièce nouvelle, qu'on a refusé d'entendre. Il paraît que l'auteur moderne y avait ajouté des développements assez malheureux. On a cru voir que

son *Vieillard* porterait *l'amabilité* jusqu'à proposer lui-même un divorce, pour avoir le mérite de céder sa femme à son amant ; conduite, il faut l'avouer, aussi voisine du scandale que du ridicule. La pudeur du parterre ne lui a pas permis d'en écouter davantage ; et sa délicatesse révoltée n'a pas voulu recevoir les explications que la complaisance opiniâtre du C. *Molé*, s'empressait de lui offrir ; il est certain que Destouches ne se serait pas avisé d'un moyen pareil, aussi contraire aux mœurs de son temps, qu'au ton de la bonne comédie. Mais il est douteux, qu'avec toutes les ressources de son talent, il eût pu soutenir, pendant cinq actes, son principal personnage, dans une situation plus bizarre que comique, et dans laquelle la première surprise du spectateur n'est remplacée par aucune espèce d'intérêt. C'est, du moins, l'idée qu'on peut en prendre, par la lecture des trois scènes qu'il nous a laissées.

Nous sommes donc bien loin d'approuver le choix du sujet ; il nous serait également difficile de défendre le style de l'ouvrage, car nous n'avons pas eu le plaisir d'en entendre dix vers de suite ; et nous ne croyons pas que ceux qui l'ont sifflé, fussent mieux placés, ou écoutassent plus attentivement que nous. Mais si l'auteur en appelle, par l'impression, à des juges dont les arrêts soient moins arbitraires et plus réfléchis, nous reviendrons un jour sur cet ouvrage, qui n'a produit jusqu'ici qu'une scène tumultueuse, et qui peut faire naître des discussions utiles aux progrès de l'art dramatique.

E.

ANNONCES.

Plusieurs premiers fonctionnaires publics ont souscrit pour l'ouvrage intitulé *Cornelius Nepos français*. Un ouvrage consacré à la gloire de nos armées méritait d'être encouragé par les premiers magistrats de la république.

POLITIQUE.

EXTÉRIEUR.



Note des rédacteurs. Après les notices imprimées dans les N.os précédents sur l'Empire de Russie, il nous a paru intéressant de donner ces tables, prises sur les états les plus authentiques.

DÉNOMBREMENT des hommes qui ont payé la capitation en Russie, en 1755.

NOMS des GOUVERNEMENTS.	NOMS des Provinces dans chaque GOUVERNEMENT.	NOMBRE des hommes dans chaque PROVINCE.	TOTAL des hommes dans les GOUVERNEMENTS.
MOSCOU...	Moscou	524,341 ...	
	Jaruslaw	201,648 ...	
	Sulda	117,627 ...	
	Wolodmier	174,493 ...	
	Kostroma	141,579 ...	
	Pereslaw	143,741 ...	2,062,737
	Guriew.....	49,797 ...	
	Nglitsch.....	155,325 ...	
	Kaluga.....	217,372 ...	
	Tula.....	159,776 ...	
	Peres Law- Resamskoi.....	177,038 ...	
NOVOGOROD. *Note.* Il y a 1388 Roskolchiks.	Novogorod.....	238,857 ...	
	Twer.....	163,256 ...	
	Belosero.....	104,481 ...	
	Plescow	117,362 ...	749,613
	Weliki-Luki...	69 806 ...	
	Olonetz	55,581 ...	
BELGORODE.	Belgorod.....	217,868 ...	
	Seark	269,774 ...	668,382
	Orlow	180,740 ...	
TOTAL.....			3,480,732

NOMS des GOUVERNEMENTS.	NOMS des Provinces dans chaque GOUVERNEMENT.	NOMBRE des hommes dans chaque GOUVERNEMENT.	TOTAL des hommes dans les GOUVERNEMENTS.
D'autre part			3,480,732
WORONESCH.	Woronesch	96,891	
	Jeletz	141,752	
	Tambow	232,287	
	Schatsk	215,208	
	Bachmuth	3,938	689,076
NISCHEY-NOVOGOROD. *Nota.* Il y a 5456 Roskolchicks.	Nischey Novogorod	227,041	
	Alatyr	114,148	
	Arsamas	98,432	439,621
ARCHANGEL. *Notz.* Il y a 1230 Roskolchiks.	Archangel	77,593	
	Galitsch	121,783	
	Usting	97,784	
	Wologda	106,093	403,258
SMOLENSKO.	Smolensko	266,362	266,362
KASAN	Kasan	268,145	
	Sibirsk	185,796	
	Pensa	201,831	
	Schwiaschk	172,116	
	Wialschka	185,181	
	Perm	112,161	1,125,230
ASTRACAN. *Note.* Le reste des habitants sont des Tartares.	Astracan	16,240	16,240
SIBÉRIE	Tobolsk	171,706	
	Jeniseick	21,219	
	Jrkutsk	31,242	224,167
ORENBOURG	Orenbourg	87,811	87,811
PÉTERSBOURG.	Pétersbourg	4,303	4,303
TOTAL des hommes qui ont payé la capitation.			6,743,000

ETAT des revenus de l'Empire de Russie, ANNÉE 1778.

		Roubles.
IMPÔTS.	Capitation en Russie.....	6,950,000
	..... dans les acquisitions de Pologne	430,000
	Taille réelle en Livonie	75,000
	..... en Esthonie, ...	30,000
	..... à Oesel.....	12,500
	..... en Finlande.....	24,000
	Redevances de la noblesse en Livonie, Esthonie et Oesel.....	160,000
	.....de la Bourgeoisie....	80,000
	Impôts et autres revenus de l'Ukraine.....	800,000
	.....sur la vente des biens fonds	60,000
	.....sur la vente des chevaux.....	36,000
	.....sur les capitaux des marchands.....	200,000
	.....sur les bains.....	30,000
	.....en pelleteries.....	80,000
DOMAINES ET DROITS RÉGALIENS.	Terres de la couronne en Russie.	6,000,000
	.....en Pologne.....	80,000
	.....dans les provinces conquises sur la Suède.....	82,500
	Douanes.....	3,400,000
	Monopole des eaux-de-vie.....	9,300,000
	Sel.....	600,000
	Mines.....	2,389,960
	Banques de la noblesse.....	75,000
	Postes.....	30,000
	Papier timbré et sceaux.....	64,000
	Pêches et brasseries, etc.....	200,000
	Confiscations	20,000
		31,209,160
En ajoutant à cette somme le profit sur les monnaies qui, ordinairement, n'est point porté sur l'état, mais qu'on évalue à.....		800,000
Il en résultera une somme totale de.....		32,009,160

ETAT des dépenses de l'Empire de Russie,

ANNÉE 1778.

		Roubles.
ENTRETIEN DE LA COUR.	Y compris celui des palais, maisons de plaisance, jardins, écuries, et des diverses chancelleries y appartenantes.....	3,000,000
ARMÉE..	Son entretien, celui des fortifications et du corps en Pologne.....	10,000,000
MARINE...	L'état de la marine n'est proprement que de 1,500,000 roubles; mais l'entretien de la flotte des ports, et la construction de nouveaux vaisseaux coûtent.....	2,500,000
NOUVEAUX GOUVERNEMENTS.....	Dont chacun coûte 142,392 roubles 71 $\frac{7}{8}$ copecks, et pour lesquels ensemble l'impératrice a destiné..	6,000,000
	Le sénat.....	256,090
	Le département des affaires étrangères.....	532,963
DIVERSES CHANCELLERIES...	24 autres colléges ou chancelleries pour les différentes branches d'administration, tant militaire que civile.....	818,979
	Le clergé	511,222
PENSIONS.	Tant dans l'empire que dans l'étranger	1,000,000
ÉTABLISSEMENTS POUR L'ÉDUCATION.	Tels que corps de cadets, couvent pour les D.lles, enfants-trouvés, académies des sciences et arts, université de Moscou, etc.....	300,000
EAU-DE-VIE.....	Frais pour l'achat	3 450,000
TOTAL.....		28,269,254

		Roubles.
	D'autre part.....	28,269,254
INTÉRÊTS.	de 500,000 roubles qu'on doit encore à la Hollande à 5 pour 100.....	25,000
	Sommes destinées à la disposition immédiate de l'impératrice qu'absorbent ses largesses particulières, ses bâtiments, achats, etc.....	2.493,440
	TOTAL.....	30,887,694

RÉCAPITULATION.

RECETTE.....	32,009,160
DÉPENSE.....	30,887,694
Reste.....	1,121,466
De cette somme, il faut décompter annuellement en arrérages sur la capitation, etc.....	800,000
Et, par conséquent, il ne reste plus que..	321,466

Lesquels sont toujours employés à des ouvrages publics, édifices, etc.

TABLEAU du Militaire de Russie, suivant l'état envoyé en 1778.

NOMBRE DES CORPS.		NOMBRE des REGIMENTS.	NOMBRE des HOMMES.
INFANTERIE.	Etat-major.....	0	114
	Gardes.....	3	10,000
	Grenadiers.....	4	8,376
	Fusiliers de campagne.....	59	123,546
	Régiment de garnisons..... ..	84	65,005
ARTILLERIE.	Corps du Génie..	0	450
	Cadets du Génie.	0	434
	Canonniers.....	1	2,000
	Bombardiers....	1	2,000
	Fusiliers..... ...	4	8,000
CAVALERIE.	Gardes.....	1	1,246
	Chevaux-Légers.	0	
	Cuirassiers.....	6	5,652
	Carabiniers.....	20	18,840
	Dragons.....	18	17,460
	Hussards.....	8	8,272
	Totaux des troupes régulières..	209	271,455
TROUPES IRRÉGULIÈRES..	Milices provinciales.....	24	29,642
	Hussards.....	14	32,760
	Cosaques.....	0	295,764
	Total des troupes irrégulières...	38	358,166
	Total des troupes régulières	209	271,455
	TOTAUX.....	247	629,621

CONVENTION entre sa majesté le roi de Suède, d'une part, et sa majesté l'empereur de toutes les Russies, de l'autre, pour le rétablissement d'une neutralité armée, conclue et signée à Saint-Pétersbourg, le $\frac{4}{16}$ décembre 1800, acceptée et ratifiée par sa majesté suédoise, le 20 décembre, et par sa majesté impériale de toutes les Russies, le $\frac{8}{20}$ décembre de la même année.

NOUS, Gustave-Adolphe, par la grace de Dieu, roi de Suède, des Goths et des Vandales, etc. etc., et héritier de Danemarck et de la Norwège, duc de Slesvic-Holstein, de Stormarie et de la Ditmarsen, comte d'Oldembourg et de Delmenhorst, etc. etc., savoir faisons: qu'ayant, d'accord avec le sérénissime et très-puissant prince Paul I.er, par la grace de Dieu, empereur et autocrate de toutes les Russies, de Moscovie, Kiovie, Wladimirie, Novogorod, czar de Cazan, czar d'Astracan, czar de Sibérie, czar de la Chersonèze Taurique, seigneur de Plescow, et grand duc de Smolensko, de Lithuanie, Wolhynie, de Podolie, duc d'Estonie, de Livonie, de Courlande et Semigalle, de Samogitie, Carélie, Tver, Ingorie, Permie, Wiatka, Bolgarie, et d'autres; seigneur et grand duc de Novogorod-Inférieur, de Czernigovie, Rezan, Polotzk, Rostow, Jaroslaw, Belo-Osérée, Udorie, Obdorie, Condinie, Witepsk, Mstislaw, et dominateur de tout le côté du Nord, seigneur d'Yvérie, et prince héréditaire et souverain des czars de Castalinie et de Géorgie comme aussi de Cabardinie, des princes de Czircassie, de Gorsky et d'autres; héritier de Norwège, duc de Slesvic-Holstein, de Starmarie et de Ditmarsen, comte d'Oldembourg et de Delmenhorst, etc. etc., seigneur de Jewer, et grand-maître de l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem, notre très-cher frère, cousin, voisin, et particulièrement bon ami, jugé bon et nécessaire de nous concerter mutuellement sur des mesures communes, pour protéger le commerce et la navigation de nos sujets, et de maintenir le respect dû à nos pavillons

respectifs, et qu'ayant à l'effet de conclure cet ouvrage salutaire, de notre côté, nommé et autorisé notre féal monsieur le baron Court Louis Bogislaz Christophe de Stedingk, un des seigneurs du royaume, notre ambassadeur extraordinaire à la cour de Russie, lieutenant-général dans nos armées, colonel d'un régiment d'infanterie, chambellan, chevalier et commandeur de nos ordres, chevalier des ordres de Russie, de Saint-André et de Saint-Alexandre Newsky, chevalier, grand-croix de notre ordre de l'Epée, chevalier de l'ordre de Russie de Sainte-Anne, de la première classe, et de celui de France pour les mérites militaires; et sa majesté l'empereur de toutes les Russies, ayant de son côté pareillement choisi et autorisé monsieur le comte Théodore de Rostopsin, son conseiller privé actuel, membre de son conseil, principal ministre du collége des affaires étrangères, directeur général des postes de l'empire, grand chancelier, et grand-croix de l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem, chevalier et commandeur de nos ordres, chevalier des ordres de Saint-André, de Saint-Alexandre Newsky, et de Sainte-Anne de la première classe, chevalier des ordres royaux, de Notre-Dame de Mont-Carmel, et de Saint-Lazare de Jérusalem, de France, de l'Annonciade, de Saint-Maurice et de Saint-Lazare de Sardaigne, de Saint-Ferdinand des Deux-Siciles, et de Saint-Hubert de l'électeur bavaro-palatin. Lesdits commissaires plénipotentiaires viennent de convenir, arrêter, signer et sceller une convention à Saint-Pétersbourg, le 16 décembre de la présente année, dont la teneur suit mot pour mot:

Au nom de la très-sainte et indivisible Trinité.

La liberté de la navigation et la sureté du commerce des puissances neutres ayant été compromises, et les principes du droit des nations nécessaires dans la présente guerre maritime, sa majesté le roi de Suède et sa majesté l'empereur de toutes les Russies, guidées par leur amour pour la justice, et par une égale sollicitude pour tout ce qui peut concourir à la prospérité publique dans leurs états, ont jugé convenable de donner une nouvelle sanction aux principes de neutra-

lité qui, indestructibles dans leur essence, ne sollicitent que le concours des gouvernements intéressés à leur maintien pour les faire respecter. Dans cette vue, sa majesté impériale a manifesté, par la déclaration du 15 août, aux cours du Nord, qu'un même intérêt engage à des mesures uniformes dans de pareilles circonstances, combien il lui tenait à cœur de rétablir dans son inviolabilité le droit commun à tous les peuples de naviguer et commercer librement et indépendamment des intérêts momentanées des parties belligérantes. Sa majesté suédoise partageait les vœux et les sentiments de son auguste allié, et une heureuse analogie d'intérêts, en cimentant leur confiance réciproque, a déterminé la résolution de rétablir le système de la neutralité armée, qui avait été suivi avec tant de succès pendant la dernière guerre d'Amérique; en renouvelant ses maximes bienfaisantes dans une nouvelle convention adaptée aux circonstances actuelles.

Pour cet effet, sa majesté le roi de Suède et sa majesté impériale de toutes les Russies ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir : sa majesté suédoise, M. le baron Court de Stedingk, un des seigneurs du royaume, son ambassadeur extraordinaire auprès de sa majesté impériale de toutes les Russies, lieutenant-général dans ses armées, colonel d'un régiment d'infanterie, chambellan, chevalier et commandeur de ses ordres, chevalier, grand-croix de son ordre de l'Epée, et chevalier de l'ordre de France pour les mérites militaires; et sa majesté impériale de toutes les Russies, M. le comte Théodore de Rostopsin, son conseiller privé actuel, membre de son conseil, principal ministre du collége des affaires étrangères, directeur général des postes de l'empire, grand chancelier, et grand-croix de l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem, chevalier des ordres de Saint-André de Saint-Alexandre Niewsky, et de Sainte-Anne de la première classe, de ceux de Saint-Lazare, de l'Annonciade, de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, de Saint-Ferdinand et de Saint-Hubert, lesquels, après l'échange de leurs pleins pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivants :

Art. I.er Sa majesté le roi de Suède et sa majesté

l'empereur de toutes les Russies déclarent vouloir tenir la main à la plus rigoureuse exécution des défenses portées contre le commerce de contrebande de leurs sujets, avec qui que ce soit des puissances déja en guerre, ou qui pourraient y entrer dans la suite.

II. Pour éviter toute équivoque et tout mal-entendu sur ce qui doit être qualifié de contrebande, sa majesté le roi de Suède et sa majesté impériale de toutes les Russies déclarent qu'elles ne reconnaissent pour telle que les objets suivants; savoir: canons, mortiers, armes à feu, pistolets, bombes, grenades, boulets, balles, fusils, pierres à feu, mèches, poudres, salpêtres, soufres, cuirasses, piques, épées, ceinturons, gibernes, selles et brides, en comptant toutefois la quantité qui peut être nécessaire pour la défense du vaisseau, et de ceux qui en composent l'équipage; et tous les autres articles quelconques non désignés ici, ne seront pas réputés munitions de guerre navale, ni sujets à confiscation, et par conséquent passeront librement, sans être assujettis à la moindre difficulté. Il est aussi convenu que le présent article ne portera aucun préjudice aux stipulations particulières des traités antérieurs avec les parties belligérantes, par lesquelles des objets de pareil genre seraient réservés, prohibés ou permis.

III. Tout ce qui peut être l'objet de contrebande étant ainsi déterminé et exclus du commerce des nations neutres, d'après le dispositif de l'article précédent, sa majesté le roi de Suède et sa majesté impériale de toutes les Russies entendent et veulent que tout autre trafic soit et reste parfaitement libre; leurs majestés, pour mettre sous une sauve-garde suffisante les principes généraux du droit naturel, dont la liberté du commerce et de la navigation, de même que les droits des peuples neutres, sont une conséquence directe, ont résolu de ne les point laisser plus longtemps dépendre d'une interprétation arbitraire, suggérée par des intérêts isolés et momentanées. Dans cette vue, elles sont convenues:

1.° Que tout vaisseau peut naviguer librement de port au port, et sur les côtes des nations en guerre.

2.° Que les effets appartenants aux sujets desdites

puissances en guerre soient libres sur les vaisseaux neutres, à l'exception des marchandises de contrebande.

3.° Que pour déterminer ce qui caractérise un port bloqué, on n'accorde cette dénomination qu'à celui où il y a, par la disposition de la puissance qui l'attaque avec des vaisseaux arrêtés et suffisamment proches, un danger évident d'entrer, et que tout bâtiment navigant vers un port bloqué, ne pourra être regardé d'avoir contrevenu à la présente convention, que lorsqu'après avoir été averti par le commandant du blocus, de l'état du port, il tâchera d'y pénétrer en employant la force ou la ruse.

4.° Que les vaisseaux neutres ne peuvent être arrêtés que sur de justes causes et faits évidents, qu'ils soient jugés sans retard, que la procédure soit toujours uniforme, prompte et légale, et que chaque fois, outre les dédommagements qu'on accorde à ceux qui ont fait des pertes sans avoir été en contravention, il soit rendu une satisfaction complète pour l'insulte faite au pavillon de leurs majestés.

5.° Que la déclaration de l'officier commandant le vaisseau, ou les vaisseaux de la marine royale ou impériale, qui accompagneront le convoi d'un ou de plusieurs bâtiments marchands, que son convoi n'a à bord aucune marchandise de contrebande, doit suffire pour qu'il n'y ait lieu à aucune visite sur son bord, ni à celui des bâtiments de son convoi.

Pour assurer d'autant mieux à ces principes le respect dû à des stipulations dictées par le desir désintéressé de maintenir les droits imprescriptibles des nations neutres, et donner une nouvelle preuve de leur loyauté et de leur amour pour la justice, les hautes parties contractantes prennent ici l'engagement le plus ferme de renouveler les défenses les plus sévères à leurs capitaines, soit de haut bord, soit de la marine marchande, de charger, tenir ou recéler à leurs bords aucun des objets qui, aux termes de la présente convention, pourraient être réputés de contrebande, et de tenir respectivement la main à l'exécution des ordres qu'elles feront publier dans leurs amirautés, et partout où besoin sera ; à l'effet de quoi l'ordonnance qui renouvellera cette défense, sous les peines les plus graves, sera imprimée à la suite du présent acte,

pour qu'il n'en puisse être prétendu cause d'ignorance.

IV. Pour protéger le commerce commun de leurs sujets sur le fondement des principes ci-dessus établis, sa majesté le roi de Suède et sa majesté impériale de toutes les Russies, ont jugé à propos d'équiper séparément un nombre de vaisseaux de guerre et de frégates proportionné à ce but ; les escadres de chaque puissance ayant à prendre la station, et devant être employées au convoi qu'exigent son commerce et sa navigation, conformément à la nature et à la qualité du trafic de chaque nation.

V. Pour prévenir tout les inconvénients qui peuvent provenir de la mauvaise foi de ceux qui se servent du pavillon d'une nation sans lui appartenir, on convient d'établir pour règle inviolable qu'un bâtiment quelconque, pour être regardé comme propriété du pays dont il porte le pavillon, doit avoir à son bord le capitaine du vaisseau et la moitié de l'équipage des gens du pays, les papiers et passe-ports en bonne et due forme ; mais tout bâtiment qui n'observera point cette règle, et qui contreviendra aux ordonnances publiées à cet effet, et imprimées à la suite de la convention, perdra tous les droits à la protection des puissances contractantes, et le gouvernement auquel il appartiendra, supportera seul les pertes, dommages et désagréments qui en résulteront.

VI. Si cependant il arrivait que les vaisseaux marchands de l'une des puissances se trouvassent dans un parage où les vaisseaux de guerre de la même nation ne fussent point stationnés, et où ils ne pourraient pas avoir recours à leurs propres convois, alors le commandant des vaisseaux de guerre de l'autre puissance, s'il en est requis, doit de bonne-foi et sincèrement leur prêter les secours dont ils pourraient avoir besoin ; et en tel cas, les vaisseaux de guerre et frégates de l'une des puissances serviront de soutien et d'appui aux vaisseaux marchands de l'autre, bien entendu cependant que les réclamants n'auraient fait aucun commerce illicite, ni contraire aux principes de la neutralité.

VII. Cette convention n'aura point d'effet rétroactif, et par conséquent, on ne prendra aucune part aux différends nés avant sa conclusion, à moins qu'il

ne soit question d'actes de violence continuée, tendant à fonder un système oppressif pour toutes les nations neutres de l'Europe en général.

VIII. S'il arrivait, malgré tous les soins les plus attentifs des deux puissances, et malgré l'observation de la neutralité la plus parfaite de leur part, que les vaisseaux marchands de sa majesté le roi de Suède ou de sa majesté impériale de toutes les Russies fussent insultés, pillés ou pris par les vaisseaux de guerre ou armateurs de l'une ou l'autre des puissances en guerre, alors le ministre de la partie lésée auprès du gouvernement dont les vaisseaux de guerre ou armateurs auront commis de tels attentats, y fera des représentations ; réclamera le vaisseau marchand enlevé, et insistera sur les dédommagements convenables, en ne perdant jamais de vue la réparation de l'insulte faite au pavillon. Le ministre de l'autre partie contractante se joindra à lui, et appuiera ses plaintes de la manière la plus énergique et la plus efficace, et ainsi il sera agi d'un commun et parfait accord. Que si l'on refusait de rendre justice sur ses plaintes, ou si l'on remettait de la rendre d'un temps à l'autre, alors leurs majestés useront de représailles contre la puissance qui le leur refuserait, et elles se concerteront incessamment sur la manière la plus efficace d'effectuer ces justes représailles.

IX. S'il arrivait que l'une ou l'autre des puissances, ou toutes les deux ensemble, à l'occasion ou en haine de la présente convention, ou pour quelque cause qui y aurait rapport, fût inquiétée, molestée ou attaquée, il a été également convenu que les deux puissances feront cause commune pour se défendre réciproquement, et pour travailler et agir de concert à se procurer une pleine et entière satisfaction, tant pour l'insulte faite à leur pavillon, que pour les pertes causées à leurs sujets.

X. Les principes et les mesures adoptées par le présent acte, seront également applicables à toutes les guerres maritimes dont l'Europe aurait le malheur d'être troublée. Ces stipulations seront en conséquence regardées comme permanentes, et serviront de règle aux puissances contractantes en matière de commerce et de navigation, et toutes les fois qu'il s'agira d'apprécier les droits des nations neutres.

XI. Le but et l'objet principal de cette convention étant d'assurer la liberté générale du commerce et de la navigation, sa majesté le roi de Suède et sa majesté impériale de toutes les Russies conviennent et s'engagent d'avance à consentir que d'autres puissances également neutres y accèdent, qu'en en adoptant les principes, elles en partagent les obligations, ainsi que les avantages.

XII. Afin que les puissances en guerre ne puissent prétendre cause d'ignorance des arrangements pris entre leursdites majestés, elles conviennent de porter à la connaissance des parties belligérantes, les mesures qu'elles ont contractées entre elles, d'autant moins hostiles, qu'elles ne sont au détriment d'aucun autre pays, mais tendent uniquement à la sureté du commerce, et à la navigation de leurs sujets respectifs.

XIII. La présente convention sera ratifiée par les deux parties contractantes, et les ratifications échangées en bonne et due forme, dans l'espace de six semaines ou plus tôt, si faire se peut, à compter du jour de la signature.

En foi de quoi, nous soussignés, en vertu de nos pleins pouvoirs, l'avons signée, et y avons apposé le cachet de nos armes.

Fait à Saint-Pétersbourg, $\frac{4}{16}$ décembre, l'an mil huit cent.

COURT. *comte de*
STEDINGK, ROSTOPSIN.

A ces causes, nous avons voulu ratifier, confirmer et accepter la susdite condition avec tous ses articles, points et clauses; comme aussi par les présentes, nous l'acceptons, confirmons et ratifions; promettons et nous engageons de la manière la plus solennelle que faire se peut, de remplir et d'observer ladite convention dans toute sa teneur, sincèrement, fidellement et loyalement.

En foi de quoi, nous avons signé les présentes de notre propre main, et l'avons fait munir de notre grand sceau royal.

Fait à Saint-Pétersbourg, le vingtième jour du mois de décembre, l'an de grâce mil huit cent.

GUSTAVE ADOLPHE.
JEAN-CRISTOPHE DE TOLL.

Ratification de sa majesté l'empereur de toutes les Russies, de la convention sus-mentionnée.

Nous, Paul Ier, par la grace de Dieu, empereur et autocrate de toutes les Russies, de Moscovie, Kiovie, Wladimirie, Novogorod ; czar de Cazan, czar d'Astracan, czar de Sibérie, czar de la Chersonèse Taurique ; seigneur de Plescow, et grand duc de Smolensko, de Lithuanie, Wolhynie et Podolie ; duc d'Estonie, de Livonie, de Courlande et Semigalle, de Samogitie, Carélie, Tver, Ingorie, Permie, Wiatka, Bolgarie, et d'autres ; seigneur et grand-duc de Novogorod-Inférieur, de Czernigovie, Rezan, Polotzk, Rossow, Jaroslaw, Belo-Osérée, Udorie, Obdorie, Condinie, Witepsk, Mstislaw, et dominateur de tout le côté du Nord ; seigneur d'Yverie, et prince héréditaire et souverain des czars de Castalinie et de Géorgie, comme aussi de Cabardinie, des princes de Czircassie, de Gorsky et d'autres ; héritier de Norwège ; duc de Slesvic-Holstein, de Stormarie et de Ditmarsen ; comte d'Oldembourg et de Delmenhost, etc. etc. ; seigneur de Jewer, et grand-maître de l'ordre souverain de Saint-Jean-de-Jérusalem, faisons savoir par les présentes, que, d'un commun accord avec sa majesté le roi de Suède, nos plénipotentiaires respectifs ont arrêté et signé dans notre ville de Saint-Pétersbourg, le $\frac{4}{16}$ décembre de l'année courante 1800, une convention de neutralité maritime armée, dont la teneur est insérée ici mot pour mot.

(Insertion de la convention.)

A ces causes ; après avoir suffisamment examiné cette convention de neutralité armée, nous l'agréons par les présentes, la confirmons et la ratifions de la manière la plus solennelle dans toute sa teneur. Promettant sur notre parole impériale, pour nous et nos successeurs, d'observer et d'exécuter inviolablement tout ce qui a été stipulé dans ladite convention ; en foi de quoi nous avons signé notre présente ratification impériale, de notre propre main, et y avons fait apposer le grand sceau de notre empire.

Donné à Saint-Pétersbourg, le $\frac{8}{20}$ décembre l'an de grace 1800, et de notre règne la cinquième année.

PAUL, comte de ROSTOPSIN.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

NULLE révolution ne pouvait être aussi insensée et aussi coupable; aussi nulle infortune n'excita jamais plus d'indignation contre ses auteurs, plus d'intérêt pour ses victimes. On a déja remarqué que le style même des écrivains les plus froids, s'animait et s'élevait jusqu'à l'éloquence pour déplorer cette coupable destruction de la plus vieille liberté, et de la plus antique félicité sociale. Aujourd'hui qu'il est permis de dire la vérité comme la dira l'histoire, on doit convenir que rien n'a égalé la frivolité des prétextes, si ce n'est la violence des moyens. On ne manquait alors, en France, ni d'hommes habiles à fournir les uns, ni d'hommes prêts à employer les autres. Ces ministres de propagandisme rencontrèrent, parmi des réfugiés suisses, deux hommes qui ont déja trouvé dans le succès même de leur entreprise et dans le mépris de leurs concitoyens, une punition capable d'effrayer à jamais ceux qui voudraient devenir aussi les perturbateurs de leur pays.

Tandis qu'en France, dans les journaux révolutionnaires, des écrivains sans pudeur prostituaient leur plume pour accuser la Suisse de torts qu'elle n'avait pas, pour envenimer des griefs sans importance, pour lui faire enfin un crime de sa sagesse et presque de ses services, pour l'accuser de la prospérité qu'elle avait due à sa neutralité, au milieu des nations belligérantes, leurs auxiliaires en Suisse compulsaient des titres surannés, invoquaient de prétendus principes inconnus pour justifier l'intervention de la France dans les discussions du canton de Berne avec le pays de Vaux; intervention qui aurait pu être paisible, efficace, mais qui devait être le prétexte de l'invasion.

Celle-ci une fois décidée, tout ce qui s'est dit sur le plus ou le moins de vigueur avec lequel elle s'est effectuée, sur le plus ou moins d'intégrité que les agents du gouvernement ont porté dans leurs fonctions, ne mérite pas toute l'importance qu'on lui a donnée; quelques noms se sont flétris : de grandes rigueurs ont été exercées. Mais qu'est-ce autre chose que la conséquence de la guerre et des entreprises

pareilles? Ce qui est certain, c'est que d'immenses sacrifices ont été alors imposés à la Suisse. Que les épargnes de plusieurs siécles, ramassées par l'économie à Berne, à Zurich et dans d'autres cantons, ont été absorbées, et que cette contrée neutre, depuis des siécles, entre des grands états vivants, s'est trouvée successivement et simultanément occupée par des armées puissantes, qui ont consommé toutes les ressources d'un pays où l'on n'aurait jamais cru qu'une forte division pût longtemps subsister. Enfin, la France jusque-là protectrice de la neutralité helvétique qu'elle regardait comme un des points fondamentaux de son système politique et militaire, a changé de maximes, et par un traité d'alliance perpétuelle, a lié la Suisse à toutes ses opérations. Des succès brillants remportés sous l'empire du traité, les résultats les plus avantageux obtenus à la faveur de l'occupation de la Suisse, font que la politique n'est pas bien d'accord avec elle-même sur les jugements qu'il faut porter sur l'invasion. Celle-ci a révélé des secrets que la pratique militaire ignorait, contredit même des opinions reçues. Des gorges réputées impraticables ont vu défiler des armées : les versants de ces ruisseaux inaperçus, qui vont en mille directions se jeter dans le Rhin et le Rhône, et frayent à l'homme quelques sentiers à travers le massif de montagnes, ont été le théâtre des combats les plus sanglants, et partout le mécontentement en même temps que les armées ennemies ont fourni à nos soldats l'occasion de reconnaitre, de défendre, ou d'emporter des positions et des passages où la guerre n'avait jamais pénétré depuis la révolution qui consolida l'indépendance helvétique. Ces combats, ces victoires ont fait disparaître un des prestiges sur lesquels reposait la neutralité Suisse, et aujourd'hui cette neutralité qui paraît former la condition essentielle de l'existence de ce pays, que tous les vœux y rappellent, est un des problèmes que les intérêts des grandes puissances voisines rendent d'une difficile solution.

A ces embarras qui naissent des circonstances intérieures, s'en joint d'autres qui résultent des changements opérés dans l'organisation intérieure de la Suisse, et dont il n'est pas moins difficile de prévoir la fin.

La révolution quoique desirée par beaucoup de vœux, a néanmoins dû être très-impopulaire quand elle a été produite par une force extérieure et avec des circonstances si propres à aigrir tous les intérêts, et à les réunir dans une même opposition. Aussi aujourd'hui les partisans d'un changement sont-ils divisés en deux fractions : ceux qui ont provoqué l'intervention de la France (ce sont généralement les habitants du pays de Vaux qu'on y range), et ceux qui ont toujours repoussé l'idée d'une pareille intervention ; (et en général les habitants du pays allemand forment ce parti.) Les Vaudois parlent la langue française ; c'est une cause nouvelle de division : ils ont beaucoup de nos mœurs, de notre légèreté, de nos prétentions ; de tout temps ils ont, par cela même, porté ombrage à leurs compatriotes, et jamais il n'y a eu entre ces deux pays d'autre union que celle des liens politiques ; de là plus de causes d'opposition quand la carrière des passions s'est agrandie : les Vaudois ont voulu tout conduire, et ont en effet tout conduit pendant quelque temps : l'initiative de la révolution leur avait donné une grande influence : les liaisons de leurs chefs en France l'avaient accrue ; comme toute la révolution, la constitution, l'alliance, furent leur ouvrage ou leur furent attribués ; tous les malheurs vrais ou imaginaires leur furent reprochés ; l'aigreur alla croissant jusqu'à ce qu'enfin, au 7 janvier, les partis étant mis plus que jamais en présence par la fougue de Laharpe, il s'opéra un mouvement dans le conseil, qui déplaça celui-ci, et donna au parti allemand une influence qu'il n'avait point encore eue.

Cette révolution, en frappant un parti, a dû frapper aussi une constitution qu'on regardait comme son ouvrage : c'est ce qui est arrivé. Cette constitution n'avait réellement pour elle presqu'aucune opinion ; il suffisait qu'elle vînt d'une autorité étrangère pour qu'elle perdît de bonne heure son crédit. On s'écarta donc de ce qu'elle prescrivait, en substituant une commission de sept membres au directoire constitutionnel. Cette composition paraît liée à des idées de provisoire qui ont réuni alors beaucoup de suffrages, parce que l'on a pensé que la paix et les négociations qui l'amèneraient auraient trop d'influence sur l'organisa-

tion définitive du pays, pour qu'il fût politique de s'occuper de celle-ci avant que les intérêts divers pussent l'expliquer.

Quand on examine la difficulté que présente l'arrangement intérieur de l'Helvétie, et qu'on réfléchit sur la liaison qu'il doit avoir avec ses rapports extérieurs, on entrevoit des obstacles presque insurmontables ; la Suisse, plus qu'un autre pays, offre de ces divisions de langue, d'opinion, de localités, d'habitudes, qui compliquent le probleme d'une bonne constitution. Dans son territoire, il se parle trois langues, dont aucune encore n'a acquis une supériorité exclusive dans les affaires et les délibérations. Cette petite région présente la bigarrure de l'italien, du français et l'allemand, alternativement parlé et traduit pour ceux qui ignorent un des trois idiomes. Les formes de gouvernement y étaient aussi variées que les localités : ici des plaines et des vignobles, là des montagnes, où l'habitant ne s'occupe que de l'éducation du bétail, et ne vit que de lait et de fromage. L'aristocratie et l'oligarchie les plus concentrées régnèrent dans quelques cantons ; la démocratie presque pure existait dans les petits ; la monarchie régissait quelques contrées alliées, comme Saint-Gall et le Toggenbourg : les religions n'y étaient pas moins variées, et si elles n'en venaient plus aux mains, elles n'étaient pas pour cela entièrement réconciliées. Enfin, un motif de division singulier et propre au pays, c'est l'intérêt opposé des villes et des campagnes. Les premières étaient presque partout en possession de la souveraineté exclusive ou d'une suprématie équivalente ; les secondes, presque partout sujettes ou à peu près. Celles-ci doivent être aussi jalouses de l'égalité que la révolution leur a rendue, que les autres doivent desirer de reprendre leur autorité passée. Les anciennes familles régnantes ne paraissent vouloir se réconcilier en rien avec les idées nouvelles, et attendent toujours avec résignation le retour des anciennes formes. Tous ces obstacles à l'amalgame du pays sous les principes de l'unité politique, ramènent de jour en jour davantage les opinions vers un système mitoyen de fédération ; et, en ce moment, toute la Suisse est divisée en fédéralistes et en

unitaires. On conçoit que, parmi les premiers, se trouvent les partisans de l'ancien système, qui voyent dans le fédéralisme un acheminement à son retour : parmi les derniers, il y a des gens très-exaltés, réunis à des esprits très-sages et très-éclairés. La législature actuelle, où la dernière espèce d'hommes ne domine pas, a voulu donner une constitution où le principe de l'unité est amalgamé à beaucoup d'idées démagogiques, qui sont loin d'avoir l'assentiment. Cette constitution a passé au sénat, qui, d'après l'ancienne, a l'initiative de changements ; on ignore quel sera le sort de cette production, qui paraît avoir le double tort, de ne convenir ni à l'opinion, ni aux circonstances extérieures de l'Helvétie.

Nous ne chercherons pas plus à pénétrer dans l'avenir, pour savoir quelle pourra être la constitution définitive de ce pays ; ce serait agiter une question oiseuse : mais nous pourrons dire, sans crainte de nous tromper, que non-seulement l'ancienne forme de la confédération, mais encore celle des différents membres qui la composèrent, seraient aujourd'hui hors de toute harmonie avec les circonstances où se trouve l'Helvétie, l'ancien édifice, considéré extérieurement, ne pouvant plus donner à la Suisse, ni à ses voisins, les garanties suffisantes. L'événement a prouvé qu'il ne s'était soutenu qu'à la faveur des convenances et du respect des grands états. Considéré intérieurement, il n'avait pas de moindres vices : la douceur de l'administration avait seule pu faire durer aussi longtemps un mécanisme qui mettait la souveraineté dans un petit nombre de mains, et tenait le reste dans la dépendance, et consolider les usurpations successives et clandestines de quelques bourgeois qui n'avaient, pour justifier leur puissance, ni l'éclat du rang, ni celui des victoires, et pas même l'ascendant des richesses ; car celles-ci étaient plus hors des villes que dans leur enceinte. D'un autre côté, cette multitude de petites souverainetés, qui s'opposaient des barrières, et vivaient entre elles aussi indépendantes que de grands états, avait pu convenir dans les siecles où elle était représentée par des seigneurs qui, comme c'était alors la mode, vivaient chacun en maître. Dans ce temps

de pauvreté et d'ignorance, ce système ne nuisait à personne ; dans les derniers temps, les obstacles qu'ils mettaient à la circulation des propriétés et des capitaux, portaient un préjudice notable à la richesse nationale, et empêchaient l'Helvétie d'acquérir tous les développements auxquels son industrie et sa position lui permettent de prétendre.

Quoi qu'il en puisse être, les papiers publics nous annoncent que, dans ce moment, les opinions sont très-agitées en Suisse sur toutes ces questions politiques. Nous n'anticiperons point sur les événements.

EXTRAIT d'une lettre de Hambourg.

20 février.

Le 13, un courrier prussien s'est embarqué à Cuxhaven, chargé de porter à Londres l'accession de la cour de Berlin à la neutralité armée, et de demander la levée de l'embargo mis sur les vaisseaux danois et suédois.

Le dernier paquebot venant d'Angleterre a apporté ici un ouvrage de l'abbé Delille, intitulé : *De la paix et de ses bases.* Cet ouvrage est fort rare, et je n'ai pu me le procurer encore ; mais je sais qu'il a produit une grande sensation. Dumouriez, qui habite toujours nos environs, en a dévoré la lecture et n'en parle qu'avec enthousiasme. D'après son dire, ce nouvel essai de Delille lui assure, en politique, le même rang que lui avaient donné ses talents poétiques dans l'art si différent de faire des vers. Il y a là, sans doute, l'exagération qu'inspire une première lecture, et beaucoup à rabattre d'un pareil jugement ; mais il faut croire du moins que l'ouvrage est bon et neuf ; je vous le ferai passer dès que je me le serai procuré *.

Nous sommes à la veille de perdre notre commerce par la clôture de l'embouchure de l'Elbe, et notre existence politique par les suites qu'elle doit avoir ; et le refus probable du cabinet britannique, à la demande du roi de Prusse, va en décider.

* Il est sûr qu'il y a ici erreur de nom : l'abbé Delille n'a jamais écrit sur la politique.

FRANCFORT.

22 février.

Plusieurs officiers prussiens ont écrit qu'il ne fallait plus leur adresser leurs lettres dans leurs quartiers, parce qu'ils allaient entrer en marche. Les Hanovriens désirent être envahis par les Prussiens, parce qu'ils se flattent que le roi de Prusse, ou les rendra à leur indépendance quand la paix sera faite, ou les foulera moins dans la guerre, s'il veut les ranger au nombre de ses sujets. On pense que les Prussiens pourront prendre possession du pays d'Hanovre sans résistance.

COPENHAGUE.

5 février.

Le ministère, en prenant toutes les mesures de défense qu'exige sa position, espère pourtant toujours que l'Angleterre, étonnée d'une fermeté à laquelle on ne l'avait point accoutumée, ne se portera point aux dernières extrémités. On y craint, avec toute la sollicitude qui accompagne toujours les résolutions d'un peuple industrieux et économe, de hasarder tous ses avantages commerciaux.

STOCKHOLM.

12 février.

Le roi vient d'aggraver la sentence de l'officier de marine qui escortait le convoi que les Anglais ont visité, et qui s'est laissé conduire en Angleterre sans se défendre; il l'a condamné à mort, quoique ses juges ne l'eussent condamné qu'à une peine à temps. Il paraît assez singulier d'entendre dire qu'un roi aggrave une sentence, mais la chose n'est point inusitée en Suède, elle a déja eu lieu, sous ce règne-ci, contre un officier qui avait tué son camarade en duel, et qui a été aussi condamné à mort par le roi, quoiqu'ensuite on lui ait fait grace, à la sollicitation de sa famille.

VIENNE.

19 février.

La reine de Naples a dit très-publiquement qu'elle attendait incessamment, à Vienne, S. M. Sicilienne.

INTÉRIEUR.

PARIS.

Le C. Barbé-Marbois, conseiller d'état, remplit aujourd'hui la place importante de directeur du trésor public. Il était difficile de remplacer, par un choix meilleur et plus consolant, son estimable prédécesseur, le C. Dufresne. Celui-ci est mort le 2 de ce mois, dans sa 63.e année. Ses amis le pleurent, tous ses concitoyens le regrettent. C'est faire à la fois son éloge et celui d'un gouvernement, juste appréciateur des vertus, que de rappeler les témoignages honorables qu'il a reçus avant et après sa mort. Pendant sa maladie, les trois consuls l'on visité et lui ont exprimé leur estime et leur sollicitude. Voici la lettre que le premier consul a écrite au ministre des finances, le 3 ventose.

« Je sens vivement, citoyen ministre, la perte que « nous venons de faire du conseiller d'état Dufresne, « directeur du trésor public.

« L'esprit d'ordre et la sévère probité qui le distin- « guaient si éminemment, nous étaient encore bien né- « cessaires.

« L'estime publique est la récompense des gens de « bien. J'ai quelque consolation à penser que, du sein « de l'autre vie, il sent les regrets que nous éprou- « vons.

« Je desire que vous fassiez placer son buste dans la « salle de la trésorerie. »

Je vous salue affectueusement.

Signé, BONAPARTE.

Un grand nombre de citoyens, les administrateurs et les employés du trésor public, plusieurs conseillers d'état, des membres du tribunat, du corps législatif, de la comptabilité nationale, du conseil des prises, etc. ont assisté à ses obsèques. Assez d'honneurs l'ont accompagné au tombeau; mais ses amis ont encore eu à desirer quelque chose. Déposé dans une carrière abandonnée de Montmartre, il sera bientôt confondu, sans nom, dans ce hideux cimetière, où rien ne le protége contre les profanations, où rien n'assure le respect qu'on

doit à la dépouille de l'homme. Ces observations ont frappé tous les témoins de cette lugubre cérémonie. En voyant ces formes si peu décentes employées pour la sépulture de *l'Homme de bien* *, ils ont senti plus vivement le besoin de voir renaître la religion des tombeaux. —On sait que plusieurs projets ont été présentés ; aucun ne paraît avoir pleinement satisfait aux intentions du gouvernement.

Les CC. Joseph et Louis Bonaparte et M. de Cobentzl sont à Paris.

Le célèbre peintre David fait en ce moment le portrait du premier consul. Bonaparte est représenté à cheval, dans le moment où les troupes défilent devant lui, au passage du Saint-Bernard. Le roi d'Espagne a demandé une copie de ce tableau.

Les consuls se sont fait rendre compte du projet de code civil. Ils ont chargé le ministre de la justice de faire connaître aux CC. Tronchet (nommé depuis peu membre du sénat conservateur), Portalis, Bigot de Préameneu et Malleville, la satisfaction du gouvernement, et d'inviter le tribunal de cassation à nommer une commission de cinq membres qui discuteront ce projet de code, et remettront leurs observations au ministre dans la première décade de prairial.

Dans la séance du 18 pluviose, le corps législatif a adopté la loi sur l'établissement des tribunaux criminels spéciaux. D'après un arrêté des consuls, du 4 ventose, il sera établi des tribunaux spéciaux dans les départements du Morbihan, des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de l'Orne, de la Manche, du Calvados, de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de Maine-et-Loire, d'Indre-et-Loire, de la Sarthe, de la Mayenne, des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes, de Vaucluse, des Hautes et Basses-Alpes, de la Drôme, du Gard, de l'Hérault, du Tarn, de l'Aveyron, de la Lozère, de l'Ardêche, et de la Haute-Garonne. — Ces tribunaux entreront en activité

* On désignait volontiers sous ce nom le C. Dufresne.

au 1.er germinal.—Les commissions militaires extraordinaires cesseront aussitôt leurs fonctions.

M. le marquis de Gallo, ambassadeur de sa majesté le roi de Sicile et de Naples, est arrivé, le 5 ventose, à Paris.

M. le baron de Sprengporten est retourné en Russie, emmenant 4896 prisonniers de guerre russes.

Les Français ont occupé Mantoue, le 17 pluviose.

Le C. Duquesnoy, maire du dixième arrondissement de Paris, et déja connu par son zèle infatigable pour tout ce qui peut être utile à l'humanité, a arrêté que *toute personne, dans l'indigence, qui voudrait se faire vacciner, ou faire vacciner ses enfants, se présenterait à la mairie, et là recevrait une carte, avec laquelle elle pourrait se rendre chez un officier de santé, désigné à cet effet. Le résultat des traitements sera rendu public.* Le comité médical, après une longue suite d'observations, a consacré, dans une lettre écrite aux maires de Paris, ces trois principes au sujet de la vaccine :

La vaccine est une maladie très-legère ;
La vaccine n'est point contagieuse ;
La vaccine préserve de la petite vérole.

Le comité annonce qu'il prépare un rapport, dans lequel il démontrera ces précieuses vérités.

Le C. Dubois, préfet de police de Paris, rappelle tous les jours, par les plus sages ordonnances, l'ordre et la sureté au milieu de cette grande ville. Il ne craint point de recourir à ces anciens règlements qui furent souvent le fruit de l'expérience. Dans une lettre du 9 ventose, adressée aux commissaires de police, il se plaint d'être mal secondé. Plusieurs dédaignent leurs fonctions, obscurément et péniblement utiles, les négligent, et laissent subsister une foule d'abus qui nuisent à la propreté et à la salubrité de Paris. Et cependant, ajoute-t-il : « La paix continentale va « r'ouvrir toutes les communications ; le commerce, « les sciences et les arts, appellent en France tous « les étrangers : Paris enfin, va devenir le centre des

« affaires et des plaisirs. Le premier regard des étran-
« gers se portera sur l'ordre établi dans Paris. »

On lit dans la vie de Plutarque, que cet excellent citoyen, avant d'être Archonte de Chéronée, avait exercé des emplois fort inférieurs, avec le même soin et la même satisfaction qu'il remplit ensuite les postes les plus importants. Plutarque lui-même citait l'exemple d'Epaminondas, que ses ennemis, jaloux de sa gloire, firent nommer *commissaire de quartier*. Le général thébain ne se crut nullement déshonoré, et dit, que *non-seulement la charge montre quel est l'homme, mais aussi que l'homme montre quelle est la charge*. Et il éleva à une grande dignité cet office, qui n'était rien auparavant, et dont les fonctions ne consistaient qu'à faire nettoyer les rues, emporter les fumiers, et détourner les égoûts (Trad. de Dacier). Mais nous sommes loin des hommes de Plutarque. Leurs traits semblent s'offrir à l'admiration, plutôt qu'à l'imitation des âges modernes.

Le C. Auguste, connu par ses belles médailles de *Maringo*, de *Desaix* et de *la translation de Turenne*, en a frappé une nouvelle, au sujet de l'attentat du 3 nivose. D'un côté, on voit l'effigie du premier consul. Exergue : *Amour du peuple Français pour le premier Consul*. Au bas : *Attentat à la vie de Bonaparte, 3 nivose an 9 de la république*. Au revers, on lit : *Les CC. volent en foule vers lui : Amis, ce n'est pas à moi qu'il faut venir ; qu'on aille, qu'on aille au secours des malheureux que la machine infernale a pu frapper.*

Le plan de la colonne nationale qui a obtenu le prix, et dont le dessin est dû à Moreau, artiste célebre, a été présenté aux consuls, le 10 nivôse.

Cette colonne aura 210 pieds de haut : le soubassement, en forme circulaire, aura 90 pieds de diamètre. Tous les départements y sont représentés par autant de figures qui se tiennent par la main, et forment une chaîne autour du monument. Ces figures ont la tête ornée de couronnes qui présentent les différentes

productions du sol de la France : elles sont vêtues de la tunique, ancien costume gaulois.

Au dessus du soubassement est un stylobate de forme carrée ; sur chaque angle est un trophée à la gloire des armées du Rhin, d'Italie, des Pyrénées et d'Orient. Ces trophées sont composés des drapeaux et des différens armemens des peuples que ces armées ont combattus. Sur chaque face du stylobate est une inscription. La première en face de la ville : *A la gloire de la nation française.* La seconde, à l'opposite, présente la date de construction de la colonne : *Ce monument a été élevé sous le consulat de Napoléon Bonaparte, Cambacerès, Lebrun. Lucien Bonaparte* étant ministre de l'intérieur, an 9 de la république.* Sur les deux autres faces, on lit, d'un côté, *Le* 14 *Juillet ;* de l'autre, 21 *septembre* 1792.

Sur le stylobate s'élèvera un socle, piédestal de la colonne ; chacune des faces présentera des bas-reliefs allégoriques de la France, en offrant les emblèmes caractéristiques de l'agriculture, du commerce, de l'art militaire et des arts.

Sur ce piédestal s'élèvera la colonne ; elle sera entièrement lisse, et ne recevra d'ornements que dans sa base et son chapiteau. Elle sera surmontée d'une figure de la république, debout et triomphante.

Cette figure, ainsi que tous les ornements, seront en bronze ; la colonne sera de granit, le reste en marbre.

Une somme de 300 mille francs doit être employée cette année pour commencer ce grand ouvrage.

Nota. Un amateur distingué, d'accord avec tous ceux qui admirent l'heureuse conception de cette belle colonne, pense qu'elle ne pourrait être mieux placée qu'à l'étoile des Champs-Elysées. Il croit que sur la place de la Concorde, le diametre du stilobate nuira à la perspective du jardin du Tuileries, que la grande élevation de la colonne détruira l'effet des colonnades qui décorent cette place, et rendra plus massif encore le palais du Corps législatif.—Il propose, pour la place de la Concorde, une fontaine jaillissante...

* Le C. Chaptal a été nommé définitivement ministre de l'intérieur, par un arrêté du 1.er pluviose.

STATISTIQUE du Département du Bas-Rhin.

CE département est situé entre les 48.e et 50.e degrés de latitude, et les 4.e et 6.e de longitude, à l'est de Paris.

Il forme, avec le département du Haut-Rhin, l'ancienne province d'Alsace.

Il se divise en quatre sous-préfectures, dont les chefs-lieux sont Strasbourg, Saverne, Bar, Weissembourg.

A Strasbourg, chef-lieu de préfecture, résident le tribunal criminel du département, composé d'un président, de deux juges et de deux suppléants; le tribunal de commerce, composé de cinq juges.

Un tribunal de première instance est d'ailleurs établi dans chaque arrondissement communal, ou sous-préfecture.

Le tribunal d'appel, pour les deux départements du Haut et du Bas-Rhin, réside à Colmar.

Population.

La population de la ci-devant Alsace était, il y a vingt ans, d'environ 626 mille ames : elle est aujourd'hui, d'après les nouveaux états, de 768 mille; ce qui donne une différence de 142 mille ames. Il faut déduire sur cette augmentation la population du département du Mont-Terrible, et des autres parties de territoire réunies aux départements du Haut et du Bas-Rhin, qui est d'environ 70 mille : ce qui donnerait encore un excédent de près de 72 mille ames.

Il est difficile de trouver les causes de cet accroissement, quand on se rappelle les malheurs que ce département a éprouvés, les nombreuses émigrations qui en ont été la suite, et la dévastation qui eut lieu, en 1793, de tous les villages situés entre Brumath et Landau. Si l'on y joint le défaut de police dans les

différentes branches de l'art de guérir, la facilité avec laquelle on a permis à tous les empiriques ou charlatans de pratiquer la médecine et la chirurgie, sans aucun examen préalable, l'oubli de toute surveillance à l'égard des pharmaciens, l'indifférence pour le procédé bienfaisant de l'inoculation, on aura encore plus de peine à résoudre ce problème. Il est vrai que l'augmentation du nombre des propriétaires, les mariages des prêtres, religieux et religieuses, ceux des jeunes gens qui ont voulu se soustraire aux réquisitions; l'établissement des étrangers, que la révolution a attirés en France, sont autant de causes de reproductions qui ont pu compenser les pertes que d'autres causes ont occasionnées. On peut y ajouter le séjour des administrations attachées aux armées, qui a dû augmenter accidentellement les cadres de la population.

Hospices civils.

Les individus qui y sont reçus, sont, outre les malades, des vieillards des deux sexes, hors d'état de travailler, et des enfants abandonnés, ou des orphelins qui n'ont aucune ressource dans leurs familles. Les premiers y sont nourris et logés; les seconds sont mis en apprentissage, dès qu'ils ont les forces nécessaires pour se livrer à un métier. Il y avait dans les hospices de Strasbourg, au 30 thermidor dernier, 1429 individus de tout sexe et de tout âge, on n'y comptait que 312 malades. Avant la révolution le nombre des malades était plus considérable; on assure qu'il a encore diminué depuis un an, malgré la sécheresse de l'été dernier, et l'influence funeste qu'elle paraissait avoir sur la santé des hommes.

Le nombre des enfants-trouvés a aussi beaucoup diminué dans ces hospices; et cette diminution a une cause honorable pour l'humanité; les habitants des campagnes s'empressent de les recueillir; environ 200 leur ont été remis depuis quinze mois. Sans doute, l'intérêt particulier entre pour quelque chose dans ces actes de générosité. Ce sont des bras qu'ils

ont voulu se procurer pour la culture de leurs champs; mais il y a un mérite réel à donner à la bienfaisance une direction semblable; et l'homme qui, en secourant l'indigence, sait aussi la forcer à se rendre utile, a rendu un double service à la société.

Mendicité.

La mendicité a augmenté depuis la révolution. On doit l'attribuer à la suppression indiscrète de deux établissements qui existaient en Alsace; l'un, appelé *la maison des pauvres*, recueillait les vieillards dénués de toutes ressources; l'autre, appelé *maison de force*, détenait les hommes encore jeunes, qui, livrés à la paresse et au vagabondage, devenaient dangereux pour la société. Ils y étaient astreints à des travaux manuels. Si la mendicité ne s'est pas plus étendue, on le doit à l'industrie naturelle des habitants, qui ont établi, dans plusieurs cantons, des usines et des manufactures.

Grains.

Depuis plusieurs années, le prix des grains a été très-bas, et tellement disproportionné avec le prix des autres denrées et marchandises, qu'on a craint de voir les champs abandonnés ou employés à d'autres cultures. Cependant les besoins de l'armée, les exportations, autorisées ou frauduleuses, vers la Suisse, ont prévenu les suites funestes qui pouvaient résulter d'une trop grande abondance.

Impositions.

Les impositions ont toujours été perçues, dans le Bas-Rhin, avec beaucoup de facilité. Si c'est une preuve de l'aisance des habitants, c'en est une aussi de leur penchant à faire tout ce qui est juste, et ils mettent au nombre de leurs premiers devoirs le payement des contributions. L'impôt indirect sur le tabac a beaucoup nui à sa fabrication. Avant la révolution, le quintal de tabac ne coûtait, en Alsace, que 24 à

30 francs ; aujourd'hui il paye 20 francs d'impôt. Le prix en est donc presque doublé. Cette branche d'industrie a été transférée en grande partie sur l'autre rive du Rhin, malgré les efforts constants de l'administration, pour empêcher la contrebande. Autrefois, plus de douze cents ouvriers étaient employés à la fabrication du tabac ; ce nombre est réduit de moitié.

Les droits d'enrégistrement et de timbre ont été augmentés d'un dixieme depuis la guerre, et la perception a diminué dans une proportion beaucoup plus forte. On doit l'attribuer à l'inquiétude générale où la France était plongée avant le 18 brumaire, à la guerre qui fait naître des besoins contraires aux transactions, à la lenteur de la circulation des richesses et à celle des opérations commerciales.

Les habitants du Bas-Rhin se soumettent avec répugnance au payement du droit de passe. Cela tient à des habitudes nationales qu'il sera difficile de détruire. Les octrois ne sont point encore établis dans ce département.

Ordre judiciaire.

Les procès, qui sont en très-grand nombre dans le département du Bas-Rhin, ont presque tous pour objet, des dettes contractées avant l'émission des assignats, et dont les débiteurs de mauvaise foi ont cherché à se libérer, lors de la dépréciation du papier-monnaie ; des demandes en déguerpissement et en revendication d'immeubles, des contestations relatives aux hypothéques.

Ces procès durent très-longtemps, 1.° par la multitude effrayante de lois qui contiennent souvent des dispositions contradictoires ; 2.° par le concours des formalités anciennes, avec celles que prescrit la législation nouvelle ; 3.° par la négligence de plusieurs juges-de-paix, qui constatent trop facilement la non-conciliation.

Tribunaux criminels.

La situation du département, sur l'extrême frontière, le voisinage des armées et du pays ennemi,

la différence des opinions religieuses produisent une grande variété de délits. Presque tous les coupables sont étrangers.

Police correctionnelle.

Les délits qu'elle réprime le plus fréquemment sont ceux commis dans les forêts ; ils seraient plus rares, si la législation était meilleure *. On s'occupe peu du repeuplement de ces forêts; il n'existe, pour la plupart d'entre elles, ni plans, ni procès-verbaux d'aménagement, et les connaissances locales et individuelles des agents forestiers tiennent lieu de ces documents.

Instruction publique.

L'instruction primaire est nulle, et celle de l'école centrale en souffre beaucoup. La différence des religions est le plus grand obstacle au succès de l'enseignement.

Il existe à Strasbourg un gymnase luthérien, où les enfants apprennent les éléments des sciences et des langues, et d'où ils sortent avec l'instruction que l'on recevait autrefois dans les colléges. Cet établissement échappé, comme tous ceux qui appartiennent aux protestants, au torrent qui a entraîné tant d'institutions utiles, n'a pas peu contribué à prévenir l'abandon total de l'école centrale ; car il est évident que, sans ces études préliminaires, les enfants seraient incapables de suivre des cours dont l'intelligence exige des notions supérieures à celles que l'on acquiert dans les écoles primaires.

L'ancien collége de Strasbourg, qui donna naissance à l'université de ce nom, a été fondé, en 1538, à l'occasion de la paix conclue entre François I.er et l'empereur Charles-Quint.

* Une loi du 16 nivose an 9, qu'appelaient depuis longtemps tous les amis de la prospérité nationale, vient d'établir un nouveau plan d'administration forestière. Cinq administrateurs sont nommés pour surveiller, dans toute la France, cette précieuse partie de nos richesses.

REP. FRA. DEPOT LE
3
cent.

TABLE

Du troisième trimestre du Mercure de France.

TOME TROISIÈME.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

FRAGMENT d'un poème inédit sur les sciences : chant de l'astronomie, par *Chênedollé.* Pages 3
Vers présentés au maréchal de RICHELIEU dans un bal masqué, par feu *Rhulières*, de l'académie française. 6
L'enthousiasme et la raison : apologue, par *P. A. Desperoux.* *ibid.*
Enigmes, charades et logogriphes, 6, 85, 164, 244, 329, 410
Le Potager, essai didactique, par *J. B. Lalanne* (*extrait*). 8
Sur l'attentat du 3 nivose, par le C. *Flins.* 81
Fragment du poème intitulé : Le malheur et la pitié, par *J. Delille.* 82
Epitaphe d'un antiquaire, par feu *Diderot.* *ibid.*
Traduction de l'ode d'Horace : *Tyrrhena regum*... liv. 3, par feu *Chabanon*, de l'académie française. 83
Fragment d'un discours inédit, qui devait être placé à la tête des odes sacrées de feu *Lefranc de Pompignan.* 161
Ma cabane, romance, par le C. *Flins* 163
Homère et Alexandre, poèmes, par *Louis Lemercier* (*extrait*) 166
Les Dames, poeme, par *Ph. Quénard.* 207
Essai sur la critique, poème en trois chants, par *E. Aignan.* *ibid.*

L'à-propos. 241
Inscription pour le méridien de l'Hermitage, placé près de la Fontaine d'Amour, et d'où l'on voit l'église de Saint-Denis. 242
Envoi à M.me de ***. 243
Quatrain sur des tourterelles que M. et M.me de ***, nourrissaient dans leur maison de campagne. *ibid.*

Ces quatre petites pièces sont tirées des Œuvres de feu *Rhulières.*

Idylles de Théocrite, traduites en français, par *J. L. Geoffroy* (*extrait*). 254
Odes d'Anacréon, traduites par *J. B. Gail.* 287
Stances présentées au premier consul pendant la fête donnée par le ministre des relations extérieures, à l'occasion de la paix, par le C. *Esménard.* 325
Portrait, par feu M. de *Nivernois*, de l'académie française. 329
Inscription pour une statue de l'Amité, par *Stanislas Boufflers.* *ibid.*
Traduction d'un fragment du cinquième chant de l'ENFER DU DANTE, par le C. *Carrion de Nisas*, membre du Tribunat. 405
La Paix, la Muse de l'histoire, dialogue; par *Chateaumeuf.* 408
Imitation de Marot, par M.me d'*Hou*.... 409
Vers mis au bas du portrait de Mme Lavallière, encore belle à soixante ans, *par la même.* *ibid.*
A M.lle L.... en lui envoyant un chat, par le feu comte de *Tressan.* *ibid.*

ROMANS.

La bibliothéque des romans. 47
Les mères rivales *ou* la Calomnie, par M.me de *Genlis* (*extrait*). 185
Le Solitaire des Pyrénées (*extrait*) 200
Malvina, par M.me ***, auteur de CLAIRE D'ALBE (*extrait*). 331
Lettres de la Vendée, par M.me *E. T.* *** 372
Aventures et espiégleries de Lazarille de Tormes. *ibid.*

SPECTACLES.

Théâtre de la République et des Arts. Reprise de Dardanus. 44
La création du monde (oratorio d'*Haydn*). 123
Les nôces de Gamache. 202
Flamiuius à Corinthe. 449
Théâtre français de la République. Mérope. 45
Le mariage supposé. 46
Les Calvinistes, *ou* Villars à Nîmes. 125
L'Amour et l'Intrigue. 203
Reprise d'Henri VIII, tragédie du C. *Chénier.* 281
Reprise de l'Amour et l'Intérêt, comédie de *Fabre d'Églantine.* 284
Reprise de Rhadamiste et Zénobie. 367
L'Aimable vieillard. 450

PHILOSOPHIE.

Lettre au C. FONTANES sur la seconde édition de l'ouvrage de M.me de STAEL, par *l'auteur du Génie du christianisme.* 14

CRITIQUE.

Lycée *ou* Cours de littérature ancienne et moderne, par *J. F. Laharpe* (1.er *extrait*). 86
SECOND EXTRAIT. 411

DIDACTIQUE.

L'art du poète et de l'orateur, par *Papon* (*extrait*). 270

VOYAGES.

Voyage en Grèce, par *Xavier Scrofani* (*extrait*). 114
Voyage chez les peuples sauvages, *ou* l'Homme de la nature. 128
Relation de l'ambassade anglaise envoyée en 1795, dans le royaume d'Ava, par le major *Michel Symes* (*extrait*). 193
Voyage dans le Jura, par *J. M. Lequinio.* 207
Recherches asiatiques, *ou* Mémoires de la société de Calcuta. 286

GÉOGRAPHIE.

Le Géographe, manuel, par *Victor Comeiras.* 370

HISTOIRE.

Abrégé des révolutions de l'ancien gouvernement français, par *Thouret*. 12
Dictionnaire universel de la révolution française, par le C. *Girardin*. 48
Histoire de la révolution de France, par *Bertrand de Molleville*. 206
Histoire secrète de la révolution française, par *Fr. Pagès*. 208
Dictionnaire néologique des hommes et des choses, par le *Cousin-Jacques*. 208, 267
Nouvelle édition anglaise des ouvrages historiques de Gibbon, et des mémoires de sa vie (*extrait*). 245
Fragment d'une histoire inédite de Louis XI. 351

MYTHOLOGIE.

Dictionnaire portatif de la fable, par *Chompré*, nouvelle édition augmentée par *Millin* (*extrait*). 199

BIOGRAPHIE.

Suite de la notice historique sur le général Washington. 67
Notice sur Legrand-d'Aussi, membre de l'institut national. 116
Mort de Debonnières, Cousin, Lemonnier. 157
Eloge historique de J. B. G. Bochart de Saron, par *F. L. C. Montjoie* (*extrait*). 207, 336
Eloge historique de M. de Périgord. *ibid*
Notice sur la vie et les ouvrages de Nicolas Piccini, par *P. L. Ginguené*. 286
Cornélius Népos français. 286, 452
Mort du C. Dufresne, directeur du trésor public. 475

JURISPRUDENCE.

Théorie des lois politiques de la France. 48
Code du commerce de terre et de mer, par *J. Ch. Poncelin*. 128
Des délits et des peines, traduit de *Beccaria*. 287

MÉDECINE.

Lettres sur la vaccine, par *J. P. Colladon* (*extrait*). 264

Journal de la Société des pharmaciens. 435

GRAMMAIRE.

Tableau synoptique de la langue allemande. 228
Grammaire de l'adolescence, *ou* Exposition des principes généraux de la langue française, par *Yves Bastion.* 287
Essai de recherches étymologiques, par le C. *André Morellet.* 340, 438

MATHÉMATIQUES.

Du calcul des dérivations par *L. F. A. Arbogast.* 127
Table des carrés et des cubes, par *Seguin.* 288
Recherches sur l'origine du calcul duodécimal. *ibid.*
L'art de tenir les livres en parties doubles, par *J. R. Ruelle.* 370
La Banque simplifiée, par le C. *Aubry*, géomètre. *ibid.*

MÉCANIQUE.

Traité pratique des feux d'artifice, par *Morel.* 288

CHIMIE.

Table générale raisonnée des trente premiers volumes des annales de chimie. 128

NAVIGATION.

Mémoires relatifs à la marine, par *A. Thevenard.* 205

ÉCONOMIE RURALE.

Le Cultivateur anglais, *ou* Œuvres choisies d'Arthur Young (*extrait*). 273

ECONOMIE POLITIQUE.

Mélanges sur différents sujets, par *F. Robert.* 48
Du meilleur mode de contribution, par *J. Et. Michel* (*extrait*). 118
Considérations sur divers points de l'ordre social. 126
De la translation des cimetières hors de Paris, par le C. *Patte*, architecte. 207
Du traité de Westphalie et de celui de Campo-Formio. 287
Code des eaux et forêts. par le C. *Forestier.* 372

ÉTABLISSEMENT D'HUMANITÉ.

Arrêté du ministre de l'intérieur, relatif aux filles de la Charité. 156
Inoculation gratuite de la vaccine. 477
Mémoires sur les établissements d'humanité. 492

BEAUX-ARTS.

Suite du Salon de l'an VIII. 38
Sculpture. Statue en montre de *Michel Montaigne*, etc. 41

VARIÉTÉS.

Bibliothéque germanique. — Nouveaux journaux. 73, 369
Institut littéraire et commercial à Genève. 369
Recueil des œuvres de feu *Rhulières.* 446

RÉPERTOIRE.

Almanach poétique de Bruxelles, pour l'an 9. 372

POLITIQUE.

EXTÉRIEUR.

DERNIÈRE partie des considérations générales sur les états Barbaresques. 49
Caractère général des Barbaresques. 129
Porte-Ottomane. 303
Angleterre. 62, 214, 218, 318
Russie. 59, 71, 147, 289, 317, 387, 453
Suède. 141, 224, 474
Danemarck. 307, 385, 474
Allemagne. 57, 61, 132, 137, 140, 220, 393, 473, 474
Prusse. 220, 306, 391
République helvétique. 468
Espagne. 53
Egypte. 70
Armées. 70, 80, 152, 235, 317, 477
Lettre au rédacteur de la partie politique du *Mercure*, sur les négociations de paix avec l'Autriche, par *Lacretelle* jeune. 209

Sur la politique et la situation de l'Angleterre, par *Masclet.* 214
Coup-d'œil politique sur la situation de l'Europe, extrait en partie d'un journal fort estimé dans le Nord. 297
Deux letttes sur la situation et les intérêts de l'Angleterre. 373
Convention de la neutralité armée. 459

INTÉRIEUR.

Congrès de Lunéville 70
Routes. 72
Attentat du 3 nivose, contre le premier consul. 149, 225, 310
Instruction publique. 159
Administration forestière. 235, 484
Réflexions sur l'intérieur de la France. 308
Etablissement de tribunaux criminels spéciaux. 319, 476
Eliminations des listes d'émigrés. 316
Traité de paix avec l'empereur et l'empire. 394
Voyage du premier consul à Saint Quentin, pour visiter le canal de Picardie. 403
Ambassade envoyée à Paris par l'empereur de Russie. 404
Code civil. 476
Colonne nationale. 478
Nouvelles diverses. 71, 151, 157, 233, 310, 476

STATISTIQUE DE LA FRANCE.

Suite du mémoire sur le departement de la *Seine inférieure.* 76
Statistique du département de Lot et Garonne. 235
du Bas-Rhin. 480

ANNONCES.

On a publié, en l'an 7, vingt un numéros d'un recueil intitulé : *Mémoires sur les établissements d'humanité*, traduits de l'allemand, de l'anglais, de l'espagnol, etc.

Cette collection, due au zèle du gouvernement qui a fait imprimer ces mémoires, et au travail désintéressé d'hommes estimables qui les ont traduits dans la seule vue d'être utiles, a été distribué gratuitement aux administrations centrales. — Ces mêmes hommes vont continuer la publication, à leur frais, des mémoires que nous annonçons, et qui se recommandent d'eux-mêmes à tous les amis de l'humanité. A aucune époque, en effet, il ne fut plus important de diriger les études vers la science économique.

C'est le premier ouvrage où l'on ait parlé des soupes économiques, si utilement introduites parmi nous ; il contient des détails curieux sur ce qui a été entrepris en ce genre.

On y trouve une notice d'un grand intérêt sur un établissement patriotique d'Hambourg ; l'inappréciable ouvrage de John-Macfarland, intitulé : *Recherches sur les pauvres*, où les vices et le danger d'une *taxe des pauvres* sont démontrés par les faits ; l'analyse de l'*Histoire des pauvres*, de sir Morton Eden, par le C. Liancourt ; l'*Histoire des lazarets*, par Howard, de qui l'on n'avait traduit que l'*Histoire des prisons* ; les réglements de la maison de travail à Berne, ceux d'un hospice de Madrid, divers rapports d'une société établie en Angleterre pour améliorer le sort des pauvres, etc. etc. etc.

Le petit nombre d'exemplaires de cette collection, qui restent à vendre, se trouve chez le C. *Agasse*, rue des Poitevins, et à la librairie de *Dupont*, rue de la Loi.

MÉMOIRES d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la société d'agriculture du département de la Seine, imprimés par ordre du préfet, tome 1. A Paris, chez M.me *Huzard*, rue de l'Eperon. — An IX.

BIBLIOTHEQUE ROYALE



